

**Bilan
Scientifique
de la région
Centre-Val de Loire

2020**

DIRECTION RÉGIONALE DES AFFAIRES CULTURELLES
6 rue de la Manufacture
45000 Orléans

SERVICE RÉGIONAL DE L'ARCHÉOLOGIE
6 rue de la Manufacture
45000 Orléans
tél : 02 38 78 85 41
secretariat-sra.drac-centre@culture.gouv.fr

Site internet :
<http://www.culture.gouv.fr/Regions/Drac-Centre-Val-de-Loire>

Bilan sous la direction de
Christian Verjux et Thierry Lorho
Coordination
Pascale Araujo
avec la collaboration de l'ensemble des agents
du service régional de l'archéologie
Centre-Val de Loire

Cartographie
Viviane Aubourg

Illustration de couverture :
Vue générale de la couche d'inhumations de la sépulture collective néolithique de Saint-Doulchard (Cher)
(Laure Pecqueur, Inrap)

Mise en page, impression
Prévost BBV Imprimeurs - 45 - Saran

ISSN 2827-3079 © 2023
Ministère de la Culture

Introduction	07
Résultats scientifiques significatifs	13
Le diagnostic archéologique en Loir-et-Cher : de la prescription aux résultats	20
Tableau de présentation générale des opérations autorisées	34
CHER	37
Tableau général des opérations autorisées	37
Carte des opérations autorisées	38
Travaux et recherches archéologiques de terrain	39
Arrondissement de Saint-Amand-Montrond	39
BOURGES rue Bernard-Palissy	40
BOURGES 13 rue de Séraucourt	41
BOURGES route de la Charité tranche 4	42
BOURGES cathédrale Saint-Etienne, église basse	43
BOURGES rue Molière	44
BRUÈRES-ALLICHAMPS Lit du Cher	45
FARGES-EN-SEPTAINE Base aérienne 702	46
MORTOMMIERS Les Veullis	47
NEUVY-DEUX-CLOCHERS Tour de Vesures	48
SAINT-DOULCHARD Pré des Fossés	48
SAINT-DOULCHARD Pré des Fossés	50
SAINT-DOULCHARD ZA Le détour du Pavé	51
SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY Route d'Allogny, les Champs Galeux	52
VASSELAY FUSSY Rocade nord-ouest de Bourges, phase 3	52
EURE-ET-LOIR	55
Tableau général des opérations autorisées	55
Carte des opérations autorisées	57
Travaux et recherches archéologiques de terrain	59
Sud de l'Eure-et-Loir	59
Nord de l'Eure-et-Loir	60
AERBA Atlas des fermes et <i>villae</i> de Beauce	61
AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN La Guillotine	61
AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN 70 rue de la Résistance	62
LA BAZOCHE-GOUET rue du Général Leclerc rue Jean Moulin	62

BEAUVILLIERS La Fosse Aubert, tranche 5C	63
BEAUVILLIERS La Fosse Aubert, tranche 5A	64
BLANDAINVILLE Les Joncs Marins	64
CHARTRES Les peintures murales romaines de Chartres- <i>Autricum</i>	67
CHARTRES Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val	69
CHARTRES 6-8 rue des Perriers	69
CHARTRES 29 ruelle du Grand-Sentier	72
CHARTRES 62-68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorge-Juillet	72
CHARTRES 19-21 rue des Vieux-Capucins	74
DROUE-SUR-DROUETTE La Queue d'Hirondelle	77
FRESNAY-L'ÉVÊQUE La Campagne du Petit Buisson tranche 2	80
ILLIERS-COMBRAY Le Bois de Fransache	81
JANVILLE Rue du Mail du Jeu de Paume	82
LA LOUPE La Chamaille	83
LOUVILLE-LA-CHENARD OUARVILLE Les Éuits, Parc éolien des Aiguillettes	83
MAINVILLIERS L'Enclos	84
PRASVILLE Le Chapitre, La Pièce-de-l'Orme, tranche 9	86
PRASVILLE Le Chemin de Teillay, tranche 8a	87
TOURY Vallée de Maupertuis, tranche 3	88
LES VILLAGES VOVÉENS Rue du Bois-Paillet	89
INDRE	91
Tableau général des opérations autorisées	91
Carte des opérations autorisées	92
Travaux et recherches archéologiques de terrain	93
L'occupation humaine autour de Châteauroux	93
CIRON 1 route de Scoury	94
CLUIS Forteresse de Cluis-Dessous	95
DÉOLS Abbaye de Notre-Dame	95
DOUADIC Rue du Bas-Bourg	96
ÉTRECHET Zac d'Ozans, le Buisson-Vert	96
ISSOUDUN rue du Bât-le-Tan, faubourg de la Croix Rouge	97
LUREUIL Les Bois-de-Fontmaure	97
NIHERNE Les Coutures	98
NOHANT-VIC Route du Stade	99
SAINT-BENOIT-DU-SAULT Le Bourg	99
SAINT-MARCEL Argentomagus temple 4 et bâtiment dit " <i>domus de Quintus Sergius Macrinus</i> "	101
INDRE-ET-LOIRE	103
Tableau général des opérations autorisées	103
Carte des opérations autorisées	104
Travaux et recherches archéologiques de terrain	104
AMBOISE Château royal	105
ARTANNES ZAC le Clos Bruneau tranche 2	106
BLÉRE ZAC de Bois Gaupied phase 1	107
CHINON Fort du Coudray, rue du Château	109
CHINON Rue de l'Abbaye	113

CINQ-MARS-LA-PILE	Les Blais Nord	114
FONDETTES	Rue Alfred de Musset	115
FONDETTES	Les Grands-Champs	116
LE GRAND-PRESSIGNY	La Jarrie	116
JOUÉ-LES-TOURS	Le Bois de la Barachonnerie	117
LOCHES	Places de Verdun et de Magerolles, rues Alfred-de-Vigny, René-Descartes, de la Lamblardie et avenue des Bas-Clos	118
LOCHES	Collégiale Notre-Dame, tombeau de Ludovic Sforza	121
MONTLOUIS-SUR-LOIRE	les Hauts de Montlouis	124
SAINT-CYR-SUR-LOIRE	2,4 rue Léandre-Pourcelot	124
SAINT-CYR-SUR-LOIRE	Zac Ménardière-Lande-Pinauderie tranche 3 phase 2	125
SAINT-ÉPAIN	A10 tronçon A6	127
TOURS	203 rue des Douets	128
VEIGNÉ	Vaugourdon, A10 tronçon 1	128
VOUVRAY	La Varenne	129

LOIR-ET-CHER 131

Tableau général des opérations autorisées	131
Carte des opérations autorisées	132
Travaux et recherches archéologiques de terrain	133
AZÉ, VILLIERS-SUR-LOIR Les Grands Champs	133
BLOIS 1 ruelle Rocheron	136
BLOIS 26 quai Villebois-Mareuil	138
BLOIS 22 rue Pierre-Mosnier	139
BLOIS Ville et territoire ligérien depuis les premières installations urbaines	140
BLOIS rue du Bourg-Neuf	144
BRACIEUX Rue des Brémailles	145
CHAMBORD Château, site des casernes	147
MENARS Les Bates	149
MER Les Cent Planches	150
MONTLIVAUT Le Colombier	151
MONT-PRÈS-CHAMBORD Rue Nationale, La Chabardièrre ouest	151
MUIDES-SUR-LOIRE rue de l'Étang, lot 1	151
PONTLEVOY Boulevard des Tilleuls, Cheurières	152
ROMORANTIN-LANTHENAY Route d'Orléans	154
SAINT-ANNE La Guignardièrre	154
SARGÉ-SUR-BRAYE Allée des Ruches	154
THÉSÉE Rue des Charmois	154
TOUR-EN-SOLOGNE Forêt Domaniale de Sologne, parcelle 155	155
VENDÔME Zac du Parc technologique du Bois de l'Oratoire phase 2	156
VENDÔME 4 avenue Georges Guimond	157

LOIRET 159

	Tableau général des opérations autorisées	159
	Carte des opérations autorisées	160
	Travaux et recherches archéologiques de terrain	161
DARVOY JARGEAU	Déviations RD921 de Jargeau et de Saint-Denis-de-l'Hôtel, tranche 6	161

DARVOY JARGEAU Déviation RD921 de Jargeau et de Saint-Denis-de-l'Hôtel, tranche 7	162
Arrondissement de Pithiviers	163
ARDON Route de Jouy	164
BOUZONVILLE-AUX-BOIS La Beuve	164
CERCOTTES Le Pont-de-la-Chicane	166
DORDIVES Château de Mez-le-Maréchal	167
FAY-AUX-LOGES Route de La Bouvarderie	168
FLEURY-LES-AUBRAIS 11 rue Henri-Sellier	169
GERMIGNY-DES-PRÉS Église	169
GRISELLES Pièce-des-Beaucerons	172
JOUY-LE-POTIER Route d'Orléans	172
MARIGNY-LES-USAGES Route de l'Abbé-Lerminier	173
NEUVY-EN-SULLIAS Rue des Écoles	173
ORLÉANS Rues du secteur de la Porte-Saint-Jean	173
ORLÉANS 24 rue Jeanne d'Arc	176
ORLÉANS SAINT-JEAN-DE-LA-RUELLE Tête Nord du Pont de l'Europe	177
ORLÉANS Les caves du centre-ville	178
ORLÉANS rue du Pot-de-Fer	181
ORLÉANS 14 rue Saint-Étienne	182
SAINT-JEAN-DE-BRAYE place du Général-de-Gaulle	184
SANDILLON Les Fraudes	185
SARAN rue de la Médecinerie, rue du Lac	186
SARAN 125 rue de Montaran	187

OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES RÉGIONALES ET INTERRÉGIONALES 189

Tableau général des opérations autorisées	189
Travaux et recherches archéologiques de terrain	191
L'Atelier Monétaire gaulois de CEnabum. Production des monnaies en alliages cuivreux attribuées aux Carnutes, II ^e -I ^{er} s. au. J.-C.	191
Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire	192
AnTaReC Antiquité tardive en région Centre-Val de Loire	194
Le patrimoine de l'étiage en Loire	198
Prospection aérienne en Berry	200
Lit mineur de la Loire, entre Cuffy et Sandillon	200

Bibliographie régionale 203

Liste des abréviations 207

Personnel du Service régional de l'archéologie 208

Le contexte particulier de l'année 2020

Comme de multiples domaines de la Culture, la recherche archéologique a été impactée en 2020 par la crise sanitaire due à la pandémie de Covid 19. Des mesures adaptées concernant les délais d'instruction réglementaires ont été mises en place dès le printemps 2020, par le ministère de la Culture, afin d'assurer notamment la sécurité juridique du traitement administratif des dossiers d'urbanisme au titre de l'archéologie préventive. Rapidement, la profession a travaillé au niveau national à l'élaboration de protocoles particuliers permettant le fonctionnement des chantiers archéologiques dans le contexte pandémique, en garantissant la sécurité des archéologues. Le contrôle scientifique et technique exercé par les agents des services régionaux de l'archéologie sur le terrain lors des opérations et lors des études en laboratoire a également dû être adapté en fonction des possibilités de déplacements dans le respect des mesures sanitaires.

En région Centre-Val de Loire, la communication par échanges à distance avec les responsables d'opération a été renforcée par la transmission systématique de comptes rendus en version numérique, accompagnés de plans et d'illustrations, utiles au suivi et à l'arbitrage des choix stratégiques d'intervention. La crise sanitaire a également affecté le déroulement de certaines opérations d'archéologie programmée dont plusieurs ont vu leurs objectifs modifiés ou ont dû être reportées. Il en est de même de la majorité des manifestations réunissant du public dont la programmation a été modifiée ou annulée.

Pour ne citer que quelques exemples mentionnons : l'ajournement des journées régionales de l'archéologie organisée par la DRAC Centre-Val de Loire - service régional de l'Archéologie, avec l'UMR 7324 CITERES Laboratoire Archéologie et Territoires, l'Institut national de recherches archéologiques préventives (Inrap) et les services archéologiques de collectivités territoriales ; le report du séminaire d'archéologie en région Centre organisée par la DRAC Centre-Val de Loire - Service régional de l'archéologie, l'Inrap, l'UMR 7324 CITERES – LAT, sur le thème « *Archéologie du village habité* », coordonné par Viviane Aubourg (SRA), Jean-Philippe Chimier (Inrap) et Valérie Schemmama (SRA). C'est également le cas des 41^e journées internationales de l'Association française

d'archéologie mérovingienne prévues à Chartres (Eure-et-Loir) et reportées en 2021.

Notons que malgré les fermetures, certains musées ont enrichi leur site internet permettant aux futurs visiteurs de prendre connaissance de la qualité des expositions archéologiques présentes ou à venir. C'est le cas du Musée des Beaux-Arts de Chartres où l'exposition « Ô Moyen Age » présente pour la première fois une image de la vie à Chartres et dans le Pays chartrain entre le V^e et le XI^e siècle. Elle est le fruit de la collaboration d'équipes de recherches pluridisciplinaires et interinstitutionnelles (Direction de l'archéologie de Chartres Métropole, direction de l'archéologie de la Ville de Chartres, Institut national de recherches archéologiques préventives, centre national de la recherche scientifique, société Éveha), dont le travail a été coordonné par un comité scientifique opérant des choix rigoureux et avisés. Le musée de Préhistoire du Grand-Pressigny accueille quant à lui une exposition temporaire jusqu'en septembre 2021, consacrée à la grotte Chauvet-Pont d'Arc, en Ardèche. Découverte en 1994, classée sur la liste du patrimoine mondial par l'Unesco en 2014, elle renferme les plus anciens dessins connus à ce jour : près de 500 représentations animales et des milliers de figures datées de 36 000 ans. En attendant de pouvoir visiter cette exposition le musée a fourni le lien pour accéder et découvrir l'exposition virtuelle du ministère de la Culture.

Au sein du service régional de l'archéologie, de nécessaires adaptations des chaînes opératoires de travail ont dû être effectuées, afin d'assurer le respect des règles sanitaires et de prendre en compte les conditions d'organisation du travail à distance au sein de la DRAC. À l'issue des périodes les plus critiques de la pandémie et de confinement, lors de la reprise des travaux dans le domaine du bâtiment et des travaux publics, les conditions et l'agenda de reprise des chantiers archéologiques et leur déroulement ont été l'objet d'une attention particulière et d'échanges réguliers avec les opérateurs régionaux. Ainsi, les contacts ont été maintenus avec l'ensemble des structures et des partenaires agissant dans le cadre de l'archéologie en région, et le travail, certes en mode dégradé, a été réalisé grâce à l'implication et à la réactivité de chacun des membres de l'équipe du service régional et des opérateurs intervenant en région.

Par ailleurs, les réunions de la Commission territoriale de la recherche archéologique (CTRA) Centre-Nord ont été maintenues dans le calendrier initial et se sont adaptées progressivement aux méthodologies de visioconférences, les experts intervenant en mode distanciel.

L'archéologie préventive

En 2020, 2 214 dossiers d'urbanisme et d'aménagement ont été instruits par le service régional de l'archéologie, en nombre stable par rapport à 2019. 186 diagnostics (7,9 %) et 38 fouilles préventives (1,5 %) ont été prescrits. Ils représentent respectivement 793 ha et 60,2 ha. Ils correspondent aux moyennes enregistrées depuis 2017 (diagnostics : 7,3% ; fouilles 1,7%). Celui des arrêtés de modification de consistance de projet (14 arrêtés en 2020) est en baisse à (23 arrêtés en 2019). Ces données illustrent la stabilité de la politique de prescription du service, fondée, entre autre, sur une sélectivité accrue des dossiers susceptibles de donner lieu à des fouilles archéologiques préventives à l'issue de la réalisation des diagnostics.

111 diagnostics ont été engagés en 2020 sur 369 hectares. L'Inrap a réalisé 84 diagnostics sur 259 ha, soit 76% des opérations et un peu plus de 70% des surfaces diagnostiquées. Les services archéologiques de collectivités territoriales ont effectué 27 diagnostics pour un peu plus de 109 ha, soit 24% des opérations et 30% des surfaces diagnostiquées. L'emprise des diagnostics a tendance à diminuer, révélant une évolution de la nature des projets d'aménagements. Dans ce contexte, les choix des services de collectivités semblent se porter sur des opérations dont les superficies assurent une certaine productivité du taux de subvention. Ces chiffres confirment ainsi les tendances observées depuis 2017. Il en est de même de la réalisation des diagnostics dans les six départements de la région, dont la proportion en 2020 reste conforme à ce qui a été constaté ces quatre dernières années. Ils sont plus nombreux en Eure-et-Loir (24 op.), dans l'Indre-et-Loire (23 op.) et le Loir-et-Cher (22 op.) et les emprises prescrites sont plus importantes en Eure-et-Loir, notamment, fortement impactée par l'extension des marges franciliennes, avec un développement toujours important des zones d'activités, des ZAC et des carrières de granulats.

Si le nombre de prescriptions de fouilles préventives a évolué passant de 58 opérations en 2019 à 38 en 2020, celui des fouilles engagées en 2020 est en légère augmentation par rapport à 2019. Il s'agit de 22 opérations pour une surface totale de 28,6 hectares, représentant un volume de 17 135 jours/hommes et un budget de 8,4 M€ H.T. (10,1 M€ TTC). Pour rappel, les 20 fouilles engagées en 2018 sur 35,6 ha représentaient un budget de 8,8 M€ HT (10,5 M€ TTC) et un volume de 17 016 jours/hommes et le même nombre d'opérations en 2019 sur 23,2 ha, un budget total de 7,8 M€ HT (9,4 M€ TTC) et un volume de 16 533 jours/hommes. Comme en 2019, le coût moyen des fouilles augmente révélant l'étude de sites plus complexes et stratifiés, notamment sur des emprises plus limitées.

En 2020, l'Inrap a réalisé 12 fouilles préventives, dont 4

en groupement avec des services de collectivités territoriales habilités. Après avoir connu une baisse sensible en 2018, le nombre des opérations confiées aux services de collectivités territoriales est en augmentation : pôle d'archéologie de la Ville d'Orléans : 1 opération ; service archéologique de la communauté de communes de Bourges Plus : 3 opérations dont 2 en groupement avec l'Inrap ; direction de l'archéologie de Chartres Métropole : 4 opérations dont 1 en groupement avec l'Inrap ; service du conseil départemental d'Eure-et-Loir : 1 opération ; service d'archéologie du département d'Indre-et-Loire : 1 opération en groupement avec l'Inrap ; service de l'archéologie préventive du Loiret : 2 opérations. Par contre, la part des fouilles archéologiques réalisées par des opérateurs privés est en net recul, passant à 2 opérations (Éveha : 1 opération ; Archeodunum : 1 opération), contre 4 en 2018 et 2019.

Les fouilles archéologiques préventives sont inégalement réparties sur le territoire régional, car les départements de l'Eure-et-Loir (7 fouilles sur 10,1 ha) et du Loiret (5 fouilles sur 11,1 ha) regroupent un peu plus de la moitié du nombre des opérations et plus des deux tiers des surfaces fouillées. La répartition de ces opérations selon les différents axes de la programmation scientifique nationale, établie par le conseil national de la recherche archéologique, ne connaît pas d'évolution notable depuis 2017. Ainsi, en 2020, les opérations relatives aux périodes anciennes de la Préhistoire (axe 1 et 2), bien que leur nombre ait doublé, comme celles ayant trait au Néolithique (axe 4), sont peu nombreuses. La majorité concerne les périodes protohistorique, antique et médiévale : les âges des métaux (axe 5) ; l'espace rural, le peuplement et les productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne (axe 10) ; le phénomène urbain (axe 9) et en moindre proportion, les phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité (axe 7) et les édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité (axe 8) ; l'archéologie des périodes modernes et contemporaine (axe 14).

L'archéologie programmée

Depuis 2016, le service régional de l'archéologie a défini une politique de soutien en faveur de l'archéologie programmée, afin de développer des thématiques de recherche et de stabiliser une moyenne de 45 opérations par an. Le nombre de 39 opérations autorisées en 2020 est légèrement inférieur à cette moyenne, indiquant l'aboutissement et l'achèvement de certaines d'entre elles. Les projets collectifs de recherche (13 op.) et les prospections thématiques (13 op.) sont majoritaires. Les premiers bénéficient d'un soutien particulier, car ils favorisent le travail pluridisciplinaire et inter institutionnel autour de thématiques spécifiques et permettent la publication des résultats de la recherche sous des formes variées (actes de colloque, tables rondes, bases de données numériques, articles...). Les secondes bénéficient d'un soutien comparable en raison de leurs apports à la connaissance des territoires et parce qu'elles sont susceptibles de conduire à la réalisation de fouilles programmées ou de projet collectif de recherche. Le nombre des fouilles programmées (9 op.), dont on reconnaît tout

l'intérêt pour le renouvellement des connaissances, est également stabilisé. Comme en 2019, le nombre des opérations de préparation de publication (2 op.), en baisse, indique que plus de la moitié des dossiers ont abouti.

La majorité des opérations programmées concernent le Loiret (9 op.), l'Indre (7 op.) ou une problématique régionale (7 op.). Elles sont dirigées par des universitaires (8 op.), des archéologues de collectivités territoriales (6 op.), des archéologues de l'Inrap (6 op.), des personnels du ministère de la Culture (4 op.), des étudiants (4 op.). L'engagement des universités, dont certaines situées hors de la région, constitue une intéressante opportunité de mettre en place des opérations de type chantiers-école. Il conviendrait d'actualiser cette labellisation et de l'accompagner de moyens adaptés, car ce type de fouille permet la formation des étudiants à l'archéologie de terrain et fournit d'intéressants sujets d'étude et de travaux leur permettant de valider les principales étapes de leur parcours universitaire.

Le dynamisme des recherches sur l'âge du Fer, l'Antiquité et le Moyen Âge observé depuis 2017 est confirmé en 2020 (âge des métaux : 8 op. ; Antiquité : 14 op. ; Moyen Âge : 17 op.). L'étude du phénomène urbain (axe 9 : 9 op.) reste l'une des caractéristiques de la recherche programmée en Centre-Val de Loire, également orientée vers l'étude des âges des Métaux (axe 5 : 7 op.), de la néolithisation (axe 4 : 5 op.) et des édifices de culte chrétien depuis la fin de l'antiquité (axe 8 : 6 op.). Le nombre d'opérations consacrées à l'espace rural, les productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne (axe 10 : 6 op.) et les constructions élitaires fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne (axe 11 : 3 op.) est équivalent à 2019. Malgré leur grand intérêt, les recherches concernant le Paléolithique (axe 1 : 2 op. ; axe 2 : 3 op.) restent peu nombreuses.

La valorisation

Le cadre réglementaire de l'archéologie française qui garantit la diffusion des résultats des opérations préventives ou programmées, grâce à l'accessibilité donnée aux rapports finaux d'opération, ne peut être considéré comme le seul outil de diffusion et de valorisation des résultats des fouilles archéologiques. C'est la raison pour laquelle la DRAC Centre-Val de Loire a développé et poursuit depuis de nombreuses années une politique de soutien à la publication des résultats dans une région où les chercheurs en possèdent le réflexe ancré dans une longue tradition éditoriale. Ce soutien est apporté à la préparation de la publication et à l'édition d'études de dimensions régionales ou interrégionales produites dans le cadre des recherches archéologiques préventives et programmées, à l'édition d'actes de réunions scientifiques ou de catalogues d'exposition.

Suivant les recommandations de la commission interrégionale de la recherche archéologique Centre-Nord, les résultats des opérations d'archéologie préventive trouvent un support de publication interrégional dans la Revue archéologique du Centre de la France financée en

partie par le ministère de la Culture et à laquelle la DRAC Centre-Val de Loire apporte son soutien pour le financement de deux à trois suppléments par an. Pour rappel, cette revue fait partie des six revues archéologiques interrégionales qui couvrent le territoire métropolitain. Fondée en 1962 à Vichy, elle a été publiée successivement à Lyon puis à Tours. Elle diffuse les résultats d'études archéologiques qui concernent toutes les périodes : de la Préhistoire la plus ancienne jusqu'à l'archéologie industrielle et des Temps Modernes. La majorité des contributions portent sur la Protohistoire, la période romaine et le Moyen Âge. Elle constitue le support de publication d'études diachroniques relatives aux régions Centre-Val de Loire, Île-de-France, ainsi que l'Allier, le Cantal, la Haute-Loire, le Puy-de-Dôme et le département de la Loire. De même, la revue édite des chroniques et des comptes rendus d'ouvrages qui témoignent de l'avancée des recherches nationales et internationales.

Depuis trente ans, la Revue Archéologique du Centre de la France publie des volumes de suppléments consacrés à des actes de colloques, des monographies de sites, aux résultats de programmes collectifs de recherches et à la publication de sites majeurs. Avec la mise en ligne de la revue, la politique éditoriale des Suppléments de la Revue archéologique du Centre de la France a été redéfinie pour assurer la publication de fouilles et de recherches de terrains inédites, issues notamment de l'archéologie préventive. De nouvelles séries thématiques de suppléments ont ainsi vu le jour sur les agglomérations secondaires antiques (quatre volumes parus), les ensembles funéraires (trois volumes parus) ou encore les sites ruraux antiques (trois volumes parus). En 2020, trois suppléments à la revue ont bénéficié du soutien de la DRAC Centre-Val-de-Loire. Le premier est consacré à « *La pars rustica de la villa romaine des Petites Vallées à Ymonville, Eure et Loir* » sous la direction de Gregory Poitevin et constitue le 74^e supplément de la revue et le 4^e volume de la collection consacrée aux établissements laténiens et gallo-romains du centre de la Gaule. Le second « *Entre Carnutes et Sénons, Habitats et nécropoles de l'âge du Fer sur l'Autoroute A19* », sous la direction de Stephan Fichtl, Thibaud Guiot et Thierry Massat, est le 75^e supplément de la revue et le 4^e volume de la collection consacrée aux fouilles entreprises dans le cadre de l'Autoroute A19. Le troisième, sur les « *Épaves et naufrages en Loire. Archéologie de l'accident en eau douce (XIV^e-XIX^e s.)* », est la publication de l'important travail réalisé par le projet collectif de recherches coordonné par Virginie Serna.

En dehors de l'aide à la publication scientifique des résultats, le service régional de l'archéologie attache une grande importance à la sensibilisation du grand public en réalisant et soutenant l'édition de supports de médiation ou de vulgarisation. Ainsi, les projets de réaménagement du château de Gien, propriété du Conseil départemental du Loiret depuis 1823, ont été l'occasion d'améliorer la connaissance du monument par une démarche pluridisciplinaire. Un diagnostic archéologique a été mené parallèlement aux travaux d'aménagement et de restauration, permettant ainsi de découvrir les structures antérieures à celles édifiées par Anne de Beaujeu. Les résultats de ces recherches archéologiques sont l'objet d'un volume

de la collection « Patrimoines en région Centre-Val de Loire » édité par la DRAC Centre en 2020 sous le titre : « *Le château de Gien, recherches archéologiques (45)* ».

De même, le service régional de l'archéologie a confié en 2020 le soin à Pierre Papin (service archéologique départemental d'Indre et Loire) de rédiger le 8^e numéro des fascicules de la ligne éditoriale « Archéologie en région Centre-Val de Loire » consacré aux recherches qu'il a menées à Loches et intitulé « *La forteresse médiévale de Loches (Indre-et-Loire). 5 années de recherches archéologiques dans le parc des logis royaux* ». Notons également que la DRAC a assuré la publication de la 3^e édition de la plaquette « *Archéologie préventive : mode d'emploi* » qui présente les procédures de l'archéologie préventive en considérant les dernières évolutions réglementaires et constitue un outil pratique pour les acteurs institutionnels, les professionnels de l'aménagement et les particuliers désirant s'informer.

Les biens archéologiques mobiliers

Dans un autre domaine, entre 2017 et 2020, la politique de gestion des biens archéologiques mobiliers issus des fouilles réalisées en région Centre-Val de Loire a connu de nouvelles orientations, sur lesquelles il paraît important de faire un point d'étape. Ces orientations prennent en compte les résultats du recensement national effectué en 2015, pour déterminer le volume des biens archéologiques mobiliers à la charge de l'État et les conséquences de l'adoption de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, qui a modifié le régime de propriété de ces biens.

En 2015, ce recensement avait démontré que la région ne possédait pas de capacités suffisantes pour gérer et conserver les 48 237 caisses (1 257 m³) de biens archéologiques identifiées sur 17 sites répartis à travers les six départements. À partir de 2016, l'une des conséquences de l'adoption de la loi n° 2016-925 du 7 juillet 2016 relative à la liberté de la création, à l'architecture et au patrimoine, en matière de propriété des mobiliers archéologiques, a été l'augmentation des demandes de versements de ces mobiliers à l'État par les opérateurs d'archéologie préventive (Inrap, services de collectivités territoriales, opérateurs privés) confrontés depuis un certain temps à la saturation de leurs locaux. Dans la foulée, elle a suscité celles de plusieurs musées cherchant à rendre disponibles des espaces de réserves et encore celles de collectivités territoriales souhaitant se décharger de la conservation de biens archéologiques mobiliers leur appartenant. À partir de 2017, la visite de plusieurs dépôts lapidaires dans plusieurs monuments historiques, dont des cathédrales appartenant à l'État, a permis de compléter le recensement en incluant des mobiliers issus de fouilles anciennes. Cette actualisation a été poursuivie en 2018 jusqu'à la fin de l'année 2019. C'est un total de plus de 90 000 caisses (3 500 m³) représentant un linéaire d'environ 45 km que la DRAC devrait gérer avec seulement 12 km de linéaires saturés dont elle dispose en région.

Face à cette situation, le recensement des sites figurant au schéma directeur immobilier des réserves du ministère de la Culture (SDIRéC) a dû être complété et celui du développement des centres de conservation et d'études et des lieux de dépôts des biens archéologiques mobiliers de la région Centre-Val de Loire a dû être réorienté. Ce dernier envisage la fermeture des multiples lieux de dépôt et le rapatriement des mobiliers dans un lieu de conservation provisoire dans l'attente de la construction d'un CCE régional possédant des capacités d'accueil à même de répondre à la situation présente et d'envisager l'avenir et d'abriter les importantes collections lapidaires constituées au fil des travaux dans les cathédrales de la région.

Ce sont les raisons pour lesquelles, entre 2016 et 2020, le centre de conservation et d'étude régional de Saint-Jean-de-la-Ruelle (Loiret), fermé pour raison de sécurité, a été progressivement rouvert et rééquipé. Des travaux complémentaires y sont envisagés pour permettre l'accueil des chercheurs et les conditions de conservation. Afin de répondre aux demandes de versements et dans l'attente de la construction d'un CCE régional, le principe de la location de locaux offrant des capacités d'accueil adaptées, a été concrétisé sur le site de la Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) près d'Orléans. Cette nouvelle mesure permet une gestion centralisée des biens archéologiques mobiliers issus de la fermeture progressive des divers dépôts de la région, comme ceux du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), de Bourges (Cher) et de Moulins-sur-Céphons (Indre) fermés et rendus à leurs propriétaires. Parallèlement, des travaux de mise en conformité et une étude de faisabilité ont été réalisés au dépôt de Saint-Marcel (Indre), fermé en 2019 suite à la visite de l'inspecteur hygiène, santé et sécurité au travail du ministère de la Culture. Ils permettront la réouverture des locaux et à la DRAC de décider du devenir de ce dépôt qui abrite en majorité des ensembles issus des fouilles de plusieurs gisements du département de l'Indre et de la cité antique d'*Argentomagus*, en constituant de fait les réserves du musée appartenant à la communauté de communes d'Eguzon-Argenton-Vallée de la Creuse, installé sur le plateau des Mersans à Saint-Marcel.

Entre 2017 et 2020, une expérimentation a été menée avec l'Inrap au CCE de Saint-Jean-de-la-Ruelle pour la gestion des biens archéologiques mobiliers et de la documentation archéologique à la charge de l'État. Elle a abouti à la signature d'une convention entre la DRAC et l'Inrap pour une période de cinq ans, définissant la mission confiée à l'institut sous le contrôle scientifique et technique de la DRAC. Assurée en région Centre-Val de Loire par trois équivalents temps plein, cette mission a pour objectifs prioritaires d'assurer le traitement et le suivi des données scientifiques et l'accueil des membres de la communauté scientifique à des fins de recherche sur les données conservées au CCE. Le service soutient également des chantiers de collections engagés dans les importants dépôts de certains services archéologiques de collectivité (Chartres, Bourges...) notamment pour la mise en conformité des versements à l'État et des reconditionnements de collections anciennes.

À l'issue de ce rapide tour d'horizon, on comprend mieux comment la recherche archéologique en région Centre-Val de Loire a rencontré un certain nombre de difficultés liées aux conditions de travail particulières dans le contexte de la pandémie de la covid 19. Quoi qu'il en soit, ce bilan scientifique témoigne du maintien d'une activité

scientifique de qualité apportant de nouveaux résultats obtenus grâce à l'engagement de chacun des acteurs de l'archéologie régionale.

Stéphane Révillion
Conservateur général du Patrimoine
Conservateur régional de l'archéologie

Résultats scientifiques significatifs

■ **Axe 1 : Le Paléolithique ancien et moyen**

Des vestiges d'occupations du Paléolithique moyen ont été fouillés dans la ZAC Pôle Ouest de Chartres, à **Mainvilliers** (Eure-et-Loir). 460 silex taillés ont été recueillis sur une surface de 1 500 m² au sommet d'un paléo-val, comblé par des colluvions. L'étude taphonomique a montré que l'assemblage lithique était hétérogène et constitué à partir d'éléments remobilisés. Plusieurs modalités de débitage (Levallois, laminaire, discoïde) ont été identifiées et l'outillage ne compte que quelques racloirs et bifaces. Les datations par thermoluminescence (entre 55 000 et 45 000 ans av. J.-C.) situent ces occupations à la fin du Paléolithique moyen, renvoyant à une phase un peu plus récente que celle majoritairement représentée au sein des dépôts éoliens quaternaires du plateau de Beauce, comme à Illiers-Combray, rapportée au SIM5, vers 90 000 av. J.-C.

■ **Axe 2 : Le Paléolithique supérieur**

En Loir-et-Cher, à **Muides-sur-Loire**, les vestiges d'une implantation de chasseurs du Paléolithique supérieur final, très bien conservés, se signalaient par un foyer et plusieurs amas de débitage du silex tertiaire local (opalite). La nature-même de l'occupation reste à préciser, mais semble relever de plusieurs activités : ateliers de taille installés sur le coteau dominant la Loire à proximité des sources de matière première, habitat, halte de chasse en lien avec la fabrication et l'entretien des armes de jet. L'industrie lithique comporte des pièces mâchurées et plusieurs pointes des Blanchères, qui permettent de rapporter plus précisément l'occupation au Laborien récent. Les armatures présentent une forte homogénéité morpho-dimensionnelle et sont regroupées à proximité de la structure de combustion. Outre son intérêt au plan régional, cette découverte va contribuer aux débats tant sur la nature et le statut des sites, que sur les questions relatives aux traditions techniques et aux aires culturelles à l'extrême fin du Pléistocène supérieur.

Une nouvelle tranche de diagnostic dans la ZAC des Hauts-de-Montlouis à **Montlouis-sur-Loire** (Indre-et-Loire) a encore révélé une occupation de la fin du Paléolithique, au sein de dépôts sableux

La forte proportion d'éléments thermofractés laisse envisager la présence d'un foyer. L'industrie lithique est abondante et dans un excellent état de conservation, mais aucun nucléus n'a été découvert. Elle comprend plusieurs centaines de lames, 16 lamelles et 43 outils, dont 18 grat-

toirs. 6 armatures ont également été recueillies. Il s'agit de pièces à dos et parfois à base tronquée. Une bitroncature à dos rectiligne s'apparente à une pointe de Malaure, caractéristique du Laborien ancien. Cette attribution au Paléolithique supérieur final est confortée par le résultat d'une datation par le radiocarbone, entre 10 294 et 10 047 cal BC, obtenue sur un fragment d'os brûlé.

Dans le cadre du projet collectif de recherche « **Du dernier maximum glaciaire à l'optimum climatique...** », un important travail a été entrepris sur la faune des niveaux solutréens et badegouliens du site de l'Abri Fritsch à **Poulligny-Saint-Pierre** (Indre), fouillé anciennement sous la direction du Dr Allain. Les premiers résultats des analyses isotopiques du carbone et de l'oxygène réalisées sur les ossements de chevaux et de rennes, qui présentent une excellente conservation du signal, indiqueraient une stabilité des conditions environnementales au cours de ces deux périodes.

■ **Axe 3 : Les expressions graphiques préhistoriques : approches intégrées des milieux et des cultures**

En Indre-et-Loire, les recherches dans la grotte ornée de la Roche Cotard à **Langeais** et ses figurations pariétales attribuées au Paléolithique moyen, ont plus particulièrement concerné la poursuite du relevé des traces, qu'elles soient anthropiques, animales ou naturelles, et l'étude de la fracturation des dalles de chert, en lien avec la circulation dans la cavité au moment de la réalisation des tracés pariétaux. De nouveaux prélèvements pour datation ont également été réalisés sur des lambeaux de couche encore en place au-dessus de l'entrée de la grotte d'Achon, pour en préciser la date de fermeture, estimée actuellement à au moins 60 000 ans av. J.-C. La grotte est désormais classée au titre des Monuments historiques à la suite de l'examen du dossier en novembre par la 6e section de la Commission nationale du patrimoine et de l'architecture.

■ **Axe 4 : Mésolithisations, néolithisations, chalcolithisations**

Au cours des prospections menées dans le lit du Cher, à **Bruère-A Illichamps** (Cher), un tronc de chêne de plus de 3 mètres de longueur, sans traces évidentes d'aménagements anthropiques, a été découvert au sommet de dépôts sableux remaniés récemment. Il a toutefois été daté par le radiocarbone de la fin du Mésolithique entre

6 360 et 6 004 av. J.-C. Dans le même secteur, plusieurs pieux sont rapportés quant à eux à la fin du Néolithique, entre 3 628 et 2 917 av. J.-C.

Dans la zone d'activités des Coutures à **Menars** (Loir-et-Cher), des vestiges d'une occupation de la fin du Néolithique ancien ont été mis en évidence au cours du diagnostic. Une vaste excavation, possible fosse latérale d'un bâtiment non identifié, a livré du mobilier céramique et lithique attribuable à la fin du Rubané récent du Bassin parisien ou au début du Villeneuve-Saint-Germain. 4 structures de combustion et deux fosses de vidange ont permis de dater l'occupation entre 5 100 et 4 700 av. J.-C.

Un habitat de la fin du Néolithique ancien ou du tout début du Néolithique moyen a été fouillé dans la zone d'activités de **Droue-sur-Drouette** (Eure-et-Loir). 5 bâtiments de tradition danubienne, datées entre 4 900 et 4 700 ans av. J.-C., occupaient un petit versant exposé au sud. Si les plans des maisons sont incomplets en raison de l'érosion, les fosses latérales d'extraction du limon, de petites dimensions, sont, pour partie, conservées. De plus, des nappes de mobilier céramique et lithique ont été piégées sous des niveaux comprenant une grande quantité de terre à bâtir rubéfiée correspondant à l'effondrement des élévations des bâtiments, après leur destruction par un incendie.

Dans le Cher, une exceptionnelle sépulture collective de la fin du Néolithique a été fouillée à **Saint-Doulchard** sur le tracé de la rocade nord-ouest de Bourges. Seul cas connu à ce jour dans toute la région, elle a livré une quarantaine de défunts et a été datée par le radiocarbone aux environs de 3 000 ans av. J.-C. La fosse sépulcrale mesurait 4 m de longueur pour 1,75 m de largeur et la disposition des corps indique l'existence d'une superstructure en bois doublant les parois verticales de la fosse. Les corps avaient été recouverts d'une couche de pierres, sur l'ensemble de la surface de la tombe. Le mobilier est plutôt rare, mais quelques éléments en os et bois de cerf ont été déposés avec les défunts (poinçon, gaines de hache et outils).

À **Blandainville** (Eure-et-Loir), 3 phases d'occupation du Néolithique ancien et moyen ont été mises en évidence au cours de la fouille, sur près de 7 hectares, avant l'implantation d'une plateforme logistique. Une grande structure en creux, riche en mobilier lithique et céramique attribuable au Blicquy/Villeneuve-Saint-Germain, pourrait correspondre à une fosse latérale de bâtiment de type danubien, mais les probables trous de poteau découverts à proximité ne dessinaient pas de plan cohérent. Il s'agit de la première implantation du tout début du Néolithique identifiée dans l'ouest du département.

La fouille programmée sur les minières de silex de **Lisle** (Loir-et-Cher) a porté sur le niveau de colluvions, riche en mobilier, et sur 3 fosses d'extraction. Une nouvelle concentration de mobilier a été découverte, mais il est encore prématuré de déterminer s'il s'agit d'un amas ou d'une structure en creux. La poursuite de l'étude technologique du mobilier confirme que toutes les étapes de la chaîne opératoire du façonnage de lames de hache sont présentes, mais les éclats de dégrossissage et de mise

en forme sont peu abondants, ce qui pourrait indiquer une préparation succincte des blocs ou que celle-ci s'est déroulée ailleurs. Le façonnage est bien représenté ainsi que les éclats de régularisation, cette étape étant donc prépondérante, bien que seulement 13 ébauches et une hache taillée aient été recueillies à ce jour.

À **Prasville** « le Chemin de Teillay » (Eure-et-Loir), le diagnostic sur l'extension d'une carrière de calcaire a révélé de nouvelles occupations attribuables d'une part au Néolithique moyen II, et d'autre part au Néolithique récent ancien, qui pourrait dater entre 3 600 et 3 400 av. J.-C., phase encore peu représentée en Beauce.

Dans l'Indre, à **Étrechet**, dans l'emprise de la ZAC d'Ozans, un habitat du Néolithique final (vers 2 500 av. J.-C.), période très peu représentée dans le sud de la région, a livré plusieurs fosses et des trous de poteau, mais aucun plan de bâtiment. La céramique assez abondante et la présence de matériel de mouture et de filage confirment le caractère domestique de l'occupation.

■ Axe 5 : Les âges des métaux

Le diagnostic réalisé avant l'extension d'une carrière sur la commune de **Vouvray** (Indre-et-Loire), localisé en rive droite de la Loire, dans la plaine alluviale, a révélé notamment des vestiges de l'âge du Bronze ancien. Malgré l'absence de structures reconnues, plus d'une centaine de tessons de céramique attestent l'existence d'un habitat, pour une période encore mal connue dans la région. Une fréquentation du site au Bronze final a également été mise en évidence.

Les fouilles préventives conduites dans la zone d'activité d'Illiers-Combray (Eure-et-Loir), à **Blandainville** « les Joncs Marins » ont également livré un habitat ouvert de l'âge du Bronze, couvrant plusieurs hectares. Une douzaine de plans de bâtiments ont été reconnus, dont un de forme quadrangulaire et deux autres circulaires. De très nombreuses structures en creux ont été fouillées, parmi lesquelles une dizaine de fosses dites polylobées, plus d'une centaine de fosses de formes et dimensions variées, plusieurs structures de combustion, une quinzaine de puits et autant de fosses profondes, mais étroites. Elles ont fourni un abondant mobilier céramique, daté de l'âge du Bronze final IIb-IIIa au Bronze final IIIb, et pour l'une d'entre elles de nombreux fragments de pesons. Une petite statuette anthropomorphe en terre cuite, très schématique, a également été découverte, l'un des très rares exemplaires connus pour l'âge du Bronze dans la région.

La fouille de **Muides-sur-Loire** (Loir-et-Cher) a livré une couche très dense en mobilier céramique daté de l'extrême fin de l'âge du Bronze (Bronze final IIIb). Quelques tessons portent une engobe rouge et certains décors ne trouvent pas d'équivalents dans les corpus régionaux et du val de Loire et renvoient à des cultures du Centre-Ouest et du Sud de la France.

Dans la ZAC des Portes de Chambord II, la fouille réalisée à **Mer** (Loir-et-Cher) a porté sur un site du Hallstatt D1-D2/La Tène A, sur deux fenêtres distantes de 200 m.

La première zone a livré les plans d'une demi-douzaine de bâtiments assimilables à des greniers, ainsi qu'une probable palissade. L'autre zone correspond à une aire d'ensilage, avec 14 fosses et silos et comprend également un four.

L'opération programmée sur l'habitat gaulois et antique de **Manchecourt** (Loiret), qui couvre plus de 12 hectares, s'est limitée à des prospections géophysiques. Elles ont permis de préciser le plan d'un des plus vastes établissements connus dans le Loiret, après celui de Batilly-en-Gâtinais, mais dont la transformation en villa reprend l'organisation du domaine de la fin de La Tène.

Dans le cadre du projet **Atmoce**, plus de 300 monnaies ont été analysées par le CEMHTI et l'IRAMAT depuis 2017. Ce programme, qui a pour objectif d'étudier la production monétaire en alliages cuivreux chez les Carnutes aux II^e et I^{er} av. J.-C., a plus particulièrement porté sur l'atelier de l'Îlot de la Charpenterie à Orléans et sur les sites contemporains de l'Orléanais. Des particularités territoriales ont été mises en évidence avec des pratiques et des stocks métalliques différents.

■ Axe 6 : Paysages religieux, sanctuaires et rites d'époque romaine

Plus de 300 nouveaux éléments en bois ont été extraits du bassin du sanctuaire antique de Saint-Martin-au-Val à **Chartres** (Eure-et-Loir), provenant du plafond suspendu et de la charpente. La poursuite de l'étude des éléments de cette dernière a conduit à un réexamen des hypothèses proposées pour la couverture du bassin. Les pièces recueillies à ce jour pourraient résulter de rejets plutôt que d'un effondrement de la charpente et du plafond, et par conséquent la couverture aurait pu être installée sur l'ensemble de la fontaine monumentale.

À **Saint-Marcel** - Argentomagus (Indre), la poursuite des fouilles autour du temple 4 a confirmé que sa construction remontait à la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. Le dépôt d'un individu périnatal renvoie à une pratique attestée dans les sanctuaires antiques en Gaule, mais plutôt rare. Le phasage de l'occupation du secteur de la « *domus de Quintus Sergius Macrinus* » a pu être précisé. Le sondage dans la cour à portiques a mis en évidence des fosses et un fossé datés également de la première moitié du I^{er} s. Un premier bâtiment serait ensuite construit après apport de remblais et nivellement entre la fin du I^{er} s. et la première moitié du II^e s. De la même phase d'aménagement daterait également un radier de pose pour les blocs de grand appareil du stylobate. Au nord de la cour à portiques, une maçonnerie inédite a été mise au jour et pourrait être en relation avec le second état du bâtiment. Les recherches se poursuivent également sur le site d'**Argentomagus**, avec la préparation de la publication de l'ensemble des opérations conduites sur le plateau des Mersans

■ Axe 7 : Phénomènes funéraires depuis la fin de l'Antiquité : origine, évolution, fonctions

Dans le cadre du projet collectif de recherches sur l'Antiquité tardive en région centre (**Antarec**), l'inventaire car-

tographique, qui se poursuit, a d'ores et déjà permis de recenser 122 nécropoles tardo-antiques. Les recherches portent plus spécifiquement sur deux nécropoles. Celle du Boullay-Thierry « la Noé » (Eure-et-Loir), fouillée en 2001 sur le tracé de la déviation de la RN 154, comprenait 38 sépultures, dont les plus anciennes remontent au III^e s. Un important travail de récolement des sources a été entrepris pour l'étude de la grande nécropole de Tavers (Loiret), fouillée à la fin des années 1970 et utilisée à partir du IV^e s.

■ Axe 8 : Édifices de culte chrétien depuis la fin de l'Antiquité

Les recherches autour de l'oratoire carolingien et l'église de **Germigny-des-Prés** (Loiret) se sont poursuivies avec la réalisation d'un sondage au sud de l'église, qui a révélé 10 nouvelles inhumations, entre 1, 40 m et 2,10 m de profondeur. Deux ou trois phases sépulcrales ont été mises en évidence entre XVI^e s et le XVII-XIX^e s., alors que le sondage de 2018, au sud-est, renvoyait au X^e-XI^e s. Dans ce cimetière paroissial, deux modes d'inhumation se rencontrent, en cercueil ou en fosse avec linceul, mais toujours sans mobilier. La modélisation tridimensionnelle de l'église permet, à l'appui de l'analyse architecturale, de proposer une restitution des trois grandes phases d'édification.

Les premiers résultats des études documentaires, engagées dans le cadre d'un projet collectif de recherches sur l'abbaye de **Déols** (Indre) et son bourg monastique ont confirmé le potentiel archéologique, architectural et archivistique remarquable de ce site fondé en 917. La reprise d'un sondage, datant de 1970, sur l'absidiole a mis en évidence un premier état avec une abside à épaulement flanquant le départ d'un chevet et la présence probable d'une salle souterraine.

Les fouilles conduites depuis 2019 sur la collégiale Notre-Dame de **Loches** (Indre-et-Loire) ont permis de retrouver de rares éléments des occupations du haut Moyen Âge, avec du mobilier des VI^e-IX^e s. et un silo du IX^e s. Des vestiges de la collégiale primitive construite dans la deuxième moitié du X^e s. ont été découverts dont une partie du mur nord de la nef. Le mode constructif mis en œuvre, en moyen appareil réglé, n'avait pas encore été reconnu pour cette période dans le Val de Loire. De nombreuses observations relatives aux aménagements successifs de l'église construite au début du XI^e s. ont également pu être faites, notamment sur la construction du jubé, remontant à la première moitié du XII^e s., sur les différents états de la tribune, ou encore sur l'installation d'autels. Enfin, parmi la trentaine de tombes identifiées dans cette partie de la nef, pourrait se trouver celle du duc de Milan Ludovic Sforza, mort en captivité au château en 1508, sous réserve des résultats définitifs des analyses en cours.

Si la crise sanitaire a empêché la clôture des travaux de terrain sur l'abbaye de **Marmoutier à Tours** (Indre-et-Loire), les recherches universitaires se sont poursuivies d'une part sur le paléochenal de la Loire qui traverse le site et d'autre part sur l'enceinte monastique. Si le paléochenal principal est comblé progressivement jusqu'au

IX^e s., des chenaux secondaires subsistent et l'eau est encore présente aux XVII^e et XVIII^e s., mais canalisée. Le traitement et l'inventaire du mobilier, y compris pour le lapidaire des fouilles conduites par C. Lelong, ainsi que la synthèse des campagnes menées sur le site depuis 2005 ont bien progressé.

■ Axe 9 : Le phénomène urbain

La fouille archéologique menée 62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze juillet, à **Chartres** (Eure-et-Loir), a révélé une occupation de ce secteur dès la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., puis plusieurs aménagements et activités artisanales se sont succédé jusqu'à son abandon avant le Bas-Empire. Une place empierrée a été aménagée, accompagnée d'une activité métallurgique importante avec des foyers, des fosses et un puits, livrant des fragments de tuyères, des scories, des battitures et des déchets de fonte. Les vestiges rapportés au II^e s. sont moins nombreux, mais au III^e s. se développe une nouvelle activité artisanale avec l'installation de plusieurs fours de potier, inédite dans la partie occidentale d'Autricum.

En limite sud de la ville antique de **Chartres**-Autricum, sur le site fouillé 19-21, rue des Vieux-Capucins, les vestiges de bâtiments construits au bord d'une voie, aménagée au cours du I^{er} s., sont associés à plusieurs caves. Une grande plaque d'enduits peints a été découverte dans le comblement de la plus grande cave, d'une surface de plus de 20 m². Cette plaque a révélé une riche palette chromatique et des éléments de décor complexe comprenant des imitations de marbre. Une vaste carrière d'extraction du limon des plateaux est ensuite exploitée jusqu'au milieu du III^e s., voire au IV^e s. Au Moyen Âge, les parcelles sont occupées par de la vigne avant d'être urbanisées à la période moderne.

Les travaux du projet collectif de recherche sur les peintures murales de **Chartres**-Autricum confirment l'extrême richesse de la capitale des Carnutes en ce domaine. Outre la poursuite des études sur plusieurs lots, dont certaines issues de fouilles préventives récentes, voire concomitamment à leur réalisation (rue des Vieux-Capucins), les études sur la composition des mortiers se sont développées et visent notamment à l'identification d'ateliers qui seraient intervenus sur plusieurs chantiers de décoration. Un programme d'analyse des pigments a également été initié et a montré une utilisation des sources classiques (céladonite, goethite, hématite et noir de carbone).

Le diagnostic réalisé dans le centre historique de **Saint-Benoît-du-Sault** (Indre) a permis de faire remonter les premiers aménagements anthropiques sur le promontoire aux VII^e-IX^e s. Ils correspondraient à la construction de l'église, voire de l'ensemble du prieuré. Des vestiges des fortifications médiévales ont également été retrouvés en plusieurs points : courtine, tours, porte à pont-levis, fossé défensif...

Le diagnostic réalisé place de Verdun à **Loches** (Indre-et-Loire), immédiatement au nord de l'enceinte médiévale de la ville, a mis en évidence des constructions inattendues,

remontant aux XI^e-XII^e s. Des vestiges des bâtiments du couvent d'Ursulines fondé en 1627 ont également été retrouvés, ainsi que les emplacements de plus de 200 tombes ayant appartenu au cimetière aménagé dans l'ancien jardin des Ursulines, dès 1795 avant d'être déplacé au milieu du XIX^e s.

La fouille conduite à **Blois** (Loir-et-Cher) au 1 Ruelle Rocheron a porté sur un quartier de l'agglomération antique, en rive gauche de la Loire dans le quartier de Vienne. Des parcelles sont aménagées le long d'un axe viaire orienté nord-sud, dont l'existence est attestée dès le début du I^{er} s. Une grande variété d'activités ont été identifiées dont le tissage et la présence d'une forge, mais aussi de probables boutiques ou ateliers, avec la découverte de pièces de harnachement et de produits d'origine méditerranéenne. Le quartier est abandonné au début du III^e s. et ne sera urbanisé que très récemment, ce qui explique le bon état de conservation des vestiges gallo-romains.

Le diagnostic réalisé sur l'autre rive de la Loire, sur le plateau nord de **Blois**, rue du Bourg Neuf ont mis en évidence un tronçon de la voie romaine venant de Chartres. La création du faubourg remonterait quant à elle à la fin du XII^e s.

Les travaux du Projet collectif de recherches sur « *Blois. Ville et Territoire ligérien depuis les premières installations humaines* » se sont poursuivis selon deux axes principaux, qui donneront lieu à deux publications distinctes. Le premier axe concerne l'élaboration de la synthèse archéologique urbaine de Blois et nécessite un très important investissement dans le dépouillement des sources archéologiques et historiques. L'étude du franchissement de la Loire constitue le second axe de ces recherches. Les riches données recueillies dans le lit mineur de la Loire à partir des prospections et sondages, des prospections bathymétriques et au sonar-latéral, ainsi que les études xylologiques et dendrologiques vont permettre de restituer l'évolution des ouvrages permettant de franchir le fleuve probablement dès la fin de la période gauloise.

Le diagnostic sur les travaux de requalification des voiries de la rue Porte-Saint-Jean et alentours à l'ouest d'**Orléans** (Loiret) a mis en évidence des vestiges d'occupation dès la fin de l'âge du Fer, puis l'implantation d'un important réseau viaire en direction de Châteaudun au tout début de la période gallo-romaine, qui conduit rapidement à l'abandon dès les I^{er}-II^e s. ap. J.-C. de l'habitat dans ce secteur, qui connaît des aménagements successifs de voiries jusqu'au Moyen Âge. Un lieu d'exécution est installé dans cet espace rural en sortie de ville, au cours de la première moitié du XII^e s. et au début du XIII^e s., attesté par la découverte de trois squelettes de femmes, condamnées à l'enfouissement vivant.

À cheval sur les communes de **Saint-Jean-de-la-Ruelle** et d'**Orléans**, à l'ouest de l'agglomération, le diagnostic de la Tête Nord du Pont de l'Europe se situe dans un secteur où plusieurs opérations ont porté au cours des années 1990 et 2000 sur le Prieuré de la Madeleine. Dès la fin du VIII^e s. se développent un habitat et un espace funéraire, ce dernier s'étendant au cours du X^e s. Des restes de bâtiments appartenant au prieuré fontevriste

fondé en 1131 (et démantelé en 1792) ont également été mis au jour, ainsi que des aménagements hydrauliques.

Le programme **Sicavor** (Système d'Information Contextuel sur les caves d'Orléans) a permis de recenser près de 880 entités, dans la ville *intra-muros* délimitée par le tracé de la dernière enceinte de la fin XV^e et du début XVI^e s. Pour la période médiévale, plusieurs caves à voûtes d'arêtes, plutôt rares à Orléans, ont été inventoriées, ainsi que deux caves-carrières, avec voûtes d'ogives et cellules latérales. De nombreuses caves sont datées de la fin XV^e au XVII^e s., parfois reliées à des caves-carrières situées en deuxième ou troisième niveau de sous-sols. Ces recherches contribuent également à restituer l'évolution des trames urbaines depuis le XIII^e s. jusqu'à la période contemporaine.

Il convient enfin de signaler la découverte au cours de travaux à **Orléans** (Loiret), rue Saint-Étienne, au sein du quartier canonial, d'exceptionnels décors de peintures murales à l'intérieur d'une maison édifiée au XI^e ou au XII^e s., adossée au rempart de la ville antique et médiévale, et dont la fonction reste à déterminer (maison de chanoine, édifice communautaire...). Un premier décor, non daté, consiste en un faux-appareil aux joints couleur prune sur fond blanc. Au XIV^e s. un nouveau décor comporte un faux-appareil à joints rouges sur fond jaune. Des motifs géométriques et un parapet crénelé de fortifications complètent ce décor qui comprend également des anges musiciens.

■ **Axe 10 : Espace rural, peuplement et productions agricoles aux époques gallo-romaine, médiévale et moderne**

Occupé depuis La Tène moyenne, le site du « Bois de Fransache » à **Illiers-Combray** (Eure-et-Loir) connaît l'implantation d'un établissement agropastoral antique, comprenant une probable grange. Deux fosses attribuées aux II^e-III^e s. pourrait correspondre à des sépultures d'immatures. L'occupation se développe au cours du haut Moyen Âge avec des constructions sur poteaux, une zone d'ensilage, des fosses et surtout une quarantaine de fours domestiques. Leur utilisation s'étale depuis la période mérovingienne jusqu'au Moyen Âge, où ils sont souvent regroupés et associés à d'autres structures (fonds de cabane, silos...).

La fouille du site voisin à **Blandainville** (Eure-et-Loir) « les Joncs Marins » a concerné une partie de la basse-cour d'une motte castrale, située à proximité, et un hameau ou village médiéval occupé dès le milieu du XI^e s. et jusqu'à la fin du XIII^e s. Un système d'enclos fossoyés structurés comprenait au moins 13 bâtiments de plan identifiable, aux fonctions variées, ainsi que deux fours domestiques et plusieurs autres à vocation artisanale.

Sur le tracé de la rocade nord-ouest de Bourges, le diagnostic effectué au « Clos de Feularde » à **Fussy** (Cher) a mis en évidence des vestiges antiques qui pourraient appartenir à la villa de Feularde, fouillée au milieu du XIX^e s. et située à moins de 200 m au nord.

La fouille conduite à **Saint-Épain** (Indre-et-Loire), avant

les travaux d'élargissement de l'autoroute A10, a porté sur un site Haut-Empire. Au sein d'un système fossoyé, se rencontrent des vestiges d'activités métallurgiques du fer, des espaces dédiés à la tannerie ou la foulonnerie, installés à proximité d'un puits, et des structures de stockage. En dehors de la zone enclose, de nombreux trous de poteau ont été découverts, sans qu'un plan de bâtiment n'ait pu être identifié, ainsi qu'un cellier, une fosse à fumure et une mare.

Sur le site de Vaugourdon à **Veigné** (Indre-et-Loire), fouillé également dans le cadre des travaux de l'A10, plusieurs occupations successives depuis la fin de la période galloise jusqu'au Moyen Âge ont été mises en évidence. Un habitat enclos fossoyé est attesté à La Tène finale, bien que se développant en grande partie en dehors de l'emprise des travaux, contrairement à la *villa* construite à la fin du I^{er} s. ou au début du II^e s. Un enclos maçonné délimite la *pars urbana*, occupée par le bâtiment principal et une dépendance comportant un bain. Plusieurs bâtiments ont été mis au jour dans la *pars rustica*. L'un d'entre eux a livré des aménagements originaux dédiés à la viticulture, premier témoin de ce type d'activité pour la période antique dans le sud de la région. Après un abandon partiel au Bas-Empire, des structures en creux mal caractérisées témoignent d'une occupation plus importante à la période mérovingienne, puis d'un habitat carolingien structuré accompagné d'une aire funéraire, avant un délaissement du site au XII^e s.

À **Saint-Doulchard** (Cher) deux bâtiments sur poteaux et un réseau de fossés parcellaires remontent aux V^e-VI^e s., mais l'occupation principale, implantée au bord d'un petit cours d'eau, se développe au cours des IX^e-X^e s. Elle correspond à un petit ensemble agropastoral avec des bâtiments sur poteaux associés à des fosses. Une construction particulière se distingue des autres, par son plan subcirculaire et une surface voisine de 100 m². La présence de foyers tend à l'interpréter comme une habitation, entouré de bâtiments agricoles. La fréquentation dans la seconde moitié du Moyen Âge se limite à la réutilisation d'un chemin encavé, qui devait exister précédemment.

Le diagnostic avant l'extension d'une carrière au « Bois de Fontmaure » à **Lureuil** (Indre) a mis en évidence les vestiges d'un atelier de potier inédit, daté du XIV^e s. Les productions, exploitant la kaolinite locale, comportent une grande variété de contenants, avec des coquemars, des cruches, des pichets et des tasses.

La fouille, préalable à l'aménagement d'un lotissement à **Pontlevoy** (Loir-et-Cher) a concerné un établissement agricole rural antique, précédé d'une occupation de La Tène finale, dont seule une partie, constituée par un enclos fossoyé se situait dans l'emprise de la fouille, ainsi que deux bâtiments sur poteaux. Une villa gallo-romaine est ensuite aménagée. La *pars rustica*, comprenant deux granges et une zone de stockage incluant un grenier sur plancher surélevé, est délimitée par un mur de clôture comportant une tour-porche. Dans la *pars urbana*, étudiée sur aire restreinte une cave, aux maçonneries très soignées, a été découverte. À l'est se trouvaient un four à chaux et une grande fosse à fumure. À noter que les

productions céramiques renvoient, pour l'essentiel, à un faciès turon plutôt que carnute. Le site est abandonné dès la fin du III^e s. Des fosses d'extraction du calcaire sont implantées dans la *pars urbana*, ainsi qu'un second four à chaux daté du Moyen Âge.

À Bracieux (Loir-et-Cher), le diagnostic réalisé sur un projet de lotissement rue des Brémaillies a mis en évidence une occupation structurée du bas Moyen Âge. Plusieurs bâtiments ont été identifiés. Le plus grand mesure environ 30 m² et le niveau de sol associé a livré des éléments céramiques datés entre la seconde moitié du XIV^e s. et la première moitié du XV^e s. Des palissades, des constructions annexes et des fosses, réutilisés en dépotoir, complètent cet ensemble dont la nature reste à préciser (hameau, ferme...).

En forêt domaniale de Boulogne, à **Tour-en-Sologne** (Loir-et-Cher), un ferrier dont l'exploration avait débuté en 2018 a pu être étudié dans sa totalité. La fouille a montré une organisation des activités successives, au sein d'espaces dédiés au grillage du minerai, puis à sa réduction et à la forge, délimités par un fossé semi-circulaire. La qualité des productions atteste une bonne maîtrise de l'ensemble de la chaîne opératoire par les artisans, au cours des VI^e et VII^e s.

Toujours dans le cadre des travaux d'aménagement de l'autoroute A10, des vestiges principalement du Haut-Empire ont été fouillés à **Cercottes** (Loiret). Un réseau de fossés et de nombreuses structures en creux ont livré de la céramique, de la faune et du mobilier métallique renvoyant à une occupation domestique, mais trois vases, datés des II^e-III^e s., ont été retrouvés dans des fosses alignées et semblent relever de dépôts intentionnels. Un autre alignement, plus récent, correspondait à 4 inhumations de chiens, l'un accompagné d'un coq et un autre déposé sur une céramique. Elles ont été datées par le radiocarbone entre la deuxième moitié du IV^e et la deuxième moitié du VI^e s.

Le projet collectif de recherches sur l'alimentation et la thérapeutique en région Centre-Val de Loire de la Protohistoire au Moyen Âge (**Althéré**) se poursuit avec une équipe pluridisciplinaire. La mise en place d'un référentiel de plantes basé sur les marqueurs chimiques à partir d'analyses pour identifier les composants biomoléculaires des échantillons archéologiques s'est enrichie par une approche métabolomique qui permet de détecter les métabolites primaires et secondaires. Des analyses ont été réalisées sur 4 vases provenant de l'ensemble exceptionnel d'objets liés à la pratique de la magie, découvert dans la cave dite du magicien à Chartres (Eure-et-Loir). Portant sur une lampe, le *turibulum* le plus complet et deux cratères aux serpents, elles ont mis en évidence la présence d'encens oliban, de myrrhe, d'huile de ricin et de bitume. Depuis 2019, des études sont aussi réalisées sur des plantes médicinales fraîches (belladone, datura, mandragore, morelle noire...). Un bilan des données carpologiques a permis de recenser 32 000 restes de fruits identifiés, sur 140 sites. On retiendra notamment que la vigne est attestée au moins dès La Tène ancienne. La recherche de phytolithes vient également compléter les

données. Enfin, le dépouillement des sources écrites a débuté par le manuscrit de Dioscoride « *De materia Medica* » commenté par Matthiole.

■ Axe 11 : Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne

À **Neuvy-Deux-Clochers** (Cher), de nouvelles observations ont pu être faites sur la tour de Vesvre au cours du diagnostic portant sur le terre-plein de la tour et ses fossés, en relation avec les travaux de restauration. Une construction maçonnée a été mise en évidence et pourrait dater de la fin du XI^e s., tandis que d'autres maçonneries seraient liées à l'édification de la courtine au XIII^e s.

Le diagnostic réalisé sur les vestiges de la forteresse de Cluis-Dessous à **Cluis** (Indre), également en cours de restauration, a mis en évidence des éléments de constructions antérieures au XIII^e s., repris dans la courtine.

À **Chinon** (Indre-et-Loire), un diagnostic a concerné le Fort du Coudray, pour identifier l'origine des désordres observés sur le rempart sud-ouest et une étude sur l'état sanitaire de l'ensemble de l'enceinte de la Forteresse a été engagée. Les vestiges les plus anciens reconnus se rapportent à l'enceinte construite au XI^e s. Le diagnostic a également montré qu'à l'intérieur du Fort du Coudray, des bâtiments des XIII-XIV^e s. avaient été détruits pour mettre en défense l'extrémité ouest de la forteresse et condamner définitivement son accès par l'extérieur.

Le diagnostic sur le projet d'aménagement d'un potager dans les « Terres de la Basse Cour » (appelé aussi site des Casernes) du château de **Chambord** (Loir-et-Cher) a révélé plusieurs phases d'occupation. La plus ancienne pourrait correspondre à un habitat ouvert mal caractérisé de la fin du Hallstatt et du début de La Tène ancienne. Des aménagements variés (fossés, fosses, trous de poteau) renvoient à une occupation domestique médiévale installée à proximité, au bord du Cosson. La céramique associée se rapporte aux XI^e-XII^e s. et comprend une proportion importante de vases de stockage, tandis que des restes de bœuf et de cheval pourraient indiquer des activités de boucherie.

Les recherches sur les archives du château de Mez-le-Maréchal à **Dordives** (Loiret), en partie inédites, ont permis notamment de préciser les dates de fondation de la tour du Mez par Robert III Clément, vers 1170-80. Les travaux de terrain sur les circulations et les accès au chemin de ronde depuis les deux tours d'entrée ont montré des choix différents. Pour la tour 6, à l'est, l'accès se faisait par un échappement depuis l'escalier en vis, puis la circulation vers la tour 5, à l'ouest, empruntait la chambre de herse située au deuxième niveau. Dans la tour 5, c'est un escalier droit qui permettait d'accéder au chemin de ronde. La poursuite du relevé numérique de terrain dans le secteur des douves et de la contrescarpe a mis en évidence des aménagements inédits, notamment une crête qui aurait pu contribuer au système de défense.

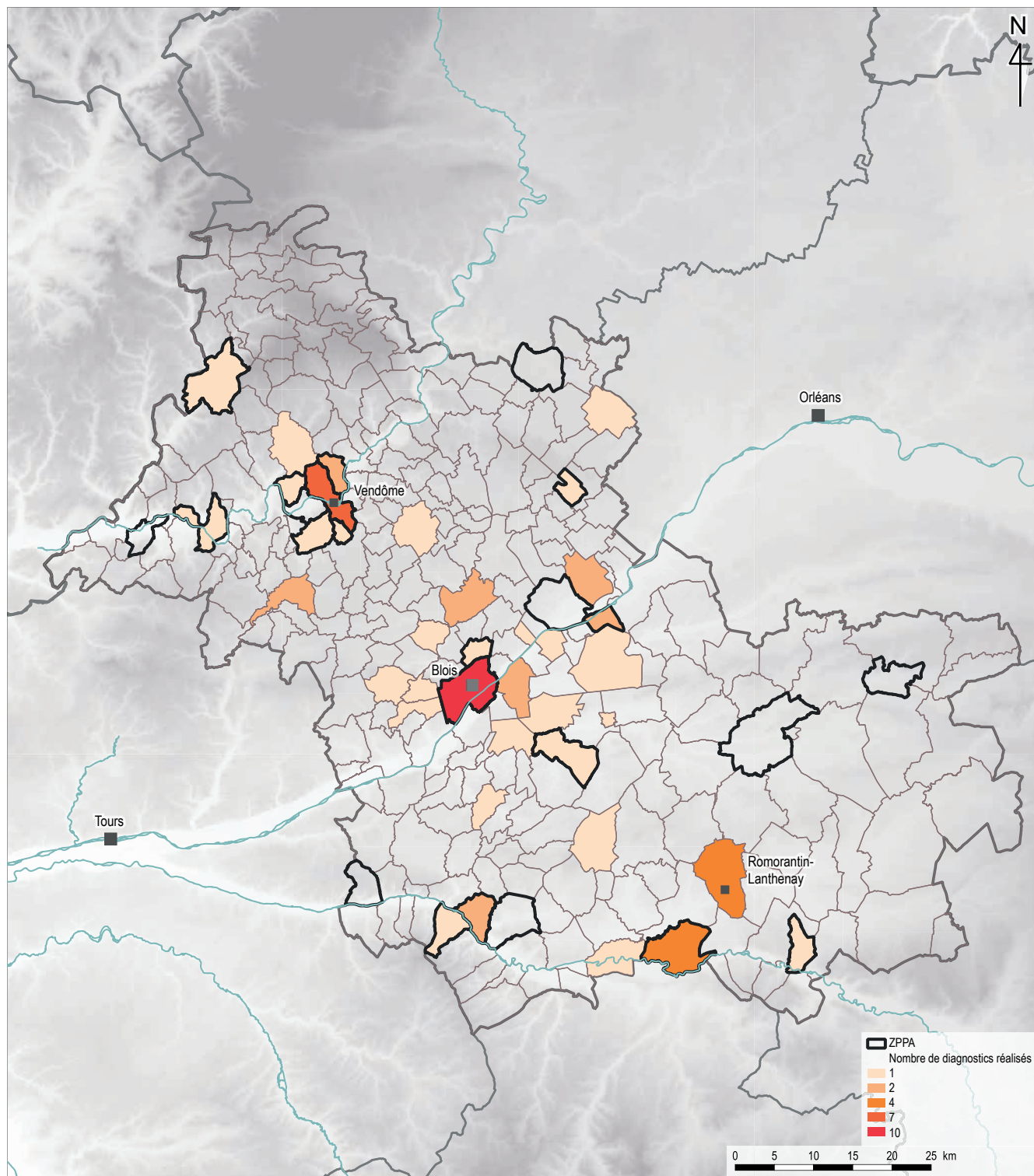
■ Axe 12 : Aménagements portuaires et commerce

Depuis quelques années, en lien avec le changement climatique, les sites archéologiques subissent des atteintes irréversibles liées à l'enfoncement du lit, aux crues violentes ainsi qu'aux épisodes de très basses eaux.

La prospection thématique sur le **patrimoine de l'étiage en Loire** porte plus particulièrement sur cette problématique. Le suivi annuel de sites sentinelles permet de mesurer leur évolution au cours du temps. Les prospections ont été limitées en 2020 à deux secteurs : les méandres de la Loire à Guilly (Loiret) et entre Langeais et Bréhémont en Indre-et-Loire. Dans ce cadre, le suivi d'une épave, repérée en 2013 sur la commune de Coteaux-sur-Loire (Indre-et-Loire), a révélé des altérations importantes des éléments en bois en cours de dessiccation. Il s'agit d'un chaland de Loire, remontant en train de bateau depuis Angers dont le naufrage pourrait dater de 1847.

Les recherches sur le **lit mineur de la Loire**, en amont d'Orléans, ont permis d'effectuer de nouvelles découvertes ainsi que des observations sur les conséquences de l'érosion. À **Saint-Satur** (Cher), d'autres éléments des ponts romains prospectés de 2003 à 2005 sont apparus sous l'effet de l'érosion, dont une pile du pont en pierres et une seconde dans le chenal. Un aménagement de berge avec un empierrement découvert à **Herry** (Cher) en 2018 pourrait correspondre à un quai. Un sarcophage et des meules du haut Moyen Âge, témoignages du transport fluvial, ont été découverts à proximité. À **Sully-sur-Loire** et **Saint-Père-sur-Loire** (Loiret), trois structures linéaires interprétées comme des éléments de moulins flottants appartenant pour l'un au XIII^e s. et pour les deux autres au XVII^e s. sont étudiées depuis 2018. Une épave longue de 11 m, découverte près d'une des trois structures, a été datée entre le XV^e et le milieu du XVII^e s. Enfin, à **Sandillon** (Loiret), une structure composée de pieux de bois et de pierres a été datée par le radiocarbone des XV-VII^e s. et une possible digue de moulin ou de protection du XVIII^e s.

Le diagnostic archéologique en Loir-et-Cher :
de la prescription aux résultats
Un bilan intermédiaire (octobre 2018-octobre 2020)



Diagnostics réalisés en Loir-et-Cher (opérations prescrites entre octobre 2018 et octobre 2020)

Durant deux ans, en l'absence de H. Barbé, l'intérim de la gestion administrative et scientifique du département de Loir-et-Cher a été confié à P. Alilaire et V. Schemmama dès octobre 2018, en sus de leurs missions habituelles (hors Blois dont le suivi est assuré par V. Aubourg). À la suite de cette longue parenthèse qui a pris fin le 19 octobre 2020 à l'arrivée de A. Chevallier, il a semblé intéressant de dresser un bilan de cette expérience, non pas en son ensemble, mais en privilégiant un seul aspect : celui du diagnostic archéologique prescrit uniquement lors de la période intérimaire et de l'étude comparée entre la motivation scientifique, à l'origine de l'arrêté de prescription, aux résultats présentés dans le rapport d'opération. En raison des délais d'intervention sur le terrain, un certain nombre d'opérations prescrites pendant l'intérim ont été suivies ensuite par A. Chevallier (contrôle scientifique et technique, prescriptions de fouille...). Les résultats sont néanmoins intégrés dans ce bilan, puisqu'ils résultent d'une prescription antérieure à son arrivée. Les prescriptions de fouille sont mentionnées, sans plus de détail.

Un bilan chiffré sous la forme de deux tableaux décline les divers dossiers réceptionnés (urbanisme, autorisations environnementales et sur monuments classés) et présentent un focus sur les consultations préalables et demandes anticipées de diagnostics. Parmi les principaux éléments, on retient le nombre de dossiers d'urbanisme reçus durant cette période, hors ceux de Blois, soit 546 dossiers allant du certificat d'urbanisme, document d'information auquel le SRA répond systématiquement afin de préciser s'il souhaite être saisi lors de toute demande d'autorisation à la consultation préalable, prévue par l'article R 523-12 du code du patrimoine. 73 % de l'ensemble des dossiers ont été adressés au service en raison de l'existence d'un arrêté de zones de présomption de prescription (il en existe 24 dans le département, ville de Blois comprise). Le pourcentage de prescriptions de diagnostic atteint les 100 % pour les carrières, suivies des permis d'aménager (48 %), des consultations préalables aboutissant à une demande anticipée de diagnostic (36 %). La prescription à réception des 224 permis de construire a concerné 23 d'entre eux (soit 8 %) tandis que les 7 permis sur immeubles inscrits ont abouti à une seule prescription soit 14 %, par ailleurs non encore concrétisée. Le nombre de déclarations préalables accroît de façon considérable la quantité de dossiers reçus (171 dont 155 font partie d'une ZPPA). Seules trois d'entre elles ont fait l'objet d'une prescription, un seul diagnostic a été engagé à ce jour. Enfin, la surface totale des diagnostics prescrits et réalisés atteint plus de 94 ha et concernent principalement par ordre décroissant : les carrières, les permis d'aménager, les demandes anticipées et les permis de construire.

Le bilan se décline au travers de fenêtres d'approche qui peuvent sembler arbitraires, nombreuses opérations correspondant à plusieurs critères possibles d'identification. Les résultats des opérations sont ainsi présentés en raison de leur appartenance à une entité topographique (vallées et plateaux). Mais ils intègrent également des unités spatiales urbaines (villes et centres-bourgs) et rurales (hameaux et habitats isolés), ainsi que leur périphérie tandis qu'un encart spécifique est réservé à trois sites (Chambord, Muides-sur-Loire et Gièvres). Malgré

les imperfections de l'organisation de l'exposé, ce dernier s'est cependant dessiné assez naturellement lors de la conception du projet.

Un contexte topographique favorable à l'installation humaine, les vallées et plateaux

Les vallées, leurs versants ainsi que les vallons bénéficient d'une attention particulière lors de la réception des projets, le contexte topographique étant généralement associé à une installation anthropique favorable depuis les périodes les plus anciennes. Plusieurs aménagements ont ainsi fait l'objet de prescriptions de diagnostic, générant au final des résultats plus contrastés qu'attendus, et parfois décevants rappelant aussi que l'absence de site est une information en soi.

Les nombreuses découvertes signalées dans la vallée du Cher, concernant notamment la Préhistoire, ont de fait participé à la construction de l'argumentaire scientifique des interventions. Cela a été le cas à Selles-sur-Cher où le projet de près d'un hectare aux *Plantes Bernardin*, à environ 1,5 km de la confluence avec la Sauldre, s'est cependant révélé négatif (M. Gransar 2020). à Pouillé, un contexte d'intervention particulièrement favorable semblait réuni à la *Pièce d'Arcie, rue de la République*. Le projet, localisé au sud/sud-est de l'agglomération antique de Thésée-Pouillé et dans le bourg médiéval, était dans un secteur encore peu investi par l'archéologie préventive. Or le bas de versant a été largement exploité récemment pour l'extraction de calcaire et d'alluvions, information qui n'était pas connue au moment de la prescription et qu'a révélé le diagnostic. Un profil en gradins hauts d'environ deux mètres a ainsi été constaté et s'il subsistait quelques lambeaux d'une terrasse ancienne, aucun mobilier préhistorique n'a été identifié (F. Couvin 2019a). C'est en rive droite, à Thésée, qu'une découverte particulièrement intéressante a été observée, *rue des Charmoises*. Le terrain, en bas de versant, domine la confluence de la vallée du Cher et du vallon de la Fontaine Herbault. Du mobilier du Paléolithique supérieur (final ?) vraisemblablement en position secondaire ainsi qu'une importante concentration de mobilier lithique (474 éléments) et de céramique du Néolithique ancien et moyen ont été découverts (F. Couvin 2021), révélant des chronologies peu fréquentes sur le territoire communal (hormis les structures néolithiques découvertes en 2004 lors d'une opération préventive au *Buisson Mulon* et à la *Pichonnerie* – J.-P. Baguenier, C. Landreau 2004 ; C. Landreau 2005). Les travaux envisagés étant incompatibles avec la conservation des vestiges, un arrêté de modification de la consistance de projet a été édictée. Deux prescriptions sur les parcelles attenantes ont été émises avant même cette découverte. Elles ne sont toujours pas réalisées, mais leur potentiel est d'autant plus affirmé.

Dans la vallée du Loir, l'exploitation de la carrière de la *Touche* à Montoire-sur-le-Loir fait l'objet d'un suivi archéologique systématique. Plusieurs occupations préhistoriques (Paléolithique supérieur, Premier Mésolithique, Néolithique) ainsi qu'un enclos funéraire protohistorique ont ainsi été découverts (C. Landreau 2017, F. Cherdo 2017, F. Kildea 2018 et 2019, J.-P. Baguenier 2019a et 2019b). Lors du dernier diagnostic dit de la zone 6, c'est

vraisemblablement un habitat rural carolingien qui a été repéré à travers un bâtiment dont le plan n'a pu être formellement identifié (J.-P. Baguenier 2020). Les vestiges étant insuffisamment caractérisés, aucune fouille n'a été engagée sur l'ensemble des interventions depuis les prémices de l'exploitation, qui est aujourd'hui arrivée à son terme.

Enfin, deux interventions ont été mises en œuvre à Saint-Ouen. Au 17 route de Paris, à proximité de sites s'échelonnant de la Préhistoire à l'Antiquité, aucune occupation n'a cependant été constatée (A.-M. Jouquand 2020). Néanmoins, avenue Saint-Exupéry, au pied d'un petit plateau, une fosse isolée polylobée du Hallstatt moyen/final a été mise au jour, premier indice d'occupation du premier âge du Fer connu sur le territoire communal. Le contexte géologique a, quant à lui, été complété à travers la présence d'un vaste cône d'épandage de formations superficielles remaniées (M. Digan 2021).

Dans la vallée de la Cisse, secteur archéologique sensible qui fait l'objet de recherches universitaires régulières, une prescription a été édictée à Valencisse (ancienne commune de Molineuf), au lieu-dit *la Loge*, au pied d'un éperon naturel. Elle était fondée principalement en raison de la proximité de l'ancienne paroisse de Saint-Secondin et d'un prieuré dépendant de l'abbaye de Tiron. La présence d'un fossé daté peut-être de la fin du VI^e s. mais plus certainement du VIII^e s. et perturbé par une vaste fosse dépotoir du IX^e s., atteste une installation médiévale du secteur antérieure à la fondation de l'ancienne paroisse. Une unité architecturale et parcellaire (chemin, fossés, clôture, haies) couvrant l'époque moderne et contemporaine a également été révélée (F. Cherdo 2020).

Si l'opération réalisée à Vineuil, route de Chambord, sur le versant méridional de la vallée du Cosson n'a pas généré d'informations (C. Landreau 2019), peu d'observations ont résulté des deux interventions effectuées en haut de versant de la vallée de la Brenne, à Saint-Amand-Longpré. Seule une cavité souterraine, au plan demeuré par ailleurs lacunaire pour des raisons de sécurité, a été découverte, sans que l'on puisse déterminer ni sa fonction ni sa datation (N. Fouillet 2019a et 2019b).

Enfin, on dispose de très peu d'informations à Controis-en-Sologne (anciennement Fougères-sur-Bièvre) et la dernière opération préventive mise en place dans le centre-bourg datait de 2003 (P. Joyeux, V. Mataouchek 2003). Par ailleurs, un aménagement récent n'avait pas donné lieu à prescription, l'impact au sol étant estimé trop peu important. Le projet *rue de l'Arvaux*, sur une surface de plus de 3 ha, localisé en rive gauche du petit cours d'eau de l'Arveau et à 200 m de sa confluence avec la Bièvre, était l'opportunité d'une meilleure connaissance de l'installation anthropique du secteur. Le diagnostic y a répondu en partie, plusieurs indices archéologiques complètent en effet les rares informations déjà disponibles. Du mobilier du Paléolithique moyen au Néolithique, diverses fosses du Néolithique ou de l'âge du Bronze, ainsi que du haut Moyen Âge, dont deux sites d'extraction potentiels peut-être antérieurs, ont ainsi été découverts (P. Salé 2021a).

On relève trois opérations concernant d'assez grandes

surfaces sur des reliefs de plateau en particulier dans les régions naturelles de Beauce (Mer), de Petite Beauce (Averdon) et dans le Vendômois (Azé et Villiers-sur-Loir). Le territoire de Mer est fort documenté grâce notamment à la prospection aérienne et aux nombreuses opérations d'archéologie préventives qui s'y sont déroulées. 265 entités archéologiques sont effectivement inventoriées, toutes périodes confondues. Dans la ZAC des *Cent Planches*, à la *Pierre Couverte*, un ensemble architectural très complexe de la Tène ancienne/moyenne ainsi qu'un réseau parcellaire orthonormé de La Tène finale s'intégrant parfaitement à celui découvert en 2008, informant et complètent le corpus déjà riche du second âge du Fer identifié sur la commune (F. Cherdo, G. Poitevin 2009, F. Cherdo 2019, fouille réalisée en 2020, rapport en cours). À Averdon, l'exploitation de la carrière du *Rebrou* et de *Dolin* est localisée à proximité du hameau de *Mézières*, probablement d'origine médiévale, au sud duquel des vestiges néolithiques ont été découverts en 1982 lors de la construction du gazoduc de l'artère de Vendôme. Des établissements ruraux antiques sont également signalés au nord-ouest de l'emprise, à la *Fosse Chevallier* et au *Petit Ormeau* tandis qu'aux environs immédiats, la toponymie des hameaux de *Villiers* et de *Villerçay* témoignent également d'une origine probable antique et/ou médiévale. Un premier diagnostic n'a fourni que peu d'informations archéologiques (J.-P. Chimier 2017). Guère plus de résultats constatés pour le diagnostic prescrit en 2019 sur une emprise de près de 14 ha, si ce n'est un réseau parcellaire et deux fosses d'extraction de calcaire, chacun d'époque indéterminée (A. Couderc 2021a).

Les travaux entrepris à la ZAC du parc technologique du *Bois de l'Oratoire* (Vendôme) ont révélé il y a quelques années un site rural occupé vraisemblablement en continu du I^{er} s. au VII^e s. (H. Froquet-Uzel 2016) et qui fait l'objet depuis 2017 d'une prescription de fouille. L'aménagement de la ZAC s'est poursuivi à Azé et Villiers-sur-Loir sur une superficie de plus de 32 ha. Le diagnostic a révélé une occupation rurale de type *villa* du Haut-Empire, repérée sur environ 1,5 ha et qui s'étend hors de l'emprise de travaux. L'installation s'avère brève, débutée au début du I^{er} s. ap. J.-C. et s'achevant peu à peu durant la seconde moitié du II^e s. La mise en valeur agropastorale du site apparaît ensuite du Moyen Âge à l'époque contemporaine (S. Jouanneau-Bigot 2021a).

La ville historique

Hors Blois, trois petites villes ont fait l'objet de prescriptions de diagnostic à l'intérieur de leur centre historique : Vendôme, Romorantin-Lanthenay et Montrichard.

Pour cette dernière, c'est dans le cadre de travaux d'urgence et de sécurisation du parcours de visite du château, site remarquable et représentatif de l'architecture militaire française et anglaise des XII^e et XIII^e s., qu'une opération a été prescrite en 2019. Étaient concernés en particulier le mur de l'enceinte basse et l'ensemble comprenant la porte sud, les murs adjacents et le contrefort de l'angle sud-ouest. Ces parties, fortement dégradées, devaient faire l'objet de travaux de confortation après leur dévégétalisation. L'opportunité de réaliser une étude archéologique des élévations ainsi mises au jour était

d'autant plus attendue que les parties ciblées n'avaient pas ou peu été étudiées lors d'une campagne de relevés topographiques antérieure (C. Léon-Holzem 2011). D'autres phases de travaux sont prévues, notamment sur le donjon et l'enceinte haute (N. Holzem, rapport en cours).

À Vendôme, deux opérations réalisées à l'intérieur d'îlots n'ayant jamais fait l'objet d'interventions archéologiques, ont généré des informations précieuses et complémentaires au regard des éléments documentaires déjà disponibles. Ainsi peut-on citer le diagnostic réalisé au 10 rue de Saint-Cœur, à l'emplacement de l'ancien couvent du Calvaire fondé en 1629. Ce dernier fait partie du grand nombre d'édifices religieux et d'établissements d'accueil médiévaux et modernes qui jalonnent le faubourg Chartrain et est situé à proximité du cimetière médiéval des paroisses de la Madeleine et de Saint-Martin, qui a fait l'objet depuis 2011 de plusieurs interventions archéologiques. Le projet à caractère social porté par la communauté du Bon Secours, a nécessité la démolition de bâtiments qui ne présentaient pas d'intérêt patrimonial particulier. La prescription précisait bien la nécessité d'éviter toute atteinte au sous-sol, de se limiter à l'arasement des fondations et à l'arrachement de la dalle afin de préserver les vestiges éventuels avant l'intervention archéologique. Outre une étude documentaire particulièrement riche, l'opération a permis de dévoiler une histoire matérialisée du lieu en quatre périodes, de l'espace ouvert et rural du XV^e s. au début du XVI^e s. jusqu'aux différents établissements religieux qui se sont succédé (du couvent du Calvaire du 1^{er} quart du XVII^e s. à la première moitié du XVIII^e s. avec la découverte d'un mur d'enceinte, de latrines, d'une cave et d'un espace de maraîchage aux structures appartenant au Couvent du Saint-Cœur-de-Marie fondé en 1846 jusqu'à l'établissement de l'Hospice du Bon Secours dès 1976). L'étude de la céramique du bas Moyen Âge au XIX^e s. parfait cette intervention archéologique (S. Jouanneau-Bigot 2021b).

Au 6 rue Saint-Jacques, à l'intérieur du périmètre nord de la ville fortifiée en 1229, le projet de construction d'une maison était situé à proximité de l'église de la Madeleine fondée en 1474 ainsi que de l'église Saint-Jacques édifiée au XII^e s. Le diagnostic avait pour but de documenter un espace connu à ce jour seulement au travers des sources bibliographiques et archivistiques. Le projet est limité au nord par la rue des Béguines qui doit son appellation à la présence d'un couvent vraisemblablement détruit au XIII^e s. et dont quelques vestiges seraient visibles dans la cave du 12 rue Saint-Jacques, maison par ailleurs datée des XV^e-XVII^e s., et au sud par la rue Saint-Jacques où plusieurs maisons à pan de bois sont identifiées. Un four banal, un grenier à sel et des boucheries sont également signalés dans sources archivistiques. La parcelle de 285 m² a permis de révéler une occupation relativement dense du lieu (murs d'habitat et de clôture, niveaux de sol, fosses, cave ?) qui confirment la présence de constructions et d'activités domestiques entre le XVI^e et le XVIII^e s. Du mobilier des XIII^e et XIV^e s. documente l'occupation médiévale du secteur (A. Couderc 2021b).

Deux autres interventions dans la ville même de Vendôme n'ont pas donné les résultats escomptés au regard

de la motivation du diagnostic : ainsi, à la faveur de la construction d'un parking, rue des Tanneurs. Le projet était l'occasion de vérifier, sur une emprise importante située dans la vallée du Loir, une occupation probable dès la Préhistoire, immédiatement à la marge du noyau médiéval de la ville et de l'abbaye de la Trinité, dans un contexte assez complexe d'aménagements et d'équipements anciens du réseau hydrographique. Or seule la période contemporaine est représentée ce qui s'explique par le fort exhaussement de la zone à partir de la première moitié du XIX^e s. pour lutter contre les crues du Loir, zone utilisée par la suite comme dépotoir. De nombreux rejets de cuir témoignent de la présence d'une activité de tannerie à proximité, sans surprise. L'étude documentaire approfondie qui est jointe au rapport constitue un outil précieux de connaissance du secteur (S. Jouanneau-Bigot 2019a). Enfin, seul un puits contemporain a été découvert au 4 rue Georges Guimond, attenant au Grand cimetière et localisé dans le faubourg Chartrain (A.-M. Jouquand 2021a).

À Romorantin-Lanthenay, rue du 8 mai 45, l'opération archéologique devait permettre de renseigner la périphérie de la ville médiévale et moderne, fort peu documentée, dans un espace par ailleurs conséquent de 5779 m² encore libre de constructions et n'ayant jamais fait l'objet d'opérations préventives. Une concentration de fosses, établies dès le XV^e s. jusqu'au XX^e s., a été mise au jour. Une fosse dépotoir et des fosses probables d'extraction du sédiment sont datées du XVIII^e s., tandis que les vestiges se répartissent sur l'ensemble de l'emprise au XIX^e s. La responsable d'opération s'est interrogée sur les fosses les plus anciennes et voit un lien possible avec les travaux d'aménagements de la ville réalisés entre le XV^e et le XVIII^e s. Elle se réfère en cela à la fouille de S. Bryant réalisée en 2010 à l'emplacement du projet de château Renaissance et qui avait révélé une phase de rehaussement du terrain par l'apport de remblais stériles entre le Moyen Âge et le XVII^e s. environ (A. Tremel 2021).

Les bourgs et leur périphérie

Les centre-bourgs et leur périphérie ont fait l'objet d'une dizaine d'opérations, aux résultats contrastés. L'apport archéologique et historique de cinq d'entre elles est significatif, dont deux ont fait l'objet de prescription de fouille. On peut ainsi mentionner la première intervention archéologique dans le cœur historique de Cour-Cheverny, place Victor Hugo. La découverte d'un établissement rural antique du I^{er} au V^e s. ap. J.-C. a ainsi été mis au jour et témoigne peut-être de son rôle déterminant quant à l'implantation du bourg médiéval (G. Poitevin 2021). La fouille est en terminée (M. Jouet, rapport en cours).

Selommes est attesté dans les sources archivistiques dès le X^e s. Les espaces cultuels (église Notre-Dame, possession de l'abbaye de Bourgmoyen, prieuré avec enceinte et souterrain) et funéraires (ancien cimetière localisé entre l'église et l'école actuelle, mention de sarcophages...) ainsi que les édifices privés (manoir ayant appartenu vraisemblablement aux seigneurs de Selommes jusqu'à leur installation au château de Pontfonds...) témoignent du potentiel archéologique du centre-bourg. C'est dans le cadre du programme d'action « cœurs de villages »

que des échanges réguliers entre le service régional de l'archéologie et la mairie ont débuté dès décembre 2018 avec une demande de consultation préalable. Une rencontre sur place en octobre 2019 afin d'échanger sur les différentes procédures ne s'est pas concrétisée par une demande anticipée de diagnostic. Le permis d'aménager, arrivé en mai 2020, a fait l'objet d'une prescription de diagnostic. Ce dernier s'est déroulé en janvier-février 2021. Seuls les emplacements des futures fosses d'implantation d'arbres ont été testés soit 47 m² des 7687 m² initialement concernés, en concertation avec l'Inrap et le SRA. Une esquisse de l'évolution topographique des espaces funéraires est ainsi proposée à travers quatre périodes d'inhumations identifiées : au moins deux tombes des V^e-VII^e siècles dans un espace peu dense ; si les VII^e-IX^e siècles sont marqués par l'extension maximale de la nécropole apparaissent ensuite les prémices du cimetière paroissial avec concentration des inhumations autour de l'église ; du XIII^e au XVII^e s., une nouvelle réorganisation de l'espace est visible (I. Pichon 2021).

À Menetou-sur-Cher, le diagnostic réalisé en préalable à l'aménagement d'une place rues Bonne Nouvelle et Marcel Bailly, attenante à l'enceinte urbaine médiévale, a révélé une partie du fossé de l'enceinte, observé sur presque 3,80 m de largeur et 1 m de hauteur et traversant des occupations aux fonctions indéterminées mais datées du XIII^e s. (I. Pichon 2019a).

À Averdon, les travaux de restauration et d'assainissement de l'église Saint-Lubin, classée monument historique, ont conduit à une prescription. En effet, la reprise des sols intérieurs de l'abside et de la sacristie était susceptible d'endommager les vestiges liés à la construction de l'édifice, voire à des sépultures. Un puits perdu, un drainage périphérique et un revers pavé étaient également prévus. Deux sépultures en sarcophages du V^e s. ont été découvertes au nord-ouest extérieur du chevet, actant la présence d'une aire funéraire antérieure à l'édifice pré-roman. Mais la concentration, sur un petit secteur, d'une douzaine de sépultures de très jeunes enfants (de la fin du X^e s. à la première moitié du XII^e s.) à l'est et au chevet de l'église conforte l'idée d'une aire qui leur est spécialement dédiée (I. Pichon 2019b).

D'une superficie de 295 ha qui en fait l'une des communes les plus petites du département, Bracieux concentre un nombre important de sites, dès la Préhistoire. La recherche documentaire témoigne d'une occupation médiévale importante (le bourg mentionné dès le IX^e s., la présence de quatre mottes castrales, l'attestation ancienne d'aménagements et d'équipements tels des étangs, moulins, ponts). C'est pourquoi, un diagnostic a été mis en œuvre, rue des Brémailles, à environ 250 m du centre-historique, dans le cadre de l'extension pavillonnaire au sud de la commune. À 200 m au sud-est, un parcellaire et du mobilier du bas Moyen Âge provenant d'un épandage avaient été identifiés quelques années auparavant (S. Joly 2013), mais le nouveau projet s'avérait plus proche du cours d'eau de la Bonne Heure, affluent du Beuvron et était situé non loin d'un indice néolithique. Confortant l'importance du contexte médiéval déjà inventorié, l'opération a révélé un établissement rural perdurant de la seconde moitié du XIV^e siècle à la première moi-

tié du XV^e siècle d'un grand intérêt (S. Jouanneau-Bigot 2020). Une prescription de fouille a été édictée.

À Menars, l'aménagement de la ZAC des Coutures s'est poursuivi à l'ouest du bourg. Outre la mise au jour d'un établissement rural de La Tène finale révélé lors de la première tranche (F. Couvin 2019b), le potentiel archéologique du secteur n'était appréhendé qu'au travers de nombreux toponymes, par ailleurs très sensibles, en particulier pour les périodes antique et médiévale (Villiers, les Corvées, les Mottes et la Justice). Cependant, si la mise au jour d'une grande fosse d'extraction du haut Moyen Âge rappelle sommairement ce potentiel chronologique, c'est un site beaucoup plus ancien qui a été révélé, à savoir une aire d'activités artisanales et/ou une zone d'habitat de la fin du Néolithique ancien qui s'avère importante pour l'étude de l'arrivée des premiers agriculteurs-éleveurs dans la région (F. Cherdon 2021a, fouille prescrite).

Des découvertes complétant les données disponibles ont concerné en particulier des territoires abritant deux agglomérations secondaires antiques hypothétiques, Beauce-la-Romaine (anciennement Ouzouer-le-Marché) et Soings-en-Sologne. Près d'une centaine d'entités archéologiques sont connues sur le territoire de Beauce-la-Romaine. Le permis de construire d'une maison individuelle localisée au bord de la voie antique reliant Châteaudun à Meung-sur-Loire, était situé au cœur d'un secteur où de nombreuses opérations d'archéologie préventive ont révélé des occupations au large éventail chronologique (G. Poitevin 2015a, 2015b et 2018, P. Salé 2017a et 2017b, S. Jouanneau-Bigot 2017a, E. Rivoire 2020). Ainsi, des indices du Néolithique moyen et final, des vestiges d'habitats et/ou d'annexes agricoles antiques, médiévaux et modernes ont été étudiés. Le dernier diagnostic a confirmé la présence de mobilier du Néolithique ancien et moyen et découvert le fossé bordier ouest de la voie ainsi qu'un réseau parcellaire, dévoilant un paysage rural alors même que l'agglomération antique se développe plus au nord (G. Poitevin 2019a).

La richesse archéologique de Soings-en-Sologne a suscité un grand intérêt dès les XVII^e et XVIII^e siècles et a fait l'objet de nombreuses explorations durant les deux siècles qui ont suivi. Depuis 2012, aucune opération liée à la recherche préventive n'avait eu lieu (R. De Filippo 2013). L'absence de ZPPA (zones de présomption de prescription archéologique) explique le peu de dossiers parvenant au SRA. Cependant, la construction d'un ensemble horticole (serres, bassin, bâtiments de travail, stationnement et zones de culture) sur une superficie déclarée de 291 270 m², à proximité de la nécropole antique et des tertres du Petit et du Grand Montanjon, a favorisé l'édition d'une prescription. Le périmètre d'intervention a été limité aux espaces consacrés aux bâtiments de travail, au parking et au bassin sur une surface de 7763 m², à l'impact au sol plus important que pour les zones destinées uniquement à la culture. Le diagnostic a été réalisé au niveau d'un segment d'une vaste empreinte ovoïde qui entoure le tertre du Grand Montanjon ; les sondages ont montré qu'il ne s'agit pas d'un fossé, mais d'une ou de plusieurs dépressions irrégulières qui pourraient correspondre, selon le responsable d'opération, à des zones de prélèvements de sédiments ayant permis

la construction du tertre (P. Salé 2021b). En mai 2022, le SRA a eu connaissance d'une vente publique à Blois, quelques jours avant qu'elle n'ait lieu. De nombreux objets provenant vraisemblablement des fouilles réalisées en 1933 par le Docteur Pierre Filloux dans le cimetière romain étaient ainsi proposés à la vente. Les contacts pris immédiatement ont permis de limiter la dispersion de la collection dont on avait perdu la trace. Ainsi, une part significative des objets a été acquise par la Société des Amis du Château et des Musées de Blois et par le Conseil départemental de Loir-et-Cher. Cette vente a remis en lumière les interrogations que Soings-en-Sologne ne cesse de susciter, notamment au travers d'articles plus récents (O. Ruffier 1995 ; R. Angevin, V. Schemmama 2020 et 2022).

D'autres interventions ont abouti à des résultats moins significatifs ou tout bonnement négatifs. Ainsi, à Montlivault, au Colombier, dans le cadre du réaménagement du centre-bourg, un projet de 24 542 m², en bordure du plateau surplombant la rive gauche de la Loire a fait l'objet d'une intervention. Le SRA disposait de peu d'informations sur le territoire communal. Cependant, en raison de la localisation de l'aménagement et de son emprise, attendant au noyau historique du bourg, l'emplacement cumulait un certain nombre d'éléments attestant la sensibilité du secteur (les toponymes le Colombier et la Seigneurie, la proximité du chemin Chaussé, possible voie antique et du château du XVII^e siècle, construit sur un édifice antérieur). Aucune organisation structurée n'est apparue, seules deux fosses avec du matériel datant du Néolithique récent/final ont été repérées ainsi que quelques tessons de céramique protohistoriques et médiévaux (A. Tremel 2020).

À Thésée, impasse Rabelais, à environ 500 m de l'église médiévale dans l'extension jugée possible de l'agglomération antique, la construction d'une piscine a généré la prescription archéologique d'un diagnostic archéologique, qui a pris la forme exceptionnelle d'une surveillance de travaux. La profondeur de l'aménagement était susceptible d'apporter des éléments d'information inédits sur la stratigraphie du site antique, tandis que la possibilité d'atteindre une partie du grand cimetière médiéval, désaffecté au moins depuis 1811, était avancée. Ces éventualités n'ont pas été confirmées mais la découverte de deux éléments lithiques non émoussés dont un grattoir sur éclat (Paléolithique supérieur/Néolithique ?) et provenant de niveaux sédimentaires témoigne peut-être d'une occupation préhistorique à proximité (J.-P. Chimier 2020).

La commune de Cellettes a un fort potentiel archéologique, notamment dans la forêt domaniale de Russy où une douzaine d'habitats de la Protohistoire à l'époque médiévale ont été repérés tandis que près de quarante tertres sont identifiés grâce à la prospection pédestre et le Lidar (L. Magiorani 2010, 2011, 2012 et 2013 ; C. Laplaige 2015, 2018). Rue du Parc, un projet de lotissement dans le bourg, attesté au moins au 9^e siècle, a fait l'objet d'un diagnostic. De la céramique du Néolithique final a été découverte, hors structure et dispersée dans des niveaux sableux inconnus jusqu'à présent, contribuant ainsi à l'apport de nouvelles données liées au contexte sédimentaire (J.-P. Baguenier 2021).

En outre, des opérations se sont révélées entièrement négatives : c'est le cas à Briou, dans le périmètre du bourg médiéval à Baron, Terres du Bas Bourg (G. Poitevin 2019b). Mais c'est sans doute à Sainte-Anne et dans l'ancienne paroisse de Lanthenay à Romorantin-Lanthenay, que la distorsion entre la motivation de la prescription et les résultats obtenus sur le terrain ont été les plus flagrants. A Sainte-Anne, la construction d'une maison à cinquante mètres de l'église, ancien prieuré-cure de l'abbaye bénédictine de Saint-Georges-du-Bois (près de Montoire-sur-le-Loir), a motivé la réalisation d'un diagnostic, à proximité du domaine de la Guignardière, ancien fief relevant du château de Vendôme. Deux diagnostics précédents autour de l'église avaient révélé la présence de vingt-six inhumations du 15^e siècle ainsi qu'un fossé parcellaire, constituant l'un des côtés d'un enclos rectangulaire enserrant l'édifice religieux et des bâtiments adjacents, tels le presbytère et les éléments prieuraux (P. Blanchard 2018 ; J. Livet 2019). La paroisse médiévale de Sainte-Anne semble constituer un cas particulier dans le comté vendômois (D. Barthélemy 1993). Cependant, seul un fossé parcellaire situé dans la fourchette large du 15^e-20^e siècle, sans aucun « bruit de fond », a été mis au jour rue du bourg/la Guignardière (A.-M. Jouquand 2021b).

Enfin, le projet d'une maison individuelle sur une superficie de 2281 m² dans le périmètre de l'ancienne paroisse de Lanthenay (Romorantin-Lanthenay) et le long de la voie antique reliant Orléans à Limoges était l'occasion de vérifier l'extension orientale du bourg médiéval ou toute occupation antérieure, en particulier antique, en référence aux vestiges gallo-romains découverts deux ans plus tôt, 400 m plus au nord, le long de l'axe de communication (A.-M. Jouquand 2018). Cependant, aucun vestige n'a été trouvé, hormis un fossé contemporain (M. Digan 2020a).

Hameaux, habitats isolés et périphérie

Les prescriptions préventives ont concerné également les hameaux et habitats isolés, toujours en élévation. Distinction est faite entre ceux qui sont intégrés dans l'extension contemporaine du tissu urbain et ceux toujours plus ou moins individualisés. Cet intérêt pour ces unités particulières s'inscrit dans les problématiques issues des années 90 au travers des travaux de B. Gauthiez sur l'analyse morphologique des villages et des villes, déclinés ici sur des entités plus petites (B. Gauthiez et alii 2003). L'échelle du hameau encore habité constitue en effet une étape encore peu investie par la recherche préventive.

Parmi les premiers, on peut citer à Mont-près-Chambord, le hameau de la Chabardière, rue Nationale. 110 entités archéologiques sont inventoriées sur le territoire communal et concernent un large espace chronologique dès le Paléolithique. Grâce aux prospections pédestres menées dès 1998 et durant plus d'une dizaine d'années par L. Magiorani et le radar aéroporté porté par le programme de recherche SoLidar (C. Laplaige 2015, 2018), de nombreux vestiges ont été trouvés en forêt domaniale de Boulogne qui permettent une approche de la dynamique d'occupation de ce secteur à travers la présence de nécropoles tumulaires protohistoriques, d'habitats antiques et médiévaux, de ferriers et de réseaux parcellaires anciens. Le

projet de lotissement était localisé à mi-chemin entre le centre-bourg et la forêt domaniale, dans un contexte d'urbanisation particulièrement marquée reliant un chapelet de hameaux médiévaux et modernes. Si le secteur de la Chabardière est déjà densément occupé, les parcelles concernées sur 4191 m² ont été peu investies durant les périodes récentes comme en témoigne le cadastre napoléonien, ce qui justifiait d'autant la décision de prescrire. Les résultats confortent finalement assez bien le contexte historique déjà dessiné puisque des vestiges liés à des activités domestiques et agricoles du XV^e siècle à l'époque actuelle ont été mis au jour (A. Couderc 2020).

À Vineuil, l'aménagement de la ZAC multisites des Remondées, des Terres Hautes et Bois Jardins s'est poursuivi avenue des Noël sur une surface d'un peu plus de 2 ha. Bien que la première tranche réalisée en 2016 se soit révélée négative (S. Bartholome 2017), le potentiel archéologique de la commune est important et provient de sources documentaires diversifiées. Près de 90 sites sont actuellement connus, notamment repérés sous le couvert forestier, mais une vingtaine d'entre eux, s'échelonnant du Néolithique à l'époque gallo-romaine, est issue de l'archéologie préventive. À proximité de l'extension de la ZAC, le secteur est bien documenté grâce aux sources écrites et iconographiques qui témoignent de l'origine médiévale de nombreux hameaux, dont celui des Noël, à travers notamment son architecture. Seuls deux fossés ont été découverts constituant peut-être l'angle d'un enclos dont l'appartenance à la Protohistoire est suggérée (S. Bartholome 2021), concrétisant ainsi l'écart qui existe parfois entre l'argumentaire scientifique initiant l'intervention et les résultats du terrain.

À Muides-sur-Loire, le découpage parcellaire en vue de la réalisation de trois lots à bâtir sur 1363 m², rue de l'Etang, a généré la réception du premier permis de construire des trois prévus. Le projet était localisé entre le bourg médiéval de Muides au nord-ouest et le site du Bas du Port-Nord au nord-est et adossé au noyau d'habitat le plus ancien, appelé l'Etang. Cette mention souligne l'existence probable d'un étang aujourd'hui disparu, comme en témoignent à la fois la toponymie associée à une parcelle sur le cadastre napoléonien et la configuration topographique. Non loin, le château fossoyé médiéval conforte la sensibilité archéologique du secteur. Le résultat du diagnostic s'est révélé finalement fort éloigné des pistes évoquées dans l'argumentaire de la prescription, seule une fosse contemporaine contenant des ossements de cheval ayant été découverte, libérant les deux autres lots de l'éventualité de prescriptions ultérieures (M. Digan 2020b).

À Vendôme, le secteur de Courtiras, localisé sur le versant nord de la vallée du Loir, est particulièrement bien documenté dans les sources documentaires. On trouve mention du hameau dès 1050 et à proximité, de nombreux sites sont inventoriés : des sépultures antiques au nord, le prieuré Saint-Médard du XI^e siècle à l'est, des enclos circulaires et un quadrangulaire à l'est. Deux structures ont été identifiées lors du diagnostic, une fosse du Néolithique final et un fossé moderne. La parcelle a conservé son caractère agropastoral à minima depuis l'attestation du hameau et renferme un épais niveau de

limons colluvies qui a cellé du mobilier lithique et céramique de la Préhistoire jusqu'à l'époque moderne, favorisant une perception de l'environnement archéologique alentour (S. Jouanneau-Bigot 2019b).

Toujours à Vendôme, deux projets de construction de maisons attenantes, rue Bellevue, correspondaient à l'emplacement du hameau de la Corbinière, attesté en 1610 dans les sources écrites mais dont le toponyme suggère une occupation bien antérieure, hypothèse appuyée par la proximité du hameau de la Chappe, cité au XI^e siècle. C'est en fait une carrière de calcaire contemporaine qui a été découverte à l'occasion de deux diagnostics, information inconnue avant la prescription. La profondeur d'exploitation étant estimée à 3,5 m, les vestiges archéologiques antérieurs potentiels ont certainement été détruits (F. Couvin 2019c et 2019d).

À Romorantin-Lanthenay, un projet rue de Piégu était localisé dans le périmètre du hameau médiéval et moderne de Piégu, secteur dans lequel des sources par ailleurs peu étayées mentionnent des découvertes mésolithiques et antiques. Le diagnostic s'est révélé négatif (F. Couvin 2020).

Cinq opérations relatives à des hameaux et des habitats, n'étant pas intégrés au tissu urbain, ont été engagées. Si pour trois d'entre elles, les découvertes paraissent particulièrement en deçà de l'argumentaire scientifique qui les a initiées, deux autres ont fourni des éléments très intéressants. Parmi les résultats décevants, citons notamment à Villerville, le hameau de Chanteloup, attesté dans les sources dès le XI^e siècle (cartulaire de la Trinité). Il présente un parcellaire dont la morphologie suggère un espace clos de type enceinte sur le cadastre ancien et récent. Le projet de construction d'une maison individuelle à l'intérieur de la limite septentrionale de ce parcellaire a conforté la nécessité d'une prescription. La parcelle contenait un ensemble remanié évoquant le XVII^e siècle, comprenant un mur et une cheminée ayant été utilisée comme four à pain. Cet ensemble, destiné à être démoli, faisait partie d'une demeure visible sur le cadastre ancien, aujourd'hui arasée, et dont on ne connaissait pas la date de construction. Le diagnostic a mis au jour cette construction, détruite au cours du dernier quart du XIX^e siècle et qui aurait été élevée vers la seconde moitié du XVIII^e siècle (G. Poitevin 2019c). Aucune hypothèse avancée lors de la prescription n'a ainsi été confirmée.

À Villebarou, un projet d'aménagement sur 3 141 m², rue des Carrés, a investi l'une des rares parcelles encore exemptes de constructions. Il est localisé à l'intérieur du hameau de Villebrême, mentionné dès 1317 mais dont le toponyme suggère une origine antérieure. À environ 320 m du projet, lors de l'extension du parc d'activités Euro Val de Loire, de nombreux sites avaient été découverts en 2010 (foyers du Néolithique ancien à moyen, ferme gauloise, carrières médiévales et modernes - F. Kildea 2010, P. Salé 2012), confortant la nouvelle prescription. Seuls deux fossés parcellaires ont été identifiés lors du diagnostic, dont l'un a livré du matériel laténien et gallo-romain (F. Cherdo 2021b).

Sargé-sur-Braye, ancien territoire à la limite des administrations ducale des comtes et ducs de Vendôme, de l'ad-

ministration angevine et des différents seigneurs locaux, a un fort potentiel patrimonial. Un permis de construire, localisé dans la vallée de la Braye, allée des Ruches, au hameau de Taillefer, ancien fief mentionné en 1496, a motivé une prescription. Cette dernière s'appuyait également sur les questionnements soulevés par la prospection thématique en cours portant sur l'habitat civil médiéval de la vallée du Loir (E. Marot, dir 2018, 2019, 2020). Ce sont finalement deux modestes fossés parcellaires non datés qui ont été découverts (A.-M. Jouquand 2021c).

Deux opérations à l'intérieur de hameaux ont cependant contribué à renouveler de manière plus ou moins conséquente la connaissance de ces groupes d'habitations isolés. Ainsi, à Gièvres, la construction d'une maison, rue Louis Chabert, dans le hameau de la Pêcherie a déterminé la prescription d'un diagnostic, unique à ce jour en ce lieu. Le hameau, localisé en rive droite du Cher et représenté sur la carte de Cassini, avait attiré l'attention et était inventorié comme site potentiel, intéressant à la fois l'habitat lui-même ainsi que l'équipement susceptible d'avoir été installé dans le cours de la rivière (V. Schemmama, V. Mauret-Cribellier 2013). La présence aux alentours d'indices du Paléolithique ancien et moyen ainsi que des sépultures à incinération gallo-romaines ont contribué également à nourrir l'argumentaire de l'intervention. Si le diagnostic a révélé peu de vestiges en lui-même (grande fosse profonde, soubassements d'un muret éventuel, creusements superficiels), le mobilier est cependant très intéressant, en particulier des terres cuites architecturales comprenant des fragments de tubuli et des carreaux de pilettes d'hypocaustes. La proximité de thermes, sans doute en lien avec un établissement de type villa, est bien sûr envisagé avec l'hypothèse avancée par le responsable d'opération d'une agglomération secondaire possible, distincte de celle déjà bien connue à Gièvres (P. Salé 2019a).

Enfin, à Romorantin-Lanthenay, rue Joseph Gaveau, à la Malicorne, ancien domaine de l'Etang, visible sur la carte de Cassini et le cadastre napoléonien, le permis de démolir d'une grange, censée être du XIX^e siècle d'après les indications fournies dans le document d'urbanisme, a attiré l'attention. Un avis sollicité auprès de l'Inventaire général du patrimoine culturel, estimant une datation probable des XV^e ou XVI^e siècle, a conforté la décision de prescrire un diagnostic, associant à la fois étude du bâti et sondage partiel. L'étude de la charpente, datée par dendrochronologie en 1509-1510, enrichit le corpus des charpentes modernes de la région. Le bâtiment fait partie d'une exploitation agricole complexe (deux logis implantés autour d'une cour ouverte), établissement de rang intermédiaire régulièrement modifié ou présentant une forme nouvelle d'exploitation des campagnes. Les responsables d'opération insistent sur l'importance de l'étude du bâti vernaculaire à l'apport archéologique encore peu exploité pour la période moderne et de fait, beaucoup moins documenté que pour l'époque médiévale (J.-P. Chimier, V. Mataouchek 2020). Après un sursis inattendu, la parcelle ayant été finalement vendue sans que ne soit démolie la grange, un second permis de démolir a été déposé, aboutissant très certainement à sa destruction irrémédiable, mais dont l'étude architecturale préalable a cependant pu être assurée.

Fenêtres sur trois sites : Chambord, Muides-sur-Loire et Gièvres

Quelques sites bénéficient d'une attention particulière. Il en est ainsi du domaine et château de Chambord, des occupations du Paléolithique final à l'Antiquité du Bas du Port Nord à Muides-sur-Loire et de l'agglomération antique de Gièvres.

Le château de Chambord et ses abords font l'objet d'opérations préventives depuis 1999. En 2020, sur le site des casernes, un diagnostic a été réalisé en préalable à l'aménagement d'une ferme maraîchère et arboricole sur une emprise de près de 5 ha. Localisées à 200 mètres au sud-est du château, les parcelles cadastrales sont associées au toponyme sensible des terres de la basse-cour. Un plan de 1693 révèle à l'extrémité sud-est de la petite écurie, « un petit chantier des bois de charpentes du roy » ainsi que le jardin du charpentier nommé Bouray. Ce dernier était employé aux réparations des bâtiments et infrastructures du parc et du village et disposait de la zone de chantier pour le stockage et les matériaux. Pépinières, prés, potager, verger et forêt sont mentionnés au travers d'anciens documents iconographiques, reflets des diverses utilisations du périmètre du projet actuel. En 2016, la fouille réalisée en préalable à la restauration des jardins à la française a largement contribué à compléter la connaissance de l'évolution des pratiques horticoles et des usages des états successifs des jardins entre le milieu du 16^e siècle jusqu'au début du 20^e siècle (S. Bryant, C. Travers 2018). Dans la continuité de l'étude des abords du château, la prescription s'est inscrite au regard des mêmes enjeux scientifiques. Le volet paléo-environnemental constitue également un atout majeur pour la compréhension des transformations du paysage dans le temps long, dans cet espace historiquement marécageux et dépendant étroitement du Cosson. Le diagnostic a mis en exergue deux aspects principaux, complémentaires par le type d'activité dévoilée et originaux par la chronologie, comparés aux possibilités envisagées dans l'argumentaire scientifique de la prescription. Une forme d'organisation apparaît ainsi à la fin du premier et au début du second âge du Fer à travers la présence d'une ou plusieurs constructions probables dont le plan et la fonction restent inconnus à ce stade de l'étude. Du XI^e au XIII^e siècles, une activité de type boucherie et de stockage est envisagée, volontairement éloignée de la basse-cour à proprement dite. La présence d'un chantier à l'époque moderne apparaît au travers de traces de tractions de bois tandis qu'une grande fosse dépotoir a révélé une quantité importante de céramique locale du début du XX^e siècle. (A. Prié 2020).

À Muides-sur-Loire, rue des Flénats, la construction d'une maison a confirmé l'éventail chronologique bien connu du secteur à travers la découverte de plusieurs concentrations lithiques du Paléolithique final et d'un niveau archéologique du Bronze final (S. Deschamps 2019). La fouille est aujourd'hui terminée (F. Kildea, rapport en cours).

À Gièvres, la recherche des limites de l'agglomération secondaire antique sous-tend la possibilité de prescriptions archéologiques. Les résultats de trois diagnostics sont assez révélateurs. Le premier réalisé rue Victor Hugo, à

l'occasion d'un projet de regroupement de commerces, devait permettre de confirmer la limite ouest de l'agglomération antique, un diagnostic en 2017 immédiatement au sud s'étant révélé négatif (S. Jouanneau-Bigot 2017b). Quatre fossés ont été découverts qui comprennent un mobilier archéologique peu abondant et dont la chronologie reste imprécise. Ces éléments confirment cependant la position périphérique de cette parcelle et participeront ultérieurement à la restitution de l'organisation du réseau parcellaire de l'agglomération antique (P. Salé 2019b). La possibilité d'évaluer les limites septentrionales de cette dernière s'est trouvée à l'occasion de deux projets de construction de maisons individuelles sur des parcelles attenantes, rue des Marais Sylvain. Si le diagnostic réalisé sur la parcelle la plus septentrionale s'est révélé négatif, le second a confirmé la présence d'activités domestiques et métallurgiques du Haut-Empire, structurées par la présence d'un fossé, considéré un temps comme le fossé d'enceinte de la ville antique (E. Champault 2021a et 2021b). Ce que la fouille ultérieure a permis de rectifier, transformant l'interprétation de cette structure en voie antique, dans un secteur particulièrement riche en bâtiments (P. Salé, fouille 2022 en cours).

Un dernier bilan

Des 60 diagnostics prescrits, deux ont fait l'objet d'un arrêté d'abrogation et 53 ont été réalisés à ce jour. Une petite dizaine d'opérations se distinguent particulièrement et six d'entre elles ont été suivies d'une prescription de fouilles : Muides-sur-Loire (occupations du Paléolithique final et de l'âge du Bronze), Menars (aire d'activités artisanales et/ou zone d'habitat de la fin du Néolithique ancien), Mer (ensemble architectural de La Tène ancienne, moyenne et parcellaire de La Tène finale), Cour-Cheverny (établissement rural du Haut et Bas-Empire à l'intérieur du centre-bourg médiéval), Gièvres (activités domestiques et métallurgiques du Haut-Empire, dans le périmètre septentrional de l'agglomération secondaire antique) et Bracieux (établissement rural du bas Moyen Âge). Cependant, on retient également d'autres découvertes, qui, si elles n'ont pas fait l'objet d'opérations postérieures au diagnostic, ont marqué par leur intérêt et les connaissances renouvelées qu'elles ont engendrées : en particulier l'importante concentration de mobilier lithique et céramique du Néolithique ancien et moyen découverte à Thésée, rue des Charmoises ; la proximité de thermes gallo-romains envisagée, sans doute en lien avec une villa à Gièvres, au lieu-dit la Pêcherie ; la grange du début du XVI^e siècle étudiée à Romorantin-Lanthenay, rue Joseph Gaveau. Une attention particulière a également été donnée aux aménagements prévus dans le noyau ancien historique de Vendôme permettant de récolter des informations nouvelles, dans des secteurs perçus jusqu'à présent uniquement par le biais des sources écrites.

Enfin, il convient de mentionner une déclaration préalable sur monument inscrit en forêt domaniale de Blois et déposée par l'Office national des forêts. Elle concernait des coupes d'arbres dites d'amélioration effectuées sur les parcelles comportant les vestiges du camp d'entraînement militaire de la Grande Guerre, dit des Sablonnières à Chambon-sur-Cisse/Valencisse (A. Gauthier 2013).

Cette déclaration prenait en compte les choix validés lors d'une visite antérieure avec les services patrimoniaux de la DRAC (SRA, UDAP), présents également lors du déroulement du chantier dans le cadre du contrôle scientifique et technique. Un an plus tard, une visite de vérification de conformité des travaux a été à nouveau organisée, confirmant le respect des prescriptions formulées, aucune dégradation n'ayant été constatée.

Ce bilan présente une partie seulement de ce qui fait l'activité de la gestion administrative et scientifique d'un département. Il est axé sur le soin apporté à la motivation de la prescription de diagnostic, qui puise ses ressources en particulier dans l'inventaire archéologique, et sur les résultats révélés sur le terrain. Il tente, autant que possible, de dégager les attendus, plus ou moins importants, mais aussi les belles surprises en raison d'un argumentaire qui promettait peu et les déceptions parfois, au regard d'un argumentaire qui promettait tant. Un bilan pour ne pas oublier.

Valérie Schemmama

ANGEVIN R., SCHEMMAMA V. 2020, « Le tumulus de Soings-en-Sologne et la liste de 1840 », *Journal des Savants*, 1 (janvier-juin), pp. 311-357.

ANGEVIN R., SCHEMMAMA V. à paraître, « Les fouilles du « cimetière romain » de Soings-en-Sologne (Loir-et-Cher) : matériaux pour une histoire à construire (c. 1715-1968) », *Mémoires de la société des Sciences et Lettres de Loir-et-Cher*.

BAGUENIER J.-P., LANDREAU C. 2004, *Autoroute A 85, section M3, Occupations protohistoriques à Thésée, site A 85 n° 34* : notice intermédiaire de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 11 p.

BAGUENIER J.-P. 2019a, *Montoire-sur-le-Loir, Prés Thierry, zone 2, tranche 4* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 54 p.

BAGUENIER J.-P. 2019B, *Montoire-sur-le-Loir, la Touche, zone 5, tranche 7* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 65 p.

BAGUENIER J.-P. 2020, *Montoire-sur-le-Loir, carrière de la Touche, zone 6* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 65 p.

BAGUENIER J.-P. 2021, *Cellettes, 9A-C-D-E, rue du Parc* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 46 p.

BARTHÉLEMY D. 1993, *La société dans le comté de Vendôme de l'an mil au XIV^e siècle*, Paris : Fayard, 1118 p.

BARTHOLOME S. 2017, *Vineuil, ZAC multi sites « des Remontées, des Terres Hautes et des Bois Jardins », secteur des Bois Jardins, phase 1* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 50 p.

BARTHOLOME S. 2021, *Vineuil, les Bois jardins, Loir-et-Cher, avenue des Noëls, tranche 2* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 55 p.

- BLANCHARD P. 2018, *Sainte-Anne, le Bourg, extension du cimetière* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 48 p.
- BRYANT S. 2010, *Romorantin-Lanthenay, le Grand Jardin, le centre hospitalier. Étude du site d'un projet abandonné d'urbanisme Renaissance* : rapport de fouilles programmées, Pantin : Inrap CIF, 55 p.
- BRYANT S., TRAVERS C. 2018, *Chambord, le château. Restauration des jardins à la française sur les parterres nord et est* : rapport de fouille, Pantin : Inrap CIF, 2 vol.
- CHAMPAULT É. 2021a, *Gièvres, 41 rue du Marais Sylvain (AC 218)* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 39 p.
- CHAMPAULT É. 2021b, *Gièvres, 41 rue du Marais Sylvain (AC 221, 222)* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 83 p.
- CHERDO F., POITEVIN G. 2009, *Mer, Portes de Chambord II* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 3 vol.
- CHERDO F. 2017, *Montoire-sur-le-Loir, la Touche et la Petite Touche* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 33 p.
- CHERDO F. 2019, *Mer, Loir-et-Cher, la Pierre Couverte* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 120 p.
- CHERDO F. 2020, *Valencisse, la Loge* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 67 p.
- CHERDO F. 2021a, *Menars, les Bates ZAC les Coutures (tranches 2 à 4)* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 129 p.
- CHERDO F. 2021B, *Villebarou, 8 rue des Carrés* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 45 p.
- CHIMIER J.-P. 2017, *Averdon, le Bout de la Vallée Poirou, tranche 1* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 40 p.
- CHIMIER J.-P. 2020, *Thésée, 1 impasse François-Rabelais* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 46 p.
- CHIMIER J.-P., MATAOUCHEK V. 2020, *Romorantin-Lanthenay, 36 rue Joseph Gaveau* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 158 p.
- COUDERC A. 2020, *Mont-près-Chambord, rue Nationale, la Chabardière ouest* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 47 p.
- COUDERC A. 2021a, *Averdon, carrière d'Averdon, le Rebrou, le Dolin, Tranche 3* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 58 p.
- COUDERC A. 2021b, *Vendôme, 6 rue Saint-Jacques* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 74 p.
- COUVIN F. 2019A, *Pouillé, rue de la République, Pièce de l'Arcie* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 42 p.
- COUVIN F. 2019B, *Menars, ZAC les Coutures (tranche 1)* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 76 p.
- COUVIN F. 2019c, *Vendôme, 165 rue de Bellevue parcelle 361* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 45 p.
- COUVIN F. 2019d, *Vendôme, 165 rue de Bellevue parcelle 68d* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 45 p.
- COUVIN F. 2020, *Romorantin-Lanthenay, 60 rue de Piégu* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 42 p.
- COUVIN F. 2021, *Thésée, rue des Charmoises* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 75 p.
- DE FILIPPO R. 2013, *Soings-en-Sologne, le Sauveur* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 93 p.
- DESCHAMPS S. 2019, *Muides-sur-Loire, le Bas-du-Port-Nord, de retour sur un site multi-période (du Paléolithique Final à la Renaissance)* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 184 p.
- DIGAN M. 2020a, *Romorantin-Lanthenay, route d'Orléans* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 42 p.
- DIGAN M. 2020b, *Muides-sur-Loire, rue de l'Etang, lot 1* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 39 p.
- DIGAN M. 2021, *Saint-Ouen, avenue Saint-Exupéry* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 60 p.
- FOUILLET N. 2019a, *Saint-Amand-Longpré, caserne de la gendarmerie* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 33 p.
- FOUILLET N. 2019b, *Saint-Amand-Longpré, Terres des Bréviaires* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 41 p.
- FROQUET-UZEL H. 2016, *Vendôme, parc technologique du Bois de l'Oratoire* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 157 p.
- GAUTHIER A. 2013, « Les Sablonnières, un site historique méconnu en forêt de Blois », *Bulletin de la Vallée de la Cisse*, n° 22, 24 p.
- GAUTHIEZ B., ZADORA-RIO É., GALINIÉ H. dir. 2003, *Village et ville au Moyen Âge : Les dynamiques morphologiques*, Tours : Presses universitaires François-Rabelais, coll. « Perspectives Villes et Territoires ». 2 vol.
- GRANSAR M. 2020, *Selles-sur-Cher, rue des Plantes Bernard* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 31 p.
- JOLY S. 2013, *Bracieux, chemin des Loges et rue du Tranchet au lieu-dit les Guénochères* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 28 p.
- JOUANNEAU-BIGOT S. 2017a, *Beauce-la-Romaine, Ouzouer-le-Marché, Voie romaine* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 196 p.
- JOUANNEAU-BIGOT S. 2017b, *Gièvres, 7 rue Victor Hugo* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 46 p.
- JOUANNEAU-BIGOT S. 2019a, *Vendôme, rue des Tanneurs* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 103 p.

- JOUANNEAU-BIGOT S. 2019b, *Vendôme, 33, route du Mans* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 51 p.
- JOUANNEAU-BIGOT S. 2020, *Bracieux, rue des Brémaillles* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 114 p.
- JOUANNEAU-BIGOT S. 2021a, *Azé, Villiers-sur-Loir, les Tailles de l'Abbaye, les Grands Champs, ZAC du Parc technologique du Bois de l'Oratoire, tranche 2* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 283 p.
- JOUANNEAU-BIGOT S. 2021b, *Vendôme, Maisons du Bon Secours, 10 rue de Saint-Cœur* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 119 p.
- JOUQUAND A.-M. 2018, *Romorantin-Lanthenay, La Place, route d'Orléans* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 58 p.
- JOUQUAND A.-M. 2020, *Saint-Ouen, 17 route de Paris* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 37 p.
- JOUQUAND A.-M. 2021a, *Vendôme, 4 rue Georges Guimond* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 41 p.
- JOUQUAND A.-M. 2021b, *Saint-Anne, la Guignardièrre* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 41 p.
- JOUQUAND A.-M. 2021c, *Sargé-sur-Braye, allée des Ruches* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 42 p.
- JOYEUX P., MATAOUCHEK V. 2003, *Fougères-sur-Bièvre, place du Château* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 15 p.
- KILDEA F. 2010, *Villebarou, La Perrière. Un site spécialisé néolithique et un enclos protohistorique* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 63 p.
- KILDEA F. 2018, *Montoire-sur-le-Loir, Prés Thierry (tranche 5)* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 80 p.
- KILDEA F. 2019, *Montoire-sur-le-Loir, la Touche, carrière (zone 4)* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 61 p.
- LANDREAU C. 2005, *Thésée la Pichonnerie, A85, section M3, site 34* : rapport final d'opération, Pantin : Inrap CIF, 21 p.
- LANDREAU C. 2017, *Montoire-sur-le-Loir, Prés Thierry* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 55 p.
- LANDREAU C. 2019, *Vineuil, route de Chambord* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 31 p.
- LAPLAIGE C. dir. 2015, *SoLidar, diachronie de l'occupation du sol, télédétection Lidar en forêt de Chambord, Boulogne, Russy, Blois* : rapport d'opération, Tours : UMR 7324 CITERES-LAT, 1 vol.
- LAPLAIGE C. dir. 2018, *SoLidar, diachronie de l'occupation du sol, télédétection Lidar en forêt de Chambord, Boulogne, Russy, Blois* : rapport d'opération, Tours : UMR 7324 CITERES-LAT, 4 vol.
- LÉON-HOLZEM C. 2011, *Montrichard, Étude de bâti du château médiéval* : rapport à l'issue de la première campagne de relevés topographiques (nov.2010-jan 2011), 2 vol.
- LIVET J. 2019, *Sainte-Anne, cimetière communal* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 39 p.
- MAGIORANI L. 2010, *Prospections au sol en milieu forestier* : Boulogne, Chambord, Russy., document final de synthèse, Orléans : SRA, 66 p.
- MAGIORANI L. 2011, *Prospections au sol en milieu forestier* : Boulogne, Chambord, Russy, document final de synthèse, Orléans : SRA, 63 p.
- MAGIORANI L. 2012, *Prospections au sol en milieu forestier* : Boulogne, Chambord, Russy, document final de synthèse, Orléans : SRA, 98 p.
- MAGIORANI (L.) 2013, *Prospections au sol en milieu forestier* : Boulogne, Chambord, Russy, Candé-sur-Beuvron, document final de synthèse, Orléans : SRA, 20 p.
- MAROT É., SIMON G., LETOR C. 2018, *Étude de l'habitat civil médiéval des 11^e-14^e siècles de la vallée du Loir autour de Lavardin* : rapport de prospection thématique, Tours : UMR 7324 CITERES-LAT, 2 vol.
- MAROT É., SIMON G., LETOR C. 2019, *Étude de l'habitat civil médiéval des 11^e-14^e siècles de la vallée du Loir autour de Lavardin* : rapport de prospection thématique, Tours : UMR 7324 CITERES-LAT, 121 p.
- MAROT É., SIMON G., LETOR C. 2020, *Étude de l'habitat civil médiéval des 11^e-15^e siècles de la vallée du Loir autour de Lavardin* : rapport de prospection thématique, Tours : UMR 7324 CITERES-LAT, 144 p.
- PICHON I. 2019a, *Mennetou-sur-Cher, rue Bonne Nouvelle et rue Marcel Bailly* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 81 p.
- PICHON I. 2019b, *Averdon, église Saint-Lubin* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 112 p.
- PICHON I. 2021, *Selommes, place de la Mairie, rue de Beauce, rue de Bel-Air, carrefour de la Libération* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 181 p.
- POITEVIN G. 2015a, *Ouzouer-le-Marché, Voie romaine* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 74 p.
- POITEVIN G. 2015b, *Ouzouer-le-Marché, Voie romaine, lot 2* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 55 p.
- POITEVIN G. 2018, *Beauce-la-romaine, Ouzouer-le-Marché, Vigne-Sud et Voie romaine* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 57 p.
- POITEVIN G. 2019a, *Beauce-la-Romaine, Ouzouer-le-Marché, Voie romaine* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 51 p.
- POITEVIN G. 2019b, *Briou, rue du Baron, les Terres du Bas Bourg* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 36 p.

POITEVIN G. 2019c, *Villerable, 12, rue du Petit Pont* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 54 p.

POITEVIN G. 2021, *Cour-Cheverny, 1 place Victor Hugo* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 77 p.

PRIÉ A. 2020, *Chambord, le château, site des casernes, domaine de Chambord, ferme maraîchère et arboricole* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 125 p.

RIVOIRE É. 2020, *Beauce-la-Romaine, Ouzouer-le-Marché, Voie romaine* : rapport de fouille archéologique, Pantin : Inrap CIF, 2 vol.

RUFFIER DES AIMES O. 1995 « Soings-en-Sologne : « le Cimetière Romain ». Inventaire de la Collection Henry Ageorges au Musée de Blois », *Bulletin du Groupe de Recherches archéologiques et historiques de Sologne*, t. 17, fasc. 3, p. 95-113.

SALÉ P. 2012, *Villebarou, La Perrière. Un établissement rural protohistorique* : rapport de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF, 54 p.

SALÉ P. 2017a, *Ouzouer-le-Marché, Voie romaine (propriété Desprez)* : rapport de fouille archéologique, Pantin : Inrap CIF, 372 p.

SALÉ P. 2017b, *Ouzouer-le-Marché, Voie romaine (propriété Renoult-Dionosio)* : rapport de fouille archéologique, Pantin : Inrap CIF, 366 p.

SALÉ P. 2019a, *Gièvres, 36 ter, rue Louis Chabert* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 41 p.

SALÉ P. 2019b, *Gièvres, 41, rue Victor Hugo* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 45 p.

SALÉ P. 2021a, *Fougères-sur-Bièvre, 11 rue de l'Arvaux* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 56 p.

SALÉ P. 2021b, *Soings-en-Sologne, le Bois du Vent* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 55 p.

SCHEMMAMA V., MAURET-CRIBELLIER V. 2013, « Le cahier des données : les moulins et les pêcheries », *In* : Serna V. Dir., *Le Cher, histoire et archéologie d'un cours d'eau*, Tours : FERACF, coll. « Revue archéologique de Centre de la France Supplément », 43, pp. 210- 240.

TREMEL A. 2020, *Montlivault, le Colombier* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 82 p.

TREMEL A. 2021, *Romorantin-Lanthenay, rue du 8 mai 1945* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF, 82 p.

Dossiers d'urbanisme, autorisations environnementales et sur monuments classés (département du 41, oct 2019-mi-octobre 2020)

Type de dossiers	Total des dossiers reçus	Dont ZAC	Dont ZPPA	Diagnostics prescrits hors ZPPA	Diagnostics prescrits dans ZPPA	% prescription	Diagnostics réalisés	Emprises soumises aux diagnostics réalisés dans l'arrêté de prescription	Prescriptions de fouille	Modifications de consistance de projet	Nombre d'entités archéologiques créées
Certificat d'urbanisme	34	0	30 (soit 88%)	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet	Sans objet
Déclaration préalable	171	0	155 (soit 91%)	0	3	1,94%	1	7198 m²	0	0	0
Permis de construire	224	1	184 (soit 82%)	5	18	8,04%	23	78 638 m²	3	1	29
Permis de construire sur immeubles inscrits	7		0	1	0	14,29%	0	2113 m²	0	0	0
Déclaration préalable sur immeubles inscrits	1(coupe d'arbres d'amélioration)	0	0	0 (mais préconisations DRAC (SRA/ UDAP), suivi de travaux et contrôle de conformité)	0	0	0	0	0	0	Site intégré depuis 2011 dans Patriarche
Permis de démolir	20	0	15 (soit 75%)	1	0	5,00%	1	1221 m²	0	0	1
Permis d'aménager dont ZAC	33	1	8 (soit 24%)	13	3	48,48%	15	207 206 m²	1	0	24
Autorisation de travaux sur monuments classés	25		1-4%	3	0	12,00%	3	48611 m²	0	0	7
Carrières	4	0	2 (soit 50%)	2	2	100,00%	2	156 864 m²	0	0	5
Eolien	1	0	0	0	0	0,00%	0	0	0	0	0
Continuité écologique	1	0	0	0	0	0,00%	0	0	0	0	0
CP	25	2	5 (soit 20%)	4	5	36,00%	8	442 761 m²	1	0	32
Total	546	4	400 (soit 73% de l'ensemble des dossiers reçus)	29	31		53	942 499m²	0	0	98

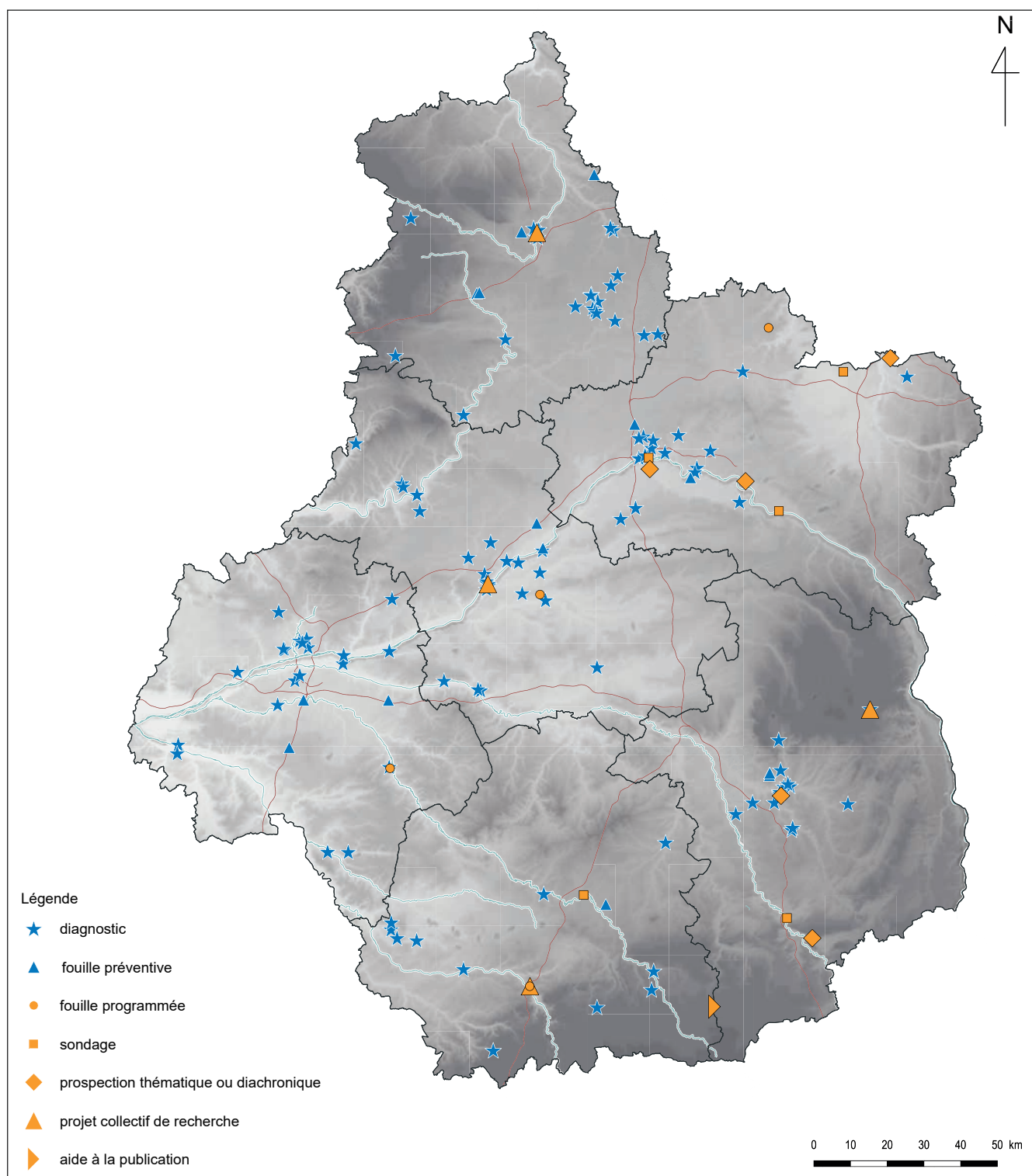
Dossiers d'urbanisme, autorisations environnementales et sur monuments classés (département du 41, oct 2019-mi-octobre 2020)

Consultations préalables*	Total des demandes reçues	Pièces manquantes non fournies et jamais parvenues	Renoncement à prescrire	Intention de prescrire	Demandes anticipées	Diagnostics prescrits	Diagnostics réalisés
	25	3	6	16	9	9	8

*Une consultation préalable complémentaire suivie d'une demande anticipée de prescription a déjà été comptabilisée dans la rubrique « carrière » et n'apparaît pas en tant que telle dans les tableaux.

Chronologie des entités archéologiques

Paléolithique	Paléolithique/ Néolithique	Néolithique	Néolithique/ Age du Bronze	Age du Bronze	Age du Bronze/ Ages du Fer	Premier et second Age du Fer	Protohistoire indéterminée
4	1	8	1	1	1	5	5
Transition Protohistoire/ époque gallo-romaine	Epoque gallo-romaine	Epoque médiévale	Epoque moderne	Epoque contemporaine	Multi chronologie -Période historique	Multi chronologie -Période historique récente	Epoque indéterminée
3	9	13	4	11	11	9	12



CENTRE-VAL DE LOIRE

Carte des opérations autorisées

BILAN SCIENTIFIQUE

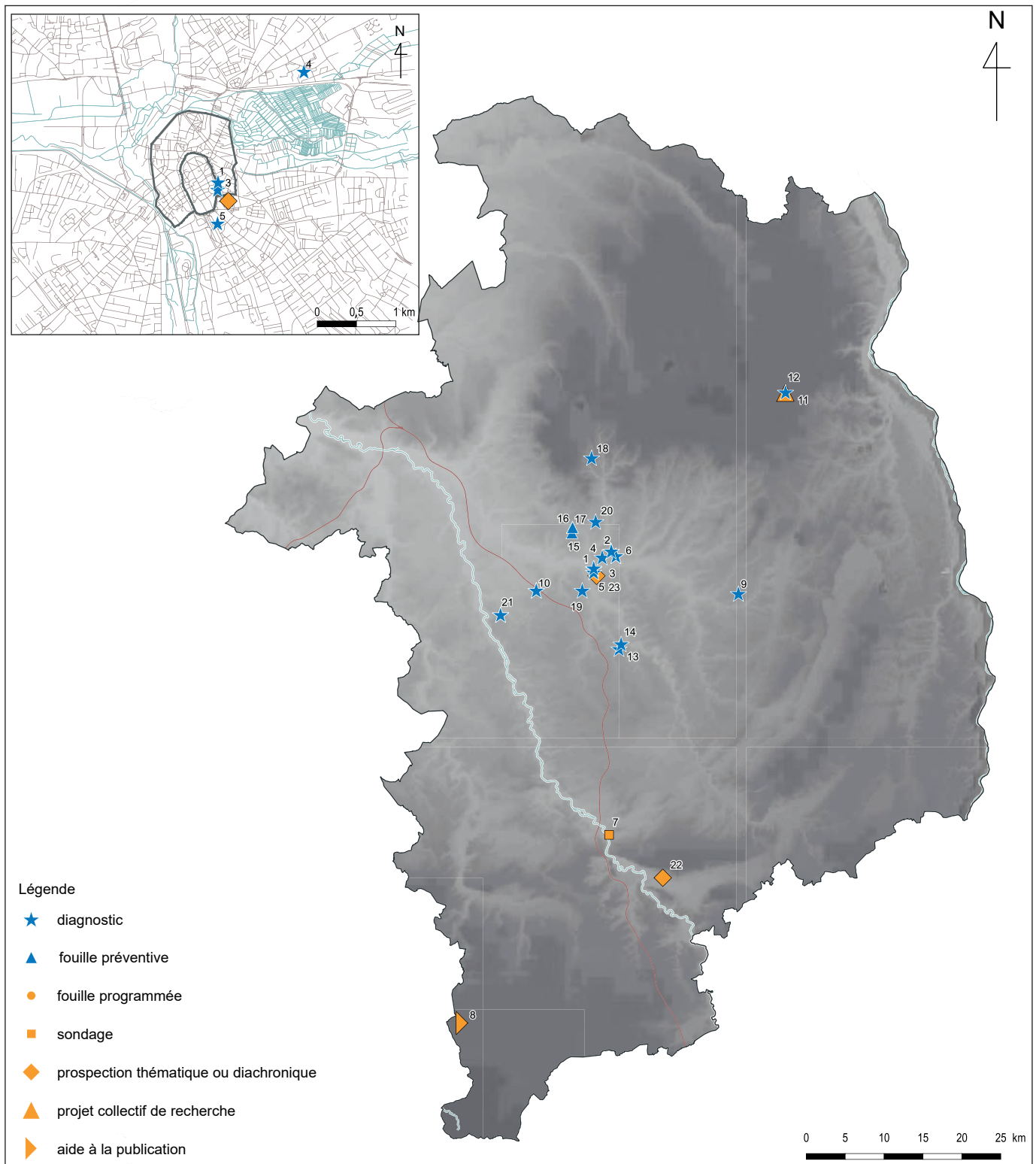
2020

	Cher	Eure-et-Loir	Indre	Indre-et-Loire	Loir-et-Cher	Loiret	Région	Total
Aide à la préparation de publication (APP)	1	0	0	0	0	0	0	1
Fouille programmée (FP)	0	1	1	1	1	1	0	5
Opération préventive de diagnostic (OPD)	15	25	11	22	22	17	0	111
Opération de sauvegarde par l'étude (OSE)	3	7	1	3	3	5	0	22
Projet collectif de recherches (PCR)	2	2	1	1	1	0	6	13
Prospection inventaire (PRD)	2	3	1	0	1	2	2	11
Prospection thématique (PRT)	0	0	0	0	1	3	3	7
Sondage (SD)	1	0	1	0	0	3	0	8
Total	24	37	16	27	29	31	11	175

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
18	Arrondissement de Saint-Amand-Montrond	Defaix Patrick (BEN)	PRD	NEO FER GAL MA	0612528	
18	Périphérie de Bourges	Depont Jean (BEN)	PRD		0612606	
18033	Bourges, rue Molière	Augier Laurence (COL)	OPD	MA MOD	0612713	1
18033	Bourges, rue de Turly	Champault Éric (INRAP)	OPD		0612645	2 ON
18033	Bourges, cathédrale Saint-Etienne, église basse	Durand Raphaël (COL)	OPD	MA CON	0612558	3
18033	Bourges, rue Bernard Palissy	Luberne Alexis (INRAP)	OPD	GAL	0612543	4
18033	Bourges, 13 rue de Séraucourt	Luberne Alexis (INRAP)	OPD	GAL	0612547	5
18033	Bourges, route de la Charité	Marot Émmanuel (COL)	OPD	FER GAL	0612554	6
18038	Bruère-Allichamps, lit du Cher	Troubat Olivier (BEN)	SD	MES NEO BRO	0612530	7
18057	Châteaumeillant, le Paradis	Krausz Sophie (UNIV)	APP	FER	0612328	8
18092	Farges-en-Septaine, base aérienne 702	Poulle Pascal (INRAP)	OPD	GAL	0612630	9
18157	Morthomiers, les Veullis	Marot Émmanuel (COL)	OPD	FER GAL	0612647	10
18163	Neuvy-Deux-Clochers, Naissance et évolution de l'ensemble castral de Vesvre, la Tour	Mataouчек Victorine (INRAP)	PCR	MA MOD	0612604	11
18163	Neuvy-Deux-Clochers, Tour de Vesvre	Mataouчек Victorine (INRAP)	OPD	MA MOD	0612683	12
18180	Plaimpied-Givaudins, rue de la Paille	Champault Éric (INRAP)	OPD		0612550	13 ON
18180	Plaimpied-Givaudins, rue de la Jambe Levée	Marot Émmanuel (COL)	OPD		0612714	14 ON
18205	Saint-Doulchard, ZA Le Détour du Pavé	Fondrillon Mélanie (COL)	OSE	MA MOD CON	0612665	15
18205	Saint-Doulchard, rocade nord-ouest de Bourges tranche 2, Près des fosses	Luberne Alexis (INRAP)	OSE	NEO FER MA	0612587	16
18205	Saint-Doulchard, rocade nord-ouest de Bourges tranche 2, Près des fosses	Pecqueur Laure (INRAP)	OSE	NEO	0612581	17
18223	Saint-Martin-d'Auxigny, route d'Allogny, les Champs Galeux	Hamon Tony (INRAP)	OPD	IND	0612577	18 ON
18267	Trouy, route de Châteauneuf	Maçon Philippe (COL)	OPD		0612536	19 ON
18271	Vasselay, Fussy, rocade nord-ouest de Bourges Phase 3	Poulle Pascal (INRAP)	OPD	NEO BRO GAL	0611871	20
18285	Villeneuve-sur-Cher, le Bois du Montet phase 2 tranche 2	Luberne Alexis (INRAP)	OPD		0612667	21 ON

Carte des opérations autorisées



Néolithique
Gallo-romain

Arrondissement de
Saint-Amand-Montrond

Âge du Fer
Moyen Âge

Bruère-Allichamps

Découverte d'un lest/bouchon de nasse de pêche sur une île en face du Moulin des Bordes, vraisemblablement rattachable au Moyen Âge en regard des divers moulins du haut Moyen Âge et du Moyen Âge déjà étudiés dans le secteur. L'an dernier un autre lest était déjà signalé 100 m en amont, en rive opposée du Cher.

Découverte d'une coupelle sigillée signée PRIMANUS sur la parcelle du Vieux Cimetière à Allichamps. Cette signature d'un potier connu de Lezoux situe cet artefact de la période allant de 140 à 190 ap. J.-C., il vient compléter les informations et le mobilier issu du *vicus* d'Allichamps.

Châteaumeillant

Signalement de la découverte vers 1970 dans un jardin à la Michelette, quartier de Saint-Martin, d'un denier en argent frappé sous Septime Sévère (193-211). Cette monnaie a été trouvée à quelques dizaines de mètres du chantier archéologique mené dans la zone (2017-2018, Le Paradis). Ce denier mérite d'être signalé pour s'ajouter à la chronologie connue de *Mediolanum* et peut-être venir compléter les données archéologiques.

Chavannes

Une fiche complémentaire est réalisée sur la localisation d'un *tumulus* arasé dans la parcelle des Trois Rangs. Un affleurement siliceux et quelques outils confirment une occupation du Paléolithique et du Néolithique sur la même parcelle, connue mais peu documentée. Le silex blanc très dur sur ce secteur en fait une matière première de choix.

Epineuil-le-Fleuriel

L'an dernier nous avons signalé un gros domaine agricole antique dans le hameau de Grand Fond, constitué de plusieurs bâtiments. Cette année, une nouvelle photo aérienne et une prospection plus étendue permettent, assez sûrement, d'étendre encore la superficie de la villa avec deux autres bâtiments importants en superficie. Le

mobilier découvert l'an dernier positionne cet habitat à la période gallo-romaine sans équivoque.

La Perche

Sur le plateau des Écoussats, signalement de 4 lames de haches polies du Néolithique dans un champ de vigne trouvées au début du XX^e s. Les conditions sanitaires n'ont pas permis de plus amples prospections qui sont envisagées pour l'an prochain. Un intérêt certain se dessine sur ce secteur, dans la mesure où ces lames de haches sont toutes proches de l'abri sous roche de la Roche Bridier et de plusieurs sites d'affleurements de silex mentionnés et échantillonnés par le *PCR Lithothèque de la Région Centre* comme une source de matières premières fort possible. L'abri de La Roche Bridier et les affleurements seront prospectés l'an prochain.

Marçais

Aux lieux-dits la Couy et les Roches, signalement de 2 nouveaux sites de réduction du minerai de fer (scories, laitier) datés de La Tène/Antiquité, qui viennent enrichir nos connaissances des occupations de cette zone sur laquelle figurent déjà un *castrum* fossoyé, un autre site métallurgique que nous avons signalé l'an dernier (Champ Grenier) et la voie antique descendant vers *Mediolanum* et *Neriomagus* en provenance d'Allichamps. Ces vestiges géographiquement très proches les uns des autres valident l'activité et la longue occupation de ce *castrum* du Champ Clair près du domaine de la Font.

Nozières

Au hameau de la Férolle, découverte d'une bonde « moine » de vivier aménageant un grand fossé en réserve à poissons en bord du Cher. L'étude de ce système a provoqué, cette année, plusieurs découvertes sur ce secteur de La Férolle. Il s'agit d'un vivier attribuable au patrimoine de l'abbaye de Noirlac située juste en face sur la rive droite du Cher. Des écrits sur un vivier à cet endroit ont été découverts aux archives départementales. Cette présence est attestée en 1224 puis en 1582 par

divers documents. C'est ainsi qu'il a été possible aussi de positionner plus précisément le moulin de la Férolle peu documenté et distant de quelques centaines de mètres, lui-même cité en 1224 et confirmé plus tardivement. Les prospections étendues sur la zone ont aussi permis la découverte des vestiges d'un étang avec digue en terre dans un petit vallon tout proche. Cet étang présente des substructions pouvant se rapporter à un moulin sur l'une de ses rives. Ces trois sites : vivier de la Férolle, moulin de la Férolle et l'étang du Pré de la Maison (avec un moulin ?) paraissent en liaison de fonctionnement (une alimentation en série). Des documents de la série 8H aux Archives Départementales de Bourges font allusion, à La Férolle, à des installations halieutiques et meunières appartenant au patrimoine de l'abbaye de Noirlac, ce qui corrobore les observations réalisées cette année.

Saint-Pierre-les-Etieux

En 1882, un trésor monétaire mérovingien est découvert dans un « tas de cailloux ». En fait, il s'agissait d'un *tumulus* et, de façon anachronique, une timbale en argent contenant plus d'une centaine de monnaies du haut Moyen Âge y avait été cachée. Un dossier de cartographie moderne a été réalisé cette année pour compléter la documentation partielle que détenait le SRA.

Patrick Defaix

Gallo-romain

BOURGES Rue de Palissy

L'opération de diagnostic qui a été menée rue Bernard-Palissy à Bourges, dans un contexte pourtant propice à l'existence d'occupations anciennes, n'a permis de mettre au jour que deux fossés qui sont vraisemblablement d'origine antique (F3 et F4).

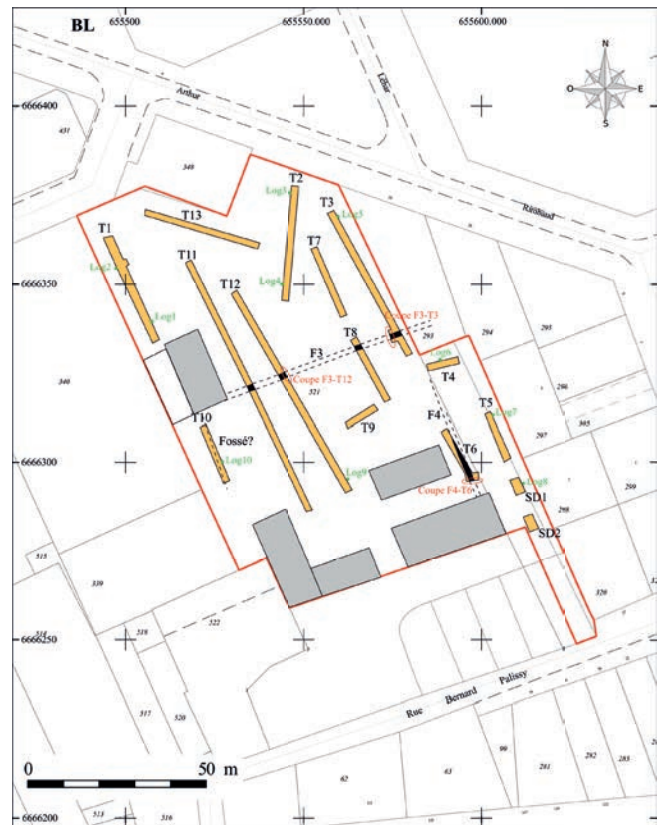
Aucun vestige n'a été trouvé qui puisse être lié au vaste site de l'âge du Fer de Port-sec qui se trouve à quelques centaines de mètres à l'est de la parcelle étudiée.

Les fossés mis au jour sont perpendiculaires. Le premier (F3), profond d'un mètre, suit un axe nord-est/sud-ouest. Il est parallèle à l'ancienne voie antique qui reliait Bourges/Avaricum à Saint-Satur « *Cortono Castro* » (actuelle rue de Turly) et au cours du Langis, petite rivière affluent de l'Yèvre qui passe juste au sud de l'emprise étudiée. Le second fossé (F4), est perpendiculaire au premier. Profond de 50 cm, il permettait l'écoulement des eaux de ruissellement vers le cours du Langis.

L'orientation de ces deux structures correspond en tout point à celle du parcellaire actuel, même très récent. Dans ce secteur, seule la voie ferrée de Bourges à Saincaize forme une anomalie parcellaire.

Quelques fragments de terres cuites architecturales très érodés ont été trouvés dans le comblement final de l'un des fossés, ce qui permet de proposer une datation antique de ces structures. Ceci permet d'affirmer une occupation de ce secteur durant l'Antiquité, sans toutefois permettre d'identifier d'autres activités que simplement agropastorales.

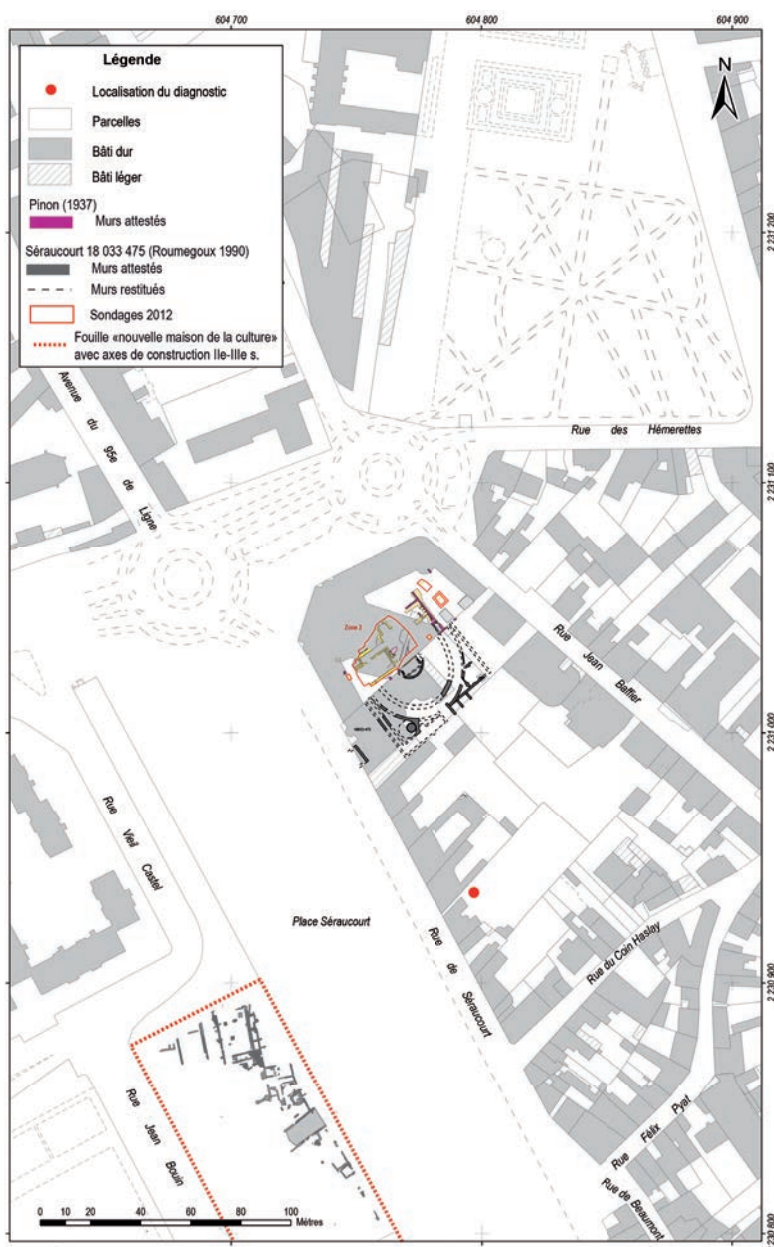
Alexis Luberne



Bourges (Cher) rue Bernard-Palissy : localisation des tranchées, logs, coupes et faits (Alexis Luberne, Inrap)

Dès lors, le site diagnostiqué se trouve *extra-muros*. Ce secteur de la ville retourne donc à une vocation plutôt rurale. La seule exception est l'installation de l'abbaye Saint-Outrille-du-Château le long de la voie de Lyon dès la fin du V^e s.

En effet, sous un apport de matériaux qui semble relativement récent, se trouvent des terres sombres, limono-sableuses, qui semblent pouvoir être liées à des activités de production agricole (jardins ?). Un creusement inter-



41

prété comme une fosse de plantation est associé à cette phase d'occupation). Dessous se trouvent des sédiments un peu moins homogènes, parfois pierreux, qui semblent liés à un abandon du secteur. C'est en lien avec cette strate qu'un fossé a été identifié (F4). Ces terres viennent sceller un amas de gravats composé de fragments de tuiles, de nodules de mortier et de pierres calcaires (F2). Une monnaie de l'empereur Constantin, frappée à Trèves entre 348 et 350, a été trouvée dans ces gravats. Ces derniers reposent directement sur un sol. Ce dernier est aménagé après la suppression totale des terrains naturellement présents à la surface (limons de plateau et calcaire déstructuré) pour être stabilisé sur le banc calcaire très stable. La date de constitution de cette plate-forme est impossible à déterminer et peut remonter assez haut dans le temps, peut-être même en lien avec la construction des thermes. La seule certitude, c'est que ce sol cesse d'être entretenu dans la seconde moitié du IV^e s., datation fournie non seulement par la monnaie de Constantin dont

il vient d'être fait mention, mais aussi par un tesson de céramique caractéristique de productions de la seconde moitié du IV^e s. voire du début du V^e s.

Un tel sol, dont le procédé de constitution a irrémédiablement détruit d'éventuels vestiges anciens, peut avoir été utilisé durant plusieurs décennies. Comme il ne porte aucune trace de circulation lourde ni d'ornières, une fonction viaire semble exclue. En revanche il est parfaitement envisageable qu'il s'agisse du sol d'un espace ouvert, peut-être une cour, ou encore d'une place qui aurait été située à l'avant des thermes publics. Comme aucun remblai de destruction n'a été identifié, le tas de gravats est trop insignifiant pour être qualifié ainsi, il est vraisemblable que l'endroit ne se trouve pas à proximité immédiate d'un bâtiment. L'hypothèse d'une place publique pourrait donc être favorisée.

Alexis Luberne

Âge de Fer

BOURGES

Route de la Charité tranche 4

Gallo-romain

Le diagnostic d'archéologie préventive prescrit dans le cadre d'un projet d'aménagement de l'ancienne zone militaire de Port Sec nord, sur la commune de Bourges, « route de la Charité-Tranche 4 » parcelle BN 64pp, a porté sur une surface de 49 357 m².

L'emprise se situe en périphérie des espaces anciennement urbanisés, à environ 3,2 km du centre historique de la ville de Bourges, et à 1,2 km du centre ancien de Saint-

Germain-du-Puy (Fenestrelay). La zone prend place sur un versant exposé au nord et descendant originellement en pente douce jusqu'à la rivière du Langis. Directement au sud, elle est délimitée par un petit plateau calcaire (146 m NGF ; occupé par l'actuelle route de la Charité) dont le versant opposé donne sur la vallée de l'Yèvre. Mis en terrasse par l'installation des aménagements militaires, le terrain semble avoir souffert d'épisodes d'érosion plus anciens, entraînant la mauvaise conservation des vestiges qui affleurent sous les remblais contemporains ou la terre végétale.

Malgré un maillage resserré des sondages (63 tranchées pour 15 % de l'emprise prescrite), les vestiges archéologiques se révèlent peu nombreux. Ceux du Hallstatt D3/La Tène A (deux fosses d'extraction) se concentrent tout à l'ouest de la zone et correspondent à deux fosses d'extraction de marnes (niveau d'apparition entre 137,24 et 137,12 m NGF ; fig.1). Elles font écho à une fosse-dépotoir découverte lors de la tranche 2 du diagnostic (F 39-1) et délimitent ainsi la frange orientale de l'occupation protohistorique de Port Sec. Après élargissement, et puisqu'elles se sont avérées isolées, le choix concerté a été pris de les fouiller intégralement. Le mobilier récolté correspond ainsi classiquement pour ce gisement à des rejets domestiques (restes d'alimentation carnée, vaisselle en terre et métal, éléments de parure) et



Fig 1 : Bourges (Cher) route de la Charité : coupe de l'aqueduc de Nérigny avec effondrement de sa couverture en partie sommitale du comblement. (Emmanuel Marot, Service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

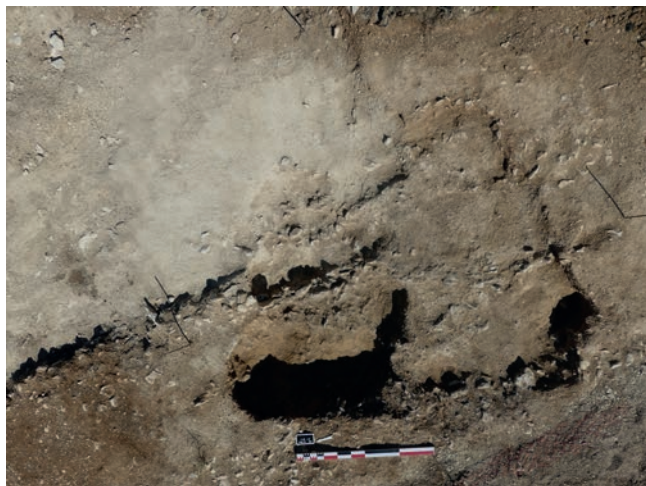


Fig 2 : Bourges (Cher) route de la Charité :
vue zénithale de l'une des fosses d'extraction du Ve s. av. J.-C.
(Emmanuel Marot, Service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

des rebuts artisanaux (travail de la corne, de l'os animal et humain, travail éventuel du métal).

Au sud-est de l'emprise, la continuité de l'aqueduc de Nérigny a été découverte sur une longueur de 280 m (fig.2). Globalement moins bien conservé que précédemment, il n'est parfois recouvert que par 0,10 m de terre végétale (niveau d'apparition à 139,627 m NGF dans Tr. 111). Son inflexion vers le sud-ouest pour rejoindre les vestiges de Port Sec sud a été observée. Sur ce point, comme sur l'ensemble du tracé, aucun aménagement en plan n'a été découvert (regard, départ secondaire, niveau de construction...) et l'un des apports du diagnostic porte sur de nouveaux éléments de datation pour la construction, qui viennent confirmer le I^{er} s. comme période d'édification. La durée d'utilisation de l'aqueduc et son abandon sont en revanche toujours mal documentés.

Enfin, aucun élément n'est rattachable à la villa proche de Port Sec nord, pas plus qu'à son éventuel prolongement au haut Moyen Âge.

Emmanuel Marot

Moyen Âge

BOURGES Cathédrale Saint-Étienne

Époque contemporaine

Le diagnostic d'archéologie préventive réalisé préalablement à la construction de caveaux supplémentaires dans la crypte au cœur du chevet de la cathédrale Saint-Étienne, place Étienne-Dolet à Bourges, parcelle IO 260p, porte sur une surface de 12 m².

L'implantation de l'aménagement se situant au sein de la cathédrale, le diagnostic est à considérer comme archéologiquement sensible et l'exploration à conduire obligatoirement plus invasive qu'une évaluation limitée à une partie de la seule ouverture réalisée. C'est toute la surface et le volume du sondage qui ont été étudiés et en grande partie gérés par l'équipe archéologique. Le sondage a été ouvert principalement manuellement ; des niveaux extrêmement compactés ont nécessité l'usage d'un perforateur pour les désolidariser. Ainsi, la totalité de la surface et du volume à aménager ont été fouillés et étudiés, soit 12 m² sur une épaisseur de 1,70 m.

Les principaux vestiges identifiés semblent appartenir au Moyen Âge. Ils sont recouverts et traversés par des niveaux beaucoup plus récents, contemporains, qui correspondent au réaménagement de la crypte au début du XX^e s.

Ainsi, une maçonnerie a été mise au jour (fig.1). Elle peut être rattachée aux éléments de documentation anciens signalant la présence d'un mur et de soutènements d'arcature dont la date de construction n'est pas clairement définie mais attribuée au Moyen Âge, *lato sensu*. L'état de conservation de cette maçonnerie renvoie à la biblio-



Fig 1 : Bourges (Cher) cathédrale Saint-Étienne : la maçonnerie M 1-3 et l'ensemble des remblais observées en façade est du sondage 1.
(Raphaël Durand, Service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

graphie qui signale son démantèlement. Ces travaux ont lieu au tout début du XX^e s., en 1904, date à laquelle des caveaux sont aménagés en périphérie de la crypte pour accueillir les archevêques de Bourges. Les restes de Roger le Fort sont également redéposés dans un caveau de dimensions inférieures. Ces structures funéraires presque

toutes identifiables depuis le niveau de circulation actuel ont été dégagées sans être explorées. Celle de Roger le Fort a quant à elle été redécouverte et partiellement mise au jour (fig.2).

Raphaël Durand



Fig 2 : Bourges (Cher) cathédrale Saint-Étienne : vue supérieure du caveau accueillant les restes redéposés de Roger le Fort (Service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

Moyen Âge

BOURGES rue Molière

Époque moderne

Conjointement avec l'entreprise GINGER CEBPT, le service d'archéologie préventive de Bourges Plus a réalisé un diagnostic, afin de suivre le terrassement d'un sondage implanté au pied d'un mur appartenant à un bâtiment adossé au rempart du Bas-Empire. L'emprise est localisée à l'extrémité sud de la Promenade des Remparts, à Bourges (domaine public, section HY 334 p). Ce sondage participe à une expertise de la stabilité de la maçonnerie, commandée par le Conseil Départemental du Cher, afin de définir les mesures nécessaires à entreprendre pour stabiliser l'ouvrage et enlever un imposant étai en bois.

Le sondage a été ouvert mécaniquement à l'aide d'une mini-pelle sur une surface de 5 m² et sur une profondeur de 2,5 m, sous le sol actuel. Le toit du substrat calcaire n'a pas été atteint. Les observations ont été limitées dans l'emprise d'un caisson en bois, assurant la sécurité des intervenants.

Les vestiges archéologiques ont été fortement détruits par l'aménagement d'une cavité et le creusement d'une fosse remblayée par des déchets contemporains (déchets domestiques et matériaux de démolition), mêlés à des fragments de vaisselle en grès, des blocs calcaires de parement dont un individu présente des traces ténues de peinture rouge et un fragment de drapé d'une sculpture. Il est ainsi envisageable que des niveaux d'occupations plus anciens (médiévaux ou de la Renaissance) aient été détruits par ces travaux.

La limite orientale du sondage est délimitée par le mur (M 1) qui fait l'objet de l'expertise. Ce dernier est encore en élévation et appartient aujourd'hui au presbytère de Bourges situé au 9 rue Molière, dominant la Promenade des Remparts. Le sondage a ainsi permis d'en dégager les assises de fondation présentant de nombreuses reprises.

Perpendiculairement au mur M1, une seconde maçonnerie (M2) a été dégagée. Il s'agit du niveau de fondation d'un mur, dont l'élévation est arasée. Il repose contre le mur M1. On note des similitudes architecturales entre les deux fondations (petits moellons calcaires liés à l'aide d'un mortier sableux jaune). L'absence de niveau d'occupation en connexion avec ces murs, ne nous permet pas de nous prononcer sur la contemporanéité des constructions, mais il est probable que ces vestiges appartiennent au Moyen Âge ou à la Renaissance.

Enfin, un sol en mortier de tuileau a été identifié à 142,72 m NGF, sous la semelle de fondation des murs M1 et M2. Ce niveau d'occupation a été presque totalement détruit par la perturbation contemporaine. Aucun élément mobilier n'a été mis au jour dans ce contexte. Toutefois, il est à noter qu'un des remblais de la dépression contemporaine (US 1008) a livré une tubulure antique, qui permet de renforcer l'hypothèse de l'attribution de l'occupation à la période antique.

Laurence Augier

L'incision du lit de la rivière – important sur tout le cours du Cher – s'est accentué à Bruère-Allichamps, avec la rupture du barrage aval des Bordes vers 1983, qui a accéléré la destruction des sites archéologiques des couches supérieures, ne laissant que les sites enfouis plus profondément dont la chronologie se situe avant le X^e s. Entre 2013 et 2014, période à laquelle les bois, alors protégés en immersion, ont été signalés, le miroir d'eau a considérablement baissé.

Bois du Mésolithique

Daté par deux ¹⁴C entre 6360 et 6004 av. J.-C., il s'agit d'un tronc de chêne de 3,36 m de long. Le bois montre une surface plane sur tout le dessus. L'érosion étant importante, il n'y a pas de trace déterminant un fendage volontaire ou naturel. Il dépasse de 8 cm hors d'eau et son environnement est très perturbé par des bauges de sangliers creusées directement contre ses flancs. Le bois n'est pas en place et a été déposé en contexte de bras fluvial peu actif. Les vases ont été déposées après 2014 et le sable se trouvant sous le bois contient des coquilles d'un bivalve invasif apparu en France à la fin des années 1980 et dans le Cher au cours des années 1990.

Bois du Néolithique et du banc E

La zone comprend également un grand bois et plusieurs pieux datés par ¹⁴C entre 3628 et 2917 av. J.-C. Le bois principal mesure 4,97 m de long. Toute la surface supérieure ainsi que le côté nord sont plats et présentent un angle sur toute la longueur. Il n'y a pas de trace d'outillage et il n'est pas possible de dire si le bois est fendu sur 2 faces par une action humaine, ou si le fendage est naturel. Le bois n'est pas en place et a été déposé en contexte de bras fluvial récemment remanié. Le sable se trouvant sous le bois contient, comme pour le bois mésolithique, des éléments contemporains et des coquilles d'un bivalve invasif apparu dans le Cher au cours des années 1990.

Le banc E est situé au sud-est du bois précédent. C'est un affleurement de galets fluviaux et de quelques blocs de calcaires rapportés, de forme effilée de 16 mètres sur 1 à 2 m de large. Cohérent en 2013, il est très modifié en 2020. Un sondage a été proposé pour identifier son rapport avec le bois néolithique ou avec l'aménagement du moulin des VIII^e-X^e siècles situé sur le même site.

Le niveau du sol et le niveau de l'eau ont fortement baissé depuis 2013, période à laquelle ces bois n'étaient pas visibles. La stratigraphie est identique à celle du bois néolithique voisin, avec sables et gravier et présence de coquilles de corbicules asiatiques. Sept bois de chêne sont visibles, affectant plusieurs directions et pouvant correspondre, pour au moins une série, à des écroulements de structure. Ils ont des diamètres très proches de 8 à 11 cm et sont tous fendus sur une ou deux faces de façon intentionnelle. Si les bois sont bien anthropiques, leur usage est difficile à déterminer. Le calibrage des pieux pourrait se rapprocher de celui des pêcheries fixes.

La difficulté de datation a poussé à réaliser une datation ¹⁴C d'orientation sur un des bois. Cette dernière a livré une fourchette entre 3337-2917 av. J.-C., ce qui le situe à la période néolithique. Le rapprochement, fait par le dendrochronologue avec le grand bois néolithique du précédent sondage, a montré que les cernes sont identiques et que trois des bois du sondage ont les mêmes séquences de datations et font vraisemblablement partie du même arbre.

Cinq sites de références, tous issus de fouilles réalisées en Suisse, ont été comparés avec une probabilité de classe B, soit avec un risque d'erreur faible. Le dernier cerne conservé de la série permet ainsi une proposition de datation de 3328 av. J.-C. On remarquera que les nouvelles courbes de calibration ¹⁴C IntCal20, mises en place en 2020, intègrent parfaitement la datation, ce que ne permettaient pas les courbes utilisées en 2013.

Il faut signaler l'importance de cette étude, l'alimentation de la base de références depuis plusieurs années permettant aujourd'hui d'avoir une concrétisation du travail accompli. C'est la toute première date de dendrochronologie obtenue pour la France centrale pour la période du Néolithique et le premier lien de corrélation avec les bases de données de la zone Allemagne-Suisse-France orientale.

Bois de l'âge du Bronze

Daté par ¹⁴C entre 2190-1926 av. J.-C., en 2013, on remarquait sur son flanc une rainure régulière au fond de laquelle se distinguaient des encoches à distances égales. En 2020, le bois n'est plus du tout enterré et a été déplacé par le courant. Alors qu'il pouvait être estimé à plus de 4 m en comptant la partie enfouie en 2013, il n'en reste aujourd'hui que 3,42 m. Toutes les tailles du bois photographiées en 2013 ont disparu et le bois se délite par grandes plaques. Le sondage réalisé sur la zone a montré que le substrat a été remanié très récemment (sable à corbicules).

Les datations par dendrochronologie n'ont pas permis de préciser les datations pour le bois du Mésolithique et celui de l'âge du Bronze. La présence de grands bois préhistoriques est inédite en France centrale et les références sont absentes. Pour ces périodes, elles se trouvent essentiellement dans les sites palafittes d'Allemagne, de Suisse et de l'est de la France. Les informations recueillies servent à construire une base de données pour la France centrale et complètent celles issues de l'étude d'un autre bois du Néolithique réalisée en 2018 dans la même commune.

Cette année, la pertinence de l'alimentation de cette base de données a montré son premier résultat effectif, puisque, pour la Préhistoire et en particulier pour la période du Néolithique moyen/final, le site d'Allichamps a permis d'obtenir une datation par dendrochronologie, pour la première fois en France centrale.



Farges-en-Septaine (Cher) base aérienne 702 : amas de mobilier gallo-romain dans le fossé F.17 dans la tranchée T 45, détail vue zénithale. (Pascal Poulle, Inrap)

La base aérienne BA 702 d'Avord s'étend sur le territoire de la commune de Farges-en-Septaine, sur le plateau calcaire que délimitent les cours d'eau de la rivière d'Yèvre et de son affluent le ruisseau de Villabon. Elle est établie à l'emplacement d'un camp d'entraînement de l'armée de terre créé au lendemain de la défaite de 1870 et qui par la suite a accueilli un centre de formation de pilotes d'avion particulièrement actif pendant la guerre de 1914-1918. Dans l'entre-deux guerres, armée de terre et armée de l'air cohabitent sur la base qui reçoit l'école de formation de reconnaissance aérienne. Elle est occupée par les Allemands qui la développent. Au retour de la paix, l'armée de terre cède à celle de l'air, l'ensemble des terrains et des bâtiments qu'elle détenait.

Le diagnostic archéologique prescrit dans le cadre de la construction d'un nouveau parking pour l'avion Airbus A 330 MRTT et du réaménagement du parking Escale de la base a permis de déceler des indices d'une présence humaine sur le plateau aux périodes protohistoriques et de mettre en évidence des vestiges plus substantiels d'une occupation remontant à la période gallo-romaine.

Les traces d'occupation protohistorique sont ténues. Il ne s'agit que de quelques tessons de céramiques recueillis dans deux isolats et lors de l'ouverture de deux tranchées.

Les vestiges gallo-romains sont plus importants. En zone 1, à hauteur des tranchées T 28, T 29 et T 33, un fossé large de 1,60 m à son ouverture, profond de 0,70 m et long d'au moins 35 mètres a été reconnu. Quatre trous de poteau ont été repérés à l'Est du fossé et trois à l'Ouest. Un seul d'entre eux a pu être formellement daté par la présence dans son comblement d'un tesson de sigillé. Ont été aussi identifiées à proximité, trois fosses dont l'une date au moins de la période gallo-romaine bien qu'elle puisse être plus ancienne.

Un autre point d'occupation antique a été identifié en zone 2 dans la tranchée T 45. Il consiste en un amas de mobilier contenu dans le comblement d'un fossé, fossé qui coupe ou est recoupé par un autre fossé contenant lui aussi du mobilier céramique antique.

Bien qu'éloignés l'un de l'autre de 275 m, l'étude du mobilier céramique montre que les vestiges mis en évidence aussi bien en zone 1b qu'en zone 2b datent de la même période, entre la seconde moitié du IIe s. et le début du IIIe s. On peut donc penser qu'il s'agit d'une seule et même occupation.

Cela dit cette occupation est diffuse. Les structures archéologiques sont peu nombreuses et localisées au Sud-Ouest de l'emprise du projet. Il est possible d'envisager que le site se développait au-delà de la limite du diagnostic, à l'emplacement de l'ancienne piste 13-31 détruite. Ou bien que l'on soit sur une petite occupation dépendant d'un site plus important situé hors de l'espace évalué.

Par ailleurs, l'opération a permis de localiser avec précision une enceinte décrite une première fois sous le nom de Camps de Dureau en 1868 par Alphonse Buhot de Kersers dans un article sur les enceintes en terre du département du Cher, puis une deuxième fois en 1875. Longue de 600 m pour 400 de large, protégée par un fossé large de 2,50 à 3 m et profond de 30 à 50 cm dont la terre a été rejetée en dehors, il y voyait un camp romain. Il en a donné un plan et une coupe du fossé. L'enceinte en question correspond à la parcelle 55 de la section B1 du plan parcellaire cadastral de la commune de Farges-en-Septaine, levé en 1826. Elle porte le toponyme Camp de César. Le géoréférencement de la planche cadastrale permet de la situer à un kilomètre au Sud-Ouest de l'emprise de la prescription.

Pascal Poulle

Le diagnostic archéologique effectué au lieu-dit les Veuillis, sur les communes de La Chapelle-Saint-Ursin (parcelle ZE 55) et de Morthomiers (ZA 6), fait suite à un projet de construction d'une base logistique, sur une surface de 215 004 m², et s'est déroulé entre le 24 août 2020 et le 23 octobre 2020.

Ce secteur, distant d'environ 8 km de l'éperon de Bourges et 1,5 km du cœur historique de la Chapelle-Saint-Ursin, est localisé entre la vallée du Cher à l'ouest et celle de son affluent l'Yèvre au nord, qui est le cours d'eau le plus proche (3 km).

L'histoire récente des lieux, à l'écart des bourgs anciens, correspond jusqu'au milieu du XIX^e s. à des activités pastorales et viticoles. Le paysage ursinois change radicalement à partir du milieu du XIX^e s. où l'on découvre la présence en sous-sol de minerai de fer abondant et où démarre alors une exploitation intensive de cette ressource, durant une courte durée.

Les nombreuses opérations d'archéologie préventive menées depuis le développement de l'industrie et des lotissements sur ce secteur se doublent des découvertes faites lors des prospections aériennes et pédestres menées par J. Holmgren et A. Leday. Le contexte archéologique y apparaît donc comme riche et bien documenté, caractérisé par de nombreux établissements agricoles insérés dans un réseau et un terroir, dont l'organisation paraît fixée depuis la fin de l'âge du Fer. Des gisements plus anciens (Néolithique, Protohistoire ancienne), majoritairement associés à des contextes funéraires, attestent de l'ancienneté de l'occupation du sol.

En excluant des zones traversées par des réseaux aériens ou enterrés, la zone accessible (204 040 m²) a fait l'objet de 99 tranchées (30 421 m²). Les vestiges mis au jour sont très nombreux (896 faits archéologiques enregistrés), mais très majoritairement d'époque contemporaine (829 faits, soit 92,5 %) : ces derniers correspondent principalement à des puits d'extraction et des fosses de lavage du minerai, ainsi qu'à quelques carrières ou galeries effondrées. D'après les archives consultées, ils correspondent à l'exploitation du minerai de fer par les maîtres de forge de Vierzon, probablement à partir de 1840/1841.

L'ensemble de l'emprise est donc principalement marqué par l'intensité de l'exploitation du minerai de fer sidérolithique qui a eu, comme conséquence taphonomique, de profondément altérer les vestiges antérieurs, sur toute la surface diagnostiquée.

Les vestiges les plus anciens, certes peu nombreux, se rapportent aux périodes protohistorique et antique. Quelques indices du Bronze final/Hallstatt ancien ont été repérés soit au travers de mobilier roulé piégé dans les fonds de vallon ou dans des cuvettes naturelles, soit au travers de mobilier résiduel piégé dans de probables chablis plus récents, ou encore au travers de rares struc-

tures fossoyées (fossés et fosse), arasées et présentes toutes au nord de l'emprise prescrite. Malgré plusieurs extensions, aucune structure claire n'a été reconnue. En considérant également les analyses géomorphologiques effectuées, cette occupation apparaît donc comme ayant été profondément bouleversée par les travaux contemporains et il n'en reste plus que quelques reliquats, dont les plus probants correspondent à du mobilier en situation redéposée.



Fig 1 : Morthomiers (Cher) les Veuillis :
vue zénithale de la fosse-quadrangulaire de La Tène A.
(Service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

Bien que peu denses, les vestiges du Hallstatt final/La Tène A sont plus lisibles et plus concentrés. Ils se situent sur le promontoire calcaire qui domine à l'ouest le vallon nord et correspondent à une zone d'habitat (fosse « quadrangulaire », fosses et trous de poteau ; fig. 1). L'ensemble, certes arasé, est plutôt bien conservé et l'assemblage mobilier, assez fourni, est caractéristique d'une occupation rurale.

Plus au sud, sur la butte principale, un petit tumulus a également été découvert (entre 14 et 16 m de diamètre ; fig. 2). Toute sa moitié sud a été décapée, sans découverte de sépulture au centre de son emprise. Les trois sondages pratiqués ont montré un état de conservation plutôt bon au sud, mais médiocre à l'ouest et au nord. Ils ont livré trop peu de mobilier pour asseoir la datation du tumulus et déterminer s'il se rattache à l'occupation du Bronze final ou à celle mieux conservée du Hallstatt final/La Tène A.

Enfin, une sépulture antique est présente directement au sud de ce tumulus. Deux autres, suspectées et donc non datées, sont présentes légèrement plus au nord, dont une en position désaxée dans l'emprise du tumulus. La sépulture découverte, très arasée, n'a pas livré de mobilier et seule une datation radiocarbone permet de l'attribuer à l'Antiquité tardive (entre 258 et 422, probabilité de 95,4 %). Cette inhumation peut être mise en relation avec la vaste *villa* des Veuillis attestée hors emprise, à 500 m plus au nord-ouest.



Fig 2 : Morthomiers (Cher) les Veuillis : vue vers l'ouest du tumulus St 2. (Service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

Aucun vestige d'époque médiévale n'a été découvert.

Bien que ténus et épars, les quelques vestiges protohistoriques et antiques mis en évidence témoignent donc d'une occupation ancienne des lieux. Il est alors tentant de les comprendre et de les appréhender plus largement, sous le prisme de l'établissement agricole des Veuillis repéré directement au nord : s'il est certain que celui-ci est construit « en dur » durant l'époque antique et prend alors la forme d'une vaste *villa*, il n'est pas improbable qu'il tire son origine d'une ferme plus ancienne, sur le modèle d'un grand nombre d'établissements ruraux de la proche campagne de Bourges. Les vestiges protohistoriques découverts sur cette opération de diagnostic pourraient donc étayer cette hypothèse.

Emmanuel Marot

Moyen Âge

NEUVY-DEUX-CLOCHERS Tour de Vesvre

Époque moderne

Le site castral de Vesvre fait l'objet de nouveaux projets de restauration qui s'accompagnent d'opérations archéologiques préventives. Le premier volet du diagnostic a porté sur le terre-plein de la tour et ses fossés. À cette occasion, nous avons décelé la présence de nouveaux aménagements attribuables à l'occupation de la plate-forme alto-médiévale pré-existante. Il s'agit notamment d'un bâtiment en maçonnerie inédit qui pourrait dater de la fin du XI^e s. D'autres maçonneries anciennes ont été

également perçues. Ces dernières se rapportent plus sûrement à l'édification de la courtine du XIII^e s. qui protégeait le terre-plein lié à la construction de la tour forte. Le croisement de ces données avec celles obtenues lors des prospections géophysiques et géo-archéologiques sur ce secteur permet de porter un regard entièrement neuf sur la nature des défenses initiales du terre-plein et son évolution jusqu'au XVIII^e s.

Victorine Mataouchek

Néolithique

SAINT-DOULCHARD Pré des Fossés

Âge de Fer

Moyen Âge

Cette opération de fouille archéologique se trouve sur la commune de Saint-Doulchard (Cher). Elle est faite en amont de la construction d'un tronçon de la rocade de Bourges et fait suite à deux diagnostics. Le premier a été fait 2016, complété par un second diagnostic, fait en 2018, induit par le changement d'implantation d'un bassin de décantation.

Ces diagnostics avaient mis en évidence des occupations allant du Néolithique au début du second Moyen Âge.

La fouille concerne le versant occidental d'un petit vallon au creux duquel coule une rivière intermittente, le ruisseau de l'Épinière, qui forme la limite nord-est de l'emprise fouillée (fig. 1 et 2). Ce vallon fait partie du chevelu du Moulon, affluent de l'Yèvre qu'il rejoint à Bourges. Il se trouve donc inscrit dans le réseau qui alimente le Cher, et la Loire que ce dernier rejoint en aval de Tours.

Cette opération archéologique confirme les occupations repérées lors des diagnostics et en définit l'ampleur. Elle

a permis aussi de mettre en évidence des occupations supplémentaires de ce vallon. Les données sont souvent fugaces et les échantillons sont rares, mais ils fournissent des preuves incontestables de l'occupation de ce territoire dès les plus hautes époques.

En effet, ces sédiments ont livré quelques artefacts (deux éclats de silex) qui datent du Paléolithique, au sens large, et un échantillon plus important est daté du deuxième Mésolithique. La période Néolithique est elle aussi bien représentée, non seulement par divers outils en silex, mais aussi par la présence d'une sépulture collective datée du Néolithique récent (F81) qui a fait l'objet d'une fouille spécifique menées par Laure Pécqueur.

Un seul fragment de céramique évoque une fréquentation de ce secteur durant l'âge du Bronze.

Le vallon se comble à partir de la moitié du IV^e s. av. J.-C. Les éléments prélevés dans les sédiments déposés au début du comblement de ce cours d'eau montrent un

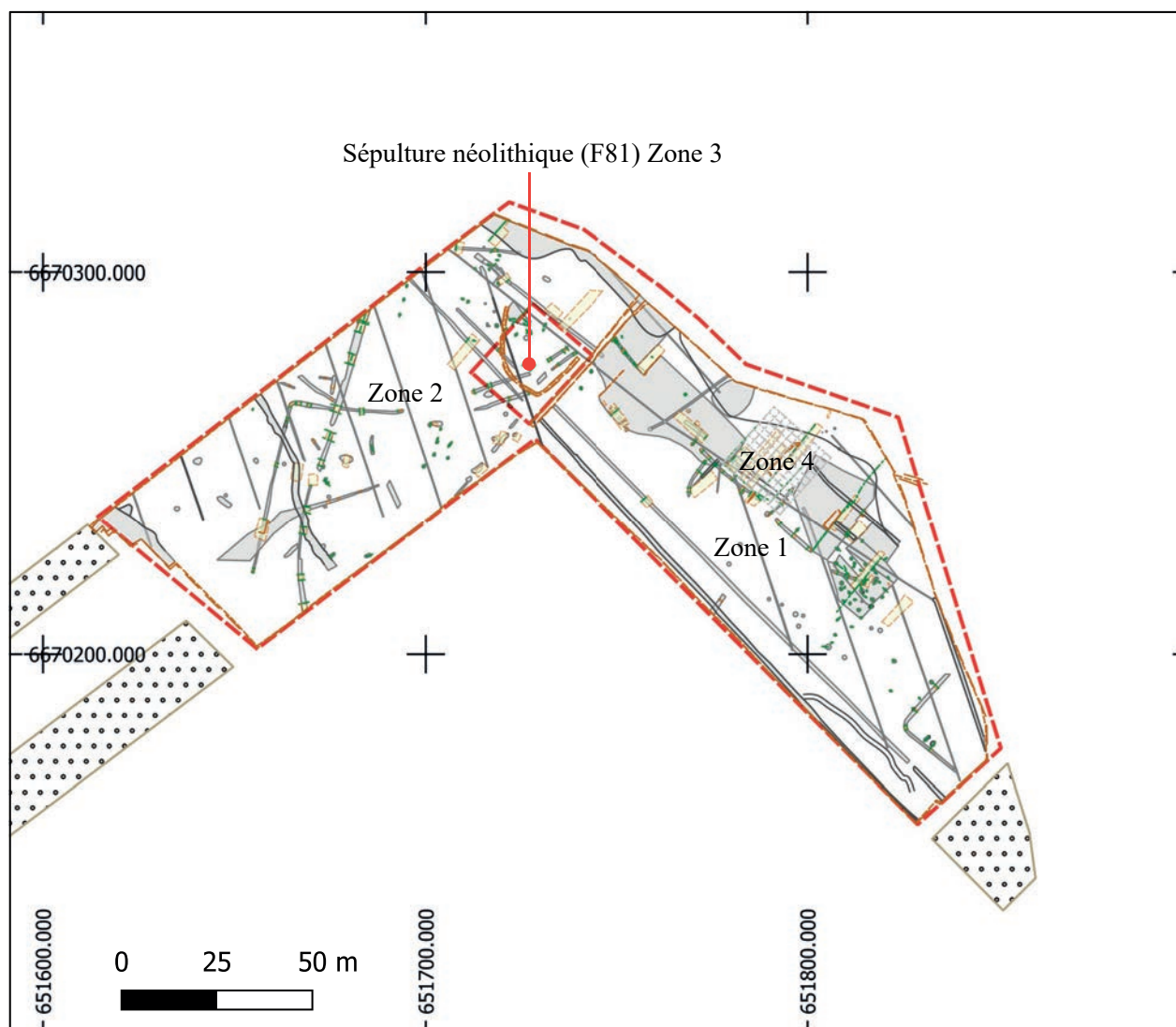


Fig.1 : Saint-Doulchard (cher) Pré des fossés : plan général de la fouille. (Alexis Luberne, Inrap)

environnement déjà anthropisé avec la présence d'espèces végétales cultivées. Ainsi la plupart des éléments les plus anciens proviennent de l'alternance de colluvions et d'alluvions qui comblent le vallon à compter de La Tène B2/C1 (datation ^{14}C).

Une occupation plus intense lors de La Tène C2-D1 (170-70 av. J.-C.) transparaît grâce à un échantillon céramique plus conséquent (375 tessons). Toutefois, aucune structure n'est attribuable à cette période, les tessons se trouvant invariablement soit dans les dépôts de fond de vallon, soit dans le comblement de structures plus récentes.

La période gallo-romaine est uniquement représentée par des fossés de parcelles qui sont parallèles à la rivière qui borde l'emprise au nord-est. Là encore, c'est le mobilier qui indique la datation. Il convient d'ailleurs de signaler que la majorité du mobilier antique a été mis au jour lors du décapage, 69 tessons sur les 88 recueillis. Ce mobilier, très érodé et mélangé, couvre l'ensemble de la fourchette chronologique I^{er}-IV^e s. Certains tessons forment peut-être un lien avec la période suivante.

En effet, les premières structures anthropiques, deux bâtiments sur poteaux et un réseau de fossés de parcelle, sont datables des V^e-VI^e s. Les deux bâtiments, de plan hypothétique, se trouvent dans la partie sud-est de l'emprise, à l'emplacement même de l'implantation des

structures de la période suivante. Les fossés se trouvent à une centaine de mètres au nord-ouest des bâtiments. Il s'agit d'un fossé orienté nord-sud avec un retour vers l'est et une continuité dans cette direction sous la forme de deux fossés parallèles. Ces derniers bordaient vraisemblablement un chemin qui se dirigeait vers la rivière. L'ensemble évoque des activités agropastorales.

Après un *hiatus* de deux siècles, une nouvelle occu-



Fig. 2 : Saint-Doulchard (cher) Pré des fossés : vue d'ensemble de la fouille (par drone). (Alexis Luberne, Inrap)

pation est implantée au cours des IX^e-X^e s. ; l'étude de céramique tend à privilégier le X^e s. Ce sont des bâtiments sur poteaux associés à des fosses. Les plans de bâtiment sont divers, allant de simples appentis de plan quadrangulaire à une structure plus complexe. En effet, la structure Str15 est un bâtiment de plan subcirculaire qui couvrirait une surface d'environ 100 m² hors l'œuvre. Une ouverture semble avoir été aménagée du côté nord-est, en directions de la rivière. Ce bâtiment correspond probablement un habitat avec la présence de foyers. Les autres constructions sont vraisemblablement liées à des activités agropastorales. L'ensemble de ces structures disparaît dans le courant du X^e s.

Un chemin encavé, mis au jour dans la partie occidentale de la fouille, existait peut-être déjà à cette période. Il a subsisté au moins jusqu'au XIII^e s. Dans l'emprise de la fouille, il dessine une courbe et se dirige vers le sud, vraisemblablement vers la Motte de Varye (X^e s.) et vers le nord-est, vers le bourg de Vasselay. Ce dernier est occupé depuis l'Antiquité.

Après la période médiévale, l'endroit a uniquement accueilli des activités agricoles, parfois liées à la rivière comme l'indique la présence de mares aménagées et de fossés de parcelles.

Alexis Luberne

Néolithique

SAINT-DOULCHARD Pré des Fossés

Entre début juillet et début novembre 2020, une fouille a été menée sur une sépulture collective néolithique, par une équipe regroupant des archéologues de l'Inrap et de Bourges Plus. Elle s'intègre au sein des nombreuses interventions archéologiques dans le cadre du projet de construction de la rocade nord-ouest de Bourges, reliant la route de Vierzon à celle de Fussy.

Cette opération archéologique fait suite à un diagnostic qui a été réalisé en deux temps, en mars-avril 2016, puis en novembre 2018, sous la direction de Pascal Poulle (Poulle 2019). La sépulture collective a été découverte lors du second diagnostic avec l'une des tranchées qui recoupe superficiellement la structure. Elle a été identifiée comme une sépulture à la suite d'un sondage manuel peu invasif. Il a permis de mettre en évidence deux crânes et quelques ossements, certains clairement en cohérence anatomique (crâne, humérus et côtes). Elle est attribuée au Néolithique récent grâce à une date située entre 3100 et 2900 avant notre ère, obtenue par une analyse au radiocarbone sur l'un des ossements.

La sépulture se trouve sur le plateau calcaire de la Champagne berrichonne, dans un vallon au relief peu accidenté. Implantée sur le coteau sud du ruisseau de Bois Pillaud, elle se présente sous la forme d'une structure rectangulaire, longue de 4 mètres pour 1,75 m de

large. La fosse est creusée jusqu'à atteindre le substrat calcaire à 0,70-0,80 m sous le niveau du sol actuel. Le fond n'a reçu aucun aménagement pérenne, comme les parois qui sont néanmoins verticales. Une architecture de bois était donc nécessaire pour laisser accessible la sépulture et permettre le dépôt de nouveaux corps ; elle peut être restituée par une délimitation rectiligne visible tout autour de l'amas d'os (fig. 1). À chaque extrémité de la sépulture, une grande dalle est fichée verticalement. Aucun espace, autre que la fosse, n'a été observé, ni de structure périphérique.

Le comblement de la fosse est divisé en deux niveaux distincts : un niveau supérieur contenant des pierres et un niveau inférieur correspondant à une unique couche d'inhumations. Le niveau de pierre est constitué de dalles en calcaire coquiller. Leur aspect érodé indique qu'elles proviennent d'affleurements très probablement proches compte tenu de l'érosion du plateau calcaire au sud de la sépulture. De nombreuses pierres présentent des pendages vers le centre de la sépulture indiquant un effet d'effondrement dans sa partie médiane (fig. 2). La couche d'inhumations, d'une vingtaine de centimètres d'épaisseur, a livré plus de 3800 os ou fragments d'os humains. Elle est le résultat de l'apport successif de défunts tout au long de l'utilisation de la sépulture. Les squelettes ont le plus souvent conservé une cohérence anatomique, partielle ou totale, ce qui indique de faibles remaniements de la couche osseuse. Ces derniers impactent principalement la partie médiane de la sépulture mais surtout la partie supérieure de la couche d'inhumations. Si des manipulations anthropiques sont indispensables à la gestion de l'encombrement de la sépulture, elles semblent s'intensifier vers la fin de l'utilisation de cette dernière, avec des gestes ultimes en amont de la mise en place de la couche de condamnation.

43 individus ont été dénombrés parmi lesquels 29 sont adultes, 3 sont de taille adulte (de gabarit adulte mais les extrémités des os longs sont absentes) et 11 sont des sujets immatures de moins de 15 ans. La sépulture réunit des hommes et des femmes ainsi que des enfants et des adolescents sans aucun espace plus particulièrement



Fig. 1 : Saint-Doulchard (Cher) le Pré des Fossés : sépulture collective néolithique, vue générale de la couche d'inhumations. (Laure Pecqueur, Inrap)



Fig. 2 : Saint-Doulchard (Cher) le Pré des Fossés : sépulture collective néolithique, vue générale de la couche de pierres.
(Laure Pecqueur, Inrap)

dévolu à une catégorie d'individus. On peut néanmoins observer l'absence totale de tout-petits, le sujet le plus jeune ayant autour d'un an. La mauvaise conservation de la matière osseuse a limité considérablement les observations biologiques sur les squelettes et notamment les observations sur l'état sanitaire des individus. On espère que les analyses prévues, ADN et isotopiques notamment, pourront nous en apprendre un peu plus sur cette population.

Le mobilier est peu abondant, constitué principalement de silex et d'éléments céramiques ces derniers étant particulièrement mal conservés. Quelques éléments en os ou

bois de cerf ont également été découverts ; il s'agit d'un poinçon, de gaines d'emmanchement ou de gaines-outils. Le matériel est dispersé au sein de la couche d'inhumations, indiquant qu'il a été apporté de manière individuelle, porté ou déposé sur le défunt au moment de son inhumation. Il est aujourd'hui difficile de rattacher les objets à un individu en particulier, à l'exception du sujet 67 qui est clairement associé à trois d'entre eux, tous situés sur son thorax (fig. 3). On peut surtout remarquer l'absence totale de dépôt de vases en céramique.

La découverte de cette sépulture collective néolithique est exceptionnelle, car elle est complètement inédite à Bourges et plus largement dans la région. Son étude va permettre d'apporter des informations sur l'occupation au Néolithique et plus particulièrement sur les sépultures de cette époque dans le département du Cher et d'enrichir les données sur un corpus trop anciennement constitué toujours en quête de références récentes.

Laure Pecqueur

POUILLE P., *Cher, Saint Doulchard. Rcade nord-ouest de Bourges, Champ des Perlottes, Champ du Croisier, Champ de Cery, Champ des Sablonnières : rapport de diagnostic*, Pantin : Inrap CIF, 2019, 1 vol. (193 p.).



Fig. 3 : Saint-Doulchard (Cher) le Pré des Fossés : sépulture collective néolithique, vue générale du sujet 67 avec les objets trouvés au niveau de son thorax. (Laure Pecqueur, Inrap)

Moyen Âge

Époque contemporaine

SAINT-DOULCHARD ZA Le Détour du Pavé

Époque moderne

La fouille du Détour du Pavé, sur la commune de Saint-Doulchard, a concerné une zone de 4400 m² correspondant à une partie de la prescription de fouille et en périphérie de la principale concentration de vestiges médiévaux non concernée par l'aménagement. L'emprise de fouille prescrite a livré des structures domestiques et agricoles, datées entre le milieu du XI^e s. et le XVIII^e s. L'étude documentaire réalisée en amont de l'opération suggère que le terrain fouillé est localisé sur les terres du domaine de La Perlotte, probablement d'origine médiévale, dont les bâtiments de la métairie sont encore occu-

pés aujourd'hui (au nord-ouest de l'emprise fouillée). À l'époque moderne et contemporaine, ces terrains sont dévolus à des prairies.

Les vestiges correspondent, dans un premier temps (1050-1200), à l'installation d'un bâtiment sur poteaux porteurs au sein d'une zone déjà occupée au début de la période (zone dépotoir ? occupation in situ ?). À proximité de cette structure, une grande fosse de 5 m sur 7,5 m à l'ouverture et profonde d'au moins 1,2 m est aménagée à moins de 10 m de distance. Cette fosse est connectée

à deux tranchées qui encadrent le bâtiment précédent sur ses flancs est et sud. La fonction de ces aménagements fossoyés n'est pas précisément connue ; l'usage de fumières n'est pas écarté compte tenu des résultats des analyses d'échantillons géochimiques réalisés en fond de fosse. Un probable silo, des fosses et un enclos se développent à l'ouest de ce bâtiment.

Dans un second temps (1200-1325), le bâtiment et le système de fosses/tranchées sont abandonnés, remblayés, et scellés par un niveau d'occupation, reconnu en limite sud de la zone de fouille. Aucun vestige structuré n'est en revanche associé à cette phase. À l'ouest de ce secteur, l'enclos fossoyé est toujours en usage à cette période.

Dans les derniers temps de l'occupation des terrains (1500-1800), les vestiges structurés sont comblés et surmontés d'épandages de déchets domestiques et agricoles concentrés principalement en partie occidentale de la zone de fouille. Il s'agit de terre organique mêlée à un abondant mobilier archéologique (céramique, métal, ossements).

Mélanie Fondrillon



Saint-Doulchard (Cher) ZA Le Détour du Pavé : coupe nord-est d'un probable silo (F 144). (Marilyne Salin, Service d'archéologie préventive, Bourges Plus)

Indéterminé

SAINT-MARTIN-D'AUXIGNY Route d'Allogny, les Champs Galeux

L'intervention était motivée par la présence à proximité de la parcelle d'un gisement de surface daté du Paléolithique supérieur. La parcelle à lotir de 1480 m² est située sur le versant nord d'une vallée actuellement sèche, occupée par la route dite « d'Allogny ».

La parcelle et probablement tout le versant de la vallée ont été exploités en fruit de taille. Les extractions ont concerné des sables du Crétacé. Le mobilier est absent, à l'exception d'un fragment de TCA roulé, découvert au

contact avec le labour. Les extractions pourraient avoir été motivées par l'exploitation d'horizons sableux, ferreux. Ce faciès a été exploité de La Tène au début du XX^e s. En l'absence d'élément de datation il est impossible de rattacher les extractions découvertes au diagnostic à une période précise. Des ornières sont en relation avec une des extractions dont la limite sud avaient été dégagée.

Tony Hamon

Néolithique

Gallo-romain

VASSELAY, FUSSY Rocade nord-ouest de Bourges, phase 3

Âge du Bronze

La troisième phase de diagnostic sur le tracé de la rocade Nord-Ouest de Bourges a été réalisée sur le terrain en octobre et novembre 2020. L'emprise de la prescription concernait les communes de Fussy et de Vasselay et était divisée en deux parties. La première partie sur Fussy a permis d'aborder le tracé de la rocade dans la vallée du Moulon avec le franchissement de cette rivière (zone 1, 2, 3, 4 et 5). La seconde partie 800 m plus à l'ouest portait sur le sommet du plateau qui domine le Moulon et son versant vers la vallée de l'Auraine près du hameau de Jou, à la limite entre Fussy et Vasselay (zone 6 et 7).

La plupart des vestiges archéologiques a été mis en évidence dans la vallée du Moulon.

Les plus anciens, attribués au Néolithique, sont localisés en zone 3. Il s'agit d'un amas de silex composé de

62 pièces qui s'étend sur 3 m², situé à une centaine de mètres de la rive droite du Moulon. D'autres silex isolés ont été recueillis dans différentes tranchées de cette même zone.

Quelques silex appartenant au Néolithique final ont été recueillis dans des tranchées du diagnostic dans les zones 4 et 5, également sur la rive droite du Moulon sans qu'il ait été possible de les associer à des structures archéologiques.

Des structures datant au moins de l'âge du Bronze, un silo, deux fosses ou fond de trous de poteau ont été identifiés et partiellement fouillés au sud-est de la zone 4, à quelque 200 m de la rive droite du Moulon. Deux autres structures (fosses ou silos) ont été reconnues dans ce même secteur sans être fouillées. Toutes se trouvaient

celées par une couche de colluvion contenant un important mobilier céramique, mais aussi des restes de faune, quelques silex et quelques pièces métalliques (fer). La céramique recueillie dans cette strate couvre une partie de l'âge du Bronze et le début du Hallstatt. Plusieurs éléments céramiques isolés appartenant à ces mêmes périodes ont été reconnus en zone 3, 4 et 5 dans la vallée en rive droite et aussi sur le sommet du plateau en zone 6 (deux seulement).

Sur la rive gauche du Moulon en zone 2 et surtout en zone 1, séparée par un petit ruisseau, des vestiges gallo-romains du Haut et du Bas-Empire ont été identifiés. À cet endroit le tracé de la rocade passe au sud du clos

de la Feularde où une partie de la *pars urbana* d'une villa antique dotée d'un hypocauste a été fouillée pendant le second Empire. Les quatre tranchées de diagnostic de la zone 1 sont densément positives : avec la présence d'un bâtiment, de plusieurs ensembles de trous de poteau et d'une série de fossés orientés nord-sud. Le bâtiment, quadrangulaire de 18 m par 12 m mis en évidence est localisé à 170 m environ au sud de la villa fouillée en 1851 et 1868 dont le plan a été restitué. Il est séparé de cette dernière par une parcelle d'environ 1700 m², susceptible de contenir, elle aussi des vestiges antiques. En zone 2 entre le ruisseau de Feularde et la rive gauche du Moulon, ce sont des aménagements antiques liés à ces

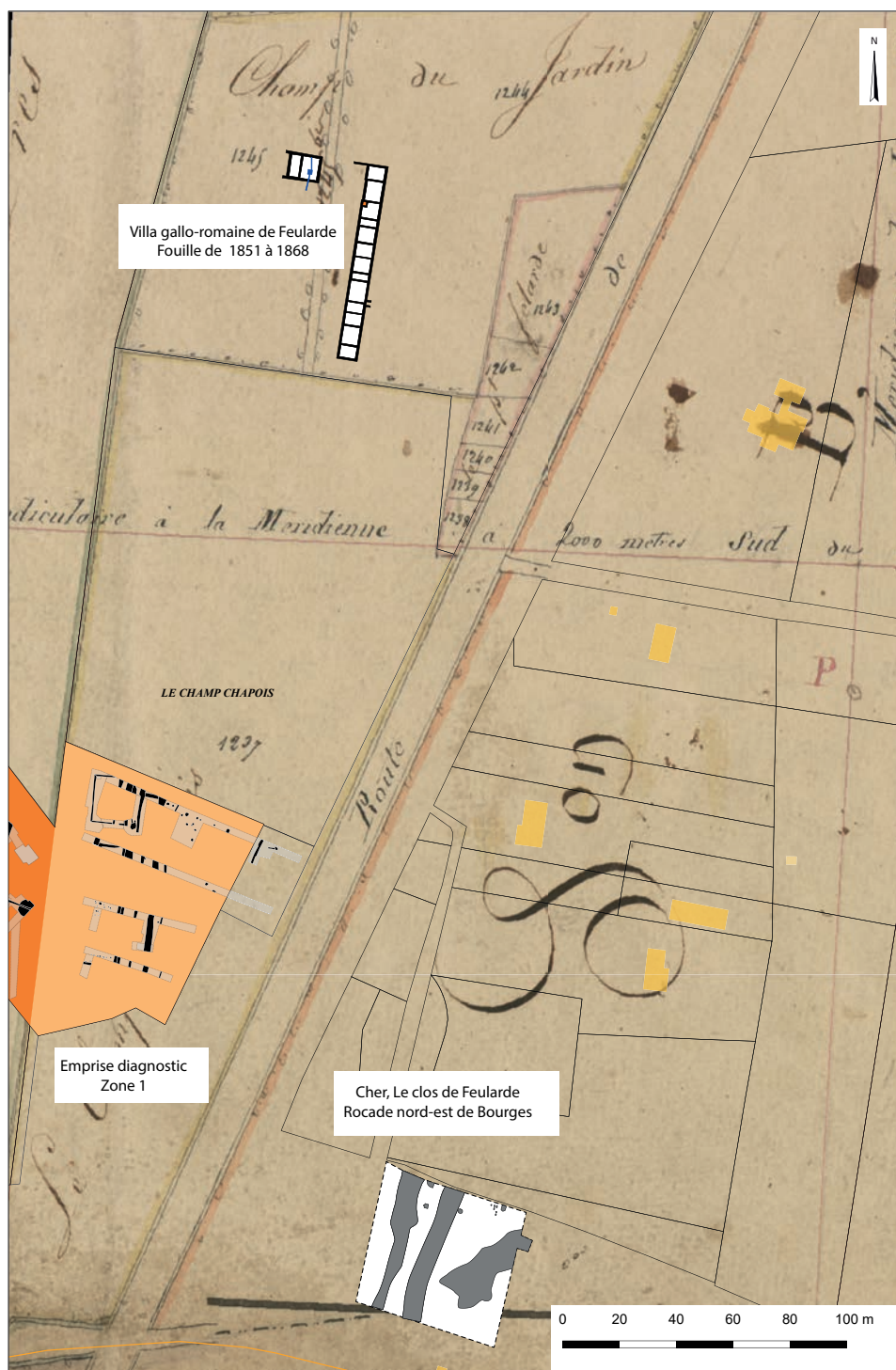


Fig 1 : Vasselay, Fussy (Cher) rocade nord-ouest de Bourges, phase 3 : recalage des fouilles de la villa de Feularde par rapport au résultat du diagnostic et à la fouille des chemins creux sur le tracé de la Rocade nord-est. (Pascal Pouille, Inrap)

deux cours d'eau qui sont apparus. On signalera qu'à quelque 200 m à l'est de l'emprise la zone 1, a aussi été fouillé à l'occasion des travaux d'aménagement de la rocade nord-est de Bourges en 2010-2011, un chemin creux antique auquel succède un chemin creux médiéval. L'un des principaux résultats de ce diagnostic est donc de mieux appréhender l'environnement et l'importance de la *villa* du clos de la Feularde.

Enfin des vestiges des périodes moderne et contemporaine ont été reconnus en zone 3 et 5 sur la rive droite du Moulon. Il s'agit de la chaussée et de fossés bordiers liés à la présence de l'ancien chemin qui conduisait de Bourges au hameau de Montboulain situé 8 km plus au nord sur la commune de Saint-Martin d'Auxigny. D'autres fossés de ces mêmes périodes ont aussi été identifiés. Il s'agit de fossés parcellaires délimitant les parcelles de vignes qui au début du XIX^e s. occupaient encore tout le coteau qui domine cette rive du Moulon.

Pascal Poulle

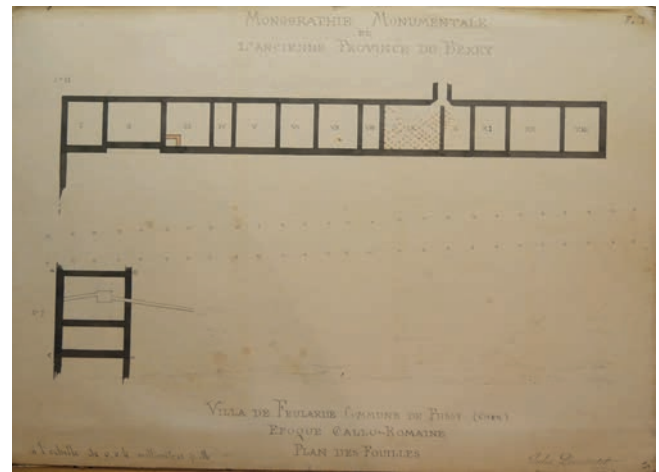


Fig 2 : Vasselay, Fussy (Cher) rocade nord-ouest de Bourges, phase 3 : plan de la *villa* de Feulardie (Dumontet 1868)

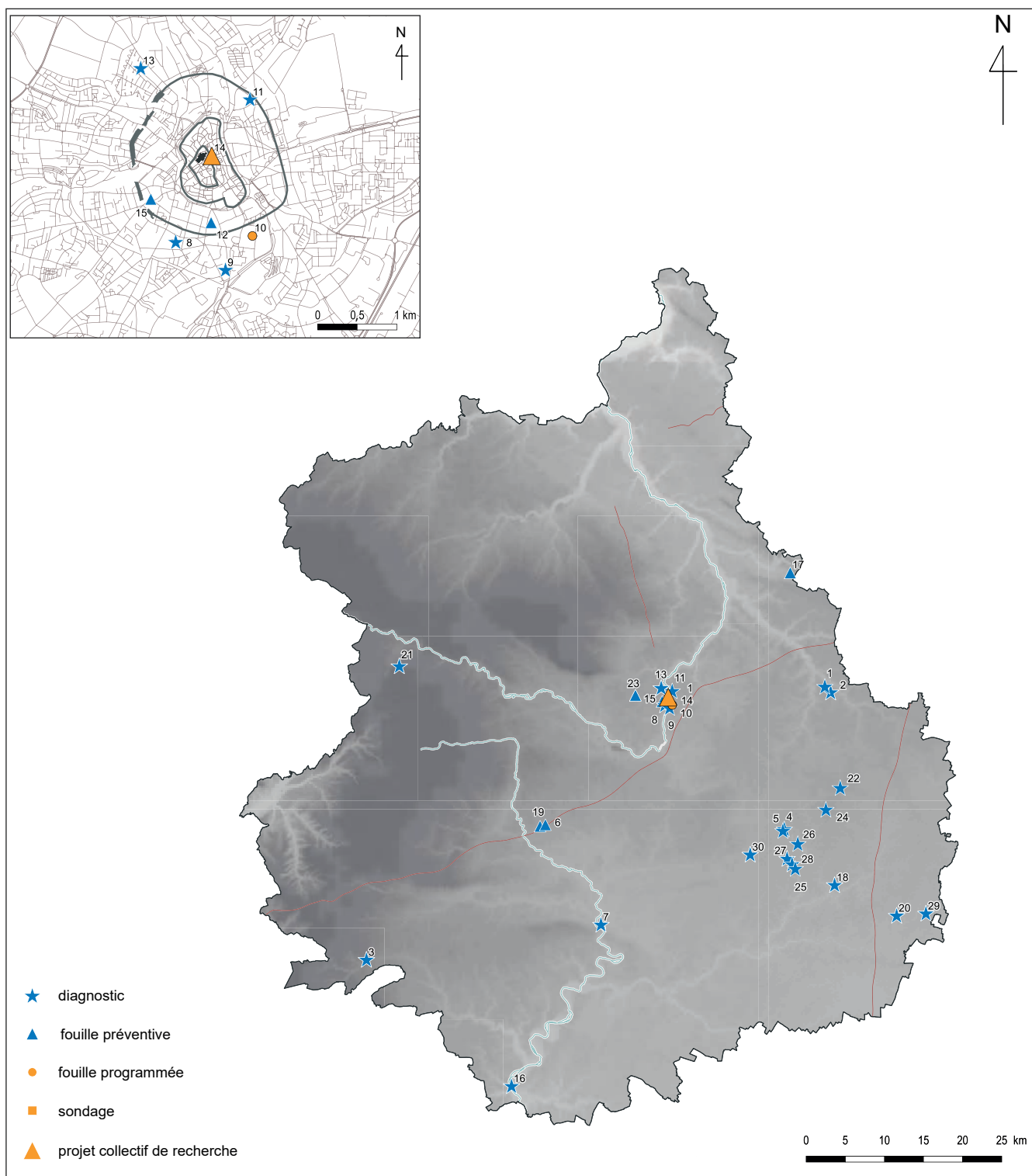
Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28	Prospection aérienne dans le nord de l'Eure-et-Loir	Douard Michel (COL)	PRD		0612588	
28	Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir	Lelong Alain (BEN)	PRD		0612584	
28	Atlas de fermes et villae gallo-romaines de Beauce	Lelong Alain (BEN)	PCR	GAL	0612796	
28015	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, la Guillotine	Borderie Quentin (COL)	OPD		0612597	1
28015	Auneau-Bleury-Saint-Symphorien, 70 rue de la Résistance	Borderie Quentin (COL)	OPD		0612632	2
28027	La Bazoches-Gouet, rue du général Leclerc et rue Jean Moulin	Lallet Carole (INRAP)	OPD	MA MOD	0612574	3
28032	Beauvilliers, la Fosse Aubert, tranche 5 C	Lemaitre Vladimir (INRAP)	OPD		0612669	4
28032	Beauvilliers, la Fosse Aubert, tranche 5 A	Lemaitre Vladimir (INRAP)	OPD	PAL	0612670	5
28041	Blandainville, les Joncs Marins	Frénée Éric (INRAP)	OSE	NEO BRO MA	0612592	6
28051	Bonneval, 10 impasse de la Licorne	Lallet Carole (INRAP)	OPD		0612561	7
28085	Chartres, 83 bis Rue de Reverdy	Achéry Vincent (COL)	OPD		0612668	8 ON
28085	Chartres, 6-8 rue des Perriers	Astruc Juliette (COL)	OPD	GAL MA MOD CON	0612551	9
28085	Chartres, sanctuaire gallo-romain de Saint-Martin-au-Val	Bazin Bruno (COL)	FP	GAL	0612312	10
28085	Chartres, 29 ruelle du Grand-Sentier	Fissette Séverine (COL)	OPD		0612634	11
28085	Chartres, 19-21 rue des Vieux-Capucins	Fissette Séverine (COL)	OSE	GAL MA	0612659	12
28085	Chartres, ZAC de Rechèvres phase 4	Gauthier Fanny (COL)	OPD		0612572	13 ON
28085	Chartres, peintures murales antiques d'Autricum	Huchin Raphaël (COL)	PCR	GAL	0612087	14
28085	Chartres, 62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet	Wavelet David (COL)	OSE	GAL MA	0612649	15
28103	Cloyes-les-Trois-Rivières, 11-13 rue Nationale	Lallet Carole (INRAP)	OPD		0612580	16
28135	Droué-sur-Drouette, La Queue d'Hirondelle tranche 2	Gourio Léa (COL)	OSE	NEO	0612589	17
28164	Fresnay-l'Évêque, la Campagne du Petit Buisson tranche 2	Champault Éric (INRAP)	OPD	FER GAL MA	0612658	18
28196	Illiers-Combray, rue de l'Industrie	Fournier Laurent (INRAP)	OSE	FER GAL MA	0612593	19

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
28199	Janville, rue du Mail du Jeu de Paume	Noel Mathilde (INRAP)	OPD	MA MOD	0612512	20
28214	La Loupe, la Chamaille	Trémel Amandine (INRAP)	OPD	MOD	0612709	21
28215 28291	Louville-la-Chenard, Ouarville, les Évits	Leclerc Cédric (INRAP)	OPD	NEO FER GAL	0612712	22
28229	Mainvilliers, l'Enclos ZAC Pole Ouest	Brenet Michel (INRAP)	OSE	PAL	0612030	23
28274	Moutiers, parc éolien du Bois des Fontaines	Leclerc Cédric (INRAP)	OPD		0612708	24
28304	Prasville, les Marmonneries, tranche 2	Bailleux Grégoire (INRAP)	OPD	GAL	0612571	25
28304	Prasville, la Petite Contrée et le Gas Jacquet	Bailleux Grégoire (INRAP)	OPD		0612660	26
28304	Prasville, le Chapitre, la Pièce de l'Orme tranche 9	Basset Célia (COL)	OPD	NEO FER MA MOD	0612642	27
28304	Prasville, le Chemin de Teillay tranche 8a	Hamon Tony (INRAP)	OPD	NEO	0612661	28
28391	Toury, vallée de Maupertuis tranche 3	Hamon Tony (INRAP)	OPD	NEO CON	0612680	29
28422	Les Villages-Vovéens, rue du Bois-Paillet	Basset Célia (COL)	OPD	CON	0612596	30

Carte des opérations autorisées



Sud de l'Eure-et-Loir

Les conditions climatiques de la fin de l'hiver et surtout du printemps relativement sèches paraissaient favorables à la prospection aérienne, mais comme en 2019, l'été fut très sec et chaud. La croissance des céréales est de ce fait uniforme, et peu sujette à la révélation de vestiges archéologiques enfouis dans les couches superficielles du sol. Les vestiges repérés sont souvent très ténus. Il s'agit principalement d'ensembles fossoyés accompagnés ou non de substructions.

105 sites ou indices de sites ont fait l'objet d'une notice. 45 de ces sites semblent inédits.

76 sites présentent des enclos ou enceintes de plans très variés. À chaque fois, nous les avons comparés au parcellaire figurant sur le plan du cadastre napoléonien, mais le plus souvent sans similitude. Pour la grande majorité, il s'agit vraisemblablement de parcellaires anciens voire antiques.

Cependant, certaines enceintes pourraient être des fermes protohistoriques voire médiévales, mais en l'absence d'une typologie bien établie on ne peut pas se prononcer.

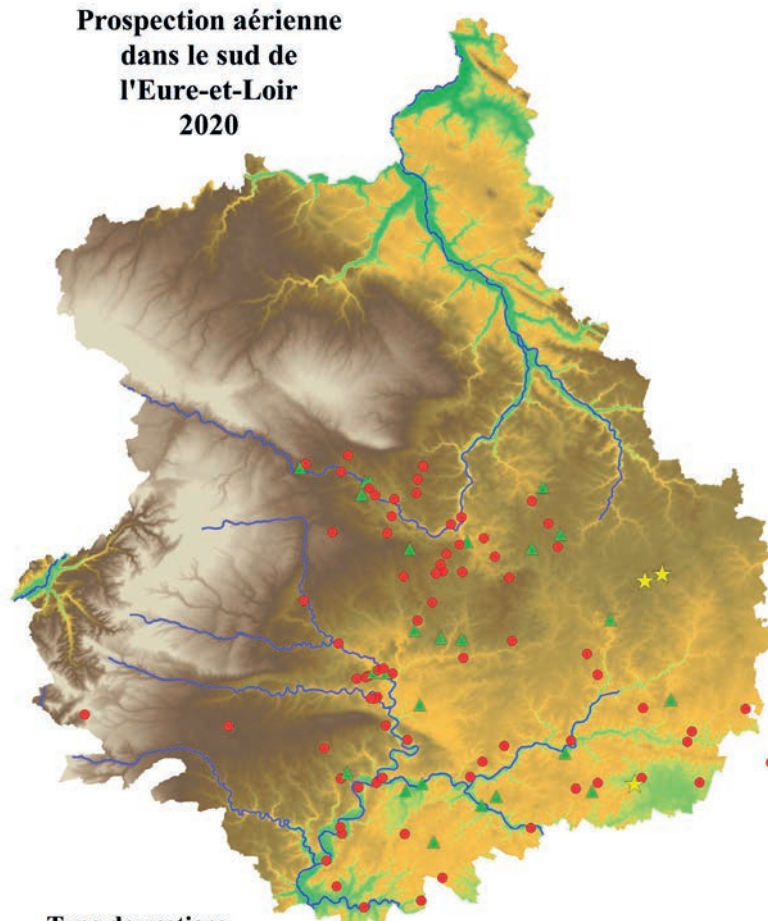
26 sites présentent des fondations en pierres : il s'agit de traces peu visibles de bâtiments malheureusement souvent incomplets.

À noter : des vestiges du château médiéval de Molitard à Conie-Molitard ont été photographiés.

Seuls 3 sites comportent les deux types de vestiges.

Alain Lelong

Prospection aérienne dans le sud de l'Eure-et-Loir 2020



Type de vestiges

- fossoyés
- ▲ substructions
- ★ fossoyés et substructions

Cinq vols ont été réalisés sur le nord de l'Eure-et-Loir entre le 01 et le 30 juin 2020, au départ de l'aérodrome de Dreux Vernouillet.

L'objectif de 2020 était la reconnaissance de l'ensemble du territoire après une année 2019 consacrée à l'acquisition d'une méthodologie de prospection et de restitution des données collectées. Il n'a pas été tout à fait réalisé en raison d'une météorologie capricieuse et d'une inadéquation entre le coût de l'heure de vol du vecteur utilisé et le budget disponible.

L'utilisation d'un traceur GPS par le pilote a permis de s'affranchir des problèmes de localisation en restituant le parcours des vols. En sus de permettre la localisation des anomalies photographiées, le cumul des tracés restitués a aidé à l'exploration la plus complète possible du nord de l'Eure-et-Loir.

Lorsque les vols ont débuté post confinement, les céréales d'hiver étaient arrivées à maturation. Fort heureusement, les faibles précipitations du début de printemps avaient eu des conséquences sur la croissance des cultures. Jusqu'au terme de la campagne ces anomalies de croissance ont aidé à la détection des traces anthropiques au sein de cultures monochromes. L'exemple le plus significatif du phénomène a été donné par l'agglomération gallo-romaine de Senantes, plusieurs fois survolée, dont la trame urbaine et les principaux bâtiments sont restés visibles tout au long du mois.

Deux bâtiments quadrangulaires inédits, de datation indéterminée, ont été repérés grâce au même phénomène au nord de la Chalière sur la commune de Revercourt (fig.).

La plupart des structures observées sont des anoma-

lies fossoyées (enceintes quadrangulaires, enclos circulaires, ou fossés bordiers de chemins). Beaucoup étaient connues de R. Dodin. Toutefois, les conditions favorables de 2020 ont permis de photographier les deux enceintes ovales concentriques de les Davaux à Saint-Martin-de-Nigelles qui ne s'étaient plus révélées depuis une trentaine d'années. D'autres semblent totalement inédites comme les enclos circulaires de grand diamètre de Pontgouin le Chainay et Senantes les Gravières-du-Coudray. Trois autres structures fossoyées circulaires, d'une dizaine de mètres de diamètre, ont été découvertes sur les communes de Dampierre-sur-Avre la Tricouse, Garnay la Garenne et Marville-Moutiers-Brûlé la Vovette.

La consultation systématique des clichés verticaux et/ou satellitaires disponibles en ligne, bien que très chronophage, a aidé à l'authentification de certaines traces moins caractéristiques et à l'élimination d'autres qui se sont révélées appartenir à des excavations récentes (tranchée de gazoduc, carrière remblayée) ou à des parcelles et chemins « nouvellement » remembrés.

La consultation de ces vues a révélé aussi plusieurs sites dont les deux plus « spectaculaires » ont fait l'objet d'une déclaration dans le rapport. L'un concerne une nécropole protohistorique détruite en 1964 par une gravière à Écluzelles les Malassisl et l'autre un enclos quadrangulaire, probablement de l'âge du Fer, déjà connu mais qui apparaît au sein d'un parcellaire qui lui est lié à Marville-Moutiers-Brûlé le Bois-Berthe.

Au final ce sont 307 photographies numériques, faisant l'objet de 63 fiches déclaratives qui ont été transmises au SRA.

Michel Douard



Revercourt (Eure-et-Loir)
la Chalière : bâtiments
quadrangulaires
(Michel Douard)

AERBA

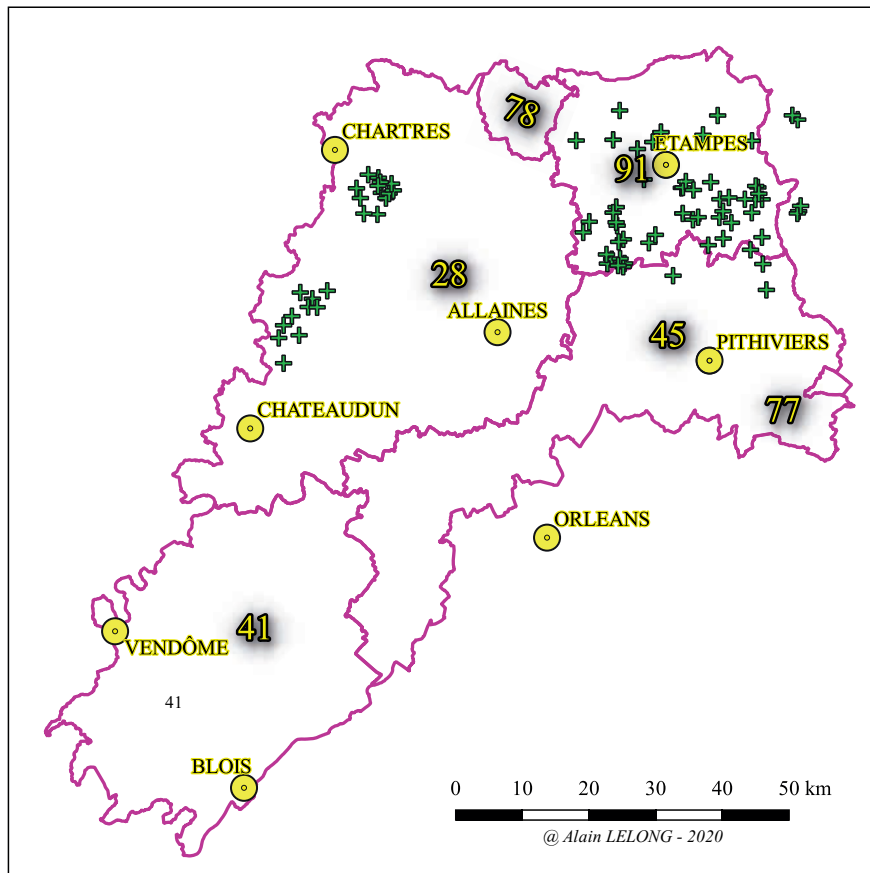
Atlas des fermes et *villae* gallo-romaines de Beauce

Le PCR a poursuivi son activité en 2020. 82 notices, toutes issues des prospections aériennes, ont été rédigées en 2020 : les notices sont accessibles sur la plateforme Huma-Num à l'adresse suivante : <http://aerba.huma-num.fr/>

23 concernent le département d'Eure-et-Loir, 4 concernent le Loiret et 55 les Yvelines.

**Alain Lelong, Christophe Devilliers,
Alain Ferdière**

Répartition des sites ajoutés en 2020
(Alain Lelong)



AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

La Guillotine

Le diagnostic archéologique réalisé à Auneau la Guillotine concerne un terrain de 20 550 m² localisé sur le plateau sud-ouest dominant la vallée de l'Aunay, en rive de l'actuelle zone urbanisée. Ce terrain en L de 178 m par 125 m et dont le point haut est situé à 150,40 m NGF comprend un modeste vallon doté d'une pente de 1.7 % avec un dénivelé de près de 2 m sur quelque 140 m de longueur concernés par le projet.

Les 10 tranchées couvrant 2161 m² (10,50 % de la surface totale), n'ont pas permis de découvrir de vestiges antérieurs à la période contemporaine. En effet, malgré l'exploration de plus de 10 % de la surface, et excepté deux petits fossés non sondés situés en bordure d'emprise, un fossé très évasé au comblement caillouteux et le fond du

vallon comblé de matériaux grossiers (dont des fragments de briques récentes) aucune structure ni vestige mobilier n'ont été observés en place. En revanche, toute la zone sondée montre une dynamique érosive intense, caractérisée à la fois par la troncature profonde des Luvisols et par la présence de deux épaisses couches de colluvions successives, recoupées par les fossés susmentionnés.

Notons enfin que la mise en place, au milieu des années 1990, d'une grosse conduite d'eau pluviale à travers toute la parcelle a pu conduire à un remaniement substantiel des horizons supérieurs des sols.

Quentin Borderie

AUNEAU-BLEURY-SAINT-SYMPHORIEN

70 rue de la Résistance

L'opération archéologique de diagnostic du 70 rue de la résistance à Auneau-Bleury-Saint-Symphorien a porté sur une emprise de 18 130 m² et a permis la découverte d'un site daté du Néolithique moyen II, dans un secteur très peu érodé. Ce site est localisé dans le nord-ouest de la surface affectée par l'aménagement, directement sous l'horizon labouré, au sommet des formations limoneuses et à l'amorce du versant qui descend doucement vers l'ouest, entre 150,30 m NGF et 150,70 m NGF.

La couche archéologique reconnue, d'une épaisseur maximale de 0,20 m s'étend à minima sur 1800 m². Elle contient sur plus de 475 m² du mobilier en concentrations de densité variable, la plus importante étant de 4,5 pièces par mètre carré. Ce mobilier comprend essentiellement des pièces lithiques (148 pièces) et céramiques (9 pièces), présentant de très bons états de surface et des remontages. Cette répartition différentielle est pour une grande partie due à l'utilisation de moyens mécaniques d'exploration, puisqu'un carré de 1 m² fouillé manuelle-

ment a permis de recueillir à lui seul près de 30 % du matériel céramique. Seule une petite structure excavée de type « trou de poteau » contenant du mobilier lithique a été découverte et il est fort probable que les difficultés de lecture liées à la sécheresse aient compromis la découverte d'autres structures similaires. Ce site est particulièrement intéressant en raison de la rareté des corpus d'assemblage lithiques du Néolithique moyen II en Eure-et-Loir et du fait qu'un autre site est localisé sur la même commune au lieu-dit Le Parc (Noël, 2010).

Pour les périodes plus récentes, ce diagnostic a seulement permis de trouver deux fossés de limites parcelaires qui figurent sur le plan cadastral de 1812.

Quentin Borderie

Noël et al. 2010 : Noël J.-Y., *Auneau (Centre – Eure-et – Loir) Le Parc : fouilles archéologiques d'une petite occupation du Néolithique moyen et récent*, Chartres : Conseil général d'Eure-et-Loir service de l'archéologie, 2010, 231 p.

LA BAZOCHE-GOUE

Rue du général Leclerc, rue Jean Moulin

Le diagnostic archéologique réalisé sur l'emprise de la place de la mairie à la Bazoches-Gouet a permis de mettre en évidence une occupation médiévale du site dérasée de manière importante certainement au XVIII-XIX^e s. puis à la fin du XX^e s.

Les deux tranchées ont montré chacune une épaisseur stratigraphique d'environ 0,80 m dont la moitié est liée aux réaménagements successifs de la place entre le XIX^e et le XX^e s. Elles ont permis d'observer une occupation médiévale qui s'étend certainement du haut Moyen Âge jusqu'au XII^e s.

L'occupation la plus ancienne du site, qui s'installe sur le substrat, prend la forme d'un remblai assez homogène. Ces niveaux semblent correspondre à la première occupation du site, antérieure à la mise en place du cimetière et à l'occupation qui le jouxte. Aucun élément structurant ou datant ne permet de caractériser et dater cette première occupation. Cependant, la présence de céramiques des V-VII^e s. présentes en position résiduelle dans les niveaux supérieurs laisse supposer que ces remblais pourraient dater de cette période.

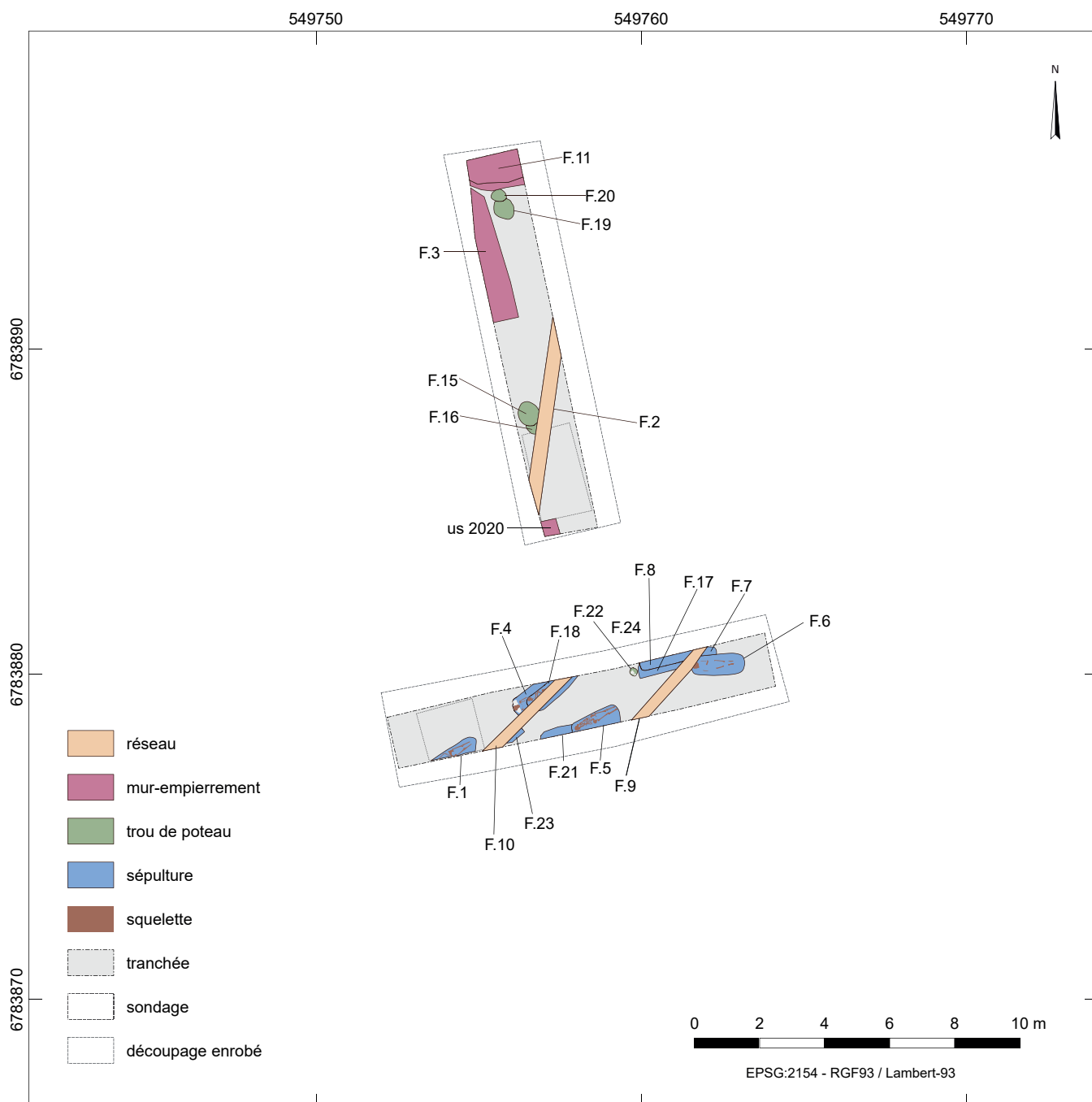
L'occupation médiévale est caractérisée par la mise en place d'un cimetière le long du côté nord de la nef. Peu d'éléments datant ont été découverts. Ils situent l'implantation de cette zone entre le IX^e et le XI^e s. L'église apparaît dans les textes au XII^e s. mais peut-être antérieure. L'analyse par radiocarbone d'une des sépultures les plus

anciennes découvertes donne une fourchette de datation comprise entre 1039 et 1210 à 95,4 % de probabilité. Le cimetière est abandonné en 1791 pour être installé hors de l'enceinte un peu plus au nord. La limite nord du cimetière doit se trouver entre les deux tranchées. Au nord dans la tranchée deux, on observe une occupation certainement extérieure avec quelques structures en creux qui pourraient correspondre à des trous de poteaux et, en bordure ouest et nord de la tranchée, l'apparition de maçonneries qui pourraient elles aussi être médiévales. Le mobilier prélevé sur cette occupation n'est pas postérieur au XII^e s. Nous sommes peut-être sur l'arrière des parcelles de maisons situées plus au centre de la place le long d'une ruelle qui rejoignait les fossés au nord.

Au XVIII-XIX^e s., un dérasement vient détruire la plus grande partie du cimetière pour ne laisser que les tombes les plus profondes creusées dans le remblai de la période 2. Cette limite est surmontée par un épais remblai remplis d'ossements humains désorganisés. Cette destruction intervient certainement en 1880 lors du réaménagement de la place qui fait suite au déménagement de la mairie et des halles. Le cimetière n'est déjà plus en service depuis un peu moins de 100 ans.

La partie supérieure de la stratigraphie est occupée par les couches liées au réaménagement de la place et du pourtour de l'église réalisés au XX^e s.

Carole Lallet



La Bazoche-Gouet (Eure-et-Loir) rue du Général Leclerc : plan général du diagnostic avec les faits par type (Carole Lallet, Inrap)

Gallo-romain

BEAUVILLIERS

La Fosse Aubert, tranche 5C

Le diagnostic de la Fosse Aubert tranche 5C s'est déroulé sur le terrain du 12 au 21 octobre 2020. Cette opération s'inscrit dans le projet d'extension de la carrière de granulats calcaires CEMEX sur la commune de Beauvilliers.

Le diagnostic a permis la découverte d'éléments de parcellaires anciens, fossés, bornes et chemins. Si les ves-

tiges sont modestes, ils nous ont permis de consolider la connaissance des sites voisins et de mieux en cerner les limites ; complétant ainsi les données sur ce territoire où la recherche archéologique est particulièrement active.

Vladimir Lemaître

BEAUVILLIERS

La Fosse Aubert, tranche 5A

Le diagnostic de « la fosse Aubert » tranche 5A s'est déroulé sur le terrain du 21 septembre au 21 octobre 2020. Cette opération s'inscrit dans le projet d'extension de la carrière de granulats calcaires CEMEX.

Elle a permis la découverte d'éléments du Paléolithique moyen et surtout du Paléolithique inférieur, ce qui demeure un événement rare, en dépit du fait que ceux-ci se trouvent en position secondaire. Le site le plus proche à avoir livré des vestiges du Paléolithique inférieur, fut

découvert à la fin du XIX^e s. et étudié par Gabriel de Mortillet.

Si les vestiges sont plus modestes pour les périodes protohistorique et historique, ils nous ont permis de consolider la connaissance des sites voisins et de mieux en cerner les limites ; complétant ainsi les données sur ce territoire où la recherche archéologique est particulièrement active.

Vladimir Lemaitre

BLANDAINVILLE

Les Joncs Marins

Situé à 25 km au sud-ouest de la ville de Chartres dans le département de l'Eure-et-Loir, le site des Joncs Marins à Blandainville a fait l'objet d'une fouille effectuée entre le 16 juin et le 18 décembre 2020. L'intervention fait suite aux résultats d'un diagnostic réalisé en 2014 sur une superficie accessible de 607 515 m² par le service de l'archéologie du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir sous la conduite de Pierre Perrichon (Perrichon 2015). L'emprise de la fouille correspond à un décapage de 65 000 m². Elle est localisée à environ 1 km au sud-ouest du centre-bourg de Blandainville, en limite nord de la commune d'Illiers-Combray, sur une zone de bas plateau en bordure ouest de deux petites vallées sèches qui influent sur la topographie du terrain avec un système de pentes douces l'une vers l'est et l'autre vers le sud avec des altitudes comprises entre 162,7 m et 160,20 m NGF. Schématiquement, l'ossature du plateau est constituée d'argiles à silex recouvertes par une couverture limoneuse pouvant atteindre 3 m. En partant de la base, la séquence stratigraphique étudiée par Céline Coussot (Inrap CIF) est constituée de limon moucheté jaune pâle-gris-orange, de limon argileux brun-orangé (horizon Bt de sol brun lessivé holocène), un mélange de limon beige-brun et limon brun, de limon beige-clair lié à la présence d'un ancien chemin et de limon brun clair correspondant à l'horizon agricole. Toutefois, les unités sédimentaires varient selon les zones de fouille, des modifications qui se manifestent principalement dans les zones basses situées au sud-est par une importante érosion du sol brun lessivé et une forte troncature des vestiges.

Les occupations qui s'échelonnent du Néolithique au XIII^e s. ap. J.-C., sont révélées par 1330 faits archéologiques dispersés sur l'ensemble de la surface décapée avec néanmoins une concentration centrale déjà constatée lors du diagnostic (Perrichon 2015), et un pôle oriental se développant le long de la limite d'emprise du décapage (fig. 1). La première forme schématiquement une bande nord-sud délimitée à l'ouest et à l'est par des fosses d'extraction de matériaux, avec un point pivot central occupé par des unités architecturales et des ves-

tiges d'occupation du Néolithique. Cette distribution est également chronologiquement significative avec à l'est, répartis sur l'ensemble du décapage, les vestiges protohistoriques et dans une moindre mesure, néolithiques, et au sud-ouest, sur une bande décapée d'environ 1,3 ha (zone 1) l'habitat médiéval. Ces deux zones sont également caractérisées par un substrat différent, graveleux et manganique à l'ouest, limoneux grisâtre à orangé à l'est. La zone centrale est traversée par un chemin d'où partent (ou arrivent) des limites parcellaires fossoyées progressant vers le SO.

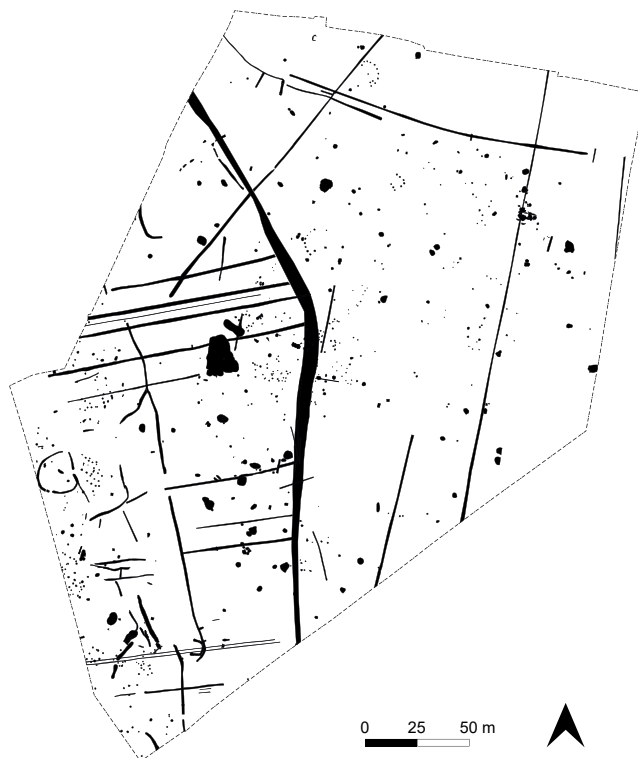


Fig. 1 : Blandainville (Eure-et-Loir) les Joncs Marins : plan des vestiges mis au jour. (topographie : P. Neury et B. Wadajo, SIG : M.-F. Creusillet, Inrap)

Outre les indices du Paléolithique exclusivement mis en évidence lors du diagnostic, les premiers témoins d'occupation remontent à trois occupations successives du Néolithique ancien (Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain), puis du Néolithique moyen 1 et enfin du Néolithique moyen 2 (Chasséen septentrional). Localisés essentiellement dans la partie centrale du décapage archéologique, les vestiges correspondent à deux fosses, deux foyers et un possible niveau d'occupation. L'occupation du Néolithique ancien est la mieux renseignée avec la mise au jour d'une fosse au plan globalement quadrangulaire de 4,40 m de côté et aux angles arrondis. Elle présente un profil en cuvette irrégulier conservée sur une profondeur de 0,58 m. Son comblement limoneux a livré l'essentiel du mobilier, deux bracelets en schiste, sur les neuf mis au jour sur le site, 1426 silex, 336 tessons de céramique, dont la concentration est assimilable à ce qui est habituellement découvert dans les fosses latérales des maisons danubiennes. Au demeurant, l'environnement de cette fosse a livré un nuage de petites structures en creux qui pourraient vraisemblablement, pour certaines, appartenir à un bâtiment bien qu'aucun plan cohérent ne puisse être dégagé. Le mobilier céramique atteste la récurrence des caractères techniques et typologiques dans la céramique du Néolithique ancien localement, avec notamment une certaine importance de la tradition Limbourg, sur un fond commun hérité du Rubané, puis du B-VSG de l'Yonne.

L'occupation du Néolithique moyen 1 paraît très diffuse et n'est représentée que par quelques éléments mis au jour un horizon de surface développé sur un horizon Bt de luvisol holocène préservé à la faveur d'un ancien chemin et dans une petite fosse de moins d'un mètre de diamètre conservée sur une profondeur de 0,14 m dont le comblement a livré 113 tessons de céramique appartenant au même vase. Ce dernier est attribué à une production du Chambon sans pouvoir affirmer s'il est en rapport avec les autres productions du Néolithique moyen 1 mis au jour sur le site.

La dernière occupation néolithique se rapporte au Néolithique moyen 2. Les vestiges qui y sont associés correspondent à un alignement de quatre trous de poteau axé nord-sud qui ont livré 45 tessons de céramique caractéristiques et du mobilier mis au jour de manière éparse lors du décapage. Le mobilier trouve des parallèles intéressants avec les sites proches.

Malgré une empreinte ténue des vestiges, les trois occupations néolithiques successives témoignent d'une pérennité sur le même site de l'occupation des communautés agraires durant tout le V^e millénaire. Le Néolithique ancien de Blandainville confirme une installation précoce du Néolithique ancien entre Beauce et Perche en Eure-et-Loir. Il s'inscrit parmi les sites appartenant au réseau hydrographique du Loir.

La deuxième période d'occupation est attribuée au Bronze final IIb-IIIa et IIIb. Elle est caractérisée par 257 trous de poteau permettant d'identifier une douzaine de constructions dont trois au plan relativement cohérent, deux circulaires et un quadrangulaire, la forme des autres n'étant pas identifiées. Par ailleurs, plusieurs « binômes » de trous de poteau sont considérés comme les ves-

tiges de bâtiments. En périphérie de ces constructions se répartissent neuf fosses dites polylobées de dimensions plus ou moins importantes. Elles sont interprétées comme des zones d'extraction de matériaux caractérisées par des ensembles de creusements plus ou moins ovales dont les recoupements ne sont pas toujours aisés à identifier. Les remplissages, assez homogènes, parfois stratifiés avec des matériaux sableux de nature le plus souvent approchant et fréquemment similaire au sédiment encaissant. L'occupation de la fin de l'âge du Bronze se manifeste également au travers de 120 fosses plus petites de plan circulaire, ovale, quadrangulaire ou irrégulier dont la fonction reste le plus souvent indéterminée, 5 structures de combustion, 15 puits et puisards et 16 fosses, longues, étroites et profondes, à plan ovale, aux parois verticales et fonds plats, pour lesquelles les datations et la fonction ne sont pas assurées. Une fosse circulaire (F2457, fig. 2) était comblée par un amoncellement de tessons de céramique, principalement des ratés de cuisson, et de nombreux fragments de gros pesons pyramidaux à angles arrondis et base carrée, le plus complet pesant 2.8 kg.

Le corpus céramique compte 15 759 fragments issus de 341 faits archéologiques. Les ensembles mis au jour renvoient à des productions qui s'étalent entre le Bronze final IIb-IIIa et le Bronze final IIIb classique. Néanmoins, une majorité d'entre eux ne peut être datée avec précision. Cette difficulté découle d'une évolution continue, sans rupture nette, de la culture matérielle sur un probable fond local peu connu, dans un secteur géographique situé au carrefour de plusieurs courants culturels. Cela dit, le lot comble des étapes localement peu fournies en mobilier céramique, faisant la jonction entre les sites euréliens du Bronze final IIIa des Ardrets à Morancez (Lecomte 2022) et celui attribué au Hallstatt C ancien des Ouches à Sours (Dupont 2011).



Fig. 2 : Blandainville (Eure-et-Loir) les Joncs Marins : vue du comblement de la fosse F2457. (Céline Villenave, Inrap)

Hors fragments en alliage cuivreux constitués uniquement de morceaux filiformes ou de plaques centimétriques, le petit mobilier se réduit à douze objets ; quatre fusaïoles, un fragment de bracelet en terre cuite, une perle en ambre, deux petits pesons pyramidaux et trois objets circulaires à profil en poulie dont l'interprétation, « bobines », « dévidoirs » ou « écarteurs d'oreille », reste sujette à discussion. La dernière interprétation nous

semble la plus manifeste bien que d'autres utilisations, hors parures, puissent être également imaginées. Le douzième objet est une statuette en terre cuite anthropomorphe archéologiquement complète (fig.3). Il s'agit d'une figuration sommaire modelée à partir d'un cylindre d'argile de 2,6 cm de diamètre long de 12.09 cm (tête comprise) auquel sont adjoints des bras courts et deux jambes également réduites. Les pieds sont matérialisés sauf sur la jambe droite où il semble brisé. La tête grossièrement modelée par pincement montre clairement un visage humain avec une bosse pour le nez et des oreilles développées. Le genre exprimé par une double surépaisseur modelée au niveau de l'appareil génital semble être féminin. Par sa forme et son modelé, elle se rapproche de la figurine féminine de Châtillon (Billaud, Roche 2016). Il s'agit d'une découverte exceptionnelle, les autres figurines connues régionalement, deux anthropomorphes et une zoomorphe, se limitant à celles des Barres à Menne-tou-sur-Cher (Loir-et-Cher, Salanova 1999).



Fig. 3 : Blandainville (Eure-et-Loir) les Joncs Marins : cliché de la statuette après nettoyage. (C. Rérolle, AntePostquem)

Les restes de torchis, certains révélant des traces de support en bois, sont abondants avec 5274 individus équivalents à une masse de 129 kg.

Par ailleurs, la fouille a livré 292 restes osseux très mal conservés dont 186 proviennent de comblements attribués à l'âge du Bronze final. L'étude archéozoologique réalisée par Gregory Bayle (Inrap CIF) met en évidence un spectre faunique dominé par des animaux domestiques avec, par ordre décroissant des effectifs, les bovinés, le porc, les caprinés (dont le mouton reconnu), le cheval et le chien. Avec moins d'effectifs osseux, des animaux sauvages sont représentés comme le cerf élaphe et avec une attribution plus incertaine, l'aurochs et le sanglier.

L'occupation du Bronze final se met probablement en place dans le courant du XI^e s. av. J.-C, voire à la fin du XII^e s. et perdure jusqu'à la fin du IX^e s. av. J.-C. Elle correspond possiblement à un habitat groupé, la longue durée d'occupation et l'imprécision du phasage ne permettant pas de le démontrer rigoureusement, repéré sur une superficie de 40000 m², soit certainement l'occupation dans son intégralité. Cette découverte complète d'une manière significative une phase du Bronze final peu renseignée localement en établissant la jonction avec les sites majeurs voisins (la Sente des Roches à

Auneau, ZA les Ardrets à Morancez et les Ouches à Sours). L'intérêt du site réside également dans son corpus céramique conséquent comprenant à la fois les éléments d'un faciès local et ceux d'affinités de régions limitrophes septentrionales.

Après un long hiatus, la troisième période d'occupation est attribuée à la période médiévale. Celle-ci débute dans le milieu du XI^e s. et perdure jusqu'à la fin du XIII^e s. soit une longue période de 2,5 siècles couvrant plusieurs générations. L'occupation médiévale est localisée exclusivement dans la partie ouest de l'emprise. Elle comporte au total 216 entités archéologiques déterminées comme 124 trous de poteaux, 43 tronçons de fossés, 32 fosses, 10 fours (domestiques et artisanaux), 6 ornières et une probable sablière.

Le maillage assez dense de fossés correspond à une organisation assez bien marquée de l'espace. Un ensemble de trois fossés clôture l'occupation médiévale dans sa partie est et marque ainsi son extension maximale. Un autre maillage de fossés correspond à des éléments séparateurs d'espaces spécifiquement dédiés. Enfin, un dernier maillage de fossés témoigne d'un réseau parcellaire ordonné.

Les trous de poteaux ont permis de déterminer 13 unités architecturales correspondant à différentes constructions à architecture de poteaux plantés. La fonction de ces différentes UA est variée : bâtiment à vocation d'habitat, bâtiments annexes, bâtiments agricoles, etc. (fig. 4). Quelques activités afférentes de l'établissement rural médiéval sont évoquées plus spécifiquement par la présence d'un enclos agropastoral circulaire (activité agricole) de deux fours à usage domestique, de plusieurs fours/foyers probablement à vocation artisanale se superposant dans une grande fosse.



Fig. 4 : Blandainville (Eure-et-Loir) les Joncs Marins : vue d'ensemble de l'UA4 vers le nord-est. (Séverine Chaudriller, Inrap)

Le matériel céramique est peu abondant : 936 tessons médiévaux et modernes (136 NMI) pour un poids total de 5790 g. Seuls 57 faits sur les 216 enregistrés ont livré du mobilier céramique soit un plus du quart des vestiges (26 %). De plus, les lots sont quantitativement très modestes et mal renseignés ce qui de facto incite à ne considérer la plupart des datations que comme indicatives, à ne comprendre que comme des terminus postquem. Le corpus est assez pauvre et de surcroît ne com-

porte que peu d'éléments morphologiques sur lesquels reposent généralement les propositions de datations les plus fiables.

L'*instrumentum* est particulièrement indigent avec seuls 9 éléments collectés : deux pierres à aiguiser fragmentaires, un lissoir en verre fragmentaire, une scorie de verre, un fragment de pied de verre, une tige de clou en fer, deux éléments en fer indéterminés et enfin une pointe de flèche en fer.

L'occupation médiévale correspond à la fois à une portion de basse-cour de motte castrale (motte identifiée au cours du diagnostic et située à 35 m au sud-ouest de la limite sud de décapage) et potentiellement à une portion de « village ». Cette dernière complète au nord le dispositif de la motte castrale, ou succède de manière chronologique à l'implantation de la motte castrale et de la basse-cour afférente. L'indigence du mobilier céramique, rendant impossible un phasage précis, tout comme les analyses par radiocarbone ne permettent pas de trancher de manière définitive en faveur de l'une ou l'autre des hypothèses.

Aux périodes modernes et contemporaines, jusqu'au début du XX^e s., le secteur se montre exclusivement dédié aux pratiques agraires. Pour ces périodes, le site

a livré une quinzaine de fossés parcellaires figurant sur le cadastre napoléonien du XIX^e s. (1826, Section D la motte aux maires) ainsi qu'un chemin moderne.

Séverine Chaudriller, Marie-France Creusillet, Éric Frénée, Céline Villenave

Billaud, Roche 2016 : BILLAUD Y., ROCHE A., *Les figurines des palafittes bronze final du lac du bourget : anthropomorphes, représentations sexuées et traitements particuliers*, poster (APRAB Journée thématique « Images et imaginaires à l'âge du Bronze en Europe » Saint-Germain-en-Laye, 4 mars 2016).

Dupont et al. 2011 : DUPONT F., LECOMTE B., LIAGRE J., RIVIÈRE J., SIMON J., « Un établissement du début du premier âge du Fer en Eure-et-Loir : Sours, Les Ouches », *RACF*, 50, pp. 45108.

Lecomte, Capron 2022 : LECOMTE B., CAPRON D., « Un établissement de l'étape moyenne du Bronze final à Morancez (Eure-et-Loir) », *RACF* [en ligne], 61, URL : <https://journals.openedition.org/racf/5370>.

Perrichon 2015 : PERRICHON P., *Projet d'aménagement de la ZA d'Il-liers-Combray et Blandainville (Centre - Eure-et-Loir), lieux-dits Les Bois de Fransaches et Les Fourneaux à Illiers-Combray, Les Joncs Marins à Blandainville. Occupations du Paléolithique moyen jusqu'au XII^e s. : rapport de diagnostic archéologique*, Chartres : Conseil général d'Eure-et-Loir, 2 vol.

Salanova 1999 : SALANOVA L., *A85 Tours-Vierzon -Section M1 - Theillay/ Villefranche-sur-Cher, Loir-et-Cher- Le monument n°1 de la nécropole tumulaire des Barres à Mennetou-sur-Cher (Loir-et-Cher) : DFS de fouille préventive*

Gallo-romain

CHARTRES

Les peintures murales romaines de Chartres-Autricum

Malgré l'annulation de plusieurs projets à cause des contraintes sanitaires liées à l'épidémie de COVID-19, les activités du PCR ont été importantes en 2020. La fin de l'année 2020 a été marquée par la découverte d'un très important lot d'enduits peints lors de la fouille préventive réalisée au 19-21, rue des Vieux Capucins (C379.2). Plus de 100 caisses de fragments ont été prélevées sur le site dont l'essentiel provient du comblement d'une grande cave dans lequel se trouvait un effondrement en connexion d'environ 6 m² (fig.1). L'intérêt réside dans la présence simultanée de fragments d'enduits sur mortier de sable et de chaux et d'enduits sur un support sableux très friable. Ces derniers fragments ont été prélevés en mottes, avec parfois une consolidation préventive dès le terrain. Ils seront dégagés en laboratoire. Le travail initié sur quelques mottes révèle une riche palette chromatique et des éléments de décor complexe, dont de nombreuses imitations de marbre. Pour les enduits sur mortier de sable et de chaux, majoritaires, les observations de terrain permettent d'identifier, à priori, un schéma classique de grands panneaux rouges avec quelques petits motifs d'ornementation et d'inter-panneaux noirs ornés de candélabre. De nombreux champs jaunes sont présents, parfois en séparation entre les champs rouge et noir. Ils semblent souvent encadrer les panneaux rouges et sont

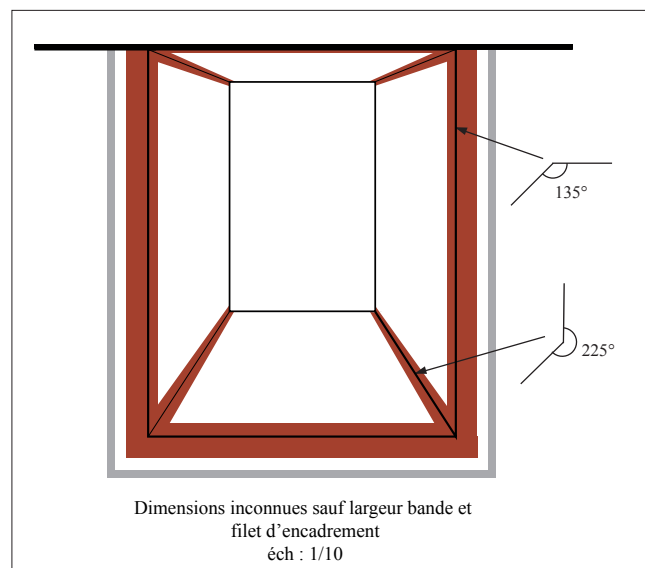


Fig. 1 : Mainvilliers (Eure-et-Loir) l'Enclos et la Couture : restitution hypothétique d'une fenestration haute. (Raphaël Huchin, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

parfois traversés par une succession de bandes verte, rouge et beige, peut-être le motif de séparation entre les zones basse et médiane du décor. Un nettoyage et une étude complète de ce lot est indispensable pour pouvoir



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 19-21, rue des Vieux-Capucins : effondrement d'une grande plaque d'enduits peints en connexion. (Raphaël Huchin, Direction de l'archéologie de Chartres métropole)

proposer une restitution générale du décor et déterminer si les deux lots (enduit de sable et de chaux et enduit sableux) appartiennent à un même programme décoratif.

Deux études de lots mineurs, découverts lors des dernières opérations d'archéologie préventive, ont été réalisées durant l'année (site du 28-32 boulevard de la Courtille à Chartres et site de l'Enclos et la Couture à Mainvilliers. Sur ce dernier, les rares fragments récoltés révèlent la présence d'une fenêtre haute avec des embrasures fortement inclinées, rehaussées de rouge (fig.2). Le décor à fond blanc, avec quelques motifs floraux a été réalisé sur un support en mortier de tuileau, ce qui laisse suggérer une pièce de balnéaire.

L'analyse des enduits peints du site C191 – Boulevard Chasles-Cœur de ville a été achevée par C. Allag. Cette étude, centrée sur les fragments de l'US 5113, complète l'analyse des enduits de la cave 5082 étudiés en 2019 puisque quelques éléments du décor de l'US 5113 se trouvaient, de manière très minoritaire, dans le comblement de la cave. Les fragments proviennent d'une zone inférieure qui révèle une succession de larges compartiments rouge et jaune à filets intérieurs et ruban, et d'interpanneaux noirs sans décoration intérieure (fig.3). La datation du remblaiement des deux caves intervient au milieu du III^e. Le décor date probablement de la fin du II^e s.

C. Augranjean (Univ. de Poitiers) a poursuivi son travail de master sur la reprise des enduits peints du site du

C66 – 10-12, place des Épars, fouillé en 1986. Des séjours d'étude à Soissons, avec travail sur les fragments d'enduits peints, et à Chartres sur la documentation ont été organisés en fin d'année. Des décors et des *graffiti* inédits ont été mis au jour. La reprise complète du mobilier se poursuivra en 2021.

Le programme d'étude de la composition des mortiers s'est poursuivi avec une troisième session d'étude réalisée par A. Coutelas. Elle était essentiellement consacrée aux décors du site C66 – 10-12, place des Épars. Les résultats confirment les particularismes locaux déjà identifiés (doublement de la couche de finition). La confrontation des décors et des techniques de préparation des 94 échantillons observés depuis 2018, fait ressortir la rigueur des artisans qui sont tout à fait à même de répéter leurs recettes et techniques d'une paroi à l'autre durant un même chantier de décoration. Par extension, les confrontations des enduits entre différents sites sont prometteuses, un atelier pouvant répéter son travail d'un chantier à l'autre. Des décors découverts sur les sites C42 –,14-26, rue des Grandes-Filles-Dieu, C79 – Faubourg Guillaume, et C66 – 10-12, place des Épars pourraient être l'œuvre d'un même atelier œuvrant dans la seconde moitié du II^e s.

Un programme d'analyse des pigments a été lancé avec l'Institut Royal pour le Patrimoine Artistique de Bruxelles. Les premiers échantillons testés par J. Sanyova concernent les décors du site C229 – Casanova-Nicole. La composition des pigments testés est classique : céladonite pour le vert, goethite pour le jaune, hématite pour le rouge et noir de carbone. Ces premiers résultats seront confrontés à l'analyse d'autres échantillons dans les années à venir.

Une seconde programmation triennale a été proposée pour la période 2021-2023. L'objectif sera de poursuivre la dynamique mise en place depuis la création du PCR. En quatre ans, c'est une soixantaine d'actions qui a été menée dans le cadre du PCR dont trente études de mobilier ou études spécialisées, ainsi que de nombreuses actions de valorisation (vulgarisation ou communication scientifique). Pour cela l'équipe a été renforcée avec des collaborateurs d'horizons très différents mais complémentaires.

Raphaël Huchin

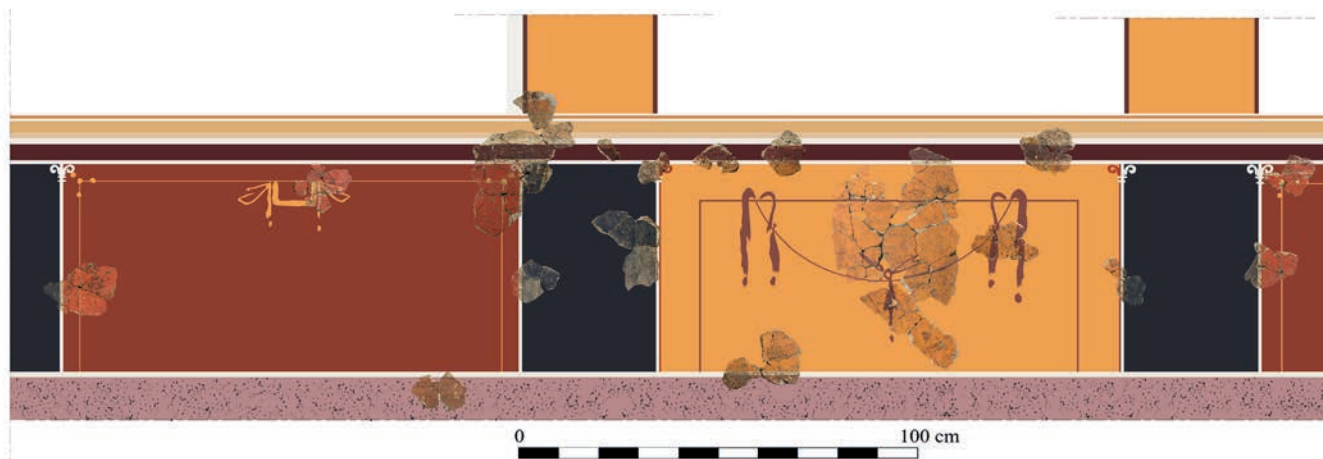


Fig. 3 : Chartres (Eure-et-Loir) boulevard Chasles-Cœur de Ville : US 5113, restitution hypothétique du décor. (J.-F. Lefèvre, APPA-CEPMR)

CHARTRES

Sanctuaire de Saint-Martin-au-Val

La campagne 2020 a porté exclusivement sur le dégagement des bois calcinés présents dans les bassins 10676 et 10987 du bâtiment 2. Cette fouille a permis d'extraire 312 éléments correspondant à des poutres, poutrelles et planches constitutives de caissons hexagonaux et losangiques d'un plafond suspendu et d'une charpente. Ce nouvel ensemble complète celui de 2019 (305 fragments). Au total, si l'on ajoute les bois décorés découverts sur le sol à l'est du bassin en 2017, c'est 714 pièces qui ont été mises au jour dans la fontaine monumentale. En 2020, pas moins de 12 nouveaux caissons viennent enrichir les deux hexagones prélevés l'année précédente. Il s'agit de 6 hexagones - dont un de module plus grand que ceux analysés l'année dernière - et 6 losanges dont un dans un état de conservation exceptionnel. La phase d'étude 2020 a été entièrement consacrée aux éléments de charpente. Cet axe a été privilégié car, si le dessin général du plafond commence à être mieux perçu, il n'en est pas de même pour le maintien et les supports de cet ouvrage de menuiserie. Au final, 47 pièces concernent des chevrons et arbalétriers (ou contrefiches), un entrain et de possibles solives ou pannes. Les essences identifiées sont le chêne et le sapin. Loin d'apporter des réponses précises sur les supports et maintiens du plafond, cette étude soulève des interrogations quant aux modes de couverture du bassin et de la fontaine ainsi que sur la provenance des différents éléments. Il semble que les modules soient plus liés à des rejets après récupération des parties réutilisables qu'à des pièces issues de l'effondrement de la charpente installée au-dessus du bassin. Il convient donc de remettre en cause l'hypothèse d'une couverture uniquement sur cet aménagement et plutôt envisager un modèle de toiture et de plafond plus grand qui protégerait l'ensemble de la fontaine monumentale. Les registres décoratifs du bassin se complètent. Dans



Chartres (Eure-et-Loir) sanctuaire de Saint-Martin-au-Val : le bassin et les bois effondrés du plafond suspendu en cours de fouille.
(Bruno Bazin, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

le détail, un dallage en marbre blanc veiné issu des carrières de Châtelperron encadre un décor étoilé construit à partir de bandeaux droits et de doucines renversées. Le registre inférieur, d'un diamètre plus restreint, se compose d'un motif quadrilobé apposé à un carré.

Bruno Bazin

CHARTRES

6-8 rue des Perriers

Entre le 17 et 27 février 2020, une équipe de la Direction de l'Archéologie de Chartres Métropole a conduit un diagnostic aux 6-8, rue des Perriers couvrant une superficie de 1943 m² dont seul 55 % était réellement accessible (C384.01). Cet ensemble se trouve sur le versant sud-est d'un coteau bordant la vallée de l'Eure vers le nord-ouest. D'après les fouilles archéologiques réalisées alentour, ce secteur a abrité des carrières d'extraction de matière première dès l'Antiquité pour approvisionner notamment le chantier de construction du complexe monumental cultuel de Saint-Martin-au-Val voisin. Certaines de ces zones d'extractions après leur abandon sont transformées en nécropole accueillant des enfants morts en période périnatale (C245 et C260). Le diagnostic mené rue des Perriers a livré des vestiges pauvres en mobilier, ce qui a compliqué leur datation. Ce sont surtout les

recoupements avec les informations collectées sur les sites archéologiques environnants ou issues de sources historiques qui ont permis de proposer un phasage des découvertes basé sur des fourchettes chronologiques assez larges.

Une carrière antique ?

Dans la partie nord-est du terrain quatre creusements installés soit dans le toit altéré du substratum, soit dans les colluvions reposant sur la craie ont été mis au jour. Un cinquième creusement perce directement la craie sénonienne. La nature des couches dans lesquelles sont installées ces structures ainsi que leurs profils et leurs dimensions pourraient suggérer qu'il s'agit de fosses destinées à évaluer la qualité du substrat crayeux dans



Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 6-8 rue des Perriers : vue générale vers le nord-est de la tranchée 2 (Juliette Astruc, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

une carrière remontant à l'époque antique. En effet, sur le site C260, situé à moins de 250 m vers le nord, les fosses appartenant à la première phase d'exploitation de la carrière de craie datée entre le milieu du I^{er} et le début du II^e s. ap. J.-C. présentent les mêmes caractéristiques. Elles ont été rattachées par les archéologues à une phase de « test » effectuée par les carriers afin de déterminer les secteurs où la craie est de bonne qualité. Sur le diagnostic de la rue des Perriers, un sixième creusement recoupe certaines des fosses précédentes et présente des dimensions importantes, un plan et un profil plus régulier l'identifiant peut-être comme une fosse d'extraction à ciel ouvert, semblable à celles observées dans la troisième phase d'exploitation de la carrière fouillée sur le site C260. Il est intéressant de noter que les comblements d'abandon de ces structures présentent un aspect similaire à ce qui a été observé sur le site C260. Il s'agit d'argile ou de limon mêlé à des silex et de la craie (sous forme pulvérulente ou de nodules). Ce dépôt pourrait provenir soit du toit altéré du substratum non exploité et utilisé tel quel pour combler les structures, soit d'un tri du matériau initial. Sur le site C384, plusieurs de ces fosses sont recouvertes par un remblai de nature hétérogène mêlant matrice crayeuse pulvérulente et argile limoneuse renfermant des silex. Des couches proches d'aspect ont aussi été relevées dans la partie centrale du site C260. Cet apport de remblai est daté entre la deuxième moitié du II^e et le début du III^e s. ap. J.-C. C'est dans ces dépôts que sont installés les vases-cercueils datés de la fin du II^e siècle-début du III^e s. ap. J.-C. L'absence de vases-

cercueils sur le site C384 pourrait signifier que l'espace funéraire accueillant les enfants morts en période périnatale se limite à la partie supérieure du coteau.

Une occupation postérieure à l'antiquité : entre Moyen Âge et époque industrielle

Dans la partie nord du terrain, les remblais d'abandon de la carrière antique sont recoupés par quatre creusements. D'après leurs dimensions et l'aspect de leurs comblements, deux d'entre eux pourraient témoigner d'une occupation rurale du secteur à compter du XII^e s. Le bourg qui se développe autour de l'abbaye de Saint-Martin-au-Val à partir du XII^e s. concentre les habitations de part et d'autre de la rue Saint-Brice jusqu'au croisement avec la rue Saint-Martin-au-Val et à hauteur du carrefour avec la rue des Gallichets (actuelle rue de Reverdy). Autour s'étendent des terres à vocation vivrière pouvant abriter de rares habitations éparses. Les deux autres creusements observés lors du diagnostic présentent des profils et des comblements très différents puisqu'ils renferment notamment de la craie sous forme de couche homogène plus ou moins compacte ou de nodules mêlés soit à des colluvions limoneuses brun-rouge, soit à du sédiment argilo limoneux brun. Ces vestiges pourraient être liés à une activité d'extraction de craie perdurant au Moyen Âge sur le terrain diagnostiqué ou dans son environnement. Il reste néanmoins très difficile de reconnaître dans ces deux creusements des traces de fosses d'exploitation (à ciel ouvert ou non) ou des tronçons de galerie ou de puits (d'accès ou d'aération). La coexistence sur une même zone de structures liées à une occupation agricole et de creusements liés à l'extraction de craie pourrait indiquer que cette dernière reste une activité exercée à une échelle modeste. Ce phénomène semble perdurer au début de l'époque moderne jusqu'à la fin du XIX^e s. comme l'attestent quatre creusements (dont un possible puits d'accès et un éventuel tronçon de galerie) jouxtant une fosse de plantation et sept creusements comblés de sédiments riches en craie (pulvérulente ou en nodules) suivis d'un épisode de remblaiement avec des dépôts présentant le même aspect. De nombreux événements s'échelonnant entre le XVI^e et le XIX^e s. pourraient expliquer la nécessité de continuer à s'approvisionner en craie dans ce secteur. Ainsi les guerres de religions ont pu endommager durablement l'habitat et les édifices religieux à la fin du XVI^e s., l'installation de la communauté des Capucins dans l'abbaye de Saint-Martin-au Val au XVII^e s. a entraîné l'édification de nouveaux bâtiments conventuels, la transformation de l'abbaye en hospice au XIX^e s. a aussi nécessité de nombreux travaux tout comme la restauration de l'église de Saint-Martin-au-Val dans la seconde moitié du XIX^e s.

D'après le cadastre napoléonien de 1827-1828, la zone du diagnostic est essentiellement occupée par des espaces libres de constructions. Ces derniers abritaient peut-être de vastes jardins à vocation vivrière dans lesquels s'élevaient ponctuellement des secteurs consacrés à l'extraction de matière première. Ce phénomène semble attesté par la découverte dans la partie centrale du terrain de deux creusements et plusieurs remblais.

Juliette Astruc

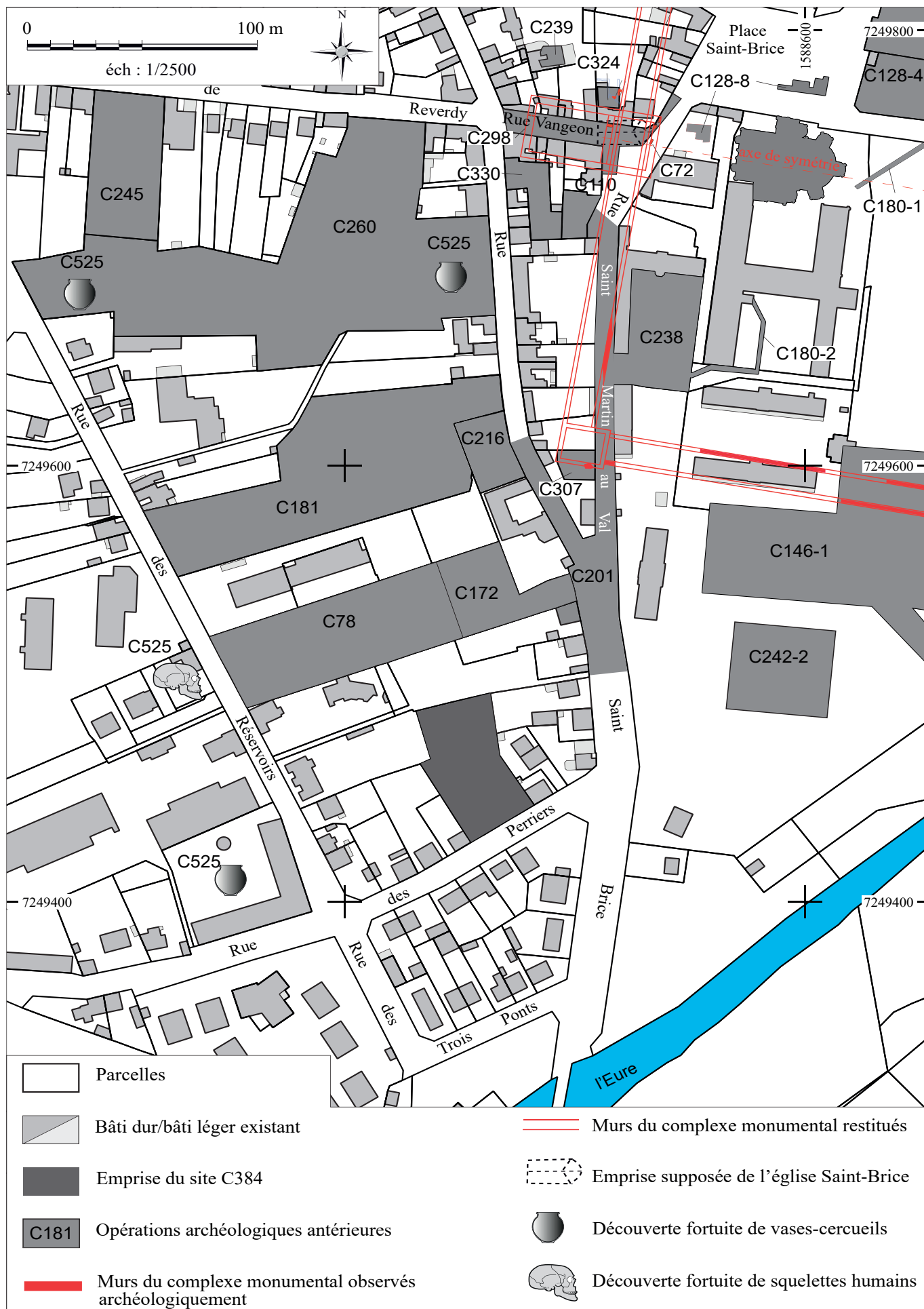


Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 6-8 rue des Perriers : emprise des opérations archéologiques aux alentours de l'opération de diagnostic C384 (Juliette Astruc, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

CHARTRES

29 ruelle du Grand-Sentier

Ce diagnostic a été mené du 15 au 21 juillet 2020. Malgré la présence de nombreux vestiges mis au jour sur plusieurs sites fouillés à proximité, les découvertes faites sur les parcelles BL 368, 370 et 372, ne reflètent aucunement une occupation dense et continue. Le terrain naturel, identifié dans toutes les tranchées, a été totalement érodé. Aucun élément ne permet de déterminer s'il s'agit d'une érosion naturelle en raison de la forte pente, ou s'il s'agit d'une action volontaire. Cependant, l'homogénéité et la compacité des remblais qui le surmonte tendent vers une action volontaire. La période antique est uniquement représentée par un fond d'amphore découvert en surface du terrain naturel (fig. 1) et contenant des ossements. Ces derniers ne sont pas humains, il ne s'agit donc pas d'un réceptacle funéraire. Cependant, ces ossements animaux (poulet, jeune porc et cheville osseuse bovine) sont des espèces et des pièces souvent rencontrées dans la sphère funéraire. Les quelques autres vestiges mis au jour correspondent à un creusement indéterminé et à des remblais modernes et industriels.

Séverine Fissette



Chartres (Eure-et-Loir) 29 ruelle du Grand-Sentier : découverte d'un fond d'amphore contenant des ossements animaux sélectionnés (Séverine Fissette, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

CHARTRES

62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet

La fouille archéologique des 62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet, à Chartres, menée en 2020, concerne une emprise de 600 m² sur un terrain situé sur le bord nord du plateau dominant la vallée des Vauroux, à l'ouest de l'éperon naturel de Chartres. Lors du diagnostic, en février 2019, un bâtiment et sa rampe d'accès n'avaient pas été démolis et un arbre centenaire était solidement implanté dans une des parcelles. L'ampleur des vestiges mis au jour lors de la fouille n'avait donc pas été soupçonnée.

Les premiers vestiges, datés de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C., se présentent sous la forme de fossés parcellaires selon deux axes perpendiculaires, nord-est sud-ouest et nord-ouest sud-est. Quelques fosses et des trous de poteau sans organisation particulière témoignent d'une occupation sporadique.

Peu de temps après, et sans doute dans un laps de temps relativement court, se développe une occupation plus structurée. Il s'agit tout d'abord de la mise en place d'une vaste surface empierrée à l'ouest, mais aussi d'une occupation relativement dense au nord-est. Cette surface empierrée correspond probablement à la création d'une

place en lien avec la mise en fonction de l'aqueduc de Landelles et, en particulier, d'un bassin ou d'une fontaine mis au jour dans la parcelle voisine à l'ouest. Au nord-est, une activité artisanale liée à la métallurgie se met en place avec des foyers, des fosses et un puits. L'étude des importants vestiges d'activités sidérurgiques mis au jour (tuyères, scories, battitures, déchets de fonte) a permis



Fig 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet : four de potier en terre cuite architecturale. (David Wavelet, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)



Fig 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 62 à 68 rue du Grand-Faubourg, 1 rue du Quatorze-Juillet : plansphasés (a : première moitié 1^{er} s., b : milieu 1^{er} s., c : seconde moitié 1^{er} s., d : II^e s., e : III^e s., f : Bas-Empire, g : médiéval, h : moderne industriel). (David Wavelet, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

de caractériser des travaux de forgeage du fer. Autour de l'atelier de métallurgie, des celliers sont disposés à l'ouest ou au nord. Les structures au nord-est sont abandonnées au milieu du I^{er} s., au plus tard dans les années 60.

Dans la seconde moitié du I^{er} s., la « place » empierrée est toujours en activité et des structures sont disposées parallèlement à celle-ci. Elles sont essentiellement vouées au stockage (fosses, celliers) et semblent plutôt liées à une occupation à caractère domestique. Un cellier est particulièrement construit et pourrait être en relation avec une activité de tisserands. Il est surmonté d'une structure en bois composée de chêne, de hêtre et peut-être de conifère. Un incendie, perçu dans le comblement du cellier, scelle l'abandon de cette occupation au début du II^e s.

Le II^e s. marque une transformation de l'espace avec une baisse assez importante de l'activité. L'esplanade empierrée n'est plus entretenue et est même percée de fossés et de fosses. Il est probable que cela traduise aussi une évolution dans le fonctionnement de l'aqueduc. Un puits et un fossé sont les rares témoins de l'occupation de cette phase.

Le III^e s. est le théâtre de nouveaux changements sur le site. L'activité artisanale prend une ampleur inédite avec la présence de deux ensembles de fours de potiers particulièrement bien conservés. Le premier, au nord-ouest, est composé de deux fours construits en terres-cuites architecturales, un grand et un plus petit, auxquels on accède depuis une fosse de travail semi-excavée. Le second ensemble, au sud-est, est constitué de trois fours. Les deux plus grands, creusés dans le limon, sont disposés à angle droit l'un de l'autre. Un troisième four, plus

petit, est adjacent. Comme pour le premier ensemble, on accède à ces fours par une fosse de travail semi-excavée. Il est difficile, dans l'état actuel des études, de distinguer, chronologiquement et par le mobilier, les éventuelles différences de production entre les deux ensembles. La céramique produite dans cet atelier est majoritairement réalisée en céramique commune sombre à pâte grise (plat, pots, coupes, gobelets et quelques pichets).

On connaissait, à Chartres, les imposants ateliers de potiers (tours et fours) du quartier des Grandes-Filles-Dieu, les fours de Saint-Barthélémy, mais la mise au jour de fours de potiers dans le quartier du Grand-Faubourg, à l'ouest de l'antique d'Autricum, est une information importante pour la connaissance de la ville. La production des fours du site semble se stopper aux alentours du milieu du III^e s.

Il n'existe pas de réelle occupation au Bas-Empire, mais il semble qu'il y ait eu, au deuxième quart du IV^e s., une volonté de niveler le terrain en comblant définitivement la fosse de travail des fours du secteur 3 par un « tas » de céramiques qui devait être à proximité. Il est possible qu'une nécropole ou, du moins, quelques sépultures du haut Moyen Âge soient présentes à proximité comme l'attestent les découvertes faites lors du diagnostic.

Quelques fosses sont attribuables à la période médiévale, mais les alentours du site ne sont alors que des champs. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e ou au début du XIX^e s. que de nouvelles habitations sont attestées. Elles prennent de l'ampleur avec le percement, au milieu du XIX^e s., de l'actuelle rue du Quatorze-Juillet. Dans des fosses sont enfouis mobilier et jouets du début du XX^e s.

David Wavelet

Gallo-romain

Époque moderne

CHARTRES

19-21 rue des Vieux-Capucins

Moyen Âge

Époque contemporaine

L'opération de fouille 19-21, rue des Vieux-Capucins, a été réalisée du 14 septembre au 18 décembre 2020.

Les vestiges mis au jour et étudiés sont attribués à six phases d'occupation, qui couvrent la fin de la période protohistorique, la période gallo-romaine (jusqu'au IV^e s.), la période médiévale (à partir du XII^e s.) et les périodes moderne et contemporaine.

La phase 1, qui n'est pas exactement datée faute de mobilier, regroupe les quelques structures antérieures aux aménagements antiques. Ces structures sont des couches qui correspondent à l'altération de la surface des limons des plateaux, auxquelles s'ajoutent un creusement ovale et un négatif de poteau.

À la période antique, le site est localisé en périphérie sud de l'extension de la ville, non loin du tracé supposé du grand fossé qui ceinture la ville.

Une voie, supposée lors du diagnostic de janvier 2020, a été partiellement dégagée à l'angle est du site. Cet axe viaire est au départ un simple chemin empierré. S'il est

bien utilisé durant la période augustéenne, sa création pourrait être plus ancienne. Ce chemin sera remplacé dans le courant du I^{er} s. par une voie bien construite, séparée d'un espace de trottoir par un muret.

Les phases 2 et 3 couvrent le I^{er} s. et la première moitié du II^e s. Les structures attribuées à ces phases sont : trois caves (3, 4 et 5), quelques vestiges d'un bâtiment (6), un silo, un possible puisard lié à deux tranchées rectilignes, une large fosse circulaire, une petite fosse ovale et une structure énigmatique (fig.1).

La cave 4 est aménagée selon un axe perpendiculaire à la voie, mais elle n'y est pas accolée. Sa création correspond à un creusement rectangulaire dans le terrain naturel, sur une surface estimée de 14 m² et une profondeur de 2,20 m. Pour ce premier état, quatre sols successifs ont été identifiés. Ils alternent, sur une épaisseur totale de 18 à 25 cm, avec des couches d'occupation. Une couche de rubéfaction renseigne sur un épisode d'incendie, dont aucune autre trace n'a été révélée lors de la fouille. Le second état de la cave 4, qui correspond à une réduction

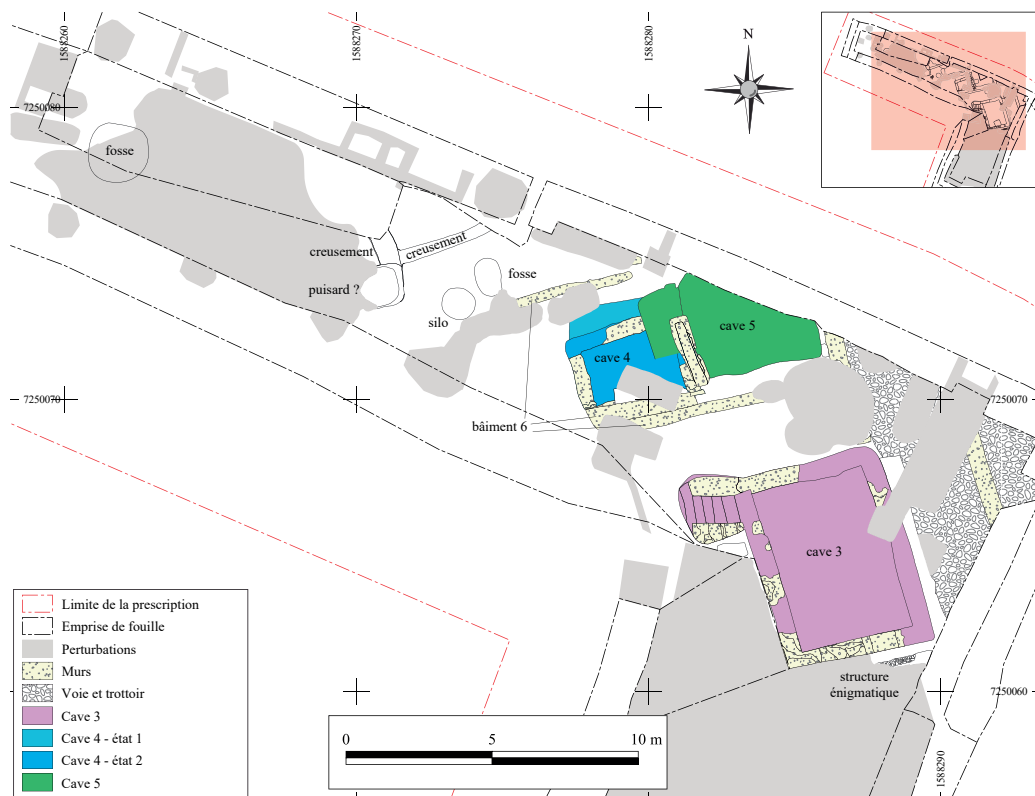


Fig. 1 : Chartres (Eure-et-Loir) 19-21 rue des Vieux-Capucins : plan des structures des phases 2 et 3 (Séverine Fissette, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

de son emprise, qui avoisine au final au minimum 7,50 m², et est identifiée par la construction de murs maçonnés et l'installation d'un nouveau sol. L'abandon de cette cave est marqué par une récupération partielle des murs et par un comblement total, volontaire et rapide, daté de la seconde moitié du I^{er} s.

La cave 5, postérieure à la précédente, est localisée directement en bordure du trottoir. Son emprise totale n'est pas connue mais, d'après les projections, elle occupe une surface minimale de 15 m², hors emprise de l'escalier. Ses parois sud et est correspondent à un creusement du terrain naturel, sur une profondeur de 1,40 m environ. La cave est fermée à l'ouest par un mur maçonné, conservé sur une hauteur de 1,15 m. Ce mur n'est pas construit sur toute la largeur de la cave. L'espace ménagé au nord correspond à l'entrée de la cave, munie d'une porte, d'après les traces laissées au sol, et communiquant avec un escalier situé à l'ouest du mur. Le sol de la cave correspond à la surface indurée du terrain naturel décaissé. Une couche d'occupation, microstratification de fines couches grisâtres, a été fouillée. La destruction de cette cave intervient après le premier quart du II^e s.

Quelques maçonneries, toutes de morphologie identique, et un sol semblent correspondre à un bâtiment en lien avec la cave 5 (bâtiment 6). Un mur de façade construit en bordure du trottoir et trois murs perpendiculaires à la voie, construits autour de la cave, ont été identifiés. Un sol, composé d'un radier limoneux et d'une couche de cailloutis, est présent à l'ouest de la cave 5, en surface des comblements d'abandon de la cave 4.

La cave 3, située au sud des caves 4 et 5, est construite en bordure ouest du trottoir. Elle occupe une emprise

totale de 39,40 m² pour une surface de sol de 22,25 m² (fig. 2). Elle est constituée d'un escalier composé de cinq marches creusées dans le terrain naturel, de cinq murs maçonnés et d'un sol limoneux. Plusieurs structures ont été identifiées en surface du sol, dont un alignement de quatre négatifs de poteaux et un puisard, dont la création est antérieure à la construction du mur sud de la cave. Un soupirail est présent en façade, le long du trottoir. Cette cave a subi un épisode d'incendie qui semble être la cause de son abandon. Les couches identifiées comme étant en lien avec la destruction par incendie et l'abandon de la cave ont livré du mobilier céramique dont le terminus post quem est fixé à 75 ap. J.-C. et un as de Domitien émis en 90-91. Cependant, la destruction de la cave intervient plus tardivement. En effet, le spécialiste toichographe propose de dater du début du II^e s. la réalisation du décor dont est issue une grande plaque d'enduits peints effondrée mais en connexion. Cette datation laisse supposer que la cave est toujours utilisée au minimum durant la première moitié du II^e s.

Un ensemble énigmatique, composé de dix couches limoneuses, qui s'apparentent à des sols, et de onze couches de matériaux rubéfiés, a été mis au jour au sud de la cave 3, en bordure de l'emprise de fouille. Cet ensemble est largement recoupé par une fosse d'extraction postérieure. Son incomplétude et sa constitution en « millefeuille », qui soulève déjà la question de sa destination, rendent impossible toute hypothèse de restitution.

Un silo, un possible puisard lié à deux tranchées rectilignes et une petite fosse ont été mis au jour, sur une surface de moins de 25 m², à l'arrière des parcelles construites. Une dernière fosse, de 2 m de diamètre, est située encore plus à l'ouest.



Fig. 2 : Chartres (Eure-et-Loir) 19-21 rue des Vieux-Capucins : vue générale de la cave 3 en fin de fouille
(Raphaël Huchin, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

La phase 4 est la période qui fait suite à la destruction de la cave 3. Après ces destructions, les bâtiments sont laissés à l'abandon et la zone est délaissée. Elle reste cependant fréquentée, en bordure d'une voie menant au centre de la ville antique.

Une activité d'extraction de matières premières s'installe ensuite aux abords directs des ruines qui deviennent une carrière à ciel ouvert (fig. 3). Cette activité est reconnue sous la forme d'un creusement profond, aux parois identifiées verticales mais dont le fond n'a pas été atteint. Selon les observations réalisées, cette fosse d'extraction mesurerait au minimum 40 m d'axe nord-ouest – sud-est et 2,50 m de profondeur. Cette carrière a totalement tronqué la pente du terrain naturel.

Ces deux activités, la récupération des matériaux et l'extraction du limon, sont relativement contemporaines, même s'il n'est pas aisé d'assurer à quel point. La période de fonctionnement de ces carrières pourrait avoir duré plusieurs années, voire décennies. Les premières récupérations de matériaux ont dû rapidement suivre l'abandon des bâtiments et se poursuivre au minimum durant la première moitié du III^e s., en parallèle à l'extraction des limons des plateaux. L'abandon des activités intervient peut-être à partir du milieu du III^e s., mais elles ont pu se poursuivre durant le IV^e s.

La zone est ensuite scellée par un remblai limoneux qui se forme progressivement mais massivement, en raison de la pente du terrain naturel, et qui suggère un espace peu fréquenté et la présence d'un couvert végétal. L'accumulation s'est poursuivie naturellement durant une longue période, pour atteindre plusieurs mètres d'épaisseur dans la partie sud du site. Durant cette période, le site se situe à l'extérieur de l'emprise restituée de l'enceinte du haut Moyen Âge. Cet espace extérieur, bien que très certainement fréquenté sporadiquement, devait être dévolu à des activités plutôt rurales.

Pour la période médiévale, tant les investigations archéologiques que les textes montrent que cette partie du territoire est recouverte par des terres agricoles liées principalement au travail de la vigne.

L'urbanisation très progressive du secteur à partir du milieu du XVII^e s., notamment avec la restructuration de certaines rues et la création du boulevard de la Courtille, a nécessité l'apport massif de remblais. Le plan le plus ancien où apparaissent les premières constructions sur la parcelle concernée ici, date de 1889.

Séverine Fissette

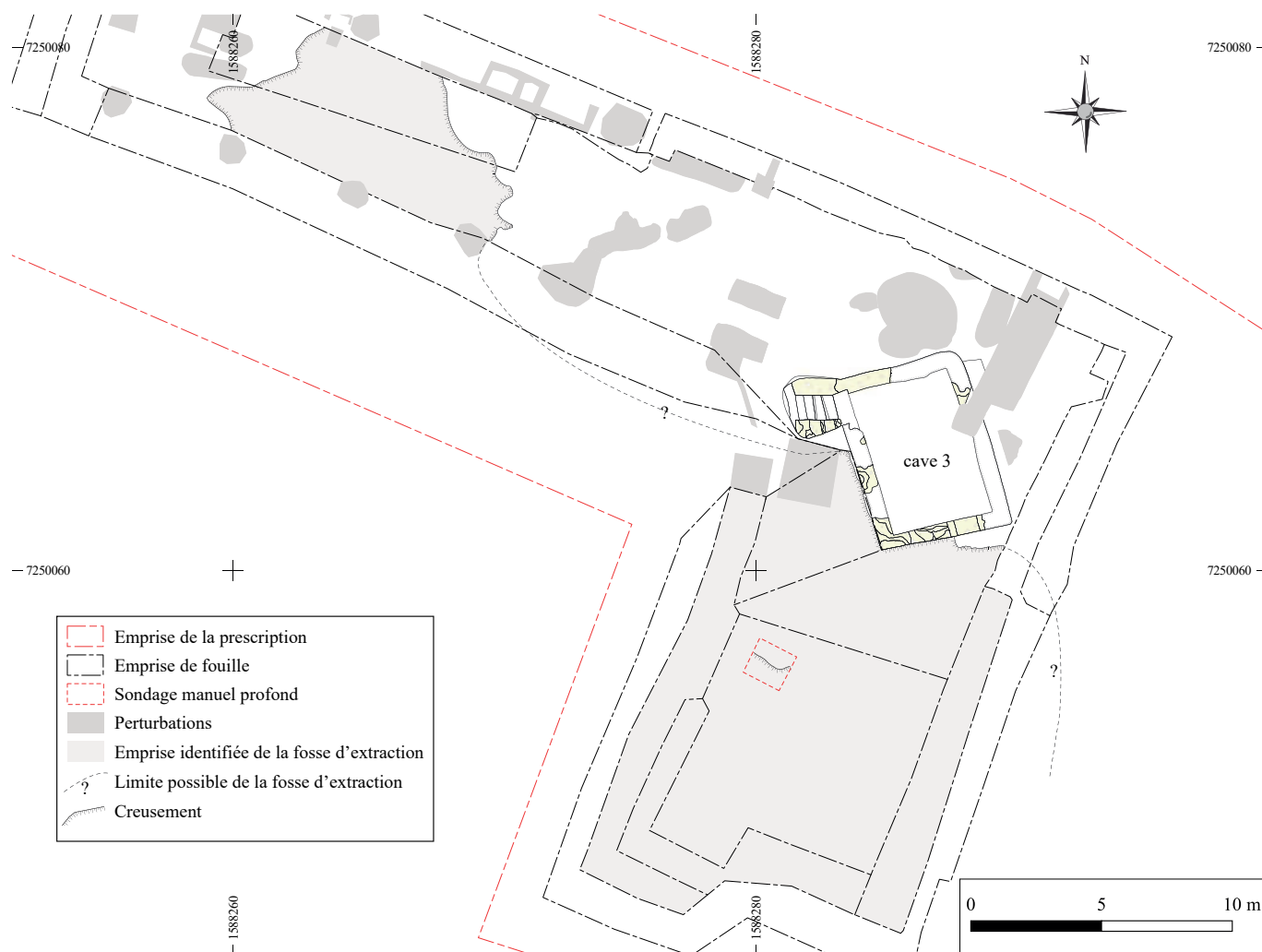


Fig. 3 : Chartres (Eure-et-Loir) 19-21 rue des Vieux-Capucins : plan de la fosse d'extraction (Séverine Fissette, Direction de l'archéologie de Chartres Métropole)

Néolithique

DROUE-SUR-DROUETTE La Queue-d'Hirondelle

L'opération de fouille archéologique préventive de Droue-sur-Drouette La Queue-d'Hirondelle, menée par le service départemental d'Eure-et-Loir sur une surface de 7 330 m², a mis au jour un habitat structuré de la fin du Néolithique ancien ou de sa phase de transition avec le Néolithique moyen I. Ce petit hameau se compose de cinq unités architecturales de tradition danubienne à vocation domestique, installées à flanc de versant. À l'exception de l'UA 1 au sud de l'emprise investiguée, chacune de ces unités d'habitation est composée d'un ensemble d'ancrages de poteau formant un bâtiment allongé, de plus ou moins lacunaire et orienté est-ouest, associé à des fosses. Les fosses latérales sont de petites dimensions et presque exclusivement localisées au sud des bâtiments, traduisant l'érosion du site plus marquée au nord. Elles ont toutefois livré la majorité du mobilier lié à l'occupation sous forme de rejets anthropiques.

Des nappes de vestiges sont également associées à ces bâtiments, dont trois ont pu être fouillées et documentées dans le cadre de cette opération. Ces zones de concentration de mobiliers sur de vastes surfaces en plan, environ 100 m², et couvrant en partie les bâtiments, sont composées en majorité de restes de terre à bâtir rubéfiée.

Grâce à l'étude spatiale et altimétrique des artefacts qui les compose ainsi qu'au recours à la micromorphologie, ces nappes de mobilier ont pu être caractérisées comme des niveaux d'effondrements de l'élévation en terre des maisons, concomitants d'une destruction par incendie, mêlés à des vestiges de l'occupation. L'ensemble, tronqué par l'érosion du versant et très marqué par la bioturbation, se présente aujourd'hui comme une couche archéologique homogénéisée et macroscopiquement indissociable.

L'assemblage céramique, décevant d'un point de vue quantitatif et très irrégulièrement réparti sur le site, ne permet de proposer ni phasage de l'occupation ni affinage de la typo-chronologie régionale. De même, la douzaine de datations absolues obtenues par mesure radiocarbone sur carporesses et par OSL sur les sédiments d'une nappe de vestiges, confirme que le site était occupé au cours du B-VSG (4900-4700 BC) mais ne précise pas davantage sa chronologie.

La datation du site repose ainsi sur l'industrie lithique et la présence de marqueurs culturels du Blicquy-Villeneuve-Saint-Germain importés sous forme de produits finis, tels

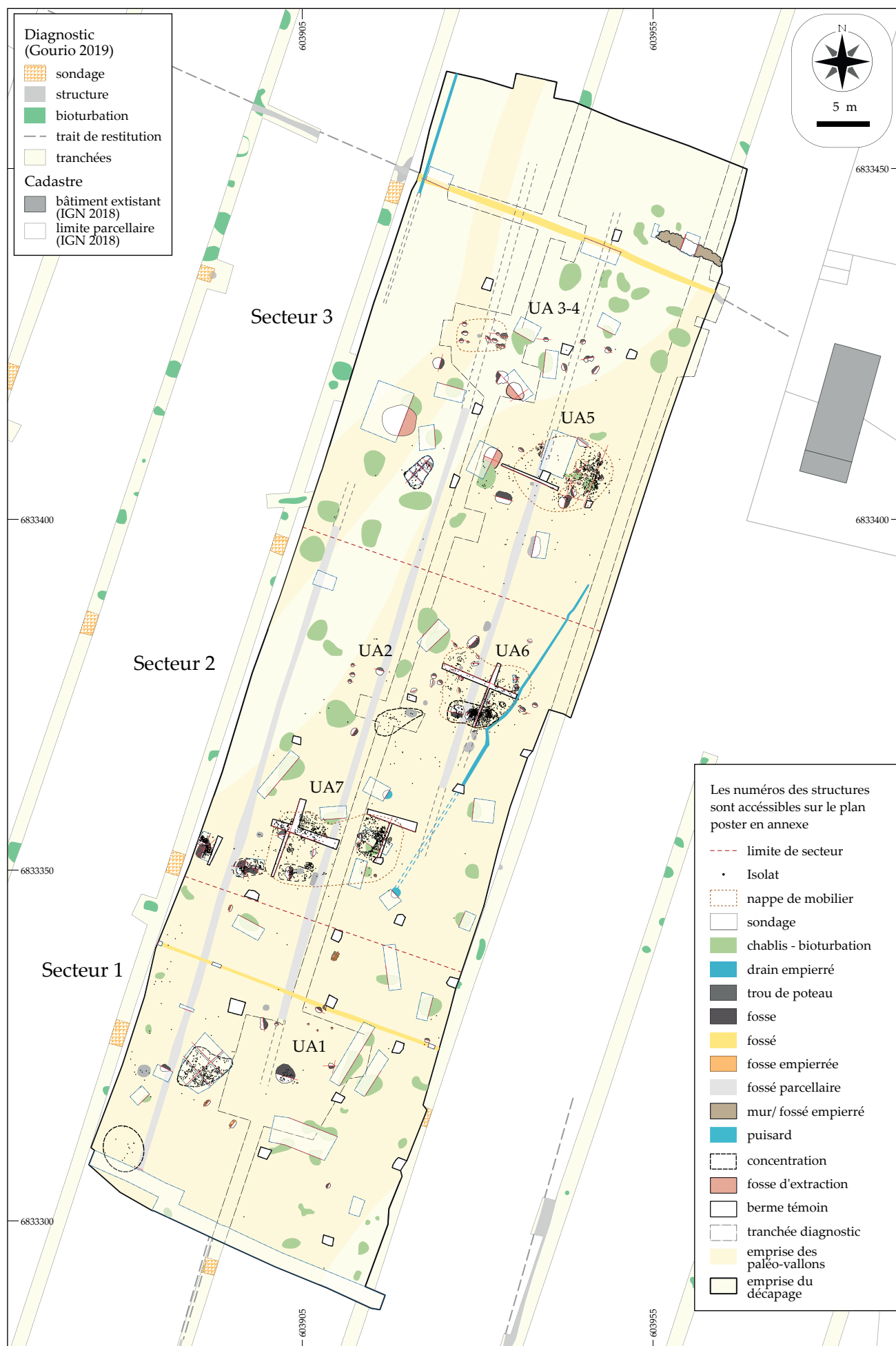


Fig 1 : Droue-sur-Drouette (Eure-et-Loir). La Queue-d'Hirondelle : plan général de la fouille, des vestiges et des sondages.
(A. Louis, CD 28)

les anneaux en schiste et les lames régulières en silex bartonien et du Cinglais. Ces fossiles directeurs, associés au débitage majoritaire d'éclats obtenus depuis des blocs siliceux locaux peu mis en forme pour la réalisation d'un outillage commun dominé par le support retouché, le grattoir et le denticulé, permettent d'évaluer la chronologie du gisement à une phase récente ou finale du B-VSG. Ils sont aussi les témoins de l'intégration du site de Droue-sur-Drouette dans les réseaux d'échanges sur de longues distances, bien établis au cours du Ve millénaire, jusqu'à la Normandie à l'ouest et au cœur du Bassin parisien à l'est. Cette datation tardive dans le Néolithique ancien est confirmée par la découverte de quelques grandes bitroncatures ; outils qui apparaissent à partir de la phase moyenne du B-VSG en région Centre-Val de Loire et deviendront communs au Néolithique moyen.

Des distinctions dans les assemblages lithiques des différentes unités architecturales ont été mises en évidence bien qu'elles reposent sur un nombre limité de pièces à caractère typologique. Ces différences montrent que les activités ont pu être réparties entre différentes habitations synchrones du hameau. On note en effet deux binômes de bâtiments avec des assemblages d'outils identiques, installés en quinconce sur le versant. Ce constat pourrait traduire un phasage chronologique distinct entre les quatre UA. Toutefois l'installation régulièrement espacée des bâtiments et l'absence de recoupement entre eux ne permet pas d'affirmer que les habitations étaient toutes contemporaines. Les seuls indices d'un possible phasage interne de l'occupation proviennent d'une fosse dans le secteur sud de l'UA 1 dont l'assemblage céramique

évoque davantage les traditions culturelles du groupe de Cerny.

Après l'abandon de cet habitat néolithique, le site n'est pas réoccupé à des époques postérieures mais seulement aménagé de différents systèmes de drainages et parcellaires. Un premier réseau parcellaire, matérialisé par deux fossés perpendiculaires au versant, est en effet installé dès La Tène moyenne et semble perdurer jusqu'à la fin de l'époque gauloise ou le début de notre ère.

À une/des époque(s) indéterminée(s) mais probablement récente(s), la parcelle est drainée par un réseau de drains empierrés et de puisards, cette fois dans le sens de la pente du terrain, et un possible mur est érigé au nord sans soin particulier avec des blocs bruts massifs de meulière. Plusieurs fosses profondes, probablement liées à l'extraction du sable de Fontainebleau, sont creusées sur la partie nord de la parcelle. La rareté du mobilier associé à ces structures est un frein à leur datation mais témoigne bien de l'éloignement de tout habitat contemporain et donc de la position excentrée du site depuis la Protohistoire. La présence de nombreux chablis et empreintes d'arbres qui jalonnent l'emprise est un autre indice en faveur de cette interprétation.

Enfin, à l'époque moderne, le site est cadastré par des fossés parcellaires drainants strictement parallèles à la pente et entre eux. Toujours en fonction à l'époque contemporaine, ils sont documentés par le cadastre napoléonien de 1832.

Léa Gourio

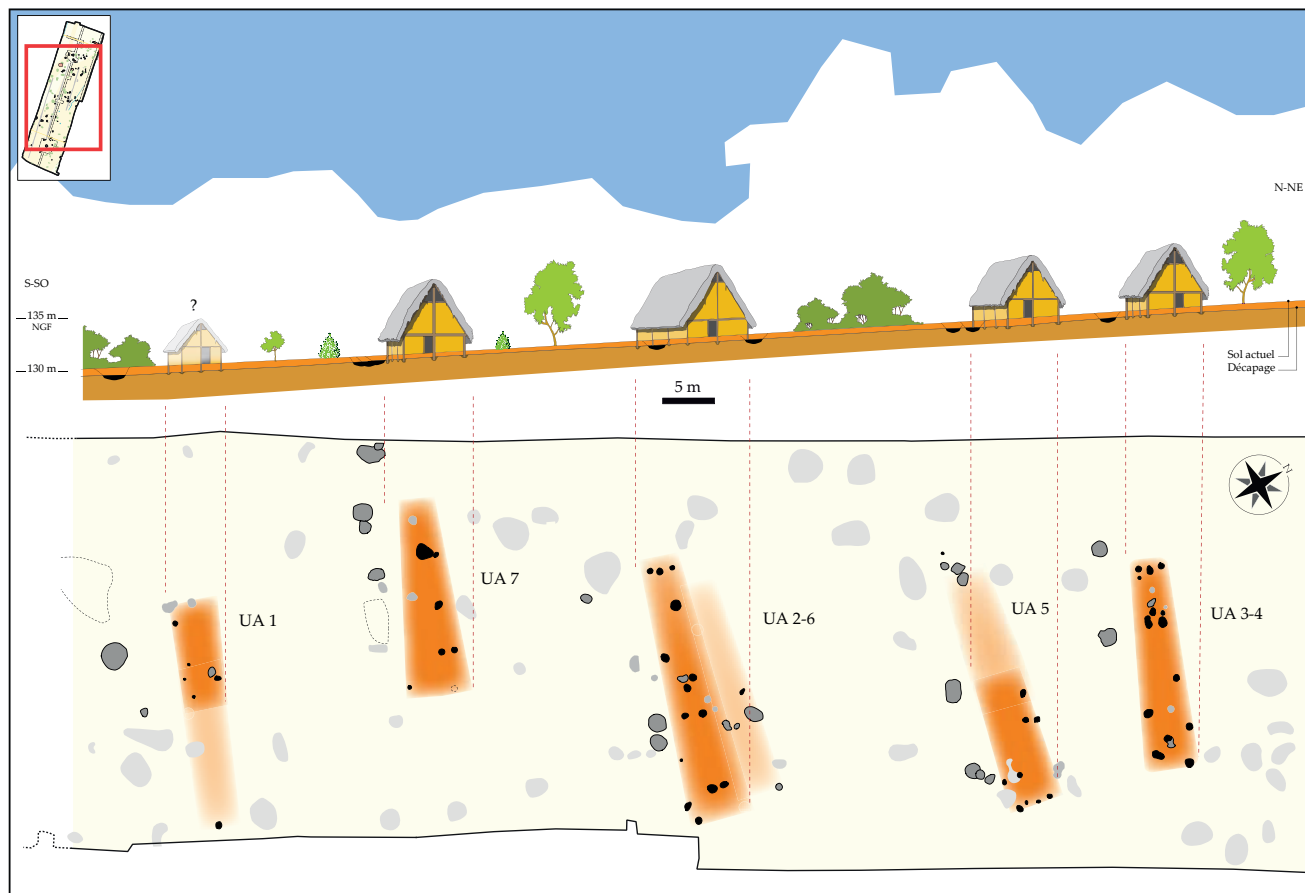


Fig 2 : Droue-sur-Drouette (Eure-et-Loir). La Queue-d'Hirondelle : évocation graphique de l'implantation du hameau néolithique sur le versant topographique. (A. Louis, CD 28)

La tranche 2 du diagnostic archéologique réalisée sur la commune de Fresnay-l'Evêque au lieu-dit La Campagne du Petit-Buisson a permis la découverte de la suite de l'occupation protohistorique dans son entière globalité, faisant suite aux découvertes de la première tranche et se développant vers le nord du site.

Ce sont en tout 211 structures archéologiques réparties sur 8 tranchées qui ont été mises au jour. Lors de cette dernière tranche, l'occupation la plus ancienne est attestée à La Tène moyenne par la présence de 5 silos ayant livré de la céramique de cette période. Le vaste enclos quadrangulaire se développe sur une surface de 7 ha sur les deux tranches sur un axe nord/est sud/ ouest et semble se mettre en place à La Tène finale avec une façade monumentale à l'est, doublée d'un fossé avec des plots composés de blocs calcaires pouvant supporter une palissade en bois. 69 fosses ou silos se répartissent au sein de l'enclos en batterie plus ou moins dense lors de cette deuxième tranche. Dans la première tranche, deux ensembles distincts du premier âge du Fer avaient été mis au jour au nord/ouest et au sud/est du diagnostic avec 59 fosses ou silos se rapportant aux périodes protohistoriques et antiques.



Fig 1 : Fresnay-l'Évêque La Campagne du Petit-Buisson tranche 2 :
vue générale d'une batterie de silos de l'âge du Fer
dans la tranchée 105. (Éric Champault, Inrap)

Une petite nécropole d'au minimum 4 individus prend place à proximité de l'intérieur du fossé d'enclos ouest dans la tranchée 6. Les sépultures S.474, S.475, S.487 et S.500 sont orientées nord/sud la tête au sud. Seul S.487 a été fouillée, car elle était à la base de la terre végétale et abîmée par les labours. Elle est datée par carbone 14 entre 371 et 199 av. J.-C. ce qui place cette petite nécropole à La Tène moyenne si les sépultures sont contemporaines. Les fosses des sépultures ne sont pas visibles et il est fort probablement que d'autres soient présentes dans cet espace.

Le site continue d'être occupé dès le début de la période romaine, lors de la tranche 2, 4 fosses ont livrées du mobilier céramique du Haut-Empire. Dans la première

tranche, la villa romaine s'implante dans la partie sud/est de l'enclos et exactement dans le même axe, induisant une reprise du parcellaire protohistorique, comme l'a montré la découverte de mobilier romain dans le comblement terminal du fossé d'enclos ouest.

La *villa* se développe en longueur selon une orientation nord/sud avec un léger décalage vers le nord/ouest. L'établissement est desservi par un chemin empierré qui n'a pas été retrouvé lors de la deuxième tranche et qui sépare la partie agricole à l'ouest de la partie résidentielle à l'est. La pars urbana se présente sous la forme d'une enfilade de trois grands espaces quadrangulaires distincts qui se développent du sud au nord sur 114 m de longueur et 55 m de largeur. L'ensemble est ceinturé par un grand mur de clôture, interrompu à deux endroits.

Lors de la tranche 2, un petit bâtiment de forme carrée de 8 m par 8 m a été mis au jour en bordure de la nationale 154. Il est de construction similaire à la villa romaine dia-

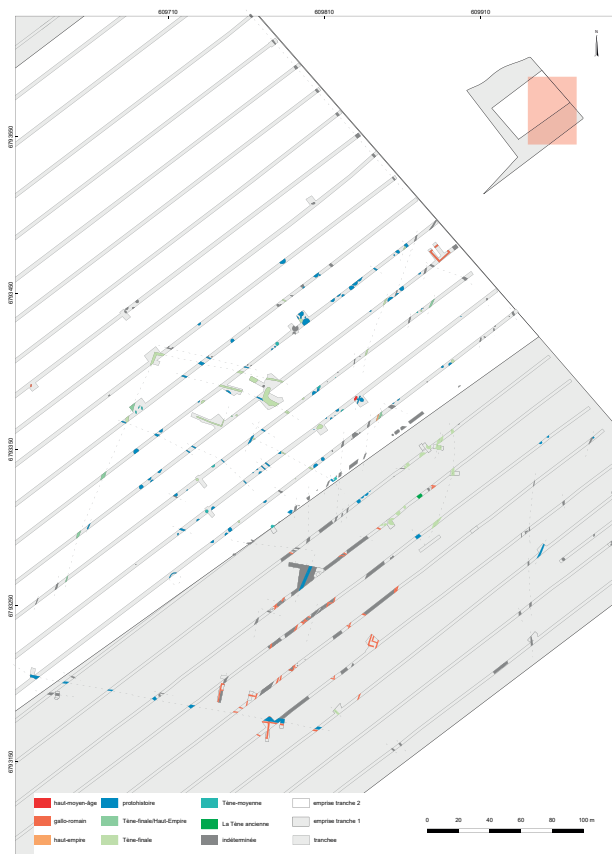


Fig.2 : Fresnay-l'Évêque La Campagne du Petit-Buisson tranche 2 :
plan chronologique récapitulatif de deux tranches de diagnostic
(Hervé Herment, Inrap)

gnostiquée lors de la tranche 1 mais pas du tout dans le même axe et il pourrait s'agir d'un petit édifice religieux de bord de voie.

On notera la présence de 2 sépultures isolées. La première S.335 a été découverte dans la tranchée 102 sur un axe nord/sud avec la tête au sud. Elle est datée entre 665 et 740 de notre ère par carbone 14 ce qui indique une

occupation sporadique au haut Moyen-Âge du site. La seconde sépulture isolée S.496, a été découverte dans la tranchée 109. La fosse n'est pas visible, même à la fouille. Les ossements sont apparus à la base de la terre

végétale sur un axe nord/sud avec la tête au nord. Elle n'a pas été datée.

Éric Champault

Âge du Fer

Moyen Âge

ILLIERS-COMBRAY Le Bois de Fransache

Gallo-romain

La fouille du site protohistorique, antique et médiéval d'Illiers-Combray le Bois de Fransache (Eure-et-Loir) s'est déroulée au cours de l'été et de l'automne 2020 et fait suite à une opération de diagnostic réalisée en 2014 sous la direction de Pierre Perrichon (Service d'archéologie préventive d'Eure-et-Loir) (Perrichon et al. 2015, fig.1). L'emprise est située aux confins des territoires de trois communes : Illiers-Combray, Blandainville et Saint-Avit-les-Guespières et a porté sur une superficie de 2,5 ha.

La fréquentation du site au cours de la période néolithique est essentiellement représentée par une centaine de pièces lithiques découvertes dans la partie nord-est de l'emprise, à l'interface entre les labours et le terrain naturel (limon).

La première occupation structurée est constituée par l'extrémité nord d'un enclos fossoyé attribué à la Tène moyenne installé dans la partie sud-est de l'emprise. Les vestiges mis au jour dans cet enclos sont rares : quelques trous de poteaux signalent peut-être l'existence d'une petite construction en lien avec un accès matérialisé par une interruption du fossé occidental de l'enclos. Dans la partie nord du site quelques fosses en lien avec une activité d'extraction de limon et des trous de poteau épars ont livré un mobilier céramique contemporain des rares éléments découverts dans le comblement des fossés de l'enclos.

Les vestiges de la période romaine sont concentrés dans la partie sud-ouest de l'emprise, dans un secteur où le

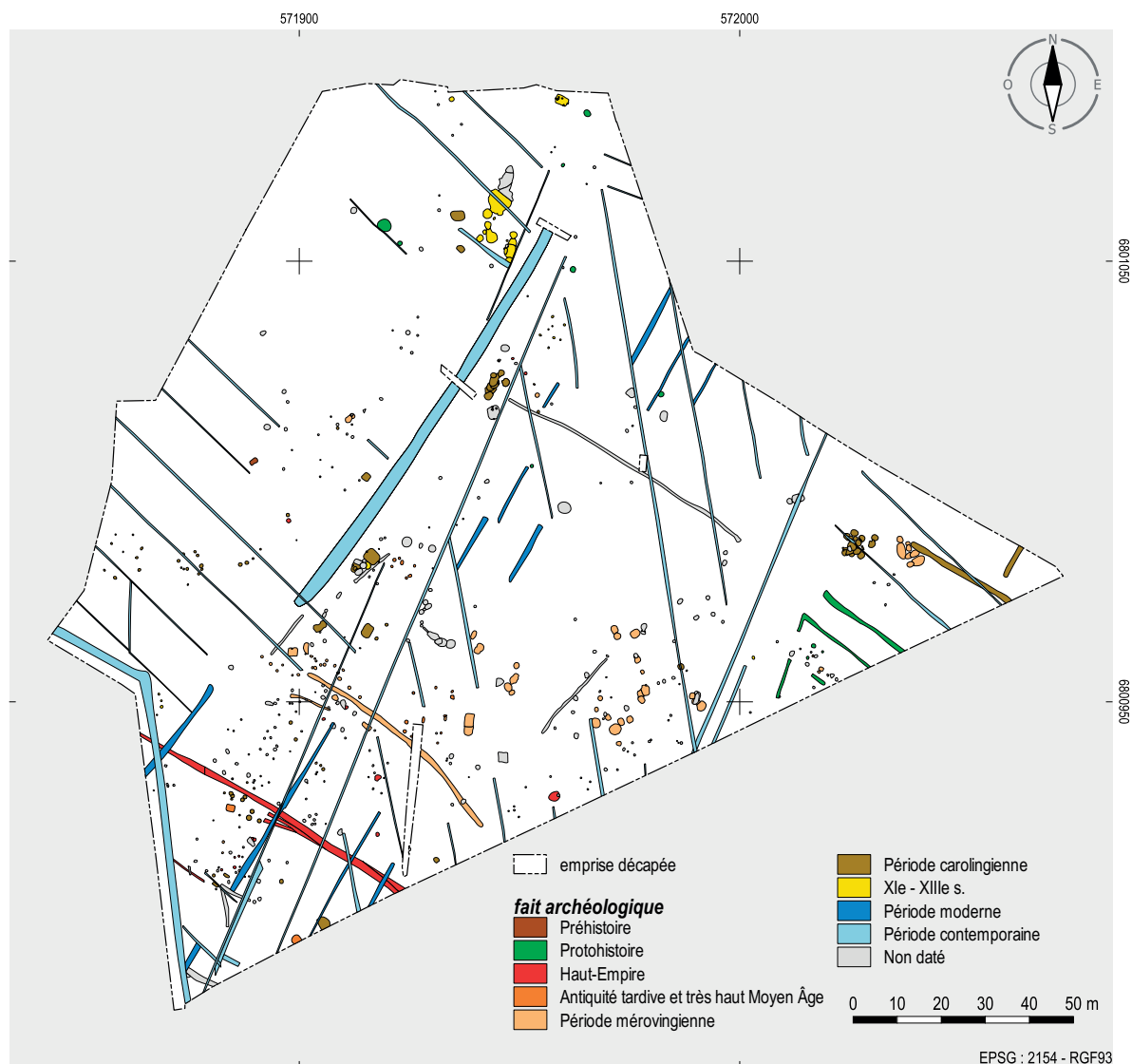


Fig. 1 : Illiers-Combray (Eure-et-Loir) le Bois de Fransache : plan général des vestiges mis au jour (Laurent Fournier, Inrap)

sous-sol est constitué de grison. Des fossés successifs, orientés nord-ouest-sud-est, matérialisent la limite septentrionale d'un établissement rural installé plus au sud et dont une construction - interprétée comme une grange - a été repérée au cours de l'opération de diagnostic. Deux fosses attribuées aux II^e-III^e s. ont été mises au jour au sud de ce fossé. Il pourrait s'agir de sépultures de nouveau-nés (enchytrismes).

L'essentiel des vestiges découverts appartient à la fin de la période antique et au haut Moyen Âge (IV^e-XII^e s.). Desservie par un chemin qui se met en place probablement dès la fin de l'Antiquité, l'occupation compte quelques constructions sur poteaux, essentiellement installées dans la partie sud-ouest de l'emprise, une zone d'ensilage de la période mérovingienne et de nombreuses fosses dont certaines liées à l'extraction de matériaux.

L'originalité de ce site tient au nombre très important de fours domestiques découverts. En effet, près d'une quarantaine d'exemplaires – dans un état de conservation très variable – ont pu être fouillés. Conformément aux situations constatées en l'Île-de-France (Bruley-Chabot 2002, 2004), les fours de la période mérovingienne sont isolés, dispersés aux abords de ce qui apparaît comme le cœur de l'habitat. À l'inverse, au cours de la période carolingienne et au début de la période médiévale, les fours sont implantés au sein de plus vastes unités incluant un fond de cabane, une petite construction sur poteaux, peut-être dévolue au stockage du combustible, et éven-

tuellement un silo de taille modeste. Ces unités qui réinvestissent parfois d'imposants creusements antérieurs (fosses d'extraction ?), sont désormais majoritairement installées à proximité du chemin.

Le mode de construction de ces fours est similaire. Installés dans les limons, les chambres, de plan circulaire ou légèrement ovale, sont creusées en sape dans les parois de la fosse centrale qui sert à l'installation des aires de travail successives (fig. 2). Seule exception, la sole initiale du four le plus récent qui est renforcée d'un radier de blocs de silex (fig. 3).

Laurent Fournier

Bruley-Chabot 2002 : BRULEY-CHABOT G., « Les fours à pain du haut Moyen Âge à travers les exemples du Vexin français », Bull. Arch. du Vexin Français, 34, pp. 31-41.

Bruley-Chabot 2004 : BRULEY-CHABOT G., « L'évolution des fours à pain au sein de l'habitat entre le 4^e et le 12^e siècle (exemple pour l'Île-de-France) », Bull. de Liaison (Association Française d'Archéologie Mérovingienne), 28, pp. 56-60.

Perrichon et al. 2015 : PERRICHON P. (dir.), Projet d'aménagement de la ZA d'Illiers-Combray et Blandainville (Centre Val de Loire – Eure-et-Loir), Lieux-dits les Bois de Fransache et les Fourneaux à Illiers-Combray, les joncs Marins à Blandainville. Des occupations du Paléolithique jusqu'au XII^e s., Chartres : Conseil départemental d'Eure-et-Loir, 2 vol.



Fig. 2 : Illiers-Combray (Eure-et-Loir) le Bois de Fransache : vue zénithale du four F.5480 et de sa fosse de travail F.5529. (Quentin Lorin-Dardaillon, Inrap)



Fig. 3 : Illiers-Combray (Eure-et-Loir) le Bois de Fransache : vue zénithale du radier de silex du four F.5423. (Quentin Lorin-Dardaillon, Inrap)

Moyen Âge

JANVILLE Rue du Mail du Jeu de Paume

Époque moderne

Le projet de réalisation d'un lotissement ayant un accès Rue du Mail du jeu de Paume à Janville, a fait l'objet d'un diagnostic archéologique en janvier 2020. Son emprise couvre une superficie de 42 000 m².

Sept faits ont été mis au jour en plus d'une formation sédimentaire anthropique. Cinq faits correspondent en réalité à une seule et même structure.

L'artefact le plus ancien mis au jour lors de cette opération est un silex taillé néolithique. Il est hors contexte, car se trouvant dans le comblement d'un axe de circulation médiéval ou moderne. Loin d'être une véritable voie, il s'agit surtout ici de résidus très ténus d'ornières indiquant un passage entre parcelles. Le mobilier en très faible quantité ne permet pas de datation précise. Cet axe est en partie scellé par un talus de terre linéaire qui traverse l'emprise du nord au sud.

Crée par « l'accumulation de petits dépôts de terre résultant du nettoyage systématique du coutre et du soc par le laboureur à chaque retournement de l'attelage au bout de la lanière » (Leturcq 2008), cette crête de labours est assez marquée dans le paysage (près de 200 m de long avec une élévation visible sur le MNT de la région Centre). Difficilement datable, on peut supposer qu'elle se met en place après la réorganisation parcellaire (peut-être à la fin de l'époque médiévale ?). Elle semble avoir perduré jusqu'à nos jours, puisque le découpage parcellaire n'a pas évolué. Elle sert d'ailleurs encore aujourd'hui de chemin de desserte entre les parcelles cultivées et en friche.

Au sud de l'emprise, une très grande fosse quadrangulaire a été en partie sondée. Il pourrait s'agir d'un puits. Sa datation est assez imprécise, mais elle semble être abandonnée durant l'époque moderne.

La dernière structure archéologique mise au jour n'est pas datée. Il s'agit d'un petit foyer isolé, sans éléments d'occupation à proximité.

Mathilde Noël

Leturcq 2008 : LETURCQ S., « Fonction et devenir d'un réseau invisible : les crêtes de labours dans le terroirs beaucerons (XIV^e-XX^e siècles) », in *Marqueurs des paysages et systèmes socio-économiques : actes du colloque COST du Mans, 7-9 décembre 2006*, page : 163, vol. 1, Rennes : Presses Universitaires de Rennes, coll. « Documents archéologiques », p. 163-174.

Époque moderne

LA LOUPE La Chamaille

L'opération archéologique réalisée au lieu-dit la Chamaille à La Loupe (Eure-et-Loir) a permis de diagnostiquer une surface de 28 211 m² préalablement à l'aménagement d'un nouveau quartier d'habitation. Les 10 tranchées ont conduit à la mise au jour d'un trou de poteau, de 7 fosses, 16 fosses de plantation et 2 fossés, chacun mis en évidence par 3 tronçons. Sept isolats (céramique, TCA et silex) complètent ces vestiges. L'occupation humaine a laissé peu d'indices archéologiques. Quelques fragments de céramique et de terre cuite architecturale en position secondaire dans la terre végétale signalent une fréquentation des lieux du second Moyen Âge à l'époque contem-

poraine. À l'exception d'une fosse datée du XVIII^e s. et d'une autre sans doute récente, la chronologie de l'essentiel des faits est indéterminée. Concentrés à l'extrémité ouest de la surface explorée, ces derniers se structurent principalement en plusieurs aménagements d'un réseau parcellaire, orientés sud-est/nord-ouest. Aucune indice d'habitat n'a été identifié. Il s'agit des vestiges d'une ou plusieurs anciennes parcelles, à vocation agropastorale, peut-être liées à un habitat qui se développe au nord-ouest de l'emprise, vers l'axe de circulation La Loupe – Belhomert-Guéhouville.

Amandine Tremel

Néolithique

Gallo-romain

LOUVILLE-LA-CHENARD OUARVILLE Les Évits, parc éolien des Aiguillettes

Âge du Fer

Le diagnostic archéologique réalisé en amont de la construction du parc éolien des Aiguillettes a permis l'étude de leurs différents emplacements situés au nord et au nord-est de la commune de Louville-la-Chenard.

Les emplacements des deux éoliennes (E7 et E8) situées au nord-est de la commune n'ont présenté aucun vestige ou mobilier archéologique. Ceci tend à prouver, malgré la proximité d'une ancienne voie romaine, l'absence d'occupation dans ce secteur.

Le diagnostic de l'éolienne E2 a permis la découverte d'un important lot de mobiliers (185 tessons pour 4,4 kg et 28 silex taillés) scellé par une crête de labour. Daté du Néolithique final, ce matériel vient s'ajouter à celui retrouvé lors des précédentes opérations sur la commune de Ouarville. Si l'occupation, à proprement parlé, n'a pas été mise au jour, ces résultats s'ajoutent aux précédents et permettent de circonscrire l'emplacement possible de ce site.

L'étude de l'éolienne E3 et du chemin d'accès de l'éolienne E4 a livré quelques fragments de céramiques protohistoriques, faibles indices d'une présence humaine à cette période dans le secteur. On mentionnera également la présence de trois fosses indéterminées et non datées sur l'éolienne E3 (possiblement des fosses d'extraction au vue de leurs importantes dimensions), ainsi que trois chablis sur le chemin d'accès de l'éolienne E4 (probablement les vestiges d'une ancienne haie).

Les investigations de l'éolienne E4, supposée se situer à l'emplacement de la villa des Aiguillettes (28 291 003), n'ont donné aucun résultat. L'emplacement de la villa devrait donc être à préciser.

Les résultats les plus importants de l'opération ont été réalisés sur l'éolienne E1. Un site protohistorique inédit de la période laténienne (pouvant remonter à la fin du Hallstatt) a été découvert. Au côté de celui-ci une occupation romaine a également été mise au jour. Celle-ci pourrait

s'inscrire dans la continuité de l'occupation protohistorique mais rien n'a permis de le démontrer formellement. L'occupation antique aurait connu au moins deux phases. Une première, entre la fin de La Tène et le Haut-Empire, est constituée d'un système de fossés possiblement double. La deuxième phase voit la construction de maçonneries (un pavillon d'angle, une galerie et possiblement un stylobate, témoin d'une seconde galerie ?) encadrant une cour et conservant l'organisation du système fossoyé. Un important épandage de cailloux et blocs calcaires pourrait traduire la présence d'un chemin ou d'un aménagement de cour qui reste à confirmer. Le peu de matériel datant retrouvé permet de placer cette seconde

phase autour du I^{er} siècle. La durée de cette occupation semble brève et la destruction des maçonneries pourrait s'être produite au cours du II^e siècle. Après cette date aucune autre occupation ne semble s'installer (exception faite d'une structure et d'un dépôt de faune non datés). Au vu de leurs emplacement et orientation, les vestiges mis au jour pourraient être en lien avec le site du Moulin et de la Justice (28 215 002). Il pourrait également appartenir à une villa inconnue située aux côtés de ce site et s'intégrant dans l'ensemble de sites plus vastes interprétés comme une agglomération secondaire (28 215 000).

Cédric Leclerc



Fig. 1 : Louville-la-Chenard Ouarville (Eure-et-Loir) les Évits : répartition des faits attribués à la Protohistoire. (Hervé Herment, Inrap)

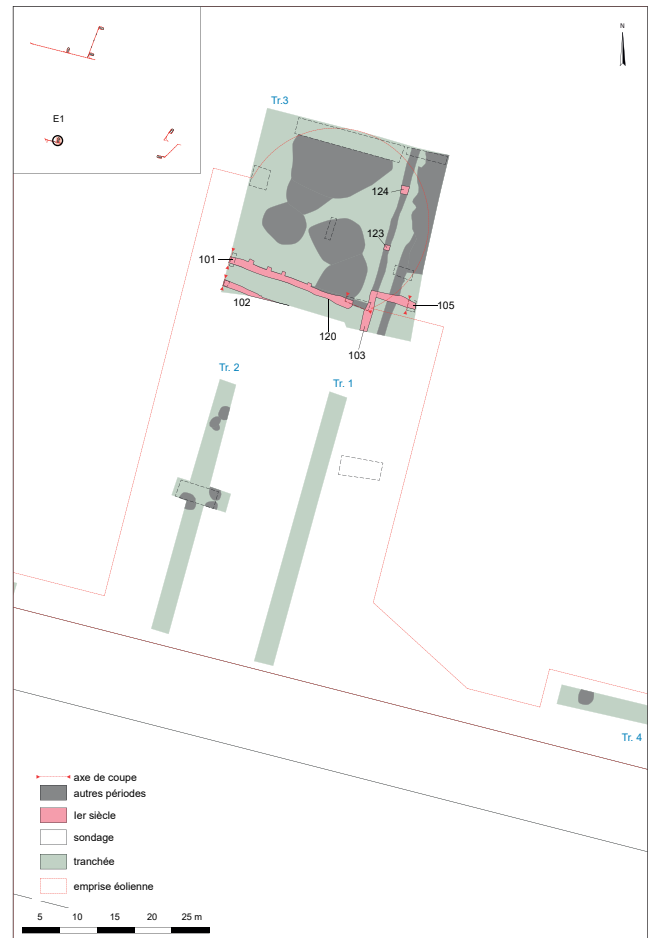


Fig. 2 : Louville-la-Chenard Ouarville (Eure-et-Loir) les Évits : répartition des faits attribués au I^{er} siècle. (Hervé Herment, Inrap)

Paléolithique

MAINVILLIERS L'Enclos

Suite au diagnostic effectué par l'Inrap en 2017, la fouille préventive du site paléolithique de l'Enclos à Mainvilliers (Eure et Loir) s'est déroulée du 15 juin au 14 août 2020, et a été menée par une équipe conjointe d'archéologues de l'Inrap et de Chartres Métropole (Dir. M. Brenet, Inrap).

Sur les 1500 m² de l'emprise concernée par l'opération de fouille, le décapage mécanique des sédiments stériles supérieurs a été conduit à l'aide de deux pelles mécaniques afin d'atteindre le sommet potentiel de l'unité stratigraphique de la séquence du Pléistocène moyen contenant

les artefacts lithiques découverts lors du diagnostic. Cinq secteurs potentiellement plus riches en artefacts lithiques ont été délimités afin d'y conduire des tests de fouille manuelle – respectivement sur 9, 4, 25, 20 et 23 m² – près des quatre angles de la surface décapée.

Afin de rechercher d'éventuels petits éléments lithiques non repérés à la fouille, trois secteurs ont fait l'objet de 258 prélèvements de sédiment par quart de m² fouillé pour les 1^{er} et 2^e décapages et d'un échantillonnage pour les décapages suivants en vue de tamisage à l'eau. Suite



Fig. 1 : Mainvilliers (Eure-et-Loir) l'Enclos : biface dont la surface est altérée par des cupules de gel ; il a été aménagé par façonnage alternant. (C. Mathias, D. Capron, Inrap).

aux premières observations sur la répartition et densité des vestiges lithiques de plus de 2 cm, 90 échantillons ont été triés selon des critères pétrographiques, technologiques et dimensionnels (tamis à mailles de 2, 5 et 10 mm).

Trois sondages complémentaires situés dans les angles sud-ouest, nord-est et nord-ouest de l'emprise ont permis de réaliser des mesures de gammamétrie pour datations radiométriques par le laboratoire Re.S. Artes et pour prélèvements de sédiment (granulométrie, micromorphologie). Enfin, une tranchée a été décapée sur le bord est de l'emprise afin d'effectuer un transect géologique le plus complet possible du comblement du paléo-vallon identifié au cours du diagnostic.

Résultats

L'étude géologique a montré que les artefacts lithiques ont été conservés dans la partie amont du remplissage d'un paléo-vallon au sein de colluvions de sédiments mises en place en partie par gélifluxion/cryoreptation. La nappe de vestiges est très peu dense et positionnée au sommet d'un horizon de paléosols qui se sont succédés entre les stades isotopiques 10 et 3. Les 460 artefacts en silex de l'assemblage lithique témoignent d'une histoire taphonomique complexe depuis leur abandon, leur enfouissement et une remobilisation post-dépositionnelle dont témoignent de fréquentes altérations de surface, de matière et de tranchant. Par ailleurs, il s'avère que la fraction lithique fine est déficitaire indiquant l'absence de conservation de zone préférentielle d'activités de production ou de transformation du silex local.

L'industrie lithique, montrant la coexistence de conceptions de débitage d'éclats variées – Levallois, Laminaire volumétrique, Discoïde (?) – entre pleinement dans la

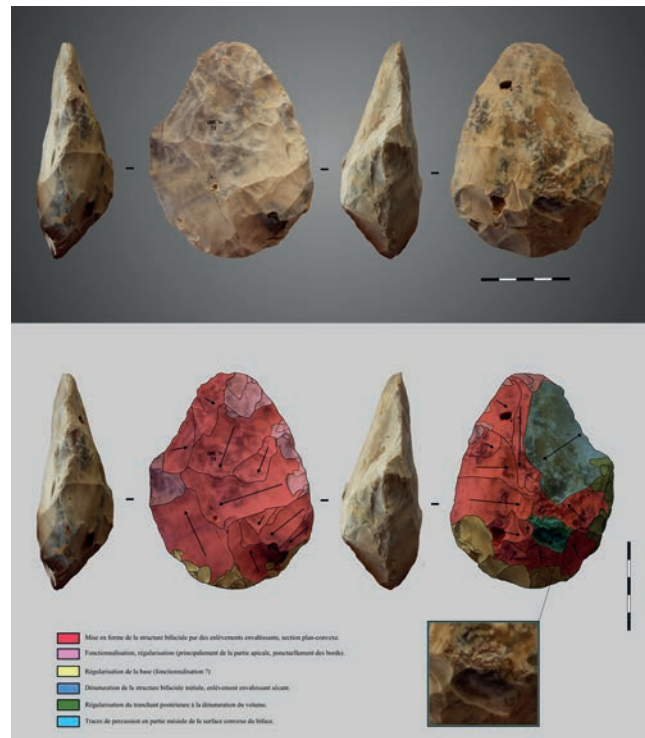


Fig. 2 : Mainvilliers (Eure-et-Loir) l'Enclos : biface de volume plano-convexe présentant trois unités techno-fonctionnelles distinctes ; il présente également des traces d'impacts de percussion sur une face. (C. Mathias, Inrap)

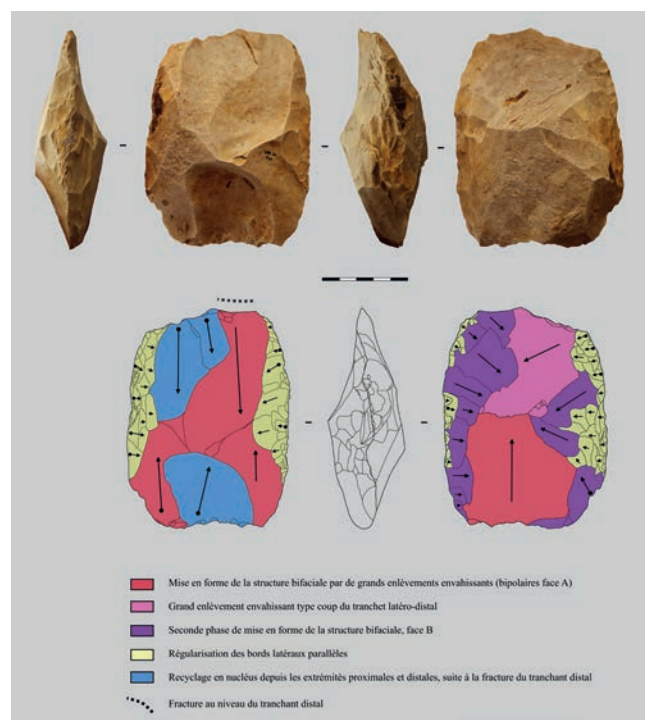


Fig 3 : Mainvilliers (Eure-et-Loir) l'Enclos : biface recyclé en nucléus. Les tranchants latéraux initiaux sont encore présents ; la pièce a fait l'objet après façonnage d'un débitage bipolaire unifacial. C. Mathias, Inrap)

variabilité des techno-complexes régionaux décrits pour le Paléolithique moyen. L'outillage sur éclat est peu standardisé et comprend principalement quelques racloirs et des bifaces finis (fig.1 à 3).

En raison de l'altération de surface et des tranchants de la plupart des outils, seuls deux bifaces, un nucléus et un éclat ont montré des traces d'utilisation identifiables :

comme briquet pour un des bifaces et comme percuteurs pour les trois autres pièces.

La comparaison techno-économique de l'assemblage de l'Enclos avec un corpus expérimental et deux autres séries lithiques récemment découvertes, Coulvieux (Eure et Loir) et Radray (Loiret), suggère un remaniement de vestiges issus d'un site de statut mixte de production et de consommation d'outils sur éclats sur silex local. L'apport d'outils bifaciaux mobiles sur un silex non déterminé serait également attesté.

La composition dimensionnelle de la série, la quasi-absence de remontage, la faible densité du niveau et sa forte dilatation vont à l'encontre de l'unicité et la synchronie des interventions humaines qui en sont à l'origine. Deux des

dates obtenues par thermoluminescence situeraient les occupations ou passages de néandertaliens à l'Enclos dans une large fourchette chronologique entre 57 940 ans et 42 820 ans avant le présent au début du stade isotopique 3. Aucune autre précision ne peut être apportée quant à la nature, le statut et la spécificité du site archéologique de l'Enclos à Mainvilliers. Son grand intérêt réside en ce qu'il informe sur des indices probants et encore inédits d'occupations humaines néandertaliennes sur le plateau à l'ouest de Chartres au cours d'une phase tardive du Paléolithique moyen. La fouille du gisement a également permis de préciser le contexte géomorphologique et le cadre chronostratigraphique dans lesquels il s'inscrit depuis près de 350 000 ans.

Michel Brenet

Néolithique

Moyen Âge

PRASVILLE

Le Chapitre, la Pièce-de-l'Orme, tranche 09

Âge du Fer

Époque moderne

Le diagnostic archéologique de 21,4 ha réalisé en 2020 aux lieux-dits le Chapitre et la Pièce-de-l'Orme (tranche 09) a livré des indices d'occupation ou de fréquentation depuis le Néolithique jusqu'à la période contemporaine. Les deux emprises de 8,7 et de 12,6 ha sont distantes d'environ 500 m. Les vestiges archéologiques découverts s'inscrivent dans la continuité des occupations mises au jour lors des tranches 06 et 07 diagnostiquées en 2019 sur les parcelles attenantes de 26,5 et 26,4 ha (Mercey 2020 et Rodot dir. 2020)

Les indices de fréquentation les plus anciens remontent au Néolithique. Ils se rapportent à des isolats céramiques et lithiques conservés sous des microreliefs interprétés comme de probables crêtes de labour liées à des accumulations sédimentaires provoquées par des pratiques agricoles répétitives. Parmi ces isolats, les éléments caractéristiques sont attribués au Néolithique récent et/ou final, faisant écho à ceux retrouvés lors de la tranche 06.

Des contextes géomorphologiques similaires ont été observés pour les isolats protohistoriques. Plusieurs indices de paléosols, en lien avec ces concentrations de mobilier préhistoriques et protohistoriques, sont attestés et témoignent d'un potentiel de conservation des vestiges relativement élevé. Au moins trois loci de structures du Hallstatt ou du début de La Tène ancienne ont été mis au jour. Ils sont composés d'une sépulture, de fosses, de silos et de trous de poteau suggérant la présence de bâtiments. À ces derniers, s'ajoutent les trois autres



Prasville (Eure-et-Loir) le Chapitre, la Pièce-de-l'Orme tranche 9 : mobilier céramique et métallique retrouvé dans le silo F. 04.04 attribué au haut Moyen Âge.
(Célia Basset, Service archéologique du Département d'Eure-et-Loir)

loci sub-contemporains, distants de 100 à 500 m, retrouvés lors de la tranche 07.

La fin de l'âge du Fer est caractérisée par l'aménagement d'un enclos trapézoïdal d'environ 1500 m² en limite nord-est du Chapitre. Plusieurs fossés attenants suggèrent l'insertion de cet enclos dans un espace exploité plus large. À la Pièce-de-l'Orme, deux possibles silos isolés pourraient être rattachés à cette période.

Seule une possible structure et quelques isolats renvoient à la période gallo-romaine sur l'emprise du Chapitre.

Au moins deux phases d'occupation de la période médiévale ont été identifiées au nord de l'emprise du Chapitre. Comprises entre le VII^e et le milieu du XV^e s., elles sont caractérisées par plusieurs silos, des trous de poteaux, des fossés, une structure de combustion probablement en lien avec une activité métallurgique et des aménage-

ments construits de type radier de fondation. Ce pôle indépendant organisé le long de l'actuelle RD 154, fait écho aux vestiges médiévaux domestiques et funéraires retrouvés sur la tranche 07 à environ 250 m au sud-est.

La présence de limites parcellaires et de deux chemins, celui allant de Teillay à Prasville et celui de la Sente-de-l'Orme, figurant sur le plan cadastral de 1835, confirment la fréquentation de ce territoire jusqu'à nos jours.

Célia Basset

Mercey 2020 : MERCEY F., *Centre – Val-de-Loire, Eure-et-Loir, Prasville. « Pièce-de-l'Orme, Le Chemin de Teillay » Tranche 6 : rapport de diagnostic*, Pantin : Inrap

Rodot dir. 2020 : RODOT M.-A., dir., *Prasville Carrière de Prasville, tranche 7 Le Chapitre (Eure-et-Loir, Centre – Val de Loire) : occupations multiples. Rapport de diagnostic archéologique*, Chartres : Conseil départemental d'Eure-et-Loir

Néolithique

PRASVILLE

Le Chemin de Teillay tranche 8a

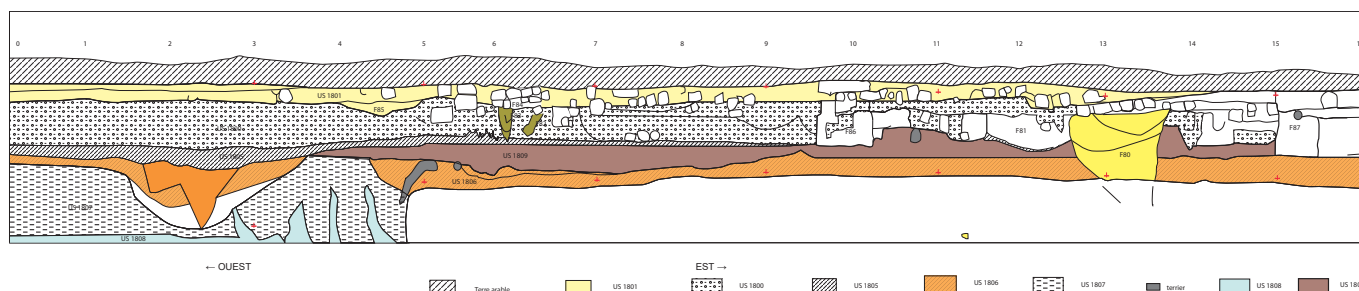
Le diagnostic a été réalisé durant tout le mois de septembre, soit après les récoltes. Il a été réalisé alors qu'il n'avait pas plu depuis le printemps. Nous avons découvert la présence d'un habitat construit en terre implanté sur un petit plateau situé à la confluence entre deux vallées sèches encore marquées aujourd'hui dans le paysage. Le gisement reconnu est traversé par la route goudronnée qui borde la parcelle diagnostiquée. La confluence paraît barrée par une éminence qui couperait le plateau en deux parties.

Deux occupations pourraient être représentées, l'une pouvant se rattacher au Néolithique moyen II, l'autre au Néolithique récent ancien, soit entre 3600 et 3400 av. J.-C. C'est une période qui ne semble pas représentée sur les 70 hectares de construction en terre du gisement de Prasville La Fosse Blanche, situé à environ 1 km du site diagnostiqué (Bailleux, Bailleux 2014, 2018). Cette phase d'occupation du Néolithique récent est recalée sans datation ¹⁴C entre 3600 et 3400 av. J.-C. Elle se rapprocherait du gisement situé dans la parcelle plus à

l'est (la Pièce de l'Orme, Mercey 2020) et pouvant se rapporter à des aires d'activités. En effet, du mobilier y était représenté, mais aucune construction n'a été remarquée. Le site du Teillay aurait donc été très intéressant à étudier plus profondément et dans de meilleures conditions que celles rencontrées au diagnostic. Sur le terrain, l'élévation linéaire reconnue présente un léger arc de cercle dans son tracé. S'il est possible qu'il s'agisse d'une limite de parcelle ancienne, il est également possible que cette limite s'appuie sur une élévation encore plus ancienne, mais postérieure à l'occupation principale du site, sous laquelle des constructions et du mobilier étaient présentes.

Des indices du Paléolithique moyen ont été découverts sous l'occupation du Néolithique, dans les vallons secs qui zèbrent le versant ouest de l'emprise.

Malheureusement, l'état de dessèchement du terrain reconnu par tous les intervenants sur le site comme sur les diagnostics environnants, n'a pas permis de dégager un plan parmi les constructions en terre, associé au mobilier



Prasville (Eure-et-Loir) le Chemin de Teillay : coupe dressée de la tranche 8. (Tony Hamon, Inrap)

et seule la coupe dans la tranchée 8 a été relevée. Elle permet d'affirmer que le site est bien conservé, sous le labour, dans le secteur où le mobilier est présent, soit environ 2 hectares.

Tony Hamon

Bailleux 2014 : BAILLEUX A., *Prasville, Eure-et-Loir, la Fosse Blanche tranche 2* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Bailleux 2015 : Bailleux G., *Prasville, Eure-et-Loir, la Fosse Blanche tranche 3* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Bailleux et al. 2019 : BAILLEUX G., BAILLEUX A., COUSSOT C., HAMON T.,

JESSET C., CREUSILLET M.-F., *Eure-et-Loir, Prasville, carrière SMB tranche 5, Chemin de Teillay* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Champault 2019 : CHAMPAULT E., *Prasville, Eure-et-Loir, carrière Les Marmonneries* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Mercey 2020 : MERCEY F., *Prasville, Eure-et-Loir, Pièce de l'Orme, Le Chemin de Teillay tranche 6* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Gigot, Desprez 1974 : GIGOT C., DESPREZ N., *Carte géologique de la France au 1/50000, Voves, Orléans* : BRGM.

Néolithique

TOURY

Époque contemporaine

Vallée de Maupertuis tranche 3

Le diagnostic archéologique mis en œuvre, correspond à une intervention préalable à la réalisation du projet déposé par la SAEDEL, pour une troisième tranche de constructions individuelles au lieu-dit Vallée de Maupertuis, à Toury (Eure-et-Loir). L'intervention réalisée sur une surface de 20 890 m² présente des limites aux formes quadrangulaires comprenant une antenne au sud-ouest. Ces limites sont liées à une réserve de terrain réalisée par la commune de Toury en vue d'un agrandissement du cimetière.

L'intervention a permis de renouveler les observations sur le creusement de fosses d'extractions plus ou moins importantes, liées à l'exploitation du sous-sol.

Nous avons découvert dans une fosse d'extraction bordant la voie principale, quatre rangées de pavés de chaussées, certains neufs, d'autres usés. La grande majorité de ceux découverts ont été fabriqués en grès dit de Fontainebleau. Les autres matériaux sont le calcaire bleu de Prasville et la meulière de Beauce. Dans la fosse 6, les pavés étaient disposés sur un cadavre de bovidé. Deux bovidés étaient par ailleurs représentés dans la fosse. La présence des pavés et des deux bovidés pourraient être en relation avec une phase de réfection de la route qui borde le site, route réputée implantée durant la période romaine et qui est toujours utilisée aujourd'hui. L'utilisation de pavés, pour les routes a été abandonnée avec l'invention de l'automobile et du goudron, soit durant le XX^e s. Le rare mobilier découvert se rapporterait au XIX^e s.

De nombreux réseaux d'ornières ont également été mis en évidence. Elles appartiennent à des roues étroites, sans doute ferrées.

Des indices du Néolithique ont également été remarqués dans la partie sud-ouest de l'emprise qui ne semble pas avoir été touchée par des extractions modernes. Ce rare mobilier découvert était accompagné d'indices de constructions en terre. En effet, dans la partie ouest de la tranchée 6, un nivellement a été observé à environ 50 cm de profondeur sous la surface actuelle. Dans la tranchée 7, le mobilier découvert était également associé à des indices de constructions en terre.

Tony Hamon



Toury (Eure-et-Loir) Vallée de Maupertuis tranche 3 : clichés de la disposition des pavés, sur des bœufs enterrés dans une carrière d'extraction certainement antérieure à la Première guerre mondiale.
(Tony Hamon, Sébastien Lecuyer, Inrap)



Cette opération de diagnostic concerne un projet de construction de logements locatifs et d'une caserne de gendarmerie, rue du Bois-Paillet sur la commune des Villages Vovéens (Eure-et-Loir). L'emprise de la prescription portant initialement sur une surface de 4447 m² a été élargie à 5237 m² suite à une erreur d'implantation de l'aménageur. La parcelle se situe à l'amorce d'un ancien affluent du Loir, la Vallée Péau ou la Vallée Louvet, dont le vallon fossile traverse la parcelle suivant un axe nord/sud.

Les observations géomorphologiques réalisées dans le cadre de cette intervention ont permis de documenter les formations superficielles et géologiques locales. Le substrat, composé de marne calcaire pulvérulente (Marne de Villeau et Calcaire de Morancez) et recouvert par des colluvions pléistocènes argilo-limoneuses scellées par un horizon limoneux brun à gris clair interprété comme des colluvions récentes. Les dernières phases de colluvions sont contemporaines à postérieures à la fin du Moyen Âge. Dans le fond du vallon, un horizon sableux lité, riche en concrétions ferro-manganiques, témoigne de la circulation ou de la stagnation d'eau avant le dépôt des colluvions pléistocènes. Les horizons supérieurs cultivés ont subi de nombreux remaniements récents en

raison de l'aménagement des parcelles voisines (érosion, tassement, apport sédimentaire de type remblai...), rendant difficile la lisibilité des indices dans les niveaux sous-jacents.

Seules une anomalie naturelle (F.02.01) et une tranchée contemporaine de raccordement (F.01.01) ont été reconnues au cours de cette opération.

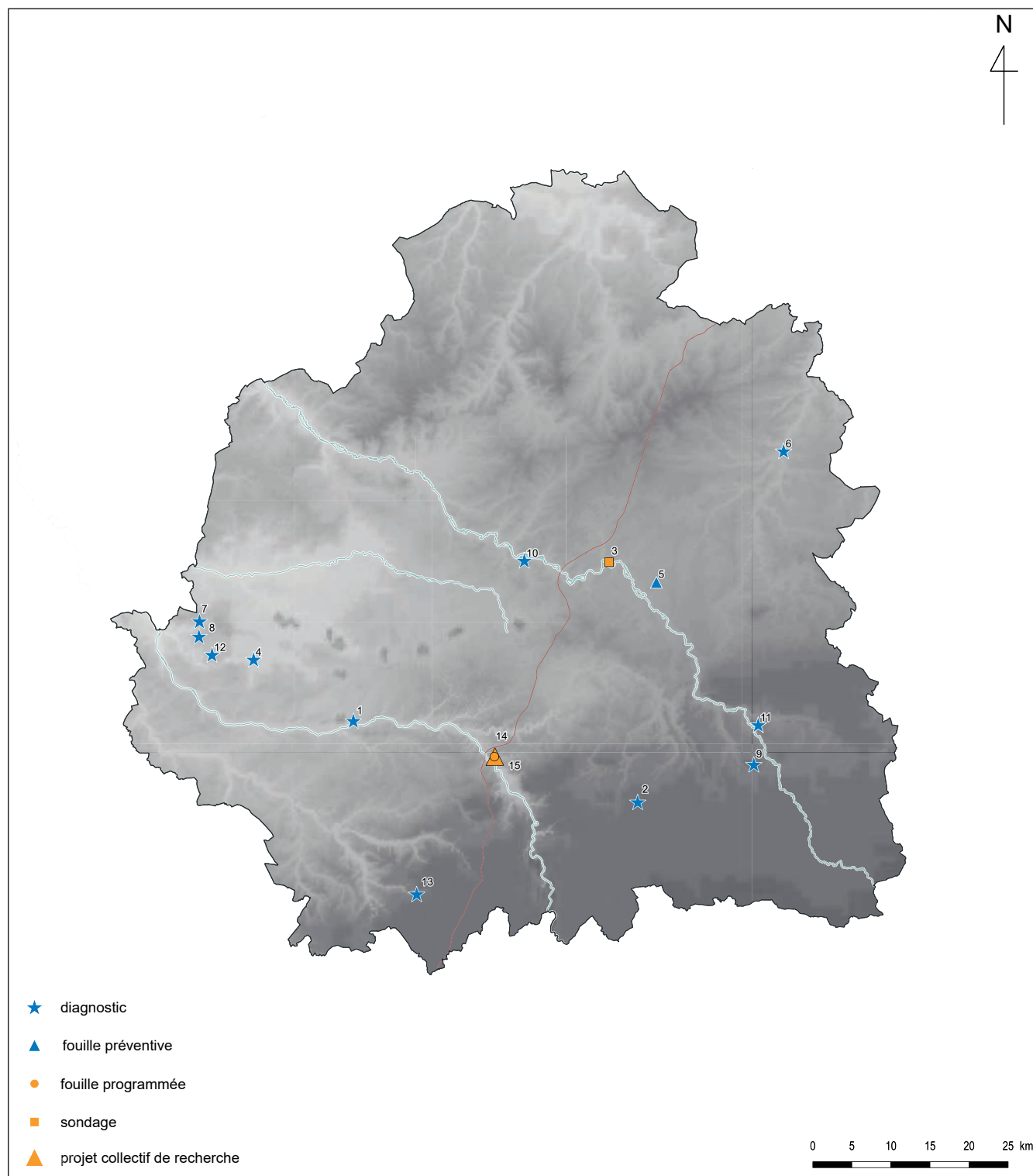
Un silex taillé patiné (iso 24), retrouvé dans les colluvions pléistocènes pourrait renvoyer, au sens large au Paléolithique. Dans les horizons de colluvions récentes du vallon, une vingtaine d'isolats céramique, lithique ou ferreux ont été enregistrés en dehors de toutes structures. Ce mobilier renvoie à des indices de fréquentation protohistorique (voire néolithique), antique et médiévale de ce secteur. Leur position secondaire, dans les horizons colluvionnés, suggère une érosion ponctuelle d'occupations localisées en amont de ce vallon. Aucun élément caractéristique du Néolithique ancien (VSG) ou du Néolithique moyen I ne permet d'envisager une poursuite du site d'habitat fouillé en 2013 par M-F. Creusillet à une centaine de mètres au nord-ouest.

Célia Basset

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Typ d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
36	Prospection-inventaire aérienne dans l'Indre	Dubant Didier (BEN)	PRD	CON	0612607	
36053	Ciron, 1 route de Scoury	Bartholome Sandrine (INRAP)	OPD	GAL	0612542	1
36056	Cluis, château de Cluis-Dessous	Mataouchek Victorine (INRAP)	OPD	MA	0612674	2
36063	Déols, ancienne Abbaye	Boissavit-Camus Brigitte (SUP)	SD	MA	0612663	3
36066	Douadic, rue du Bas Bourg	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD	GAL	0612555	4
36071	Étrechet, Extension de la ZAC D'Ozans phase 1	Blanchard Audrey (PRIV)	OSE	NEO BRO FER GAL	0612534	5
36088	Issoudun, rue du Bât le Tan, faubourg de la Croix Rouge	Fouillet Nicolas (INRAP)	OPD	CON	0612570	6
36105	Lureuil, les Bois de Fontmaure	Chimier Jean-Philippe (INRAP)	OPD	MA MOD	0612657	7
36105	Lureuil, Fontité	Pichon Isabelle (INRAP)	OPD		0612702	8 ON
36127	Montgivray, 5 impasse des Pinsons	Poulle Pascal (INRAP)	OPD		0612556	9 ON
36142	Niherne, les Coutures	Poulle Pascal (INRAP)	OPD	BRO MA	0612514	10
36143	Nohant-Vic, route du stade	Pichon Isabelle (INRAP)	OPD	GAL	0612568	11
36165	Pouigny-Saint-Pierre, les Malgames tranche 2	Baguenier Jean-Philippe (INRAP)	OPD	FER MA	0612857	12
36182	Saint-Benoît-du-Sault, le Bourg	Chimier Jean-Philippe (INRAP)	OPD	MA MOD	0612093	13
36200	Saint-Marcel, Argentomagus du centre urbain aux espaces périphériques	Dumasy Françoise (SUP)	PCR	GAL	0612338	14
36200	Saint-Marcel, temple 4 et bâtiment dit "domus de Quintus Sergius Macrinus" Argentomagus	Girond Simon (PRIV)	FP	GAL	0612643	15

Carte des opérations autorisées



Travaux et recherches archéologiques de terrain

Époque contemporaine

L'occupation humaine
autour de Châteauroux

En 2020 un vol d'une heure en avion a été effectué le samedi 20 juin. Les spécificités climatiques de cette année (printemps passé brutalement de trop humide à trop sec en quelques jours, provoquant un mauvais enracinement des plantes) et les conditions de reprise des vols suite au confinement résultant de la crise sanitaire Covid-19 ont eu un impact sur la prospection aérienne archéologique. L'été étant précoce, les céréales autour de Châteauroux parvinrent à maturité avec presque un mois d'avance, ce qui explique la réalisation du vol dès le 20 juin et non début juillet. Du point de vue strictement agricole, les récoltes furent de plus caractérisées par un manque général de rendement.

Sur les quatorze communes survolées en juin 2020, au nord de Châteauroux, trois n'ont rien révélé.

En 2020 ce sont les voies ferrées du Camp du Génie Américain dit de Montierchaume (1918-1919) sur les communes de Diors, de Montierchaume et de Sainte-Fauste, ainsi qu'une route tracée par les Américains qui étaient visibles, mais de façon très variable selon la nature des cultures.

Sur la commune de Paudy, au nord du lieu-dit Rouze (ouest de Volvault), ce sont quatre des routes internes du camp principal du Third Aviation Instruction Center de l'armée de l'Air américaine de 1917 à 1919, qui apparaissaient en jaune sombre (blé couché) dans le grand champ de blé parvenu à maturité.

Sur la commune de Coings au nord du lieu-dit le Marais, dans le fond de la vallée plusieurs tracés se recoupant, dont un constitué de plusieurs tronçons rectilignes successifs, ressortaient en vert sombre dans des parcelles de teinte vert pâle à grise. Ces tracés sont antérieurs à

l'organisation figurant sur le cadastre de 1833 et la villa gallo-romaine du Grand-Chamois se trouve dans la parcelle située immédiatement à l'ouest.

Sur la commune de Neuvy-Pailloux au lieu-dit La Cornaillerie, l'enclos photographié en juillet 1984 par Jean Holmgren (site n° 1177) se présentait en vert sur les blés vert-jaune arrivant à maturité. Pour mémoire, cet enclos se trouve immédiatement au sud de la villa gallo-romaine du Gué des Grands Buissons.

En juin 2020, les travaux de construction d'une centrale photovoltaïque ont débuté au sud de la RD 925, dans la zone sud de l'ancienne Base Militaire de la Martinerie. Les opérations de défrichement menées en préalable à la mise en place des supports photovoltaïques ont permis de retrouver intact les soubassements et les allées bétonnées de « *Quontown* », une cité constituée de baraquements métalliques préfabriqués de Type Quonset édifée à partir du mois d'octobre 1952 par le 866th Engineers Aviation Battalion (le 866^e bataillon du génie de l'aviation américaine), sur l'emplacement même où les soldats américains avaient implanté, au moment de leur arrivée dans le département de l'Indre, le 4 juillet 1951, « *Tent City* ». C'est dans ce village de 160 tentes, séparées par des allées gravillonnées abritant à raison de six par tente environ un millier d'hommes, que les soldats américains passèrent l'hiver au milieu d'une « *mer de boue* », y perdant de nombreux objets. Ce site qui caractérise les débuts de la présence américaine dans l'Indre pour la période allant de 1951 à 1967 n'a donc pas été endommagé par les occupations militaires postérieures et garde pour l'avenir tout son potentiel « *archéologique* » concernant notre passé récent.

Didier Dubant

Cette opération de diagnostic archéologique a été motivée par le projet d'extension d'un bâtiment industriel sur le versant nord de la vallée de la Creuse, au lieu-dit Scoury sur la commune de Ciron (Indre). À proximité, la voie antique déjà répertoriée sur l'itinéraire Argentomagus – Mediolanum a été fouillée de façon exhaustive sur 25 m de longueur au passage d'un gué.



Fig. 1 : Ciron (Indre) 1 route de Scoury : vue de l'accotement de la voie jusqu'au fossé bordier A dans la tranchée 3. (Samuel David, Inrap)

Dans cette nouvelle fenêtre exploratoire, la voie antique est visible, en partie méridionale et d'est en ouest, sur les 116 m de largeur de l'emprise. Elle a été découverte au niveau d'un replat implanté à mi-pente de la terrasse alluviale ancienne immédiatement sous la terre végétale. Orientée est-ouest, elle est visible sur près de 20 m de largeur. L'extrémité sud de la chaussée est hors emprise. Cependant, une grande partie de la chaussée et tous ces aménagements nord ont été vus.

Un décaissement a été observé dans la terrasse alluviale ancienne permettant un nivellement du terrain. Sur ce sol aplani, le *statutem* est installé. Il s'agit d'un apport massif de sables grossiers et de graves. Tassé et damé, il est ensuite complété par des gros blocs surmontés d'une couche composée de matériau plus fin et sur l'accotement nord, par un niveau sableux damé (cf. photo). Bien

que le *rudus* de blocs calcaires n'ait pas été observé dans son intégralité (5 m de largeur visible) aucune ornière ou trace d'usure n'a été mise en évidence. Une couche de sédiments plus fins le recouvre et forme l'assise carrossable proprement dite. Cette chaussée damée est stabilisée par un aménagement de bordure constitué d'un amas compact de blocs calcaires ou siliceux et de scories de grandes dimensions.

Au nord, un accotement (voie pédestre et/ou équestre) est également aménagé sur le *statutem*. Visible sur environ 8 m de largeur, ce sol damé est composé d'un litage de sables limoneux brun parfois indurés. Sa composition, fine et triée, ne peut appartenir à la terrasse alluviale et sa présence uniquement entre la bordure de la chaussée et le fossé bordier ne peut résulter d'un colluvionnement. Au nord de cet ensemble et parallèle à celui-ci, se développe le fossé bordier (fossé A). Il assurerait le drainage de la voie et a subi au moins une réfection.

Parallèle au fossé A et distant d'environ 2,50 m à 3 m se trouve le fossé B, délimitant un espace libre de tout aménagement. Le fossé B, de petite dimension n'assurerait pas de fonction de drainage. Il ne semble pas avoir connu de recréusement. Il pourrait correspondre à un fossé-limite matérialisant la zone de l'emprise publique définie préalablement à l'aménagement de la route.

Aucun élément permettant de dater cette voie n'a été mis au jour lors de l'opération. La fouille réalisée à environ 168 m à l'est de ce diagnostic n'a également pas permis de dater sa phase de construction. Seuls les niveaux tardifs de la voie sont datés du III^e s. ap. J.-C. Cette voie, qui figure sur l'Itinéraire d'Antonin, serait une des plus anciennes du Berry d'après Strabon qui situe sa construction dès le I^{er} s. Elle ne serait qu'un segment de la grande voie militaire de Lyon à Saintes, dont la construction fut ordonnée par Agrippa. Même si aucun élément datant lié à la phase de construction de la voie n'a été découvert, la largeur de la chaussée, la conception de la voie ainsi que la présence d'un fossé-limite sont caractéristiques des aménagements publics précoces.

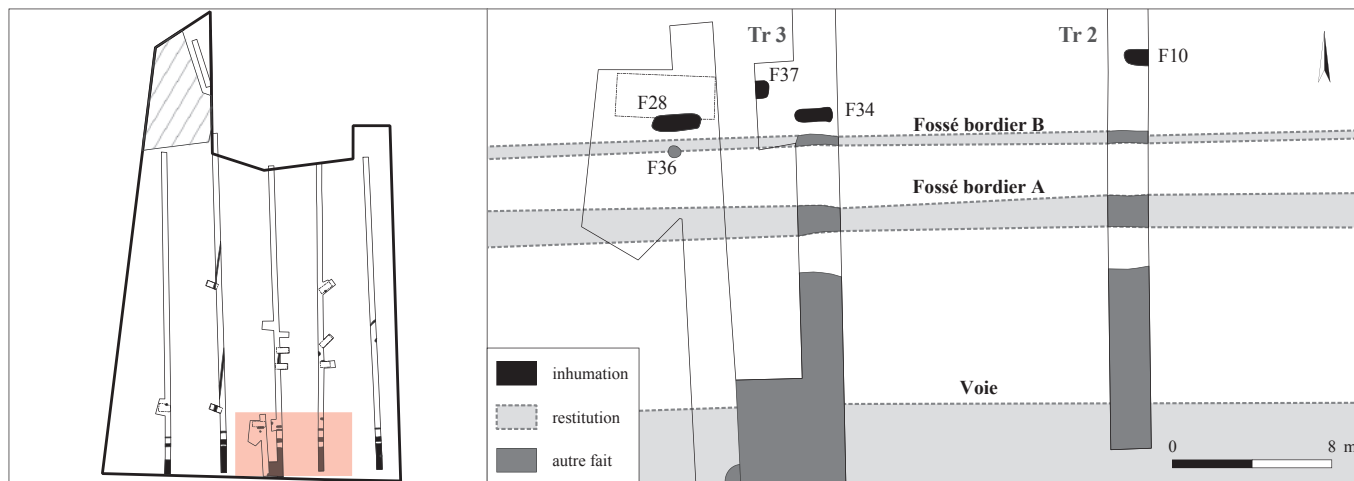


Fig. 2 : Ciron (Indre) 1 route de Scoury : localisation et zoom de la zone funéraire. (Samuel David, Inrap)

À moins d'un mètre au nord du fossé-limite, dans la partie centrale de l'emprise, une sépulture a été mise en évidence. La fosse sépulcrale de forme rectangulaire mesure 2,50 m de longueur et environ 0,90 m de largeur. Ses parois sub-verticales sont aménagées avec des galets et son fond est plat. Dans un contexte sédimentaire acide aucun reste osseux ou dentaire n'a été conservé mais le mobilier d'accompagnement déposé directement dans la fosse nous est parvenu. Il s'agit d'une céramique complète datée du IV^e s., d'un fragment métallique de tôle rivetée et d'un éclat de silex. Cette sépulture est probablement accompagnée d'au moins trois autres inhumations. Il s'agit vraisemblablement d'un petit espace funéraire rural du Bas-Empire placé en bord de voie.

Deux fosses parcellaires et un fossé palissadé, orientés nord-nord-est/sud-sud-ouest, ont été reconnus au nord de la voie. Ce parcellaire pourrait être antique et s'inscrire dans l'organisation générale du territoire de la cité d'*Argentomagus*. Les fossés n'ont pas livré d'artefact à l'exception de tegulae dans l'un d'eux. Ils semblent

cependant s'inscrire dans le schéma de base de la cité, orienté sur les points cardinaux (nord-sud et est-ouest), afin de permettre la répartition et l'exploitation agricole des terres.

Trois silos ont également été découverts. Aucun n'a livré d'artefact. L'un d'entre eux, F3, est implanté dans l'aménagement bordier de la voie antique. Il offre ainsi une indication chrono-stratigraphique et oriente sans risque leur datation vers le Moyen Âge.

Trois fosses, de datation indéterminée, complètent l'occupation mise au jour.

Sur l'emprise du diagnostic l'occupation ne semble pas être antérieure au I^{er} siècle de notre ère et peut avoir perduré jusqu'au IV^e s. Après un *hiatus* de quelques siècles, une petite réoccupation agricole médiévale (silo F3) signale de nouveau la présence humaine à proximité.

Sandrine Bartholome

Moyen Âge

CLUIS Forteresse de Cluis-Dessous

Le site castral de Cluis-Dessous a fait l'objet d'une nouvelle campagne de diagnostic, en lien avec les projets de restauration des vestiges de la forteresse.

Cette septième intervention a porté sur différents secteurs de sa basse-cour. Les éléments les plus anciens ont été détectés sur la portion du front ouest de la courtine. Il s'agirait de vestiges de constructions antérieures au XIII^e s., ré-englobées dans la courtine et dont on ne connaît pas encore le statut. C'est l'un des points majeurs de cette opération, qui contribue à réaffirmer le potentiel

archéologique du site. L'expertise menée sur le mur-pignon sud de la chapelle a par ailleurs mis en évidence le recours à des choix constructifs inattendus, avec une progression alternée entre mise en œuvre du parement et pose des blocs d'encadrement de la baie axiale. L'étude des élévations sud du deuxième niveau du logis a révélé quant à elle la présence d'un dispositif de galerie sur consoles, sans doute remanié lors de la création d'une nouvelle baie à l'étage.

Victorine Mataouchek

Moyen Âge

DÉOLS Abbaye Notre-Dame

L'intervention menée cette année dans l'emprise de l'ancienne abbatale de Notre-Dame de Déols (Indre) a permis, par un premier état des lieux, de faire ressortir un certain nombre de questionnements et de problématiques, non seulement dans la continuité de ceux apparus dès la fouille de 1970 (église antérieure à l'abbatale du XII^e s., plan et chronologie des vestiges découverts), mais également de nouveaux (hypothèse d'une crypte au sud du mur droit, altitudes des sols d'occupation entre cette église antérieure et celle du XII^e s.).

La datation de l'absidiole et du mur droit nous amènent à la charnière des X^e-XI^e s., ce que le recours aux sources historiques pourrait illustrer avec la mention de la construction d'une (nouvelle) église décidée en 991 et dédiée en 1022. Les résultats des datations radio-carbone réalisées sur des échantillons de charbons de bois prélevés dans les mortiers de mise en œuvre des maçonneries pourraient renvoyer à ce que les relations

stratigraphiques entre les structures évoquent avec l'absidiole venant s'appuyer contre le mur droit. Le mur droit pourrait être antérieur, peut-être même carolingien. La même remarque peut être faite avec les résultats ¹⁴C pour la maçonnerie [005], clairement postérieure en stratigraphie.

L'étude de la stratigraphie ouest permet plusieurs constats. Les terrassements nécessaires à la construction de la gendarmerie en 1807 et l'aménagement du sol de la cave ont atteint et recouvrent un remblaiement de matériaux de démolition avec des feuilletages damés intervenant avec l'abandon de l'absidiole et du mur droit. Ils témoignent d'une démolition et d'un rehaussement progressif des niveaux. Le rapport d'altitude entre le sol de la nef du XII^e s. avec celle du niveau d'arase de l'absidiole oblige à la présence d'un emmarchement dans la nef romane avant d'aborder le transept.

L'existence d'une crypte ou d'une salle souterraine au sud du mur droit pour cet état antérieur du XII^e s. est révélée par un soupirail. Si l'on considère que la maçonnerie venant en partie sur le mur droit appartient à l'abbatiale romane (chaînage entre les piles ?), sa construction s'ins-talle et vient recouper un ensemble de remblais comblant

cette crypte. Son accès n'est pas connu et deux hypo-thèses peuvent être proposées, entre un accès depuis l'ouest ou un accès latéral depuis le nord, au moins pour cette partie.

Brigitte Boissavit-Camus, Fabrice Henrion

Gallo-romain

DOUADIC

Rue du Bas Bourg

Le terrain exploré rue du Bas Bourg à Douadic préalablement à la construction d'un lotissement a livré quelques indices d'un parcellaire effacé par la mise en place de la ligne de chemin de fer le Blanc-Buzançais. Désaffectée en 1953, elle est aujourd'hui entièrement démontée et transformée en chemin de randonnée. On serait tenté de dater ce parcellaire de l'Antiquité mais l'état très roulé des fragments de tegulae et l'absence de tout autre élément datant associé dans le comblement des trois fossés observés poussent à la prudence. Ces minces découvertes

confirment le bruit de fond mentionné au XIX^e s. au voisinage du bourg mais ne permettent pas d'attester l'existence d'un établissement antique à proximité immédiate. Les autres vestiges, quelques fosses qui apparaissent en limite d'emprise sans mobilier, sont probablement à mettre en relation avec la présence de vergers observés dans tous les jardins voisins en cœur d'îlot.

Anne-Marie Jouquand

Néolithique

Âge du Fer

ETRECHET

ZAC d'Ozans, le Buisson-Vert

Âge du Bronze

Gallo-romain

L'opération d'archéologie préventive sur le site du Buisson-Vert fait suite au projet d'extension de la ZAC d'Ozans. La prescription portait sur deux zones distinctes, ayant livré au diagnostic des vestiges d'occupations datées de la fin du Néolithique. La fouille a été menée au printemps et à l'été 2020 avec une équipe de 4 personnes.

La zone 1 correspond à un rectangle de 90 x 60 m. La totalité des 5 400 m² prescrits a été décapée. Un sol ancien a été identifié au sud de l'emprise (F1012). Ces niveaux, fouillés manuellement, sont associés à plusieurs fosses et trous de poteau. La production céramique y est abondante et renvoie au Néolithique final, tout comme les datations par le radiocarbone. Le mobilier (vaisselier, matériel de mouture, de filage, etc.) plaide en faveur d'une occupation domestique. Au centre de l'emprise, une fosse très arasée (F1016) est attribuable à la même phase chronologique. Elle contenait les fragments de plusieurs vases du Néolithique final. Plusieurs épandages de mobilier, remobilisés et piégés dans le comblement supérieur d'une mardelle centrale, ont également été mis en évidence. Enfin, une fosse antique (F1013) apparaît bien isolée au centre de l'emprise.

La zone 2, de forme quadrangulaire (55 x 53 m), couvre une superficie d'environ 2 900 m². Sur les 59 faits détectés, 15 ont été rapidement annulés. La principale occupation se caractérise par un bâtiment à huit poteaux (ENS2),

un grenier (ENS1), une fosse et un fossé du Second âge du Fer. Le mobilier protohistorique est rare et peu discriminant. Les datations par le radiocarbone n'offrent quant à elles que de larges fourchettes. Au regard des données disponibles, cette implantation peut être attribuée à La Tène moyenne / La Tène finale. Le bâtiment à pans coupés présente la particularité d'avoir été implanté pour partie dans le substrat calcaire, pour partie dans un remblai déposé dans un creusement réalisé dans le comblement sommital d'une mardelle. Cet horizon sédimentaire apporté contenait de nombreux artefacts de la fin du Néolithique et de la Protohistoire ancienne.

Trois fosses situées à l'ouest de l'emprise peuvent être largement datées de la fin du Néolithique ou de l'âge du Bronze. Les datations par le radiocarbone suggèrent une attribution à la Protohistoire ancienne, tandis que le mobilier (lithique et céramique), plus ubiquiste, invite à la prudence.

Plusieurs concentrations de mobilier ont été mises en évidence à l'ouest de l'emprise. Ce matériel correspond en réalité à des pièces en position secondaire, déplacées par des colluvions et piégées dans des anfractuosités du substrat. Enfin, quelques rares fosses soulignent une fréquentation de la zone à des périodes relativement récentes.

Audrey Blanchard

ISSOUDUN

Rue du Bât-le-Tan, faubourg de la Croix-Rouge

Le diagnostic de la rue du Bât-le-Tan, à Issoudun, a livré exclusivement des vestiges archéologiques contemporains : les maçonneries d'un manoir et d'un groupe de bâtiments récemment détruits, ainsi que trois vastes creusements.

Si la plupart des perturbations du sous-sol mises en évidence autour de l'ancien manoir sont sans doute les

vestiges d'anciennes plantations (Parc du manoir), il est vraisemblable qu'elles comptent aussi parmi elles des petites fosses d'extraction de matériaux (grèzes). Le cas échéant, la morphologie de ces creusements sporadiques n'a pas pu être précisément appréhendée ; leurs remplissages n'ont livré aucun mobilier archéologique.

Nicolas Fouillet

LUREUIL

Les Bois-de-Fontmaure

Un diagnostic a été réalisé au lieu-dit les Bois-de-Fontmaure à Lureuil (36) préalablement à l'extension d'une carrière d'argile. L'opération a permis la mise au jour d'un atelier de potier du XIV^e s., reconnu à travers l'étude des structures et du mobilier archéologique.

Sept sondages ont été réalisés sur l'emprise diagnostiquée en août 2020. Les vestiges correspondent à des constructions sur poteaux et à des structures liées à la production de céramique. Trois secteurs ont été définis en fonction des caractéristiques des structures mises au jour. Au nord, le secteur 1 regroupe principalement des trous de poteaux. Il peut s'agir de constructions annexes (abris de séchage, remises...) ou encore d'un habitat. Le secteur 2 est situé au sud-ouest et concentre les structures liées à la production (dont des tessonnnières et une probable fosse d'implantation de tour) qui ont livré de nombreux déchets (ratés de cuisson, éléments de four et séquences de curage de foyer). Ce secteur est séparé du premier par un chemin qui se poursuit à l'est dans le secteur 3 où les vestiges sont beaucoup moins denses.

Le mobilier céramique issu de l'atelier est pour l'essentiel composé de pâtes blanches à teneur kaolinique. Les surfaces sont laissées brutes et leur aspect, perméable et poreux, suggère des rebuts d'une étape avant leur traitement. La présence de quelques tessons partiellement recouverts de traces de peinture ocre-rouge pourrait indiquer, dans ce schéma, le produit finalisé : des céramiques à engobe sous glaçure. Les formes produites sont pour l'essentiel des coquemars, des cruches et des

pichets pour les formes fermées et des tasses lobées pour les formes ouvertes.

L'emprise étudiée se situe sur le rebord du plateau nord du ruisseau de Mortalanès. Plusieurs indices permettent de supposer une zone de production de plus grande ampleur pour le second Moyen Âge et la période moderne. Les matériaux sont facilement accessibles, qu'il s'agisse de l'argile disponible sur place sous plusieurs formes ou du bois de la forêt de Brenne, attestés par les textes au XII^e s. L'atelier peut correspondre à l'évolution de celui mentionné par les textes à Lureuil pour la fin du XIII^e s., mais non localisé. Des fours de tuiliers sont supposés à proximité dans la vallée aux périodes moderne et contemporaine.

Jean-Philippe Chimier, Jérôme Bouillon



Lureuil (Indre) les Bois-de-Fontmaure : profil et vue zénithale de la partie supérieure d'un coquemar issu de productions de l'atelier de potier (Jérôme Bouillon, Inrap).

Le diagnostic archéologique prescrit au lieu-dit les Coutures à Niherne, sur un projet de lotissement s'est révélé positif. Deux occupations ont laissé des vestiges archéologiques caractéristiques.



Fig 1 : Niherne (Indre) les Coutures : la fosse F.1.
(Pascal Poulle, Inrap)

L'occupation la plus ancienne remonte à la fin de l'âge du Bronze au X^e s. av. J.-C. Elle est représentée par deux fosses et un alignement de quatre trous de poteau. La première fosse a été partiellement dégagée et fouillée. Elle se trouve en effet à cheval sur la limite occidentale de la prescription. Elle a livré un important mobilier céramique. La seconde fosse, située à une centaine de mètres au sud-est de la première, a été entièrement dégagée et fouillée par moitié. Elle a livré un mobilier contemporain de celui de la première fosse mais moins abondant. Entre ces deux structures quatre trous de poteau alignés ont été mis en évidence. Ils sont conservés sur une dizaine de centimètres pour les deux trous de poteau qui ont été testés. Un seul d'entre eux a livré trois tessons de céramique qui sont eux aussi datés de l'âge du Bronze final. Ces vestiges diffus, répartis sur plusieurs tranchées éloignées les unes des autres, attestent de l'implantation d'un habitat à vocation agropastorale remontant à l'âge du Bronze final sur une partie substantielle de l'emprise du projet.

La seconde occupation est plus récente. Elle remonte à la période médiévale. Elle est localisée dans la tranchée du diagnostic ouverte le long de la limite est de l'emprise du projet. Deux murs parallèles ont été mis en évidence.

Il n'en reste que la première assise de pierres posées sur le substrat calcaire. Il y en avait peut-être un troisième dont ne subsiste que des indices très ténus. Associé à ces murs un mobilier céramique daté du XII^e s. et du début du XIII^e s. a été recueilli. Le site se trouve à environ 250 m au sud de l'église Saint-Sulpice de Niherne dont la construction remonte aux XII^e et XIII^e s. Il ne s'étend pas vers l'ouest dans l'emprise du projet ou si c'était le cas, il a été détruit par la mise en culture des terrains. En revanche il se développe vers l'est en dehors de l'emprise sous les parcelles qui donnent sur la rue du Tecq. Sont également présents des éléments résiduels antiques : quelques tessons de céramique et quelques fragments de tegulae. Et au même endroit une monnaie attribuée au

règne de Louis XII (1498-1515) a été trouvée. Il serait cependant hasardeux d'y voir l'indice d'un prolongement de l'occupation depuis le XII^e jusqu'au début XVI^e s.

Pascal Poulle



Fig 2 : Niherne (Indre) les Coutures : une fosse de l'âge du Bronze. (Pascal Poulle, Inrap)

NOHANT-VIC

Route du Stade

Suite à la demande d'un permis de construire d'un logement individuel, route du stade à Nohant-Vic, le SRA a prescrit un diagnostic archéologique. En effet, les travaux envisagés sont susceptibles d'affecter des éléments du patrimoine archéologique : des vestiges de construction antiques (fragments de tuiles) ont été observés sur l'emprise du projet lors de prospections de S. Krausz en 1996. Sur les 2000 m² de l'emprise prescrite et les 256 m² ouverts, seul un mur a été mis au jour.

Sa fonction et la datation restent incertaines. Ce mur a été mis au jour à l'extrémité sud-est de la tranchée centrale. Il apparaît directement sous la terre végétale (0,35 m) et suit une orientation ouest/est. Il a été observé sur 5,50 m de longueur et se poursuit sous les bermes ouest et est. Il n'a pas été perçu dans les autres tranchées. Sa largeur est de 0,50 m et son épaisseur de 0,32 m. Il est construit en pierres de petit module et fragments de TCA sans mortier. Ce petit mur ne semble pas supporter une construction importante, mais probablement une structure agricole : clôture, parcellaire ou bâtiment agricole.

Le mobilier découvert lors de l'opération, composé exclusivement de fragments de TCA, a été prélevé dans les zones du terrain où les apports sédimentaires sont les plus importants, en bas de pente. La fragmentation de ces éléments et leur localisation plaident pour une implantation du site antique pressenti en 1996 sur les hauteurs de la parcelle du champ des Noyers.

Isabelle Pichon



Nohant-Vic (Indre) route du Stade : vue en plan du mur F1 (tr2), vue vers le nord-ouest. (Isabelle Pichon, Inrap)

Moyen Âge

Époque contemporaine

SAINT-BENOÎT-DU-SAULT

Le Bourg

Époque moderne

Un diagnostic archéologique a été réalisé dans le centre historique de Saint-Benoît-du-Sault (Indre), dans l'emprise du Prieuré et du quartier du Fort. Il a consisté en la réalisation de sondages archéologiques, d'une recherche en archives et d'observations sur le bâti. Les sondages ont été implantés d'une part dans l'enceinte du prieuré, sur la place au nord de l'église, et d'autre part dans la rue Guinépain, principale voie du Fort, le pôle urbain initial.

La ville médiévale et le prieuré sont construits sur un promontoire granitique qui domine d'une vingtaine de mètres un méandre de la vallée du Portefeuille, un affluent de l'Anglin. Le site du prieuré a été aménagé avant la première occupation (période 1, VII^e-IX^e s., X^e s.). Les sondages au nord de l'église montrent la présence d'une séquence stratigraphique, constituée d'un remblai de blocs de granit, de sable et de mortier, datée des VII^e-IX^e s. par le mobilier céramique. Elle repose directement sur le substrat rocheux, suggérant un nettoyage préalable des terrains. Ces terrassements font penser à un nivellement de la place de l'église et sont à mettre en relation avec

une importante phase de construction de l'église ou de l'ensemble du prieuré. Cette période se rapporte à la première occupation du site de Sault, jusqu'alors attribuée à la fin du X^e s. et documentée par les sources textuelles. Sault est un *castrum*, assurément fortifié à la fin du haut Moyen Âge, sans que l'on ne connaisse ni son emprise précise, ni la date d'installation des religieux.

Les sondages réalisés sur la place de l'église, ont permis la fouille et l'étude d'un ensemble funéraire médiéval (période 2.1, XI^e-XV^e s.). Il s'agit d'au moins huit sépultures, pouvant représenter jusqu'à douze défunts. Les squelettes sont très mal conservés et les données biologiques sont indigentes. Ils correspondent à un enfant décédé entre 5 et 6 ans et à neuf adultes dont l'âge n'est pas déterminé. Les vestiges suggèrent une occupation funéraire peu dense avec un seul niveau d'inhumation et un niveau de circulation proche de l'actuel. Les sépultures fouillées sont assurément antérieures à la période 4, au XIV^e s. pour F3 et F19. F11 a été datée par ¹⁴C du courant du XII^e s. ; F2, F5 et F16 du XI^e au milieu du XII^e s. Ce

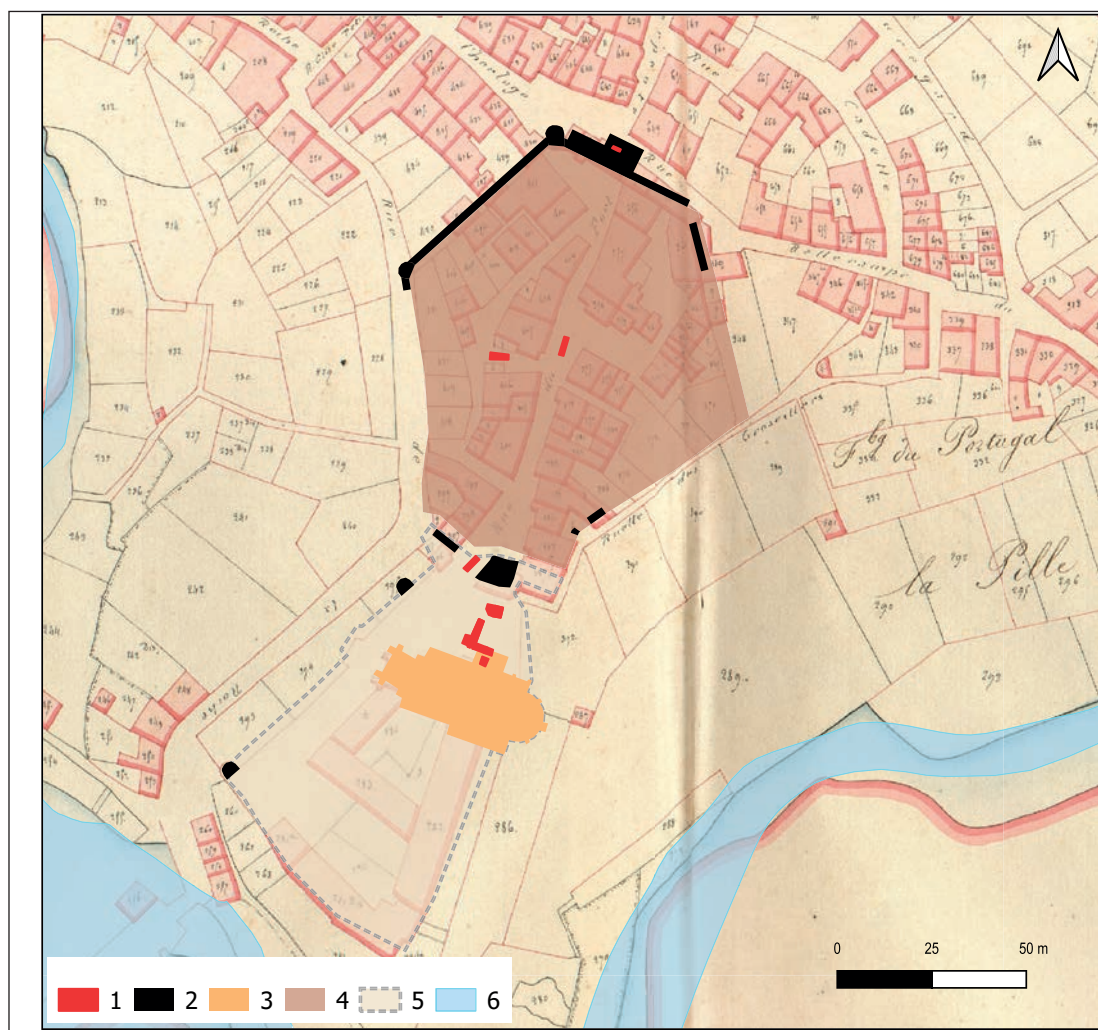


Fig 1 : Saint-Benoît-du-Sault (Indre). Le Bourg : localisation des sondages dans leur contexte historique (Jean-Philippe Chimier, Inrap)
1. Sondages archéologiques ; 2. éléments de fortification du fort et du prieuré en élévation attestés dans les archives ; 3. église ; 4. emprise du quartier du Fort ; 5. emprise du prieuré ; 6. cours actuel du Portefeuille. Fond de plan : cadastre de 1829 (ADI 3 P 249/60).

cimetière peut correspondre à celui des religieux, mentionné par un texte en 1451, ou au moins à l'une de ses parties. L'hypothèse d'un premier cimetière paroissial peut aussi être formulée. En 1309 ce dernier se situe à proximité de l'église Saint-Michel au nord de la ville mais il a pu y être déplacé depuis le secteur de l'église à une date antérieure, peut-être lors de la création de l'enceinte urbaine.

Durant le Moyen Âge, à une date qui reste à déterminer (période 2.2), le prieuré et le Fort se dotent d'enceintes. Le tracé de l'enceinte du Fort est ponctuellement visible dans le bâti actuel. L'emprise enclose forme grossièrement un hexagone. Des sections de courtine et trois tours sont conservées. Le portail correspond à la principale porte du Fort, qui situe sur le côté nord et ouvre sur la rue Guinnepain. Les observations sur le portail montrent



Fig 2 : Saint-Benoît-du-Sault (Indre) le Bourg : vue générale du flanc oriental du promontoire ; à gauche, le prieuré ; au centre, le quartier du Fort et le mur d'enceinte (Nicolas Holzem, Inrap)



Fig 3 : Saint-Benoît-du-Sault (Indre) le Bourg : détail du sondage 1, à gauche les sépultures F5 et F19 à droite l'angle des sacristies moderne (récupérée) et contemporaine (bâtie) (Marielle Delémont, Inrap)

que la construction présente manifestement plusieurs états. Les façades en particulier correspondent à des éléments repris ou bâtis à la fin du Moyen Âge ou au XVI^e s. La porte se ferme par un pont-levis dont le type n'a pu être établi mais quelques indices suggèrent un pont à flèches. Au sud-est, le mur d'enceinte est doublé par un chemin en terrasse et un mur de soutènement ; l'ensemble affecte la physionomie d'une fausse-braie. Le quartier du Fort et le prieuré sont séparés par un creusement longitudinal situé au point le plus bas de la rue Guinnepain, qui barre le promontoire à son emplacement le moins large sur une longueur de 35 m. Il s'agit certainement d'un fossé défensif, doublé côté prieuré par des éléments fortifiés.

Le diagnostic documente plusieurs chantiers de construction ou d'aménagement dans le Fort et sur le site du

prieuré à la période moderne (période 3, XVI^e-XVII^e s.). Le niveau du haut de la rue Guinnepain a été abaissé d'au moins 50 à 70 cm, puis remblayé afin d'aménager une nouvelle chaussée avec un profil régulier, correspondant à celui de l'actuelle. Sur la place de l'église, les vestiges se rapportent à une structure bâtie indéterminée, récupérée ou détruite à la période 4, et à l'adjonction d'une sacristie à l'église en 1689.

La période 4 correspond aux travaux contemporains sur l'église. La sacristie moderne est détruite, rebâtie en 1878 et définitivement démolie après 1977. C'est à cette période qu'il faut certainement attribuer la destruction de la stratigraphie antérieure et des niveaux supérieurs du cimetière médiéval.

Jean-Philippe Chimier

Gallo-romain

SAINT-MARCEL

Argentomagus temple 4 et bâtiment dit « *domus de Quintus Sergius Macrinus* »

En 2020, la crise sanitaire liée au Covid-19 nous a contraint à limiter nos recherches en réduisant l'équipe (8 personnes maximum) et le temps d'intervention (deux semaines). Les observations réalisées n'en demeurent pas moins importantes, car elles ont été ciblées sur des points qui étaient restés en suspend à la fin de la campagne 2019, à savoir l'analyse planigraphique et strati-

graphique du parvis du temple 4 et l'étude de l'espace I et de la cour à portiques du bâtiment voisin dit « *domus de Quintus Sergius Macrinus* » (fig. 1).

Les recherches menées devant le temple 4, sur le secteur 3, ont atteint les niveaux liés à la construction de l'édifice de l'état 1. Le mobilier recueilli confirme la data-

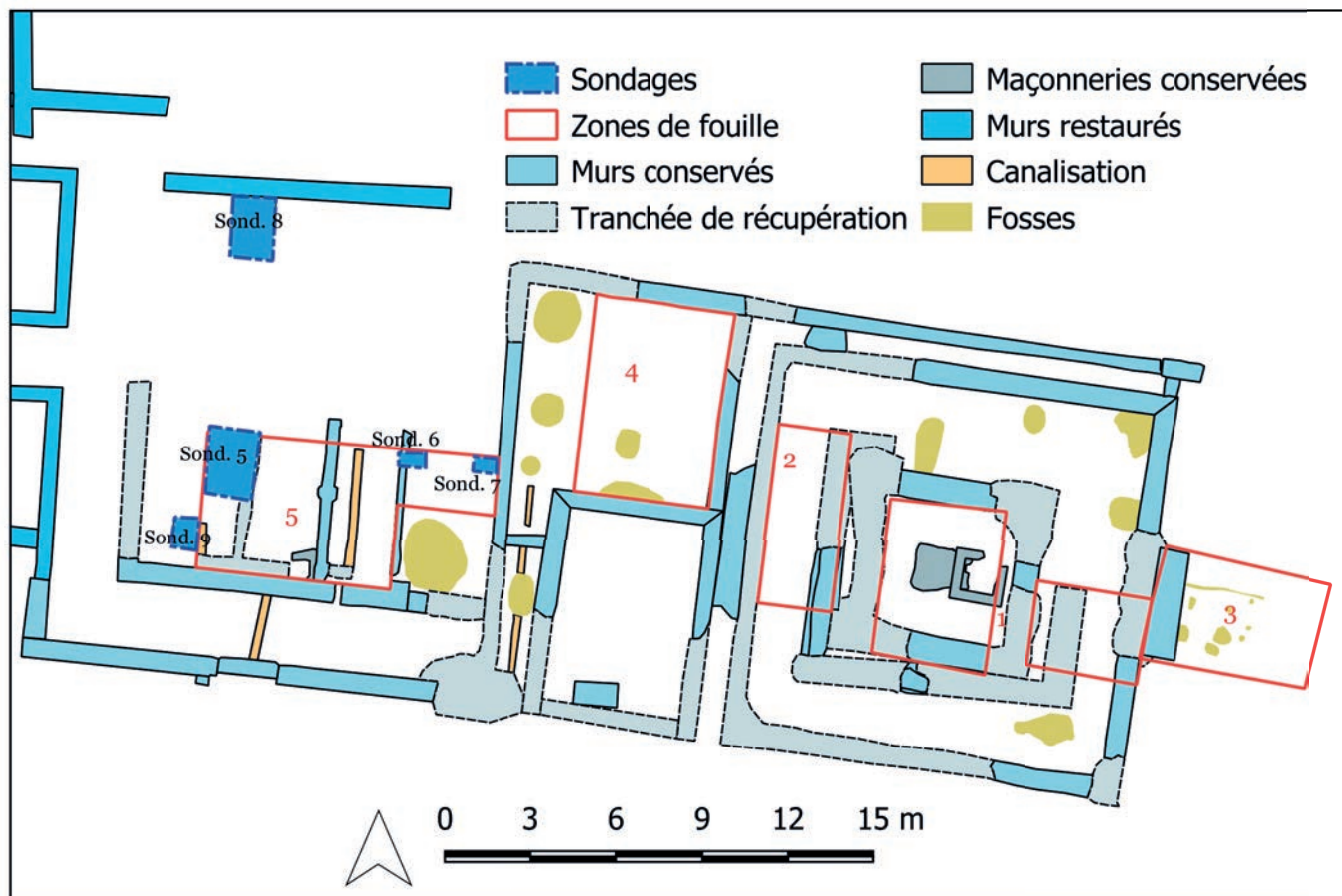


Fig 1 : Saint-Marcel (Indre) temple 4 et bâtiment dit « *domus de Quintus Sergius Macrinus* » : plan général des fouilles 2020. (Simon Girond)

tion de la construction dans la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. qui avait été proposée à partir des indices récoltés à l'intérieur du temple. Dans le premier niveau de sol lié à l'édifice, nous avons mis au jour les restes humains d'un individu mort en période périnatale, déposé au sein d'une fosse dont les limites n'ont pas été perçues lors de la fouille. La conservation d'une certaine logique anatomique indique le caractère primaire du dépôt. Cette découverte renvoie à des pratiques connues au sein des sanctuaires antiques en Gaule, mais elles y sont relativement rares, sans doute liées à des moments particuliers de la vie d'un lieu de culte, peu après sa construction ou sa destruction. Le premier niveau d'occupation est recouvert d'un niveau de destruction qui témoigne d'un incendie (fig. 2). Cet événement, s'il a bien affecté le temple 4 pourrait être à l'origine d'un chantier de réfection dont nous avons perçu les traces à l'intérieur et à l'extérieur de l'édifice.



Fig 2 : Saint-Marcel (Indre) temple 4 et bâtiment dit « *domus de Quintus Sergius Macrinus* » : vue du niveau d'incendie US 3047. (Simon Girond)

Concernant le secteur 4, les recherches ont permis d'étudier les niveaux de sol liés à l'occupation des trois grandes fosses 114, 115 et 153, au sein de l'espace I. Le mobilier recueilli ne semble pas contredire la chronologie proposée en 2019, à savoir un premier état de l'espace daté de la première moitié du II^e s. et un second état marqué par un remblaiement général et le bouchage du couloir d'accès daté entre la seconde moitié du II^e s. et le début du siècle suivant.

Enfin, le secteur 5 est celui qui a fait l'objet des investigations les plus poussées. Tout d'abord, un sondage au sein de la cour à portique a permis d'établir un phasage de l'occupation du secteur en mettant au jour des niveaux antérieurs à l'installation du bâtiment dit de Macrinus (fig. 3). Une première phase est marquée par plusieurs structures en creux, dont un probable fossé, apparues au niveau du terrain naturel. Elle est datée de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C. La seconde phase correspond sans doute à la mise en place d'un premier bâtiment au-dessus d'importants remblais de nivellement. Aucun mur n'a été mis au jour, mais de nombreux fragments de matériaux de construction ont été observés dans les niveaux de destruction. L'assemblage céramique issu des différents niveaux de cette phase est daté entre la fin du I^{er} s. ap. J.-C. et la première moitié du II^e s. Un second sondage mené au sein de la cour a mis au jour une petite portion de canalisation appartenant au réseau hydraulique lié au premier état du bâtiment. La poursuite du sondage mené dans la galerie occidentale a permis d'observer un aménagement qui pourrait constituer un radier de pose pour les blocs de grand appareil du stylobate. Il prend place au-dessus d'un remblai de nivellement avec du mobilier daté entre la fin du I^{er} s. et la première moitié du siècle suivant. Enfin, un dernier sondage ouvert dans une zone située au nord de la cour à portiques a révélé une portion de mur d'axe nord-sud inédit : il pourrait s'agir d'une maçonnerie liée au second état du bâtiment.

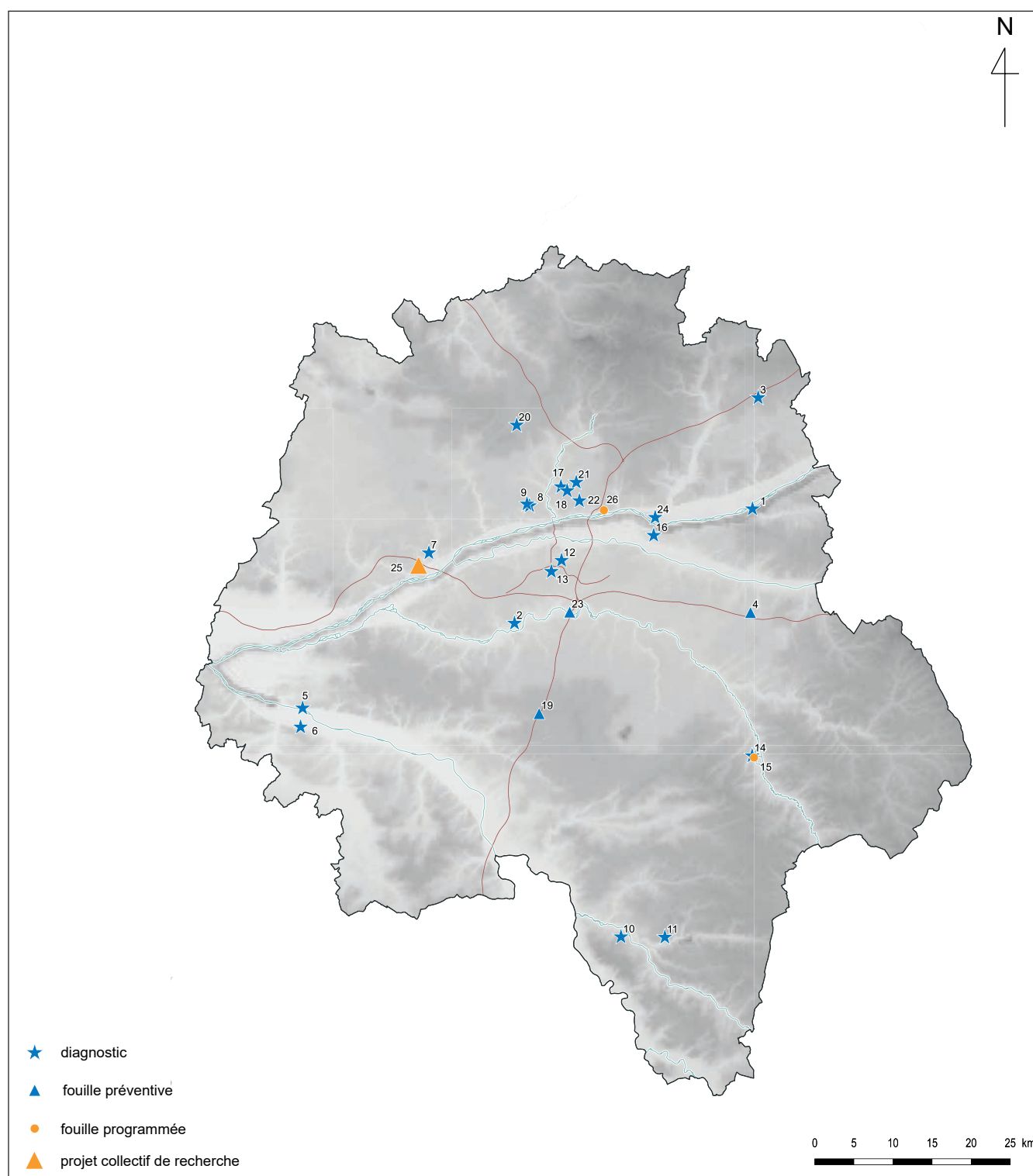
Simon Girond



Fig 3 : Saint-Marcel (Indre) temple 4 et bâtiment dit « *domus de Quintus Sergius Macrinus* » : vue de la stratigraphie du sondage 5. (C. Lamarque)

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
37003	Amboise, château royal d'Amboise	Holzem Nicolas (INRAP)	OPD	MOD CON	0612545	1
37006	Artannes-sur-Indre, ZAC le Clos Bruneau tranche 2	Pichon Isabelle (INRAP)	OPD	CON	0612509	2
37009	Autrèche, ZAC Porte de Touraine	Gaultier Matthieu (COL)	OPD		0612562	3 ON
37027	Bléré, ZAC de Bois Gaulpied phase 1	Hirn Vincent (COL)	OSE	NEO GAL MA	0612553	4
37072	Chinon, fort du Coudray château du Coudray rue du Château	Hirn Vincent (COL)	OPD	MA MOD CON	0612693	5
37072	Chinon, rue de l'Abbaye	Pichon Isabelle (INRAP)	OPD	MA	0612676	6
37077	Cinq-Mars-la-Pile, les Blais Nord	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD	GAL MA MOD	0612595	7
37109	Fondettes, rue Alfred de Musset	Fouillet Nicolas (INRAP)	OPD	CON	0612508	8
37109	Fondettes, les Grands Champs	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD	GAL	0612590	9
37113	Le Grand-Pressigny, la Providence	Landreau Céline (INRAP)	OPD		0612569	10
37113	Le Grand-Pressigny, la Jarrie	Liagre Jérémie (COL)	OPD	FER GAL	0612644	11
37122	Joué-lès-Tours, 4 allée du parc	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD		0612511	12 ON
37122	Joué-lès-Tours, le Bois de la Barachonnerie	Roy Gwenaél (INRAP)	OPD	CON	0612513	13
37123	Langeais, la Roche-Cotard	Marquet, Jean-Claude	PCR	PAL FER	0612750	25
37132	Loches, places de Verdun et de Mazerolles, rues Alfred de Vigny, René Descartes, de la Lamblardie, avenue des Bas-Clos	Papin Pierre (COL)	OPD	MA MOD	0612579	14
37132	Loches, collégiale Saint-Ours, tombeau de Ludovic Sforza	Papin Pierre (COL)	FP	MA MOD	0612638	15
37156	Montlouis-sur-Loire, les Hauts de Montlouis	Gransar Marc (INRAP)	OPD	PAL MES BRO FER	0612540	16
37214	Saint-Cyr-sur-Loire, 2-4 rue Léandre-Pourcelot	Laruaz Jean-Marie (COL)	OPD	MA	0612538	17
37214	Saint-Cyr-sur-Loire, ZAC Ménardières-Lande-Pinauderie tranche 3 phase 2	Lusson Dorothée (INRAP)	OPD	PAL FER	0612624	18
37216	Saint-Epain, A10 Tronçon 6	Bartholome Sandrine (INRAP)	OSE	GAL	0612585	19
37245	Semblançay, Les Dolbeaux	Silberstein Grégory (COL)	OPD		0612711	20
37261	Tours, 203 rue des Douets	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD	NEO BRO FER	0612541	21
37261	Tours, 17 à 21 rue Fontaine Pottier	Lusson Dorothée (INRAP)	OPD		0611781	22 ON
37261	Tours, abbaye de Marmoutiers	Lorans Élisabeth	FP	GAL MA MOD	0612289	26
37266	Veigné, A10 Tronçon 1	Fouillet Nicolas (INRAP)	OSE	FER GAL MA	0612583	23
37281	Vouvray, la Varenne	Digan Mahaut (INRAP)	OPD	NEO BRO FER MA	0612666	24



Le diagnostic mené au château royal d'Amboise fait suite au projet de restauration d'une partie du mur du rempart situé au droit de la montée de l'Émir Abd el-Kader.

Une des problématiques de cette opération consistait notamment dans la recherche des vestiges pouvant être associés aux Logis de la Reine, édifiés par Louis XI à l'aplomb de la rampe d'accès (démolis par la Sénatorerie d'Orléans au début du XIX^e s.) ainsi que ceux liés aux défenses de cette entrée du château.

L'actuelle maçonnerie de moellons du rempart semble en place, bien que non datée. Cependant l'ampleur des aménagements et de nombreuses campagnes de restauration plus ou moins respectueuses de l'édifice ont, depuis deux siècles, brouillé la lecture que l'on peut avoir de cette partie du château, aucun élément lié aux logis disparus n'a pu être identifié.



Fig 2 : Amboise (Indre-et-Loire) château royal : vue rapprochée de la maçonnerie la plus ancienne identifiée sur le rempart (US 1031) permettant d'observer la succession des journées de travail. (Nicolas Holzem, Inrap)



Fig 1 : Amboise (Indre-et-Loire) château royal : partie du mur du rempart situé au droit de la montée de l'Émir Abd el-Kader. (Nicolas Holzem, Inrap)

L'ouverture, au XIX^e s., de quatre fenêtres de style néogothique, ainsi que l'insertion d'un mur perpendiculaire au rempart ont interrompu les relations stratigraphiques entre les parties est et ouest du mur. Cette dernière, chemisée de moellons, était apparemment constituée d'un appareil de tuffeau qui a été mis au jour à l'occasion des travaux, mais qui n'a pas pu être observée durant l'opération.

L'observation de la partie du rempart situé à l'ouest de la zone d'intervention jusqu'à la tour pleine n'apporte que peu d'informations. Les importantes restaurations effectuées en calcaire de Sireuil, probablement dans le dernier tiers du XX^e s., en ont effacé ou masqué les vestiges.

Du côté est, à la jonction avec l'entrée du tunnel permettant d'accéder à l'intérieur du château, la maçonnerie de moellons d'origine comporte une série d'arrachements diversement comblés qui témoignent sans doute d'aména-

gements anciens, peut-être liés au système de défense de la porte. La restauration du piédroit et de la voûte du porche de même que l'installation d'un arc à mi-hauteur ont fait disparaître les relations stratigraphiques entre le mur du rempart et le tunnel.

Enfin, des trois sondages au sol ouverts sur la terrasse, seul le sondage 2 réalisé à l'extrémité de l'éperon a per-

mis de faire des observations sur l'un des logis disparus. Les deux embrasures de baies observées ainsi que la feuillure marquant une division de l'espace peuvent être mise en relation avec les plans et gravures d'Androuet du Cerceau.

Nicolas Holzem



Fig 3 : Amboise (Indre-et-Loire) château royal : relevé du bâti sur orthoimage obtenue par photogrammétrie. (Nicolas Holzem, Inrap)

Époque contemporaine

ARTANNES

ZAC le Clos Bruneau tranche 2

Le diagnostic archéologique fait suite au projet d'une zone d'aménagement concerté le Clos Bruneau (tranche 2) située à Artannes (Indre-et-Loire). La surface ouverte couvre 16% de l'emprise. Sur l'ensemble des tranchées (13 au total), seuls dix structures archéologiques ont été identifiées, dont sept ont été testées. Il s'agit de sept fosses empierrées, un fossé, une carrière et un trou de poteau qui se concentrent dans l'angle sud-ouest de l'emprise. Ces vestiges apparaissent sous la terre végétale entre 0,20 et 0,40 m.

Hormis un fragment de brique récolté dans le comblement terminal de la carrière, le mobilier archéologique a été prélevé dans les labours de la tranchée 5. Il ne permet pas de dater précisément l'occupation, qui semblent cependant pouvoir être attribuée à la période contemporaine (XIX^e-XX^e s.). Les vestiges mis au jour participent à l'aménagement des parcelles probablement pour répondre à la mise en culture de celles-ci. Il semble d'après le fond cadastral ancien, que le projet soit implanté sur un ancien clos de vignes qui n'a pas laissé d'autres traces.

Isabelle Pichon



Artannes-sur-Indre, ZAC le Clos Bruneau tranche 2 : plan général de l'opération sur fond de cadastre actuel. (Philippe Ladureau, Inrap)

Néolithique

Moyen Âge

BLÉRE

Zac de Bois Gaupied phase 1

Gallo-romain

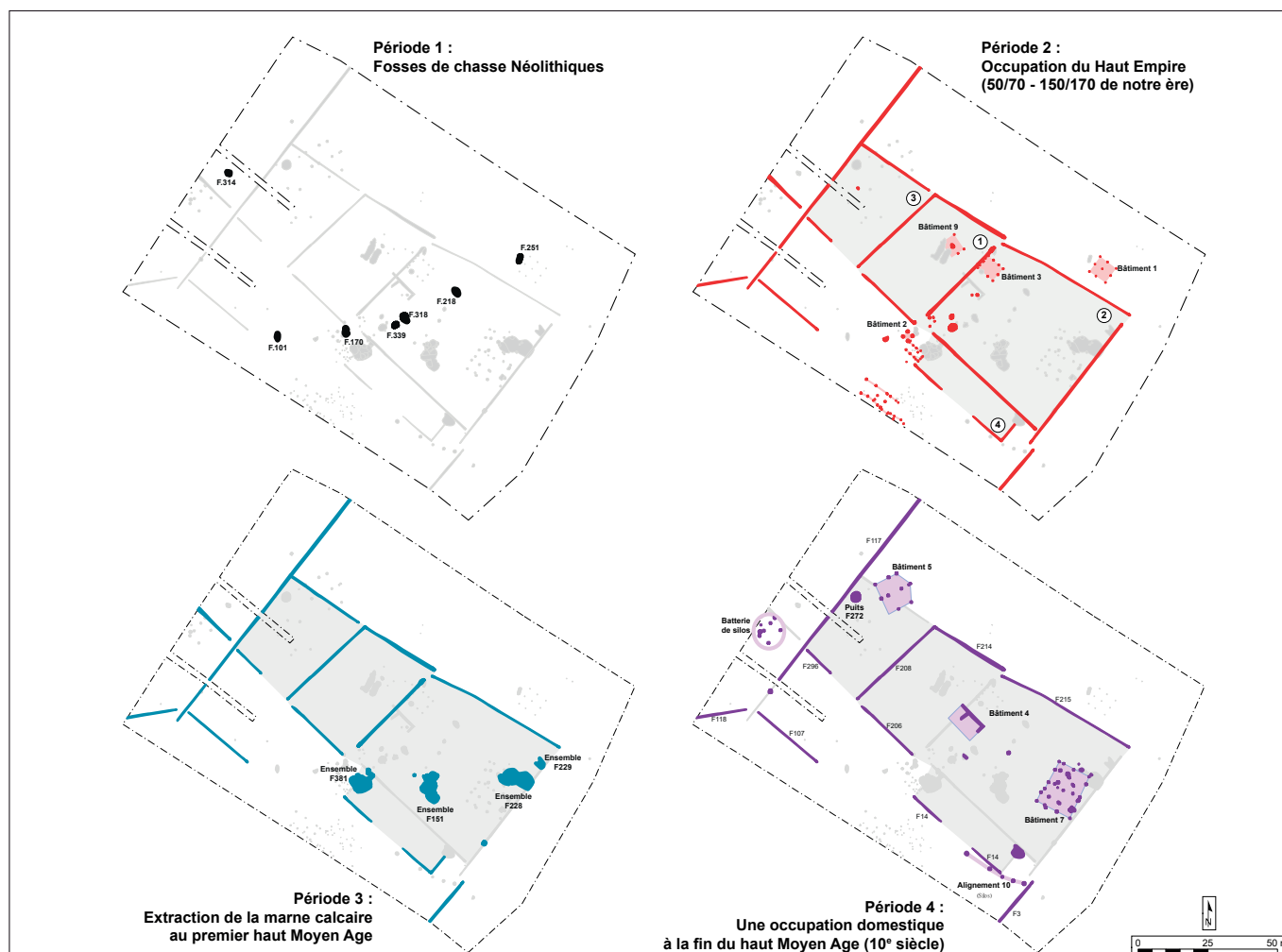
La prescription de fouille portait sur une surface d'environ 1,5 ha. Le décapage a révélé la présence de 273 faits archéologiques. Nous avons pu distinguer quatorze catégories de faits parmi lesquels les trous de poteau sont les plus nombreux (174 soit 63,5 %). La répartition des faits dans les catégories est inégale puisque sept catégories sur quatorze comptent un seul individu. Les trois catégories les plus fréquentes, mis à part les trous de poteau, sont les fosses d'extraction, les fosses et les fossés. Le site se présente comme une occupation organisée autour d'un réseau de fossés. Ils sont ouverts à leurs extrémités et se rejoignent rarement dans les angles. Ils délimitent quatre enclos, observées dans leur intégralité, qui se présentaient sous la forme de trapèzes contigus.

La chronologie du site se compose de quatre périodes séparées les unes des autres par des temps plus ou moins longs. Le hiatus compte plusieurs millénaires entre la première et la deuxième période, au moins 250 ans entre la deuxième et la troisième période et enfin deux siècles entre la troisième et la dernière période. La première occupation du site est composée de sept fosses en « Y » ou en « V ». Cinq d'entre elles forment un alignement en arc de cercle dont les intervalles sont espacés d'une vingtaine de mètres et semblent donc avoir été ins-

tallées en même temps. Cet ensemble présente certaines caractéristiques des fosses de chasse. Trois des cinq fosses sont datées du Néolithique ancien ce qui induirait une datation identique pour l'ensemble. Les deux autres fosses de chasse ne sont pas datées, néanmoins l'une d'entre elles étant recoupées par un fait daté de l'Antiquité et est au moins protohistorique.

L'occupation de la deuxième période du site correspond à une ferme datée entre 50 et 150 ap. J.-C.. Elle est composée de quatre enclos fossoyés présentant de nombreuses entrées. Les trois enclos les plus grands sont adjacents et alignés les uns derrière les autres. Ils forment trois trapèzes alors que le quatrième enclos, plus petit, se trouve sur l'un des côtés. La ferme délimitée en plusieurs espaces propres est intégrée dans un réseau parcellaire plus vaste qui semble avoir été constitué en même temps.

Les quatre enclos présentent des fonctions d'habitat et de production agropastorale. Les enclos 1 et 2 semblent accueillir l'habitat. Ils contiennent deux bâtiments et les plus importantes concentrations de mobilier. L'entrée principale de l'ensemble, aménagée d'un dispositif de palissades, est associée à au moins une structure de



Bléré (Indre-et-Loire) Bois Gaulpied, phase 1 : plan synthétique des quatre périodes d'occupation.
(Vincent Hirn, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

stockage (grenier) et des barrières guidant le bétail vers l'entrée de l'enclos 4 qui servait d'espace de gardiennage pour le bétail. Le dernier enclos (au nord) est le plus énigmatique puisqu'il ne comporte quasiment pas de vestige mobilier ou immobilier. L'orientation des deux entrées semble indiquer qu'il est préférentiellement tourné vers les extérieurs et non vers les autres enclos. Il pourrait s'agir d'un enclos consacré à la production de denrées. Les extérieurs des enclos sont peu investis. On a pu mettre en évidence un bâtiment sur neuf poteaux, isolé à l'extérieur de l'enclos 2 ; les vestiges étant trop indigents pour permettre une quelconque interprétation.

Cet ensemble constitue un habitat caractérisé par l'utilisation de techniques de constructions en matériaux périssables, héritées en partie de l'âge du Fer, des bâtiments inscrits dans des enclos fossoyés, un assemblage de mobilier relativement diversifié et une durée d'occupation d'environ un siècle. Il s'agit donc d'une ferme de modeste dimension mais qui conserve des débouchées vers l'extérieur.

La période 3 constitue une occupation intermédiaire dans l'histoire du lieu. Après la relative intensité durant le Haut-Empire, les traces d'une fréquentation occasionnelle entre le V^e et le VI^e s. a été décelée sans qu'aucune structure ne puisse lui être attribuée.

À la suite de cela, le lieu est réinvesti entre le VI^e s. et le

VII^e s. pour l'unique activité de l'extraction de matière première : la marne calcaire. Cette activité se présente sous la forme de vastes ensembles d'environ 50 m² composés d'une succession de fosses moyennes à petites, entre un peu moins d'un mètre carré à plus de huit mètres carrés, et plus souvent vers deux mètres carrés. Ces fosses ont été creusées successivement en entamant les remblais de comblement des fosses précédentes, gagnant progressivement vers la périphérie.

Elles ont livré le plus important corpus de mobilier, dont la céramique, essentiellement en position secondaire, est datée de la période du Haut-Empire. Les quelques rares tessons contemporains du creusement de ces fosses ont été attribués aux VI^e-VII^e s. Aucune trace d'un habitat n'a été décelée dans l'emprise de la prescription, toutefois un bâtiment sur quinze poteaux avait été découvert lors de la première phase du diagnostic (bat.6) associé à un grand fossé. Il se trouve un peu plus de cent-quatre-vingt mètres au nord des fosses d'extraction. Il suit une orientation sud-ouest/nord-est, la même que celle du fossé F117.

Ce dernier était interprété comme un fossé parcellaire lors de la période précédente indiquant ainsi la permanence, au cours du premier haut Moyen Âge, de lignes fortes du paysage. Si certains fossés ont été condamnés par le creusement de fosses d'extraction, d'autres ont pu conserver leur usage, comme le fossé 117 dont l'orienta-

tion a marqué le paysage au moins cent mètres au nord du site. Il en est au moins un (F14) qui était toujours en fonction entre le VI^e s. et le VII^e s., car il a livré du mobilier de cette période.

La période 4 constitue la dernière phase d'occupation sur l'emprise de la fouille. Après la période précédente du premier haut Moyen Âge essentiellement concentrée autour d'une activité d'extraction, le second haut Moyen Âge voit une seconde fois, un habitat s'implanter. Il s'installe sur cet espace déjà marqué par les périodes précédentes et si les fosses d'extraction ont condamné certains fossés, il est possible que la plupart a perduré jusqu'au X^e s. et qu'ils aient servi de base au nouvel habitat. Il prend une forme différente de celle de l'habitat du Haut-Empire où l'on trouvait les bâtiments plutôt proches des bords des enclos. Ici l'habitat occupe plutôt le centre de la parcelle matérialisée par les fossés toujours présents de la période 2. Un bâtiment sur solin de pierre est accompagné d'un autre vaste bâtiment sur poteaux plantés dont la

fonction d'habitat semble s'imposer également. Ces deux bâtiments sont relativement éloignés l'un de l'autre, trente mètres les séparent ce qui pourrait indiquer qu'il s'agit de deux ensembles distincts. Le troisième bâtiment se trouve plutôt en périphérie au nord, il est plus légèrement bâti et ne respecte pas les orientations du site. Il n'a livré aucun indice de sa fonction.

La fouille a permis de mettre en évidence deux activités particulières : l'extraction du calcaire, activité occasionnelle et limitée à une seule structure et la conservation du grain dans des silos trouvés en batterie ou dans l'un des bâtiments. Aucune autre activité de type artisanal n'a été découverte, ce qui peut s'expliquer par la médiocre conservation des vestiges et la rareté du mobilier. C'est d'ailleurs une seule structure, un puits au nord du site, ayant servi de dépotoir, qui a fourni la très grande majorité du mobilier.

Vincent Hirn

Moyen Âge

Époque contemporaine

CHINON

Fort du Coudray, rue du Château

Époque moderne

L'opération de diagnostic archéologique concernant les futurs travaux de mise en sécurité de la courtine sud du fort du Coudray a ouvert une fenêtre d'ampleur sur une partie méconnue de la forteresse. Nous avons été en capacité d'observer les maçonneries dans le détail et les vestiges enfouis en lien avec elles. Certes, les études menées par Bruno Dufaÿ et François Capron entre 2008 et 2012 avaient renouvelé la connaissance du château et ont surtout permis, pour la première fois de raconter une histoire continue depuis 2000 ans. La précision des processus évolutifs, considérant les conditions d'intervention, ne pouvaient pas être suffisante pour appréhender chaque partie dans le détail, toutefois les jalons d'une histoire globale avaient pu être posés et dès lors discutés.

Les mémoires universitaires de Rémi Sicé ont eux aussi apporté une contribution déterminante dans l'appréhension des phénomènes architecturaux du point de vue stratigraphique grâce à l'utilisation à grande échelle de la photogrammétrie pour tout le pourtour du fort du Coudray et le front nord du château du Milieu (Sicé 2018 et 2019). Là aussi, des lacunes sont apparues, bien indépendantes de la volonté de leur auteur, mais inévitables compte-tenu de l'impossibilité de s'approcher des maçonneries et de la stratigraphie sédimentaire en lien avec elles.

Le double enjeu du projet de mise en sécurité de la courtine a nécessité une intervention également double du service de l'archéologie du département de l'Indre-et-Loire. La dégradation des maçonneries imposait tout autant une reprise des maçonneries depuis un échafaudage qu'un retrait des terres à l'arrière du mur. C'est cette problématique à deux niveaux qui a permis d'associer les stratigraphies du sous-sol et des maçonneries dans une même optique évolutive centrée sur le front sud de l'extrémité occidentale de la forteresse de Chinon. C'est aussi cette double approche qui a commandé la dévégé-

talisation de la courtine et de l'arrière de la poterne, ce qui a ouvert une vision continue de la tour de Boissy à la tour du Moulin et même jusque dans la courtine occidentale.

Outre la recherche la plus précise possible de l'évolution de l'espace en question depuis les périodes les plus anciennes, sans a priori, ni préjugés, ni filtres, qui constitue le cadre paradigmatique de l'intervention archéologique, plusieurs questions avaient été soulevées par les études précédentes. Elles ont servi d'ossature pour aborder l'opération de diagnostic et l'implantation de trois sondages. Les recherches menées en 2008 avaient révélé une densité importante de vestiges dans la moitié nord du fort et une relative absence de constructions ou niveaux d'occupation contre le front sud. Nous savions que, si des vestiges, autres que des remblais modernes, avaient été préservés, ils devaient se trouver à plus d'un mètre-vingt sous le sol actuel. Nous devions donc nous attendre à explorer profondément le sous-sol et par conséquent prévoir des sondages larges d'au moins quatre mètres afin de se ménager une surface d'au moins deux mètres en profondeur. La question à laquelle ces sondages devaient répondre était celle de savoir si le vide perçu jusqu'alors était dû à une conservation insuffisante ou s'il résultait d'un choix renouvelé au cours des siècles d'usage de la forteresse.

La poterne percée dans le rempart structurait déjà une vision des espaces de circulation entre une partie basse à l'extérieur de la forteresse et une partie haute au cœur du fort. Restait à identifier les dispositifs de transition. La réponse à cette question pouvait être fournie non seulement par les sondages mais également par l'analyse des maçonneries débarrassées de leur végétation, encombrant non seulement la vue, mais dégradant aussi dangereusement les murs.



Chinon (Indre-et-Loire) fort du Coudray, rue du Château : évolution topographique de l'extrémité occidentale de la forteresse (Vincent Hirn, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

La première problématique était donc de définir, avec le plus d'exactitude et de pertinence possible, la chronologie des événements la plus exhaustive possible. Venaient ensuite deux questions secondaires et imbriquées dans la première : quelle est l'origine de l'absence d'aménagement perçu à l'arrière de la courtine et quel était le dispositif permettant de circuler depuis l'extérieur de la forteresse vers l'intérieur alors que sept mètres de dénivellation les séparaient. Comme une évidence à chaque fois renouvelée, les pistes de recherche soulevées par le diagnostic sont bien plus nombreuses que ce à quoi nous pouvions nous attendre.

En fin de compte, nous sommes parvenus à retracer une histoire relativement continue du front sud depuis le début du Moyen Âge central jusqu'à nos jours. Elle débute avec des maçonneries que, par déduction et similarité, nous avons associées aux maçonneries les plus anciennes de la courtine occidentale remarquées de longue date. Si la datation reste tout de même incertaine, nous fiant à nos prédécesseurs, nous les attribuons au XI^e s. Il est apparu, par le jeu des niveaux de circulation conservés du chemin de ronde dans les phases suivantes et par la préservation de l'épaisseur de la courtine ancienne, que l'état connu, le plus ancien de la courtine sud sera en grande partie préservé jusqu'au XV^e s. Contrairement au front ouest, nous pensons qu'il n'a pas été rehaussé dans sa globalité.

La phase suivante est celle d'une grande modification de l'extrémité occidentale de la forteresse puisque c'est à cette période, à la fin du XII^e s. que le fort du Coudray est constitué, la douve creusée et les défenses renforcées par la construction de tours à talus angevin. La tour du Moulin est construite et l'accès direct au fort est transféré depuis la porte du front ouest (condamnée) vers la porte du front sud. À l'arrière de la porte sud, nous avons trouvé le premier état d'un mur de terrasse qui sera modifié à deux reprises. La courtine sud est reprise par endroit en moyen appareil, mais le chemin de ronde et le crénelage sont conservés, ce qui n'est pas le cas sur le front ouest, lequel est rehaussé et agrémenté de merlons et de créneaux au profil différent de la phase précédente. De plus, l'étude de la porte nord du premier étage de la tour du Moulin invite à proposer un dispositif d'accès amovible depuis la courtine ouest dont la tour des Latrines, plus haute de quelques mètres, devait constituer le support.

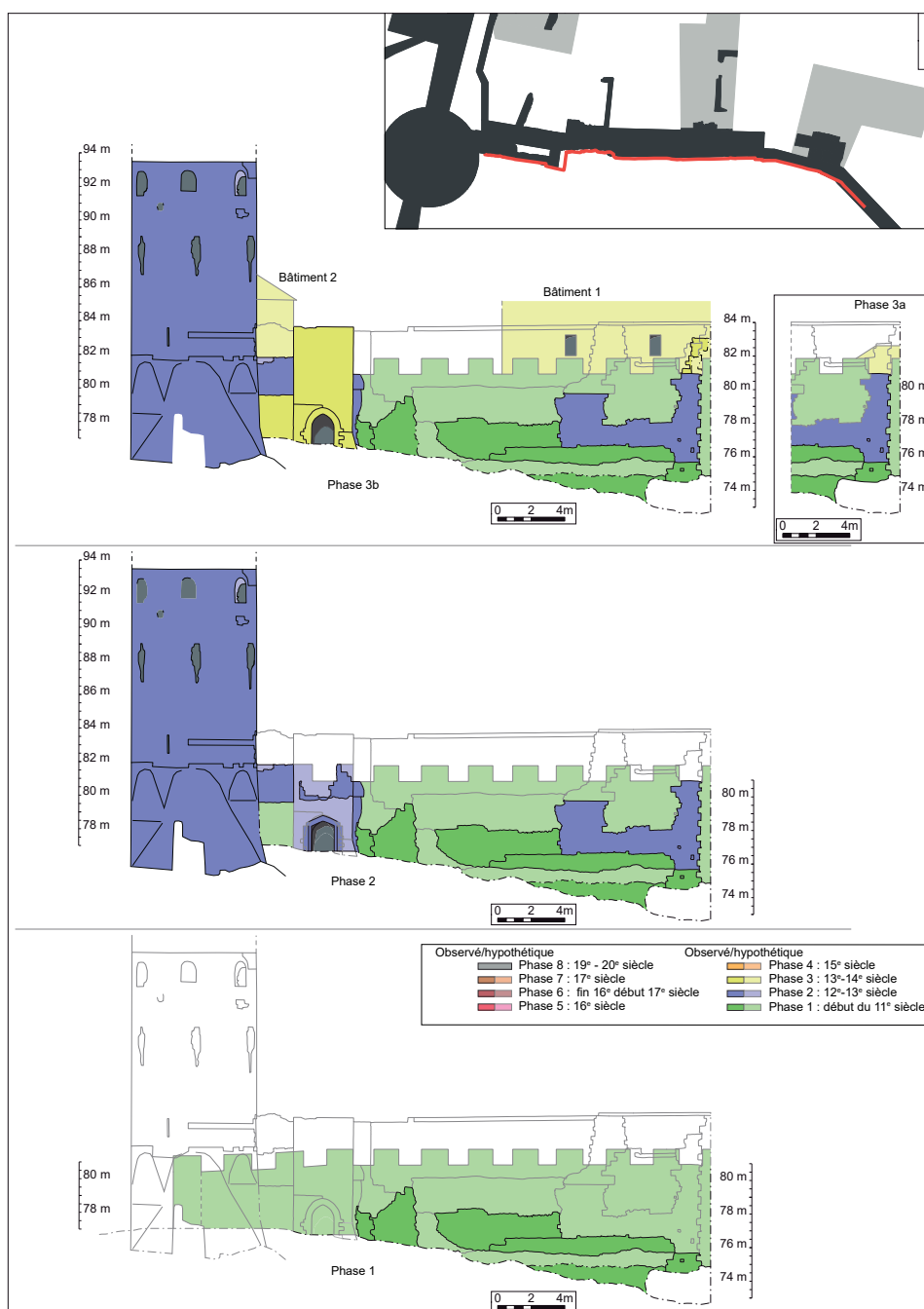
À la suite, au tournant du XIII^e s., deux bâtiments sont construits au sud du fort. Le premier, adossé à la courtine sud, à mi-chemin de la tour du Moulin et de la tour de Boissy, est très hypothétique mais est déduit de l'analyse des niveaux d'arases des maçonneries et de la continuité du bâtiment dans la phase suivante. Le second bâtiment, contre le front ouest, a été identifié dans l'un des sondages qui a livré un mur et des niveaux de sols. Il devait être de faible ampleur, tant en termes de tailles que d'équipement. Le mur de la courtine sud connaît

aussi à cette phase le renforcement de la défense de la poterne avec la construction de l'avant-corps ou tour de la poterne. Elle est plaquée contre la porte précédente et est adjointe d'une herse. Depuis la phase précédente, nous savons que le passage derrière cette poterne est limité par un mur de terrasse, maintenant nous savons que plus loin au nord et à l'est, la topographie de l'accès vers le sommet du fort est caractérisé epar la présence d'un talus.

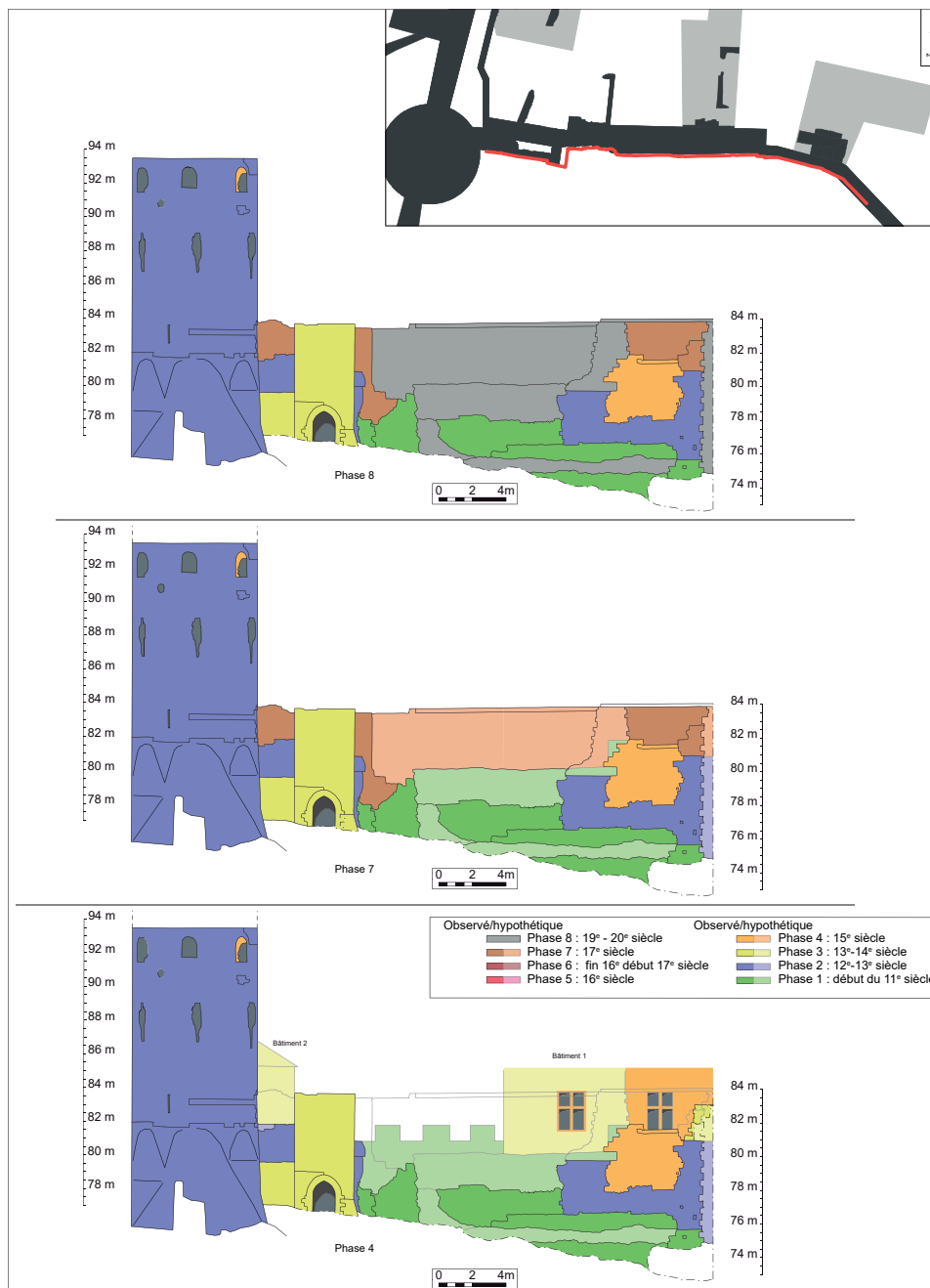
Dans le courant du XV^e s. les bâtiments du front sud subissent de grandes modifications. Le bâtiment contre le front ouest est agrandi et adossé à la tour du Moulin. Il est alors équipé d'un dallage de pierres calcaires. Le mur est poursuivi pour rejoindre le mur de terrasse derrière la poterne. De par son ampleur, le bâtiment surplombe dorénavant le passage à l'arrière de la porte sud. Le dispositif menant de la porte basse au cœur du fort est d'ores et

déjà mieux appréhendé suite à la découverte de niveaux de sols et d'un autre mur de terrasse situé treize mètres au nord de la courtine sud. Pour compléter le dispositif qui s'étoffe sensiblement, le bâtiment contre la courtine sud, acquiert une dimension remarquable. Il devient un bâtiment clairement résidentiel avec le percement d'une fenêtre à double coussiège donnant sur la vallée de la Vienne au sud et vers le fort et le passage en contrebas au nord.

Les bâtiments connaissent de légères modifications dans le courant du XVI^e s. et sont abandonnés et détruits à la fin du XVI^e s. Conjointement à cet abandon, le front sud connaît un bouleversement de sa fonction qui était progressivement devenue autant résidentielle que militaire pour redevenir essentiellement défensive. Au gré des guerres de Religion, le château subit une nouvelle fois de grands bouleversements : la poterne sud est condamnée



Chinon (Indre-et-Loire) fort du Coudray, rue du Château : proposition de restitution de l'élévation de la courtine sud, phase 1 à 3. (Vincent Hirn, Service archéologie d'Indre-et-Loire)



Chinon (Indre-et-Loire) fort du Coudray, rue du Château : proposition de restitution de l'élévation de la courtine sud, phase 4, 7 et 8. (Vincent Hirn, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

et le passage à l'arrière menant à l'intérieur de la forteresse est comblé. À la suite de quoi les murs de la courtine sud sont complètement repris et rehaussés pour se trouver à l'altitude que nous leur connaissons aujourd'hui.

Les siècles qui suivent ont apporté peu de modification à la forteresse en dormance. Le XIX^e s. et les travaux des architectes conservateurs a apporté son lot de restaurations parfois envahissantes mais souvent déterminées en fonction des formes héritées. Nous avons pu constater que certaines maçonneries avaient été construites en tenant compte d'éléments formels de la courtine médiévale. Le sommet du Coudray a connu aussi les premières explorations des archéologues qui ont amené à l'aménagement du couloir d'accès à la tour du Moulin. Enfin, nous avons découvert un petit bâtiment, sorte de guérite, que nous associons au débouché du souterrain du Coudray aménagé au XX^e s.

Le diagnostic de la courtine sud du fort du Coudray a apporté de nombreuses pistes de réflexion concernant l'évolution de cette partie du château qui viennent compléter les travaux de nos prédécesseurs. Nous avons démontré que l'aspect apparemment vide de construction du front sud était dû à des travaux de destruction qui avaient pour but la mise en défense définitive de l'accès de l'extrémité occidentale de la forteresse depuis l'extérieur par sa condamnation. Nous avons aussi pu commencer à répondre à la question du dispositif de circulation entre les parties basses et extérieures du château et les parties hautes et septentrionales de l'extrémité occidentale de la forteresse.

Toutefois, certaines questions restent en suspens et elles concernent surtout l'aménagement intérieur du fort. La topographie précise et l'évolution de l'espace à l'arrière de la courtine sud restent méconnues. Les bâtiments

que nous avons découverts contre les fronts sud et ouest constituent des avancées remarquables de cette opération, néanmoins, les interrogations demeurent car l'ampleur limitée de nos sondages n'a pas permis d'en préciser la fonction ni l'architecture de façon précise. Le bâtiment à l'ouest est accessible sous peu de sédiments, ce qui n'est pas le cas de l'autre bâtiment dont les restes doivent se trouver sous plusieurs mètres de terre. La réponse à ces questions permettrait d'en savoir un peu plus sur la chronologie de la construction de la première fortification médiévale de la forteresse. La question de la construction de la tour de Boissy n'a pas été abordée, encore moins celle de la tour qui la précède entre la fin du XII^e et le premier quart du XIII^e s.

Enfin, l'analyse plus complète du parement nord de la courtine sud du fort du Coudray, permettrait d'éclairer

les zones d'ombre de l'évolution architecturale de la fortification. La question de la pérennité du chemin de ronde depuis le XI^e s. jusqu'au XV^e s. pourrait être réabordée tout comme l'extension du bâtiment et la présence d'une éventuelle seconde baie à coussiège.

Vincent Hirn

Sicé 2018 : SICE R., *L'enceinte du château dit « Fort du Coudray » du Château de Chinon*, mémoire de Master 1 en Archéologie, Université de Tours, 2 vol.

Sicé 2019 : SICE R., *Les enceintes du « fort du Coudray » et du château du Milieu – front nord – du château de Chinon – Indre-et-Loire*, mémoire de Master 2 en Archéologie, Université de Tours, 2 vol.

Moyen Âge

Époque contemporaine

CHINON Rue de l'Abbaye

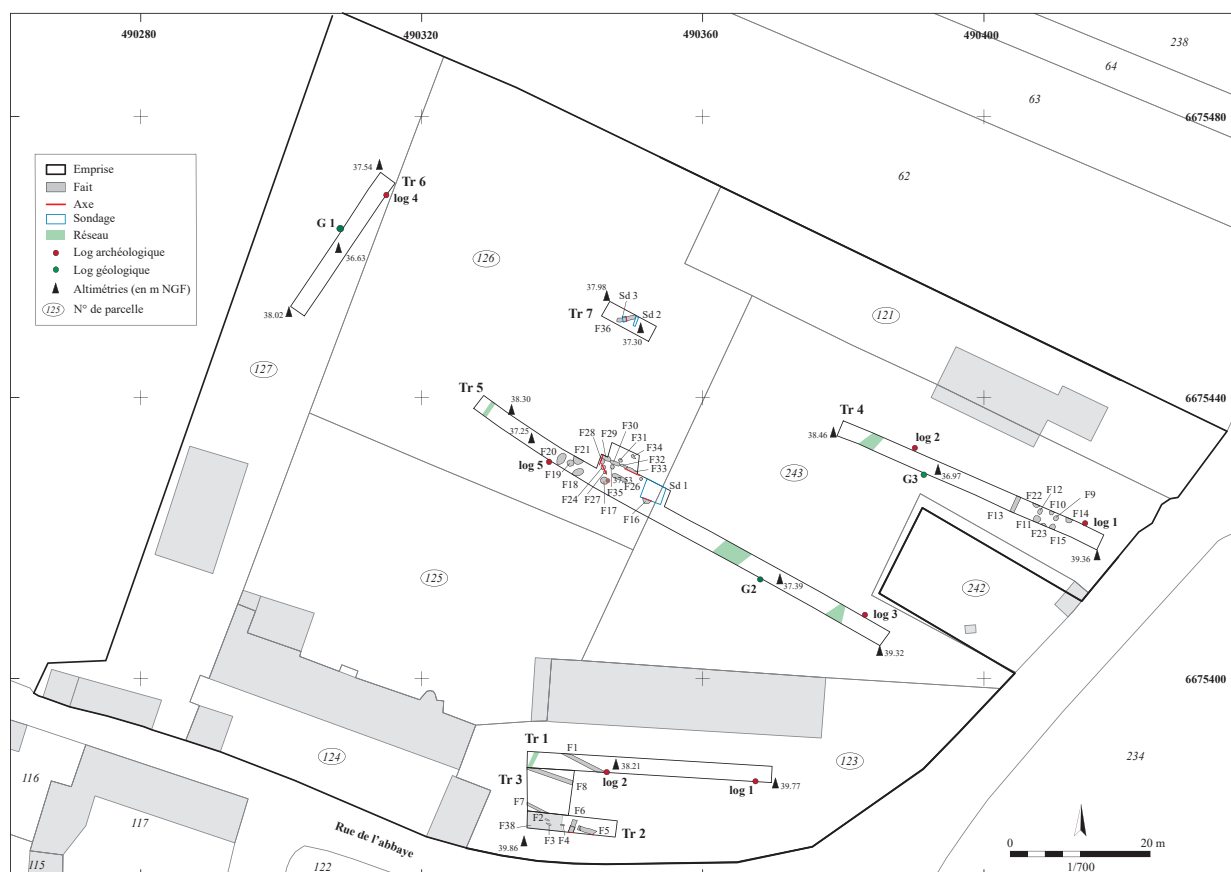
Époque moderne

L'opération de diagnostic archéologique prescrite par le service régional de l'Archéologie fait suite au projet d'aménagement « d'un éco-village » d'enfants porté par la Fondation Action Enfance. Elle se situe rue de l'abbaye à Chinon (Indre-et-Loire), en périphérie immédiate de l'église de Parilly dont les fondations remontent à la fin du XI^e au début du XII^e s.

Le diagnostic s'est déroulé du 9 au 15 octobre 2020, mobilisant deux personnes en continu sur le terrain. Sept

tranchées ont été ouvertes. Elles couvrent 4,46 % de l'emprise du projet, 9,20 % de la surface accessible.

L'intervention a permis d'identifier 34 faits archéologiques s'échelonnant du premier Moyen Âge à nos jours : seize trous de poteau, cinq maçonneries ou murs, quatre sépultures, deux fossés, sept fosses dont trois de plantations. Les vestiges se répartissent en trois secteurs : au sud de la parcelle, où les vestiges apparaissent entre 1 et 1,60 m sous le sol actuel ; au nord-est, sous 1,70 m de remblais ;



Chinon (Indre-et-Loire) rue de l'Abbaye : plan général des vestiges et des ouvertures, sur fond cadastral. (Véronique Cholet, Inrap)

et au nord du manoir, à des profondeurs comprises entre 0,60 et 0,90 m.

De manière anecdotique, deux tessons protohistoriques ainsi que du mobilier antique ont été prélevés en position secondaire au nord de l'emprise. Ils soulignent la présence d'installations de ces époques à proximité du site.

Le début du premier Moyen Âge (475-750) est représentée sur le site par un petit lot d'une dizaine de tessons. Malgré leur homogénéité, ces derniers ne peuvent pas être rattachés à des structures précises. D'un point de vue général, la chronologie des structures archéologiques pose problème, tout comme l'organisation générale des vestiges reste difficile à cerner. Deux secteurs peuvent se distinguer : un premier identifié à l'est de la parcelle et un second à 50 m à l'ouest. Les vestiges, trous de poteau, fosses, fossés et murs, y sont à chaque fois peu denses. Le lien entre les deux est incertain.

Une tombe, installée entre le milieu du VII^e et la fin du IX^e s., peut être associée au second groupe de vestiges avec une partie desquels elle partage une même orientation. En l'état de nos connaissances, cette sépulture peut être isolée ou marquer l'extension maximale d'une petite aire funéraire.

Trois autres sépultures des XI^e-XII^e s., installées à 25 m au nord-est du chevet de l'église, ont été mises au jour. Elles

prennent certainement place dans le cimetière paroissial de Parilly, antérieur à 1086. L'aire funéraire, lâche, ne semble pas se développer au nord de ces inhumations. Cependant, dans ce secteur, les séquences archéologiques sont détruites sur plus d'un mètre d'épaisseur par les constructions et les démolitions plus récentes.

Au sud de l'emprise, trois des murs découverts pourraient être associés au bâtiment en L dessiné sur le cadastre de 1837 et pourraient correspondre à l'ancienne cure reconverte en grange au milieu du XVIII^e s. Le quatrième mur reste indéterminé quant à sa datation et sa fonction. Il ne semble pas fonctionner avec les autres et pourrait correspondre à l'ancien mur du cimetière. Ces vestiges sont recouverts par des remblais de démolition du bâtiment dans un premier temps, puis une seconde phase de démolition et de rejets dans le courant du XX^e s.

Ainsi, cette opération documente ce secteur de la ville de Chinon peu investigué archéologiquement. Au nord du manoir et de l'ancienne école, le terrain est occupé depuis le IX^e s. par une parcelle agricole ou un jardin qui ont laissé peu ou pas de traces jusqu'aux aménagements du parc à la fin du XVIII^e s. ou au XIX^e s. Au sud, les rares vestiges sont constitués de sépultures du milieu du Moyen Âge et de bâti(s) contemporain(s), également peu denses.

Isabelle Pichon

Gallo-romain

Époque moderne

CINQ-MARS-LA-PILE

Les Blais Nord

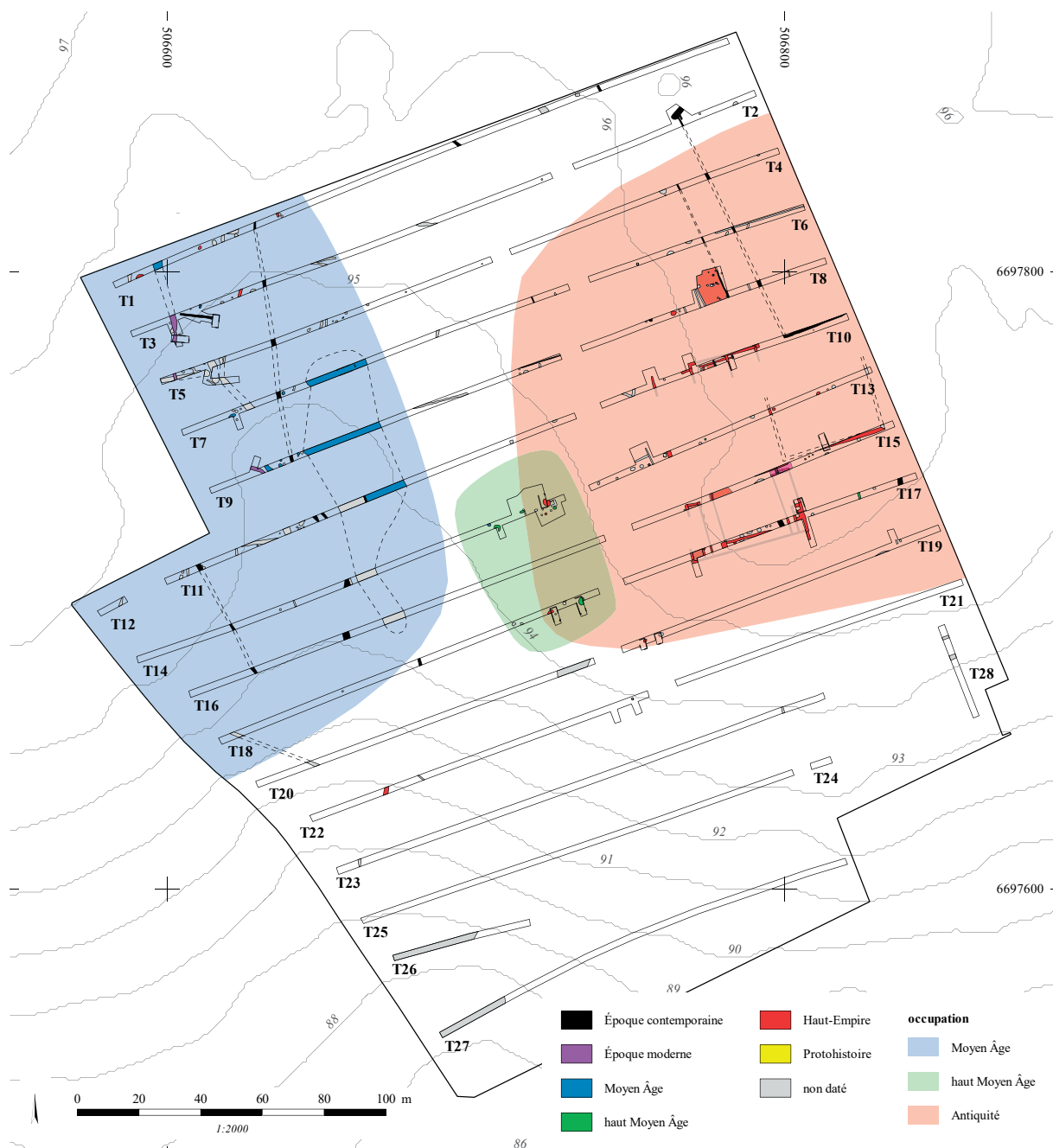
Moyen Âge

L'opération de diagnostic archéologique réalisée au lieu-dit les Blais Nord à Cinq-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire) a mis en évidence des vestiges antiques, médiévaux et de l'époque moderne qui se concentrent sur le rebord du plateau, en partie haute du terrain, de part et d'autre d'un petit talweg perpendiculaire à la vallée de la Loire. Le terrain, très hétérogène sous la terre végétale, se compose d'argile à silex où les clastes siliceux sont abondants, en particulier à l'est. Le terrain de 6,5 ha, aujourd'hui d'un seul tenant, était occupé au XIX^e s., par une multitude de petites parcelles de formes variées et imbriquées (vergers, vignes ?) dont les nombreuses traces ont été enregistrées dans toutes les tranchées. L'occupation principale antique s'étend à l'est de l'emprise sur une surface environ 1,7 ha. Elle rayonne autour de deux bâtiments maçonnés dont les plans se développent sur 1 000 m² et 200 m². L'analyse de la céramique met en évidence deux périodes chronologiques, la principale ancrée sur le I^{er} s., l'autre, calée entre la seconde moitié du II^e s. et le début du III^e s. au plus tard. Le corpus est conforme à ce que l'on connaît du faciès des Turons pour le Haut-Empire et correspond bien à un habitat de type villa. Un petit pôle du haut Moyen Âge illustré par une sépulture, très mal conservée, un os humain erratique et quelques trous de poteau très arasés, se focalise sur une superficie de 500 m² dans la partie centrale du site autour d'un puits probablement d'origine antique. Un petit ensemble funéraire de quelques tombes est sans doute probable

dans ce secteur. Quelques tessons attestent de la fréquentation du site à l'époque mérovingienne (VI^e-VIII^e s.). Les maigres indices d'époque carolingienne sont très érodés et redéposés. L'occupation médiévale et de l'époque moderne qui se caractérise par un réseau complexe de fossés et une trentaine de creusements ovoïdes médiocrement conservés (petites fosses ou trous de poteau ?) se concentre quant à elle sur 6500 m² à l'ouest du talweg. Ce dernier semble bien avoir servi d'exutoire à ce réseau complexe de fossés de drainage et s'être naturellement colmaté à partir de la fin du XI^e-milieu du XII^e s. Aucune organisation n'est clairement apparue : il n'y a ni silo ni zone de rejets privilégiée qui pourraient annoncer un habitat in situ ou à proximité immédiate. On remarque seulement que le mobilier indigent indique plusieurs moments de fréquentation de ce secteur : entre la fin du XI^e et la première moitié du XIII^e s., puis durant la première moitié XVI^e s.

Ces nouvelles découvertes confirment les mentions anciennes qui signalaient un site antique et des tombes au lieu-dit les Blais Nord, anciennement dénommé « Les Moncés » sur le cadastre ancien, et complètent les connaissances concernant l'implantation des établissements ruraux dans le Val de Loire et en particulier autour de la pile funéraire de Cinq-Mars-la-Pile, distante de seulement 3 km.

Anne-Marie Jouquand



Cinq-Mars-La-Pile (Indre-et-Loire) Les Blais Nord : plan synthétique des vestiges observés à l'issue du diagnostic (Léa Roubaud, Anne-Marie Jouquand, Inrap).

Époque contemporaine

FONDETTES Rue Alfred-de-Musset

Le diagnostic archéologique réalisé rue Alfred-de-Musset, dans la commune de Fondettes (Indre-et-Loire), a livré peu de vestiges archéologiques. Seulement trois segments de fossés ont été mis au jour. Ces vestiges n'ont pas pu être précisément datés faute d'élément mobilier (un unique fragment de tuile à crochet mis au jour). Le fossé F1 borde certainement l'ancien segment de la rue des Maisons-Rouges, la voie communale n° 304 des Maisons-Rouges à la Frémaudière, qui traversait la zone explorée jusque vers la fin des années 1970. Les documents cadastraux contemporains suggèrent que les fossés F2 et F3 matérialisent des limites parcellaires établies directement au nord de cette route.

Cette faible densité d'indices archéologiques montre que les installations rurales antiques et médiévales mises en évidence sur le site de la Cochardières, localisé à environ 200 m à l'est, ne se développent pas au nord de la rue Alfred-de-Musset (Joly 2005).

Nicolas Fouillet

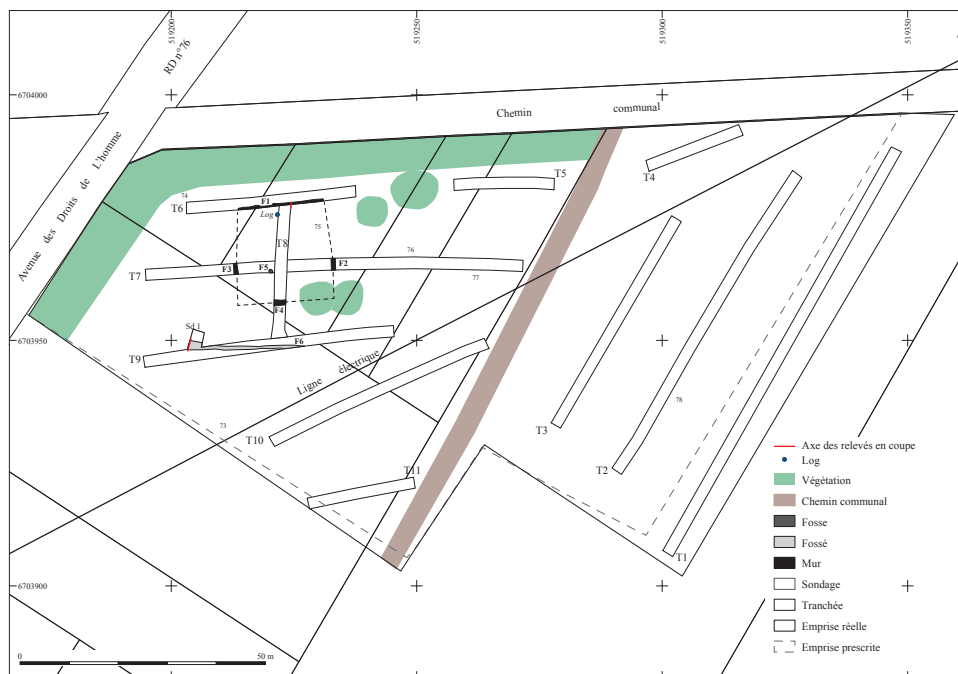
Joly 2005 : JOLY S., *Fondettes, les Cochardières, site 37109048 AH* : rapport d'opération de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF.

FONDETTES Les Grands-Champs

Ce diagnostic réalisé sur l'emprise du futur EHPAD les Grands Champs à Fondettes (Indre-et-Loire) a mis en évidence, sur la moitié occidentale du terrain à seulement 0,40 m de profondeur, la présence d'un bâtiment antique carré de 256 m² (16 mx16 m) (complet dans l'emprise) entièrement récupéré et bordé d'un fossé. De son architecture ne subsistent que les tranchées de fondation des murs qui semblent bien avoir supporté des maçonneries en moellons calcaires tronconiques. Si pour l'heure, l'organisation interne nous échappe en grande partie, en revanche la présence d'une petite fosse dans le quart sud-ouest permet d'envisager des éléments porteurs intermédiaires. L'attribution au Haut-Empire reste fragile car elle repose sur l'examen de seulement quelques tessons. L'emprise du diagnostic de surface réduite, à peine plus

de 1 ha, ne permet pas de savoir si ce bâtiment est isolé au sein d'un domaine ou s'il s'intègre dans un ensemble bâti plus vaste tel que la pars rustica d'une villa. Sa forme carrée simple et l'absence d'autres éléments (contreforts aux angles ou non ?) rendent son interprétation délicate (greniers, petite ferme à pavillon d'angle ou bien encore grange ?...). Sa forme universelle offre en effet plusieurs possibilités. Malgré ces incertitudes, ce nouvel élément bien que modeste vient enrichir les connaissances sur l'occupation antique du plateau de Tours nord et s'ajouter aux riches découvertes réalisées sur le territoire communal de Fondettes.

Anne-Marie Jouquand



Fondettes (Indre-et-Loire) les Grands Champs : plan des vestiges observés lors du diagnostic. (Anne-Marie Jouquand, Inrap)

LE GRAND-PRESSIGNY La Jarrie

Le diagnostic archéologique réalisé dans une exploitation agricole au lieu-dit la Jarrie, dans la commune du Grand-Pressigny (Indre-et-Loire), a été motivé par l'aménagement d'un bâtiment couvrant une superficie de 800 m² dans une zone archéologiquement sensible.

Des éléments lithiques néolithiques ont été découverts dans la terre végétale mais l'absence de structure associée ne permet pas d'envisager une occupation sur place. Parmi les quatre indices archéologiques mis en évidence, deux sont assurément de nature anthropique : une fosse et une portion d'un large fossé, orienté est/ouest de 2,76 m de large sur 1,12 m de profondeur conservée. Compte tenu de sa morphologie et du matériel associé,

ce dernier pourrait appartenir à un enclos plus vaste, dont la fonction domestique est probable.

La synchronie de ces indices reste pour le moment en suspens. Les datations fournies par la céramique dans leurs comblements respectifs diffèrent sensiblement, la fosse ayant livré un assemblage daté de la période laténienne (II^e et I^{er} s. av. J.-C.) alors que celui du fossé daterait plutôt du début du Haut-Empire (première moitié du I^{er} s.). Dans la mesure où les éléments datant ce dernier proviennent de la partie haute de son comblement, il est permis d'envisager que le creusement a eu lieu antérieurement.

Considérant le caractère ténu des informations disponibles et l'exiguïté des ouvertures, il n'est pas possible de caractériser plus avant ni la nature, ni l'organisation de cette occupation dont les limites et le plan nous échappent. Il est néanmoins envisageable de présumer la présence d'une occupation gauloise enclose qui se serait prolongée jusqu'au début du Haut-Empire selon des modalités encore indéterminées. La morphologie du fossé, le répertoire céramique observé, la continuité

de l'occupation ou encore l'implantation au départ d'un talweg sont autant de caractéristiques qui se rencontrent fréquemment sur les sites d'enclos laténiens de la cité des Turons. Ces découvertes permettent donc de renseigner des périodes peu documentées dans le secteur du Grand-Pressigny, les occupations gauloises connues les plus proches étant localisées à plus d'une quinzaine de kilomètres.

Jérémy Liagre, Grégory Silberstein

Époque contemporaine

JOUÉ-LÈS-TOURS

Le Bois de la Barachonnerie

Le diagnostic réalisé aux Bois de la Barachonnerie à Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) intervient en amont d'un projet de lotissement en limite sud des espaces urbanisés de la commune. L'opération s'est déroulée du 20 au 29 février 2020. Hormis quelques espaces inaccessibles, l'emprise de 54 185 m² a été sondée à 10,64 %.

Le site occupe un plateau au relief peu marqué qui domine la plaine de la Loire, sur sa rive gauche. La couverture sédimentaire est comprise entre 0,35 et 0,50 m d'épaisseur.

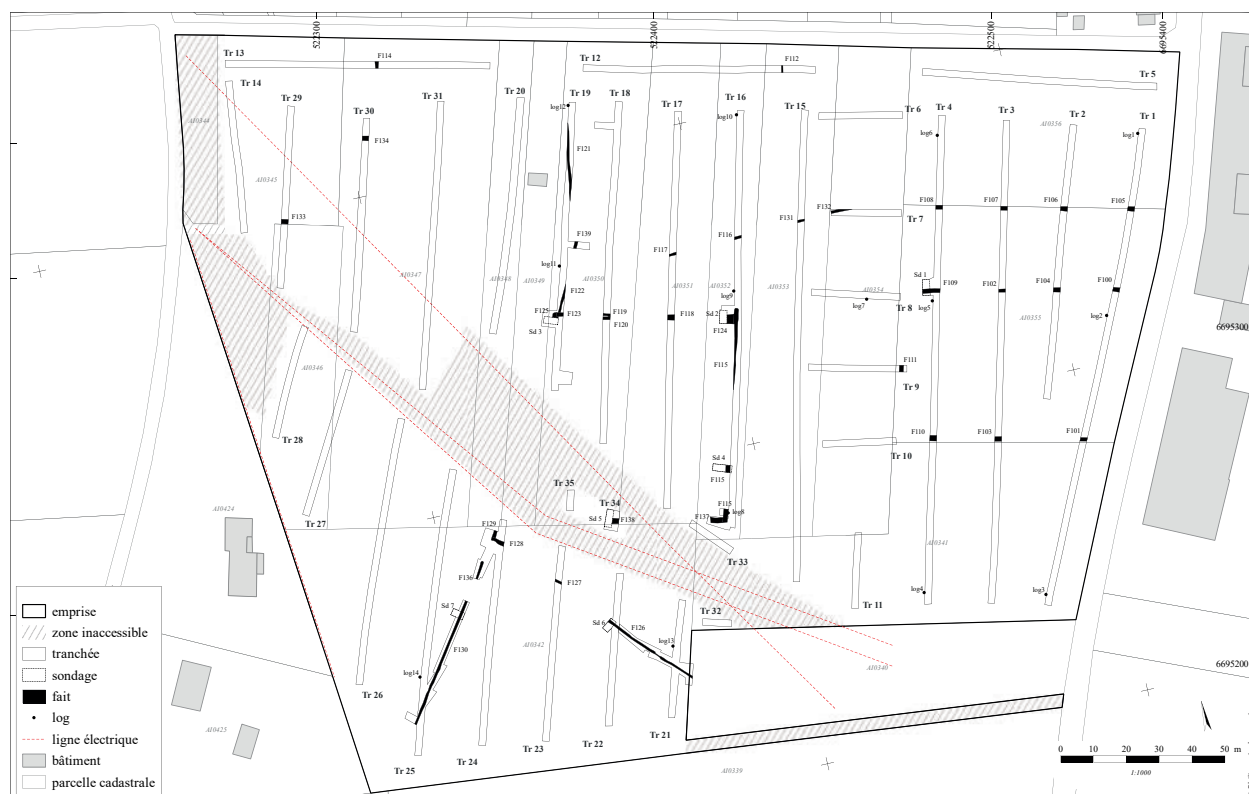
Les vestiges sont exclusivement des tronçons de fossé matérialisant des limites parcellaires dont la majorité figure sur les plans anciens du XIX^e s., la carte d'État-Major et le cadastre napoléonien. Parmi eux, un enclos quadrangulaire de plus de 3 500 m² pourrait avoir constitué un espace en lien avec l'activité cynégétique du type garenne.

Le cadastre actuel révèle que plus de la moitié des limites observées persistent à l'époque contemporaine.

L'étude documentaire indique une occupation riche et ancienne du territoire communal en périphérie de l'emprise du diagnostic. Les seuls vestiges retrouvés faisant écho à ces occupations consistent en deux fragments de tuile antique et un tesson céramique préhistorique ou proto-historique, le tout en position résiduelle.

L'absence d'aménagement ancien et l'indigence du mobilier retrouvé sur ces parcelles est révélateur de leur éloignement des sites d'habitats connus. Les seules activités qu'elles pourraient avoir accueillies seraient donc d'ordre agropastoral.

Gwenaël Roy



Joué-lès-Tours (Indre-et-Loire) Les Bois de la Barachonnerie :
plan général des vestiges sur la matrice cadastrale actuelle. (Philippe Ladureau, Inrap)

Le diagnostic effectué à Loches en 2020 sur la place de Verdun et ses environs, a concerné une surface de 19 173 m² (fig.1). Cette opération, liée à une requalification urbaine du centre-ville, était la première du genre située dans l'espace urbain de Loches, où les travaux archéologiques étaient jusqu'alors essentiellement cantonnés au site du château. Plus précisément, l'emprise prescrite était située dans la périphérie immédiate de la ville médiévale, immédiatement au nord-ouest de l'enceinte urbaine présumée du XV^e s. Dans ce secteur, les connaissances historiques permettaient d'emblée de cerner plusieurs zones sensibles : le faubourg « Picois », foyer de peuplement ancien bordant une voie d'accès à la ville médiévale ; un couvent d'Ursulines fondé en 1627 et dissout en 1790 ; enfin, un cimetière municipal en usage de 1795 à 1845, réoccupant l'ancien jardin des Ursulines. L'opération a par ailleurs été couplée à une étude archivistique approfondie.

Seize tranchées ont été réalisées, totalisant 847 m² d'ouvertures, soit 4,3 % de la surface prescrite. Ce faible

taux s'explique les nombreuses contraintes techniques inhérentes à ce type d'opération entièrement située sur le domaine public (parkings, voirie). Près de la moitié de la surface était ainsi inaccessible pour plusieurs raisons : grande densité de réseaux, de mobilier urbain ; contraintes de circulation et de stationnement ; accès aux propriétés et aux commerces riverains... Dans l'ensemble, l'opération a entraîné l'enregistrement de 318 faits archéologiques qui se répartissent au sein de onze des seize tranchées ouvertes. Une seule s'est avérée négative à l'emplacement d'un réseau d'eau pluviale (rue de Vigny), et cinq situées à proximité du ruisseau de Mazerolles (place de Mazerolle et avenue des Bas-Clos), ont révélé la présence d'épais niveaux de remblais modernes et contemporains qui n'ont pas permis d'atteindre les niveaux anciens. Environ 80 % des structures (262 faits) se trouvent uniquement dans les cinq tranchées de la place de Verdun. L'extrême majorité (243 faits), sont des structures directement liées à l'occupation funéraire du cimetière municipal contemporain. Le reste se compose

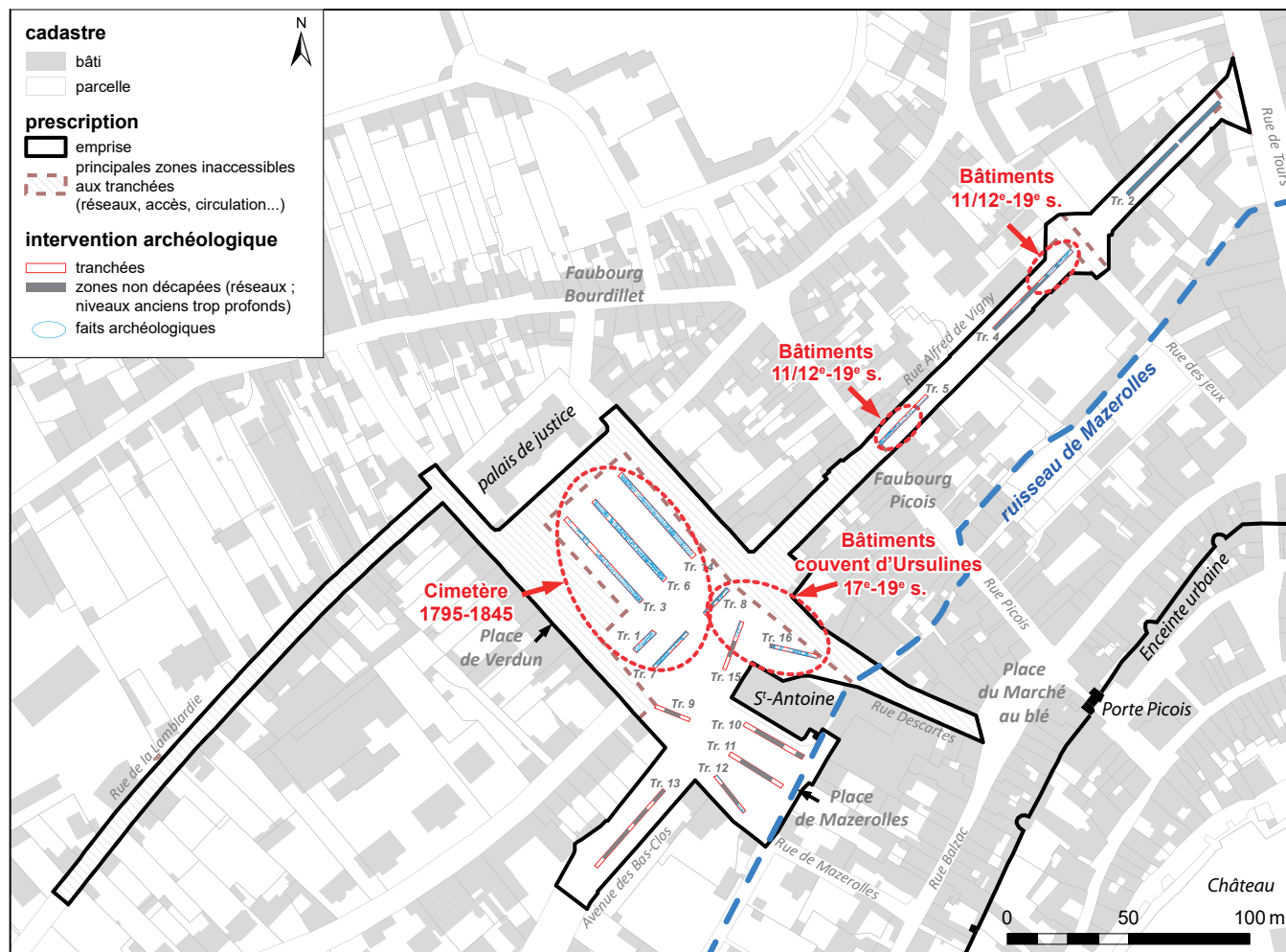


Fig. 1 : Loches (Indre-et-Loire) place de Verdun : plan de l'intervention avec localisation des principales découvertes (Pierre Papin, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

de 42 faits liés à des constructions de murs, 3 puits ; 18 fosses, 9 trous de poteaux, 1 fossé, 1 sépulture animale, et enfin 2 probables chablis.

Le terrain naturel n'a été atteint que sur la place de Verdun, ce qui a permis d'identifier des niveaux de coluvions issus de la mobilisation ancienne de matériaux provenant des versants du ruisseau de Mazerolle. Toutefois, dans l'ensemble de la zone sondée, le diagnostic n'a révélé aucun vestige, ni même mobilier redéposé antérieur à l'époque médiévale. Cette information permet d'exclure la présence d'une extension de l'agglomération secondaire romaine de Loches (encore fort mal connue) dans ce secteur.

Le diagnostic n'a globalement pas révélé de vestiges imprévus et seules les zones « sensibles » ont livré des vestiges conformes aux attentes. Ainsi, les tranchées effectuées dans le faubourg « Picois » (rue de Vigny), ont occasionné la mise au jour d'une stratigraphie urbaine liées à des bâtiments d'habitations. L'une des rares surprises est la chronologie de ces constructions, puisque les premières phases remontent au Moyen Âge central (XI^e-XII^e s.). Elles font apparaître une origine de ce faubourg plus ancienne que ce à quoi on pouvait s'attendre dans cet espace périurbain. La stratigraphie explorée permet par la suite de documenter l'évolution de ces

constructions et reconstructions de maisons, jusqu'à leur démolition lors du percement de la rue de Vigny dans les années 1850.

À l'emplacement du couvent des Ursulines fondé en 1627 (rue Descartes et carrefour de Vigny et place de Verdun), les tranchées ont permis de mettre au jour divers vestiges de bâtiments édifiés pour la plupart au XVII^e s. Le croisement avec les données documentaires a par ailleurs permis de proposer des hypothèses de fonctionnalité de ces diverses composantes du couvent, mais également d'en restituer les modalités de réoccupation et la chronologie des démolitions intervenues après sa dissolution en 1790 (fig.2). D'autres secteurs, comme ceux des places de Mazerolle et de Verdun, ont révélé des indices sur l'occupation des jardins dépendants du couvent (terres de jardins, fossés, fosses, puits...).

L'ouverture des tranchées sur la place de Verdun, couplée à l'étude archivistique, a surtout permis de cerner, dans les grandes lignes, l'organisation et l'évolution de l'occupation du cimetière municipal en usage de 1795 à 1845 (fig. 3). Au total, 220 tombes ont été identifiées au sein de cinq tranchées ouvertes sur la place, dont 77 ont fait l'objet d'une fouille totale ou partielle. Durant son utilisation, cette aire funéraire a dû accueillir quelques 6 000 inhumations. À l'origine, le cimetière couvrait une surface

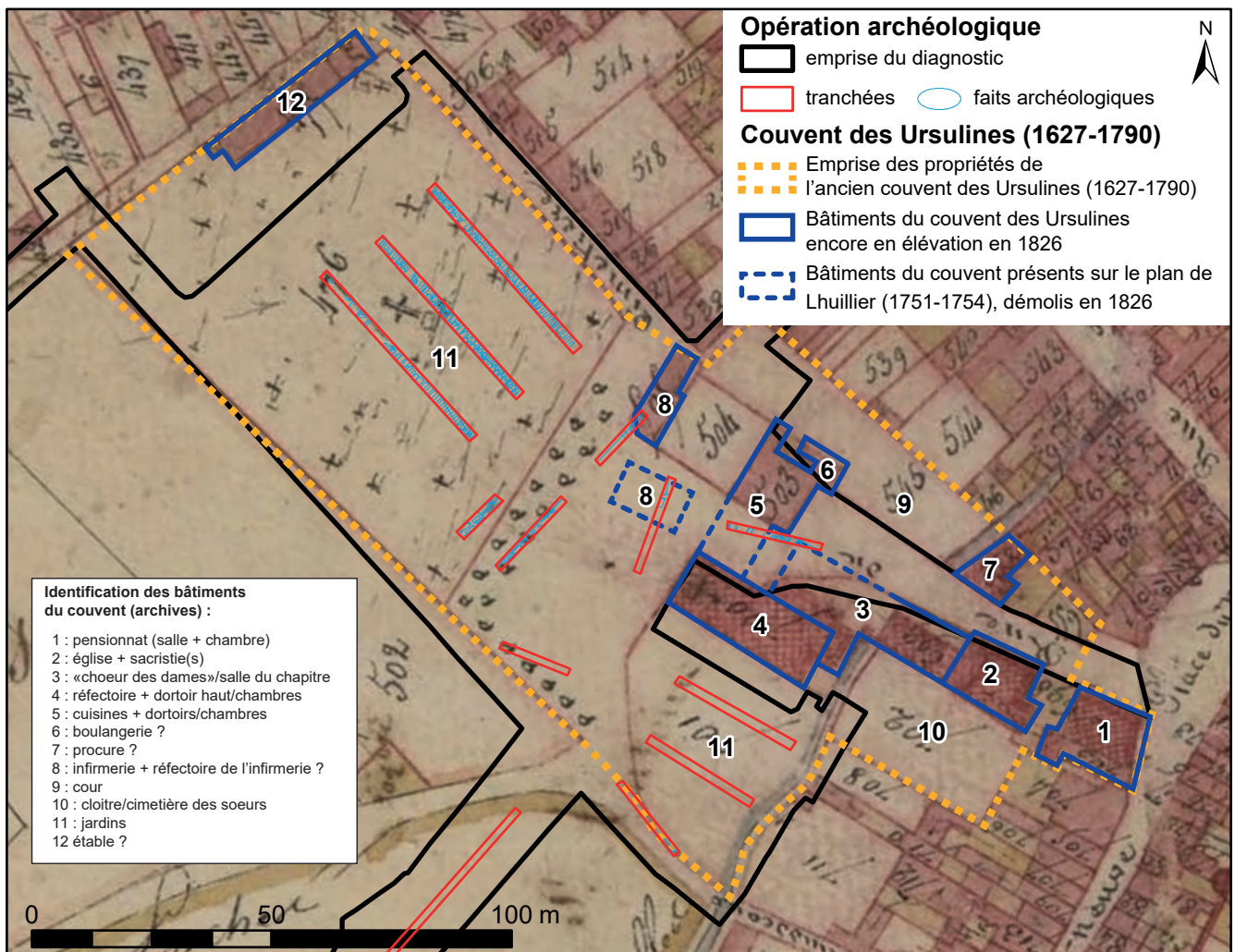


Fig. 2 : Loches (Indre-et-Loire) place de Verdun : plan de restitution du couvent des Ursulines des 17-18^e s. sur fond de cadastre de 1826 (ADIL_3P2) (Pierre Papin, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

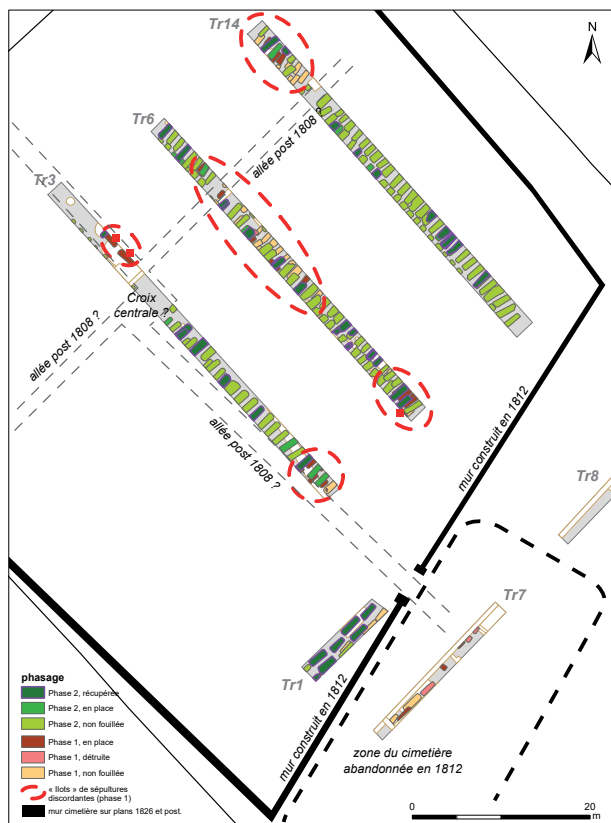


Fig. 3 : Loches (Indre-et-Loire) place de Verdun : plan de détail du cimetière 1795-1845 avec proposition de phasage des sépultures (Pierre Papin, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

de 8 250 m², réduite à environ 7 000 m² en 1812, suite à l'aménagement d'une place à l'est, au-devant de la toute nouvelle succursale de la paroisse Saint-Ours de Loches (l'actuelle église Saint-Antoine aménagée dans l'ancien réfectoire des Ursulines). Deux phases principales de gestion et d'organisation de l'espace funéraire ont été révélées par les analyses : la première antérieure à 1808, correspond à une période relativement « anarchique », pendant laquelle le cimetière est partagé entre des zones affermées pour des cultures (vignes, vergers, légumes...), d'autres dévolues au stockage (notamment de bois), enfin d'autres réservées aux tombes – divers secteurs dont la porosité était manifestement fréquente. Il est mis fin à cette « cohabitation » en 1808, date à laquelle les archives mentionnent la mise en place d'une gestion beaucoup plus rigoureuse : délimitation de « quatre grands carreaux » pour les inhumations, au sein desquels sont disposées des rangées de tombes dont la longueur, la largeur, la profondeur et la distance inter tombes sont précisément établies. Ces deux phases sont perceptibles dans les sondages ouverts : certaines zones présentent clairement des tombes plus anciennes, aux orientations divergentes, recoupées par des fosses régulièrement espacées et rigoureusement alignées.

Le cimetière fit en outre l'objet d'un vaste chantier d'exhumation générale des sépultures en 1850 pour la transformation de la place en champ de foire. Les modalités de ces travaux ont été étudiées dans les détails, avec un souci de comparaison entre les sources archivistiques

et les données archéologiques. Elles démontrent notamment que, contrairement à ce que rapportent les sources écrites, la récupération des tombes est loin d'avoir été systématique et réalisée « avec soin ». Nombre d'entre elles, notamment les plus anciennes de la première période d'utilisation du cimetière, ont été totalement oubliées (fig. 4). Seules 39 des 77 tombes fouillées apparaissent récupérées, le plus souvent partiellement. Certains cas de récupération très partielle (tête et bassin seulement), pourraient indiquer que les corps n'étaient pas complètement décomposés. Le nombre de restes humains laissés dans les fosses, assez faible au nord, semble en outre s'accroître fortement vers le sud, où de nombreux ossements en position secondaire sont présents. Or, les sources indiquent que ce sens est celui qui a été suivi par les fossoyeurs, qui devaient commencer le long du mur nord et progresser de front vers le sud sur toute la largeur du cimetière. Il est donc possible que le travail ait été moins bien exécuté sur la fin : le caveau aménagé dans le nouveau cimetière prévu pour accueillir 200 m³ d'ossements était-il arrivé à saturation ? Il apparaît en tout cas évident que, malgré une exécution sous la surveillance des curés de Saint-Ours, de Saint-Antoine et de l'architecte de la ville, les termes du procès-verbal d'adjudication des travaux semblent loin d'avoir été strictement suivis. Au final, ces observations effectuées dans le cadre du diagnostic, offrent une étude de cas atypique sur ce cimetière contemporain.

Pierre Papin



Fig. 4 : Loches (Indre-et-Loire) place de Verdun : photographie d'un exemple de fosses de récupération d'inhumations (phase 2) en 1850, recoupant des inhumations « oubliées » (phase 1). (Pierre Papin, Service archéologie d'Indre-et-Loire)

LOCHES

Collégiale Notre-Dame, tombeau de Ludovic Sforza

En avril/mai 2019 et décembre/janvier 2020-2021, deux nouvelles opérations de fouilles programmées ont été effectuées à la collégiale de Loches, initialement motivées par une volonté politique du maire de Loches et du président du conseil départemental d'Indre-et-Loire, de retrouver le tombeau d'un personnage célèbre : le duc de Milan Ludovic Sforza (1452-1508), mort en captivité au château et supposé inhumé au sein de l'ancienne collégiale Notre-Dame. Cette recherche a cependant été adossée à un projet d'étude plus global de l'église. Le second objectif des fouilles était d'approfondir les connaissances archéologiques sur ce monument emblématique de l'ensemble castral de Loches. À cette occasion, une nouvelle synthèse documentaire et archivistique a été réalisée, ainsi que deux campagnes de fouille totalisant 50 m² dans la nef, visant à vérifier l'une des hypothèses possibles de localisation du tombeau recherché (fig. 1). Elles ont en outre permis d'explorer une stratigraphie complexe dont la chronologie s'étale du haut Moyen-Âge au XIX^e s. (fig. 2)

Concernant les occupations du très haut Moyen Âge, très peu de vestiges ont été mis au jour, alors même que les sources historiques indiquent que la collégiale a été fondée sur les ruines d'une église, dédiée à Marie-Madeleine, présente dans le castrum dès le VI^e s. Seules trois structures en creux ont été découvertes dont un silo du IX^e s., ainsi qu'un « niveau organique » sombre conservé de manière fragmentaire au contact avec le rocher. Le rare mobilier associé à cette séquence appartient aux VI^e-IX^e s. Ces quelques vestiges permettent de penser que l'église du VI^e s. se trouvait probablement en dehors de la zone ouverte, peut-être au niveau du bas-côté sud actuel. Cependant, en négatif, ces rares éléments alimentent la réflexion plus globale sur la topographie de Loches au haut Moyen

Âge, en particulier sur la localisation du *vicus* et du *castrum* mentionnés au V^e s. dans les textes de Grégoire de Tours. La localisation du *vicus* en haut du promontoire semble en effet de moins en moins probable, dans la mesure où aucune des fouilles menées jusqu'ici dans le château n'ont occasionné de découverte antérieure à la toute fin du V^e voire au début du VI^e s. (pour les périodes historiques, des occupations datant du Néolithique et de la Protohistoire ont été mises au jour entre 2014 et 2018). Ceci oblige ainsi à remettre en cause l'idée traditionnellement admise que le *vicus* et le *castrum* de Loches constituaient une seule et même entité. Ainsi le **castrum** semble avoir été édifié sur le promontoire, à l'écart du *vicus* qui se développait probablement dans la vallée de l'Indre et sans doute sur le coteau de Vignemont, à l'est et au sud-est du château.

Les fouilles ont en revanche occasionné la découverte de traces concrètes de la collégiale primitive fondée par le comte d'Anjou Geoffroy Grisegonelle (958-987), bâtie selon les sources dès 963-965. Une portion du mur nord de la nef a été identifiée, comportant les vestiges d'une porte latérale. L'un des faits importants concernant ce mur est qu'il apparaît construit en moyen appareil réglé, attestant ainsi de l'emploi très précoce de cette technique en Val de Loire. La fouille de lambeaux de sols intérieurs a en outre permis d'identifier un épisode d'incendie, suivi d'une restauration, survenus durant sa courte existence. Cette fondation s'inscrit dans la mise en place des éléments constitutifs du « palais » que les comtes d'Anjou établissent à Loches à partir du X^e s., et qui va être « monumentalisé » par Foulques Nerra (987-1040).

La collégiale primitive est en effet entièrement remplacée au début du XI^e s. par une église plus vaste, encore en par-



Fig. 1 : Loches (Indre-et-Loire) collégiale Notre-Dame, tombeau de Ludovic Sforza : plan de localisation de la fouille et de la collégiale Notre-Dame. (Pierre Papin, Service archéologique d'Indre-et-Loire)

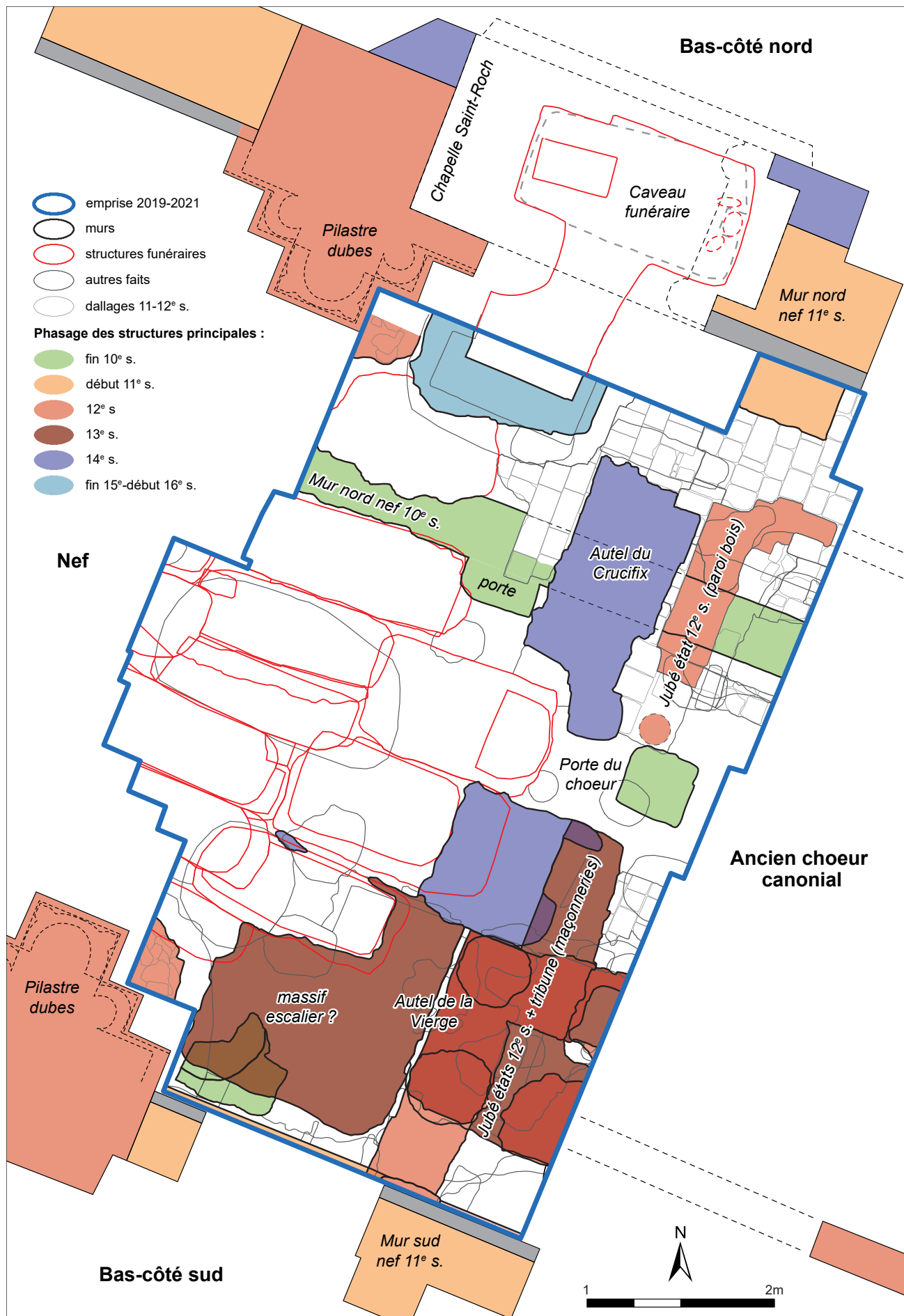


Fig. 2 : Loches (Indre-et-Loire) collégiale Notre-Dame, tombeau de Ludovic Sforza : plan des principaux vestiges mis au jour lors des fouilles 2019-2020. (Pierre Papin, Service archéologique d'Indre-et-Loire)

tie en élévation (tour-porche occidentale, nef, transepts). Sur l'emprise, les vestiges de niveaux de construction de cette époque ont été explorés. Des traces des importants chantiers du XII^e s. ont également été identifiées, notamment celui de la couverture de la nef par deux pyramides octogonales (dites « dubes »), impliquant la construction de volumineux pilastres dont les fondations ont été partiellement dégagées. Le dépôt d'une cruche de la fin du XII^e ou du début du XIII^e s. dans une fosse devant la porte du chœur, témoigne peut-être d'un geste rituel ayant accompagné la cérémonie de (re)consécration effectuée au terme de ces travaux. Les vestiges des anciens sols dallés en tuffeau blanc de ces états romans ont en outre été reconnus, présentant par endroit un bon état de conservation.

Par ailleurs, l'analyse détaillée de l'évolution de la mise place des aménagements liturgiques de l'église à partir du XII^e s., est un des points forts de l'opération. Les fouilles ont tout particulièrement permis d'étudier en détail l'emplacement du jubé dont les premiers états datent de la première moitié du XII^e s. : l'existence d'un ouvrage composite a été mise en évidence, fait à la fois de structures en bois pour la partie septentrionale (matérialisées par des négatifs de parois et de poteaux dans les dallages) et de maçonneries pour la partie méridionale (identifiées grâce à ses fondations), soutenant ici une tribune. Cette dernière partie a connu au moins trois états de reconstruction au cours des XII^e et XIII^e s., dont deux pourraient être directement liées aux grands chantiers de reconstruction du chœur et de couverture par les « dubes ». Ces travaux se poursuivent par l'ajout d'un imposant massif maçonné à l'angle sud-ouest du jubé, soutenant probablement un escalier menant à la tribune (fig. 3). Il se conclut au XIV^e s. par l'ajout (ou la monumentalisation ?) d'autels dédiés à la Vierge et au Crucifix de part et d'autre de la porte du chœur. Ces fouilles constituent un exemple rare de documentation archéologique de la mise en place et de l'évolution d'aménagements liturgiques au sein d'une église collégiale.

C'est à l'ouest de ces aménagements liturgiques que les sépultures pratiquées dans la nef de l'église vont progressivement s'implanter à partir du début du XIV^e s. jusqu'à la fin du XVIII^e s. L'utilisation de cet espace a été intensive, les réutilisations de tombes nombreuses et les recoupements



Fig.3 : Loches (Indre-et-Loire) collégiale Notre-Dame, tombeau de Ludovic Sforza : photographie des vestiges du dernier état de jubé, partie méridionale (fouille 2020).
(Pierre Papin, Service archéologique d'Indre-et-Loire)

multiples. L'analyse anthropologique a permis d'identifier au moins 35 individus inhumés dans les 20 m² d'espace funéraire explorés (15 tout ou partiellement découverts en position primaire et une vingtaine en position secondaire). La population inhumée est majoritairement constituée d'hommes adultes relativement âgés : aucune femme et seulement 4 immatures sont présents, dont trois représentés par des ossements en position secondaire. Ceci signale assez logiquement un recrutement particulièrement privilégié pour cet espace prisé de l'église, essentiellement composé de nobles et de chanoines. Et c'est donc parmi ces individus que se trouvent possiblement les restes de Ludovic Sforza, dont plusieurs sources historiques des XVI^e-XVIII^e s. indiquent qu'il fut inhumé juste au-devant la porte du chœur (fig. 4). Divers indices issus des premières analyses (datation chronostratigraphique et radiocarbone ; sexe ; âge au décès ; analyses isotopiques sur la mobilité) semblent indiquer qu'une des inhumations retrouvées pourrait correspondre à la dépouille du duc. Toutefois, des analyses complémentaires visant à formellement l'identifier (notamment paléo-génétiques) sont encore en cours.

Au final, outre la découverte potentielle du tombeau de Sforza, les résultats de ces opérations permettent désormais de proposer une nouvelle synthèse des connaissances sur la collégiale du château de Loches, qui s'inscrit dans la continuité du programme de fouilles mené sur le site par le service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire depuis une dizaine d'années.

Pierre Papin



Fig. 4 : Loches (Indre-et-Loire) collégiale Notre-Dame, tombeau de Ludovic Sforza photographie de la sépulture F616 (à gauche), et de la partie supérieure de F617 dégagée en 2020 (à droite), présumée être celle de Ludovic Sforza.
(Pierre Papin, Service archéologique d'Indre-et-Loire)

MONTLOUIS-SUR-LOIRE

Les Hauts de Montlouis

Le diagnostic archéologique relatif au projet de création d'une ZAC au lieu-dit les Hauts de Montlouis, Bodets, Grangette se situe sur les hauteurs du bourg le long de l'actuelle rue de la Frelonnerie sur la commune de Montlouis-sur-Loire (Indre-et-Loire). La surface de l'emprise du projet soumise à prescription est 12 000 m². Au total, 7 790 m² ont fait l'objet d'ouverture mécanique. Les 6 ouvertures en tranchées et les extensions représentent une surface de 972 m², soit 8,10 % de la surface totale et 12,48 % de la surface réelle accessible. Cette intervention a permis la découverte d'un site épipaléolithique. Il est caractérisé par une concentration d'assemblage lithique homogène et complété par un élément structurant (vestiges d'un foyer). Les spécificités technologiques et typologiques du mobilier lithique permettent de propo-

ser de dater l'occupation du Laborien ancien (pointe de Malaunay). L'homogénéité et le bon état de conservation des pièces lithiques non chauffées sont à souligner pour ce contexte sableux dans la région Centre-Val de Loire. L'étude du mobilier permet également de poser l'hypothèse d'un campement aux activités diversifiées plutôt que d'une brève halte technique.

Deux excavations mises au jour sur l'emprise sont à rapprocher d'observations déjà réalisées sous formes d'indices de site et de structures protohistoriques sur les parcelles adjacentes. Le mobilier recueilli sur ce diagnostic ne permet toutefois pas d'associer ces vestiges à une occupation en particulier située en périphérie.

Marc Gransar

SAINT-CYR-SUR-LOIRE

2,4 rue Léandre-Pourcelot

Le diagnostic réalisé à Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire), au 2-4, rue Léandre-Pourcelot, en janvier 2020 a été mené dans le cadre du projet d'aménagement d'un centre médico-éducatif par l'association « Les Elfes ». L'emprise du projet, d'une superficie de 1,38 ha, se trouve au nord de la commune, en rebord de plateau. Le substrat est constitué de limons de plateau conservés sur une épaisseur de près de 1,5 m. Quelques artefacts en silex et des tessons de facture protohistorique ont été découverts en position résiduelle dans des creusements du Moyen Âge. Leurs caractéristiques ne permettent pas de préciser leur attribution chronologique.

Au centre de l'emprise, un enclos curviligne de près de 1700 m² a été mis en évidence. Les fossés, larges de 1,6 m et conservés sur 0,65 m de profondeur n'ont livré que de rares indices (TCA, ardoise et tessons). Au centre de l'enclos, on observe une concentration importante de structures, dont un alignement (ensemble 1) d'au moins six poteaux de grand module (0,90 m), qui sont brûlés. Disposés avec un écartement régulier de 1,8 m, ils signalent la présence d'une construction d'au moins 14 m de longueur et de 70 m² au sol. Un prélèvement de charbon a été réalisé dans le négatif de l'un de ces poteaux. La datation radiocarbone offre une probabilité très importante (94,9 %) autour des années 1034-1169. A l'extérieur, d'autres aménagements portent la superficie de cette occupation à au moins 3 000 m². On remarque notamment la présence de deux autres concentrations de poteaux (ensembles 2 et 3), de plus petites dimensions que le premier. Les datations réalisées sur ces deux ensembles, mais également dans le comblement du fossé de l'enclos sont très homogènes par rapport à la première (comprises entre le XI^e et le XII^e s). Plusieurs indices permettent enfin d'envisager la présence d'un chemin rectiligne, matérialisé par un fossé et une haie vive, menant à cet enclos.

La configuration de cet établissement (enclos curviligne, grande construction centrale) fait écho à quelques rares éléments de comparaison dans le département d'Indre-et-Loire, qui sont tous interprétés comme des habitats élitaires.

Jean-Marie Laruez

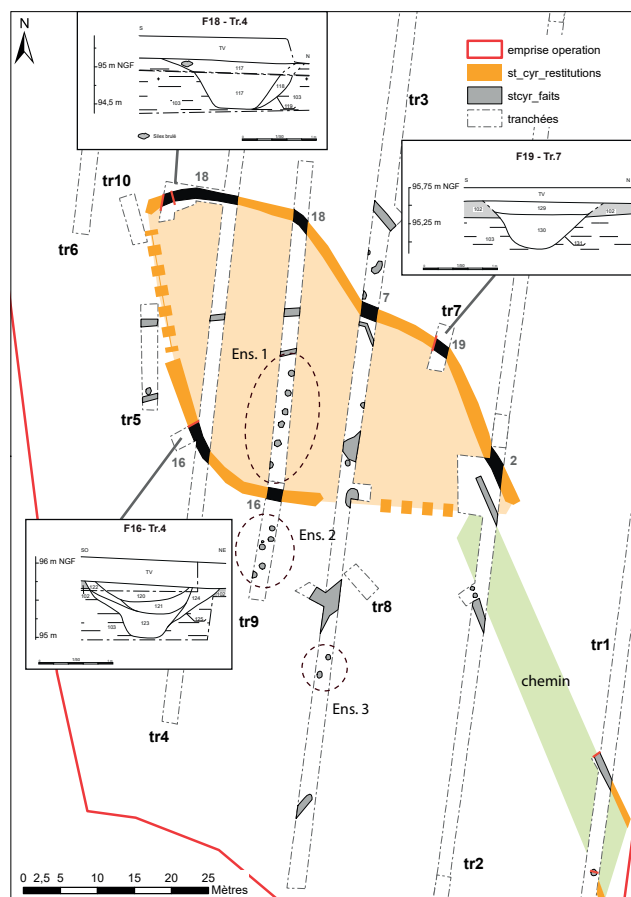


Fig 1 : Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) rue Léandre-Pourcelot : plan des vestiges (Jean-Marie Laruez, Service archéologique d'Indre-et-Loire)

SAINT-CYR-SUR-LOIRE ZAC Ménardière-Lande-Pinauderie tranche 3 phase 2

Plusieurs phases de diagnostics ont été prescrites dans le cadre du projet d'aménagement de la ZAC Ménardière-Lande-Pinauderie sur la commune de Saint-Cyr-sur-Loire en Indre-et-Loire (Marteaux 2014, Fabien et. al. 2017, Lusson et. al. 2019). La seconde tranche de cette phase 3 est éclatée en 5 zones pour un total de 43 980 m² (fig. 1). Ce diagnostic se situe sur le plateau du nord de Tours sur un replat, aux environs de 95 m NGF. Deux séquences de limons des plateaux (LP) sont attestées dans ce secteur et présentent un intérêt particulier pour le Paléolithique. Des sondages profonds régulièrement répartis ont donc été pratiqués en plus des tranchées continues classiques.

Ce nouveau diagnostic dans la ZAC de la Ménardière-Lande-Pinauderie vient confirmer la fréquentation de la zone sur une longue fourchette chronologique.

Les indices du Paléolithique moyen sont présents en secteur 3 avec 4 pièces lithiques et font écho au site de l'extension de la clinique de l'Alliance localisé 450 m plus au nord. Mais aucun niveau d'occupation n'est actuellement mis en évidence malgré la mise en œuvre d'un maillage de sondages profonds resserré en secteur 3.

Des éléments lithiques tenus du Néolithique/Protohistoire indéterminée sont attestés, mais aucun creusement ne peut y être rattaché.

La poursuite des investigations en secteur 1 à l'ouest a permis de circonscrire l'occupation du V^e s. av. J.-C. décelée en tranche 1 de la phase 3 en 2019 (fig.2). Il s'agit d'une exploitation agropastorale classique pour notre zone d'étude sous la forme de petits bâtiments sur



Fig. 1 : Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) ZAC de la Ménardière-Lande-Pinauderie : plan masse du diagnostic archéologique. (Léa Roubaud, Inrap)

poteaux plantés et quelques fosses réparties sur environ 2 ha.

En secteur 2, la bande de 20 m restant à explorer a été l'occasion de mieux comprendre les découvertes réalisées en 2014 au nord avec la suite de l'enclos fossoyé de 1,4 ha et les quelques aménagements internes associés pour la fin du II^e av. J.-C. et le tout I^{er} s. ap. J.-C. Le matériel ou les structures archéologiques (fossés et bâtiments sur poteaux) rencontrés ne mettent en évidence aucune spécificité et l'exploitation agropastorale devait primer pour cet établissement. L'ensemble des éléments mis au jour suggère un domaine classique et comparable aux occupations déjà connues sur le plateau nord de l'agglomération tourangelle.

Enfin, pour la période gallo-romaine une fréquentation de la zone est reconnue sans caractérisation possible (une vaste fosse ou cave). De nombreux faits demeurent non datés à l'échelle de l'ensemble de la ZAC et participent

très certainement de ces occupations du Néolithique à la période gallo-romaine.

Dorothée Lussion

Fabien et al. 2017 : FABIEN L. dir., DJEMMALI N., GARDÈRE P., LANDREAU C., MILLET S., POITEVIN G., *Centre-Val-de-Loire, Indre-et-Loire. Création d'une ZAC. Saint-Cyr-sur-Loire, lieux-dits « Ménardièrre », « Lande » et « Pinauderie »* : rapport final d'opération de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Lussion et al. 2019 : LUSSON D. dir., DI NAPOLI F., GARDÈRE P., PRADAT B., POITEVIN G., *Saint-Cyr-sur-Loire, ZAC Ménardièrre-Lande-Pinauderie, phase 3, tranche 1, Centre-Val de Loire, Indre-et-Loire* : rapport final d'opération de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

Marteaux 2014 : MARTEAUX F., *Saint-Cyr-sur-Loire ZAC Ménardièrre-Lande-Pinauderie, phase 1. 37214071 OP* : rapport de diagnostic archéologique, Tours : Service de l'archéologie du département d'Indre-et-Loire.

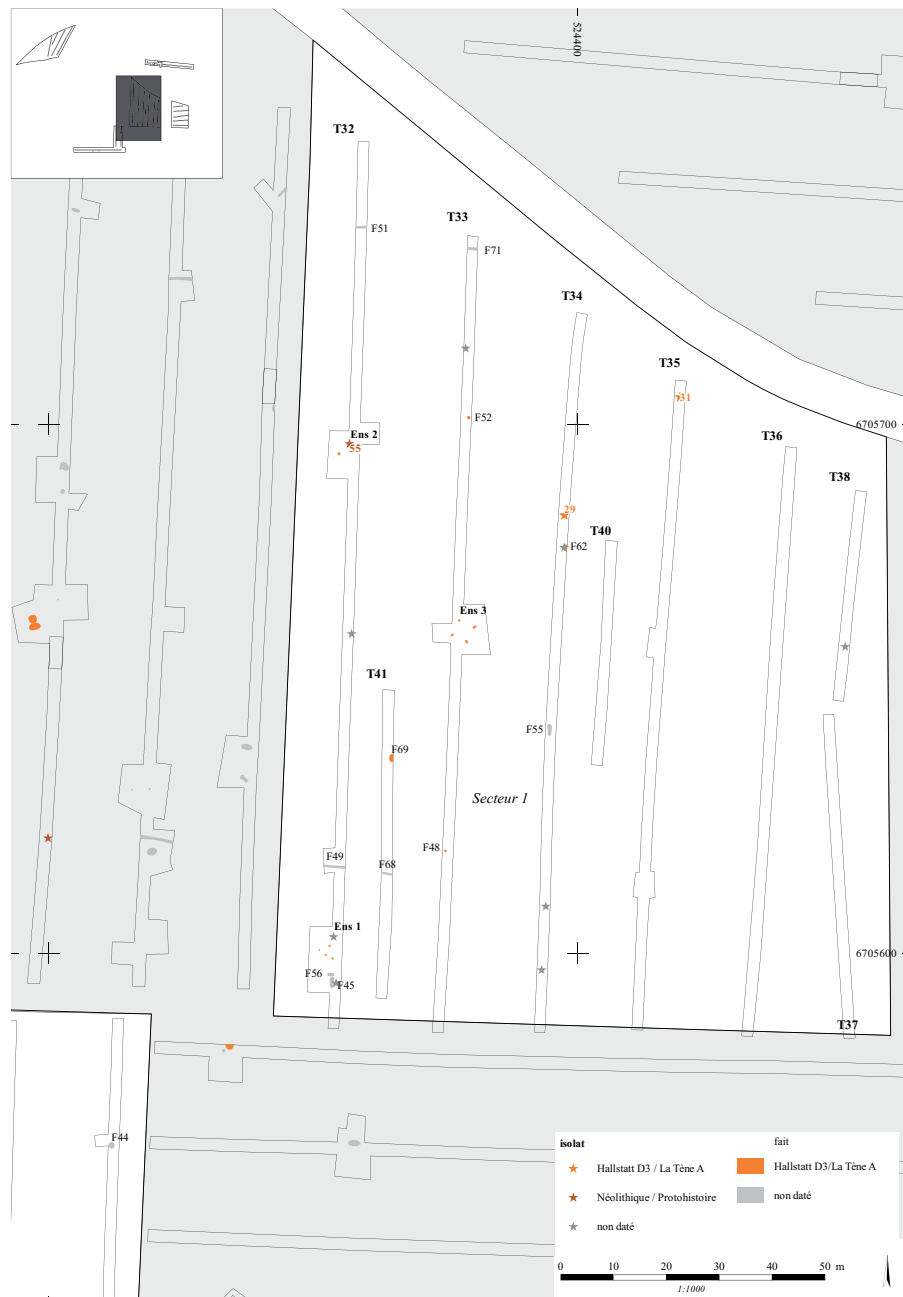


Fig. 2 : Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire) ZAC de la Ménardièrre-Lande-Pinauderie : l'occupation de la Période 3 : V^e s. av. J.-C. (Léa Roubaud, Inrap)

Lors des diagnostics réalisés le long de l'autoroute A10, sur le tronçon 6 à Saint-Épain, un site Haut-Empire a été identifié au nord de l'aire de service de Sainte-Maure-de-Touraine. La fouille de l'élargissement A10 à Saint-Épain a débuté le 26 mai pour s'achever le 28 août 2020.

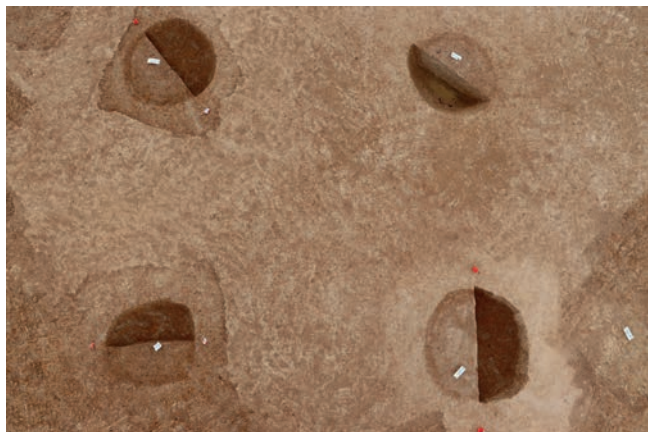


Fig 1 : Saint-Épain (Indre-et-Loire) A10 tronçon 6 : vue en plan d'un grenier dans la zone centrale du site. (Denis Godignon, Inrap)

Après décapage complet, 252 faits ont été enregistrés. La découverte d'un puits et d'un ensemble de fosses artisanales de grandes dimensions ainsi que d'une zone de concentration de trous de poteau est venue enrichir les données attendues après le diagnostic. Une occupation structurée par des fossés parcellaires a été mise au jour. La nature de certains vestiges et les datations radiocarbone ont permis de mettre en évidence une occupation beaucoup plus longue que supposée au vu des premiers éléments fournis par le diagnostic.

L'occupation humaine semble se concentrer sur le replat de la pente inscrite dans la zone centrale de l'emprise. Elle est principalement du Haut-Empire. Le site antique n'a pas été appréhendé dans sa totalité, il semble déborder des limites d'emprise à l'est comme à l'ouest. Cette occupation est riche en vestiges malgré l'état d'arase-



Fig 2 : Saint-Épain (Indre-et-Loire) A10 tronçon 6 : vue de détail d'une partie de l'ensemble artisanal, les fosses F95 et F96 communiquant par le canal F202. (Jérôme Tricoire, Inrap)

ment des structures. Des vestiges d'activités diverses, composés de multiples éléments, sont répartis dans des espaces structurés par un système fossoyé.

Même si ces fossés participent en partie au système de drainage, ils semblent surtout utilisés comme marqueurs séparant des espaces. En effet, le tracé des fossés conditionne l'implantation des autres structures présentes sur le site.

Au sud des fossés, la partie basse et inondable est peu investie par l'occupation humaine.

En partie centrale, sur le replat du terrain, les fossés enclosent un espace complexe. Des activités artisanales variées et des aires de stockage se répartissent autour d'un espace vide : greniers, fosses, vestiges du travail du fer avec activité de martelage et, à proximité du puits, un ensemble artisanal dévolu à la tannerie ou la foulonnerie.

Au nord des fossés, l'espace se divise en deux zones dont les fonctions sont différenciées : à l'ouest, sur environ 120 m² une forte densité de trous de poteaux a été localisée. Ce nuage de poteaux signale une zone bâtie. À l'est, ont été mis au jour des fosses (cellier, fosse à fumure, mare) et quelques trous de poteaux.

Sandrine Bartholome



Fig 3 : Saint-Épain (Indre-et-Loire) A10 tronçon 6 : vue de détail d'un aménagement latéral de la fosse à fumure F15. (Jérôme Tricoire, Inrap)

TOURS

203 rue des Douets

Le terrain exploré au 203 rue des Douets, dans l'emprise de l'Institut Médico-Educatif Saint-Martin des Douets à Tours, (Indre-et-Loire) préalablement à la construction d'immeubles à vocation résidentielle, a livré quelques indices d'une fréquentation ancienne du secteur illustrée par trois petits creusements regroupés dans une même

tranchée dont l'attribution chrono culturelle reste mal définie entre le Néolithique et la Protohistoire. Ces indices viennent s'ajouter aux nombreuses découvertes faites sur le Plateau de Tours nord.

Anne-Marie Jouquand

Âge du Fer

Moyen Âge

VEIGNÉ

Vaugourdon, A10 Tronçon 1

Gallo-romain

La fouille de Veigné, Vaugourdon, fait suite au diagnostic archéologique réalisé par Dorothée Lusson en 2018. À l'issue de la fouille, trois principales périodes chronologiques ont pu être individualisées : La Tène finale, l'Antiquité et le haut Moyen Âge/Moyen Âge central.

Si quelques indices sporadiques et ténus de la Protohistoire ancienne ont bien été mis en évidence sur la fouille, il faut attendre la période de La Tène finale pour que le site commence à se structurer sous la forme d'un habitat enclos fossoyé. Celui-ci n'est plus matérialisé que par deux fossés formant un angle droit enserrant les probables vestiges d'un petit bâtiment ; le reste de cette occupation, c'est-à-dire sans doute sa majeure partie, se développe en dehors de l'emprise explorée.

L'occupation du site reprend (*continuum* ?) sous la forme très structurée d'une *villa* antique construite à la fin du I^{er} s. ap. J.-C. ou au début du siècle suivant, perçue dans la presque totalité de son emprise. La *pars urbana* est délimitée par un enclos maçonné enserrant la résidence principale et une dépendance abritant un balnéaire. La *pars rustica* se développe à l'est ; elle est caractérisée par quatre autres bâtiments maçonnés. Parmi ceux-ci, le bâtiment 2, dont la fonction est liée à l'activité vinicole, a fait l'objet de toutes les attentions. En effet, l'édifice est muni d'une cuve étanche à fosse de vidange, sans doute associée à un fouloir. Aucune trace de pressoir à raisin n'a été mise en évidence dans le reste du bâtiment qui pouvait alors être destiné au stockage du vin (chais) dans des foudres, certainement en bois, et dont il ne subsisterait aucune trace.

Quelques vestiges mobiliers et immobiliers montrent que l'occupation perdure au Bas-Empire/Antiquité tardive. Il n'a pas été possible de caractériser la forme de cet habitat tardif, ni même d'établir précisément l'état des bâtiments maçonnés de l'établissement initial.

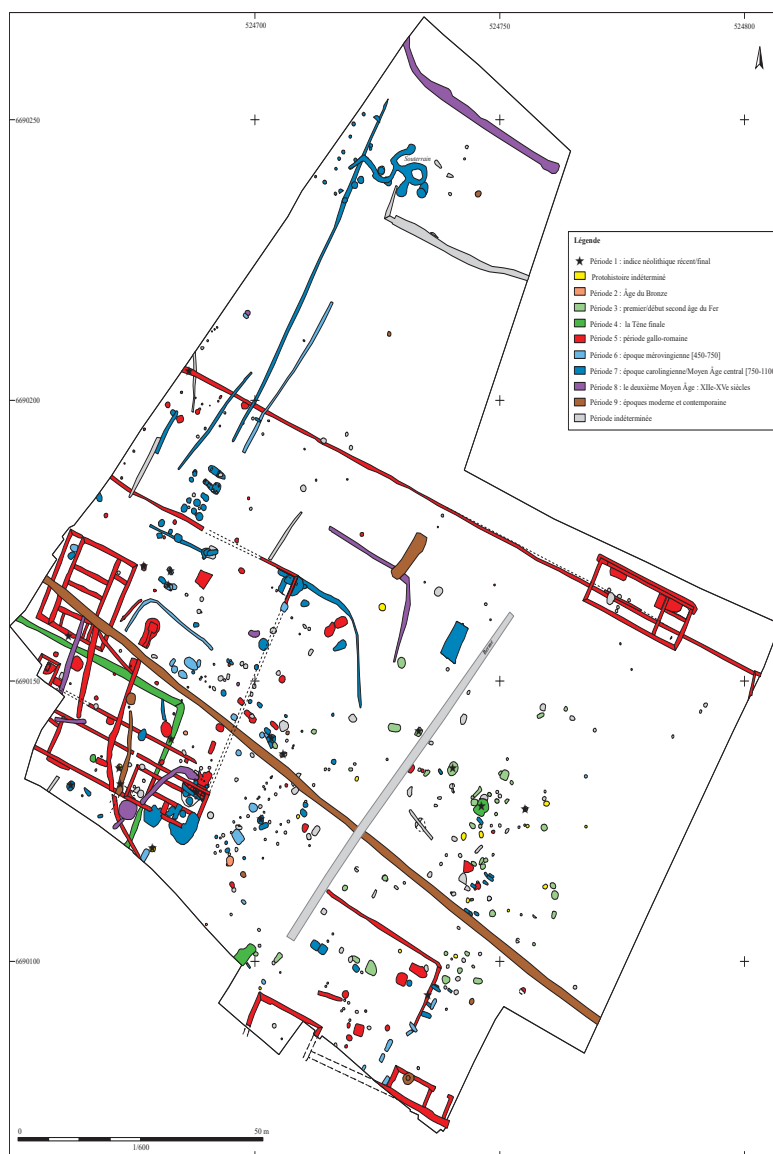


Fig 1 : Veigné (Indre-et-Loire) Vaugourdon, A10 Tronçon 1 : plan phasé (Béatrice Marsollier, Inrap)



Fig 2 : Veigné (Indre-et-Loire) Vaugourdon, A10 Tronçon 1 : vue générale de la cuve étanche F936 située dans le bâtiment 2 de la *pars urbana*. Elle est destinée au stockage des moûts issus du foulage du raisin. Le fouloir était vraisemblablement situé plus haut sur le cliché, juste de l'autre côté du mur. La cuvette située au fond du bassin facilite la récupération et l'extraction des bourbes de décantation du jus (Nord en bas à gauche) (Nicolas Holzem, Inrap).

L'occupation reprend plus densément à l'époque mérovingienne où elle est matérialisée par une trentaine de creusements, mais la forme de cette installation, sans doute assez lâche, n'a pas non plus été clairement saisie.

Il faut attendre la période carolingienne pour que l'organisation spatiale de l'habitat apparaisse à nouveau structurée. En effet, différentes zones à vocations spécifiques ont pu être individualisées pour cette époque et le Moyen Âge central [750-1100] : aire funéraire, batteries de silos, souterrain refuge, bâtiment excavé. Des concentrations de trous de poteau permettent de localiser assez précisément l'emplacement de trois bâtiments, mais ces ensembles de vestiges sont trop diffus pour qu'il soit possible de définir précisément la forme de ces entités architecturales.

Les vestiges archéologiques postérieurs au XII^e s. sont rares et épars. Au regard des faibles ensembles céramiques fournis au cours du second Moyen Âge, un transfert de l'épicentre de l'occupation en dehors des limites investies est à considérer, peut-être au profit de l'actuel hameau de Vaugourdon.

Nicolas Fouillet

Lusson 2019 : LUSSON D., *Centre-Val de Loire, Indre-et-Loire, Veigné, Section 1, Tronçon 1. Projet d'aménagement en 2x3 voies de l'autoroute A10 entre Poitiers et Veigné* : rapport final d'opération de diagnostic archéologique, Pantin : Inrap CIF.

Néolithique

Âge du Fer

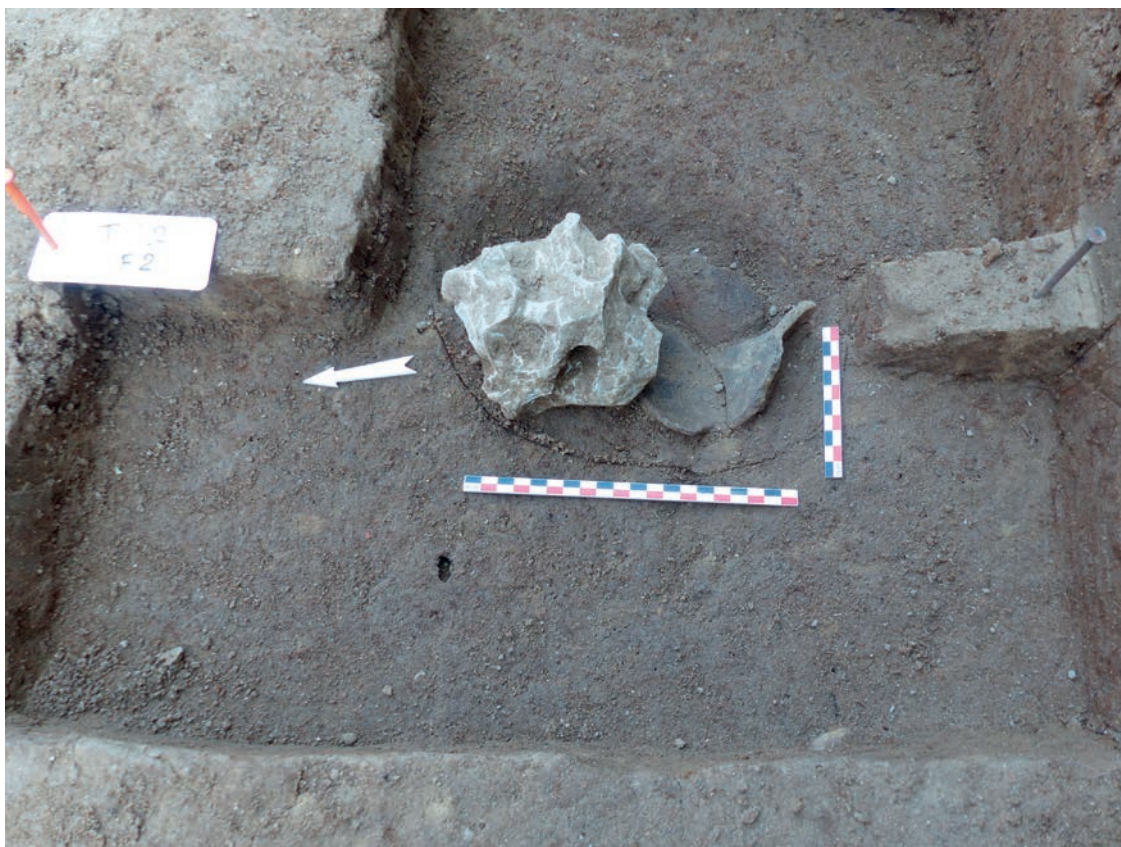
VOUVRAY La Varenne

Âge du Bronze

Moyen Âge

Située sur la commune de Vouvray, l'emprise explorée se trouve dans la plaine alluviale de la Loire sur la rive droite du fleuve, à environ 500 m à l'est de son cours actuel. Les faciès sédimentaires rencontrés sur le terrain correspondent à des dépôts alluviaux directement rattachés au système ligérien. À l'issue du diagnostic, nous avons exploré 2 443,3 m², soit 10,68 % de l'emprise. Au total, 11 structures archéologiques ont été mises au jour dans six tranchées, mais ce sont surtout les artefacts (céramiques et lithiques) qui nous renseignent sur les occupa-

tions présentes sur l'emprise. Les 20 tranchées ont toutes livré du mobilier lithique et/ou céramique de toutes les périodes. Le mobilier est dans l'ensemble mal conservé et souvent fragmenté et roulé. Au total, 716 fragments de céramique et 312 éléments lithiques ont été recueillis selon une répartition en planimétrie laissant entrevoir des secteurs plus ou moins denses. Des indices du Néolithique final sont présents dans la tranchée 16 en limite d'emprise nord-ouest, soit une quarantaine d'éléments céramiques. Une petite structure F13 (TP probable) datée



Vouvray (Indre-et-Loire) la Varenne : trou de poteaux (F2 tr.2) contenant des restes d'un petit pot à profil arrondi se rapportant au Bronze final III. (Mahaut Digan, Inrap)

par analyse ^{14}C indique un âge entre 2699–2565 cal BC (68 % Beta 574998) permettant un rattachement au Néolithique final. Des indices du Bronze ancien sont présents dans la tranchée 11 située au sud-ouest de l'emprise. C'est l'époque qui est la mieux représentée en termes de vestiges céramiques avec 125 tessons identifiés dans cette tranchée (base US 1004). Le mobilier lithique trouvé dans cette tranchée dans les mêmes niveaux se rattacherait également à cette occupation. Bien qu'il n'y ait pas de structure conservée, l'ensemble de ces indices laisse entrevoir un horizon anthropisé. Des indices du Bronze final sont présents essentiellement dans la tranchée 2 et sont documentés par une structure F2 (enfouie entre 1,50 et 1,80 m de profondeur dans l'US4) rattachée au Bronze final III. Des indices relatifs à une occupation datant de la fin du premier âge du Fer et du début du second âge du Fer sont présents dans les tranchées 2 et 14 (entre 1,4 et 1,70 m de profondeur). Dans la tranchée 2, une petite fosse charbonneuse F4 datée par analyse ^{14}C indique un âge entre 592-408 cal BC (61 % Beta 574997) permettant un rattachement au début de La Tène ancienne. Le second âge du Fer est représenté par des éléments céramiques provenant de plusieurs tranchées (71 éléments), mais il n'y a aucune structure avérée pour cette

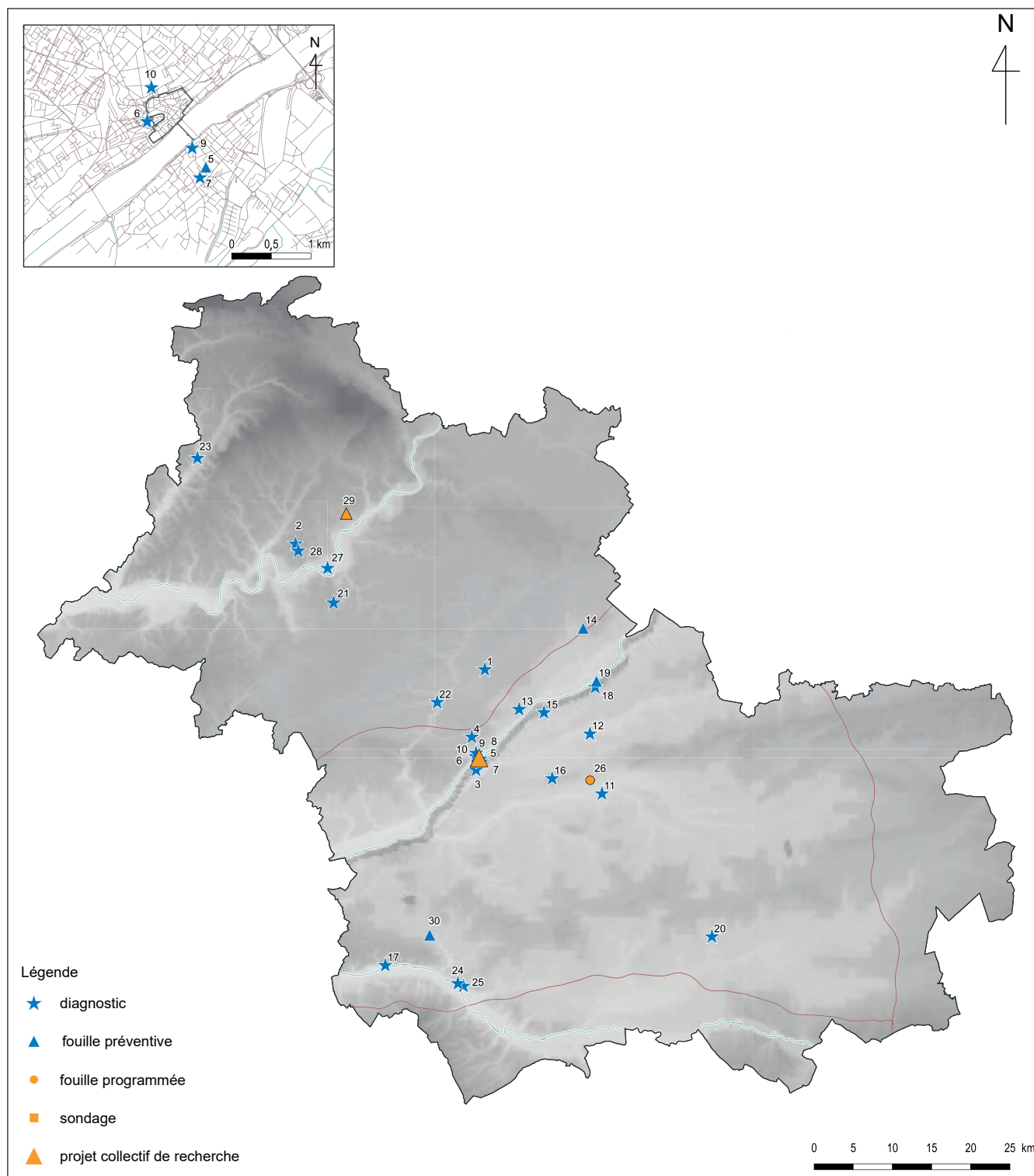
période. De même que pour la période gallo-romaine, des tessons de céramique ont été trouvés sur l'ensemble de l'emprise dans l'US supérieure 1003 (entre 0,80 et 1,20 m) sans structures avérées. La période médiévale est représentée essentiellement par quelques indices (céramiques en position secondaire) du haut Moyen Âge (période mérovingienne) provenant des US supérieures. Enfin, cette chronologie se termine par quelques rares indices modernes à contemporains. Bien que l'ensemble des vestiges archéologiques soit présent à l'état résiduel, ceux-ci témoignent de la fréquentation de groupes humains sur la rive droite de la Loire à différentes périodes du Néolithique final jusqu'à la période contemporaine. Ces indices d'occupation contribuent à documenter la présence des sociétés humaines dans le Val de Loire tourangeau où les informations restent encore très lacunaires dans ce secteur en aval de la ville de Tours. Les données géomorphologiques et paléoenvironnementales traitées contribuent à alimenter les questions de dynamique du paysage et d'occupation humaine dans ces contextes.

Mahaut Digan

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
41009	Averdon, le Rebrou, le Dolin tranche 3	Couderc Agnès (INRAP)	OPD	IND	0612653	1 ON
41010 41294	Azé, Villiers-sur-le-Loir, les Grands Champs	Jouanneau-Bigot Sylvia (INRAP)	OPD	GAL	0612491	2
41018	Blois, 29 av Pierre Brossolette	Baguenier Jean-Philippe (INRAP)	OPD		0612005	3
41018	Blois, rue François Billoux	Baguenier Jean-Philippe (INRAP)	OPD		0612704	4
41018	Blois, 1 ruelle Rocheron	Couvin Fabrice (INRAP)	OSE		0612533	5
41018	Blois, château de Blois aile François 1 ^{er}	Dalayeun Marie-Denise (INRAP)	OPD	BRO MA	0612710	6
41018	Blois, 22 rue Pierre-Mosnier	Josset Didier (INRAP)	OPD	GAL MA	0612559	7
41018	Blois, Ville et Territoire ligérien depuis les premières installations humaines	Josset Didier (INRAP)	PCR		0612601	8
41018	Blois, 26 Quai Villebois Mareuil	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD	GAL MA	0612535	9
41018	Blois, rue du Bourg Neuf	Poitevin Grégory (INRAP)	OPD	GAL MA	0612686	10
41025	Bracieux, rue des Brémailles	Jouanneau-Bigot Sylvia (INRAP)	OPD	MA	0612671	11
41034	Chambord, château, site "des casernes"	Prie Arnaud (INRAP)	OPD	FER MA	0612566	12
41116	Lisle, les Sablons	LETHROSNE Harold (PRIV)	FP	NEO	0612084	29
41134	Menars, ZAC des Coutures - T2-T3-T4	Cherdo François (INRAP)	OPD	NEO FER MA MOD	0612701	13
41136	Mer, les Cent Planches	Cherdo François (INRAP)	OSE	FER	0612631	14
41148	Montlivault, Le Colombier	Trémel Amandine (INRAP)	OPD	NEO FER MA MOD	0612575	15
41150	Mont-Près-Chambord, rue Nationale, la Chabardière ouest	Couderc Agnès (INRAP)	OPD	MOD CON	0612582	16
41151	Montrichard, donjon et des ruines du château	Holzem Nicolas (INRAP)	OPD		0612560	17
41155	Muides-sur-Loire, rue de l'Etang, lot 1	Digan Mahaut (INRAP)	OPD	CON	0612557	18
41155	Muides-sur-Loire, rue des Flénats	Kildea Fiona (INRAP)	OSE	PAL BRO	0612563	19
41180	Pontlevoy, boulevard des Tilleuls, Chevières	Grall Morgan (PRIV)	OSE	FER GAL	0612495	30
41194	Romorantin-Lanthenay, route d'Orléans	Digan Mahaut (INRAP)	OPD	CON	0612586	20
41200	Saint-Anne, la Guignardière	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD	MOD CON	0612700	21
41203	Saint-Bohaire, le Haut-Bourg	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	CON	0612599	22 ON
41235	Sargé-sur-Braye, allée des Ruches	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD	IND	0612687	23
41258	Thésée, 1 Impasse François Rabelais	Chimier Jean-Philippe (INRAP)	OPD		0612623	24 ON
41258	Thésée, rue des Charmoises	Couvin Fabrice (INRAP)	OPD	PAL NEO	0612677	25
41262	Tour en Sologne, la production du fer dans les forêts du Centre de la France : forêt de Boulogne	Lacroix Solène (SUP)	FP	MA	0612600	26
41269	Vendôme, 4 avenue Georges Guimond	Jouquand Anne-Marie (INRAP)	OPD	CON	0612689	27
41269	Vendôme, ZAC du Bois de l'Oratoire phase 2	Poitevin Grégory (INRAP)	OPD	PAL FER GAL MOD	0612598	28

Carte des opérations autorisées



Paléolithique

Moyen Âge

AZÉ, VILLIERS-SUR-LOIR
Les Grands Champs

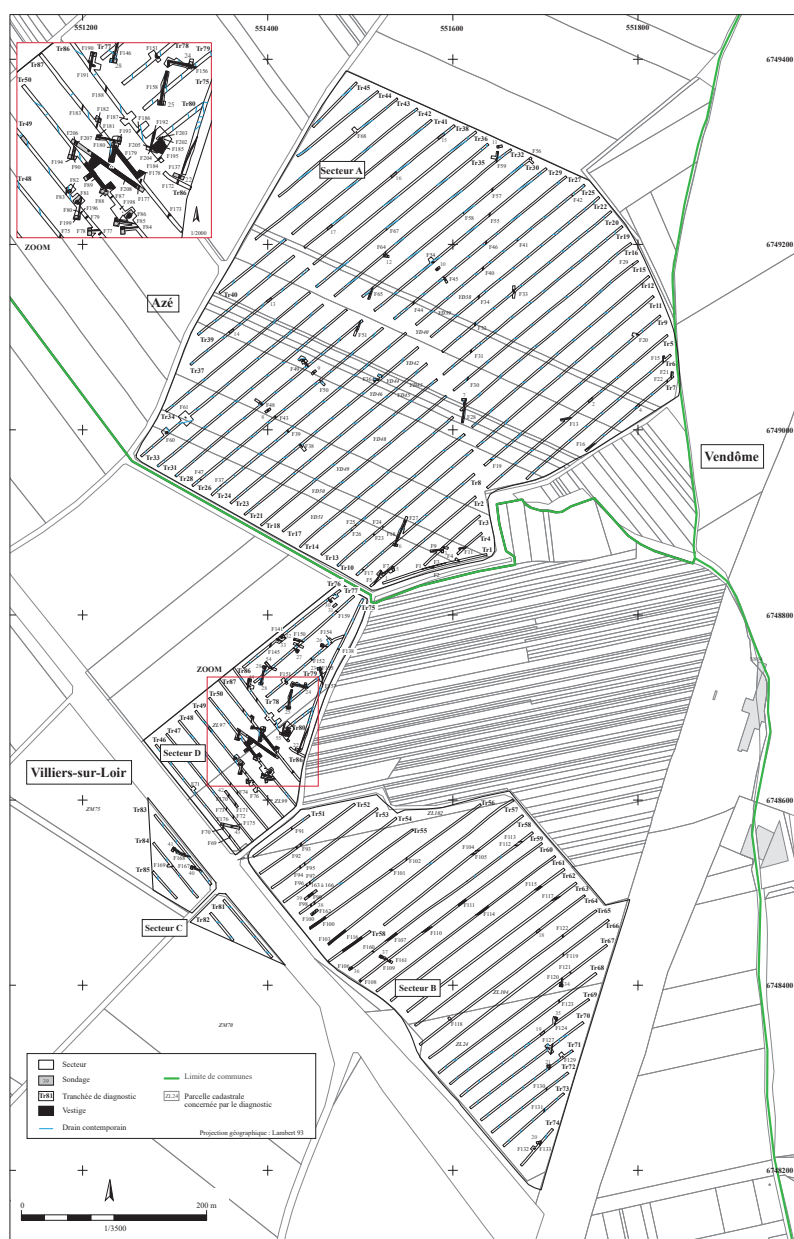
Gallo-romain

Époque moderne

Cette opération de diagnostic archéologique préventif est localisée aux lieux-dits les Tailles de l'abbaye et Ronsard sur la commune d'Azé et les Grands Champs à Villiers-sur-Loir. Mise en œuvre préalablement à la réalisation de la deuxième tranche de la ZAC du Parc technologique du Bois de l'Oratoire, à l'ouest du bois éponyme, cette intervention couvre 328 112 m² (fig. 1).

L'emprise est située sur une zone de plateau et de versants orientés vers une petite vallée à l'est de la Gare TGV. Dans ce secteur, le réseau hydrographique est dominé par la présence de la vallée du Loir, s'écoulant largement au sud de l'opération. Le substrat est à dominance argileuse, ponctué de limon et de silex grossiers. Certaines couches ont révélé la présence d'oxydations ferromanganiques, plus ou moins abondantes. Celles-ci témoignent de battements verticaux dans les profils d'une nappe phréatique perchée, mise en évidence dans cette partie du plateau. Enfin, sur ces dépôts, une couverture de formations superficielles a été observée. On note la présence de colluvions au cachet parfois éolien, dont l'épaisseur dépasse le mètre en périphérie méridionale du Secteur A.

Des vestiges archéologiques de toutes périodes, plus ou moins ténus, ont été mis au jour sur l'ensemble de l'emprise prescrite. Une occupation rurale du Haut-Empire accrochée sur un point haut du plateau, en secteur D, à une altitude avoisinant 138,70 m NGF, est à



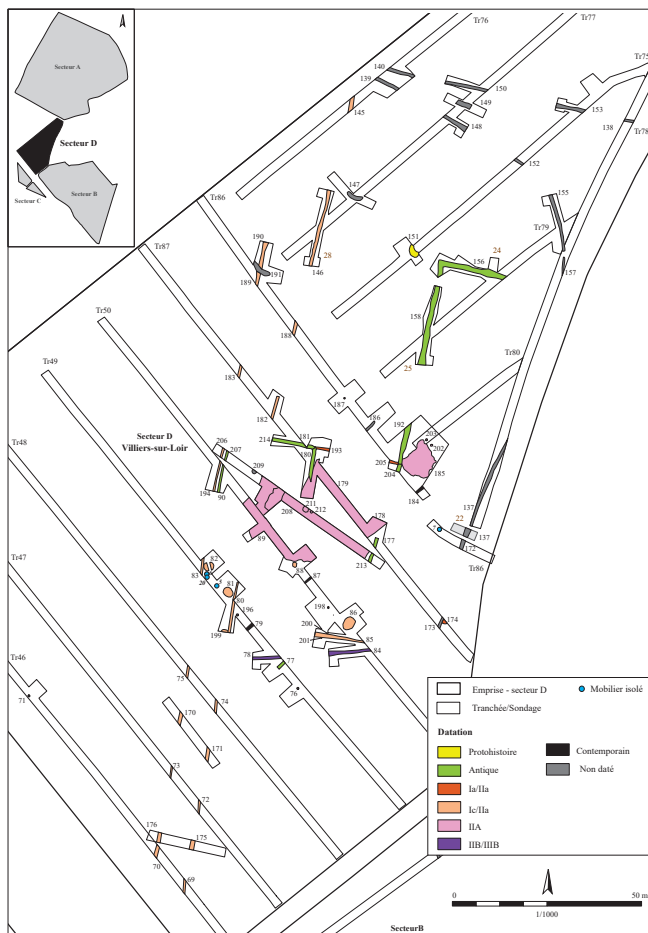


Fig. 2 : Azé, Villiers-sur-Loir (Loir-et-Cher) les Grands Champs : mise en phase du site du Haut-Empire en secteur D. (Béatrice Marsollier, Inrap)

souligner. Le mobilier prélevé, en très mauvais état de conservation, ne permet pas d'étayer une chronologie précise à ces vestiges.

Les premiers indices anthropiques découverts sont quelques silex taillés, dont un élément attribué au Paléolithique moyen et un possible fragment de racloir (période 1). Ils sont disséminés dans les colluvions de la moitié orientale du secteur A.

Quelques tessons de céramique de facture protohistorique ont été mis au jour également dans les colluvions du même secteur que les pièces lithiques (période 2). D'autres tessons de même datation ont été piégés dans un chablis au nord de l'occupation du Haut-Empire.

La période la mieux représentée est l'Antiquité (période 3). En secteur A, du parcellaire fossoyé peut y être rattaché, selon les quelques mobiliers qu'il contenait. Cependant, l'essentiel de l'occupation du Haut-Empire se concentre en secteur D, au sommet du plateau et couvre une super-

ficie d'environ 1,5 ha. Bordée à l'ouest par un chemin, elle se développe vers l'est, hors emprise (fig. 2). La position de cette occupation traduit une volonté de palier aux inondations régulières d'un sol fortement argileux. En plus de la volonté de délimiter des parcelles, le creusement de multiples fossés sur le haut du plateau et dans les pentes en est témoin. Les éléments structurant l'occupation du Haut-Empire sont globalement orientés selon les points cardinaux (15-20° Est environ). Les prémices de cette implantation interviennent dès le début du I^{er} s. ap. J.-C. Ils se traduisent sous la forme de quelques tessons de céramique retrouvés épisodiquement dans les colluvions, d'une portion de parcellaire localisée au nord du site, d'une fosse isolée en périphérie orientale et trois trous de poteau localisés au sud du plateau. Un *hiatus* entre les deux premières phases d'occupation n'a pu être précisé. Toutefois, à partir du dernier quart du I^{er} s.-début du II^e s. ap. J.-C., un chemin orienté nord/sud est installé (fig. 3). Il limite l'extension de l'occupation sur le plateau ; aucun vestige n'ayant été retrouvé à l'ouest de celui-ci. Seuls les deux fossés bordiers sont conservés et quelques témoins tenus de recharges et d'ornières. Ce chemin distribue une occupation rurale à vocation domestique représentée par une portion de fossé qui en matérialise la limite sud, un possible puits et une fosse riche en rejets de foyer. Le fossé et la fosse contenaient un grand nombre de tessons de céramique fortement fragmentés et brûlés évoquant la présence d'un habitat à proximité. Le mobilier céramique étudié pour cette phase révèle un statut relativement aisé et des rejets cohérents d'une occupation de type *villa*. Signalons cependant le mauvais état de conservation du matériel : fortement érodé et brûlé, indicateur d'incendies. Pour cette phase, les vestiges archéologiques renvoient à une occupation rurale antique classique de la région Centre-Val de Loire. Appartient-elle à un domaine plus vaste ? S'agit-il d'un secteur dédié, mais non défini à la lumière du diagnostic, d'une *pars rustica* ? Ou encore, d'une partie d'établissement agropastoral autonome ? Dans un laps de temps non défini par la céramique mais en continuité avec l'occupation de la fin du I^{er} s. ap. J.-C., l'espace est divisé par des enclos orientés globalement nord/sud. Un fossé marque la limite sud de l'occupation du Haut-Empire. Un des enclos est creusé sur une portion de parcellaire antérieur et est installé en partie sur le chemin. Alors que ce dernier marquait encore le paysage. Percés par les fosses d'extraction de la phase suivante, la destination de ces enclos reste inconnue : culture, parcage ? Faut-il les rattacher à la phase précédente, ou s'agit-il d'une occupation différente du plateau à une période mal définie, entre la vocation domestique de la phase antérieure et l'artisanat de la phase suivante ?

À partir de la première moitié du II^e s. ap. J.-C., le site change de fonction. De grandes fosses aux profils irrégu-



Fig. 3 : Azé, Villiers-sur-Loir (Loir-et-Cher) les Grands Champs : vue d'ensemble vers le sud des fossés bordiers du chemin daté du dernier quart du I^{er} s./ début du II^e s. ap. J.-C., mire de 1 m. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)



Fig. 4 : Azé, Villiers-sur-Loir (Loir-et-Cher) les Grands Champs : au premier plan, vue rapprochée vers le sud-est du front de taille comblé par des rejets domestiques, à l'arrière-plan, l'emprise du creusement, mire de 1 m. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

liers sont creusées au centre du plateau. Elles entaillent une partie de la voie et des enclos de la phase précédente pour extraire de l'argile. Des indices d'activités artisanales et d'aménagements ont été observés : un décaissement en front de taille et un lit de pierres de silex aménagé au fond d'une des fosses (fig. 4). Des poteaux sont disposés au sein et autour d'une autre. Une couche de rejets liée à une occupation, sans doute artisanale, a été identifiée contre le front de taille. Les nombreux fragments brûlés de tegulae, de parois et de torchis peuvent être mis en rapport avec des structures artisanales de type combustion, four, etc., mais non perçues dans l'emprise. Les lots céramiques sont dominés par les pâtes sombres (céno-manes ?), avec une prédominance des pâtes sableuses carnutes. Les grands contenants sont bien représentés par les amphores. La vaisselle de table et de stockage évoque la sphère domestique (assiettes, pots, etc.). Une seconde séquence d'abandon a été observée pour une partie des fosses d'extraction testées. Elles ont servi de lieu de dépotoir domestique et de démolition de constructions. Lors, de la première phase de diagnostic de la tranche 2 à Ozans dans l'Indre, de grandes fosses isolées de l'habitat ont été découvertes (Munos et al. 2010). Elles ont été interprétées comme de l'extraction d'argile à la période antique. Le diagnostic à Attray dans le Loiret a mis en évidence une grande fosse isolée au profil irrégulier (Musch et al. 2007). Elle était destinée à extraire du calcaire ou de la marne. Tout comme notre exemplaire, un front de taille a été mis en évidence. Elle a également servi dans un second temps comme dépotoir domestique et rejets de démolitions de bâtiments environnants. Les datations céramiques indiquent une fourchette comprise entre la fin du I^{er} s. et le premier quart du II^e s. ap. J.-C. Vers la seconde moitié du II^e s. ap. J.-C., le site apparaît déserté peu à peu ; à moins qu'il ne se déplace ou que sa fonction change à nouveau et que les indices matériels soient trop ténus pour l'appréhender. Les fosses d'extractions sont comblées. Les seuls témoins sont deux portions fossoyées en périphérie méridionale du plateau. L'orientation diverge par rapport à la distribution des vestiges des phases précédentes. Enfin, sur les pentes au nord du secteur D, quatre ensembles de fossés ont été

mis au jour. Non datés et offrant peu de recoupements chrono-stratigraphiques avec l'établissement du Haut-Empire, il est illusoire de les insérer dans la trame du site. Les orientations diffèrent légèrement, mais restent globalement calées sur l'occupation du Haut-Empire. Ce parcellaire suggère des limites de propriétés, un enclos ou encore un fossé bordier de chemin récent. Soit en barrant la pente, soit en la suivant, ce réseau fossoyé traduit une volonté de contourner les eaux.

Le second Moyen Âge est représenté par un trou de poteau localisé en périphérie orientale du secteur A (période 4). Dans les environs, quelques autres vestiges de typologie similaire ont été découverts. Ce trou de poteau demeure un indice d'activité anthropique au Moyen Âge dans ce secteur.

La période moderne se signale par un bruit de fond céramique disséminé dans les labours du secteur D, au cœur de l'occupation antique (période 5).

Les XVIII^e, XIX^e et jusqu'au milieu du XX^e s. sont représentés par une sépulture isolée d'un adulte inhumé, mis au jour dans l'angle occidental du secteur A (période 6). Les conclusions de l'étude tendent davantage vers une mise en terre illicite sans soin particulier dans le dépôt du corps. Dans ce même secteur, deux fossés sont visibles sur le cadastre napoléonien de 1826 (Ref. 3/P2/10/3. Section A2 d'Azay). Ici l'anthropisation reste faible, cependant marquée par d'anciennes limites agricoles orientées selon les points cardinaux. La forte proportion des fossés indique une volonté de drainer un espace régulièrement gorgé d'eau.

Concernant le secteur B, des vestiges d'exploitations agropastorales ont été découverts : un chemin agricole, des limites parcellaires, un enclos fossoyé, une construction sur poteau et l'enfouissement d'un équidé en bordure de limite parcellaire. Non datés, cependant ces vestiges interviennent avant la politique actuelle de grands travaux ferroviaires. En secteur C, des tronçons fossoyés non datés ont été mis en évidence. L'hypothèse de fossés bordiers d'un chemin antérieur au remembrement des parcelles est avancée.

En secteur B, la période actuelle est marquée par une zone de travaux liée au TGV Paris – Bordeaux : piste d'accès et plateforme, notamment, qui a entaillé les vestiges des périodes antérieures (période 7). Enfin, sur l'ensemble de l'emprise prescrite, les traces récentes observées marquent encore un secteur agricole.

Sylvia Jouanneau-Bigot

Munos et al. 2010 : MUNOS M., BIGOT S., COUVIN F., GARDÈRE P., GODIGNON D., HOLZEM N., DI NAPOLI F., *Étrechet (Indre) ZAC d'Ozans, phase 1, tranche 2* : rapport d'opération de diagnostic archéologie, Pantin : Inrap CIF

Musch et al. 2007 : MUSCH J., CHAMBON M.-P., CANNY D., DI NAPOLI F., GUÉRIT M., JANNY F., POULLE P., SPAMPINATO E., *Attray « Devant Gauté » et « La Niche » Zones 1, 2 et 3. (Loiret – Centre)* : rapport d'opération de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.

La fouille du 1 ruelle Rocheron à Blois (Loir-et-Cher) se situe dans le quartier de Vienne, dans la plaine alluviale en rive sud de la Loire. Elle prend place non loin de la voie qui mène au pont antique qui enjambe le fleuve. Réalisée dans une emprise de 700 m², elle livre 122 structures en creux ainsi qu'une voie secondaire dont la stratigraphie est partiellement conservée. Les recoupements sont rares, mais la densité est assez importante. La fouille livre un abondant mobilier, en particulier céramique, qui permet de suivre l'évolution de ce quartier antique au cours des I^{er}-début III^e s. ap. J.-C.

Le premier témoin d'une occupation est un fossé orienté NO-SE, à 43° par rapport aux points cardinaux. Son comblement ne livre pas de témoin d'anthropisation, mais il peut s'agir d'un des éléments d'une trame urbaine mise en place entre 0 et 30 ap. J.-C. déjà perçue sur la fouille voisine du 2, rue du Puits-Neuf. Un espace de circulation, délimité par des fossés distants d'environ 8 m, se superpose à ce fossé suivant une même orientation. Au sud-est, quatre fossés perpendiculaires délimitent des parcelles en lanière et une venelle large de 2,3 m.

Dans son premier état, la voirie faiblement empierrée et large de 3 m présente un profil légèrement bombé. De part et d'autre, se développent des bas-côtés plans de 2 à

3 m de largeur, dont le drainage est assuré par les fossés bordiers. Une alternance de niveaux de recharge et de circulation vient compenser les dévers de la chaussée, avant que ne soient implantés deux caniveaux latéraux dont l'un est probablement planchéié. Dans cet état, la rue d'une étendue de 4 à 4,5 m est dotée de deux véritables trottoirs larges de 1 m à 1,5 m. Ces espaces latéraux sont rapidement investis par des fosses à usage domestique. Deux d'entre elles empiètent jusqu'à 2,5 m sur le trottoir nord-est et une partie de la chaussée. Ces différentes phases concernent les années 30 à 90 ap. J.-C. Si des exhaussements de la voirie sont attestés jusque dans les années 150/230, les aménagements contemporains, trottoirs et caniveaux, ne sont plus clairement perceptibles en raison de l'arasement de la stratigraphie.

Les parcelles situées au sud-ouest de la voie se développent, pour les plus complètes, sous la forme de lanières de plus de 20 m de long, pour 4,5 m et 5,4 m de large. Toutefois, la distance à la voie principale bordant l'autre côté de l'îlot est d'au moins 54 m. En l'absence de bâtiments, les vestiges identifiés (fosses d'extraction, celliers ou fosses planchéiées et puits) indiquent que l'emprise de la fouille est centrée sur des cours situées en

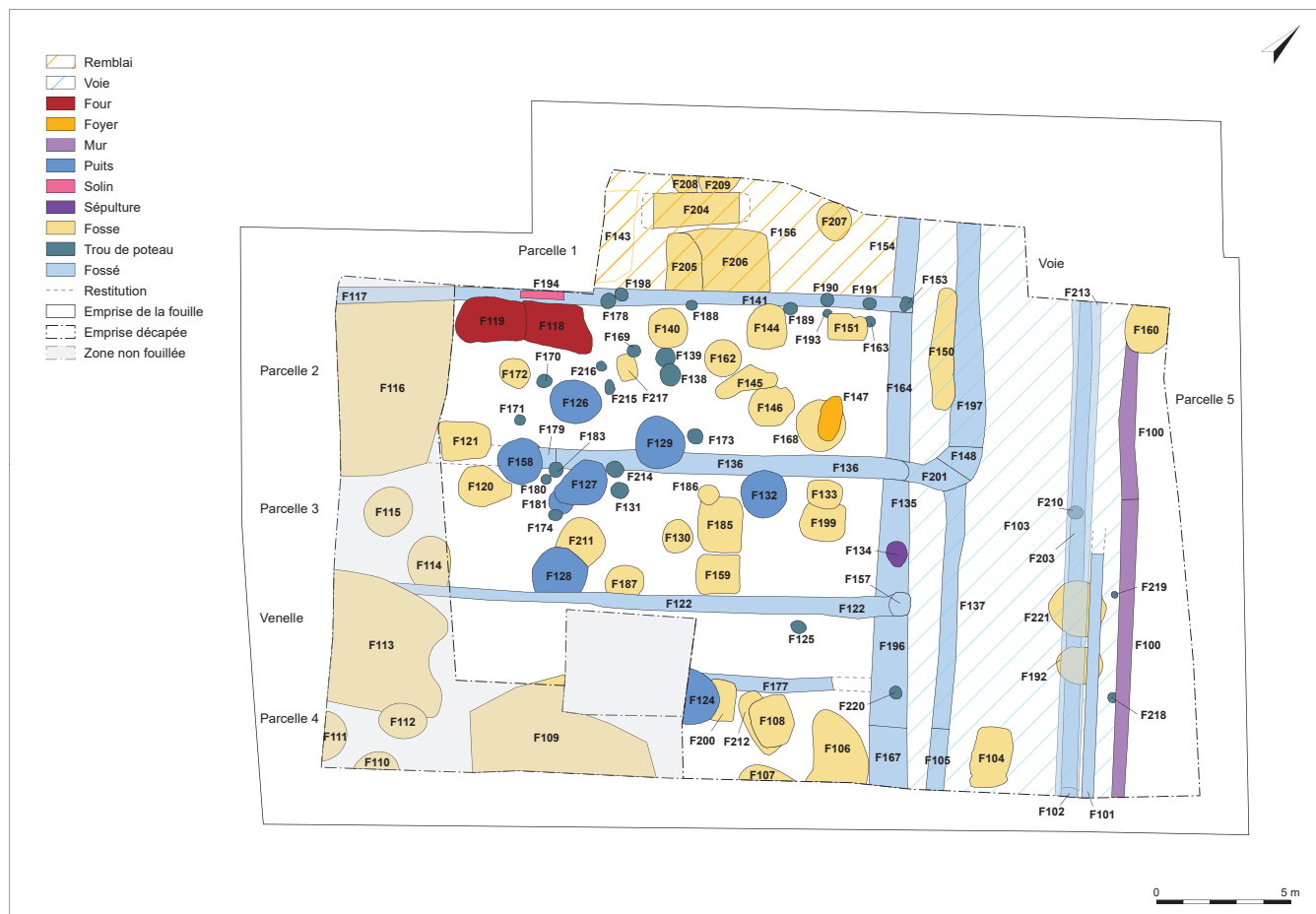


Fig. 1 : Blois (Loir-et-Cher) 1 ruelle Rocheron : plan de la fouille et des vestiges I^{er}-début III^e s. ap. J.-C. (Fabrice Couvin, Inrap)



Fig 2 : Blois (Loir-et-Cher) 1 ruelle Rocheron : vue verticale de la fouille, superposition de la trame viaire et parcellaire.
(Fabrice Couvin, Inrap)

fond de parcelle. Celle conservée au nord-est de la voie, largement remaniée après 150 ap. J.-C., ne conserve pas de structure bâtie. Les limites de parcelles et les structures qui les occupent font l'objet de réaménagements réguliers entre les années 30 et 150 ap. J.-C. Chaque division semble fonctionner de façon indépendante et si certaines structures sont tangentes aux fossés de partition, ce n'est qu'entre 120 et 150 ap. J.-C. que l'on assiste au regroupement de deux d'entre elles. Parallèlement, on note l'implantation d'un four de potier et la multiplication du nombre de puits. Ces derniers, de 1,2 m à 1,6 m de diamètre et parementés en matériaux périssables, ne devaient pas excéder 4 m de profondeur.

Le mobilier collecté indique la pratique du tissage, avec le rejet régulier de pesons. Une activité de forge, principalement centrée sur la production d'objets de moyenne dimension, avec une part importante de recyclage, est attestée pour la période 30/90 ap. J.-C. La présence d'éléments de harnachement de type *militaria* dans les années 90/120 ap. J.-C. traduit peut-être l'existence de boutiques/ateliers assurant leur réparation et leur entretien en front de rue. Parmi le petit mobilier métallique, le fer domine devant les alliages cuivreux. Aucun métal plus précieux n'est identifié. Cependant, on relève la pratique ponctuelle de l'écriture, la consommation régulière de produits d'origine méditerranéenne (vin, huile, saumures et salaisons) et des apports carnés de bonne qualité. Ces éléments se rapportent à une population de statut intermédiaire, en relation avec les activités artisanales identifiées.

Les années 150/230 sont marquées par le remblaiement et la probable mise en culture de la parcelle située au nord, qui avait précédemment servi d'extraction de limon ; le comblement et la disparition des structures en creux ; la construction d'un mur de clôture en appareil de moellons au nord-est de la voie. La parcelle enclose, totalement remaniée lors des travaux, ne livre pas de vestige contemporain permettant d'identifier la nature des réaménagements. La surface manque pour comprendre l'évolution de ce secteur de l'agglomération après 150 (champ, culture maraîchère ou jardin ?). Dans tous les cas, les travaux de terrassement qui accompagnent la construction du mur en appareil, le seul de la fouille, ne

semblent pas préfigurer un abandon des terrains. Cette maçonnerie peut en effet constituer la clôture d'un habitat de type *domus* ou d'un édifice public. On pense ici au *fa-num* identifié sur la fouille voisine du 2, rue du Puits Neuf.

Les niveaux antiques ne livrent pas d'indice d'occupation postérieur à 230. Arasés, ils sont recouverts par d'épais remblais datables des XV^e-XVI^e s. Alors que les parcelles situées en front de rue sont bâties au moins depuis le XVIII^e s., ces terrains situés en cœur d'îlot ne sont urbanisés que depuis récemment. Les études géomorphologique, micromorphologique et archéologique permettent d'exclure l'existence d'apports alluviaux durant l'occupation antique et mettent en évidence un espace fortement anthropisé, ainsi qu'une accréction progressive des niveaux d'activités, de circulation et de rejets artisanaux et domestiques. La fouille n'apporte pas de données complémentaires concernant l'existence d'une nécropole antique dans ce secteur.

Les réseaux viaires et parcellaires implantés au début de notre ère, 1 ruelle Rocheron et sur la fouille voisine du 2, rue du Puits-Neuf répondent à une même orientation d'environ 43°. Il semble donc possible que ce secteur de l'agglomération ait été aménagé dans le cadre d'un projet d'urbanisation avec schéma directeur. Toutefois, si l'on considère le peu de données spatiales et chronologiques dont nous disposons, on ne peut pas totalement exclure l'hypothèse d'un développement spontané ou progressif, de part et d'autre de la voie principale qui emprunte le pont qui franchit la Loire.



Fig 3 : Blois (Loir-et-Cher) 1 ruelle Rocheron : four de potiers du II^e s. ap. J.-C. (Pascal Juge, Inrap)

Une étude du parcellaire suggère l'existence dans ce quartier de Vienne d'un vaste plan d'urbanisme antique, ou du moins d'un plan directeur de même orientation, comprenant dix axes disposés selon un écartement relativement régulier, de part et d'autre de la rue Croix-Boissée. Au regard des interventions récentes, il semble que seuls les îlots les plus proches de cet axe ont été urbanisés, les autres ayant peut-être été lotis sous la forme de parcelles agricoles. Le terme de "faubourg" serait donc peut-être plus adapté pour qualifier ce secteur de l'agglomération antique. Pour le moins, la mise en

place relativement précoce d'une forme urbaine à Blois, probablement entre 0 et 30 ap. J.-C., confirme le statut particulier qu'occupe l'agglomération au sein du territoire carnut, l'importance de sa position géographique et son rôle économique, si ce n'est politique et religieux. En comparaison, la majorité des capitales de la Gaule Chevelue ne semble guère connaître de processus d'urbanisation (premières trames viaires et monuments publics) avant la dernière décennie avant notre ère ou souvent plus tard, au cours de la première moitié du I^{er} s. ap. J.-C.

Fabrice Couvin

Moyen Âge

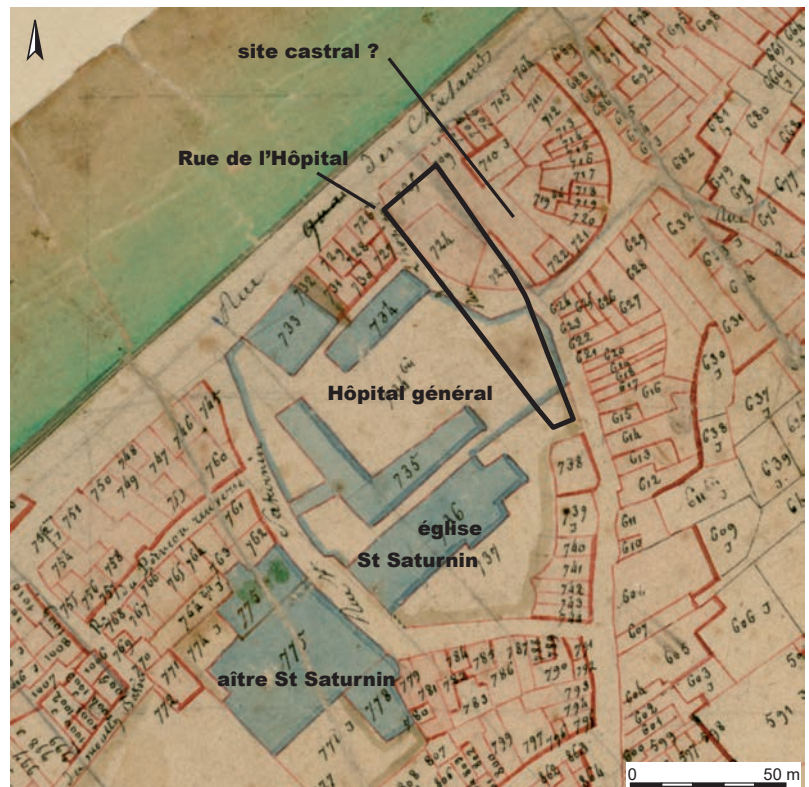
BLOIS

Époque moderne

26 quai Villebois-Mareuil

Le terrain diagnostiqué au 26 quai Villebois-Mareuil à Blois est localisé en bordure du mur de clôture oriental de l'Ephad public Gaston d'Orléans, aujourd'hui aménagé en parking du personnel. L'hôpital général destiné à l'origine à l'accueil des indigents est fondé au milieu du XVII^e s. en bordure des quais en rive gauche de la Loire, dans le quartier de Blois-Vienne, près de l'église paroissiale et de l'âtre Saint-Saturnin. Cette modeste étude qui mêle les recherches en archives et les observations de terrain montre bien que c'est vers 1838, lors d'une extension de l'hôpital, que la moitié occidentale de l'anomalie parcellaire circulaire, bien visible sur le cadastre de 1810 et les plans antérieurs, est définitivement effacée du paysage urbain. Les chercheurs proposent d'y reconnaître l'empreinte d'un aménagement défensif de type motte féodale au débouché du pont médiéval mentionné au XI^e s. mais les preuves manquent encore pour être formel et le présent diagnostic n'apporte pas de nouveaux éléments sur ce point (Josset 2019). Les observations de terrain très limitées pour des raisons de sécurité ont mis en évidence une succession d'aménagements (maçonneries et le dernier état de la chaussée de la rue de l'Hôpital) datés dans une fourchette large de la fin du Moyen Âge au XIX^e s. qui peut correspondre aux éléments bâtis indiqués sur les plans anciens depuis le XVII^e s. et qui ont été arasés lors de l'extension. Si quelques tessons du Haut-Empire récupérés à 2 m de profondeur dans un sondage restreint rappellent les origines antiques de l'agglomération, aucun fragment céramique alto médiéval ou antérieur aux XIII^e-XIV^e s. n'a été observé.

Anne-Marie Jouquand



Blois (Loir-et-Cher) 26 quai Villebois-Mareuil : extrait du cadastre dit napoléonien de la ville de Blois centré sur le faubourg de Vienne, 1810 (ADLC 3P2/18/7, Section B4). (Véronique Chollet, Inrap)

Josset 2019 : JOSSET D. dir., *Projet collectif de recherche Blois : ville et territoire ligérien depuis les premières installations humaines jusqu'à nos jours : rapport d'activité*, Pantin : Inrap CIF

La rue Mosnier est localisée en rive gauche de la Loire. Elle est parallèle à la rue Croix-Boissée qui débouche sur le pont antique en empruntant la rue Munier. La parcelle est à 250 m du sanctuaire du Haut-Empire, fouillé en 2013-2014 (2, rue du Puits-Neuf). Plus proche, 115 m au nord et 120 m environ au nord-ouest, deux récents diagnostics menés respectivement ruelle Rocheron et 2 rue Pierre-Mosnier ont d'ailleurs confirmé l'extension de l'occupation antique vers le sud-est. Au niveau du centre culturel, la structuration de l'espace prend appui sur du parcellaire gaulois.

Sur la parcelle, des vestiges d'une occupation antique du Haut-Empire ont été mis au jour. Ils pourraient avoir été précédés par une fréquentation des lieux de très faible intensité qui aurait affecté le sommet des limons et facilité la formation d'un paléosol. Les vestiges antiques témoignent d'un espace rural exploité et structuré localisé en milieu péri-urbain. Il est caractérisé par un fossé parcellaire de direction nord-ouest – sud-est et un probable espace de circulation aménagé.

La datation dans le Haut-Empire, entre la moitié du I^{er} s. ap. J.-C. et le milieu du III^e s., ne peut pas être affinée du fait du faible lot de mobilier céramique recueilli à la fouille de la structure et au nettoyage des coupes. Après un *hiatus* de plus d'un millénaire, le niveau du sol est volontairement rehaussé sur une hauteur pouvant atteindre un mètre. Cet apport massif de remblais peu anthropisés confirme un phénomène d'ampleur déjà

constaté sur plusieurs sites archéologiques dans le quartier de Vienne ; il se serait déroulé dans une large fourchette début XV^e-début XVI^e s.

Le terrain conserve ensuite son caractère rural jusqu'en 2020, l'urbanisation du quartier dans le courant du XX^e s. n'ayant aucun impact apparent sur sa dévolution fonctionnelle.

Didier Josset



Fig 1 : Blois (Loir-et-Cher) 22 rue Pierre-Mosnier : vue générale vers le nord-ouest de la coupe avec le fossé reposant sur les limons, mires de 0,50 m et de 1 m. (Didier Josset, Inrap)

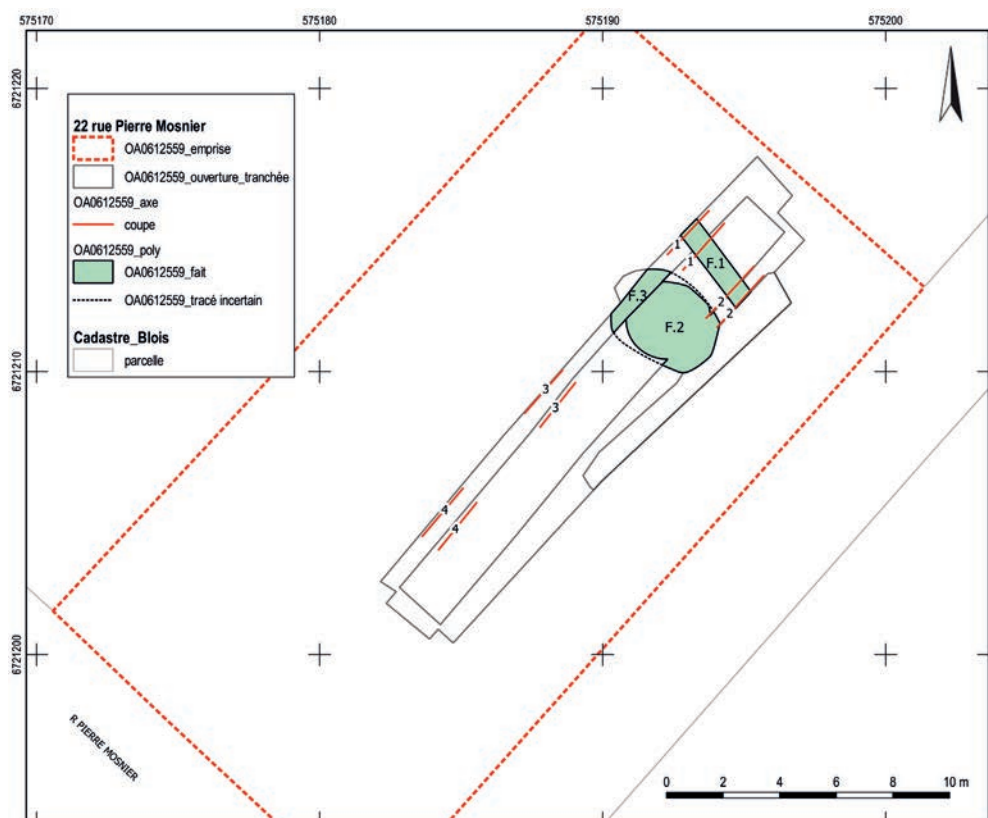


Fig 2 : Blois (Loir-et-Cher) 22 rue Pierre-Mosnier : plan de la tranchée avec localisation et identification des vestiges et des coupes. (Didier Josset, Inrap)

Ville et Territoire ligérien depuis les premières installations humaines

Après une année probatoire en 2013, suivie de deux opérations pluriannuelles, le projet collectif de recherches poursuit sur une troisième opération pluriannuelle (2020-2022). La prolongation du projet a pour objectif la préparation de l'édition des volumes envisagés pour la diffusion des résultats des recherches. Compte tenu de la masse de données à synthétiser, de l'organisation et des modalités de la recherche et des moyens qui lui sont et devraient lui être consacrés, le projet de publication prendra la forme de deux volumes monographiques :

- la synthèse archéologique urbaine de Blois ;
- les recherches archéologiques dans le lit mineur de la Loire à Blois.

Le premier volume constituera la Synthèse Archéologique Urbaine (SAU de la ville de Blois). Cette synthèse reprendra tous les attendus des DÉPAVF et sera enrichie par les réflexions liées aux questions de l'informatisation des données et de leur géoréférencement. En outre, comme l'étude diachronique de la ville et du val de Blois nécessite des changements d'échelles, les membres du groupe ont travaillé à la mise en œuvre et à l'enrichissement du programme d'étude du quartier de Vienne et du lit mineur de la Loire avec ses nombreux aménagements de toutes périodes. Pour le SAU, un important travail de récolement des données intègre naturellement les données nouvelles recueillies lors des dépouillements réalisés de janvier à septembre 2020. Ce travail préliminaire visait à regrouper toutes les données générées depuis 2013 et à les présenter dans différents tableaux croisés afin de vérifier, corriger, souligner leurs liens nombreux ainsi que leurs notices. Les données sont principalement celles réunies dans la base de données spatialisées du projet : La Blésoise. Elles comprennent aussi une masse importante d'articles rédigés répartis dans les différents rapports d'activités du PCR. Le récolement et le maniement des différentes données ont fait apparaître des manques, des erreurs, des doublons. L'effort de présentation des données élémentaires, quoiqu'avant tout envisagé dans le cadre d'une étape préparatoire à l'édition et aux synthèses, a néanmoins permis d'entrevoir les modifications qui s'avéreront nécessaires d'apporter au plan de ce premier volume.

Les dépouillements de la documentation historique et des rapports de fouille, ou recherches archéologiques de terrain (RAT), se poursuivent depuis 2013 (fig. 1). Ils permettent la constitution et l'ordonnancement de l'information avant qu'elle ne soit synthétisée et spatialisée dans le Sig, avant analyses et constructions des cartes. La base des éléments documentaires (ED) a été abondamment enrichie avec un total de 2389 enregistrements en novembre 2020 ; ceux-ci ont fait l'objet d'un recollement systématique en 2020, organisés selon les types de sources dont ils émanent.

L'étude des archives, la lecture des documents figurés et les enquêtes de bâti servent aussi à définir les éléments

de connaissances de la topographie historique de la ville. L'évaluation et la synthèse des connaissances en matière funéraire de l'Antiquité tardive et du Moyen Âge ont été menées en 2018. La création et la spatialisation des composantes urbaines sont en cours depuis 2016 (fig. 2).

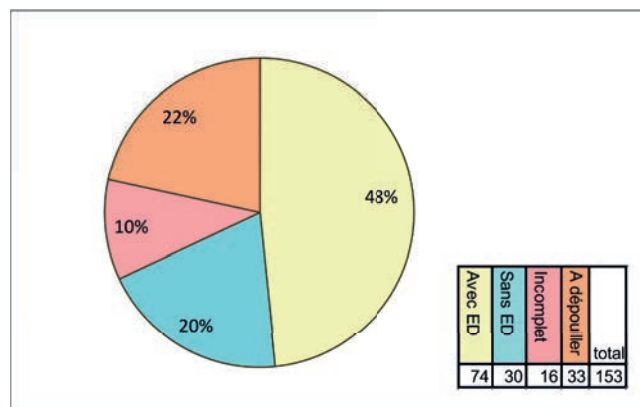


Fig. 1 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : les rapports du préventif enregistrés dans la Blésoise et avancement du travail de dépouillement. (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

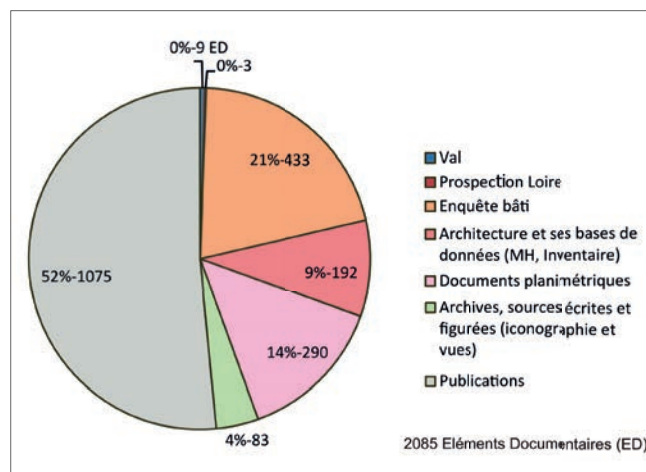


Fig. 2 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : les éléments documentaires par type de source hors archéologie préventive. (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

Un premier travail a été mené pour déterminer l'importance de la présence humaine aux époques protohistoriques dans le cadre d'une étude centrée sur le val de Blois. La réactualisation des données est à faire pour l'époque de La Tène. Il restera ensuite à synthétiser les connaissances pour toute la Protohistoire et à les confronter aux conclusions sur l'évolution morphologique et sédimentaire du val. Cela sera possible car la question est désormais totalement renouvelée grâce aux recherches pluridisciplinaires nourries par les prospections géophysiques, géologiques et géotechniques. A été modélisée en 2018-2019 la topographie du toit du substrat calcaire en exploitant les données géotechniques mises à notre disposition (cabinets d'architectes, bureaux d'étude, Cerema, maîtrises d'ouvrage) et les données issues de l'archéologie préventive et des prospections du PCR. Le recollement et l'exploitation des données sédimentaires acquises dans le fond du Val de Blois en contexte

archéologique préventif ont été réalisés. Pour le SAU, ces données qui seront intégrées dans le Sig à partir de 2021 permettront de dessiner et de caractériser les zones détruites à faible potentiel archéologique et elles serviront à déterminer par extrapolations les épaisseurs de la stratification. L'étude de synthèse de l'évolution géomorphologique du Val de Blois depuis le Pléistocène supérieur est à produire pour la publication des résultats.

La problématique du franchissement du val – chenal principal compris – est cruciale à étudier pour expliquer la forte attractivité du secteur. En effet, ce ou ces franchissements pourraient avoir été un facteur déterminant dans l'origine de la fixation de l'habitat dans ce secteur de la vallée et avoir favorisé l'émergence du phénomène urbain dans ce lieu. Ils pourraient aussi avoir conditionné la mise en place et l'évolution de la trame viaire urbaine en rive gauche, et ce peut-être dès l'Antiquité.

Franchir le val, c'est aussi passer la Loire. Les prospections bathymétriques et au sonar-latéral commandées au Cerema ont permis l'acquisition d'un modèle numérique de terrain (MNT) du lit du fleuve dans les secteurs les plus aménagés (fig. 3). La comparaison des images avec les photos issues des prospections aériennes et les observations archéologiques ont fortement amélioré notre perception du milieu. Ainsi, l'étude du pont romain est approfondie. La durée d'utilisation du franchissement antique s'étend à peu près sur trois siècles grâce à des réfections et à la construction de deux ponts superposés de plan et de conception différents. Un premier pont aurait été mis

en place à la fin de La Tène ou au changement d'ère et entretenu au moins jusqu'à la fin du I^{er} s. L'édification d'un second pont serait intervenue dans le courant du II^e s., voire dans la seconde moitié du II^e s., si l'on tient compte d'une possible érosion significative des pieux.

La découverte en 2017 d'une pile d'un pont du haut Moyen Âge jusqu'alors méconnu a été confirmée par la mise au jour en 2019 de deux nouvelles piles associées. Ce pont alto-médiéval ainsi que les indices d'un nouveau pont du milieu du XI^e s. découverts en 2018 sont des éléments qui enrichissent notablement la problématique du franchissement. Ces éléments entraînent également une relecture inédite du parcellaire.

Par les recherches archéologiques engagées sur les autres vestiges fluviaux d'époques médiévale et moderne, la Loire a été replacée au cœur de l'espace urbanisé. Les pêcheries et autres aménagements, principalement des XII^e et XIII^e s., sont maintenant bien caractérisés et leur chronologie suffisamment bien établie pour appréhender le développement et l'utilisation de ces aménagements à l'échelle de la ville.

Les recherches en archives, la mise en œuvre des données issues de l'archéologie préventive et l'enquête de bâti ont livré les compléments documentaires et les points de vue indispensables pour mener la réflexion à son terme concernant le développement urbain en rive gauche de la Loire (quartier de Vienne). L'enquête de bâti a déjà mis en évidence l'intérêt de certains secteurs du

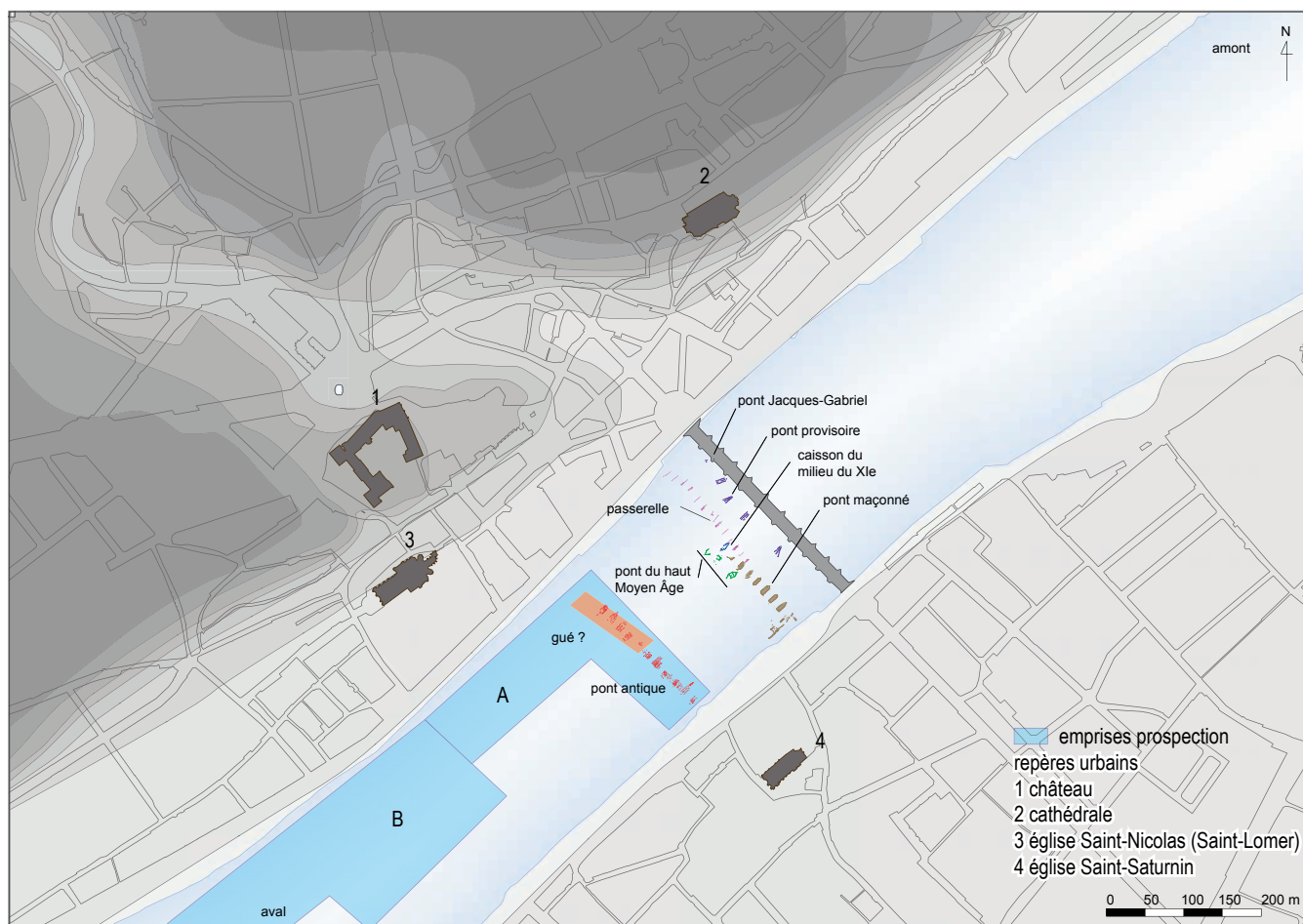


Fig. 3 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : les franchissements et emprises prospectées par le Cerema. (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

quartier de Vienne, en particulier pour le potentiel archéologique et historique lié à la compréhension du développement urbain du quartier.

L'étude de la morphologie urbaine permet d'ores et déjà de formuler de nouvelles hypothèses vis-à-vis de notre compréhension des formes parcellaires, et de leurs origines, en termes de développement chrono-fonctionnel. Dans la perspective de la publication de la Synthèse Archéologique Urbaine, les travaux sur la morphologie du parcellaire urbain devront être poursuivis. Ils suivront trois axes : la confrontation des analyses morphologiques avec les sources matérielles et textuelles ; l'approfondissement des connaissances du réseau viaire ; l'inscription de la ville de Blois dans le réseau des villes régionales. Les résultats de ces recherches viendront enrichir la somme des données collectées et analysées pour la synthèse archéologique, mais permettront aussi, par leur synthèse, une mise en perspective historique originale.

Le second volume sera consacré aux recherches dans le lit mineur de la Loire. Après sept années de recherches et de prospections systématiques annuelles, la présente opération pluriannuelle 2020-2022 est consacrée à la finalisation de certaines études et à l'édition des résultats des travaux. En vue de la préparation du manuscrit du volume à publier des recherches ligériennes effectuées dans le cadre du PCR depuis 2013, le plan de l'ouvrage a été élaboré.

L'exercice 2020 a consisté à poursuivre des études en cours et les travaux préparatoires à la rédaction proprement dite de la monographie des recherches menées dans le lit mineur de la Loire à Blois. Les études xylologique et dendrologique des principales pièces d'architecture en bois des vestiges antiques, du haut Moyen Âge, des XI^e et XIII^e s., ainsi que des objets erratiques en bois ou bois et fer seront prochainement achevées. Certaines structures médiévales ont fait l'objet de révisions et des études comparatives ont été menées sur les pêcheries fixes médiévales. La problématique de la circulation fluviale a aussi été explorée. Quelques structures immergées ont fait l'objet d'addenda, en particulier des aménagements en lien ou bien implantés à proximité du pont maçonné médiéval. Enfin, les études de mobiliers ont été achevées concernant l'*instrumentum* et le cuir.

L'étude des vestiges des franchissements antiques permet d'identifier le plan général de ces ouvrages. L'ensemble est composé de 480 bois, tous en chêne : pieux verticaux époinçés, non ferrés, plantés et couchés ; madriers de fortes sections ; rares planches. Tous ces éléments sont regroupés en quatorze ensembles dis-

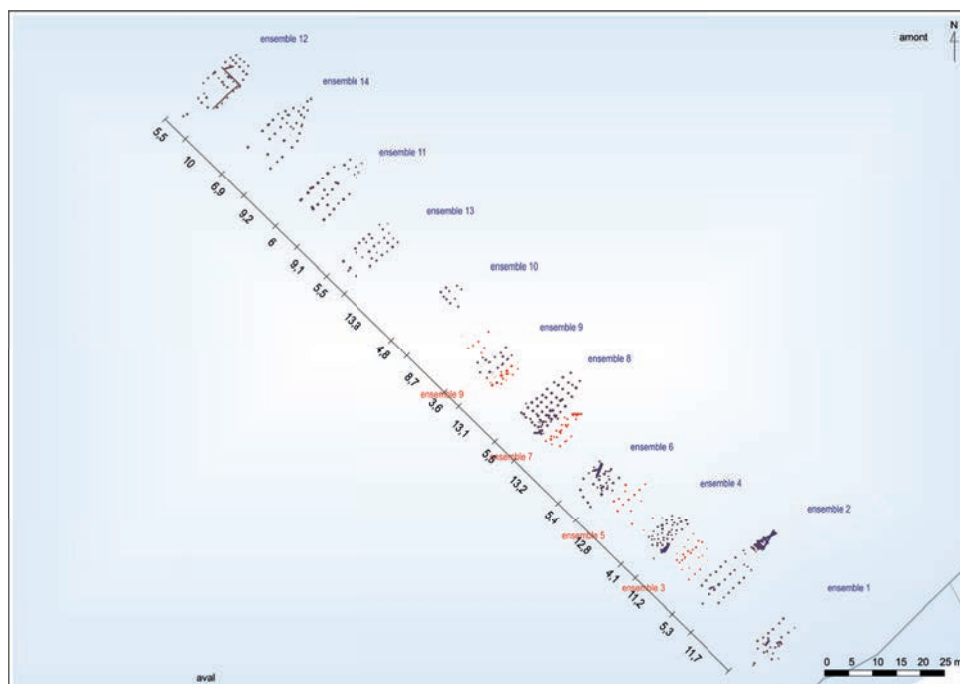


Fig. 4 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : les différents franchissements en fonction de l'analyse des pieux datés (état 1 en rouge et état 2 en bleu). (Viviane Aubourg, DRAC CVL)

tincts répartis sur un linéaire de 170 m à partir de la rive gauche actuelle. Les résultats des datations dendrochronologiques et des mesures ¹⁴C ont très vite permis de constater la complexité des vestiges.

Un premier ouvrage de franchissement serait constitué de piles rectangulaires ou juste à plusieurs travées simples de fils de pieux dont les ensembles 3, 5, 7 et 9 seraient les plus représentatifs (fig. 4). Certes manifestement incomplets, ces ensembles comporteraient entre deux et cinq lignes de pieux parallèles, disposées dans le sens du courant : l'alignement le plus net étant formé de six pieux (ensemble 5). L'ouvrage serait donc très partiellement conservé sur une longueur de 67 m. Soit moins d'un quart de l'espace maximum à franchir, estimé pour cette époque à environ 300 m, considérant que les rives du fleuve antérieures au XIII^e s. ne sont pas connues. En l'état actuel des recherches et de l'étude, ce premier ouvrage serait mis en place à la fin de La Tène finale (deuxième moitié du I^{er} s. av. J.-C.) ou au changement d'ère. En première analyse, comme l'attesteraient de possibles phases d'entretien, l'utilisation de ce franchissement se serait déroulée dans à peu près tout le I^{er} s. ap. J.-C.

Un nouveau pont est édifié dans le courant du II^e s., voire dans la seconde moitié du II^e s. Ses vestiges ont été observés sur plus de 170 mètres de longueur. Il est consulté d'au moins onze ensembles principalement composés de pieux plantés verticalement (ensembles 1, 2, 4, 6 et de 8 à 14). Malgré leur caractère souvent fragmentaire, un avant-bec en amont est identifiable pour sept structures. Les piles seraient donc de plan dit « à bec » orientées contre le courant. Cette avancée triangulaire en amont sert à limiter les poussées sur les piles, mais aussi à protéger la structure contre le courant, les épisodes de crue et tous les éléments charriés par le cours de la Loire. La présence de quelques planches au sein de l'ensemble 12 pourrait éventuellement suggérer

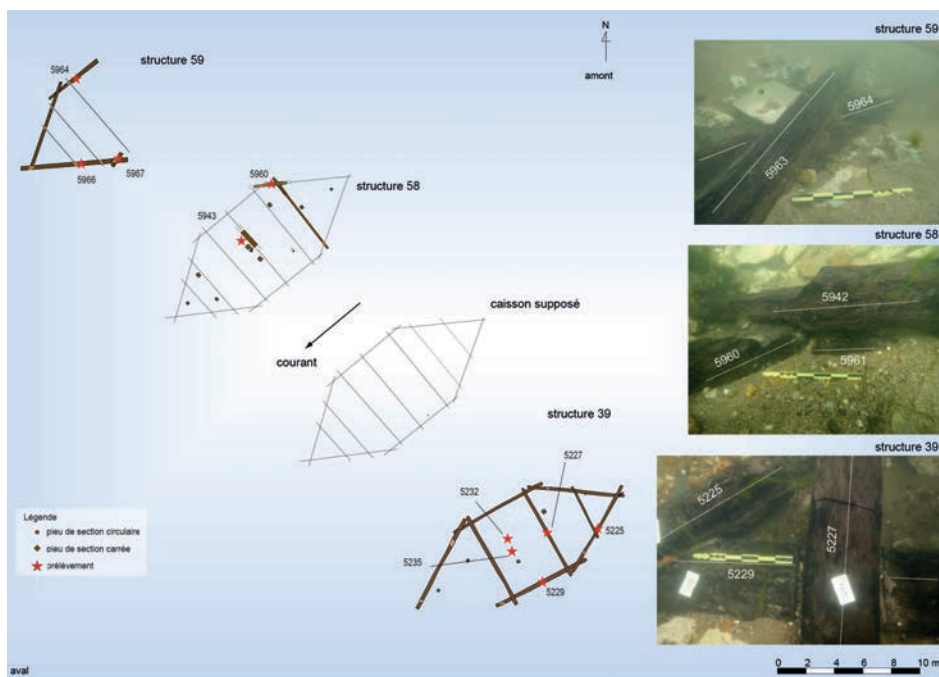


Fig. 5 : Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : les ouvrages du pont du haut-Moyen Âge.
(Viviane Aubourg, DRAC CVL)

la mise en place de caissons. Ils auraient pu maintenir et protéger les poteaux verticaux au moyen d'un blocage contenu entre les planches. Les bois datés au sein de ces ensembles appartiennent pour la très grande majorité au II^e s. Quant à sa durée d'usage, trois pieux datés par la dendrochronologie attestent de phases d'entretien et de consolidation durant la première moitié du III^e s.

L'étude approfondie des vestiges du pont du haut Moyen Âge est à présent quasiment achevée (fig. 5). Composé de trois ouvrages, ceux-ci respectent un même plan hexagonal, une mise en œuvre de bois de sections et de dimensions comparables et l'utilisation de techniques d'assemblage analogues. Le mode opératoire identifié pour leur construction serait ainsi unique : mise en place des madriers du corps quadrangulaire de la pile, puis celle des becs (pointes triangulaires en amont et en aval) et enfin des pièces transversales renforçant l'ensemble, ainsi sur trois niveaux minimum. Les dimensions sont relativement importantes, offrant ainsi 16,08 m de longueur dans l'axe du fleuve et 6,39 m de largeur dans la perpendiculaire. Les constructions couvrent un peu plus de 69 m². L'absence de mortaises doubles et opposées sur les madriers de la structure 39 s'expliquerait par le simple fait que ce cadre repose directement sur le fond de la rivière. Ce que l'on observe est une structure quasi horizontale qui constituerait la base et le premier niveau d'élévation d'un ouvrage pour lequel aucun indice de déformation et de déplacement n'est décelable. Il aurait été le niveau de

base de l'aménagement qui se compose d'une superposition de cadres, à l'exemple de ce qui est documenté pour la structure 58. Les cadres charpentés seraient empilés, et ce jusqu'à former un véritable corps de pile augmenté d'un avant-bec et d'un arrière-bec. Le plan complet de chaque construction empilée permet tout d'abord de reconnaître une structure dite à caissons – les caissons étant délimités par le cadre périphérique et les renforts transversaux. La morphologie des caissons est précisément adaptée à recevoir et à maintenir un remplissage. Il s'agit ici d'une solution parfaitement envisageable, les témoignages archéologiques ne l'interdisant pas. Les piles devaient être espacées les unes des autres d'environ 8 m, ce qui constitue un pas reproductible si

l'on imagine une pile manquante entre les structures 39 et 58. En l'état des connaissances, la dendrochronologie indique une construction des trois structures peu après 956.

Une réflexion a été initiée sur la question de la navigabilité de la Loire à Blois, en particulier à l'époque médiévale. Au regard de l'implantation des nombreux aménagements et notamment ceux des pêcheries dans la ville, la question se pose de la reconstitution du paysage fluvial ancien. Bien que les données soient encore incomplètes notamment sur les hauteurs d'eau pour les périodes médiévales, il est possible de s'appuyer sur le plan et les datations des vestiges identifiés pour retrouver ce paysage. La pêcherie du pont est installée au cours du

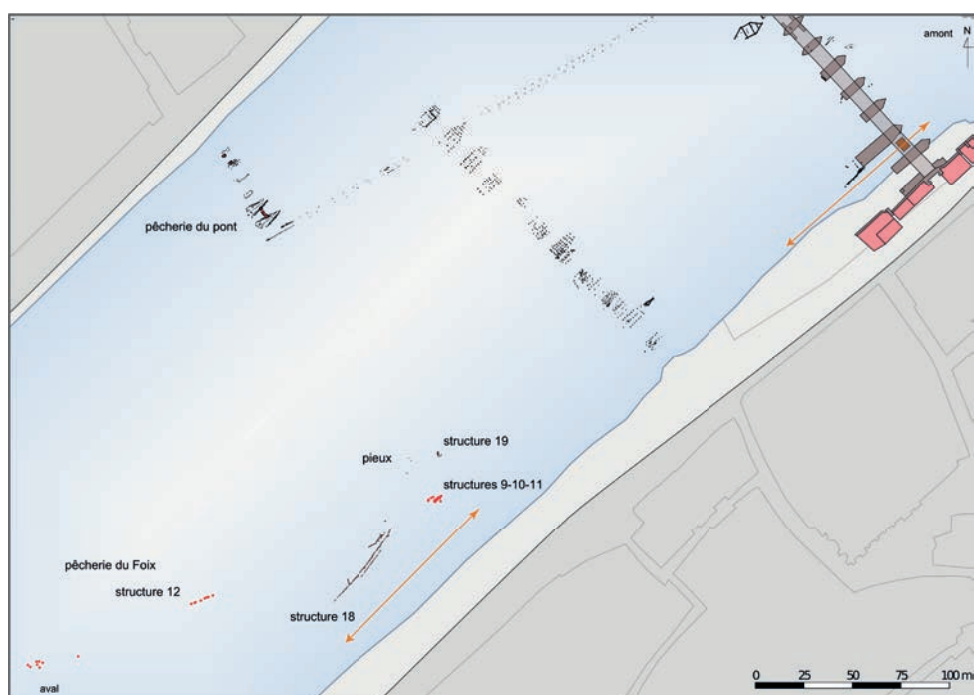


Fig. 6 Blois (Loir-et-Cher) PCR ville et territoire : proposition d'un passage pour le XIII^e s.
(Viviane Aubourg, DRAC CVL)

XII^e s., du côté de la rive droite. Lors des basses eaux, le passage du pont par les navires ne peut se faire que dans sa moitié gauche. En temps de hautes eaux, les problèmes de navigation se posent moins. Au cours du XIII^e s., la pêcherie de Foix (structures de 9 à 12) est installée ainsi que la structure 19. Le cours de la Loire est alors presque complètement barré. En tenant compte de l'implantation des nombreux aménagements et des fluctuations du niveau de la Loire en période de basses et de hautes eaux, il se pourrait qu'un passage navigable ait été maintenu, voire aménagé, au plus près de la rive

gauche (fig. 6). Selon cette hypothèse, qui reste toutefois à consolider, et à confronter à d'autres, cette véritable voie emprunterait un axe précis : entre les piles 1 et 2 du pont, où d'ailleurs se trouvait un pont-levis ; puis entre la rive et la structure 18 plus en aval.

Tout cela devra aussi être mis en perspective avec la question de la localisation des ports pour cette période du plein Moyen Âge.

Viviane Aubourg, François Blondel, Didier Josset, Emmanuelle Miejac

Gallo-romain

BLOIS Rue du Bourg-Neuf

Moyen Âge

L'opération de diagnostic est localisée sur la commune de Blois (Loir-et-Cher). L'emprise prescrite de 6 000 m² s'implante sur le plateau nord de Blois, à proximité du coteau surplombant le centre urbain antique puis médiéval de la ville. Cette opération archéologique intervient dans le cadre de la rénovation des réseaux enterrés du quartier du Bourg-Neuf.

Les sondages réalisés dans le quartier ont démontré que les dépôts archéologiques ont une épaisseur moyenne de 1,30 m dans la rue principale du Bourg-Neuf et que dans les rues latérales, ils dépassent régulièrement 1,60 m. Ces épaisses couches soulignent le fort potentiel archéologique du secteur. Les réseaux enterrés contemporains ont détruit la partie supérieure des couches archéologiques, mais ont peu impacté les vestiges antiques et médiévaux, plus profondément enfouis.

Les sondages ont permis la découverte d'une voie antique directement aménagée sur le socle calcaire naturel. Ce tronçon, dont le tracé était supposé, appartient à la voie antique majeure reliant Chartres à Blois. Il serait

jouté à l'ouest par une nécropole se développant en limite de l'agglomération antique. Le mobilier céramique et l'accrétion sédimentaire mis en relief lors du diagnostic accréditent l'hypothèse d'une forte fréquentation des lieux entre l'Antiquité et le haut Moyen Âge. Il est toutefois impossible de prétendre à préciser le type d'occupation.

Le diagnostic a permis de collecter des éléments de datation concernant la création du faubourg du Bourg-Neuf à la fin du XII^e s. Il a également recueilli des données architecturales concernant les constructions domestiques se développant dans ce quartier extra-muros.

À partir de la fin du XIV^e s., la fixation de la trame urbaine s'amorce dans ce quartier, avec le percement de quelques-unes des rues actuelles. Des bâtiments sont alors détruits de manière coercitive. Ces axes de communication secondaires permettent le développement du faubourg tout au long du coteau. Ils resteront inchangés jusqu'à aujourd'hui.

Grégory Poitevin



Fig 1 : Blois (Loir-et-Cher) rue du Bourg-Neuf : l'âtre XII-XIV^e s. découverte rue du Marché aux veaux. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)



Fig 2 : Blois (Loir-et-Cher) rue du Bourg-Neuf : voie antique puis médiévale reliant Blois à Chartres. (Sylvia Jouanneau-Bigot, Inrap)

Cette opération de diagnostic archéologique est située à Bracieux, rue des Brémailles, dans le Loir-et-Cher. Mise en œuvre préalablement à la réalisation de résidences, cette intervention porte sur une surface de 7441 m². La surface réellement accessible est de 5195 m². En effet, les tranchées implantées ont toutes contourné de futures résidences et les grands arbres à conserver. D'où un plan des ouvertures mécanisées hétérodoxe.

Le diagnostic se situe sur le versant du plateau qui surplombe la rive gauche du Beuvron. Le substrat géologique est très majoritairement constitué dans le secteur par la formation des Sables et argiles de Sologne (m3-p1So). Sur la bordure méridionale de l'emprise, immédiatement au-dessus des premières tranchées un lambeau de terrasse Fx est cartographié et sur la moitié septentrionale du diagnostic, ce sont des alluvions de la terrasse Fy.

Une occupation du bas Moyen Âge a été mise en évidence et se cantonne à la partie la plus haute du versant (NGF moyen : 83,20 m), à proximité du replat du plateau voisin. Elle se développe vers le sud, hors emprise.

Les premiers indices d'activités anthropiques se situent à la Protohistoire et l'Antiquité, sous la forme de quelques

éléments de céramique en position résiduelle dans des trous de poteau rattachés à l'occupation du bas Moyen Âge (fig.1).

À la fin du premier Moyen Âge ou à l'amorce du second (période 2, phase 2), les témoins d'une occupation ténue sont localisés en tranchées 8 et 10. Ils se résument en quelques fragments de céramique (X^e-XII^e s.), en position vraisemblablement résiduelle dans les vestiges de l'occupation des XIV^e et XV^e s.

Après un *hiatus* resserré autour du début du second Moyen Âge, l'essentiel de l'occupation se situe en périphérie méridionale de l'intervention archéologique et est datée du bas Moyen Âge (période 3, phases 3 à 6). La majeure partie des structures archéologiques est rattachée à cette période (fig. 2) avec trois pôles organisés. Ces constructions affichent une orientation commune autour de 30° Ouest. Le premier ensemble E1, peut éventuellement être considéré comme un édifice à caractère résidentiel au vu de son plan régulier quadrangulaire de 30 m² de surface minimum et de son niveau de sol conservé à l'intérieur, qui renfermait la majorité des tessons de céramique fortement fragmentés du site (fig.3).

Ils sont datés entre la seconde moitié du XIV^e s. et la première moitié du siècle suivant. Le deuxième ensemble E2, bien que de datation moins précise, est situé immédiatement à l'ouest du premier. Il pourrait sans doute participer de la même phase d'installation. Si l'organisation est plus disparate, des alignements se dessinent : portions de palissades, d'enclos ou encore de constructions annexes, dans l'alignement du premier bâtiment. Un troisième ensemble E3, localisé à environ 25 m à l'est du premier, s'organise comme l'ensemble E2. Si l'on ignore sa vocation, les mêmes hypothèses que pour le deuxième ensemble peuvent être avancées. Les éléments structurant le site du bas Moyen Âge sont peu présents dans l'emprise. Seul un tronçon fossoyé lui est associé. Les autres éléments parcellaires repérés ont une période d'abandon postérieure (période 4). Cependant, l'absence de recoupement avec les vestiges de la période 3, tendent vers l'hypothèse d'un creusement synchrone pour ces fossés et d'un abandon final plus tardif.

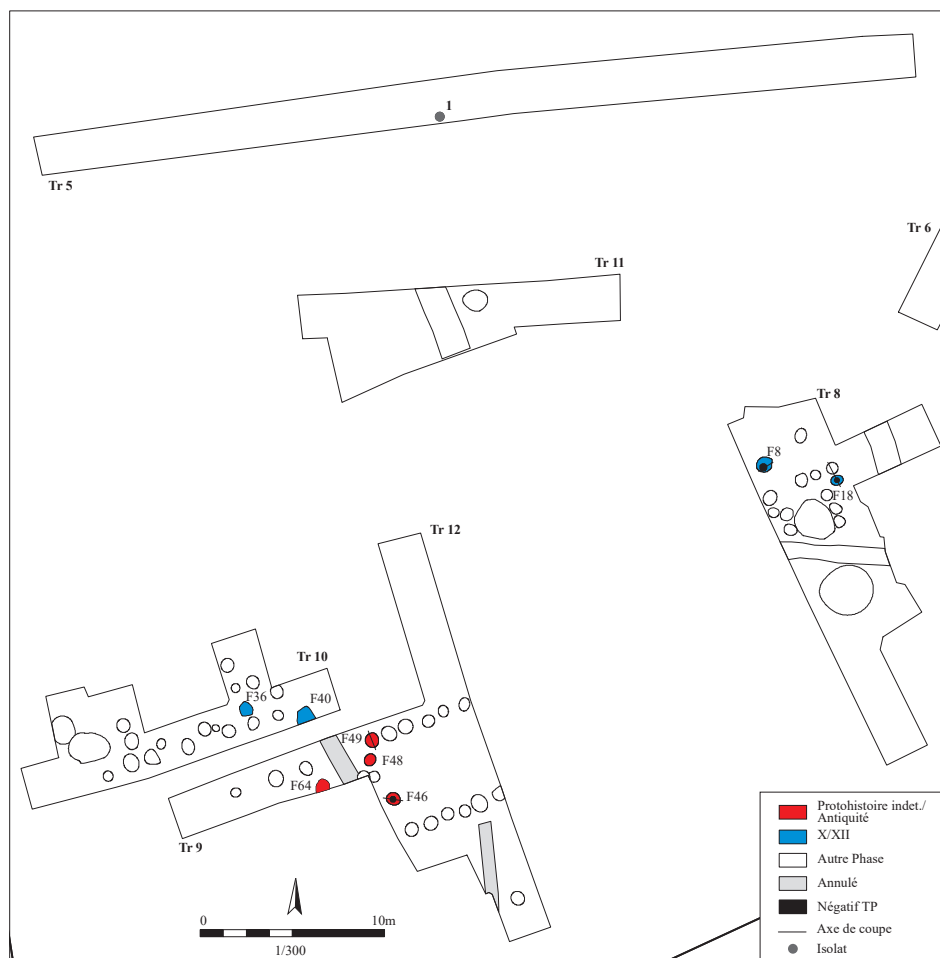


Fig. 1 : Bracieux (Loir-et-Cher), rue des Brémailles : aperçu des structures excavées contenant du matériel céramique de tradition protohistorique et/ou antique et des X-XII^e s. (Béatrice Marsollier, Inrap)

Après un *hiatus* situé entre le début et la fin de l'époque moderne (période 4), l'occupation rattachée à cette période prend la forme de quelques portions fossoyées et de niveaux de remblai. Il est possible que ces fossés ceinturant les fosses et le troisième ensemble sur poteaux du bas Moyen Âge, aient une période d'activité commune. Seul le tronçon de fossé situé à l'extrémité nord de l'emprise est visible sur le cadastre napoléonien de 1826 (section E2 dite du Tranchet, Tour-en-Sologne : ADLC, 3 P 2/263/10, fig. 4). Ce qui pose la question de la période de mise en place de cette trame parcellaire, sans doute, dès la fin du Moyen Âge ou au début de l'époque moderne.

Enfin, un épais remblai interprété comme un niveau de régalinge ou de sol scelle l'ensemble des structures en creux de la période 3, et même les fossés de cette période. Ce niveau est intervenu avant le changement de

destination des parcelles concernées par l'intervention archéologique.

Sylvia Jouanneau-Bigot

Djemmal, Baguenier 2004 : DJEMMAL N. E., BAGUENIER J.-P., *A85, section M3, site 53. Une occupation rurale du Bas Moyen Âge à Athée-sur-Cher (Indre-et-Loire)* : notice intermédiaire de diagnostic archéologique, Pantin:Inrap CIF

Lévêque et al. 1999 : LÉVÊQUE S., MUSCH J., CLÉMENT – PALLU DE LESSERT Marie-P., *Autoroute A85 Tours – Vierzon. Section M1 – Theillay/Villefranche-sur-Cher, Loir-et-Cher. Le site médiéval des Barres à Menne-tou-sur-Cher (Loir-et-Cher)*, D.F.S. d'opération de fouille, Paris : Afan.

Riou et al. 2009 : RIOU S., MARTEAUX F., PAPIN P., *Parçay-Meslay (Indre-et-Loire) le Cassantin (tranche 2) rapport d'opération de diagnostic*, Tours : CG 37.

Âge du Fer

CHAMBORD

Moyen Âge

Château, site « des casernes »

Cette opération était une reconnaissance archéologique dans les terrains appelés "Les terres de la basse cour", situés sur la basse terrasse du Cosson, non loin du débouché du ruisseau issu de l'étang des Bonshommes dans celui-ci, au sud-est du château Renaissance.

Les tranchées réalisées, contraintes dans l'espace, ont mis en évidence trois zones de vestiges archéologiques appartenant à trois époques. Les terrains sableux de la parcelle A36, au plus près du site des casernes du château, ont conservé des traces diachroniques d'activités.

De nombreuses céramiques en mauvais état de conservation sont répandues principalement dans un niveau d'occupation. Les fragments sont d'une homogénéité technique qui évoque une seule et unique occupation, et quelques rares formes et décors permettent de les dater de la fin du premier et du début du second âge du Fer. À la fouille, les fosses sous-jacentes sont souvent apparues plus comme des zones de piégeage naturelles du niveau d'occupation que de véritables unités archéologiques creusées. Des ensembles comme l'association ST.1 évoquent pourtant quelque chose d'organisé comme un angle de bâtiment. Les différents faits archéologiques observés permettent d'envisager la présence d'une ou plusieurs constructions sans pouvoir en caractériser le plan et la fonction.

Les creusements indubitables dans cette zone contiennent des céramiques qui témoignent d'une autre occupation des lieux, entre les XI^e et XVI^e s. Les fossés de la zone sont mal datés mais pourraient être de cette époque, où les occupants ont fini d'araser les occupations protohistoriques et antiques dont il ne resterait plus que des artefacts piégés dans les dépressions de tassement du sol, et réorganisé l'espace.

La seconde période, médiévale, est présente dans cette zone 1, mais surtout plus à l'est en zones 2 et 3 (parcelles A39 et 40).

Au nord des tranchées 25 et 26, trois sections de fossé qui semblent pouvoir être associées pour former un même fossé interrompu (ST.3) se refermant sur lui-même comme un enclos.

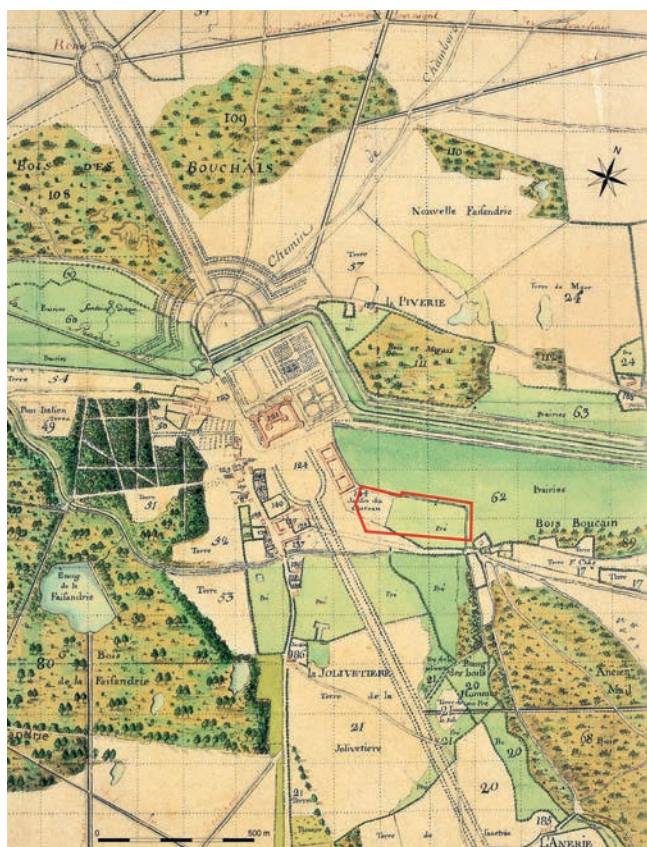


Fig.1 : Chambord (Loir-et-Cher) château, site des « casernes » : localisation de la prescription sur plan du parc du château après 1756, 1/12000 (AN, NII Loir-et-Cher 2 ; Chatenet 2001, fig.172).

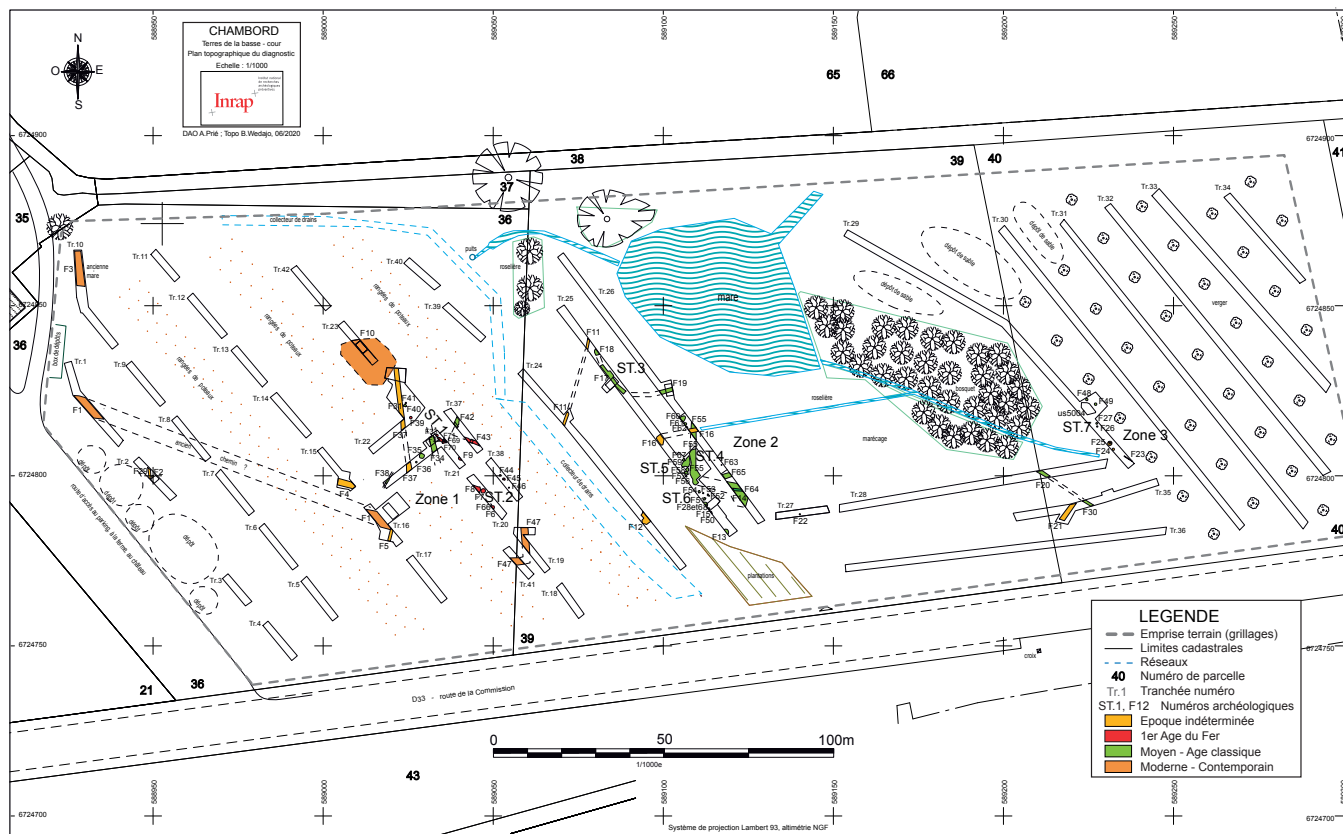


Fig. 2 : Chambord (Loir-et-Cher) château, site des « casernes » : plan des sondages et des vestiges, 1/1000. (A. Prié, B. Wedajo, Inrap)

Au sud, d'autres sections de fossés forment comme un angle d'enclos (ST.4) au milieu de deux à trois groupes (ST.5, ST.6) de fosses, et trous de poteaux porteurs de bâtiments.

Ces occurrences archéologiques livrent des fragments de terres cuites principalement des XI^e à XIII^e s. Le mobilier céramique se compose d'ustensiles de consommation et de vases à réserve dont la proportion (20 %) pourrait traduire la présence de zones de stockage bien définies ou d'une activité spécifique. Même si l'échantillon est très modeste, les restes de faune - où le bœuf et le cheval semblent très représentés et la majorité des restes du premier peuvent correspondre à des rejets de boucherie - présentent des caractères souvent attachés à des contextes autres que domestique.

Céramiques et restes de faune évoquent donc un site où "les terres de la Basse-cour" auraient accueilli des activités volontairement éloignées de la basse-cour *stricto sensu* située à proximité du château médiéval, pour des raisons de bruit ou d'odeur. En cela, les vestiges de la zone 2 pourraient être ceux d'une aire d'activité de type boucherie et stockage transitoire.

À l'est, la zone 3 est un groupe de petites fosses - trous de poteau (ST.7) et fossés de ce même Moyen Âge classique.

La troisième période est attachée aux aléas de l'histoire du château vus d'une zone périphérique au site des casernes. Les zones de traces F.1 correspondent sans doute à des témoignages de tractions de bois qui rappellent la fonction de chantier des terrains à l'époque moderne et la vaste fosse dépotoir F.10 donne une image de la consommation locale au début du XX^e s.

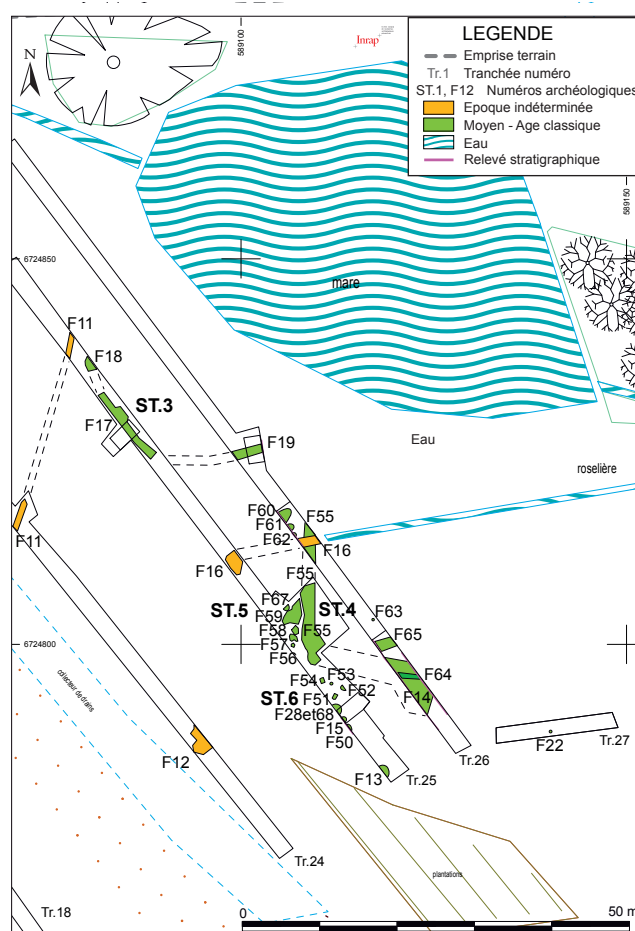


Fig. 3 : Chambord (Loir-et-Cher) château, site des « casernes » : zone centrale (2), plan des sondages et des vestiges. (A. Prié, B. Wedajo, Inrap)

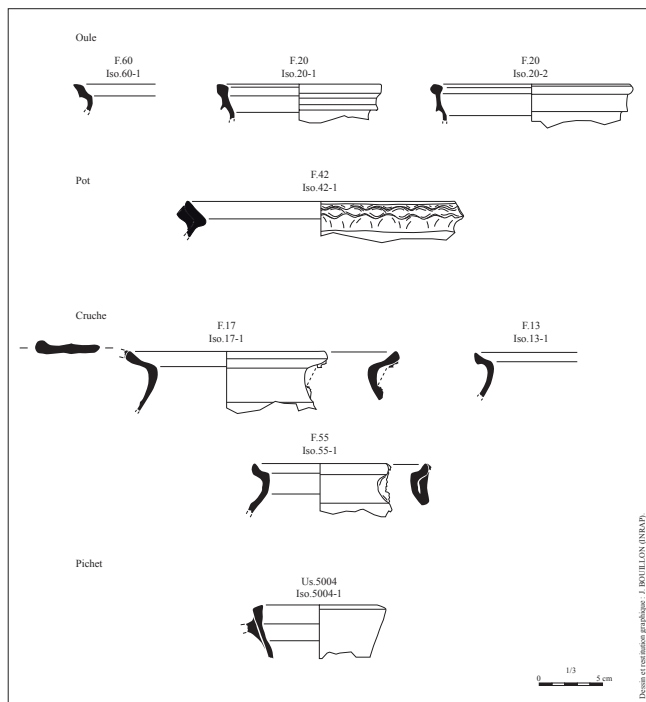


Fig.4 : Chambord (Loir-et-Cher) château, site des « casernes » : céramiques de consommation, XI^e-XIII^e siècles. (Jérôme Bouillon, Inrap)

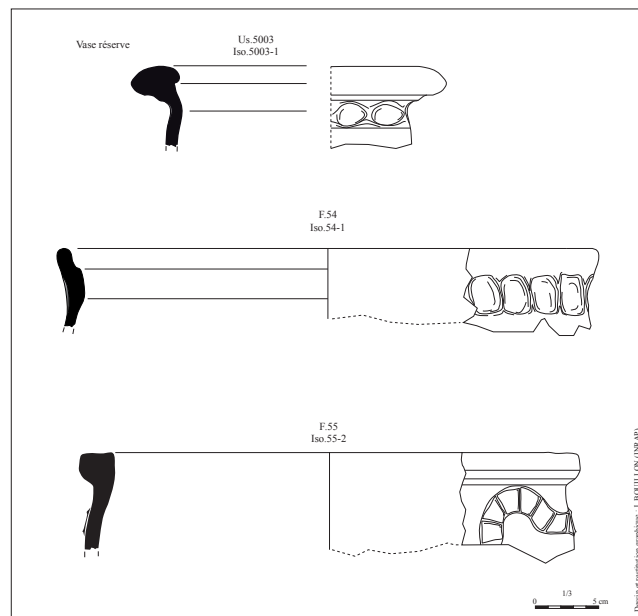


Fig.5 : Chambord (Loir-et-Cher) château, site des « casernes » : céramiques de stockage – vases à réserve, XI^e-XIII^e s. (Jérôme Bouillon, Inrap)

Néolithique

Moyen Âge

MENARS Les Bates

Âge du Fer

Époque moderne

L'opération archéologique réalisée au lieu-dit les Bates à Ménars (Loir-et-Cher) a permis de diagnostiquer huit parcelles préalablement au ZAC des Coutures. Les 18 tranchées, couvrant 10,95 % des 71 578 m² à investiguer, recélaient des vestiges des périodes néolithique, protohistorique, médiévale et moderne/contemporaine.

L'apport majeur de cette opération est la mise au jour d'une implantation datant du Néolithique ancien. Elle se caractérise par la présence de quatre structures de combustion, interprétées comme autant de fours, accompagnées de deux fosses cendriers. Les quatre datations radiocarbone menées sur deux fours et les deux fosses sont cohérentes se situent entre 5061 et 4687 av. J.-C. Ces éléments caractéristiques d'une occupation domestique sont complétés par le mobilier provenant d'un vaste creusement partiellement dégagé. Il a fourni de nombreux silex taillés et quelques éléments céramique permettant une attribution chronoculturelle au Néolithique ancien, probablement à la fin du Rubané récent du Bassin parisien (RRBP) ou au début de la culture de Villeneuve-Saint-Germain (VSG).

La période protohistorique est essentiellement figurée par deux vastes creusements correspondant à des fosses d'extraction de matériau limono-argileux et deux fosses isolées. Le mobilier collecté permet de les dater de la transition entre le premier et le second âge du Fer, soit entre la fin du VI^e et la première moitié du V^e s. av. J.-C. Ces indices confirment une présence humaine à cette période, mais l'habitat lié à ces structures se situe sans doute en dehors des terrains investigués.



Le haut Moyen Âge est uniquement représenté par une carrière d'extraction de calcaire. La destination de cette activité n'est pas connue mais peut être en relation avec l'histoire du bourg de Ménars situé non loin.

Enfin, des vestiges de parcellaire fossoyé, de réseau viaire et des fosses dépotoirs illustrent les périodes moderne et/ou contemporaine.

Ces découvertes confirment le fort potentiel archéologique de ces terrains se situant sur le rebord du plateau dominant la Loire, tant en termes d'exploitation agricole que d'axe de circulation et de diffusion.

François Cherdo

Âge du Fer

MER Les Cent Planches

Cette fouille archéologique d'une surface de 5 100 m², prescrite dans le cadre de la création du parc d'activités des Portes de Chambord II sur la commune de Mer (Loir-et-Cher), s'est déroulée aux lieux-dits de la Pierre-Couverte et Près-des-Villiers, du 7 septembre au 3 novembre 2020.

Elle correspond à deux zones distinctes de 3 500 m² (zone A au nord) et de 1 600 m² (zone B au sud) distantes de 200 m.

Le site mis au jour date de la transition entre le premier et le deuxième âge du Fer (450-550 av. J.-C. – Hallstatt D1-D2/La Tène A).

L'occupation de la zone A est figurée par les structures porteuses de cinq bâtiments de type grenier, ainsi que par une série de trous de poteau matérialisant une potentielle palissade.

Malgré la faible quantité de mobilier collecté dans cette zone, les différentes études spécialisées permettent non seulement d'établir leur période chronologique, mais aussi de statuer sur le niveau de vie modeste des occupants.

La zone B a essentiellement permis d'étudier une série de quatorze fosses et silos ayant servi au stockage de denrées vivrières durant la même période chronologique. Un fond de four a également été mis au jour, mais sa mauvaise conservation n'a pas permis d'identifier son usage initial.

Le mobilier collecté montre que l'habitat en lien avec ce site de stockage vivrier devait se situer non loin, mais les investigations menées n'ont pas permis de le repérer avec exactitude.

Ceci pourrait être la conséquence d'une mauvaise conservation des vestiges les moins ancrés dans le sol, due à la nature du substrat à cet endroit de la fouille. Cependant, les indices de cette période chronologique sur l'ensemble du parc d'activités des Portes de Chambord se révèlent dispersés. Il semble donc que ce soit moins un problème de conservation que d'un habitat dont la forme nous échappe en ne laissant que peu de traces dans le sous-sol.

François Cherdo

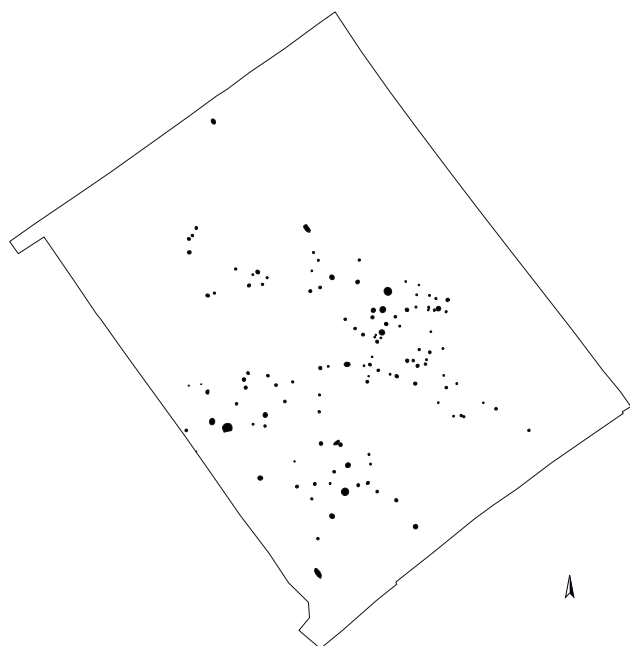


Fig 1 : Mer (Loir-et-Cher) les Cent-Planches : plan général de la zone A. (François Cherdo, Inrap)

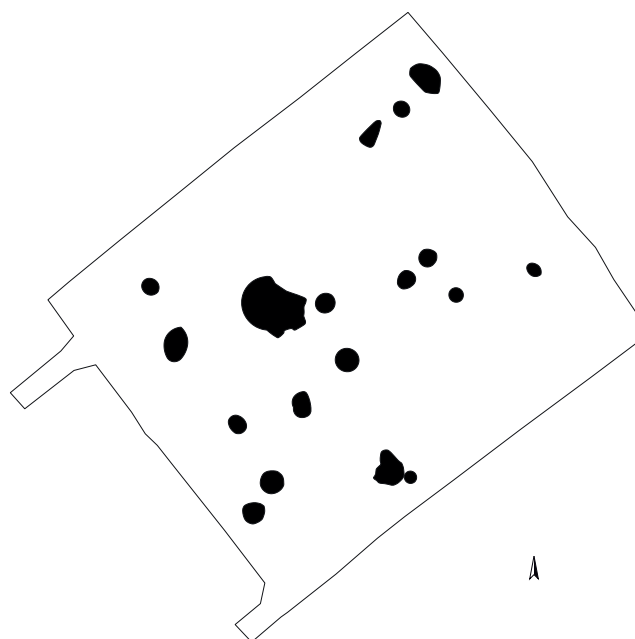


Fig 2 : Mer (Loir-et-Cher) les Cent-Planches : plan général de la zone B. (François Cherdo, Inrap)



Fig 3 : Mer (Loir-et-Cher) les Cent-Planches : vue de la zone B.
(François Cherdo, Inrap)

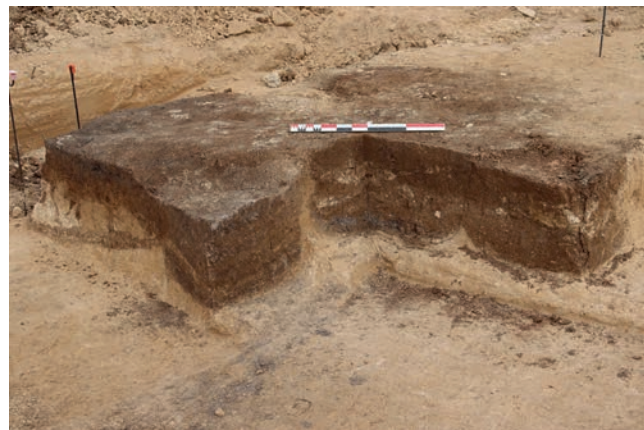


Fig 4 : Mer (Loir-et-Cher) les Cent-Planches : fosses multiples (La Tène A). (François Cherdo, Inrap)

Néolithique

Moyen Âge

MONTLIVAUT Le Colombier

Âge du Fer

Époque moderne

L'opération archéologique réalisée au lieu-dit le Colombier à Montlivault (Loir-et-Cher) a permis de diagnostiquer une surface de 22 246 m² préalablement au réaménagement du centre bourg de la commune. Les 15 tranchées ont conduit à la découverte de tronçons de fossés, de fosses, de trous de poteau et de mobilier isolé (céramique, métal et silex). La répartition des vestiges ne présente aucune organisation structurée. La mise au jour de 17 tessons lors du décapage d'une même séquence sédimentaire et

de 2 fosses témoignent d'une fréquentation de ce secteur situé en bordure du plateau surplombant la rive gauche de la Loire à la fin du Néolithique. Le mobilier isolé et une fosse située dans le même secteur que les structures néolithiques témoignent d'une présence anthropique discrète durant la Protohistoire, le Moyen Âge et les périodes moderne et contemporaine.

Amandine Trémel

Époque moderne

MONT-PRÈS-CHAMBORD Rue Nationale, La Chabardière ouest

Époque contemporaine

Le diagnostic archéologique réalisé à Mont-Près-Chambord (Loir-et-Cher) au lieu-dit rue Nationale, la Chabardière ouest, a permis d'explorer un ensemble de parcelles localisées dans le bourg médiéval. Le hameau de la Chabardière est attesté au XVIII^e s. et deux habitations anciennes, présentes sur le cadastre napoléonien, occupent actuellement l'emprise. Quatre tranchées ont été réalisées à l'arrière des bâtiments, sur une superficie de 417 m². Les structures mises au jour sont des fosses de cultures et de plantations, ainsi que des fosses

dépotoirs. Elles marquent une occupation peu dense, tournée vers des activités domestiques et agricoles. Le mobilier céramique présent dans ces structures indique une occupation datée de la période moderne et contemporaine. Les éléments les plus précoces se situent dans la tranchée 4, à proximité immédiate des habitations, et confirme l'existence d'activités domestiques dans ce secteur dès le milieu du XV^e s.

Agnès Couderc

Époque contemporaine

MUIDES-SUR-LOIRE Rue de l'Étang, lot 1

Le projet immobilier, à l'origine de l'arrêté de prescription, concerne la réalisation d'une maison individuelle, située sur la commune de Muides-sur-Loire, rue de l'Étang. Cette prescription a été motivée par la connaissance d'indices archéologiques, situés dans la commune, comme en témoignent les nombreuses découvertes. Le terrain, relativement plat, présente une cote moyenne en surface de 86,5 m NGF. Sur les 975 m² soumis à prescription, nous avons exploré 109,5 m², soit 11,23 % de taux d'ouverture. Sur les 3 sondages réalisés, aucun

n'a livré de vestige archéologique antérieurs à la période contemporaine. Le calcaire de Pithiviers apparaît dans toutes les tranchées sous forme d'une blocaille de couleur claire. Une fosse contemporaine découverte dans le sondage 2, contenant des ossements de cheval, est probablement à mettre en relation avec la présence de chevaux à proximité de l'emprise.

Mahaut Digan

La fouille réalisée du 25 novembre 2019 au 2 juillet 2020 sur le site du Boulevard des Tilleuls, Chevrière à Pontlevoy (Loir-et-Cher), préalablement à l'aménagement d'un lotissement, est venue enrichir les connaissances sur cette bourgade connue principalement pour la bataille qui s'est déroulée sur son territoire en 1016 et pour l'histoire de son abbaye. Une présence humaine plus ancienne était attestée par quelques monuments mégalithiques ou des découvertes d'objets et de quelques structures réalisées fortuitement ou lors d'opérations de suivi de travaux et de diagnostic. Celui réalisé par S. Jouanneau-Bigot en janvier 2018 avait su mettre en évidence le potentiel du site de Chevrière, la fouille l'a exploité sur les 19 452 m² décapés, révélant une occupation diachronique du site depuis les premières fréquentations aux temps préhistoriques jusqu'à l'époque contemporaine.

La présence humaine dans les environs du site de Chevrière est ainsi attestée par des objets essentiellement découverts dans les niveaux de colluvions ou en position secondaire dans des structures bien postérieures. Il s'agit certes d'une collection lithique remaniée présentant des outils fabriqués au Paléolithique, au premier Mésolithique et au Néolithique moyen et final, cette dernière période étant la mieux représentée.

Une fréquentation du site au Bronze final a aussi été mise en évidence grâce à un corpus céramique caractéristique. Accompagnés d'une boucharde pouvant leur être contemporaine, les vases illustrant un vaisselier assez diversifié évoquent un lot attribuable à la période intermédiaire du Bronze final (Bf2b/3a, soit environ entre 1100 et 1000, voire 900 av. J.-C.) et renvoient pour certains d'entre eux au répertoire RSFO. Dès lors, et même s'ils ne peuvent être mieux contextualisés (ils sont issus

de fosses essentiellement isolées), le site de Chevrière constitue une nouvelle occurrence pour le Bronze final dans le département.

L'occupation du site se matérialise plus concrètement à partir de l'époque laténienne avec l'apparition d'un établissement rural qui, par son évolution et sa pérennité dans le temps, constituait le cœur de la prescription avec son devenir antique (phase II). Malheureusement, l'intégralité du site n'est pas contenu dans l'emprise. Malgré tout, trois temps différents ont été perçus grâce aux recoupements nets de certaines structures. Ils n'ont pu cependant être replacés chronologiquement de manière précise, la faute à un mobilier globalement indigent (le peu de tessons renvoie à La Tène finale) et à un phénomène naturel qui semble-t-il tronque la teneur en ¹⁴C des échantillons prélevés dans les structures rattachées à cette période.

La première étape de cette phase est représentée par un enclos et deux bâtiments sur poteaux installés à l'extérieur de celui-ci. Ils pourraient être associés à un tronçon de fossé parallèle et un troisième bâtiment sur poteaux qui ont été attribués à cette phase mais n'ont pu être affiliés de manière certaine à une de ses trois subdivisions. L'enclos, couvrant une superficie interne minimale de 7 155 m², dessine un rectangle régulier selon un axe légèrement SE-NO. Il est ouvert au sud, par l'intermédiaire d'une entrée matérialisée par l'interruption du fossé sur une longueur de 5,20 m. Les bâtiments contemporains sont quant à eux localisés au sud-est de l'enclos, à quelques mètres de celui-ci. Il s'agit de deux probables greniers surélevés (3 et 6 m²) et d'un bâtiment plus grand pouvant être interprété comme une annexe ou une petite unité d'habitation (25 m², voire 90 m² s'il s'agissait d'un édifice à parois rejetées). La morphologie des fossés



Fig 1 : Pontlevoy (Loir-et-Cher) boulevard des Tilleuls, Chevrières : four à chaux antique. (S. Desguez, B. Leroy, Éveha)

associée à l'indigence du mobilier céramique, l'absence des espèces sauvages chassées, la faible représentation de l'*instrumentum* suggèrent que cet enclos soit une cour secondaire à destination agropastorale, longée par des espaces latéraux dans lesquels s'inscrivent les bâtiments.

Les orientations qu'il suit figeront le paysage et seront tout d'abord reprises par deux fossés qui succèdent, après un court laps de temps, à un enclos en U dissymétrique aux tronçons de faible profondeur destiné certainement au pacage (27 x 22,65 m, soit une surface avoisinant 560 m²). Ces deux linéaires distants de 64 m traversent presque intégralement l'emprise. Ensuite, après un comblement intervenant durant la période augusto-tibérienne, l'édification d'un établissement rural de type villa respectera aussi ces orientations anciennes (phase III).

Son interprétation en tant que telle ne fait pas trop de doutes. Elle se caractérise notamment par un mur de clôture et une tour-porche, une zone de stockage contenant un grenier à plancher surélevé, ou encore deux granges. On se situe donc dans la partie productive de la villa, dont l'organisation spatiale semble tenir de schémas régionaux. La surface concernée est de 5 700 m², tandis que la partie résidentielle se développe au nord du mur de clôture sur une aire minimale de 2 700 m².

Cette villa va peu évoluer jusqu'à la fin du II^e s., début du III^e s., dates à partir desquelles son aspect est

modifié, tout d'abord par la construction d'un four à chaux à flamme longue (fig.1), ensuite par l'excavation d'une grande fosse, probablement à fumure. Ces deux structures d'importance pourraient marquer des changements économiques et de pratiques au sein de cet établissement.

Cette villa est occupée jusqu'à la fin du III^e s. et plus sûrement durant le IV^e s. jusqu'à son abandon à partir du milieu du IV^e s., voire au début du V^e s. (phase IV). La vocation agricole du site s'éteint probablement à cet instant et laisse la place à une nouvelle économie tournée vers l'exploitation du calcaire et la production de chaux, illustrée par l'ouverture d'une carrière et d'un four à chaux dans son front de taille occidental (phase VI).

Cette activité est connue à Pontlevoy depuis l'époque médiévale, période durant laquelle l'abbaye de Pontlevoy en tirait des bénéfices. Il s'avère donc que cette industrie à une histoire diachronique. Cette carrière commence à être comblée au moins à partir l'époque mérovingienne. Les vestiges des périodes plus récentes révèlent, quant à eux, la mise en place d'un parcellaire médiéval en lanières, le dépôt de deux sépultures isolées entre les VII^e et VIII^e s. et VIII^e et IX^e s., une occupation moderne dans la même lignée que la précédente et celle contemporaine marquée, de nouveau, par l'extraction de calcaire.

Morgan Grall

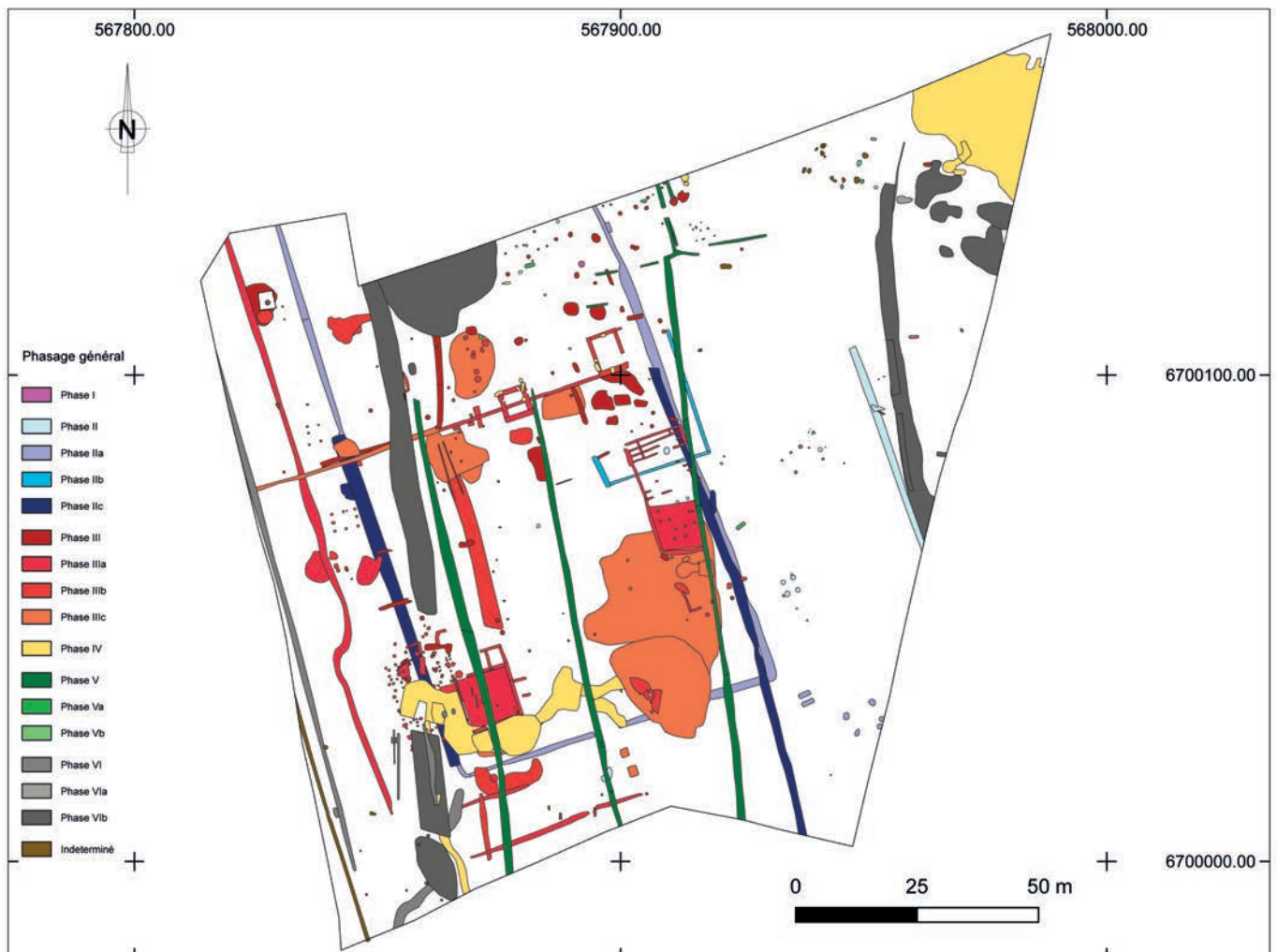


Fig 2 : Pontlevoy (Loir-et-Cher) boulevard des Tilleuls, Chevières : plan général phasé. (M. Grall, B. Leroy, É. Sarrazin, Éveha)

ROMORANTIN-LANTHENAY

Route d'Orléans

Le projet immobilier à l'origine de l'arrêté de prescription concerne la réalisation d'une maison individuelle située sur la commune de Romorantin-Lanthenay, au lieu-dit Route d'Orléans. Le terrain présente une pente orientée en direction de l'est (altitudes moyennes autour de 98 m NGF). Sur les 2 268 m² soumis à prescription, nous avons exploré 286,7 m², soit 12,64 % de taux d'ouverture. Sur les deux tranchées réalisées, aucune n'a livré de vestiges archéologiques antérieurs à la période contemporaine.

L'étude géologique montre en effet que le secteur est peu propice à la conservation de structures archéologiques en raison des phénomènes d'érosion dus au contexte de versant. Un fossé parcellaire axé nord-sud a pu avoir comme fonction de drainer le terrain, en canalisant les eaux jusqu'à un autre fossé plus important situé en limite d'emprise au sud.

Mahaut Digan

SAINT-ANNE

La Guignardière

L'opération de diagnostic archéologique réalisée à la Guignardière sur la commune de Sainte-Anne (Loir-et-Cher) a mis en évidence la présence d'un seul fossé parcellaire de taille modeste daté dans une fourchette large des XV^e-

XX^e s. sans plus de précision. On notera l'absence de tout bruit de fond antique ou médiéval.

Anne-Marie Jouquand

SARGÉ-SUR-BRAYE

Allée des Ruches

L'opération de diagnostic archéologique réalisée allée des Ruches à Sargé-sur-Braye (Loir-et-Cher) a mis en évidence la présence de deux fossés parcellaires de taille

modeste non datés. On notera l'absence de tout bruit de fond antique ou médiéval.

Anne-Marie Jouquand

THÉSÉE

Rue des Charmoises

Ce diagnostic archéologique a été réalisé en amont d'un projet de construction individuelle, rue des Charmoises, à Thésée (Loir-et-Cher). Il concerne 2 729 m², sous la forme d'une parcelle oblongue située en bas de versant, sur la rive nord du Cher, près de sa confluence avec un vallon affluent. Ce secteur fait actuellement l'objet d'une forte densification urbaine. Trois tranchées ont montré la conservation d'une séquence sédimentaire d'origine colluviale, située au sommet des sables alluviaux (Fx), où deux niveaux anciens épais de quelques décimètres ont pu être distingués. Le premier contient quelques éléments lithiques, altérés et émoussés, se rattachant à la phase finale du Paléolithique. Au-dessus, un horizon plus limoneux livre du mobilier lithique en abondance et dans une moindre mesure de la céramique qui se rattachent au Néolithique ancien. Hormis une probable fosse de plantation récente, aucune structure n'est identifiée. L'exiguïté de l'emprise ne permet pas de le vérifier, mais ces rejets signalent probablement la présence de fosses latérales d'extraction associées à un habitat de type danubien.

Fabrice Couvin



Fig 1 : Thésée (Loir-et-Cher) rue des Charmoises : détail de la céramique écrasée en place dans le carré C4a. (Mahaut Digan, Inrap)

L'atelier métallurgique du massif de Boulogne/Chambord se trouve au sud de la forêt, au centre de l'une des trois concentrations de sites de production du fer recensés. Son fonctionnement, tout comme celui de plusieurs autres dans cet espace, est daté du VI^e à la fin du VII^e s. par les analyses ¹⁴C réalisées sur des charbons préalablement observés dans le cadre d'une étude anthracologique. En Centre-Val de Loire, pour cette période, peu de sites archéologiques de ce type sont connus. Au regard du nombre d'ateliers (53 sites) étudiés, il n'existe actuellement aucune comparaison dans la région. Cette campagne s'intègre dans le cadre d'une thèse concernant la production du fer au Moyen Âge dans les forêts du centre de la France, les cas des forêts de Boulogne/Chambord (Loir-et-Cher) et de Châteauroux (Indre) réalisés sous la direction de P. Husi (CNRS – CITERES/LAT) et de N. Dieudonné-Glad (Herma). Cette opération fait suite à celle réalisée en 2018 qui avait uniquement mis en évidence la composition du ferrier, amas de déchet de production du fer (Lacroix 2018). L'objectif de cette nouvelle campagne était de trouver la zone d'atelier afin d'appréhender son organisation spatiale (localisation des différentes structures de production) et de caractériser sa production en restituant les méthodes employées par les artisans ainsi que le type de fer produit. Ces informations devaient notamment permettre de comprendre qui étaient les artisans qui ont travaillé sur ce site (spécialistes ou non ? quelles influences dans les techniques de production ?) et dans quel but ?

Plusieurs étapes de la chaîne opératoire du fer ont été mises en évidence dans cet atelier (Lacroix 2020). Ces activités se trouvent au sein de plusieurs espaces bien différenciés (fig. 1). Dans l'ordre de la chaîne opératoire, on trouve tout d'abord un espace de grillage du minerai, une zone de réduction et enfin une zone de forge. Chaque zone de travail a été préalablement préparée afin de faciliter son utilisation.

La zone de grillage, caractérisée par la présence d'une lentille circulaire indurée et rouge comprenant de nombreuses inclusions de minerai grillé et de charbons de bois, est installée directement sur le substrat, appelé « Sables d'Ardentes ». Au nord-est de cette aire se trouve une couche charbonneuse et meuble qui signale la présence d'un probable dépôt de charbon de bois. À environ 10 m au nord-ouest, se situe une zone de réduction du fer. Elle a été mise en évidence par la présence d'un sol rubéfié et induré d'environ 3,6 m de longueur, 1,4 m de largeur et 2 cm d'épaisseur. Installée directement sur le sol géologique, on y trouve de nombreuses inclusions de scories de réduction, de charbons et de fragments de parois en argile. Au nord, ce sol englobe trois masses d'argiles orangées à noires en très mauvais état de conservation (2 à 5 cm d'épaisseur), identifiées comme étant les vestiges d'une batterie de four de réduction circulaires de 15 à 20 cm de diamètre. Ils sont installés sur une pente d'environ 45 cm de dénivelé pour 5 m de longueur qui peut avoir facilité l'écoulement de la scorie hors des fours.

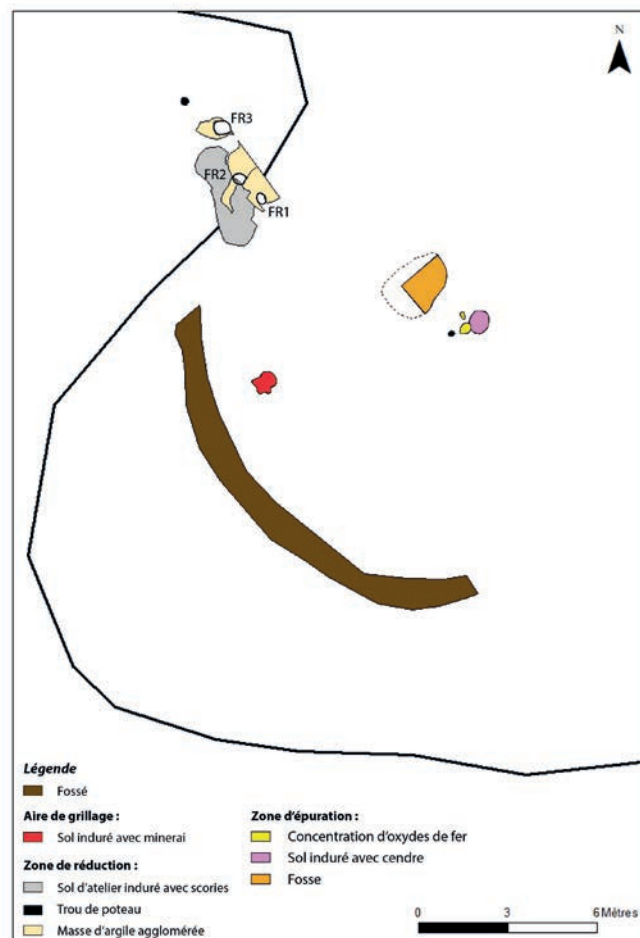


Fig. 1 : Tour-en-Sologne (Loir-et-Cher) forêt de Boulogne : plan des différents espaces de production du fer mis au jour dans l'atelier F155/1. (Solène Lacroix, UMR 7324 CITERES/LAT)

Quelques indices provenant des vestiges métallurgiques permettent également de constater l'utilisation de tuyères pour faciliter l'apport en oxygène dans les fours ainsi que la présence de canaux d'écoulement de 2 à 10 cm de largeur devant eux. Au moins une cinquantaine d'opérations de réduction a été réalisée dans cet atelier pour produire un métal peu carburé, du fer doux.

À l'est de l'espace de réduction se situe une zone de forge. Elle est caractérisée par la présence d'un foyer. De forme circulaire, il mesure 70 cm de diamètre et est uniquement visible grâce à la présence d'un sédiment blanc, induré sur environ 3 à 4 cm d'épaisseur. À quelques centimètres au sud, un trou de poteau est creusé dans le sol géologique. De forme également circulaire, il mesure environ 20 cm de diamètre et 10 cm de profondeur. Il est identifié comme étant initialement associé au billot d'une enclume. Entre ces deux structures se trouvent de nombreuses inclusions d'oxydes de fer. L'utilisation de cet espace a déposé une fine couche (env. 2 cm) de sédiment limono-sableux brun/rouge comprenant de nombreux nodules ferreux et des battitures au niveau du foyer et dans le trou de poteau. Cet espace est vraisemblablement dédié à l'épuration des éponges de fer. Cette activité se caractérise par la réalisation de deux phases

de travail, le dégrossissage et une première mise en forme du métal. L'homogénéité de la structure du métal, que l'on peut observer depuis les fonds de four jusqu'aux battitures, la taille très réduite des culots de forge et la faible présence de métal dans leur matrice sont autant d'indices qui indiquent une bonne maîtrise de la production du fer de la part des artisans.

Un fossé semi-circulaire de 15 m de long sur 1 m de large encadre la partie sud-ouest de l'atelier. Il est possible que cette structure permettait de délimiter l'espace artisanal. Il a rapidement été comblé avec des déchets de production, tels que d'importants fonds de four, des scories internes et des culots de forge.

La localisation de ces différents espaces induit un déplacement circulaire de la part des métallurgistes. L'espace

artisanal apparaît alors maîtrisé et se limite à environ 60 m². L'atelier F155/1 est donc organisé, chaque espace de travail ou de rejet est pensé, préparé et délimité pour répondre au mieux à sa fonction sans empiéter sur les autres.

Solène Lacroix

Lacroix 2018 : LACROIX S., *Le ferrier F155/1 de la forêt de Boulogne (Loir-et-Cher)* : rapport de fouille programmée 2018 (n° 18/0168), Orléans : SRA Centre-Val de Loire.

Lacroix 2020 : LACROIX S., *Le ferrier F155/1 de la forêt de Boulogne (Loir-et-Cher) – Campagne 2020* : rapport de prospection thématique 2020 (n°20/0248), Orléans : SRA Centre-Val de Loire.

Paléolithique

Gallo-romain

VENDÔME, VILLIERS-SUR-LOIR ZAC du Parc Technologique du Bois de l'Oratoire phase 2

Âge du Fer

Époque moderne

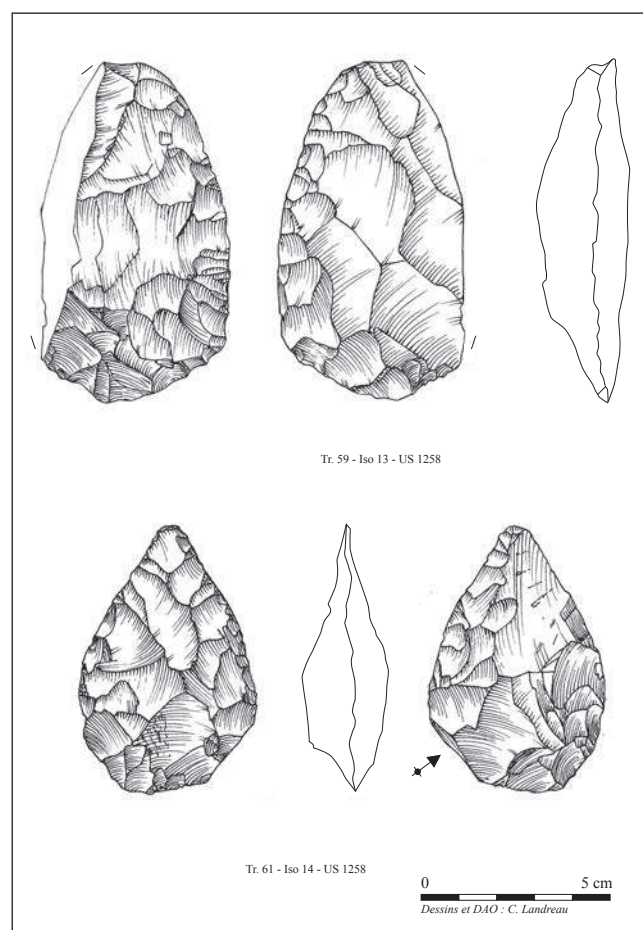
Localisé sur le plateau nord dominant la ville de Vendôme (Loir-et-Cher), le diagnostic archéologique du parc technologique du Bois de l'Oratoire, phase 2 a permis d'explorer une surface supplémentaire dans ce secteur de la commune d'environ 20 ha. Plusieurs fréquentations anthropiques ont été identifiées du Paléolithique moyen à la période contemporaine.

Une trentaine de pièces lithiques ont été découvertes en position stratigraphique secondaire, dans trois zones distinctes de l'emprise et selon une répartition très lâche. Ces vestiges forment, malgré tout, un assemblage homogène dont les caractéristiques morpho-techniques attestent de schémas opératoires Levallois permettant de rattacher cette industrie lithique au Paléolithique moyen. La découverte de ce lot de silex taillés atteste de la fréquentation des lieux à la Préhistoire et confirme une fois de plus le potentiel de ce secteur vendômois pour cette période ancienne du Paléolithique.

La seconde phase d'occupation mise en relief par l'opération est datable du I^{er} s. av. J.-C. À la toute fin de La Tène finale, deux établissements ruraux sont aménagés dans les parcelles nord et sud-est de l'emprise. Les deux sites se caractérisent par des enclos fossoyés, emboîtés pour le premier et sans doute à partition interne pour le second. Ils ont des plans se développant majoritairement hors de l'emprise étudiée.

Entre les périodes antique et contemporaine, les aménagements réguliers de chemins, de fossés parcellaires et de fosses d'extractions suggèrent que ce secteur du plateau continu à être occupé et mis en valeur. Sur ce temps long, l'aire comprise dans le diagnostic a une vocation purement agropastorale et les occupations domestiques sont à rechercher en périphérie.

Grégory Poitevin



Vendôme, Villiers-sur-Loir (Loir-et-Cher) ZAC du Parc Technologique du Bois de l'Oratoire phase 2 : les artefacts lithiques : bifaces (Tr. 59 - Iso 13 - us 1258 ; Tr. 61 - Iso 14 - us 1258). (Céline Landreau, Inrap)

VENDÔME 4 avenue Georges-Guimond

L'opération de diagnostic archéologique au 4 avenue Georges-Guimond à Vendôme (Loir-et-Cher) n'a pas livré les vestiges funéraires attendus. En effet, le grand cimetière en fonction pendant tout le Moyen Âge, localisé plus à l'ouest entre les rues de Gripperay, Saint-Denis, du Cheval-Rouge et du Faubourg-Chartrain, ne s'étend pas

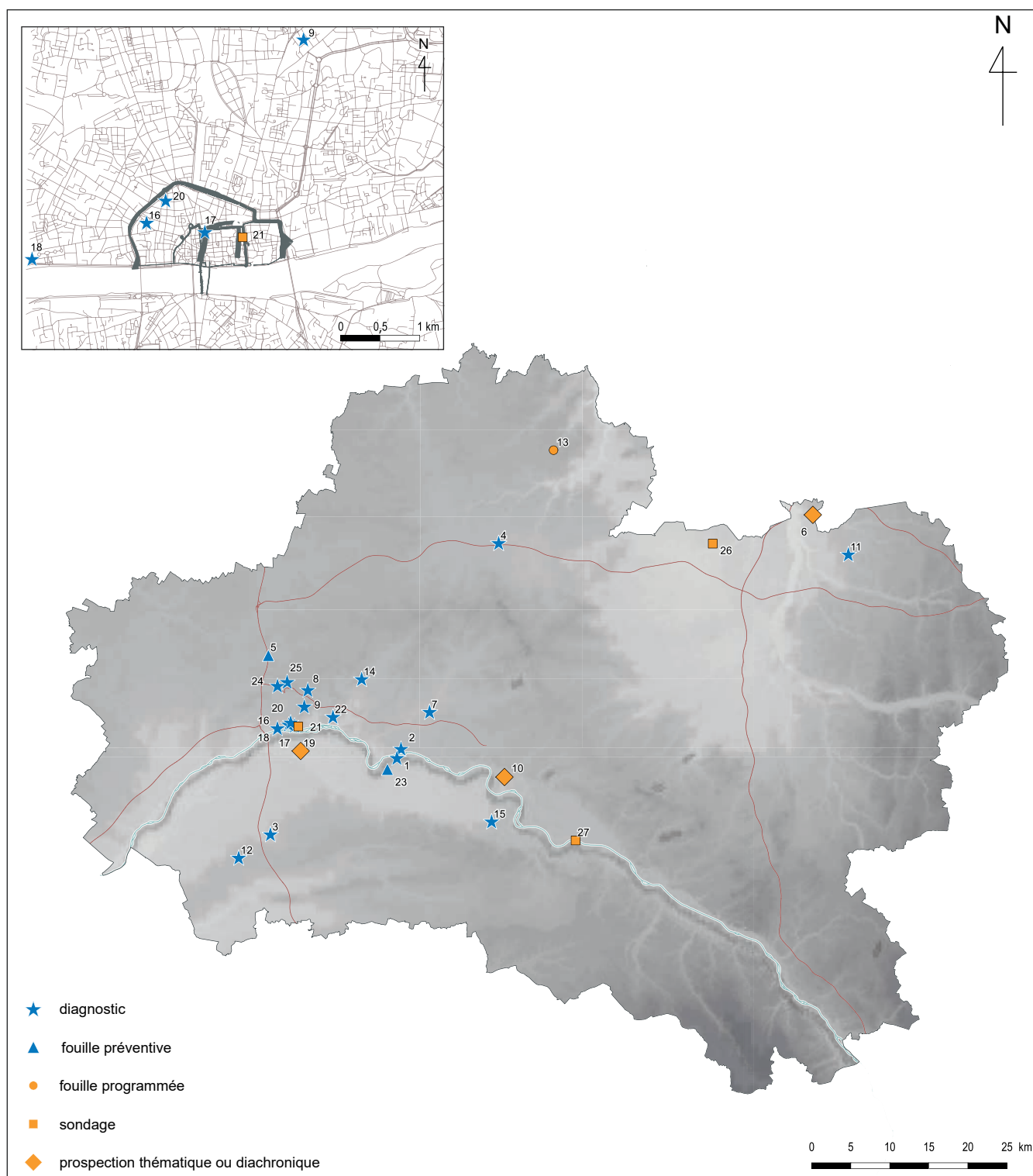
jusque-là. On notera également l'absence de tout bruit de fond pour les périodes plus anciennes. Ce secteur périphérique est dévolu aux activités agricoles et probablement à l'extraction de sable avec la présence de grandes excavations comblées de grave non datées.

Anne-Marie Jouquand

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération	Référence Carte
45	RD 921 déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel tranche 6	Souris Laure de (COL)	OPD	BRO FER GAL MA	0612484	1
45	RD 921 déviation de Jargeau et de Saint-Denis de l'Hôtel tranche 7	Laurent-Dehecq Amélie (COL)	OPD	GAL MOD CON	0612517	2
45	Arrondissement de Pithiviers	Devilliers Christophe (BEN)	PRD	FER GAL	0612637	
45006	Ardon, route de Jouy	Guillemard Thomas (INRAP)	OPD	GAL	0612578	3
45047	Bouzonville-aux-Bois, la Beuve	Estur Émilien (COL)	OPD	BRO FER GAL CON	0612654	4
45062	Cercottes, Autoroute A10 au nord d'Orléans, le Pont de la Chicane	Jouet Mélanie (PRIV)	OSE	GAL	0612675	5
45127	Dordives, château de Mez-le-Maréchal	Piechaczyk Michel (AUT)	PRT	MA	0612627	6
45142	Fay-aux-Loges, route de la Bouvarderie	Larde Sophie (INRAP)	OPD	MA MOD	0612681	7
45147	Fleury-les-Aubrais, 93 rue de Curembourg	Noel Mathilde (INRAP)	OPD		0612696	8 ON
45147	Fleury-les-Aubrais, 11 rue Henri Tellier	Champault Éric (INRAP)	OPD	CON	0612697	9
45153	Germigny-des-Prés, Église	Van Wersch Line (SUP)	PRT	MA	0612629	10
45161	Griselles, Pièces des Beaucerons	Trémel Amandine (INRAP)	OPD	FER CON	0612695	11
45175	Jouy-le-Potier, route d'Orléans	Noel Mathilde (INRAP)	OPD	MA MOD CON	0612694	12
45191	Le Malesherbois, Manchecour, la Grange des Musereaux, la Vallée Saint-Martin	Fichtl Stephan (SUP)	FP	FER GAL	0612626	13
45197	Marigny-les-Usages, rue de l'Abbé Lerminier	Fabien Laure (INRAP)	OPD	CON	0612532	14
45226	Neuvy-en-Sullias, rue des Écoles	Champault Éric (INRAP)	OPD	IND	0612565	15
45234	Orléans, rues du secteur de la Porte Saint-Jean	Parisot Maryse (COL)	OPD	FER GAL MA MOD	0612301	16
45234	Orléans, 24 rue Jeanne d'Arc	Cincon Laureline (COL)	OPD	FER MA MOD CON	0612497	17
45234 45285	Orléans, Saint-Jean-de-la-Ruelle, Tête Nord du Pont de l'Europe	Ladam Amandine (COL)	OPD	MA MOD CON	0612573	18
45234	Orléans, caves du centre-ville d'Orléans	Alix Clément (COL)	PRT	GAL MA MOD	0612641	19
45234	Orléans, cathédrale Sainte-Croix	Martin, Pierre (SUP)	PCR	GAL MA MOD	0612082	19
45234	Orléans, rue du Pot de Fer	Lefevre Benjamin (COL)	OPD	MA MOD CON	0612655	20
45234	Orléans, 14 rue Saint-Étienne	Alix Clément (COL)	SD	MA	0612672	21
45284	Saint-Jean-de-Braye, place du général De Gaulle	Champault Éric (INRAP)	OPD	CON	0612594	22
45300	Sandillon, les Fraudes	Estur Émilien (COL)	OSE	BRO	0612636	23
45302	Saran, rue de la Médecinerie, rue du Lac	Gay Jean-Philippe (INRAP)	OPD	MA CON	0612546	24
45302	Saran, 125 rue de Montaran	Noel Mathilde (INRAP)	OPD	FER	0612564	25
45303	Sceaux-du-Gâtinais, le Préau	Morin Jean-Michel (COL)	SD	GAL	0612548	26
45315	Sully-sur-Loire, digues, domaine public fluvial	Dumont Annie (MCC)	SD	MA MOD	0612646	27

Carte des opérations autorisées



Âge du Bronze

Gallo-romain

DARVOY JARGEAU
RD921 déviation de Jargeau et de
Saint-Denis-de-l'Hôtel tranche 6

Âge du Fer

Moyen Âge

Le diagnostic de la tranche 6 de la future déviation de Jargeau (RD921) s'est déroulé en grande partie pendant l'hiver 2019-2020. Il a concerné une surface de 36 ha située à Darvoy et Jargeau, de part et d'autre de la levée et dans le lit mineur de la Loire. Il s'est achevé le 02 octobre 2020 par une intervention sur l'île des Baffaits (fig. 1), accessible à cette période de l'année. Cette opération a permis la mise au jour de 176 structures archéologiques et de nombreux lots de mobilier « isolé », réparti sur l'ensemble de l'emprise. Leur fourchette chronologique est très étendue, puisqu'elle s'échelonne du Néolithique jusqu'à la période actuelle, et démontre une longue fréquentation de cette partie du Val d'Orléans.

Quelques pièces lithiques et deux fragments de céramique trouvés hors contexte datent du Néolithique, voire du Néolithique moyen.

La période protohistorique regroupe des vestiges assez ténus, datés de l'âge du Bronze final jusqu'à La Tène finale/Gallo-romain précoce. Cette longue période est matérialisée par quelques fossés et fosses, ainsi que par une quantité assez importante de tessons de poterie hors structure. Un seul fossé possiblement de l'âge du Bronze/Hallstatt a été enregistré. Trois fosses pourraient être attribuées à La Tène. L'une d'elles est une fosse

« polylobée » ayant pu servir à l'extraction des alluvions. Un fossé et une fosse datés de La Tène finale/Gallo-romain précoce ont aussi été rencontrés.

Les structures archéologiques se densifient très légèrement à la période gallo-romaine (sept structures). La présence d'un drain aménagé en terre cuite architecturale (fig. 2), dont des tegulae sans encoches, suggère une vocation agricole à cet ensemble mais en l'état actuel il est difficile de se prononcer. Le mobilier « isolé », retrouvé en relative grande quantité, est réparti sur



Fig.1 : Jargeau (Loiret) déviation de Jargeau/Saint-Denis-de-l'Hôtel : intervention sur l'île des Baffaits.
(Yannick Mazeau, Service d'archéologie préventive du Loiret)



Fig.2 : Darvoy (Loiret) déviation de Jargeau/Saint-Denis-de-l'Hôtel : vue zénithale d'une partie du drain gallo-romain. (Yannick Mazeau, Service d'archéologie préventive du Loiret)

l'ensemble de l'emprise de diagnostic mais de manière inégale. Quelques lots sont situés au nord de la levée de la Loire, dont une possible armature de pied de lit. Ces objets ont vraisemblablement été transportés par les crues du fleuve, mais la grande majorité d'entre eux demeure au sud de la levée, à l'emplacement des objets protohistoriques.

Le haut Moyen Âge est la période la mieux structurée et la plus claire à identifier. Hormis quelques tessons erratiques, elle est concentrée dans trois tranchées, sur une surface de 1 ha. Il s'agit d'un ensemble domestique regroupant quatre fours domestiques, une fosse à cendres, sept fosses et six trous de poteau. L'ensemble paraît assez bien conservé.

Cette occupation, installée en zone inondable, est vraisemblablement située en périphérie d'un habitat, non localisé à ce jour. Elle est de type fond de cabane, silo, bâtiment sur poteaux. Contemporaine de celle mise au jour au lieu-dit la Croix-d'Azon lors de la première tranche de diagnostic en 2010, elle est située à moins d'1 km au sud. Au haut Moyen Âge, plusieurs sites d'habitat montrent que l'ensemble de la plaine alluviale, en plus des montilles, a été occupée. En effet, cette période est celle des premiers endiguements de la Loire et ce secteur pourrait avoir été protégé par la turcie du paléoméandre de Jargeau.

Dans la partie au nord de la levée de la Loire, de nombreuses traces d'anciens labours (fig.3), ou billons, ont été mises en évidence. Mal datés en raison de la faible quantité de mobilier, ils pourraient être rattachés à la fin du Moyen Âge ou à l'époque moderne. Ces vestiges témoignent de la vocation agricole de ces espaces situés en bordure du fleuve. Il est très probable que cette fonction soit bien antérieure à cette période, mais aucune preuve archéologique n'a été retrouvée lors du diagnostic, hormis l'absence d'occupations. Une datation OSL permettra de caler en chronostratigraphie ces structures très visibles lors du décapage en plan des tranchées.

La période moderne est matérialisée par quelques fossés correspondant figurant sur le cadastre napoléonien et par une fosse.

Enfin, quelques structures sont datées entre les périodes moderne et contemporaine.

Laure de Souris



Fig.3 : Jargeau (Loiret), Déviation de Jargeau/Saint-Denis-de-l'Hôtel : vue des labours anciens, vers l'est. (Laure de Souris, Service d'archéologie préventive du Loiret)

Gallo-romain

Époque contemporaine

DARVOY MARDIÉ JARGEAU RD921 déviation de Jargeau et de Saint-Denis-de-l'Hôtel tranche 7

Époque moderne

Le diagnostic a été réalisé sur un coteau en rive droite de La Loire dans le cadre du projet de la déviation de Jargeau (RD921), sur le secteur de Latingy à Mardié. Il a mis au jour 13 structures : 4 d'entre elles sont datées de l'Antiquité et 5 autres sont datées de la période moderne ou contemporaine. Aucune structure n'a été mise en évidence sous le bois de Latingy.

Les structures antiques sont localisées au sud de l'emprise, en bas du coteau orienté du nord vers le sud. Il s'agit d'une occupation caractérisée par la construction de terrasses entaillant le coteau calcaire. À l'est, deux ou trois canalisations et une maçonnerie en terre cuite architecturale sont construites sur des remblais, à 1 m

de profondeur du sol actuel. La maçonnerie dont la fonction est inconnue (pièce de bâtiment ?, bassin ?, aménagement en lien direct avec le fleuve ?) s'inscrit dans l'espace formé par les canalisations perpendiculaires. Cet ensemble se poursuit vers l'est et est peut-être situé en amont de la partie résidentielle d'une *villa*. L'hypothèse est que cette occupation soit localisée directement au bord du chenal actif du fleuve.

Cet ensemble est scellé par deux séquences de remblais alternant avec deux séquences d'alluvions limoneuses de la Loire à la jonction du bas de coteau et du lit majeur, marquant une volonté de gagner de l'espace sur les rives du chenal du fleuve devenu peu actif. À l'ouest, seuls des

remblais ont été distingués sur 0,65 m d'épaisseur et à 1,20 m de profondeur. L'attribution à la période antique repose essentiellement sur un lot important de terre cuite architecturale (majoritairement des *tegulae*) et sur une faible quantité de céramique.

Cette dernière séquence de remblais est recouverte de colluvions sablo-graveleuses sur l'ensemble du secteur. Leur épaisseur varie de 0,35 à 1,50 m du nord au sud.

Durant les périodes modernes ou contemporaines, à l'extrémité nord de l'emprise, un fossé parcellaire apparaît sur la limite entre le bois de Latingy et une surface agricole actuels, à 0,40 m de profondeur. Dans la partie

sud, sur la pente, un aménagement linéaire axé est-ouest correspond probablement à un chemin pédestre. Aucun mobilier de cette période n'a été collecté.

Cette opération a été l'opportunité de mener conjointement une étude géomorphologique suivant deux problématiques. D'une part, elle concernait l'analyse de la configuration des alluvions anciennes (Fw) et leur datation. D'autre part, elle a contribué à l'appréhension des interactions entre les aménagements anthropiques (terrasses, remblais) et les processus naturels (alluvions récents et colluvions) en bas de coteau.

Amélie Laurent-Dehecq

Âge du Fer

Arrondissement de Pithiviers

Gallo-romain

De nouveaux enclos fossoyés ont été reconnus dans ce secteur du nord Loiret : à Autruy-sur-Juine le Pavillon, deux autres à Boynes : Fausses-Terres et route de Nancray, un à la Neuville-sur-Essonnes Dépendances-de-Mascheron, un à Orveau-Bellesauve les Neuf le Bas du-Gros-des-Simons et un à Puiseaux la Croix Genest.

Au niveau de la *villa* des Mazures à Échilleuses, les prospections ont permis de reconnaître une extension à l'ouest de la route départementale (sur la commune de la Neuville-sur-Essonnes). Les résultats ont été très riches sur le site du sanctuaire à Guigneville Vers-Enorville le Bas-de-Bouzonville où l'on connaissait depuis plusieurs

années les trois fana accolés. Ces nouveaux clichés ont permis de visualiser tout un ensemble de constructions étalé sur plus de 400 m.

À Pithiviers-le-Vieil le Château-d'Eau, deux fossés parallèles et linéaires matérialisent les fossés bordiers d'une voie se dirigeant vers le sanctuaire de la Grande-Raye au sud et rejoignant au nord le Chemin-des-Vaches, de même à les Quarante où une voie part du site les Ouches-du-Bourg au sud et se dirige au nord sur le Chemin-des-Vaches.

Christophe Devilliers



Guigneville (Loiret) Vers-Enorville le Bas-de-Bouzonville : plan redressé de l'ensemble des structures. (Christophe Devilliers)

ARDON

Route de Jouy

Le diagnostic archéologique a été réalisé préalablement à la réalisation d'un projet de construction d'un lotissement, au lieu-dit La Rivière, route de Jouy à Ardon (Loiret). L'emprise concerne la partie orientale de la parcelle 67 de la section D du cadastre de la commune d'Ardon, pour une superficie de 16 634 m². De forme quadrangulaire, elle est bordée au sud-est par la route de Jouy qui mène à la ville de Jouy-le-Potier, située à environ 5 km vers le sud-ouest, et au centre du bourg d'Ardon, 450 m au nord-est.

Très peu de vestiges ont été mis au jour.

Les indices les plus anciens ont été découverts dans la partie centrale de la moitié sud de l'emprise. Il pourrait s'agir d'un petit dépotoir très localisé, dont la datation semble se situer dans les premières décennies de notre ère. Le mobilier comporte essentiellement des fragments de contenants comme des amphores. Bien que l'ampleur de cette découverte soit toute relative, aux regards de son étendue et de sa richesse, il faut cependant noter qu'il s'agit du témoignage d'une occupation assez précoce, au tout début de la période antique. Il est à noter que les occupations antiques mises au jour lors du diagnostic réalisé en 2017 route de la Ferté sont plus tardives puisqu'elles datent pour l'essentiel du troisième quart du II^e s. ap. J.-C.

Un fossé orienté est-ouest a également été découvert dans la partie orientale de l'emprise. Il n'a pas livré de mobilier datant. L'orientation de ce fossé dénote fortement par rapport à l'orientation du parcellaire actuel. Le cadastre napoléonien indique qu'il n'y a que très peu de changement parcellaire à cet endroit. On peut donc avancer, tout au plus, que l'établissement de ce fossé semble antérieure au XIX^e s.

Enfin, des fosses d'arbres ou chablis ont également été identifiés sur la quasi-totalité de l'emprise. Cela nous permet de supposer un état boisé de la parcelle. Cette probable forêt, à l'emplacement de notre diagnostic, pourrait être, selon toute vraisemblance antérieure au XIX^e s. ; elle serait le vestige d'un état où le domaine forestier de la Rivière s'étendait davantage au sud-est.

Ainsi, à l'issue de ce diagnostic, on retiendra tout particulièrement les indices d'une occupation humaine précoce à proximité de l'emprise, au début de la période antique, peut-être localisée davantage vers l'est en direction de l'Ardoux, mais aussi l'existence d'un état boisé antérieur au XIX^e s.

Thomas Guillemard

BOUZONVILLE-AUX-BOIS

La Beuve

Le diagnostic archéologique de Bouzonville-aux-Bois La Beuve, s'est déroulé entre le 31 août et le 23 septembre 2020. Il portait sur une surface de 111 720 m². Cette opération a été effectuée suite à une procédure anticipée sollicitée par la Communauté de communes du Pithiverais, en préalable à l'extension éventuelle d'une ZAC à proximité de l'A19. Les vestiges mis au jour attestent une occupation du Bronze final puis après un hiatus une occupation continue depuis La Tène finale jusqu'à la fin de l'Antiquité et enfin plus tardivement une exploitation de carrières de calcaire à l'époque contemporaine. L'occupation de l'âge du Bronze est caractérisée par des fosses probablement liées à l'extraction de matériaux. À l'est de la parcelle, une ferme à enclos fossoyé de La Tène finale et une sépulture qui est probablement en relation avec l'enclos, ont été perçues. À cette occupation de la fin de l'âge du Fer succède, une vingtaine de mètres plus à l'ouest, un établissement rural antique avec des bâtiments aux fondations maçonnées. Il s'agit potentiellement de la *pars urbana* d'une *villa*. Aucun indice d'une occupation médiévale sur l'aire prescrite n'a été découvert et la partie nord et ouest de l'emprise est ponctuée de carrières contemporaines ayant très probablement servi à l'extraction de calcaire.

L'occupation de l'âge du Bronze comprend uniquement deux zones. La première à l'est des terrains comprend

une fosse profonde de 1,6 m et qui entame le calcaire sur près d'1 m. Cette fosse assez atypique pour cette période, de par sa profondeur et le fait qu'elle entame assez profondément la roche calcaire, a pu servir à l'extraction d'une argile marneuse verte retrouvée à cet endroit. Toutefois la raison qui a poussé à poursuivre l'excavation dans le calcaire reste hypothétique. Son usage final est caractérisé par un comblement qui a livré un assez riche mobilier céramique, du torchis brûlé, quelques éléments d'ossements de faune et de rares objets en silex et en bronze. L'autre zone située à l'ouest de l'emprise se présente sous la forme d'une concentration de fosses peu profondes ayant probablement servi à l'exploitation d'une lentille de limon argileux. Le mobilier céramique collecté permet de dater cette occupation du Bronze final IIb-IIIa.

L'occupation de l'âge du Fer concentrée à l'est de l'emprise prescrite comprend un enclos quadrangulaire avec une entrée vers l'ouest. Cet enclos est très probablement une exploitation rurale. La partie observée mesure 70 m par 57 m de côté pour une surface enclose de 4 000 m² environ. Il est néanmoins possible que cet enclos se développe plus à l'est hors de l'emprise prescrite. Le fossé présente une largeur conservée à l'ouverture de 2,8 m et est profond de 1,6 m. Le mobilier collecté dans les deux sondages effectués est peu abondant. On note néanmoins la présence de quelques tessons de céramique

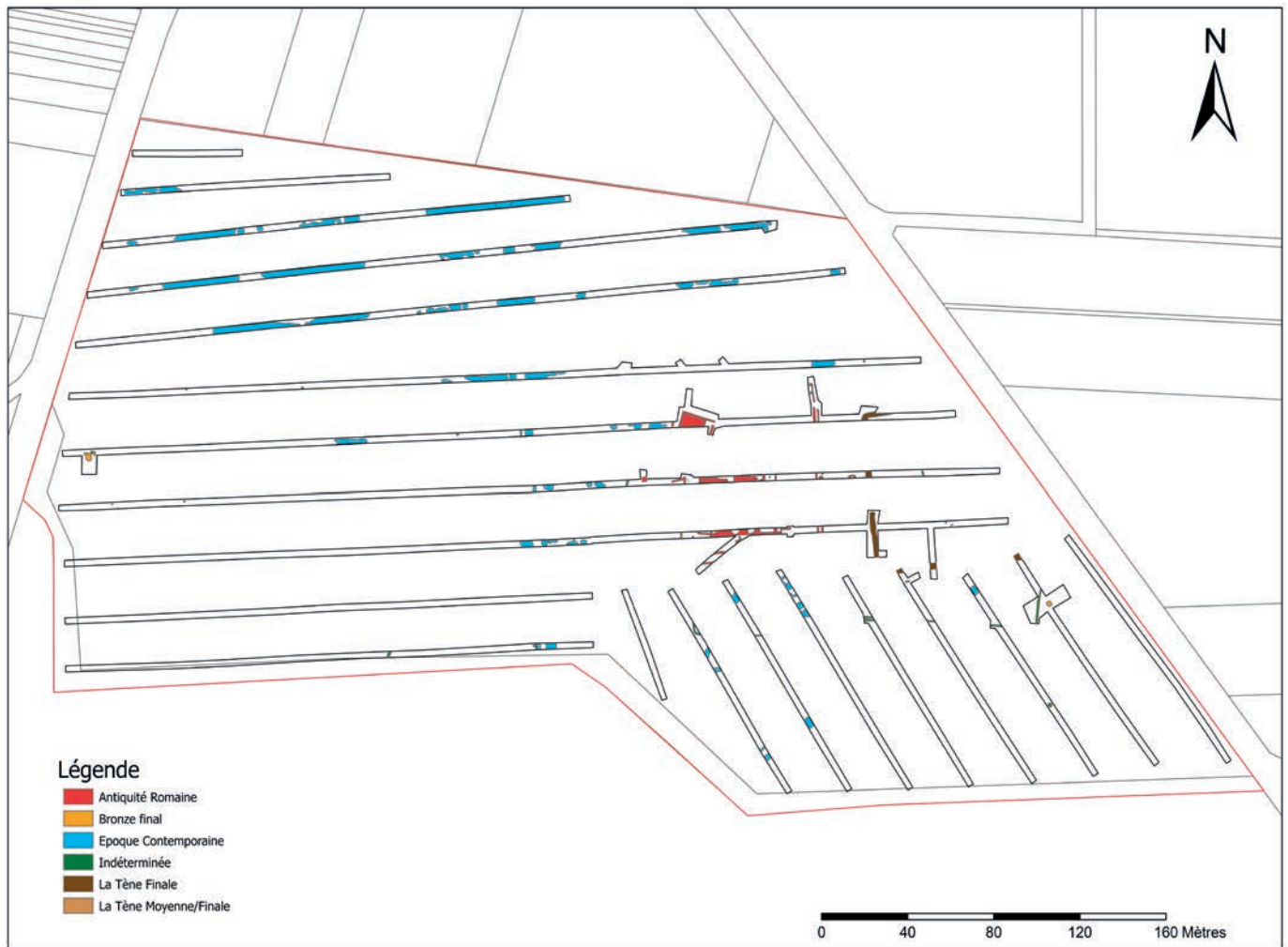


Fig. 1 : Bouzonville-aux-Bois (Loiret) la Beuve : plan phasé. (Émilien Estur, Service d'archéologie préventive du Loiret)

ournée et non-tournée, d'éléments d'amphores italiennes Dressel 1, de quelques ossements animaux et de rares objets métalliques, ce qui pourrait indiquer une utilisation et un comblement de cet enclos dans le courant de La Tène finale. On note aussi la présence d'une sépulture à inhumation sans mobilier d'accompagnement au sud de cet enclos, datée entre la fin du III^e et la fin II^e s. av. J.-C., par le radiocarbone.

L'occupation antique se situe une vingtaine de mètres plus à l'ouest de l'enclos laténien, et couvre une surface d'environ 6 000 m². Elle se développe à l'intérieur d'un mur d'enclos maçonné dont les fondations arasées se présentent sous la forme d'une maçonnerie en pleine terre constituée de pierres sèches calcaires. Cet enclos maçonné délimite un quadrilatère d'environ 70 m par 75 m de côté. Les parties est et sud de ce mur d'enclos maçonné semblent conservées, tandis que les parties nord et ouest ont pu être endommagées par les carrières contemporaines qui ponctuent la partie nord de l'emprise prescrite, bien que le retour nord du mur ait pu être partiellement observé. À l'intérieur de cet enclos maçonné, on note la présence de plusieurs bâtiments marqués par des fondations ou des tranchées de récupération. L'un de ces bâtiments a pu être partiellement dégagé. De plan quadrangulaire, il mesure une quinzaine de mètres de long dans la partie mise au jour. Il se compose d'au moins deux pièces, avec pour l'une d'entre elle, un sol sur radier de *tegulae* et d'*imbrices*. On observe la pré-



Fig. 2 : Bouzonville-aux-Bois (Loiret) la Beuve : vue en oblique de la sépulture gauloise. (Émilien Estur, Service d'archéologie préventive du Loiret)

sence au sud-est de ce bâtiment d'un sol constitué par un cailloutis calcaire. Il est probable qu'il s'agisse d'un sol de cour. Enfin, il convient de signaler la présence, dans la partie sud de l'emprise de l'enclos maçonné, d'une potentielle structure de chauffe dont les maçonneries ont été récupérées. Elle serait un indice de la présence d'un balnéaire. Mais il pourrait également s'agir d'une cave ou d'un cellier incendié. La durée d'occupation de cet établissement rural semble couvrir la première moitié du I^{er} s. jusqu'à la fin du V^e s., d'après les datations fournies par l'étude du mobilier céramique, soit du Haut-Empire à l'Antiquité tardive.

Enfin, les parties nord et ouest des terrains semblent avoir été abondamment exploitées dans le but d'extraire du calcaire, à l'époque contemporaine, comme le montrent les nombreuses carrières observées dans les tranchées. Celles-ci n'ont pas été sondées exhaustivement pour des raisons de sécurité et afin de ne pas déstabiliser le terrain. Ces carrières ont très certainement pu endommager ou oblitérer les vestiges protohistorique et antique.

Émilien Estur

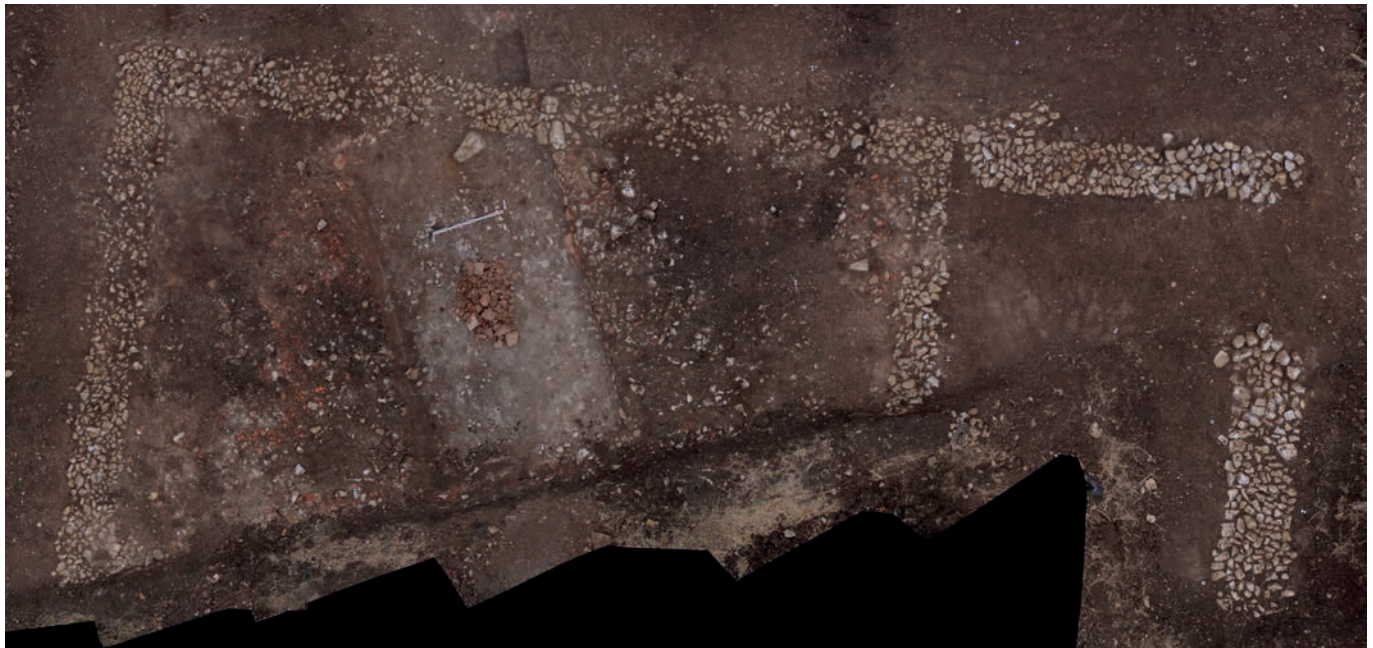


Fig. 3 : Bouzonville-aux-Bois (Loiret) la Beuve : vue en plan d'un bâtiment antique sur solin.
(Émilien Estur, Service d'archéologie préventive du Loiret)

Gallo-romain

CERCOTTES

Le Pont-de-la-Chicane

Les fouilles menées au lieu-dit le Pont-de-la-Chicane sur la commune de Cercottes (Loiret) ont permis de documenter une portion d'une occupation rurale liée à un espace de circulation daté du Haut-Empire. Cette occupation se situe à la marge d'un établissement domestique détecté à moins de 30 mètres dans le cadre du diagnostic réalisé en 2019 par le service d'archéologie préventive du Loiret.

L'essentiel des structures est daté du Haut-Empire (de la période augustéenne au III^e s. ap. J.-C.), à l'exception des fosses localisées dans la partie nord de l'emprise prescrite. D'autres vestiges remontent au Bas-Empire, à l'Antiquité tardive et aux époques médiévale, moderne et contemporaine. Ces vestiges sont en grande majorité des structures en creux. Un réseau de fossés parallèles, assez bien marqué et relativement figé dans le temps, est constitué de nombreux tronçons de fossés orientés à 45° par rapport aux points cardinaux. La reprise et le curage des fossés, combinés au mobilier archéologique



Cercottes (Loiret) le Pont-de-la-Chicane : squelette de chien de la fosse F232. (Marion Bouchet, Éveha)

(céramique, faune et mobilier métallique) reflètent la présence d'une occupation domestique environnante ainsi qu'un entretien relativement régulier des fossés. Ces derniers enserrent un espace large de 32 m occupé par des ornières qui prennent la même direction.

À l'exception du réseau fossoyé, la plupart des vestiges sont très arasés et leur comblement relativement stérile de type sableux orangé peu organique et peu différent du substrat superficiel.

La période du Bas-Empire et/ou de l'Antiquité tardive est représentée par un alignement de quatre fosses d'inhumations de chiens dont les datations radiocarbones, effectuées sur ossements, donnent une fourchette chronologique entre la deuxième moitié du IV^e et la deuxième moitié du VI^e s. ap. J.-C. Ces fosses ont livré des squelettes incomplets ou quasiment complets. Si les ossements sont assez altérés, ces dépôts ont livré des informations assez intéressantes. Deux des fosses

présentent des creusements successifs pour l'installation des canidés et l'un d'eux est accompagné d'un coq. Par ailleurs, une autre fosse montre un chien reposant sur un vase céramique qui a probablement été intentionnellement découpé.

Parallèlement à ce premier ensemble, trois fosses alignées présentaient chacune le dépôt d'un vase appartenant au répertoire culinaire classique du Haut-Empire, datées entre le II^e et III^e s. ap. J.-C. Les datations sur charbons donnent une fourchette chronologique de leur contenu allant de la première moitié du III^e et le début du VI^e s.

La partie nord de l'emprise fouillée est occupée par des fosses d'époque moderne, parmi lesquelles se démarque tout particulièrement une grande nappe de plan informe. Celle-ci est liée à l'extraction de matériaux carbonatés dans le cadre d'une pratique de marnage.

Mélanie Jouet

Moyen Âge

DORDIVES

Château de Mez-le-Maréchal

Remarquable monument médiéval au sein de son domaine naturel, le château de Mez-Le-Maréchal est implanté le long de la voie romaine d'Orléans à Sens, dans un contexte hydrographique choisi dès le XII^e s. Ce site, resté dans le domaine privé depuis sa construction, a été inscrit à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques en 1940. Malgré son inscription, aucun chercheur n'a mené d'études approfondies, tant sur le plan archéologique que sur le plan architectural, avant 2019. Depuis 2016, Florian Renucci, nouveau propriétaire, a initié une ouverture au public du monument et accueille une équipe de chercheurs pour l'étude architecturale et environnementale (axe 11 – Les constructions élitaires, fortifiées ou non, du début du haut Moyen Âge à la période moderne).

La tour-maîtresse de la seconde moitié du XII^e s., attribuée à Robert III Clément, offre des vestiges sur plus de 16 m de hauteur, avec des aménagements résidentiels étagés, surmontés d'un niveau daté du XIII^e s.

L'enceinte carrée, du début du XIII^e s. et contemporaine de celle du château du Louvre, est attribuée à Henri Clément, maréchal et conseiller militaire de Philippe II Auguste. Ses dimensions intérieures sont de 60 m sur 60 m. Les quatre tours d'angle ont un diamètre variant de 8 m à 8,60 m. Deux d'entre elles possèdent encore leurs voûtes d'arêtes du deuxième niveau et la totalité des percements d'archères sur les deux étages est encore présente (fig.1).

La campagne 2020, amputée par la crise sanitaire, a limité les interventions de terrain au profit de recherches historiques approfondies sur les premiers seigneurs du Gâtinais dont sont issus ceux du Mez. D'autre part, les archives privées du château du Mez, jusqu'ici inexploitées, font l'objet d'un référencement régulier, progressif et



Fig. 1 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : vue aérienne du site par le nord. (Florian Renucci)

rigoureux. Elles ont permis d'aborder la compréhension de la transmission du monument et de sa ferme depuis le XVIII^e s. jusqu'à aujourd'hui. Les affectations des bâtiments et leurs transformations successives sont des compléments précieux pour l'archéologie du bâti.

Durant la campagne 2019, au premier étage de la tour T5 de l'entrée castrale, la porte d'accès au chemin de ronde conduisant à la tour nord-ouest T4, a été désobstruée. En 2020, la mise en place d'une logistique d'échafaudages adaptée a permis l'accès, en toute sécurité, au sommet de la courtine nord et d'en effectuer une fouille. Sur ce secteur charnière entre la tour T6 de la porterie et le sommet de la courtine C1, les vestiges de plusieurs marches ont été mis au jour, reliant la tour au chemin de ronde vers l'est (fig. 2). Son altimétrie est identique à celle mise au jour à l'ouest de la tour T5.

Ces données ont permis de poursuivre la réflexion sur le fonctionnement de la porterie. En effet, les deux tours



Fig. 2 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : fouille du sommet de la courtine nord avec son chemin de ronde et marches d'escalier vers la tour T6 de la porterie.
(Michel Piechaczyk, Les Amis du Mez)

T5 et T6, encadrant la porte d'entrée P1, ont conservé une bonne partie de leur hauteur et de leurs vestiges de défense (assommoir-herse, archères). Les nouvelles structures mises au jour en 2020, côté nord-est, confortent les scénarios d'une circulation verticale vers les niveaux 2 et 3 (vestige d'un escalier en vis intégré dans la tour T6) et d'une circulation horizontale entre la salle haute-chambre de herse avec les chemins de ronde (fig.3). Ceux-ci assurent le circuit militaire continu sur la périphérie de l'enceinte et l'accès au niveau 2 des quatre tours d'angle.

Si les deux faces des courtines, intérieures et extérieures, sont, l'une comme l'autre, assisées par des séquences horizontales marquant de nettes phases de chantier, il semblerait que les courtines extérieures aient fait l'objet

d'un soin plus attentif, les moellons qui composent leur parement étant majoritairement en calcaire lacustre homogène. À l'intérieur, le calcaire vacuolaire, de qualité esthétique nettement plus modeste, est semble-t-il, beaucoup plus fréquent. Un programme spécifique menant observations et statistiques a été engagé, en 2020, sur la scansion des arases et des planées maçonnées. Il apportera une meilleure information sur les modes de construction et d'approvisionnement du château au début du XIII^e s.

Une deuxième tranche de relevés topographiques des microreliefs, au sud-est du château, a permis de compléter la première étape du modèle numérique de terrain (MNT). Elle montre les aménagements des douves et de la contrescarpe dont le relief se complexifie.

Michel Piechaczyk

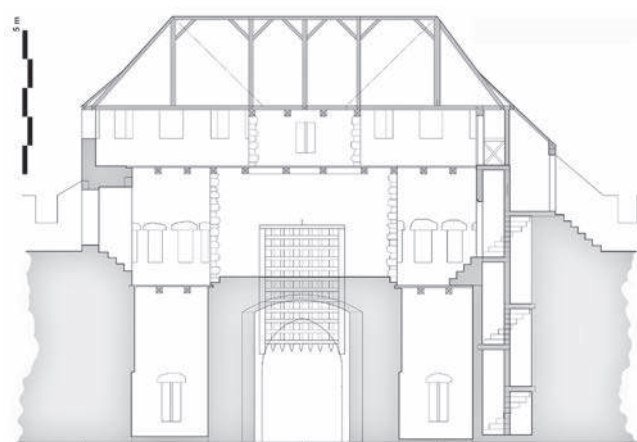


Fig. 3 : Dordives (Loiret) château de Mez-le-Maréchal : coupe frontale restitutive de la porterie (tours T5 et T6). (Michel Piechaczyk, Les Amis du Mez)

Moyen Âge

FAY-AUX-LOGES

Route de la Bouvarderie

Époque moderne

L'opération de diagnostic archéologique a été réalisée en octobre 2020 à Fay-aux-Loges route de la Bouvarderie, à environ 1 km au sud du centre bourg, en amont de l'aménagement d'un lotissement, sur un terrain de 10 726 m². Elle a mené à la découverte de cinq structures archéologiques et d'un mobilier peu abondant. Parmi la céramique et les éléments de construction trouvés sur le site, de très rares fragments de la période romaine se trouvent en position résiduelle. L'essentiel des indices chronologiques relève des XIII^e-XV^e s., et plus précisément du XIII^e s.

Distants de près de 90 m, deux fossés ont des axes sud-ouest – nord-est ; l'un présente un retour perpendiculaire vers le sud-est (F.1 – F.5), et l'autre, une interruption arrondie (F.2). Contenant tous deux un rare mobilier des XIII^e-XV^e s., ils évoquent des limites de parcelles ou d'en-

clos agro-pastoral, mais leur relation reste indéterminée. En outre, deux vastes fosses, couvrant des superficies de 26 m² pour l'une (F.4) et de 300 à 400 m² pour l'autre (F.3), relèvent vraisemblablement d'une activité d'extraction de calcaire marneux (F.3 et F.4). Elles semblent appartenir à une même carrière, peut-être destinée à l'amendement des champs. La mise en place de cette carrière et sa durée d'utilisation ne sont pas connues, mais elle a été abandonnée entre le XIII^e et le XIX^e s. L'exploitation du calcaire est reconnue depuis le Moyen Âge sur le territoire de la commune. Enfin, la céramique collectée en surface du comblement de F.3 attesterait l'existence d'une occupation domestique du XIII^e s. dans les environs.

Sophie Lardé

FLEURY-LES AUBRAIS

11 rue Henri-Sellier

Le diagnostic archéologique situé au 11 rue Henri-Sellier sur la commune de Fleury-les-Aubrais n'a pas permis la découverte de vestiges archéologiques dans l'extension des zones d'activité du Clos Sainte-Croix et du Parc de l'Étuvée. Seuls 5 trous de poteaux ont été découverts et sont certainement à mettre en relation avec la plantation

d'un verger sur la parcelle, il y a une vingtaine d'années par l'ancien propriétaire. Il est à noter la présence de deux niveaux de colluvions déposés sur les argiles sableuses de l'Orléanais.

Éric Champault

GERMIGNY-DES-PRÉS

Église

L'actuelle église de Germigny-des-Prés est l'héritière de l'oratoire érigé au début du IX^e siècle par Théodulf (vers 750-821). Depuis 2015, les recherches menées sur le monument et ses alentours visent le renouvellement des questions et des perspectives d'études du site, tout en développant une politique de valorisation, y compris sur le plan local. Un premier bilan avait été dressé lors d'une rencontre publiée en 2019 (Sapin 2019).

Complémentairement aux travaux consacrés à la mosaïque et aux prospections radar conduites en 2016-2017, publiés dans les actes du colloque susmentionné, des

forages ont été réalisés en 2019 dans l'environnement de l'oratoire en vue d'en préciser le contexte stratigraphique. Les carottes prélevées sous tubes ont été soumises à des analyses plus poussées au sedilog (susceptibilité magnétique, réflectance RVB). Les résultats des observations *in situ* et en laboratoire, ont permis de délimiter et d'identifier les perturbations récentes du sous-sol. Ils ont également révélé la présence d'au moins deux types de remblais liés à l'occupation du site. L'un d'eux, principalement localisé au nord de l'oratoire, atteste les activités de construction.

Trois sondages ont été autorisés sur le site (fig. 1). Le

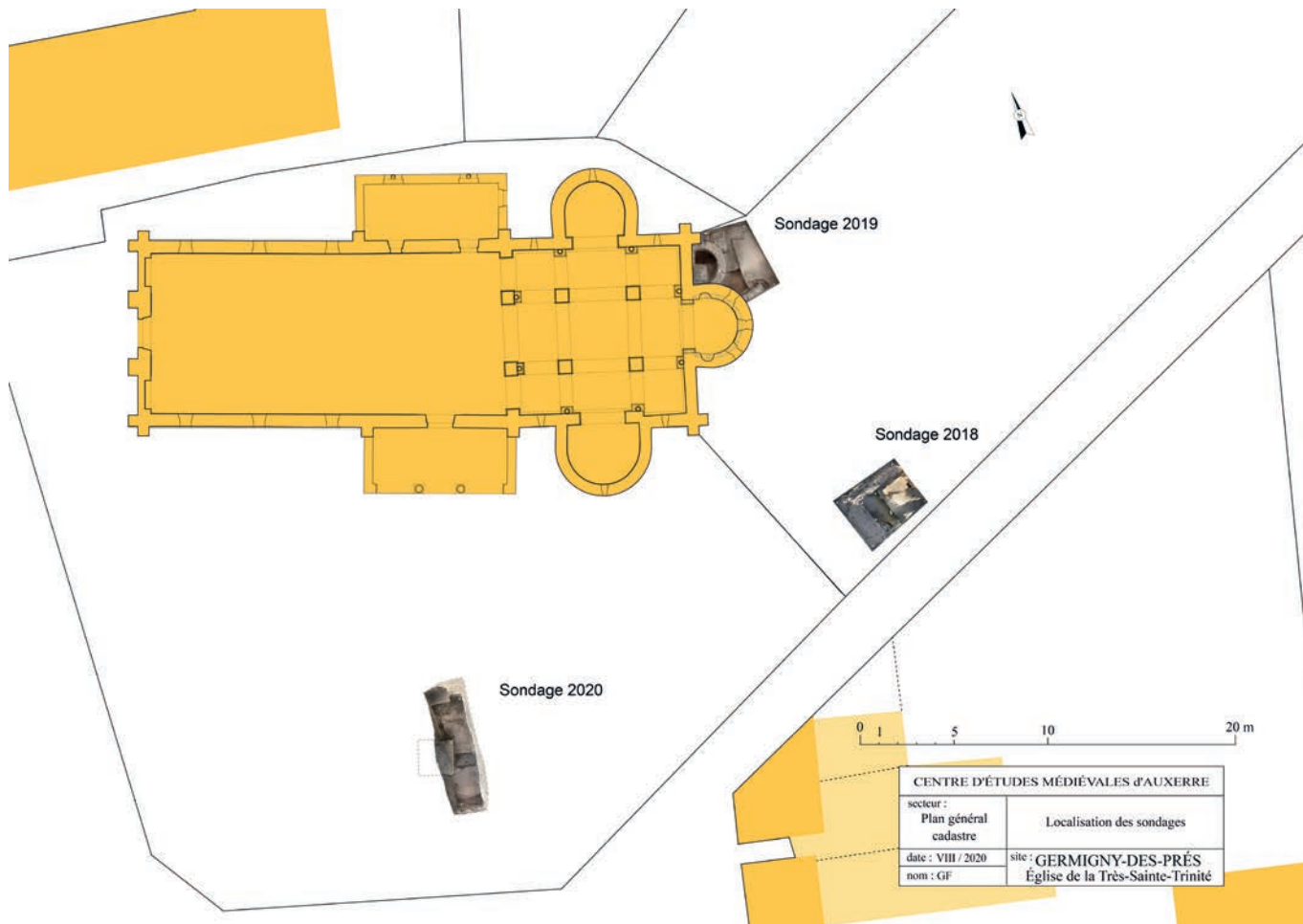


Fig. 1 : Germigny-des-Prés (Loiret) église : localisation des trois sondages archéologiques ouverts entre 2018 et 2020. (Gilles Fèvre, CEM)

premier était situé au sud-est de l'oratoire (2018), près du chevet. Le deuxième (2019), a été ouvert au pied même du chevet fouillé en 1930 (Hubert 1931). Le dernier a pris place dans le square, au sud de l'église (2020). Si les sondages de 2018 et de 2020 ont surtout révélé des inhumations décrites plus bas, le sondage 2 ouvert en 2019 a permis de matérialiser l'absidiole nord du chevet, décrite en 1930. Le relevé archéologique permet désormais de connaître précisément la morphologie et les dimensions. Son mur de fondation est épais de seulement 0,44 m tandis que celui de l'abside centrale à mosaïque atteint 0,80 m. La faible épaisseur de l'absidiole nord en relation avec une ouverture d'arc de moins de 2 m et l'existence de contrebutements latéraux permettent encore d'en postuler le voûtement. Le faible liaisonnement entre l'abside orientale et l'absidiole pose néanmoins la question de la

stricte contemporanéité des deux structures. L'absidiole semble s'y adjoindre dans un second temps. Or, des dates ont été fournies par les analyses ¹⁴C : deux charbons des maçonneries de l'absidiole [663AD (92.3 %) 778AD], un prélevé dans le ragréage de la surface du premier sol de l'absidiole [662AD (95.4 %) 774AD] et un prélevé dans le second sol [686AD (95.4 %) 880AD]. Elles nous permettent de situer la construction de l'absidiole septentrionale vers la fin du VIII^e siècle, date supposée de la construction de l'oratoire de Théodulfe. Celle-ci pourrait donc avoir été construite lors de l'édification de l'église mais dans une seconde phase, simultanée, de travail ou de chantier.

Dans les deux autres sondages, 4 sépultures été repérées en 2018, et 10 en 2020 (fig. 2). En 2019, des os

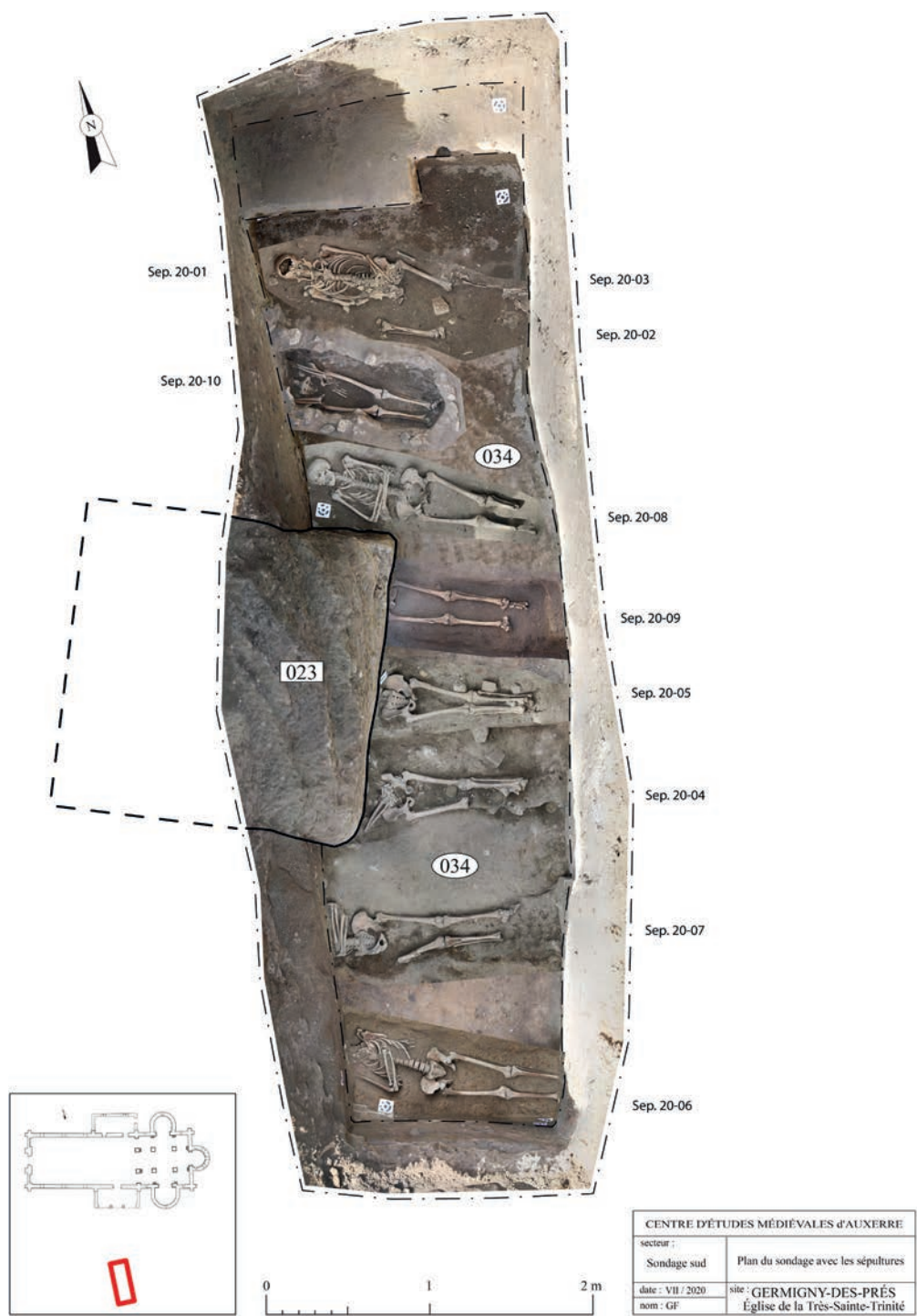


Fig. 2 : Germigny-des-Prés (Loiret) église : photogrammétrie du sondage 3. (Gilles Fèvre, CEM)

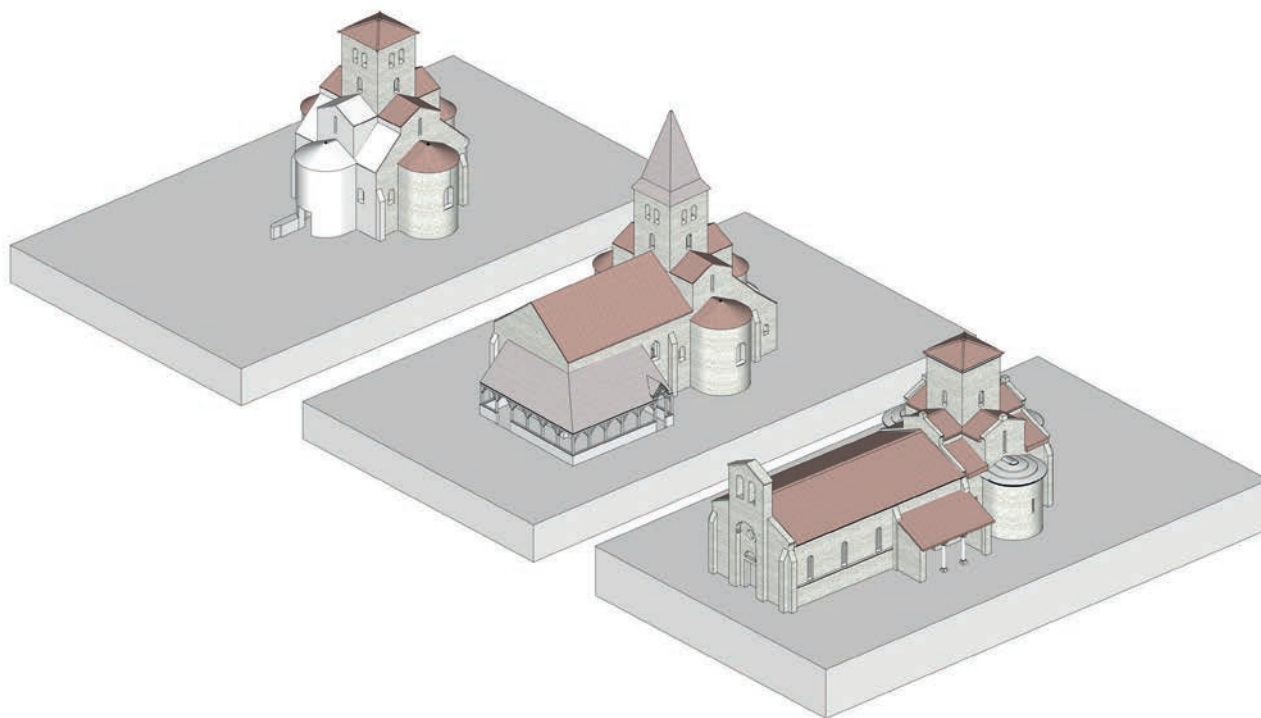


Fig. 3 : Germiny-des-Prés (Loiret) église : perspective cavalière des élévations des trois phases modélisées de l'oratoire depuis le sud-est.
(Valentin Klingeleers, Université de Liège)

erratiques d'immatures ont été identifiés au chevet de l'oratoire. L'étude anthropologique indique une distribution différenciée des immatures et périnataux. Ils semblent en effet avoir été inhumés dans un secteur *sub stillicido*, réservé aux bébés, contre le chevet de l'oratoire. La population identifiée reflète la mixité au sein de l'espace sépulcral. Cette séparation au sein d'une population par ailleurs équilibrée en genre n'est toutefois pas stricte puisque des ossements immatures reposent dans le remblai des sépultures du sondage 3, peut-être à la faveur de rapprochements familiaux. La plupart des dépouilles sont installées dans des fosses au fond plat dont les limites sont, hélas souvent indéterminées, mais parmi lesquelles figurent une anthropomorphe et surtout des creusements quadrangulaires. Les individus ont été inhumés en décubitus dorsal, tête au nord-ouest à l'exception d'une orientation tête à l'est, regard porté vers l'ouest. Les bras sont majoritairement fléchis, mains jointes ou disjointes, et les jambes toujours en extension, pieds disjointes, avec quelques cas de positions plus singulières. Les sujets sont majoritairement enterrés dans une enveloppe souple (linceul ou vêtements) à l'intérieur d'un contenant rigide (coffrage ou cercueil). Les activités quotidiennes répétées par des sujets d'âge mûr sont à l'origine de la plupart des pathologies dégénératives identifiées. L'état bucco-dentaire reflète l'hygiène dentaire relativement correcte d'une population plutôt bien nourrie à l'exception de la jeune femme de la SEP 18-02 qui semble avoir souffert de carences nutritionnelles. Notons qu'il s'agit plus précisément d'une sépulture féminine datée par ^{14}C de [952AD (91.4 %) 1036AD], unique fosse anthropomorphe à aménagement céphalique et calage constitué d'un bloc calcaire et d'un fragment de brique. Les datations réalisées sur deux ossements des sépultures mises au jour au sud de l'oratoire donnent les résultats suivant SEP20-01 [1725AD (53.0 %) 1813AD] et SEP20-06 [1505AD (55.0 %) 1596AD] et confirment la localisation du cimetière moderne à cet emplacement. Ces datations permettent aussi d'envisager un déplace-

ment de la zone d'inhumation entre le début du Moyen Âge et les temps modernes.

Le mobilier mis au jour dans les sondages successifs est majoritairement issu soit de remblais remaniés du cimetière soit à ceux des fouilles anciennes. Seul celui des strates inférieures du sondage 2 date exclusivement du haut Moyen Âge. Dans l'ensemble, le lapidaire est la classe la moins bien représentée mais elle s'avère importante pour la compréhension et la considération critique globale de l'édifice. Il s'agit notamment d'un fragment d'angle de chapiteau sculpté au niveau du sondage 2 de l'abside, et d'un fragment de paroi de sarcophage. Les 153 tessons de poterie de toutes les périodes révèlent un très haut taux de fragmentation. On identifie principalement des pots, quelques assiettes en faïence et des anses de cruches. Les 498 restes de matériaux de construction regroupent des tuiles de toutes périodes, avec une nette prédominance de la tuile plate. Quelques gros nodules de mortier ont été récoltés de même que des briques et 8 fragments de modillons issus des remblais ou hors contexte. Tout comme les tuiles alto-médiévales, ils sont fabriqués dans une pâte qui correspond à celle de l'atelier de Saran. L'argile de l'exemplaire presque complet à denticules correspond plutôt aux productions des VII^e-VIII^e s. Outre quelques ardoises, les *tegulae* et *imbrices* antiques, les tuiles du haut Moyen Âge et les tuiles plates ou tuiles à crochet – toutes pesées et comptées comme le matériel lithique – complètent l'inventaire. Enfin, 55 fragments et objets sont en verre. Ils correspondent à deux fragments de vitraux, à des éléments récents (cols de bouteilles et éclats de verre) et bien sûr à des tesselles de différentes couleurs. Les fouilles ont permis de découvrir 38 tesselles. Après avoir été nettoyés, photographiés, mesurés et inventoriés, les cubes ont tous été analysés en LA-ICP-MS au Centre Ernest Babelon d'Orléans. Ces analyses ont permis des comparaisons avec les études publiées en 2019, à la fois sur le site, dans l'abside et sur des tesselles

erratiques découvertes antérieurement et conservées à l'Office du tourisme. Les analyses archéométriques de ces pièces aboutissent à préciser les similitudes avec le matériel mis en œuvre dans l'abside, les compositions et recettes caractéristiques de la période carolingienne et celles issues des matériaux de la restauration importante du XIX^e siècle, grâce à une topographie très précise d'authenticité de l'œuvre pariétale entreprise lors des études préalables à la fouille.

À cet égard, l'analyse des mosaïques préservées *in situ* et les reconstitutions des trois grandes phases de l'église à l'aide de modèles 3D (fig.3) ont nourri l'étude du bâti durant nos campagnes 2018-2020. Basée sur le *laser scanning* intégral de l'édifice et ses relevés photogramétriques, elle complète donc les observations, études et relevés déjà publiés. Elles permettent aussi et surtout

de souligner les nombreuses interrogations subsistant sur l'oratoire et son évolution et pour lesquelles la poursuite des recherches est souhaitable, tant en sous-sol que sur le bâti.

Line Van Wersch, Laura Delauney, Bernard Gratuze, Gilles Fevre, Fabrice Henrion, François-Philippe Hocquet, Valentin Klingeleers, Robin Lambrigts, Geoffrey Poulain, Amélie Quiquerez, Christian Sapin, David Strivay, Laurent Verslype

Hubert, 1931 : HUBERT, J., « Germigny-des-Prés », *Congrès archéologique de France*, Orléans, 1930, Paris, pp. 534-568.

Sapin, C. 2019 : SAPIN, C., « Germigny, un nouveau regard », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* » BUCEMA, Hors-série n° 11, <http://journals.openedition.org/cem/16134>.

Âge du Fer

GRISELLES Pièces-des-Beaucerons

Époque contemporaine

L'opération archéologique réalisée au lieu-dit Pièces-des-Beaucerons à Griselles (Loiret) a permis de diagnostiquer une surface de 80 108 m² préalablement à la construction d'une installation de méthanisation. Les 19 tranchées ont conduit à la mise au jour d'une fosse d'extraction, de 7 fosses, de 13 fosses de plantation, de 10 trous de poteau et 2 isolats (silex et scorie). Un éclat de silex, potentiellement du Paléolithique moyen, est l'unique témoin d'une présence anthropique préhistorique. La Protohistoire est documentée par trois fosses, dont la plus grande d'entre elles a livré les restes d'un vase daté entre 625 et 400 av. J.-C (Hallstatt D1 – La Tène ancienne). Une fosse charbonneuse datée, par radiocarbone, entre 692

et 887 ap. J.-C. et une fosse d'extraction contemporaine complètent le corpus. Aucune occupation structurée n'a pu être associée à ces différentes périodes. Parmi les faits non datés, un ensemble de quatre trous de poteau à la fonction indéterminée est aligné le long de l'actuelle route départementale, axe dont l'origine serait ancienne. Des fosses de plantation, réparties de manière homogène, matérialisent probablement une ancienne parcelle à vocation arboricole. Malgré l'absence d'unité architecturale identifiée, la présence de rejet de foyer et de trous de poteau au nord de l'emprise, suggère la présence d'un habitat protohistorique dans les environs du diagnostic.

Amandine Trémel

Moyen Âge

JOUY-LE-POTIER Route d'Orléans

Époque moderne

Le projet d'extension de la zone d'activité commerciale La Poterie à Jouy-le-Potier (Loiret) a fait l'objet d'un diagnostic du 2 au 4 novembre 2020. Son emprise couvre une superficie prescrite de 14 190 m².

Sept faits archéologiques ont été recensés sur l'ensemble des 10 tranchées effectuées.

L'ancien étang de la Logonnerie a été observé dans trois tranchées, au nord de l'emprise. Son origine semble antérieure aux XIII-XIV^e s., et il perdure au moins jusqu'en 1827 où il apparaît encore sur le cadastre napoléonien. Il a probablement été asséché lors de la construction de la route qui relie Jouy-le-Potier à Ardon à la toute fin du XIX^e-début du XX^e s. Conservé sur une faible épaisseur, ce sont les abords de cette zone humide qui ont été perçus. Aucun mobilier n'en est issu.

Au sud-ouest de l'emprise, une zone a livré un lot de mobilier assez important dans un remblai très irrégulier. L'emplacement de cette couche coïncide avec l'orientation du chemin médiéval observé en 2008. Aucun fossé,

ni ornière n'a été observé en 2020. La couche se situe à proximité directe de ce chemin (encore en partie visible aujourd'hui) et de ses fossés bordiers probablement curés régulièrement.

Un fossé linéaire, de direction nord-est – sud-ouest, se trouve dans l'angle sud de l'emprise. Il correspond à une limite parcellaire. Le mobilier mis au jour est hétérogène mais permet d'affirmer que le fossé a servi au moins pendant l'époque moderne.

Enfin, au centre de l'emprise, une petite mare circulaire et un drain d'alimentation ont été découverts, et une clôture, observée sous la forme de deux trous de poteaux, en limite l'accès. Le mobilier dans la mare permet de dater son abandon à partir du milieu du XIX^e s. Il s'agit probablement d'un point d'eau anthropique pour drainer les terres des champs après assèchement de l'étang. Son accès semble contrôlé, peut-être dans le cadre d'activités agropastorales des champs du secteur.

Mathilde Noël

MARIGNY-LES-USAGES

Rue de l'Abbé-Lerminier

Le diagnostic situé rue de l'Abbé-Lerminier, à Marigny-Les-Usages (Loiret), a été réalisé sur une parcelle située à proximité du bourg. Il a permis de mettre en évidence des indices révélant une occupation datée des XIII^e-XIV^e s., mais qui semble se développer à l'est et au sud, en dehors de l'emprise étudiée. Cette période est représentée par une probable fosse et deux fossés. Deux fosses d'extraction de marne calcaire ont également été repérées au sud-ouest du site. Si l'une est contemporaine, l'autre n'a pu être datée. Les témoignages archéologiques sont donc peu nombreux, mais laissent tout de même supposer l'existence d'une occupation médiévale proche et confirment l'intense activité d'extraction de matière première déjà observée à plusieurs endroits dans

le secteur (Fournier, Guillemard 2007 ; Payet-Gay 2019 ; Fournier et al. 2013).

Laure Fabien

Fournier, Guillemard 2007 : FOURNIER L., GUILLEMARD T., *Boigny-sur-Bione – Marigny-les-Usages, ZAC Charbonnière n°3 Tranchées A et B, 45.197.011 AH*. Orléans : Inrap.

Fournier et al. 2013 : FOURNIER L., CHAMBON M.-P., MERCEY F., *Marigny-les-Usages (Loiret), ZAC Charbonnière n° 3 : Rapport de diagnostic*. Orléans : Inrap.

Payet-Gay 2019 : PAYET-GAY K. *Boigny-sur-Bione, le Bourg, le Clos de la Poellerie (Loiret, Centre-Val de Loire) : rapport de diagnostic*, Orléans : CD45.

NEUVY-EN-SULLIAS

Rue des Écoles

Le diagnostic archéologique réalisé sur la commune de Neuvy-en-Sullias, rue des Écoles, a permis d'appréhender très partiellement un enclos curviligne présent dans la tranchée 1 et 2, se développant à l'ouest sur un axe nord/ouest et à l'est sur un axe nord/est en direction des zones construites. Il présente un coude dans la tranchée 1. Une fosse oblongue est présente dans la tranchée 1 à l'intérieur de cet enclos.

L'indigence du mobilier archéologique ne permet pas de dater cette occupation. La forme et la morphologie de cet enclos ne sont pas caractéristiques et ne permettent pas non plus de préciser sa datation.

Éric Champault

ORLÉANS

Rues du secteur de la Porte-Saint-Jean

Le diagnostic de la rue Porte-Saint-Jean à Orléans et des voies limitrophes s'est déroulé du 30 avril 2019 au 30 juin 2020, de façon discontinue suivant l'avancée des travaux de requalification de voirie à l'origine de la prescription. Les tranchées réalisées sous la conduite de la maîtrise d'ouvrage représentent 17 % de la surface prescrite au sein desquelles 60-50 % de la surface ouverte ont donné lieu à des observations archéologiques (le reste relevant d'anciens réseaux contemporains ayant détruit les niveaux antérieurs).

Le site est localisé sur le coteau nord de la Loire. Sa topographie se définit par la présence d'un plateau qui domine le fleuve entre 111,20 et 111,68 m NGF. Il se positionne à un point de rupture de pente correspondant à la jonction des versants nord-ouest et sud du coteau. Du point de vue de la topographie urbaine, il se place en périphérie de l'espace urbain défini depuis la période gauloise, constitué d'occupations laténiennes et antiques. L'opération a permis de compléter certains aspects liés à la nature particulière de ce secteur extra-urbain de la ville gauloise, de confirmer l'origine antique de la voie Orléans/Chateaudun, et de définir les contours de son évolution du I^{er} s. à nos jours.

Ainsi, pour la fin de l'âge du Fer, deux fossés ont été mis au jour. L'un, situé rue des Bons-États et d'orientation nord/sud, renvoie à du parcellaire. L'autre, orienté sud-ouest-nord-est et très partiellement appréhendé dans l'impasse Saint-Jean, présente d'imposantes dimensions avec une largeur restituable de près de 4 m pour une profondeur estimée de 1,90 m. Situé sous la voie et localisé en bordure du plateau, sur le versant nord du coteau, il pourrait s'agir d'un fossé d'enclos dont la fonction reste à déterminer. L'attribution chronologique de ces vestiges ne repose pas sur des éléments mobiliers, mais sur la dynamique d'occupation du site : dans les deux cas, l'abandon final des structures semble intervenir en lien avec la mise en place d'un projet d'urbanisme daté du premier quart du I^{er} s. et faisant suite à la conquête romaine.

Ce projet d'urbanisme marque le début de l'occupation gallo-romaine du site. Il se matérialise par une transformation du parcellaire laténien, l'implantation d'un plan relativement orthonormé du réseau viaire qui structure l'habitat limitrophe, attesté par la présence de chemins nord-sud lors des fouilles O.097 et O.094 des 18 rue Porte-Saint-Jean et 3 rue de la Grille) et le nivellement du substrat sur l'ensemble de l'emprise dévolue à la voie

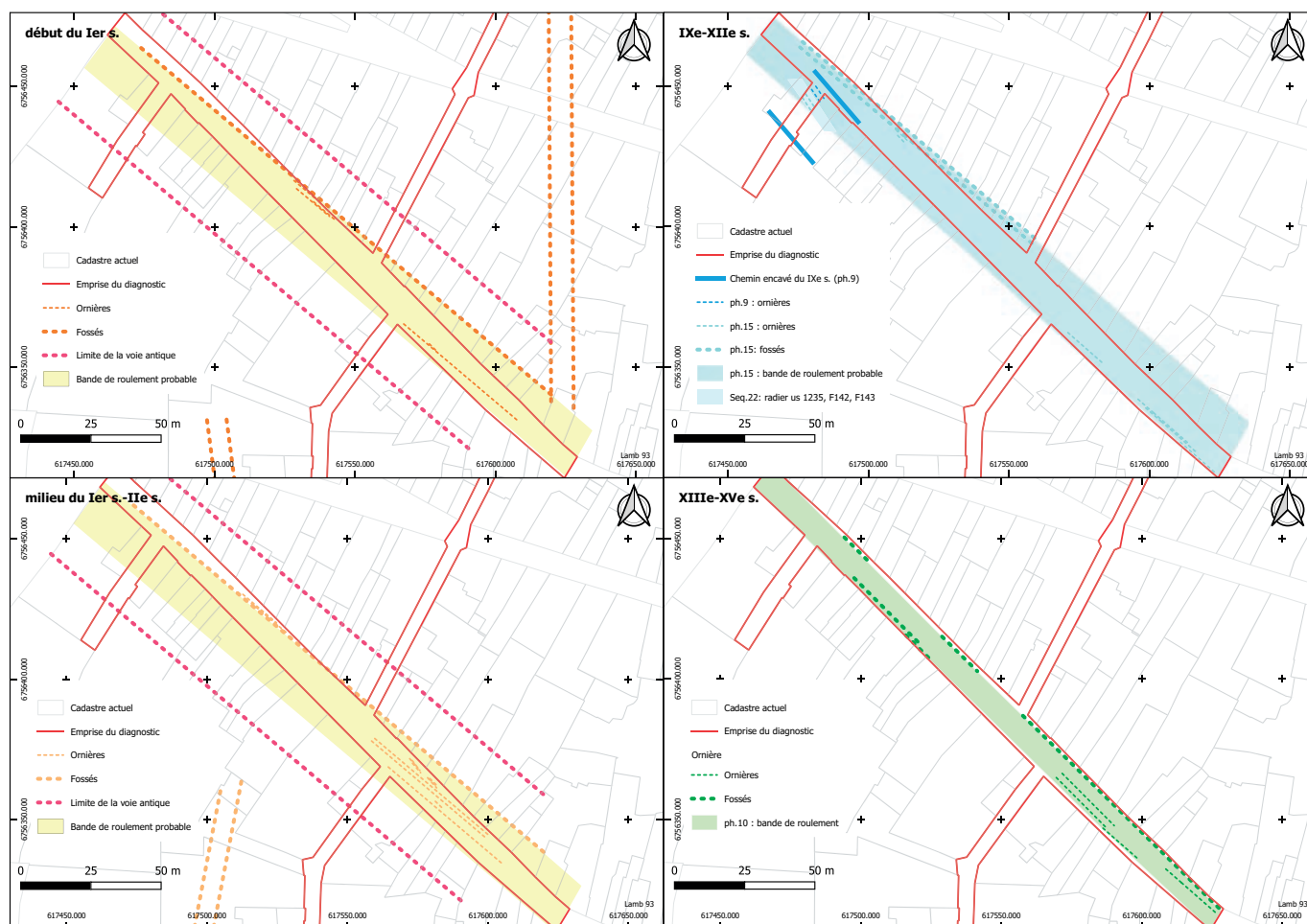


Fig 1 : Orléans (Loiret) rues du secteur de la Porte Saint-Jean : schéma d'évolution de la voie du I^{er} s. au XIII-XIV^e s. (Maryse Parisot, Pôle d'archéologie d'Orléans)

Orléans/Châteaudun. De portée régionale, reliant la ville au territoire, elle possède sa propre orientation (nord-nord-ouest-sud-sud-est), et se distingue des rues de l'espace urbain. Les éléments de type ornières et fossés associés à cette voie suggèrent un espace de circulation restituable de l'ordre de 18 m de large dont l'orientation dessine un axe de voirie légèrement plus tourné vers l'ouest que celui de l'actuelle rue. En outre, rue des Bons-États, entre un noyau d'habitat des I^{er}-II^e s. et les fossés bordiers orientaux de la voie, la présence d'une bande de 15 m de large dénuée de tout vestige pourrait renvoyer à la limite administrative de la voie où toute occupation est interdite. Si l'on reporte cette mesure au flanc occidental de la bande de roulement supposée, cela porte la largeur totale de l'espace viaire antique à 48 m.

Avec la déshérence du quartier qui survient dès le I^{er}-II^e s., l'habitat limitrophe à la voie est abandonné et le secteur mis en friche ou en culture, comme le documentent des niveaux de terres à jardin antiques à médiévaux, rue des Bons-États. Leur présence sur l'emprise non constructible de la voie suggère à minima la réduction de sa surface à son espace de circulation. Les dérasements successifs d'époque médiévale ne permettent pas de préciser les contours et l'aspect de la voie entre le III^e s. et le IX^e s.

Au IX^e s., dans l'emprise globale de la voie antique, mais avec une inflexion vers le nord, la voie est reprise et aménagée distinctement par le biais d'un chemin encavé sur un minimum de 0,50 m de profondeur pour une largeur

de 22 à 25 m. Observés pour l'essentiel dans l'impasse Saint-Jean, les radiers, qui progressivement scellent la voirie, présentent des ornières qui ne laissent pas de doute sur l'interprétation de cette entité. La présence, dans les niveaux d'utilisation, d'un lot conséquent et homogène de céramiques peu fragmentées, permet de songer à la localisation d'un locus du IX^e s. à proximité immédiate, chose inédite si l'on considère, dans les fouilles limitrophes, le hiatus des occupations enregistré pour une large période allant du I^{er}-III^e s. au bas Moyen Âge.

S'ensuit un nivellement généralisé du site, sur toute l'emprise de la rue Porte-Saint-Jean et sur tout ou partie de la voie encavée de l'impasse Saint-Jean. L'indigence du mobilier n'autorise pas de précision au sein d'une large fourchette chronologique allant du IX^e au XII^e s. inclus. La phase d'occupation qui succède se caractérise par un entretien de la voie avec des curages ou dérasements successifs qui laissent peu de traces au sol. Les quelques éléments de fossés et ornières attribués à cette phase suggèrent une reprise des contours de la voie antique moyennant un déplacement de 4 m vers l'est. Dans cet espace rural à la sortie de la ville, à la croisée de chemins situés à proximité de la place Croix-Morin, s'implante un lieu d'exécution matérialisé par la condamnation à l'enfouissement vivant de trois femmes entre la première moitié du XII^e s. et le début du XIII^e s. (fig. 3).

Sans discontinuité d'occupation de la voie, le site est à nouveau dérasé dans le courant du XIII^e s. Suivant le



Fig 2 : Orléans (Loiret) rues du secteur de la Porte Saint-Jean : la voie Orléans/Châteaudun au haut Moyen Âge : vue d'un radier du IXe s. prenant place dans la voie réaménagée sous la forme d'un chemin creux. (Maryse Parisot, Pôle d'archéologie d'Orléans)

développement urbain du faubourg occidental de la ville depuis le bourg dunois, la rue Porte-Saint-Jean connaît un début d'urbanisation et la transformation de la voie en rue selon la configuration qu'on lui connaît actuellement : les éléments structurels suggèrent un redressement de son axe vers le nord et son rétrécissement. Jusqu'à la fin du XV^e s., son mode d'entretien alterne avec des phases tantôt déficitaires, marquées par une forte sédimentation et le moindre recours au curage, ou tantôt plus soignées, caractérisées par des recharges plus fréquentes.

À la fin du XV^e s.-début du XVI^e s., la rue est intégrée à l'espace urbain intra-muros par la construction de la dernière accrue. À cette époque sont créées les actuelles



Fig 3 : Orléans (Loiret) rues du secteur de la Porte Saint-Jean : femme ensevelie vivante dans la fosse F179 en position agenouillée, avec les poignets joints dans le dos. (Maryse Parisot, Pôle d'archéologie d'Orléans)

rues des Bons-États, de la Grille et de l'impasse Saint-Jean. En ce début de l'époque moderne, à la suite d'un arasement de l'ancienne voie sortante, les niveaux de voirie, quoique de confection rudimentaire, ne présentent pas d'ornière, supposant un soin particulier accordé à son entretien, avec des radiers de cailloutis ou de calcaire régulièrement nivelés. La modernisation progressive de la ville moderne puis contemporaine est marquée par l'implantation de réseaux et la reprise régulière du niveau de la chaussée, entraînant selon les secteurs un dérasement important des niveaux modernes voire médiévaux.

Maryse Parisot

Le projet de construction d'une cage d'ascenseur et d'un escalier dans le cadre de la restructuration du collège Anatole Bailly situé au cœur du centre historique d'Orléans, a fait l'objet d'une surveillance archéologique. Réalisée à l'intérieur du bâtiment actuel sur une surface d'environ 32 m² jusqu'à 3 m et 4,15 m de profondeur à l'emplacement de la future fosse d'ascenseur (environ 4 m²), cette opération a permis de compléter les informations sur la parcelle dont le précédent diagnostic effectué en 2015 avait cerné le fort potentiel (Jeset 2015).

À l'exception de la partie centrale de l'emprise où les niveaux archéologiques sont très arasés suite à la construction d'une descente d'escalier en béton durant la seconde moitié du XX^e s., la stratigraphie anthropique est bien conservée et a été observée sur une puissance de 4,15 m soit entre 105,50 m NGF (limite de fouille) et 109,65 m NGF. Hors anomalie topographique, l'épaisseur estimée des niveaux archéologiques dans cette zone est comprise entre 5,50 m et 6,20 m. Les observations ont permis de constater, à nouveau, une dynamique stratigraphique différente entre l'espace public (place Saint-Samson) et le cœur de l'îlot où est située l'opération. Il s'agit sans doute d'une des conséquences du comblement progressif de la dépression marquée par le passage du fossé du rempart gaulois de 40 m de large et dont la base a été atteinte à 96 m NGF lors du diagnostic réalisé en 2015.

Le sondage effectué à l'emplacement de la future fosse d'ascenseur a permis d'atteindre au plus bas des niveaux stratifiés attribués au haut Moyen Âge (VII^e-X^e s.) entre 105,50 m NGF et 106,50 m NGF. Ces derniers sont compatibles avec un espace ouvert de type cour. L'analyse des coupes a, par la suite, mis en évidence une stratification importante entre les X^e et XIII^e s. entre 106,50 m NGF et 108,20 m NGF. Cette sédimentation est entrecoupée de maçonneries qui percent des niveaux X^e-XI^e s. puis XIII^e s. Il pourrait s'agir des premiers aménagements liés au prieuré Saint-Samson. D'après les sources écrites disponibles et les plans de restitution déduits à partir des XIII^e et XV^e s., l'emprise prescrite semble située au milieu d'un espace ouvert de type cour. L'apparition de ces niveaux est, par ailleurs, compatible avec l'altitude de la tablette de la baie de la chapelle basse de l'église Saint-Samson repérée à 106,70 m NGF.

Au cours du XVII^e s., les différents plans dressés après l'installation des jésuites et la transformation du site en collège permettent de positionner l'emprise de l'opération au niveau de la basse-cour, dans le prolongement de l'église Saint-Samson à environ 5 m à l'est du chevet. En effet, plusieurs niveaux de circulation notamment des sols pavés se succèdent entre 108,20 m NGF et 109 m NGF et corroborent cette fonction. Jusqu'au milieu du XIX^e s., les plans, relevés et gravures indiquent que cet espace perdure et voit se succéder plusieurs bâtiments sur son pourtour. Une cave moderne pourrait correspondre à un niveau excavé d'un de ces bâtiments, l'arase de la voûte



Orléans (Loiret) 24 rue Jeanne-d'Arc : vue vers l'ouest de la cage d'escalier menant à l'ancien réfectoire du lycée impérial (ensemble 1, secteur 1)
(Laureline Cinçon, Pôle d'archéologie d'Orléans)

apparaissant vers 108,50 m NGF et le sol de la pièce à 105,55 m NGF.

Après le départ des Jésuites en 1762, le collège devient Royal à partir de 1764, puis lycée. Au milieu du XIX^e s., les travaux d'agrandissement et de rénovation du lycée impérial impactent l'emprise du diagnostic qui est désormais située à l'intérieur du bâtiment. Depuis, ce dernier devenant à nouveau un collège qui ferma ses portes en 2008, a connu plusieurs phases de réfections et de remaniements attestées par les observations archéologiques et la documentation historique disponible.

Laureline Cinçon

Le diagnostic archéologique de la tête nord du pont de l'Europe s'est déroulé du 2 au 30 juin 2020. Il concerne une zone déjà largement documentée, bien que de manière inégale, par des opérations archéologiques antérieures. La prescription s'est portée sur deux secteurs à l'ouest et à l'est des parcelles déjà explorées.

Situées à la périphérie occidentale de la ville, les premières traces d'occupation remontent à l'Antiquité et traduisent une fréquentation du site plus qu'une réelle implantation humaine, au sein de cet espace rural proche de la Loire, distant de plus d'un kilomètre de la ville gallo-romaine.



Orléans (Loiret) Tête Nord du Pont de l'Europe : sépulture à banquettes maçonnées.

(Amandine Ladam, Pôle d'archéologie d'Orléans)

L'occupation la plus ancienne est caractérisée par des fossés et une probable palissade à l'ouest traduisant une structuration de l'espace, alors qu'à l'est, un espace funéraire et une zone d'habitat se développent dès la fin du VIII^e s.

À partir du X^e s., la zone funéraire s'étend largement jusqu'à occuper l'espace alors dévolu aux vivants.

Durant le Moyen Âge, un édifice de culte, situé hors de notre emprise, devient le pôle attractif. Le cimetière, dont plusieurs sépultures ont été mises au jour au cours de cette opération, s'organise autour. L'espace alentour se structure avec la construction ou la reprise de plusieurs bâtiments et espaces de circulation jusqu'à occuper le versant au sud où les fondations d'un probable bâtiment ont été observées.

Cet ensemble se rattache vraisemblablement à l'établissement hospitalier se développant entre le X^e et le XII^e s., mis en évidence lors des opérations antérieures.

En 1113, une communauté fontevriste choisit d'y fonder un prieuré, scellant ainsi la vocation religieuse du site jusqu'à l'époque moderne.

Sur le plateau, seuls les vestiges de la seconde église ont été perçus lors de cette opération. Elle prend place entre le XIV^e et le XVII^e s. Située immédiatement au sud du premier édifice attesté lors des fouilles antérieures, elle est construite sur un secteur jusqu'alors dévolu aux inhumations, redistribuant ainsi l'espace funéraire. Les tranchées de récupération et couches de démolition traduisent la succession de constructions et de destructions durant le bas Moyen Âge et l'époque moderne touchant l'édifice de culte comme les bâtiments conventuels alentours. Durant cette période, les inhumations continuent sur le reste de l'espace bien que peu perceptibles dans notre emprise. La mise au jour de structures hydrauliques témoigne d'aménagements en lien avec la vie du monastère.

À l'ouest, la découverte d'un ensemble bâti dont la fonction reste inconnue, au-delà des limites supposées du prieuré pousse à se questionner sur son environnement immédiat et sur son emprise réelle. Les marges de l'établissement monastique pourraient être occupées par des zones artisanales.

À partir de cette période, le versant semble remblayé progressivement afin de servir d'espace de circulation probablement destiné à ménager un accès vers le fleuve. De vastes creusements s'intercaleront avec ces phases de construction d'époque moderne, avant d'être délaissés.

Finalement vendu comme bien national, le prieuré sera démantelé en 1792 et ses pierres récupérées, laissant de nombreuses tranchées ensuite comblées.

Ce n'est qu'à la fin du XIX^e s. qu'un érudit local entamera les premières fouilles sur le chevet de la seconde église.

Des diverses vocations du site jusqu'à nos jours, il ne reste rien dans notre emprise jusqu'à l'installation du parking actuel.

Amandine Ladam

Les caves du centre-ville

La prospection thématique sur les caves d'Orléans prolonge le travail réalisé entre 2015 et 2018 au sein du programme de recherche SICAVOR (« Système d'Information Contextuel sur les CAVes d'ORléans »), répondant à un appel à projet d'intérêt régional (APR-IR). Ce programme de recherche avait également été soutenu et autorisé par le service régional de l'Archéologie (DRAC Centre-Val de Loire) par l'intermédiaire d'une première prospection thématique pluriannuelle (2015-2017). Plus généralement, cette prospection s'inscrit dans la poursuite de plusieurs études menées depuis le début des années 2000 sur l'habitat médiéval et moderne du centre-ville d'Orléans, notamment grâce à l'analyse des structures bâties et élévations, de leurs fondations et leurs caves jusqu'à leurs charpentes et leurs toitures, en passant par leurs façades. L'ensemble constitue un seul et même objet d'étude. L'expérience a confirmé que ce type d'étude urbaine, portant sur un inventaire à grande échelle et une série d'espaces difficiles d'accès, ne peut s'effectuer que sur un temps long.



Fig 1 : Orléans (Loiret), caves du centre-ville, maison n° 43 rue de la Charpenterie : vue d'ensemble vers le nord de la cave à voûtes d'arêtes. (Clément Alix, pôle d'archéologie d'Orléans)

La zone géographique concernée est celle de la ville *intra-muros* (ou « intra-mail ») correspondant au secteur circonscrit par le tracé de sa dernière enceinte (fin XV^e-début XVI^e s.), soit environ 140 ha, à laquelle s'ajoute une partie de l'ancien faubourg immédiatement au sud de la Loire qui était desservi par le pont médiéval, autour de la place de la Bascule, de la rue Saint-Marceau et des voies longeant le fleuve.

Malgré une année 2020 particulièrement complexe pour mener à bien cette prospection, principalement du fait de la crise sanitaire, la réflexion sur l'évolution de la base de données « SICAVOR » est engagée et quelques visites ont été menées. La refonte de la base par Daniel

Morleghem vise à améliorer la structure et l'interface de saisie, notamment lors de l'enregistrement minimal au retour du terrain et lors de l'élaboration de la cartographie typologique et chronologique. Elle consiste également à créer des liens pour l'intégration des données issues des études de bâti orléanaises, notamment celles issues du suivi des ravalements de façade, afin de mettre en relation l'enregistrement des caves et celui des bâtiments sus-jacents conservés en élévation. Enfin, il s'agit de permettre une intégration de ces informations avec la base de données « SAUROM » développée par Julien Courtois du Pôle d'Archéologie de la ville d'Orléans.

Profitant de la dynamique initiée par le programme SICAVOR et sa prospection thématique, environ soixante-dix caves ont pu être visitées entre 2018 et 2020 suite à une demande spontanée de leurs propriétaires. À celles-ci s'ajoutent l'enregistrement d'une vingtaine de caves connues grâce à des sources iconographiques diverses (plans) ou des visites menées précédemment dans les années 2000. Par ailleurs, une quinzaine de cavités ont été observées entre 2018 et 2020 dans le cadre d'un accompagnement sollicité par le Service de la Prévention des risques majeurs de la Métropole d'Orléans : il s'agit de caves ou de caves-carrières situées chez des particuliers présentant des problèmes de stabilité ou nécessitant des visites de contrôle de l'évolution de dégradations. Il peut s'agir également d'anciennes cavités anthropiques (caves, puits, puisards) parfois situées sous l'espace public (rues, trottoirs, parkings) et faisant l'objet d'affaissement durant des travaux de voirie ou de réseaux. Enfin, quelques caves ont également été visitées en accompagnement d'opérations archéologiques (diagnostics de suivi de travaux de requalification, de réseaux, ou opérations de sondages, comme dans la rue des Pensées par exemple). Au total, c'est une centaine de cavités supplémentaires qui sont visitées durant la période 2018-2010, menant à 880 le nombre de cavités enregistrées dans le SIG.

Parmi elles, seule la cave située au n° 25 rue du Bourdon-Blanc a permis d'observer des vestiges datés de la période antique, puisqu'elle est construite à la fin du XV^e s. contre le parement externe de la courtine de l'enceinte urbaine du IV^e s. ap. J.-C. Pour la période médiévale, trois nouveaux exemples de caves à voûtes d'arêtes, type de couverture relativement rare à Orléans, sont recensés : au n° 43 rue de la Charpenterie, n° 18 rue de la Vieille-Monnaie / n° 21 et 23 rue des Pastoureaux et au n° 72 rue des Carmes / n° 1- 1 bis rue des Grands-Champs. En ce qui concerne les caves-carrières de cette même période, deux nouveaux cas de galeries couvertes de voûtes d'ogives et à cellules latérales sont identifiés aux n° 18 rue de la Vieille-Monnaie / n° 21 et 23 rue des Pastoureaux et au n° 2 rue Pothier. Les caves de la reconstruction postérieures à la fin de la guerre de Cent Ans sont nombreuses, à l'image des bâtiments reconstruits dans la ville durant cette période (seconde moitié du XV^e s. et début du siècle suivant). Une typologie reste

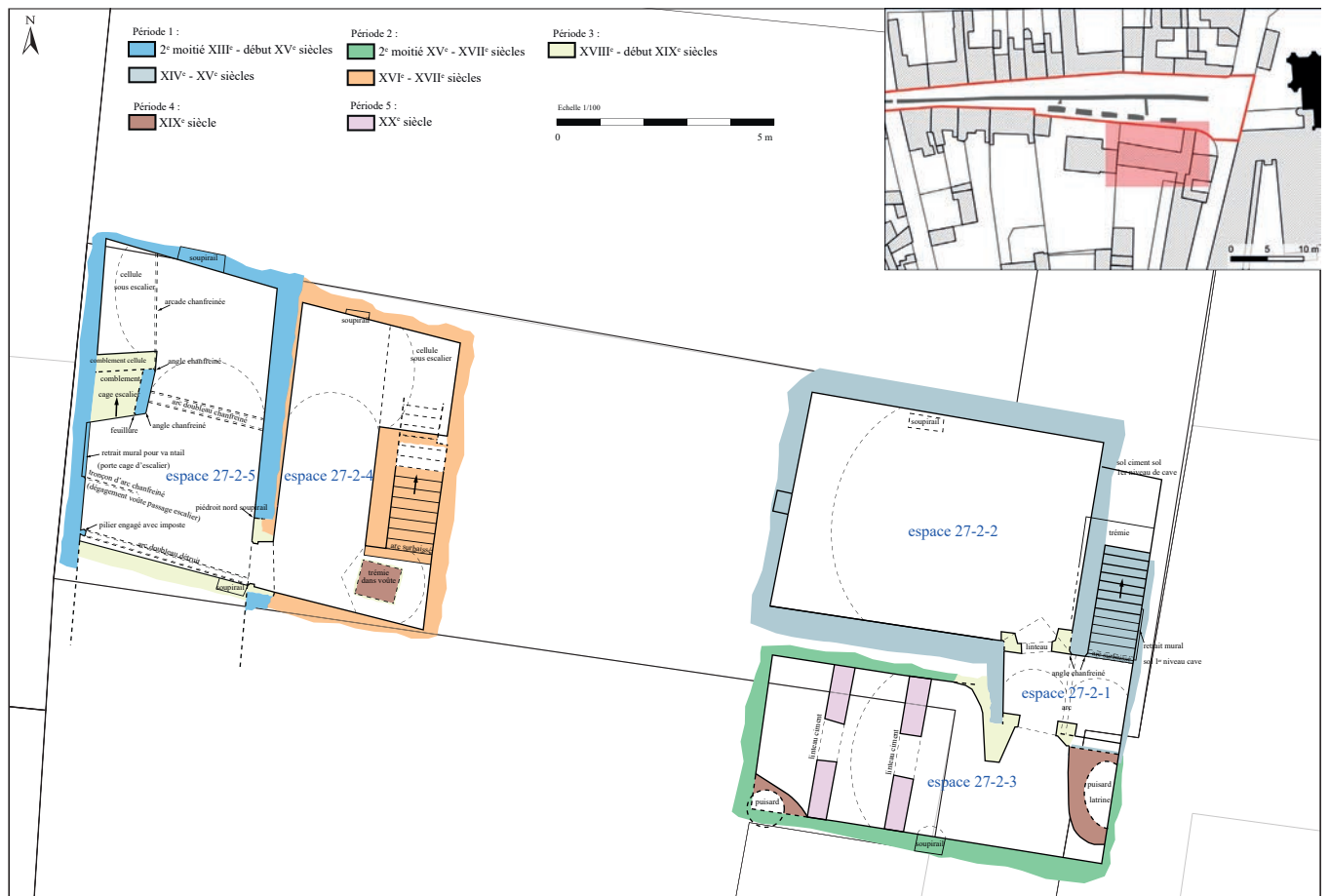


Fig 2 : Orléans (Loiret), caves du centre-ville, n°1 bis rue Saint-Euverte, plan du second niveau de cave avec phasage.
(Clément Alix, pôle d'archéologie d'Orléans)

toujours bien représentée : l'espace rectangulaire couvert d'une voûte en berceau surbaissé et desservi par un escalier droit dans-œuvre situé dans l'un des angles, selon un modèle hérité des caves médiévales. Néanmoins, quelques exemples présentent la particularité, jusqu'ici peu renseignée, d'un escalier situé en position centrale et subdivisant ainsi l'espace en deux pièces : n° 4 rue des Grands-Champs et n° 11 rue des Grands-Champs, datés de la fin des années 1480. Il en est de même au n° 9 rue des Sept-Dormants / n° 22 rue des Bouchers, où la cave du XIII^e-XIV^e s. est dotée d'un escalier droit central vers 1514, en même temps qu'un escalier secondaire en vis.

Dans les quartiers enclos par la dernière enceinte urbaine, de nombreuses caves construites entre la fin XV^e et le XVII^e s. sont reconnues : n° 78 rue d'Illiers et n° 80 rue d'Illiers, n° 12 rue du Canon, n° 56 rue d'Illiers / rue des Grands-Champs, n° 64 rue du Colombier, n° 26 rue Porte-Saint-Jean, etc. Certaines sont reliées à des caves-carrières situées en 2^e ou 3^e niveau de sous-sols, comme aux n° 11-13 rue Porte-Saint-Jean / rue de la Grille. Concernant le XVIII^e s., un réseau de caves visité aux n° 1 rue Royale / rue du Héron / quai Cypierre témoigne des travaux d'aménagement qui modifient profondément cet îlot lors du percement de la rue Royale et des abords du nouveau pont sur la Loire. Enfin, afin d'établir des comparaisons, des caves et caves-carrières ont été visitées en dehors de l'intra-muros à l'ouest de la ville dans le quartier Saint-Laurent et le faubourg Madeleine, ou à l'est dans le faubourg Saint-Vincent et le quartier du de la rue de l'Écu-Bellebat, correspondant à des constructions des XVIII^e-première moitié XX^e s.

L'année 2020 a également été l'occasion de proposer un état de la question sur les caves du quartier Saint-Euverte (au nord-est de la ville enclose), secteur urbain encore assez peu documenté. L'étude du réseau de caves au n° 1 bis rue Saint-Euverte a permis de restituer les traces d'un parcellaire mis en place dès le XIII^e s., constitué de deux ou trois propriétés au sud de la voie. Ailleurs dans la rue, deux autres caves des XIII^e-XIV^e s. ont été identifiées et confirment l'installation d'habitations durant cette période, l'une située en front de rue (n° 46 rue Saint-Euverte), l'autre peut-être en retrait de la voie et se développant vers le cœur de l'îlot (n° 52 rue Saint-Euverte). Par ailleurs, l'observation de la cave du n° 1 bis rue Saint-Euverte montre que le début de l'époque moderne se caractérise par une densification du bâti, avec la construction de nouveaux corps de bâtiment sur cave ou l'agrandissement d'une cave antérieure, à l'emplacement d'espaces non bâtis (cours). Quatre autres caves construites à cette même période ont été observées ailleurs dans la rue Saint-Euverte et illustrent également ce phénomène (par exemple : n° 22 rue Saint-Euverte / n° 9 rue du Petit-Saint-Loup). Ces caves témoignent du développement aux XV^e-XVI^e s. d'un parcellaire laniéré perpendiculaire aux bords nord et sud de la rue. Certaines d'entre elles se retrouvent actuellement situées à l'aplomb de plusieurs parcelles voisines à la suite de la reconstruction des bâtiments de surface accompagnant des mutations de propriétés aux XVIII^e et XIX^e s. (n° 2 et n° 2 bis rue Saint-Euverte ; n° 9 et n° 11 rue Saint-Euverte).

Enfin, de nouvelles analyses ont permis de préciser la chronologie de plusieurs caves. Une datation dendro-

chronologique (laboratoire CEDRE) a été menée sur la maison n° 42 rue des Charretiers (automne-hiver 1488-1489), dont le bâtiment comporte un cellier couvert d'un plafond surmontant une cave voûtée en berceau, type de sous-sol ayant également fait l'objet de datations similaires durant la précédente prospection thématique (fin XV^e ou début XVI^e s. : n° 9 Cloître-Saint-Aignan, n° 6 place du Cardinal-Touchet). En outre, trois datations par radiocarbone (laboratoire CIRAM) ont été réalisées en 2020 sur des charbons de bois présents dans les mortiers de chaux de voûtes afin de préciser les datations du corpus de caves du second Moyen Âge, en complément de quatre autres sites qui avaient déjà été datés par cette méthode en 2015-2017. L'une de ces nouvelles analyses concerne une cave-carrière à galerie et cellules latérales, située au deuxième niveau de sous-sol, au n° 24 rue Jeanne-d'Arc et ayant servi de cellier au prieuré de Saint-Samson. Les deux autres datations ont été réalisées sur une voûte d'ogives de la cave du chapitre de la cathédrale Sainte-Croix d'Orléans (cave du Chapitre, inscrite Monument Historique par arrêté du 08/05/1944) située sur Saint-Pierre-Lentin / place du Cardinal-Touchet. Ces dernières analyses (résultats : entre la seconde moitié du VII^e s. et le milieu du XII^e s.) suggèrent une réutilisation de bois issus d'anciennes structures pour la fabrication de la chaux et n'ont donc pas permis d'affiner la datation de la construction de cette cave, supposée du XIII^e ou du XIV^e s. d'après le contexte, ses spécificités techniques et ses critères architecturaux. Les vastes dimensions de cette cave du chapitre de la cathédrale Sainte-Croix (186 m²) sont comparables à celles de celliers excavés d'autres établissements religieux identifiés dans la ville, tels ceux de l'évêché 24-26 rue Saint-Étienne (XI^e-première moitié XII^e s. ?), de l'abbaye Saint-Euverte (fin XII^e s.), du chapitre de Saint-Aignan, du prieuré de



Fig 3 : Orléans (Loiret), caves du centre-ville, cellier du Chapitre de la cathédrale Sainte-Croix, place du Cardinal-Touchet : parement du mur sud et voûte d'ogives de la 3^e travée. (Clément Alix, pôle d'archéologie d'Orléans)

Saint-Samson (celliers fin XIII^e-XIV^e s. et du début XVI^e s.) ou encore de l'Hôtel-Dieu (celliers des XII^e-XIII^e s. et du début XVI^e s.). Le cellier du chapitre de Sainte-Croix constitue la plus vaste cave à voûtes d'ogives d'Orléans, type maintenant bien étudié pour plusieurs maisons de la ville des XIII^e-XIV^e s., et dont l'exemple le plus tardif est le cellier de l'hôtel de ville d'Orléans (hôtel des Créneaux), édifié rue Sainte-Catherine entre 1503 et 1513. Principaux propriétaires des vignes cultivées en Orléanais au Moyen Âge, ces établissements religieux disposaient de celliers en ville, dans lesquels ils pouvaient entreposer, outre diverses marchandises et denrées, une partie du

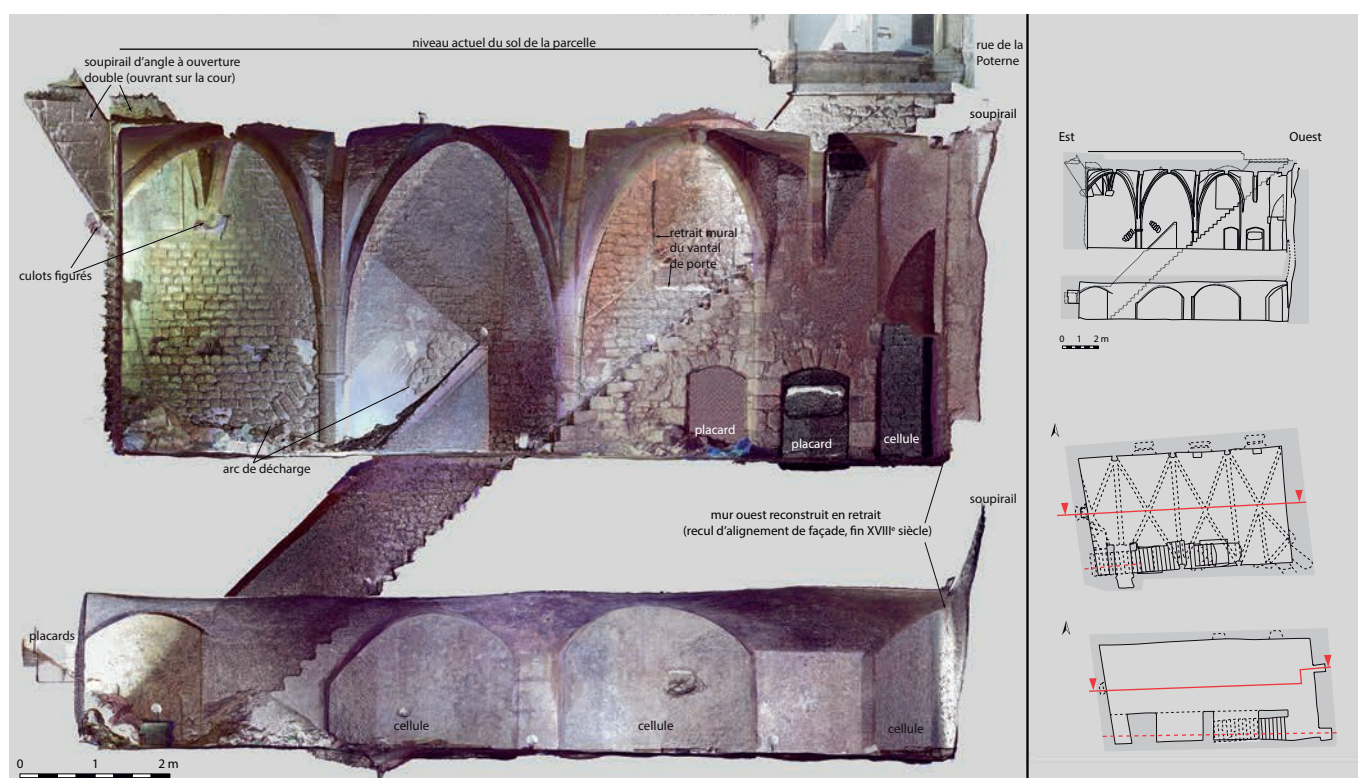


Fig 4 : Orléans (Loiret), caves centre-ville, maison n° 26 ter rue de la Poterne : coupe longitudinale vers le sud de la cave. 1^{er} niveau édifié dans les années 1250-1260. (Clément Alix, pôle d'archéologie d'Orléans, Daniel Morleghem)

vin destiné à leur consommation ou à la vente, source de revenus importants. Le cellier du chapitre de Sainte-Croix était surmonté d'un bâtiment servant de grenier, selon une disposition connue également au chapitre Saint-Ai-

gnan d'Orléans, mais aussi dans des chapitres cathédraux d'autres villes (par exemple Chartres, Bourges, Autun, Narbonne).

Clément Alix

Moyen Âge

Époque contemporaine

ORLÉANS

Rue du Pot-de-Fer

Époque moderne



Orléans (Loiret) rue du Pot-de-Fer : La tranchée de fondation du trottoir maçonné (US 20).
(Laurine Guyot, Pôle d'archéologie d'Orléans)

Le diagnostic archéologique de la rue du Pot-de-Fer s'est déroulé du 24 août au 30 octobre 2020 dans le cadre d'une opération de requalification de la voirie. Plusieurs sondages et tranchées ont été ouverts pour réaliser le remplacement d'une canalisation d'adduction d'eau potable et la pose d'un câble d'alimentation électrique de l'éclairage public. Sur les 1 112 m² couverts par la prescription de diagnostic, 347 m² ont bénéficié d'un suivi archéologique, soit 31 % de l'emprise de l'aménagement.

Un total de 19 faits archéologiques a été enregistré. Dix d'entre eux appartiennent à la période moderne et neuf à la période contemporaine. Aucun fait antérieur au tournant des XV^e s. et XVI^e s. n'a été relevé. Parallèlement, 80 unités stratigraphiques ont également été enregistrées, principalement au travers des relevés de logs et de coupes pratiqués dans les ouvertures.

Le diagnostic a mis en évidence trois périodes d'occupation. La première concerne des niveaux de terres de culture. Ces éléments ont été caractérisés par leur composition et leur positionnement stratigraphique, ainsi que par comparaison morphologique avec d'autres niveaux similaires observés sur d'autres sites proches de la rue du Pot-de-Fer. Le mobilier céramique permet de proposer une datation large, du Moyen Âge au début de l'époque moderne. La deuxième période voit la mise en place d'une chaussée construite en chaux et cailloux, surmontée de ses niveaux d'occupation. Les premières maisons

aménagées en front de rue sont édifiées concomitamment. Cet aménagement est daté du XVI^e s. Cette chaussée bénéficie d'une réfection poussée, pouvant constituer un second état, auquel sont associées différentes constructions vues dans deux sondages et qui constituent les fondations de murs de maisons et de clôture. Cette opération est réalisée entre le XVI^e s. et le XVIII^e s. Enfin, la dernière période regroupe les éléments associés à la rue du Pot de Fer contemporaine. La rue a d'abord été pavée et bordée de trottoirs construits (XIX^e s. ou XX^e s. ?), puis ceux-ci ont été modernisés par la pose de bordures en granite et la couverture de l'ancien pavage par l'enrobé actuel (XX^e s. et XXI^e s.).

Les informations acquises au cours de ce diagnostic laissent penser que la voie de circulation mise en évidence correspond à une des rues construites dans le cadre de la vaste opération d'urbanisme concernant le secteur nord-ouest de l'*intra-muros* orléanais, effectuée en parallèle de la construction de la dernière enceinte urbaine. En ce sens, les vestiges de bâtiments contemporains de cette première rue correspondent également à ce programme urbanistique. L'opération de diagnostic archéologique menée dans le cadre de la requalification de la rue du Pot de Fer a donc permis d'étudier un cas concret de mise en place d'une rue et d'un quartier nouveaux à l'époque moderne.

Benjamin Lefèvre

ORLÉANS

14 rue Saint-Étienne

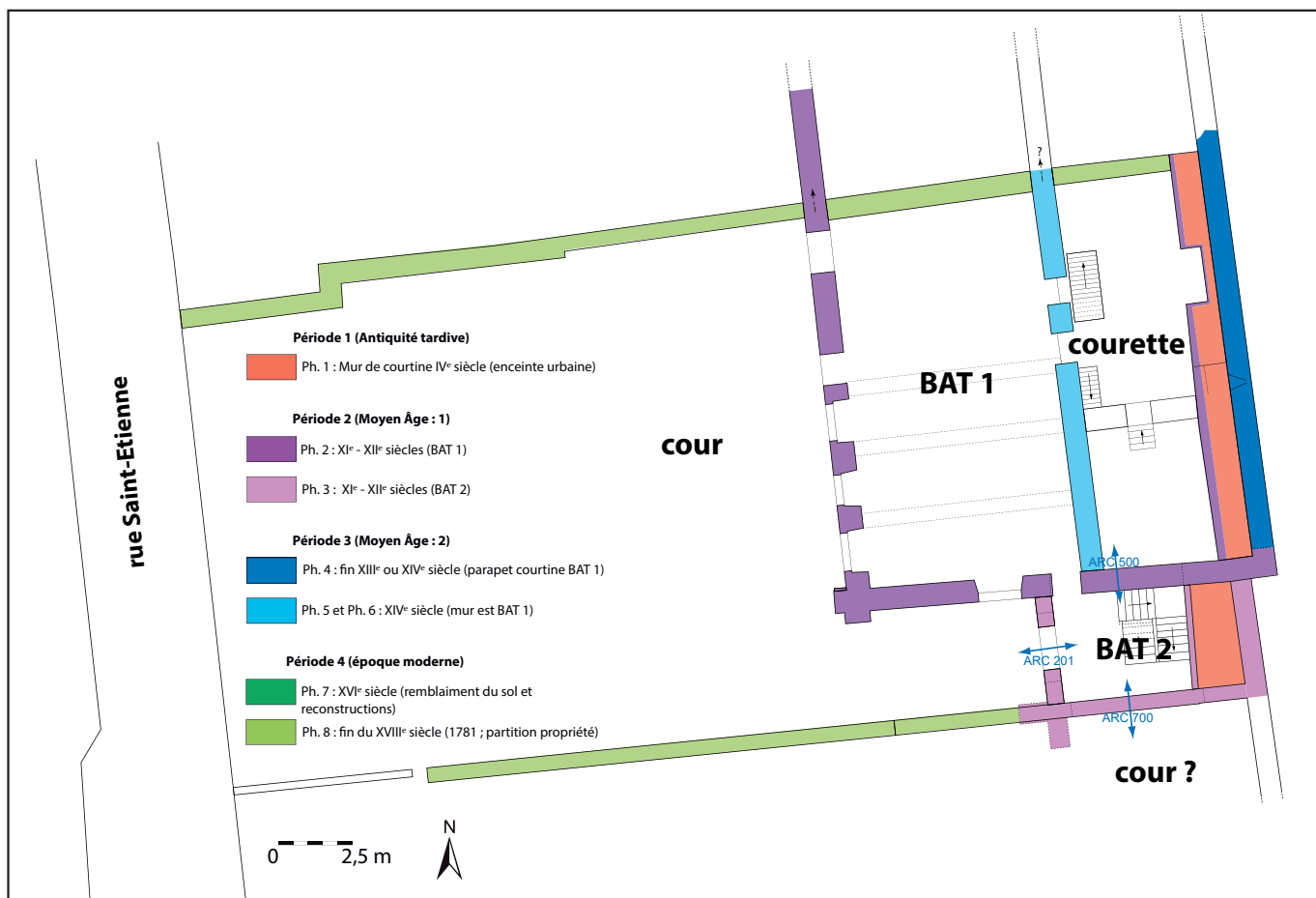


Fig. 1 : Orléans (Loiret) 14 rue Saint-Étienne : vue vers l'est du corps de bâtiment principal (BAT 1) épaulé par un contrefort d'angle et du corps de bâtiment secondaire (BAT 2) en retrait (Clément Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans).

L'opération menée sur les élévations d'un édifice médiéval situé en fond de parcelle du n° 14 rue Saint-Étienne s'inscrit à la suite d'un diagnostic archéologique réalisé en 2004 par l'Inrap (sous la responsabilité de Pascal Joyeux). L'édifice se situe à l'intérieur du quartier cathédral d'Orléans. Édifié au XI^e ou au XII^e s., il se compose de deux corps de bâtiments en pierre (petits moellons de calcaire de Beauce), chacun épaulé à son angle sud-ouest par des contreforts en équerre, en pierre de taille (fig. 1 et 2). Le premier corps de bâtiment (BAT 1), de plan quadrangulaire (13 m x 9 m), est actuellement situé à 4 m en retrait de l'enceinte urbaine tardo-antique (IV^e s.) et médiévale d'Orléans. Mais l'étude a montré que, dans son état initial, son extrémité sud était appuyée contre la fortification. Il est possible que la construction de ce bâtiment soit contemporaine de celle de la maison voisine contigüe au nord (actuels n° 16-18 rue Saint-Étienne), comme le suggèrent l'absence de chaîne d'angle entre les deux propriétés ainsi que les parfaits alignements de leurs murs gouttereaux. En l'état, il reste difficile de préciser s'il s'agit de deux propriétés distinctes résultant d'une construction raisonnée ou si l'ensemble formait un très vaste édifice qui s'étirerait alors sur 27 m de longueur. Quoi qu'il en soit, ce grand bâtiment est jouté au sud par un second corps de bâtiment (BAT 2), situé à 6 m en renforcement du premier, appuyé contre la courtine de l'enceinte et de plan plus restreint (3,60 x 6,10 m). Le rez-

de-chaussée de ce second corps de bâtiment, probablement à fonction de resserre, était ouvert sur ses façades ouest et sud par une arcade, à l'encadrement chanfreiné (ARC 201 et ARC 700). Au nord, une troisième arcade



Fig. 2 : Orléans (Loiret) 14 rue Saint-Étienne : plan avec proposition de phasage. (C. Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

La présence de vestiges de décors peints sur les murs a entraîné l'intervention d'une conservatrice-restauratrice (Claire Dandrel). Le décor le plus ancien correspond à un faux-appareil dont les joints sont peints couleur prune sur fond blanc. C'est vraisemblablement au XIV^e s. que le mur de courtine est reconstruit avec un nouveau chemin de ronde, dont le parapet est pourvu d'arbalétrières (fig. 4). Ces travaux sont à mettre en relation avec la reconstruc-

La fonction de cet édifice reste à préciser. Si on ne peut exclure une habitation de chanoine ou de haut dignitaire du chapitre (viguerie par exemple), les dimensions





Fig. 4 : Orléans (Loiret) 14 rue Saint-Étienne : embrasure de l'arbalétrière dans le parapet du chemin de ronde l'enceinte urbaine, fin XIII^e-XIV^e s. (C. Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

considérables de l'ensemble plaident aussi en faveur d'un usage pour la vie en communauté (manécanterie, etc.). Par la suite, un remblaiement des niveaux extérieurs de la cour sur une hauteur très importante s'est accompagné par d'importants travaux sur le bâtiment : l'ancien rez-de-chaussée se trouvant enterré, un plafond est inséré au travers de l'ancien étage afin de délimiter les nouveaux espaces ainsi créés (entre les actuels rez-de-chaussée et étage). Les façades donnant sur la cour ouest sont dotées de nouvelles fenêtres (croisées et jour) et d'une porte d'entrée, de plain-pied avec le nouveau sol de la cour, surmontée de jours d'imposte. Une datation dendrochronologique (poutre du plafond) et une datation radiocarbone sur un charbon de bois contenu dans un mortier de chaux permettent de situer ces remaniements au XVI^e s. C'est au cours du XVIII^e s. que la scission du grand corps de bâtiment en deux propriétés (actuels n° 14 et n° 16-

18 rue Saint-Étienne) est établie, époque durant laquelle l'ensemble est attesté par les sources textuelles en tant que maison canoniale jusqu'à dans les années 1780.

Clément Alix

Joyeux 2004 : JOYEUX P., SERRE S., *Orléans 14 rue Saint-Étienne, parcelle BO 40 (Loiret) site n° 45 234 089 AH* : rapport de diagnostic, Pantin : Inrap CIF.



Fig. 5 : Orléans (Loiret) 14 rue Saint-Étienne : l'un des anges musiciens, joueur de psaltérion, à l'étage du grand corps de bâtiment. (Clément Alix, Pôle d'Archéologie d'Orléans)

Époque contemporaine

SAINT-JEAN-DE-BRAYE

Place du Général-De-Gaulle

Le diagnostic réalisé place du Général-De-Gaulle en face de la mairie de Saint-Jean-de-Braye a livré des alluvions et colluvions sur une hauteur d'environ 1 m comblant le talweg de la Braye et daté de l'Holocène. Ces dernières n'ont livré aucun mobilier préhistorique et sont déposés directement sur les argiles et sables de Sologne datés entre 20 et 15 millions d'années.

Une fosse contenant de la terre cuite architecturale moderne a été mise au jour dans la tranchée 3.

À l'est dans la tranchée 4, un dépôt d'objets métalliques contemporains a été découvert comprenant de nombreux disques de différents diamètres en fer pouvant correspondre à des fonds de tonneaux ou de pots. Ce type

d'objet peut correspondre au métier de ferblantier qui consistait à fabriquer des ustensiles et des outils souvent en fer blanc recouverts d'une fine couche d'étain.

Plus à l'ouest dans la tranchée 4, un gros dépôt de céramique contemporaine daté du début du XX^e s. a été découvert. Il contient notamment des rebuts de production. Ces différents rejets, datés entre 1932 et les années 1950, peuvent correspondre au remblaiement de la place devant la mairie construite en 1893, pour la construction de la salle des fêtes qui date de 1936.

Deux fossés non datés ont été mis au jour dans les tranchées 3 et 4.

Éric Champault

La fouille de Sandillon les Fraudes s'est déroulée entre le 6 juillet et le 7 août 2020, la surface prescrite était de 3400 m². Elle fait suite à une première tranche de diagnostic dirigée en 2010 par Laure de Souris (SAPL) en préalable à l'aménagement d'une déviation de la RD 921 à l'ouest de Jargeau et au nord de Saint-Denis-de-l'Hôtel. Cette première tranche de diagnostic avait permis de mettre en évidence dans le lit majeur de la Loire plusieurs sites archéologiques : deux occupations de l'âge du Bronze final, deux occupations de La Tène finale, de petites occupations antiques et une occupation du Haut Moyen Âge comprenant des fours domestiques (de Souris 2011). Un autre diagnostic, sur le tracé de la déviation et réalisé en 2020 plus au nord sur les communes de Jargeau et Darvoy, a montré l'existence de traces d'occupation pour les âges du Bronze et du Fer, la période antique ainsi que d'une occupation alto-médiévale marquée par la présence de fours domestiques (de Souris 2020). De l'autre côté de la Loire sur la commune de Mardié une occupation antique installée sur les terrasses de bord de Loire a été mise en évidence lors d'un autre diagnostic sur le tracé de la déviation au niveau des futures culées du pont franchissant la Loire (Laurent-Dehecq 2020).

La fouille de Sandillon les Fraudes se situe dans la partie nord de cette première tranche de diagnostic sur le linéaire de la déviation. Sur l'emprise prescrite le diagnostic avait mis en évidence une occupation du Bronze final IIIb et des indices d'occupation de la période antique (de Souris 2011) :181-206). La fouille a permis de caractériser un habitat du Bronze final IIIb mais pas de préciser la fonction de l'occupation antique.

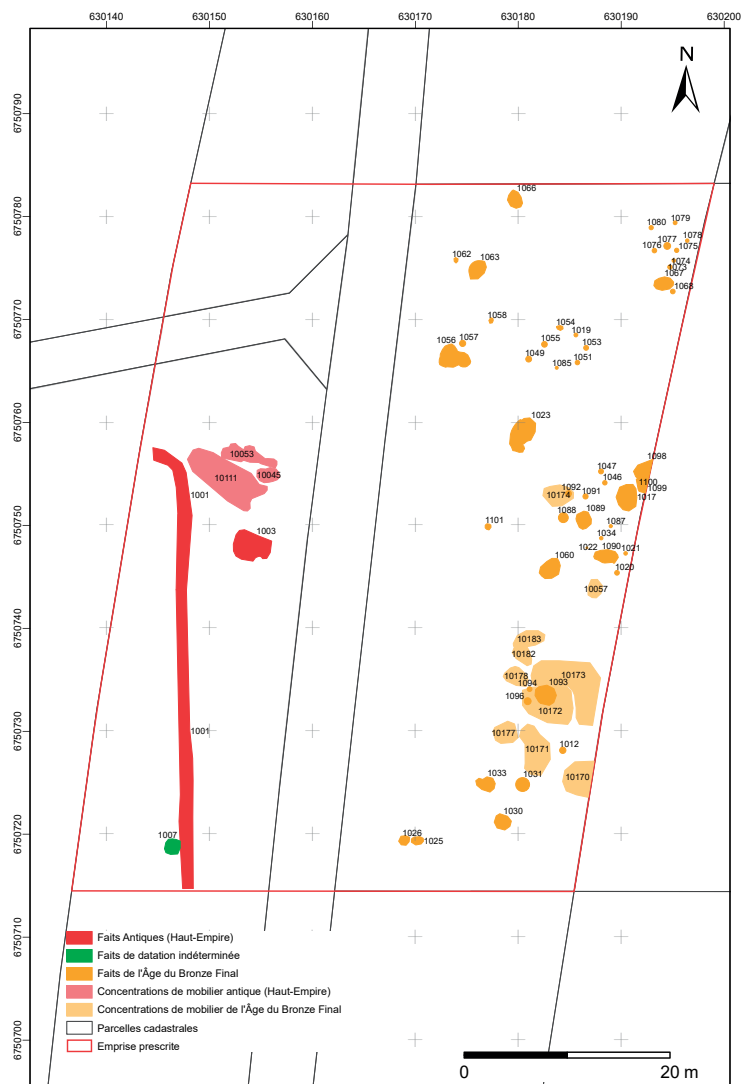


Fig 1 : Sandillon (Loiret) les Fraudes : plan par phase chronologique de la fouille. (Émilien Estur, Service d'archéologie préventive du Loiret)



Fig 2 : Sandillon (Loiret) les Fraudes : fosse de l'âge du Bronze final en cours de fouille. (Émilien Estur, Service d'archéologie préventive du Loiret)



Fig 3 : Sandillon (Loiret) les Fraudes : bracelets en terre cuite. (Émilien Estur, Service d'archéologie préventive du Loiret)

L'habitat de l'âge Bronze final se développe dans la partie est de l'emprise prescrite et très probablement hors emprise. Dans l'espace fouillé cette occupation comprend une cinquantaine de structures en creux. On identifie, dans les faits archéologiques découverts, 21 fosses de taille diverses : 5 d'entre elles sont des fosses dépotoir ayant livré un abondant mobilier céramique, de nombreux éléments de terre architecturale crue, quelques objets en terre cuite et des silex taillés. Des restes de faune ont été découverts, mais ils sont peu nombreux en raison de la nature du terrain. On dénombre également une trentaine de trous de poteau appartenant pour la plupart à trois bâtiments de plan quadrangulaire. Des niveaux contenant du mobilier céramique et des éléments de terre crue très fragmentés ont également pu être observés. Il est possible qu'il s'agisse de niveaux d'occupation ou bien de mobilier de l'occupation de l'âge du Bronze remobilisé par les crues. Cette occupation est datée du Bronze Final IIIb par l'étude du mobilier céramique, soit le X^e s. av. J.-C. Des prélèvements pour des études paléo-environnementales ont été réalisés, de même qu'une étude géo-

morphologique et pédologique du contexte dans lequel s'installe le site. La géomorphologie a permis de démontrer que l'occupation de l'âge du Bronze se développe sur un point haut (possiblement une montille) à un moment où l'activité fluviale de la Loire est bien moindre. Ceci a probablement favorisé l'installation d'habitats pérennes et d'activités agropastorales. La palynologie s'est révélée par contre peu pertinente pour caractériser l'environnement végétal dans lequel s'insère le site.

Quant à l'occupation antique, la fouille a apporté peu d'éléments complémentaires par rapport au diagnostic, si ce n'est que le fossé découvert au diagnostic semble être un fossé d'enclos. On identifie également quelques épandages de mobilier et une fosse. Il est possible que ces éléments puissent se rattacher à un habitat rural. Le mobilier céramique est peu abondant, mais permet cependant d'indiquer que l'occupation se développe entre la fin I^{er} et le III^e s. ap. J.-C.

Émilien Estur

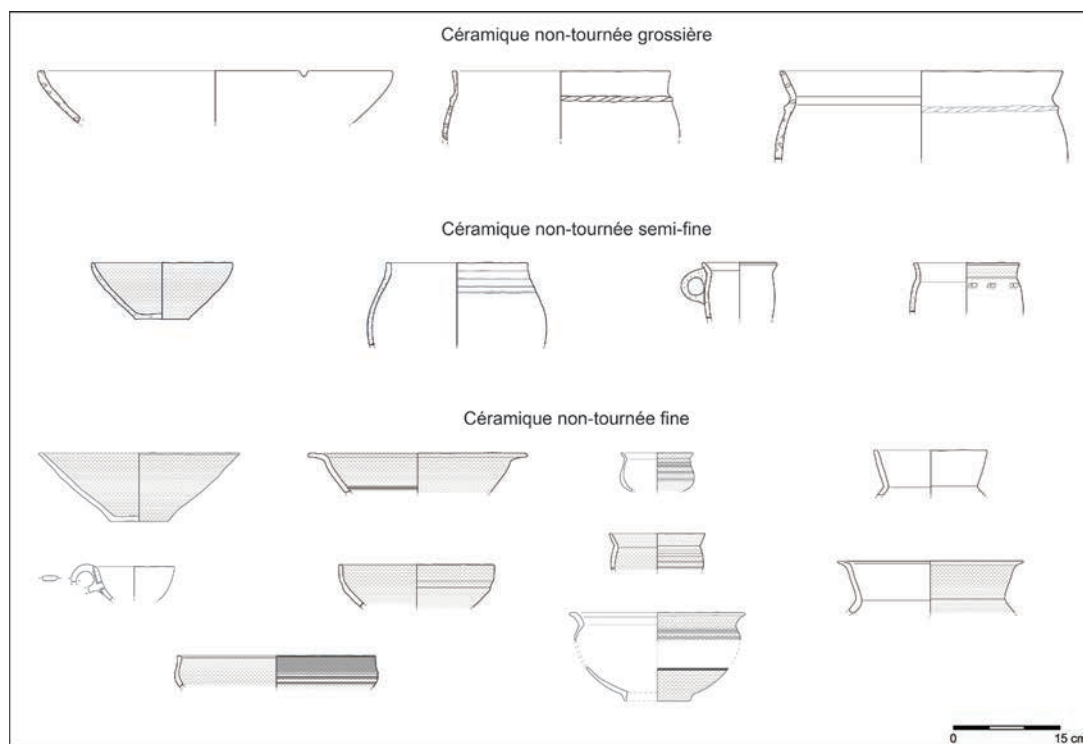


Fig 4 : Sandillon (Loiret) les Fraudes : planche synthétique de la céramique du Bronze final IIIb.
(Émilien Estur, Service d'archéologie préventive du Loiret)

Moyen Âge

SARAN

Époque contemporaine

Rue de la Médecinerie, rue du Lac

L'opération de diagnostic s'est déroulée entre le 24 et le 26 février 2020 au cœur du tissu urbain de la commune de Saran (Loiret), à l'angle de la rue de la Médecinerie et de la rue du Lac. Elle a été prescrite dans le cadre d'une demande de construction de maison individuelle d'habitation. La division de la parcelle existante ainsi que la présence d'éléments contraignants impossibles à détruire (chenil, dalle de garage, puisard), ont conduit à une implantation opportuniste des ouvertures afin de

couvrir l'ensemble de la zone prescrite (parcelle cadastrale BH 594). Ces observations complètent néanmoins la connaissance archéologique locale déjà abondante.

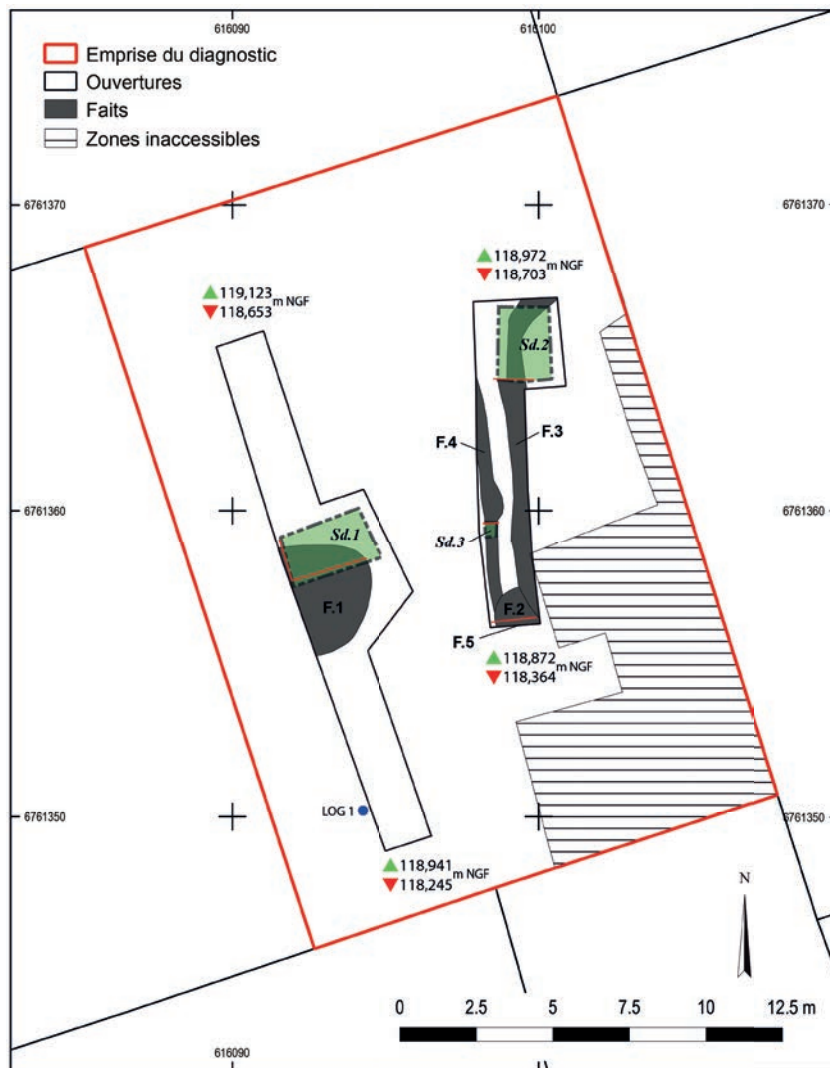
Sous 0,50 m de remblais contemporains liés à la construction des habitations et à l'aménagement d'une cour, cinq faits ont été mis au jour. Ils concernent pour l'essentiel la période médiévale. Il s'agit de deux fosses (F.1 et 2) probablement destinées à l'extraction de maté-

riaux (calcaire) et de deux petits fossés (F.3 et 4) qui peuvent être considérés comme des éléments de parcellaires. La dernière fosse (F.5) est un élément contemporain très récent.

On retiendra de l'étude du mobilier céramique du diagnostic qu'elle complète utilement la découverte du four H signalé par Jean Chapelot (Chapelot 1971), même si celle-ci reste mal localisée. La similitude entre les mobiliers permet de confirmer un nouveau point d'occupation et de production de céramique sur le territoire de Saran, à proximité immédiate du bourg et intermédiaire au hameau de la ZAC Portes du Loiret situé plus au sud. Ainsi, la nouvelle zone de production de la rue du Lac avec des rebuts de cuisson de la deuxième moitié du X^e-première moitié du XI^e s., indique une continuité de production à Saran à cette époque. Ceci s'inscrit, peut-être, dans le prolongement des ateliers de La Médecinerie dont les structures de productions se seraient décalées vers l'ouest, ou encore dans une unité agricole inédite dans ce secteur situé en périphérie nord-ouest du bourg et du hameau médiéval de la ZAC Portes du Loiret.

Jean-Philippe Gay

Chapelot 1971 : CHAPELOT J., *Un atelier céramique des VIII^e-XI^e siècles, Saran (Loiret)*. Rapport de fouille de 1971.



Saran (Loiret) rue de la Médecinerie, rue du Lac : plan général des vestiges archéologiques. (J.-P. Gay, Inrap)

Âge du Fer

SARAN 125 rue de Montaran

Époque contemporaine

Le projet de réhabilitation des entrepôts Quelle, friche industrielle, ainsi que la création d'un quartier d'habitation dans son environnement a fait l'objet d'un diagnostic archéologique. Situé à Saran (Loiret) au 125 rue de Montaran, son emprise couvre une superficie prescrite de 59 281 m² et comprend des constructions encore en élévation en plus des bosquets arborés.

Il a été déterminé en amont, que les zones concernées par des bosquets conservés dans le projet, des lignes de frappes des bombardements de la seconde guerre mondiale ainsi qu'un emplacement pollué aux hydrocarbures, ne seraient pas diagnostiquées. Seize tranchées ont été réalisées, couvrant 16,85 % de la surface accessible de 20 563 m² de terrains très remaniés.

L'opération a permis la mise au jour d'une fosse proto-historique d'environ 3 m de diamètre, conservée sur un

peu moins d'1 m. Elle se trouve en limite occidentale de l'emprise. Il s'agit probablement d'une fosse d'extraction de sable comblée de rejets domestiques. Fouillée dans son intégralité, cette grande fosse a livré beaucoup de mobilier. L'ensemble du mobilier céramique recueilli a été étudié et livre un corpus de vases assez riche au regard du nombre de tessons découverts (187 NR, 26 NMI). Les formes représentées, ainsi que les décors associés, appartiennent sans aucun doute aux céramiques du Hallstatt (fig. 1). Cependant, la datation précise de ce lot s'avère plus délicate mais paraît se rapprocher d'un corpus de certains sites de la phase moyenne du Hallstatt.

L'ensemble de l'emprise diagnostiquée évoque son passé industriel. Tout d'abord une briqueterie s'est développée au début du XX^e s. jusqu'à la fin des années 1960. Un site de vente par correspondance lui succède. L'entreprise

Quelle ferme en 2009. Ainsi de nombreux réseaux abandonnés ont été rencontrés dans les tranchées et presque toute la surface est bouleversée par des couches de remblais, de démolitions, de dépôts de briques, de calcaire concassé, etc.

Une grande décharge a été observée dans une tranchée. Elle correspond à une fosse de rejet de la briqueterie. Quelques mètres plus loin, une zone polluée aux hydrocarbures concorde avec l'ancienne chaufferie des bâtiments administratifs de l'entreprise.

Mathilde Noël

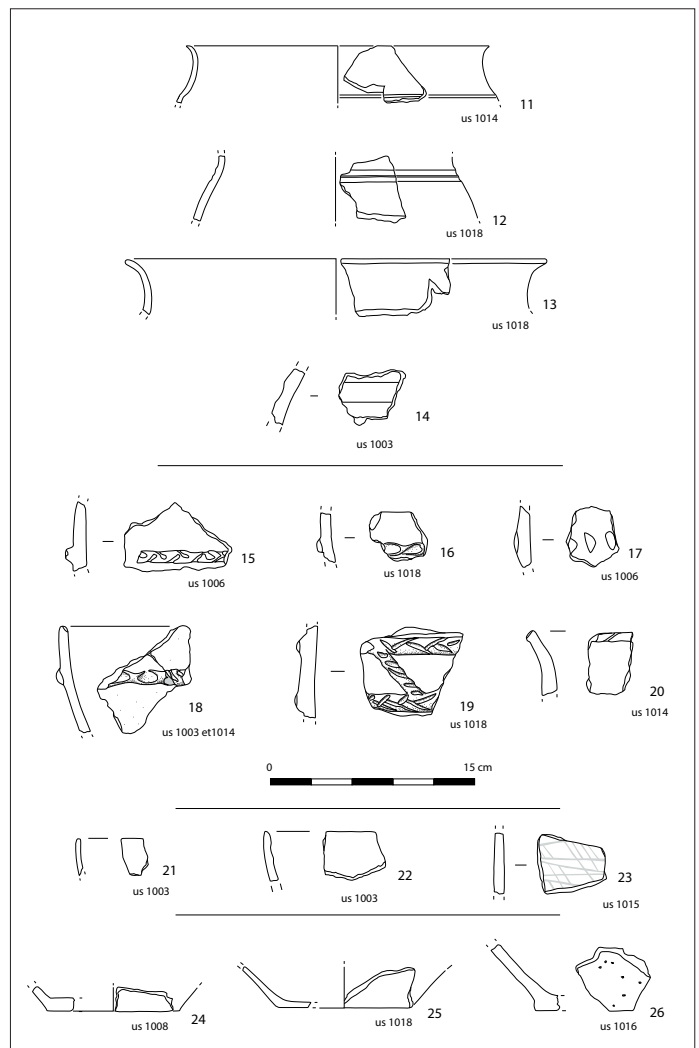


Fig 1 : Saran (Loiret) 125 rue de Montaran : lot céramique issu de la fosse Hallstatt. (Florent Mercey, Inrap)

CENTRE-VAL DE LOIRE
OPÉRATIONS INTERDÉPARTEMENTALES
RÉGIONALES ET INTERRÉGIONALES

BILAN
SCIENTIFIQUE

2020

Tableau général des opérations autorisées

N° INSEE	Commune Nom du site	Responsable (Organisme)	Type d'opération	Époque	N° opération
06	Réseau de lithothèques en région Centre-Val de Loire	Delvigne Vincent (SUP)	PCR		0612311
06	Antarc - Antiquité tardive en région Centre-Val de Loire	Fournier Laurent (INRAP)	PCR	GAL	0612363
06	La céramique médiévale et moderne du bassin de la Loire moyenne	Husi Philippe (CNRS)	PCR	MA MOD	0612341
06	Prospections aériennes dans le canton d'Auneau (Eure-et-Loir) et dans l'est du Loiret	Jeangène François (BEN)	PRD		0612639
06	Du Dernier Maximum Glaciaire à l'optimum climatique dans le Bassin parisien et ses marges	Mevel Ludovic (CNRS)	PCR		0612317
06	Atelier monétaire gaulois de Cenabum. Production carnute des monnaies en alliage cuivreux	Nieto-Pelletier Sylvia (SUP)	PCR	FER	0612132
06	Recherche sur le contenu des récipients AIThéRé Alimentation et thérapeutique en région Centre	Riquier Sandrine (INRAP)	PCR	FER	0612731
06 18 36	Prospection aérienne dans le Cher et l'Indre	Holmgren Jean (BEN)	PRD		0612527
06 18 36	Analyses des objets en roches noires	Millereux Caroline (BEN)	PRT		0612603
06 18 45	Lit mineur de la Loire	Dumont Annie (MCC)	PRT		0612625
06 45 41 37	Le Patrimoine de l'étiage en Loire : sites archéologiques et changement climatique	Serna Virginie (MCC)	PRT		0612628

**L'Atelier Monétaire gaulois de *CEnabum*.
Production des monnaies en alliages cuivreux
attribuées aux Carnutes, II^e-I^{er} s. av. J.-C.**

Fondé sur une approche interdisciplinaire, le projet ATMOCE a pour objectif de renseigner la production monétaire en alliages cuivreux chez les Carnutes aux II^e et I^{er} s. av. J.-C. depuis la préparation des alliages au sein des ateliers monétaires jusqu'à la mise en circulation des monnaies. Il s'agit également de caractériser l'atelier monétaire gaulois d'Orléans découvert dans l'îlot de la Charpenterie et d'apporter un nouvel éclairage sur ces structures de production encore mal connues pour la protohistoire. Les investigations se sont élargies aux sites orléanais ayant livré du mobilier gaulois et au territoire attribué aux Carnutes. Dans cette perspective, des données numismatiques, archéologiques, historiques, archéométriques et spatiales ont été rassemblées et confrontées.

Plus largement, ce projet a été l'occasion de développer une réflexion sur l'usage de cette « petite » monnaie et la question de la fiduciaire au sein des sociétés celtiques.

Entre 2017 et 2022, 336 monnaies ont été analysées de façon non destructive par activation aux neutrons rapides de cyclotron (ANRC) au laboratoire du CEMHTI et à l'IRAMAT à Orléans (fig.1).

Le croisement des données numismatiques (iconographie, étalons pondéraux notamment), archéométriques (composition métallique des monnaies), des contextes archéologiques et de la répartition spatiale des monnaies ont révélé, à l'échelle du territoire carnute, plusieurs productions distinctes pouvant s'apparenter à de petites entités territoriales plus ou moins autonomes. Les résultats d'analyses ont mis en évidence des pratiques monétaires plurielles et l'emploi de stocks métalliques distincts où Orléans semble tenir une place particulière. Les indices concordent pour conférer au site de La Charpenterie le statut d'atelier au moins en partie lié à la fabrication monétaire des alliages cuivreux : flans monétaires encore reliés entre eux, creusets, structures de chauffe, monnaies. La production de cet atelier débute probablement à la fin du II^e s. et s'achève après la conquête césarienne, vers les années 40-30 av. J.-C..

Mais au sein du territoire carnute, des monnaies d'or et d'argent dans une moindre mesure ont également été produites et doivent être intégrées à la réflexion. Leur confrontation avec les monnaies en alliages cuivreux en termes de circulation et de chronologie, autant que les

Sites	Nb d'ex analysés par ANRC	Lieu de conservation actuel
La Charpenterie	64	CCE Saint-Jean-de-la-Ruelle
Clos de la Fontaine	78	CCE Saint-Jean-de-la-Ruelle
Place de Gaulle	12	CCE Saint-Jean-de-la-Ruelle
Cheval Rouge	6	Pôle archéologique, Ville d'Orléans
Îlot Caluin	4	INRAP
Rue des Halles	1	INRAP
Non renseigné	171	BnF
Total	336	

Fig. 1 : Répartition des monnaies analysées par ANRC selon les sites de découverte (Sylvia Nieto-Pelletier, IRAMAT)

données disponibles le permettent, renseignera encore davantage la place de l'oppidum d'Orléans au sein de l'espace carnute.

Un site internet propre au projet ATMOCE, qui rassemble notamment la production scientifique en lien avec le projet, a été réalisé par l'atelier numérique de la MSH Val de Loire en collaboration étroite avec l'IRAMAT (<http://atmoce.cnrs.fr/>). À terme, ce site internet donnera également accès à une base de données hébergée par HumNum, pérenne et interopérable avec celle de la BnF (Gallica). Elle présentera les données métrologiques, typologiques et les résultats des analyses des monnaies et des fragments métalliques réalisées dans le cadre du projet ATMOCE.

Les résultats de ce travail devraient être présentés dans le cadre du colloque de clôture de l'APR IR et PCR ATMOCE qui se tiendra à Orléans en 2022. Cette présentation à ce colloque intitulé « Métallurgie et monnaie : archéologie, numismatique et archéométrie des alliages cuivreux au second âge du Fer » sera l'occasion de remettre dans le contexte à l'échelle de la Gaule, et même au-delà, les réflexions autour des alliages cuivreux au second âge du Fer, des ateliers de métallurgie des alliages cuivreux ainsi qu'aux questions archéométriques sur le mobilier métallique à base cuivre.

De même, plusieurs actions directement liées au projet sont encore en cours ou à venir. La publication du prochain volume du Catalogue des Monnaies Celtiques de la BnF et du MAN (CMC 4) intégrera une partie des résultats du projet, co-organisation de la session « Celtic Numismatics in the Digital Age ». Ce dernier se tiendra lors du Congrès international de numismatique de Varsovie en septembre 2022 et au cours de laquelle la base de données préparée dans le cadre d'ATMOCE sera présentée, préparation de la publication des actes du colloque de clôture du projet en avril 2022.

Le projet ATMOCE fédère des unités de recherche de la région Centre-Val de Loire issues des sciences humaines et sociales et de la chimie : IRAMAT-CEB (UMR 7065, CNRS-univ. Orléans), CITERES-LAT (UMR 7324, CNRS-univ. Tours), CETHIS (EA 6298, univ. Tours), CEMHTI (UPR 3079, CNRS), MSH Val de Loire. Il est également structuré autour d'un réseau de partenaires non académiques et acteurs majeurs de la recherche archéologique et numismatique à l'échelle locale, nationale et internationale : Pôle d'archéologie de la ville d'Orléans, Inrap, BnF-département des Monnaies, médailles et antiques.

Sylvia Nieto-Pelletier, Murielle Troubaday, Thierry Massat, Maryse Blet-Lemarquand

Moyen Âge

Réseau de lithothèques en région Centre-Val-de-Loire

Depuis 2016, le PCR « Réseau de lithothèques en région Centre – Val de Loire » (PCR CVDL) s'inscrit dans une perspective longue de recherche sur les modes d'exploitation des ressources lithiques et sur la territorialité des groupes humains préhistoriques. Outre l'étude ou la révision de séries archéologiques de l'espace régional, la caractérisation précise des silicites (silex, chert, sil-crète, jaspéroïde) dans leurs contextes géologiques revêt une importance toute particulière en ce qu'elle permet de dessiner des espaces parcourus (parfois sur de très grandes étendues) et, couplée à la technologie lithique, d'identifier des modes de transport des artefacts. Ces réalités renseignent sur les formes sociales et les régimes de mobilité des groupes humains, permettant de matérialiser des processus d'interaction qui mettent parfois en jeu des entités culturelles perçues comme distinctes.

Si la région Centre-Val de Loire a depuis longtemps servi de moteur aux réflexions sur la diffusion des silicites, les travaux passés n'étaient plus en mesure de répondre aux problématiques de la recherche actuelle en pétroarchéologie. En réponse à cet état de fait, le PCR développe depuis 2016 cinq principales missions :

- Mission 1 : Inventaire, développement et enrichissement de l'outil lithothèque ;
- Mission 2 : Méthodologie, caractérisation dynamique des silicites de l'espace régional ;
- Mission 3 : Cartographie des formations à silicites ;

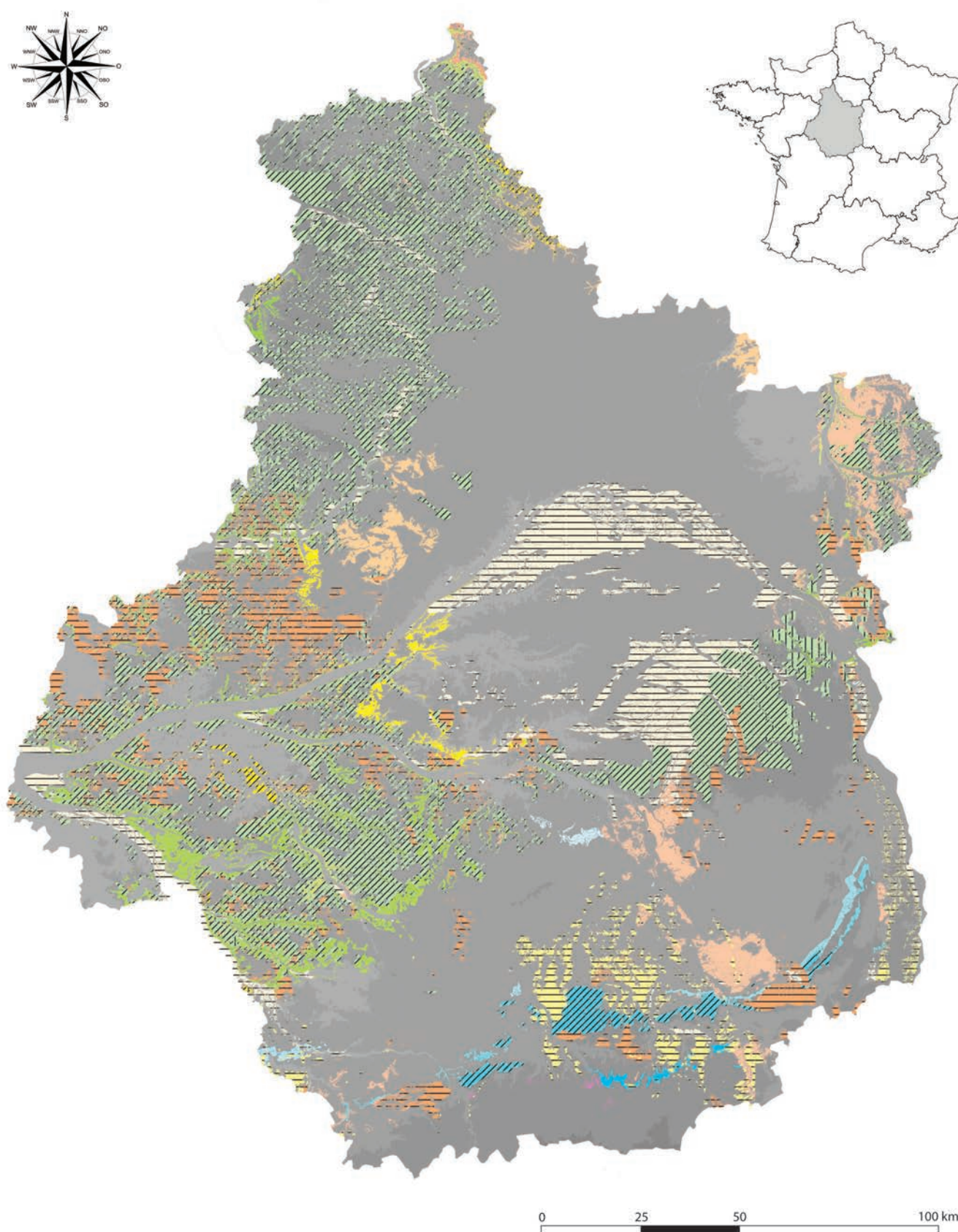
- Mission 4 : Applications archéologiques ;
- Mission 5 : Diffusion et valorisation des connaissances dans et en dehors du PCR ;

En 2020, malgré la crise sanitaire, les travaux du PCR se sont essentiellement concentrés sur les axes 2 – Méthodologie ; 3 – Cartographie et 5 – Applications archéologiques. Ainsi, la cartographie des formations à silicites de toute la région Centre-Val de Loire a été terminée et est maintenant disponible en libre accès soit par des Web Feature Service (WFS, par département) soit sur l'application en ligne développée dans le cadre du PCR et du GDR « Silex » dont nous sommes l'un des principaux partenaires.

Les réflexions ayant trait à l'adaptation des méthodes de la géochimie ont été engagées dans le cadre d'un mémoire de Master 2 sur la chaîne évolutive des silex du Turonien supérieur de la vallée de la Claise (dits silex « du Grand-Pressigny ») ; un important travail d'analyse des données reste encore à entreprendre.

Enfin, les études concernant le site de Vicq-Exempt (Indre) se sont poursuivies, notamment marquées par l'analyse pétro-techno-typologique du matériel moustérien et le démarrage d'un travail universitaire sur l'industrie réputée magdalénienne.

Vincent Delvigne, Raphaël Angevin, Paul Fernandes, Harold Lethrosne



Carte des formations à silicites de la région Centre-Val-de-Loire (Vincent Delvigne)

AnTaReC

Antiquité tardive en région Centre-Val de Loire

La publication des actes de la table-ronde d'Orléans est désormais disponible sous la forme d'un supplément à la Revue Archéologique du Centre de la France (n° 78 : Les modes de construction privée de l'Antiquité tardive en région Centre-Val de Loire. Actes de la table-ronde d'Orléans, 20 octobre 2017) et le volume des actes du colloque ATEG VI de Tours de 2018 est mis en page et devrait être rapidement disponible.

Le travail de récolement des données disponibles pour la nécropole de Tavers se poursuit. C'est dans le cadre de l'étude des mobiliers de l'Antiquité tardive, désormais

axée sur les contextes funéraires, qu'est née l'idée d'une intégration des travaux relatifs à cette nécropole. Sur ce site fouillé à la fin des années 1970 par Jean-François Baratin, une grande nécropole qui paraît se développer à partir du IV^e s. (Baratin 1996), a permis de mettre au jour un abondant mobilier (céramique, verreries et objets métalliques) (fig. 1). De nouvelles informations ont été collectées par David Schmit auprès des acteurs de l'archéologie taversoise. Elles permettent de compléter les nombreux éléments déjà recueillis et de dresser une carte de l'extension potentielle de cette nécropole (fig.2).

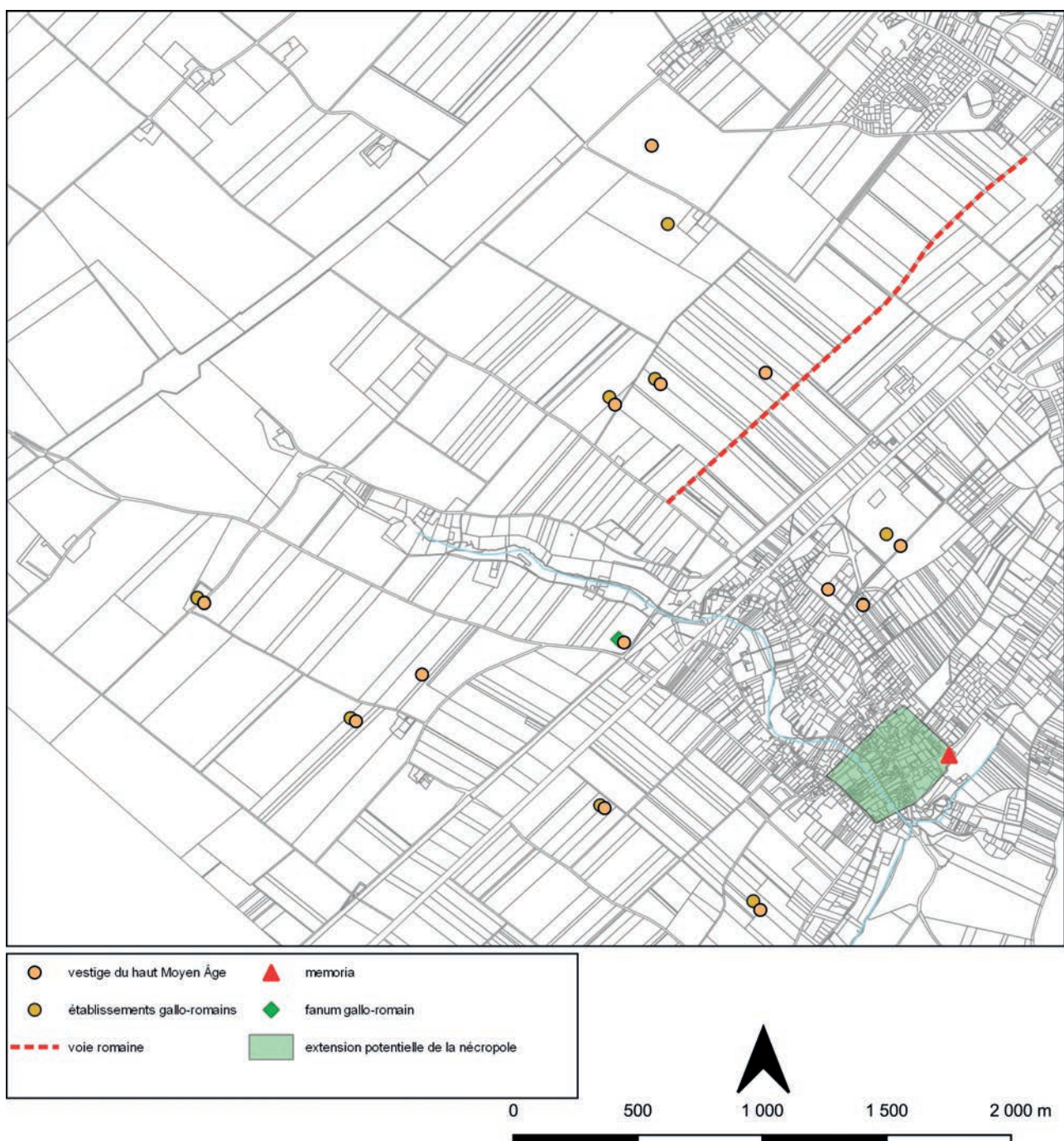


Fig. 1 : Tavers (Loiret) : extension potentielle de la nécropole et de son environnement archéologique. (Agathe Riou, François Capron, Inrap)

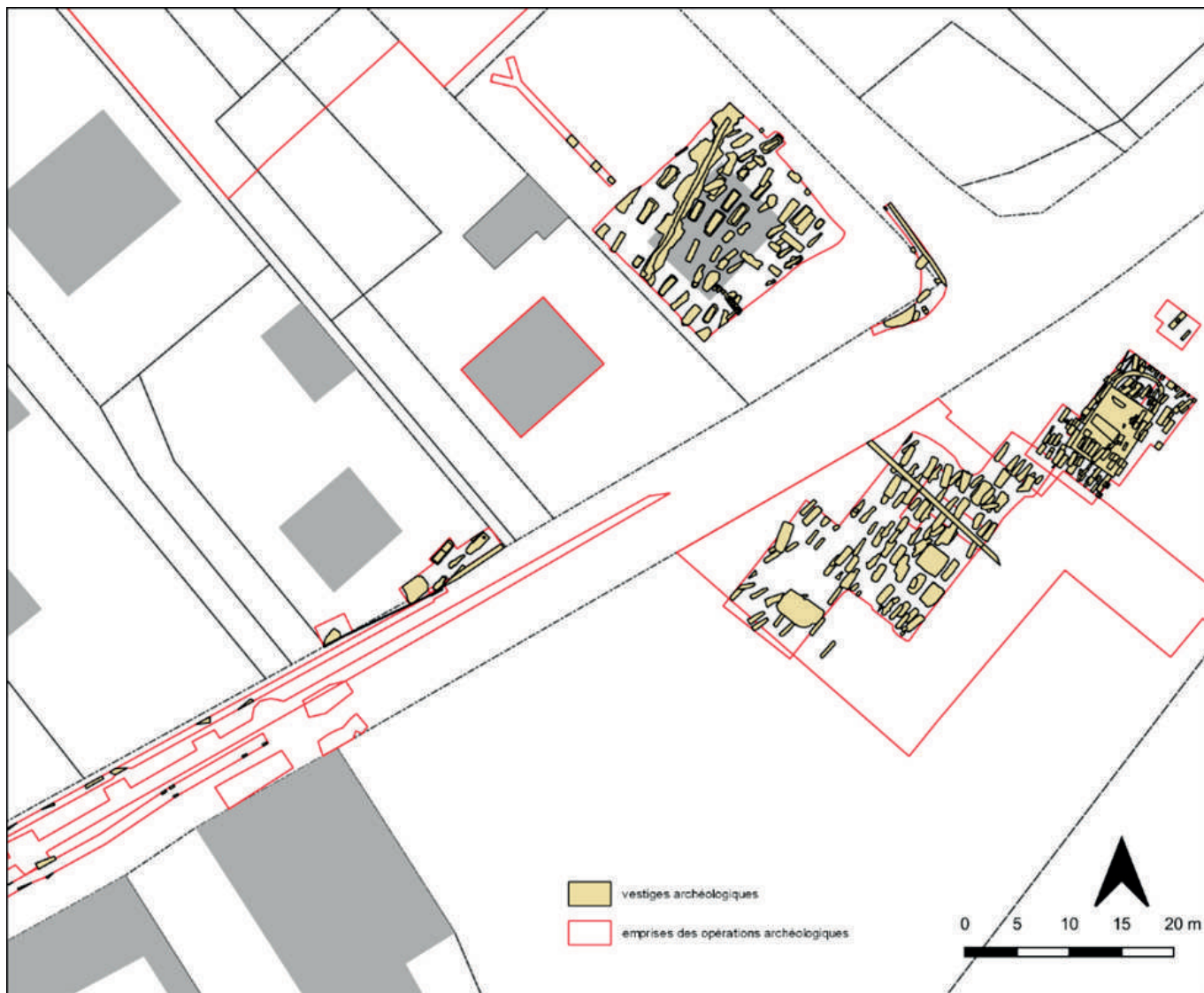


Fig. 2 : Tavers (Loiret) : plan général de la nécropole de l'Antiquité tardive et du haut Moyen Âge d'après les fouilles de Jean-François Baratin (Agathe Riou, François Capron, Inrap)

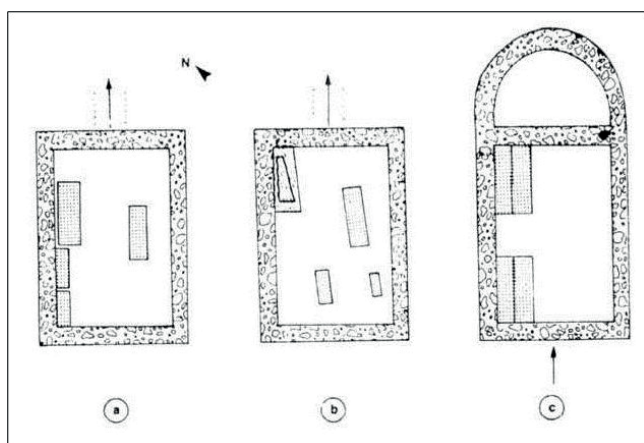


Fig. 3 : Tavers (Loiret) : états de construction successifs de la memoria, a et b : états IV^e-V^e s. ; c : état du VI^e s. (Jean-François Baratin, DRAC Centre-Val de Loire)

Cette nécropole serait associée à une série de *villae* disséminées dans les environs et fonctionnerait comme une nécropole publique (Creissen 2019).

Un mausolée semi-enterré pourrait y avoir été aménagé dès le IV^e s. (fig. 3). Il mesure 7x4,80 m, ses murs sont

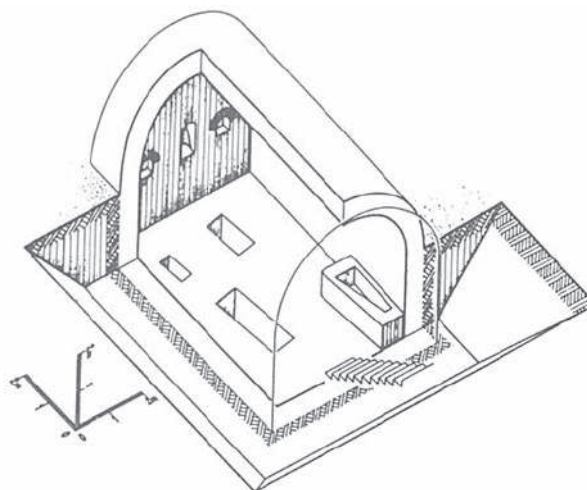


Fig. 4 : Tavers (Loiret) : restitution de l'état de l'Antiquité tardive de la memoria de Tavers (Patrick Trémillon, DRAC Centre-Val de Loire d'après Baratin 1996).

épais de 0,60 m et il était couvert d'une voûte en berceau (fig. 4). Par la suite, il continue à servir de lieu d'inhumation avant d'être possiblement transformé en édifice cultuel au cours du IV^e s., ce qui se traduit par l'adjonction d'une abside semi-circulaire à l'est (fig. 4c).

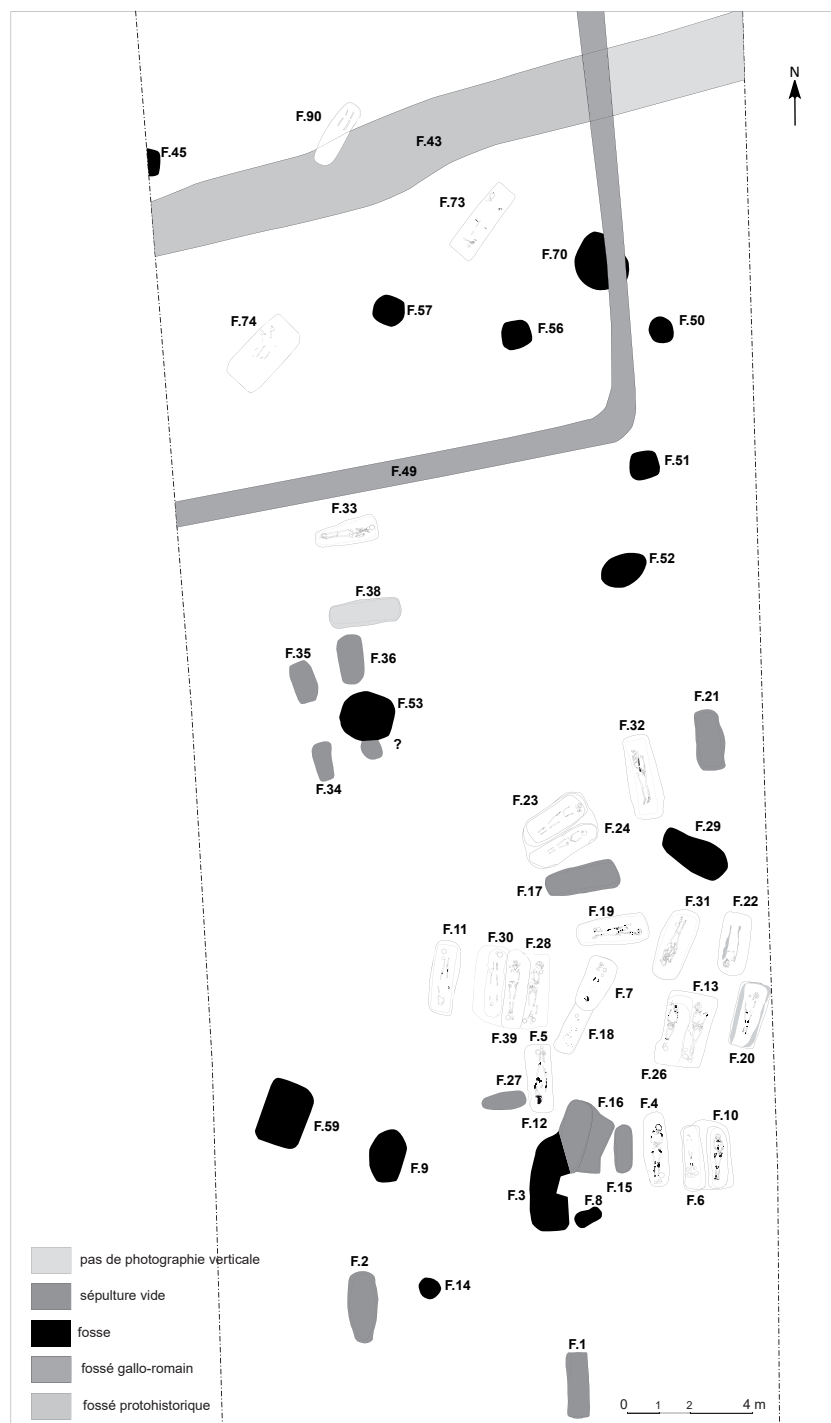


Fig. 5 : Boullay-Thierry (Eure-et-Loir) la Noé : plan général de la nécropole (Laurent Fournier, Inrap d'après Morzadec et al. 2009).

Il est envisagé que l'étude de la nécropole de Tavers soit dissociée du projet AnTaReC et faire l'objet d'une demande de PAS autonome dès cette année afin d'assurer à ses participants une plus grande autonomie budgétaire.

Autre sujet devant déboucher sur une publication de synthèse, la nécropole gallo-romaine du Boullay-Thierry « la Noé » (Eure-et-Loir). Découverte en 2001 au cours des travaux de déviation de la commune du Boullay-Mivoye, liés au doublement de la route nationale 154, axe qui reprend le tracé de la voie antique reliant Chartres à Dreux, cette nécropole est constituée de trente-huit sépultures. Les trois sépultures les plus anciennes – datées du III^e s. – sont installées dans un enclos fossoyé qui borde à

l'est le tracé de la voie romaine. La nécropole de l'Antiquité tardive se développe au sud de cet enclos. Si les limites nord et sud de l'ensemble funéraire tardo-antique paraissent avoir été atteintes, ses limites occidentales et orientales, n'ont pas été reconnues, sans doute situées au-delà de l'emprise de la fouille (fig. 5).

Les orientations des fosses sépulcrales comme celles des corps sont variées. On peut relever la présence, au sein de cet ensemble funéraire, d'une sépulture triple et de trois sépultures doubles sans recoupement destructeur. Une synthèse récente, portant sur des cas alto-médiévaux, suppose que la constitution de ces groupes reposerait sur un lien familial ou matrimonial : « *On en déduit que des dispositions, des souhaits devaient être*

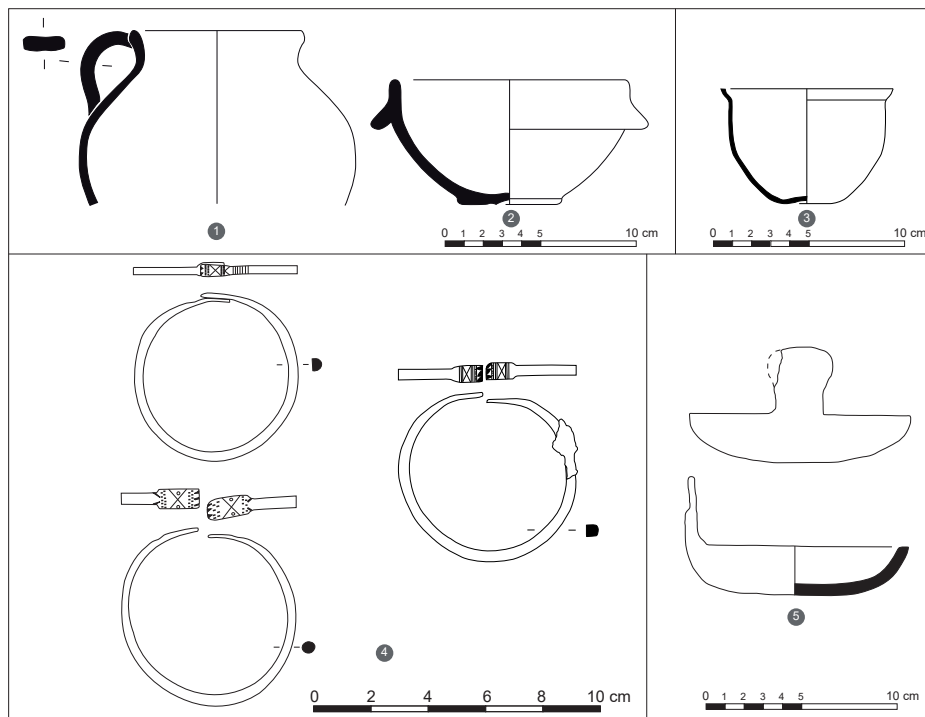


Fig. 6 : Boullay-Thierry (Eure-et-Loir) la Noé : mobilier funéraire découvert dans la sépulture F.28 (Hervé Sellès, Dominique Canny et Magalie Guerit, Inrap).
1 et 2 : pichet et coupe à collerette en céramique commune sombre ; 3 : verre (Isings 96) ;
4 : bracelet en bronze dits « à tête de serpent » ; 5 : lampe en fer.

prononcés [...] par certains des membres d'une communauté quant à leur devenir dans la tombe. Visiblement, ces dispositions étaient respectées par la communauté, la famille ou les exécuteurs testamentaires » (Gaultier 2010 : 63-66).

Les dépôts sont nombreux et présentent des traits communs avec d'autres nécropoles contemporaines telle la nécropole alsacienne de Sierentz (Heidinger, Viroulet et *al.* 1986). On note en particulier la présence de lampes en fer, de bracelets en bronze dits « à tête de serpent » et d'une bague ornée d'un X (chi) et d'un P (rho) (χρηστός) (Canny 2006, fig. 6 et 7).

Les discussions avec la plateforme Humanum assurées par Caroline Font pour obtenir un espace de travail en vue d'un archivage pérenne et d'une consultation en ligne des données recueillies pour le site de Tavers et pour les modes de construction de l'Antiquité tardive ont récemment abouti. Cette possibilité d'archivage pérenne permet désormais de regrouper l'ensemble de la documentation recueillie et d'élaborer un projet de publication en ligne.

Laurent Fournier

Baratin 1996 : BARATIN J.-F., « Tavers – *Memoria* et chapelle funéraire », in : BARRUOL G. (dir.), *Les premiers monuments chrétiens de la France*, 2 : Sud-Ouest et Centre, Paris : Picard, pp. 122-124.

Creissen 2019 : CREISSEN T., « Les mausolées de la fin de l'Antiquité au Moyen Âge central : entre gestion d'un héritage et genèse de nouveaux modèles », in : MONTEIL M. et VAN ANDRINGA W., *Monumentum fecit : Monuments funéraires de Gaule romaine, Gallia*, 76.1, pp. 257-274.

Gaultier 2010 : GAULTIER M., « Les sépultures en contexte d'habitat sur les sites ruraux médiévaux en région Centre : état de la question », in : NISSEN-JAUBERT A. (dir.), *PCR L'habitat rural du Moyen Âge en région Centre : rapport 2010*, Tours : UMR CITERES-LAT, pp. 28-73.

Heidinger, Viroulet et *al.* 1986 : HEIDINGER A., VIROULET J.-J. (dir.), *Une nécropole du Bas-Empire à Sierentz, (fin du IV^e s. ap. J.-C.), Sierentz : Société d'Histoire de la Hochkirch*, 146 p.

Canny 2006 : CANNY D., « Bracelets en bronze et lampes en fer dans la nécropole du IV^e s. du Boullay-Mivoye (Eure-et-Loir) », *Instrumentum*, 24, p. 35.

Morzadec et *al.* 2009 : MORZADEC H. (dir.), SELLÈS H., CANNY D., GUÉRIT M., MORET-AUGER F., *RN154 Déviation du Boullay-Mivoye, commune du Boullay-Thierry et Tremblay-les-Villages*, Inrap CIF, Pantin, 125 p.



Fig. 7 : Boullay-Thierry (Eure-et-Loir) la Noé : bague cruciforme de la sépulture F.26. (Dominique Canny, Inrap)

Le patrimoine de l'étiage en Loire : sites archéologiques et changement climatique

Le projet pose le patrimoine archéologique du fleuve Loire et son enregistrement sédimentaire, comme témoins privilégiés du changement climatique, en particulier à l'occasion des étiages. L'étiage de la Loire offre l'opportunité de travailler sur des sites archéologiques visibles uniquement à cette période avec les usagers du fleuve, pêcheurs et marinières, fins connaisseurs et premiers « veilleurs » de Loire et de ses patrimoines (naturel et culturel). Dans ce cadre, les prospections en subaquatique et en terrestre se sont effectuées à partir des bateaux mis à notre disposition par deux associations, Les Passeurs de Loire et La Maille Tourangelle. La méthode a consisté à se rendre sur des anomalies déclarées dans le Loiret et en Indre-et-Loire à l'occasion de la navigation en Loire de ces deux associations.

La campagne archéologique effectuée du 18 au 23 août 2020 s'est déroulée sur deux secteurs de la Loire (Loiret, méandres de Guilly) et Indre-et-Loire, entre Langeais et Bréhémont) et a permis la mise au jour de huit sites archéologiques d'intérêt divers.

D'amont en aval ont été observés les sites suivants :

Département du Loiret :

- Guilly : rive gauche, lieu-dit Maison Vieille, 3 zones de pieux et une demi meule de moulin ;
- Guilly : rive gauche, lieu-dit Villabé, site comportant 6 pieux dessinant un V ;
- Germigny-des-Prés : rive droite, aménagement de berge et pavage au droit de la levée ;
- Saint-Benoît-sur-Loire : rive droite, lieu-dit le Clos d'Argeri, structure rectangulaire de 79 pieux, formant radier (?). Le lien avec l'abbaye de Saint Benoît-sur-Loire est à rechercher ;
- Châteauneuf-sur-Loire : site de la petite pêcherie (? fig.1)



Fig. 1 : Châteauneuf-sur-Loire (Loiret) site de la « petite pêcherie » ? (A.-L. François).



Fig 2 : Coteaux-sur-Loire (Indre-et-Loire) Planchoury, La grange de l'île : vue générale. (V. Serna, Ministère de la Culture)

Département Indre-et-Loire :

- Langeais : lieu-dit la Cueilleminault : crique ronde avec un épi ;
- Coteaux-sur-Loire : secteur de la Grange de l'Île (fig. 2) ; l'épave aux pavés (fig. 2, 3 et 4).
- Coteaux-sur-Loire (37) : l'épave aux pavés

Aperçue en 2013 et 2015 puis à nouveau en juillet 2018 suite à l'étiage annuel du fleuve, l'épave est située en rive droite de la Loire, sur la commune de Coteaux-sur-Loire à l'entrée d'une boire. Les éléments visibles, à fleur d'eau en juillet 2018 et presque à sec en août 2019, montrent un état très altéré des bois en cours de dessiccation en 2020 (forte chaleur, étiage, épisode caniculaire).

L'épave se déploie sur 22,60 m, sa largeur est *a minima* de 4,40 m. Ne reste en place et visible que le fond du bateau, c'est-à-dire la sole, sans les bordés. Les pièces architecturales du bateau observées sont sur la sole, l'emplanture du mât et les pièces transversales : 8 membrures, 2 planches de sole, un palâtre de réparation. Les assemblages sont chevillés. Des pavés sont visibles sur toute la longueur de l'épave, organisés en rangées ou épars à l'intérieur de l'épave, sur la sole et formant a priori le seul chargement du bateau.

Les grandes dimensions de l'épave (plus de 22 m), sa conception architecturale (sole et membrures dont 1 rôle), le matériau d'étanchéité, le procédé de palâtrage de réparation sont les caractéristiques d'un chaland de Loire, chargé de pavés, remontant en train de bateau depuis Angers. L'épave est très altérée, due à l'alternance des hautes eaux et de l'étiage. Sans doute longtemps recouverte par les sédiments, elle a été mise au jour à l'occasion de l'érosion récente de l'île. La datation avancée de son naufrage -1847 – fait suite à la mention d'un naufrage correspondant répertorié en archives par V. Mauret-Cribellier : « En 1855, l'ingénieur Cormier dresse une liste des sinistres subits par les bateaux dans la traversée du département d'Indre-et-Loire de 1839 à

1854. L'un des 74 naufrages concerne Bréhémont : 29 – Bréhémont (24 janvier 1847) : en amont de Bréhémont au milieu du chenal, chargement de pavés : ce bateau faisait partie d'un train remontant et il a coulé en face la borne 474 sans cause apparente (cause inconnue) » indique Valérie Mauret-Cribellier dans son article (Mauret-Cribellier 2020). La recherche a été faite, en prospection pédestre, de la borne 474, et cette dernière a été reconstruite sur la digue de Bréhémont, en amont du port. Le site de l'épave aux pavés se situe effectivement face à cette borne. La mention du naufrage relevée par Valérie Mauret-Cribellier correspondrait donc bien au naufrage de l'épave aux pavés. L'épave a été relevé et étudié. La datation au Carbone 14 (attribution en dates calibrées à 1 sigma 1688-1925) correspond à la datation proposée.

Virgine Serna

Mauret-Cribellier 2020 : MAURET-CRIBELLIER V., « Naufrages sur la Loire au début du XIX^e s. dans le département d'Indre-et-Loire : causes et contextes », in SERNA V. (dir.), *Épaves et naufrages en Loire*. Archéologie de l'accident en eau douce (XIV^e-XIX^e s.), Tours : FERAC, coll. « Revue archéologique du Centre de la France Supplément », 76, pp. 89-100. Le texte se trouve dans AD Indre-et-Loire : S 5351 : relevé des sinistres arrivés aux bateaux dans la traversée du département d'Indre-et-Loire depuis 1839 jusqu'en 1854. Ce même document est également consultable aux Archives départementales du Loiret, cote 171 W 30944



Fig.3 : Coteaux-sur-Loire (Indre-et-Loire) : détail de la partie aval de l'emplanture du mât. On observe en haut de l'image la disposition des pièces transversales (râbles et courbes), les planches de sole et une partie de la cargaison de pierres. (O. Troubat)

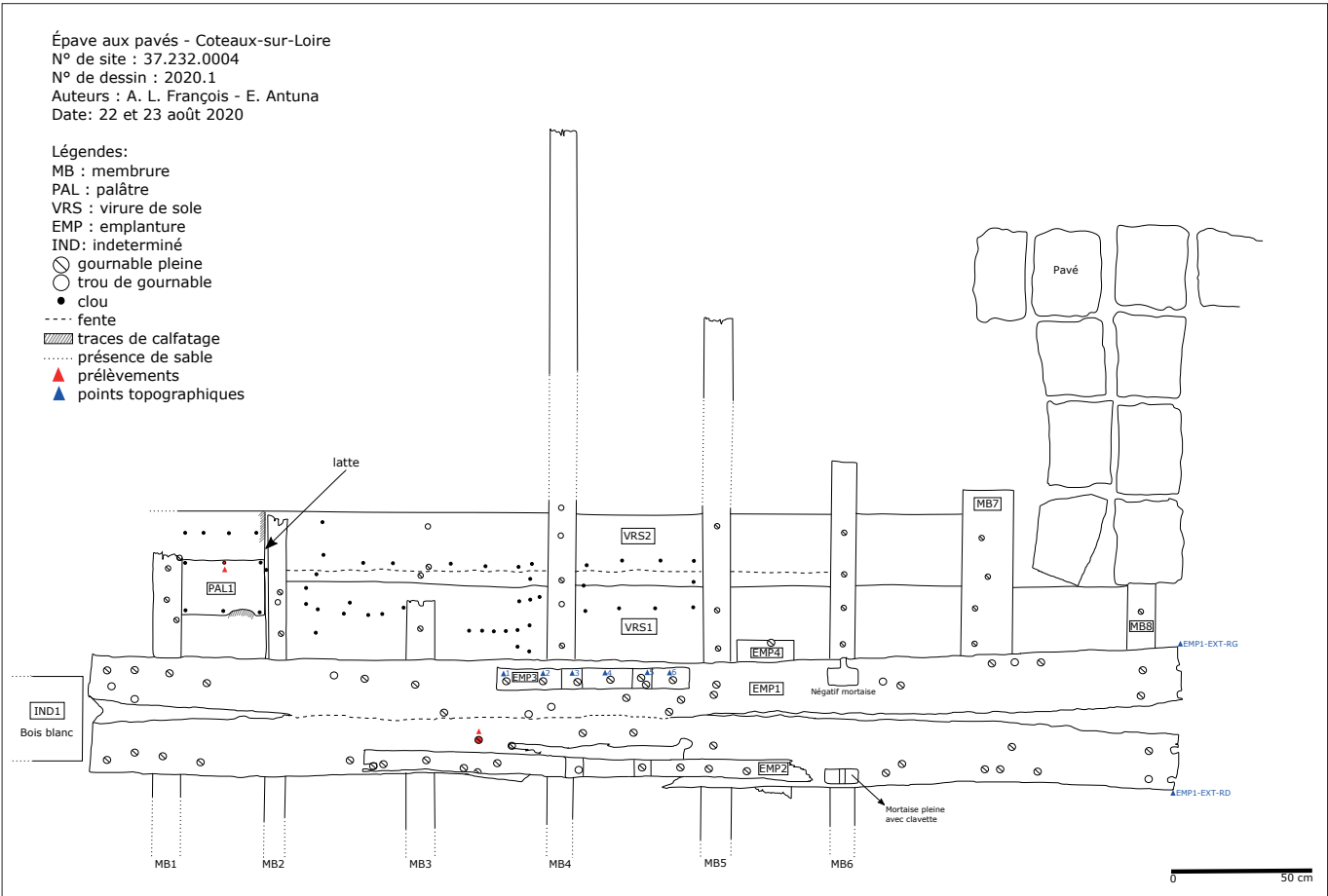


Fig.4 : Coteaux-sur-Loire (Indre-et-Loire) : plan de l'emplanture du mât. (E. Antuna et A.-L. François)

La campagne de prospection aérienne a été fortement perturbée par les restrictions liées à la Covid 19. La moitié seulement des heures de vol a été effectuée par rapport à la moyenne des années précédentes. Tous les vols ont été réalisés au mois de juin entre le 7 et le 23.

152 sites ont été photographiés : sites déjà connus avec apport de nouvelles données (par exemple le théâtre de Varennes-sur-Fouzon, fig.2), et nouveaux sites (comme la *villa* gallo-romaine de Berry-Bouy très proche de la ville de Bourges et qui avait échappé à la détection depuis 1973 !, fig. 1).

Comme d'habitude les découvertes se répartissent dans les grandes catégories suivantes :

- sites protohistoriques.
- sites protohistoriques et/ou gallo-romains. En majorité de grand enclos.
- sites gallo-romains. Il s'agit le plus souvent, de sites "en dur".
- sites médiévaux. Souvent de mottes médiévales particulièrement détaillées cette année.
- sites non datés ou non identifiés. En attente d'un contrôle de surface, l'image aérienne ne permettant pas à elle seule un classement.

Jean Holmgren



Fig 1 : Berry-Bouy (Cher) Fontaine de Nohan : Pars urbana d'une grande villa gallo-romaine, vue de détail (Jean Holmgren)

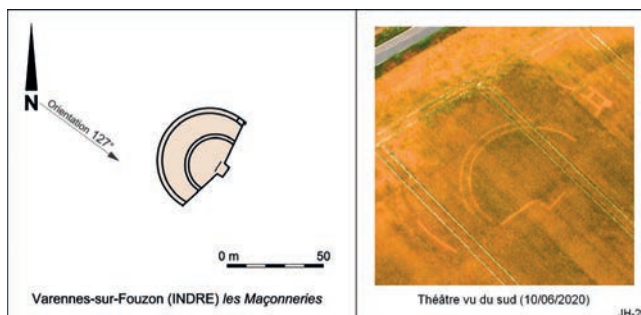


Fig 2 : Varennes-sur-Fouzon (Indre) les Maçonneries : théâtre vu du sud et relevé (Jean Holmgren)

Les prospections menées dans les chenaux de la Loire en août 2020 ont porté sur plusieurs communes.

À Sandillon (45), en aval de l'île aux Oiseaux, une structure linéaire constituée de blocs en pierre de taille, avec des restes de mortier, est disposée en oblique dans l'actuel chenal du fleuve (fig. 1). On peut la suivre sur environ 70 m de long. Aucun pieu en bois n'étant visible, il n'a pas été possible de dater cet aménagement. Quelques blocs gisent épars en amont de cette structure, entre l'île et la rive droite. Sur la carte de Mathieu, levée entre 1727 et 1730 (ENPC Fol. 4969), trois digues sont figurées contre la rive gauche et il est possible que la structure corresponde à l'une d'elles.

À 500 m en amont, une seconde structure a été découverte entre l'île aux Oiseaux et la rive gauche. Constituée de pieux en bois et de pierres, elle est visible sur une trentaine de mètres de longueur, puis, plus difficilement, car elle est ensablée, sur encore 30 m jusqu'à la rive gauche. À cet endroit, la berge est aménagée avec des pierres, dont certaines sont taillées, mais il est difficile d'affirmer que ces deux groupes de vestiges sont liés et

contemporains. D'après l'analyse radiocarbone d'un pieu (Poz-130191, 350 ± 30 BP, 1461-1636AD 95.4 % probabilité), cette structure a pu être mise en place entre la seconde moitié du XV^e s. et la première moitié du XVII^e s. Un retour sur ce site pour réaliser une topographie complète et d'autres prélèvements de bois pour analyse dendrochronologique est prévue en 2021. La fonction, en l'absence de plan détaillé, reste difficile à déterminer (pêcherie ? Digue de moulin ou de protection ?).

Entre Saint-Père-sur-Loire et Sully-sur-Loire, de nouveaux sondages ont été effectués sur les deux rives afin de poursuivre l'étude des trois structures linéaires découvertes en 2018 (cf BSR 2018 et 2019).

La structure 3, mise en place entre les années 1242/1260 mesure, dans sa partie reconnue, 208 m de longueur, dont 143 m dans le chenal actif au moment des basses eaux, et 65 m sous la plage, observés dans les sondages effectués à la pelle mécanique. On n'en connaît pas l'extension totale, mais il s'agit d'une installation de grande ampleur. Formée d'au moins trois rangées de pieux, elle suit sensiblement la même orientation que les structures



Fig. 1 : Sandillon (Loiret) : la structure en pierre découverte en aval de l'île aux Oiseaux (P. Moyat)

1 et 2, construites plus de 400 ans plus tard. Ce constat amène deux réflexions. D'une part, cela signifie probablement que le chenal, à cet endroit, n'a pas dû connaître de modification majeure entre le XIII^e s. et le XVII^e s. ; en revanche, entre le début du XVII^e s. et maintenant, il est probable qu'un changement se soit produit, car le V formé par les digues ne s'inscrit pas dans le chenal actuel, rectiligne et corseté entre deux levées, mais plutôt dans un tracé plus large et plus sinueux. D'autre part, la fonction de la structure 3 était sans doute la même que l'on suppose pour les structures 1 et 2, à savoir un dispositif de benne de moulins sur bateaux. Cette hypothèse est confortée par le fait que les moulins sur bateaux sont attestés sur la Loire, dans les textes, à partir du XI^e s. Les archives mentionnent, par exemple, leur présence sur la commune des Ponts-de-Cé dès 1293. La destruction des archives du Loiret en 1940 laisse peu d'espoir de retrouver un jour une trace écrite de cette construction de l'eau. Les bennes de moulins à nefs avaient souvent une double fonction et remplissaient celle de piège à poissons, l'entonnoir qu'elles formaient étant idéal pour les captures à la descente.

Les structures 1 et 2 datées du début du XVII^e s. (longues de 500 m et 330 m), étaient peut-être liées à un moulin flottant : les registres successifs de l'état de la recette et dépense du duché attestent en effet l'existence de plusieurs moulins installés sur la Loire, et le versement d'une redevance au duc de Sully, ce qui suppose que le droit d'exploitation lui appartenait (et probablement les

moulins). Leur localisation exacte n'est toutefois jamais spécifiée et les mentions retrouvées dans les textes ne débutent qu'en 1636 : ils sont alors au nombre de 8, puis 12 en 1645, pour n'être plus que 4 en 1699, et 2 en 1761. On peut voir dans ce déclin une conséquence des conflits d'usage qui n'ont pas manqué d'exister en lien avec la présence de ces immenses bennes de moulins qui étaient submergées une partie de l'année, représentant ainsi un véritable danger pour les bateaux.

En fin de chantier, une épave a été découverte en amont immédiat de la structure 2, à proximité de la berge, côté rive droite, sur la commune de Saint-Père-sur-Loire. Elle est orientée nord-est/sud-ouest, exactement comme la structure 2 contre laquelle elle est échouée. Quelques éléments en bois dépassent du sédiment (une partie d'un flanc, huit renforts transversaux), et la longueur totale visible est de 11 m : il est probable que les vestiges se prolongent sous l'épais tapis de jussie présent à cet endroit. Il est impossible d'évaluer la largeur de ce bateau, un seul bordé dépassant des sédiments. Il a paru préférable de ne pas toucher à ces vestiges afin de ne pas les déstabiliser en attendant de pouvoir les fouiller en 2021. Un prélèvement pour analyse radiocarbone (Poz-130215, 295 ± 30 BP, 1495AD-1659 AD, 95.4 % de probabilité) permet de savoir que cette épave a pu être construite entre la fin du XV^e (1495) et le milieu du XVII^e s. (1659). Le corpus des épaves de Loire datées et étudiées (et, de façon plus générale, des épaves fluviales à l'échelle du territoire national) étant très limité, il serait important de fouiller ce bateau. Il a pu faire naufrage plus en amont et venir s'échouer contre la digue, ou bien encore servir pour le chantier (transport des pierres ?) et être ensuite abandonné sur place. Sa datation précise permettra peut-être de la relier à un événement précis, la recherche en archives ayant livré un récit de naufrage qui a eu lieu à Sully en 1648.

À Herry (18), l'érosion de la berge par les crues de l'hiver 2019/2020 a fait apparaître un nouvel élément en grès. Il s'agit d'un couvercle de sarcophage qui se trouve à proximité immédiate du sarcophage et des six meules repérés précédemment (cf BSR 2018 et 2019). Une partie seulement dépassait du sable et il a été dégagé entièrement pour en faire un relevé (fig. 2). Les prospections subaquatiques ont permis de découvrir trois nouveaux bois perpendiculaires à la berge, à la suite des bois repérés en 2018, et un quatrième à proximité du sarcophage et des meules. Tous les bois non datés ont fait l'objet d'un prélèvement pour analyse radiocarbone et huit datages sont en cours. Le site d'Herry est à mettre en relation avec celui de Bannay, localisé à 15 km en aval, où un lot de 17 meules de mêmes modules que celles d'Herry, et une structure de pierres et de bois ont été découverts et datés du VI^e s. Un bois comprenant son aubier a été abattu en 572 (cf BSR 2019). En l'absence d'épave sur les deux sites, on peut proposer l'hypothèse de zones de chargement ou de transbordement, où étaient entreposés ces matériaux, et dont l'ensevelissement ou la destruction pourraient être liés à un épisode de forte crue : Maurice Champion (1858), dans son ouvrage sur les inondations en France, en répertorie dix importantes au VI^e s. sur la Loire.

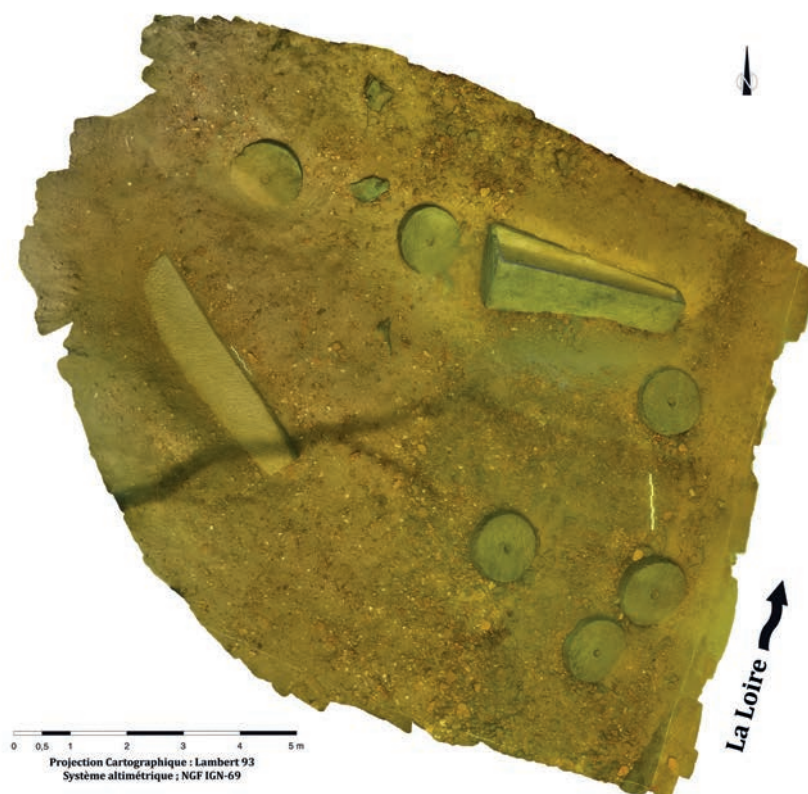


Fig. 2 : Herry (Cher) : orthophotographie du sarcophage, du couvercle et des six meules du haut Moyen Âge (P. Moyat)

Les recherches ont également porté sur la partie émergée de la berge qui surplombe le site mérovingien et qui est recouverte de pierres sur 1200 m de longueur pour sa partie émergée. Les différentes portions d'empierrement étudiées par M. Foucher présentent toutes les mêmes caractéristiques : les blocs correspondent à des pierres de moyen à grand gabarit, sans trace d'outil ni de mise en forme. Cette homogénéité se retrouve également dans la nature de l'approvisionnement, puisqu'un seul faciès calcaire a été identifié sur les divers points d'observation tout au long de la structure : une oobiosparite blanche, massive. Ce calcaire correspond à la formation datée de l'Oxfordien supérieur des Calcaires de La Charité, laquelle est largement présente sur les terrains de la rive droite, en face d'Herry. Une seule coupe, de dimensions réduites, a pu être réalisée, et malgré l'absence d'élément datant, elle éclaire la mise en place de l'enrochement dans ses niveaux supérieurs : la berge naturelle paraît d'abord avoir été modelée, avant d'être recouverte par un habillage de blocs bruts de carrière liés de terre, éventuellement organisés en paliers successifs, et a priori sans structure interne en bois dans cette partie de l'élévation. En revanche, aux extrémités de l'enrochement, et à sa base, en limite avec le plan d'eau, des pieux plantés verticalement sont conservés et accessibles ; l'un d'entre eux a été daté par analyse radiocarbone et renvoie à la période moderne ou contemporaine, attestant qu'une partie de cette structure a été aménagée ou réparée entre la fin du XVII^e et le début du XX^e s.

Dans l'Histoire des levées de la Loire, R. Dion (1961), mentionne les aménagements réalisés dans ce secteur (des levées pour lutter contre les inondations), leur origine et leur caractère inachevé. Il émet l'hypothèse que ces levées avaient pour but d'être connectées à la levée d'Espagne, au pont de La Charité, afin d'endiguer la plaine alluviale sur une longueur d'un peu plus de 35 km, presque égale à celle du Val d'Orléans. Ce projet, appelé « levée Napoléon », constitue aujourd'hui un ouvrage ininterrompu entre le hameau de Passy (commune de La Chapelle-Montlinard) et celui des Vallées (commune de Couargues). Entre son origine (probablement le XVIII^e s.) et la période actuelle, il a connu plusieurs phases de construction puis de rehaussement, voire de décalage vers l'ouest dans le secteur étudié.

Le site d'Herry illustre bien la difficulté d'identifier et de comprendre le palimpseste de la Loire, en un point où un ancien quai du haut Moyen Âge, presque totalement détruit par le fleuve après son abandon, a été recouvert d'un aménagement de berge à une époque récente (XVIII^e s.).

**Annie Dumont, Marion Foucher, Ronan Steinmann,
Philippe Moyat, Catherine Lavier**

Bibliographie régionale

ALIX C., NOBLET J., « Construire son habitation en pierre et/ou en brique à Orléans : exemple d'une émulation architecturale du milieu du XV^e siècle à la fin du XVI^e siècle », in : Hamon É., Béghin M., Skupien R. (dir.), *Formes de la maison - Entre Touraine et Flandre, du Moyen Âge aux temps modernes, actes du colloque d'Amiens (26-27 mai 2016)*, Villeneuve d'Ascq : Presses Universitaires du Septentrion, pp. 205-221.

ALIX C., SALAMAGNE A., « Orléans. Programme de recherche sur les caves (SICAVOR) », *Bulletin Monumental*, t. 178, n° 4, pp. 506-510.

ANGEVIN R., DELVIGNE V., ALILAIRE P., DEPONT J., SCHEMMAMA V., « Nouvelles données sur la Préhistoire du Berry », *CAHB*, 225, pp. 3-30.

ANGEVIN R., MEVEL L., CARON-LAVIOLETTE E., KILDEA F., SOUFFI B., « Les occupations magdaléniennes de "la Croix de Bagneux" à Mareuil-sur-Cher (Loir-et-Cher). premiers résultats et perspectives paléthonographiques », in *Magdalenian chrono-stratigraphic correlations » and cultural connections between Cantabrian Spain and southwest France. and beyond, session XXVII-2 du XVIII^e congrès de l'UISPP*, vol. 15, Paris : Société Préhistorique Française, pp. 251-273.

ANGEVIN R., SCHEMMAMA V., « Le classement du tumulus de Soings-en-Sologne (Loir-et-Cher) sur la liste de 1840 : paradoxes et impensés d'un manifeste patrimonial », *Journal des savants*, 1, pp. 309-358.

AUBOURG V., BLANCHARD P., CHIMIER J.-P., JOSSET D., « Caveaux funéraires d'église : entre mémoire et oubli, présentation de cas en région Centre-Val de Loire (Tours, Blois, Épernon et Vézère) », in NOTERMAN A. A., CERVET M. (éd.), *Ritualiser, gérer, piller : rencontre autour des réouvertures de tombes et de la manipulation des ossements. Actes de la 9^e Rencontre du Gaaf à Poitiers (10-12 mai 2017)*, Chauvigny : Association des Publications Chauvinoises, coll. « Publication du Gaaf », 9, pp. 271-276.

AUBOURG V., JOSSET D., « Apports socio-fonctionnels de l'étude des objets et des déchets artisanaux pour la connaissance des sites de Blois et de leurs occupants du VIII^e au XI^e siècle », in *L'objet au Moyen Âge et à l'époque moderne. XI^e congrès international de la Société d'ar-*

chéologie médiévale, moderne et contemporaine, Caen : Presses universitaires de Caen, coll. « Publications du CRAHAM Série antique et médiévale », p. 279.

BERTHON A.-A., LOUBIGNAC F. « Étude du petit mobilier et interprétations, le cas du village carolingien des "Chesnats", La Chapelle-Saint-Mesmin (Loiret) », in *L'objet au Moyen Âge et à l'époque moderne. XI^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine*, Caen : Presses universitaires de Caen, coll. « Publications du CRAHAM Série antique et médiévale », pp. 327-333.

CHABERT S., CHAMBON M.-P., « Les cruches peintes tardo-antiques dans le centre de la Gaule », in *Actes du congrès de Lyon, 24-27 septembre 2020*, Congrès de la SFECAG, Marseille : SFECAG, pp. 481-504.

CHIMIER J.-P., « Buzançais (Indre). Cœur de ville », *Archéologie médiévale*, 50, pp. 176-177.

CHIMIER J.-P., BOUILLON J., CHERDO F., JAFFROT E., JOLY S., FOUILLET N., PICHON I., POUYET T., SIMARD M., YVERNAULT F., « L'évaluation archéologique du village d'Esvres et de son territoire (Indre-et-Loire). Un bilan d'étape pour le premier Moyen Âge », in Hernandez J., Schneider L., Soulat J. (éd.), *L'habitat rural du haut Moyen Âge en France (V^e-XI^e siècle)*. Actes des 36^e Journées internationales d'archéologie mérovingienne de l'AFAM, Montpellier – Musée archéologique de Lattes, 1^{er}-3 octobre 2015, Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, coll. « Mémoires de l'AFAM n° 36 ; Archéologie du Midi Médiéval Supplément n° 9 », pp. 413-416.

CHIMIER J.-P., YVERNAULT F., LIVET J., BRAGUIER S., JESSET S., « Résultats préliminaires du diagnostic d'archéologie préventive "Cœur de Ville" à Buzançais (Indre). Première partie : le secteur de la Place de l'Eglise et de l'esplanade des Grands-Jardins », *L'Indre et son passé : Bulletin du Groupe d'histoire et d'archéologie de Buzançais*, 47, pp. 9-23.

CINÇON L., DI NAPOLI F., LARUAZ J.-M., « Amboise (Indre-et-Loire), réserve archéologique de la "Butte de César" », in *Actes du congrès de Lyon, 24-27 septembre 2020*, Congrès de la SFECAG, Marseille : SFECAG, pp. 577-594.

COULON G., « Les scènes de chasse du sarcophage romain de Déols », *L'Archéologue, Archéologie nouvelle*, 155, pp. 58-61.

COURTOIS J., ROUX-CAPRON É., DUPONT P., « Aménager la berge en rive droite de la Loire à l'époque romaine à Orléans/Cenabum (Loiret) », *Gallia – Archéologie des Gaules*, 77, 1, p. 387.

DEVILLIERS C., Les récoltes du ciel, Puiseaux : Société archéologique de la région de Puiseaux.

DI NAPOLI F. D., KILDEA F., GARDÈRE P., « Les Près Chetifs, Villedieu-sur-Indre, Indre. Paléoenvironnement Boréal et occupations laténiennes », *L'Indre et son passé : Bulletin du Groupe d'histoire et d'archéologie de Buzançais*, 47, août-septembre 2020, p. 25.

DUMONT A., FOUCHER M., MOYAT P., JARRET P., LAVIER C., JACCOTTEY L., POLINSKI A., STEINMANN R., BERNIER N., BORDESSOULLES M., « Nouvelles découvertes archéologiques dans le lit de la Loire moyenne, entre Herry (Cher) et Sully-sur-Loire (Loiret) », *La Loire et ses Terroirs*, 105, juillet 2020, p. 36-52.

DUMONT L., SIMON-MILLOT R., « Un exemple de moulage au Musée d'Archéologie Nationale de Saint-Germain-en-Laye : l'épée perdue de Cléry-Saint-André (Loiret) », *Bulletin de l'Association pour la promotion des recherches sur l'Âge de Bronze*, 18, pp. 14-21.

FERDIÈRE A., MAROT E., « Un aménagement de berge antique sur l'Auron, pour la villa de Lazenay à Bourges (Cher) », *Gallia – Archéologie des Gaules*, 77, 1, p. 401.

FICHT S., « L'architecture monumentale à la fin de l'âge du Fer », in *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale : actes du 40^e colloque international de l'AFEAF*, Rennes, du 4 au 7 mai 2016, Rennes : PUR, pp. 419-437.

FICHT S., GUIOT T., MASSAT T., *Entre Carnutes et Sénonis : habitats et nécropoles de l'âge du Fer sur l'autoroute A19*, Tours : FERACF, coll. « Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France », 75.

FOUILLET N., GARDÈRE P., « Le site antique de la clinique des Dames Blanches à Tours (Indre-et-Loire) : aménagements d'un embarcadere romain sur la Loire et évolution du trait de rive », *Gallia – Archéologie des Gaules*, 77, 1, p. 373.

GRENOUILLEAU-ABUOUEH S., NOËL A., HENIGFELD Y., HUSI P., « Nouvelles données sur l'approvisionnement en céramique dans la basse et moyenne vallée de la Loire du XIII^e au XVI^e s », in *L'objet au Moyen Âge et à l'époque moderne*. XI^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine, Caen : Presses universitaires de Caen, coll. « Publications du CRAHAM Série antique et médiévale », pp. 167-179.

HENRI D., « Textiles tourangeaux du XV^e-XVI^e siècle (Indre-et-Loire, France) : production, utilisation, remploi », in *L'objet au Moyen Âge et à l'époque moderne*. XI^e congrès international de la Société d'archéologie médiévale, moderne et contemporaine, Caen : Presses

universitaires de Caen, coll. « Publications du CRAHAM Série antique et médiévale », pp. 129-133.

HOLMGREN J., « Le théâtre gallo-romain de Varennes-sur-Fouzon (Indre) et les autres édifices de spectacle de la cité des Bituriges Cubi », *Bulletin du Groupe d'Histoire et d'Archéologie de Buzançais*, 47, p. 35-44.

JESSET S., JOLY S., JOSSET D., ROY G., « Discussion sur les critères de hiérarchisation des occupations privilégiées en région Centre – Val de Loire (VIII^e-XI^e siècles) », in *L'habitat rural du haut Moyen Âge en France (V^e-XI^e siècles)*. 36^e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne de l'AFAM, Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, p. 405-412.

JESSET S., JOSSET D., NISSEN-JAUBERT A., « L'habitat rural médiéval en région Centre-Val de Loire. Un premier bilan », in *L'habitat rural du haut Moyen Âge en France (V^e-XI^e siècles)*. 36^e Journées Internationales d'Archéologie Mérovingienne de l'AFAM, Carcassonne : Centre d'archéologie médiévale du Languedoc, p. 209-226.

KILDEA F., LANG L., SOUFFI B., GRISELIN S., SELLAMI F., HOLZEM N., DUMARCAY G., AUBRY T., ALMEIDA M., WALTER B., NEVES M. J., DEBENHAM N., « Contribution du site de « la Croix de Bagneux » à Mareuil-sur-Cher (Loir-et-Cher, France) à l'approche paléthnologique des groupes humains du Paléolithique supérieur ancien », in *Préhistoire de l'Europe du Nord-Ouest : mobilité, climats et identités culturelles*. 28^e congrès préhistorique de France, vol. 2, Paris : Société Préhistorique Française, pp. 263-280.

KRAUSZ S., « Le modèle politique des Bituriges », in Pier-revelcin G., Kysela J., Ficht S. (éd.), *Unité et diversité du monde celtique*. Actes du 42^e colloque international de l'Association française pour l'étude de l'âge du Fer (Prague, 10-13 mai 2018), s.l. : AFEAF, coll. « Collection AFEAF », 2, pp. 285-300.

LARUAZ J.-M., « D'un prince à l'autre la butte de César à Amboise », *Archéologia*, 590, pp. 64-69.

LARUAZ J.-M., « Premières réflexions concernant les pratiques architecturales en usage sur l'oppidum des Châtelliers à Amboise (Indre-et-Loire) durant La Tène D2 », in *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale : actes du 40^e colloque international de l'AFEAF*, Rennes, du 4 au 7 mai 2016, Rennes : PUR, pp. 661-665.

LINGER-RQUIER S., GARNIER N., COUDERC A., FOURRÉ A., « Le flacon mutilé au fond de la citerne : état sanitaire et analyse organique ou le témoignage archéologique d'une recette médicinale de Pline l'Ancien », in *Actes du congrès de Lyon, 24-27 septembre 2020*, Congrès de la SFECAG, Marseille : SFECAG, pp. 529-539.

LOUIS A., FENCKE E., « L'épure des bâtiments à abside du site de Gas (Eure-et-Loir) », in *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale : actes du 40^e colloque international de l'AFEAF*, Rennes, du 4 au 7 mai 2016, Rennes : PUR, pp. 671-675.

LUBERNE A., POULLE P., « L'affaire des moulins de Saint-Ambroix », *CAHB*, 225, pp. 31-70.

MASSAT T., ROUX E., « Construire à Orléans à l'époque gauloise », in *Architectures de l'âge du Fer en Europe occidentale et centrale* : actes du 40^e colloque international de l'AFEAF, Rennes, du 4 au 7 mai 2016, Rennes : PUR, coll. « Archéologie et Culture ».

MATAOUCHEK V., « L'apport du diagnostic archéologique pour la lecture d'un bâti « ordinaire » : l'église de Nozières (Cher) », *BUCEMA* [en ligne], 24.1, URL : <https://journals.openedition.org/cem/17121>.

PEYNE N., Une agglomération artisanale gauloise à Blois (Loir-et-Cher). *Le site de la Croupe*, Tours : FERACF, coll. « Supplément à la revue archéologique du Centre de la France », 73.

POITEVIN G., *La pars rustica de la villa antique des Petites Vallées à Ymonville, Eure-et-Loir*, Tours : FERACF, coll. « Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France », 74.

PORHEL J.-L., « Franchir la Loire et le Cher », *Loire et terroires*, 104, pp. 102-119.

POUYET T., « Cormery et son territoire : origines et transformations d'un établissement monastique dans la longue durée (VIII^e-XVIII^e siècle) », *BUCEMA* [en ligne], 24.2. URL : <https://journals.openedition.org/cem/17943>

ROBREAU B., « Réflexions sur l'occupation rurale de la Beauce dunoise à l'époque antique », *Bulletin de la Société Dunoise*, 2020, pp. 23-47.

SALÉ P., « Topographie et organisation viaire des agglomérations secondaires antiques dans le centre de la France », in *Routes et petites villes de l'Antiquité à l'époque moderne*, Clermon-Ferrand : Presses universitaires Blaise Pascal, coll. « Histoires croisées ».

SERNA V., *Épaves et naufrages en Loire. Archéologie de l'accident en eau douce (XIV^e-XIX^e siècle)*, Tours : FERACF, coll. « Supplément à la Revue archéologique du Centre de la France », 76.

ZADORA-RIO E., GALINIÉ H., *L'église de Rigny et ses abords. De la colonia de Saint-Martin de Tours au transfert du centre paroissial (600-1865)*, Caen : Presses universitaires de Caen.

Liste des abréviations

Chronologie

PAL	: Paléolithique
MES	: Mésolithique
NEO	: Néolithique
BRO	: âge du Bronze
FER	: âge du Fer
GAL	: Gallo-romain
MA	: Moyen Âge
MOD	: époque moderne
CON	: époque contemporaine
IND	: époque indéterminée

Type d'opération

OPD	: Opération préventive de diagnostic
OSE	: Opération de sauvegarde par l'étude
SP	: Fouille préventive
FP	: Fouille programmée
PCR	: Projet collectif de recherches
PRT	: Prospection thématique
PRD	: Prospection inventaire
SU	: Fouille préventive d'urgence
SD	: Sondage
APP	: Aide à la préparation de publication

**Organisme de rattachement
des responsables d'opération**

ASS	: association
AUT	: autre
BEN	: bénévole
COL	: service d'archéologie de collectivité territoriale
INRAP	: institut national de recherches d'archéologiques préventives
MCC	: ministère de la Culture et de la Communication
MCT	: musée de collectivité territoriale
CNRS	: centre national de la recherche scientifique
PRIV	: opérateur privé d'archéologie préventive
SRA	: service régional de l'archéologie
SUP	: enseignement supérieur

Tableau général des opérations autorisées

ON	: Opération négative
----	----------------------

Personnel du Service régional de l'archéologie

Nom Prénom	Spécialités	Missions
Révillion Stéphane	Préhistoire Conservateur général du Patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie
Verjux Christian	Préhistoire Conservateur général du Patrimoine	Conservateur régional de l'archéologie adjoint
Farnié Christine	Protohistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion du Cher CCE
Lorho Thierry	Protohistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion de l'Indre-et-Loire
Traon-Maingaud Audrey	Préhistoire Conservateur du Patrimoine	Gestion du Loiret Secrétariat scientifique CTRA
Alilaire Pascal	Paléolithique Ingénieur d'Études	Gestion et carte archéologique de l'Indre Intérim gestion du Loir-et-Cher
Aubourg-Josset Viviane	Moyen Âge Urbain Ingénieur d'Études	Gestion ville de Blois Carte archéologique d'Indre-et-Loire
Bryant Simon	Moyen Âge époque moderne Archéologie du bâti Ingénieur d'Études MAD inrap	Gestion de l'Eure-et-Loir
Barbé Hervé	Moyen Âge Urbain Ingénieur d'Études	Gestion du Loir-et-Cher et des villes de Tours et d'Orléans
Kerbaol Joël	Ingénieur d'Études	Régie des collections régionales
Lauzanne Solange	Antiquité Moyen Âge Urbain Ingénieur d'Études	Secrétariat scientifique CIRA Ville de Chartres Carte archéologique d'Eure-et-Loir
Schemmama Valérie	Moyen Âge Époque moderne Ingénieur d'Études	Carte archéologique Cher et Loir-et-Cher Patrimoine en milieu forestier Étude topographie historique Intérim gestion du Loir-et-Cher
Vilpoux Jocelyne	Gallo-romain Ingénieur d'Études	Gestion et carte archéologique du Loiret Référént ARP
Araujo Pascale	Chargée d'Études Documentaires	Bibliothèque et documentation scientifique Valorisation
Brunet Philippe	Urbain Technicien de Recherches	CCE Saint-Jean-de-la-Ruelle Réception et gestion des mobiliers

Personnel du Service régional de l'archéologie

Nom Prénom	Spécialités	Missions
Reyne Sébastien	Secrétaire administratif	Élaboration et suivi actes archéologie préventive Gestion du FNAP Veille juridique et actions pénales
Jupilliat Nathalie	Secrétaire administrative	Secrétariat du CRA Eure-et-Loir Secrétariat administratif CTRA et valorisation
Silly Dominique	Secrétaire administrative	Cher et Loiret Dépôts et CCE, mobilier archéologique Redevance d'archéologie préventive
Cook-Benaouda Annie	Adjoint administratif	Indre, Indre-et-Loire et Loir-et-Cher Recherche programmée

